

MONUMENT DES BRAVES
INAUGURÉ À STE-FOYE LE 18 OCTOBRE 1863

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE
DE QUÉBEC

TROISIEME VOLUME

1889-1901.

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE
DE
QUÉBEC

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE RÉGIE
GRANDES DÉMONSTRATIONS
RÉCEPTIONS OFFICIELLES—CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES
INAUGURATION DU MONUMENT CHAMPLAIN
FÊTES DE JUIN 1902—RÉMINISCENCES
FRÈRES-AUXILIAIRES ET AMIS

PAR

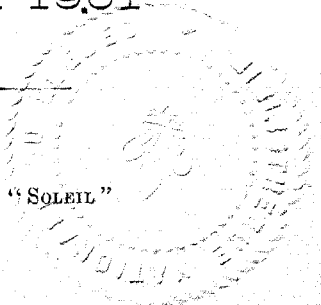
H.-J.-J.-B. CHOUINARD

Ancien Président-général.
Ancien député de Dorchester au parlement du Canada.

VOLUME III

DE 1889 A 1901

QUÉBEC :
LA CIE D'IMPRIMERIE DU "SOLEIL"
1903.



Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada,
en l'année mil neuf cent trois, par H.-J.-J.-B. Chouinard,
de Québec, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à
Ottawa.

PRÉFACE

Ce livre est l'accomplissement du projet formé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, (1) au cours même des préparatifs des fêtes de juin 1902, et dont l'exécution m'a été confiée (2) avec mission de faire un volume-souvenir qui serait en même temps la continuation des ANNALES de notre Société. (3)

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'ai entrepris ce travail. J'avais commencé par opposer un refus formel, mais des instances réitérées, des appels faits en haut lieu à mon patriotisme, et des promesses d'encouragement officiel, ont fini par vaincre mes résistances. Une fois à l'œuvre, j'ai constaté que j'allais être, pour ainsi dire, débordé par l'abondance des matériaux, et voilà pourquoi le livre annoncé et promis, n'est plus seulement un volume d'*au moins six cents* pages, comme disait le prospectus, mais a dû être divisé en *deux* volumes formant réunis près de *douze*

(1) Résolution du 5 juin 1902. Formation d'un sous-comité pour le mémorial des Noces de Diamant de la Société, composé de : Mgr Gagnon, MM. T. Chalais, Dr Jobin, Ern. Gagnon, J.-E. Prince, Jos. Turcotte.

(2) Résolution du 10 juin 1902. Adoptant rapport du comité spécial, Mgr Gagnon, président, qui recommande que M. H. J. J. B. Chouinard soit choisi pour rédiger le mémorial.

(3) 1881—Fête Nationale, etc, I. A. Côté & Cie. Ce volume est très rare. Il en reste quelques exemplaires entre les mains de l'auteur.

1890—Fête Nationale, etc, II. Belleau & Cie. On peut s'en procurer des exemplaires en s'adressant à l'auteur.

cents pages, circonstance qui double les frais de cette publication.

Par un singulier hasard, et sans qu'il y ait eu calcul de ma part, il se trouve que ces douze cents pages se divisent de la façon la plus naturelle du monde en deux volumes, dont le premier renferme les délibérations du Comité de Régie et le compte-rendu des cinq grandes démonstrations auxquelles la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a pris part de 1889 à 1901, tandis que le second est rempli par le récit des fêtes de juin dernier, et des documents qui ont été jugés utiles et intéressants dans un ouvrage de ce genre. (1)

Quelques explications seront ici à leur place pour faire comprendre l'idée qui a présidé au choix et à la distribution des matières.

L'importance croissante de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec donne une valeur de plus en plus grande à ses délibérations, à cause des précédents qu'il faut souvent rechercher et invoquer, et c'est pour cela que j'ai cru devoir en faire un résumé succinct pour les douze premières années (1889-1901). Je publie en entier les procès-verbaux des séances du comité de Régie tenues depuis le 1er septembre 1901 au 1er septembre 1902 afin de rendre justice au mérite de chacun et pour donner une idée de la somme de

(1) J'en étais à ce point de ma préface, lorsque m'arriva la nouvelle de l'incendie de l'établissement de M. G. A. Lafrance, Côte de la Montagne, dans lequel mon ouvrage, presque entièrement terminé, a été complètement détruit.

C'était un désastre, mais mon éditeur, M. Pacaud, et "La Cie d'Imprimerie du Soleil" ne sont pas faciles à décourager, et grâce à l'intervention généreuse du gouvernement provincial qui a bien voulu continuer son appui à cette œuvre, le travail fait n'a pas été perdu, et les Annales ont été réimprimées aussi promptement que la chose a pu se faire.

travail qu'exige la préparation d'une fête comme celle de juin 1902.

Il convenait de revendiquer pour notre Société la part d'honneur qui lui appartient dans les grandes démonstrations dont le récit occupe toute la deuxième et la troisième parties de cet ouvrage.

Dans la réception faite au comte de Paris et à son fils, notre Société a voulu rendre hommage "aux représentants attitrés de cette vieille monarchie française qui brille d'un si vif éclat dans notre histoire, où elle s'est incarnée, pour nous, dans la personnalité glorieuse et bienfaisante de François Ier, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV."

"La célébration des Noces d'Or de notre Société en même temps que le Jubilé Sacerdotal de S. E. le cardinal Taschereau" a été pour nous une touchante fête de famille, car d'après une note retrouvée depuis dans nos archives, il y avait, au 29 mai 1892, quarante-cinq ans que Son Eminence, (alors monsieur l'abbé Alexandre Taschereau) nous avait fait l'honneur de solliciter son admission comme membre de notre Société.

En prenant part aux manifestations de joie de tout l'empire, à l'occasion des Noces de Diamant du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, notre Société a voulu faire une démonstration solennelle de notre loyauté, et de notre reconnaissance pour la faveur qu'Elle nous a faite en nous donnant le régime constitutionnel si plein de liberté dont nous jouissons.

"La translation solennelle des ossements des RR. PP. jésuites de Queñ et du Péron, et du frère Lié-

geois ; ” “ Le dévoilement de la statue du chevalier de Lévis ; ” “ L’inauguration du Monument Champlain ; ” ont été autant d’affirmations solennelles et de mises en pratique de notre superbe programme : “ Conserver “ parmi nous le culte du passé et l’amour de notre “ belle langue ; rappeler souvent au peuple les évé- “ nements dramatiques de notre histoire et graver pro- “ fondément dans sa mémoire les noms des grands “ citoyens qui ont aimé et servi la patrie.” (1)

Il est acquis à l’histoire que l’initiative de l’érection du Monument Champlain, à Québec, appartient à la Société Saint-Jean-Baptiste, et à son président d’alors, M. Caouette ; nos archives publiées en cet ouvrage en font foi. De même, aussi, il reste établi que toute la gloire et le mérite de l’exécution de ce grand et noble projet vont de droit au comité des citoyens et à son habile et énergique président, l’honorable juge Chauveau, qui ont mené à bonne fin cette patriotique entreprise. (2)

Ici se termine le premier volume, (troisième de la série des annales).

J’arrive à la quatrième partie, au compte-rendu des fêtes de juin 1902 que je me suis efforcé de faire aussi complet que possible.

On regrettera peut-être l’espace restreint consacré aux Noces d’Or de l’Université Laval. Mais j’ai dû m’incliner devant le désir que l’on m’a exprimé, de

(1) Manifeste de 1880.

(2) L’abondance des matières m’a forcé de retrancher plus de cent pages intéressantes sur ce sujet du Monument Champlain, mais on les retrouvera dans un tirage spécial sous ce titre : “ Inauguration du Monument Champlain à Québec, le 21 septembre 1898.” 200 pages 1-8.

conserver les discours et les autres documents de cette fête pour le compte-rendu qui est en préparation.

A la suite d'une entente avec M. le Dr Brochu, président du Congrès des Médecins, j'ai pu faire une part plus large aux discours du congrès, et j'ai publié tout ce qui a paru dans la presse.

Quant aux appréciations des journaux sur l'ensemble de nos fêtes, j'ai fait le choix de ce que j'ai trouvé moi-même ou que l'on m'a signalé comme étant ce qu'il y avait de mieux.

Dans les premières annonces de mon livre, j'avais promis des chapitres consacrés aux canadiens de l'ouest ;—aux acadiens ;—aux canadiens des Etats-Unis ;—de nouveaux renseignements sur les origines de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ;—des tableaux statistiques ;—un chapitre de chronologie et de renseignements historiques groupés ensemble et qui épargneraient de longues recherches ;—enfin non seulement une collection de documents intéressants, mais un recueil de modèles de discours essentiellement canadiens, utile à tous, et plus particulièrement aux élèves de nos maisons d'éducation —un manuel pour les organisateurs de nos fêtes patriotiques et nationales, et pour ceux qui sont appelés à porter la parole dans nos grandes démonstrations.

Le plan était vaste et je me figurais qu'il était beau. Malheureusement, dès les premiers efforts, j'ai constaté qu'il était impossible de le réaliser.

D'abord ce ne sont pas des chapitres qu'il faudrait consacrer à nos compatriotes de l'ouest américain ou canadien, aux acadiens, aux canadiens des Etats-Unis :

il faudrait au moins un volume pour chacun de ces chapitres. Témoin : le beau travail, si bien fait du R. P. Hamon, S. J., sur les canadiens de la Nouvelle-Angleterre, publié en 1891.

Mais pour ne pas tromper l'attente, j'ai reproduit les comptes-rendus des journaux (les plus complets que j'ai pu me procurer) de deux Conventions Nationales célèbres : celle des Acadiens, à Waltham, E. U., (1902), et le fameux Congrès de Springfield, E. U., (1901), qui peignent bien l'état des esprits et donnent la note vraie des préoccupations patriotiques de ces deux intéressantes portions de la famille franco-canadienne. Au chapitre sur les Canadiens des Etats-Unis, j'ai cru devoir ajouter deux études publiées par M. T. St-Pierre qui, au jugement de personnes compétentes, s'imposent à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux groupes franco-canadiens des Etats-Unis.

Pour nos frères de la Louisiane, je n'ai trouvé rien de mieux à faire que de reproduire le beau discours du Père Mothon, si vivant, si chaleureux, prononcé à son retour de ce pays charmant où il avait séjourné deux ans. Il en rapportait des renseignements qui ne manquent pas, même aujourd'hui, d'une certaine actualité.

J'ai reçu de Monseigneur l'Archevêque de Québec une faveur toute spéciale, dont je tiens à lui exprimer ici ma reconnaissance. Mgr Bégin a bien voulu me permettre d'insérer en entier dans mon ouvrage sa belle " Chronologie de l'histoire du Canada ", si appréciée dans le public et dans nos écoles, et il a poussé la condescendance jusqu'à la revoir lui-même, la compléter jusqu'à 1903.

Par cet acte d'insigne bienveillance, Mgr Bégin s'est acquis des droits à la gratitude de tous les lecteurs de ce livre, et de tous les amis de la Saint-Jean-Baptiste. J'ai cru devoir aussi reproduire le superbe discours qu'il a fait à Reims, au cœur même de la France bien-aimée, en 1896, au XIV^e centenaire du baptême de Clovis, roi des Francs ; un vrai discours de Saint-Jean-Baptiste, tout vibrant de patriotisme canadien, prononcé par un évêque canadien-français, et digne en tous points de figurer dans le trésor des œuvres oratoires qui honorent notre race.

On a bien voulu me permettre de reproduire aussi une étude très soignée sur les recensements du Canada, 1881-1891-1901, au point de vue catholique et français, par le R. P. Alexis, et un article remarquable de l'abbé Lindsay sur "La langue gardienne de la foi". Ces contributions précieuses sont pour moi un honneur et un avantage que j'apprécie hautement à cause de la valeur qu'elles ajoutent à mon livre.

Il est une autre question importante entre toutes et qui, à l'heure qu'il est, préoccupe sérieusement tous ceux qui ont souci de notre avenir : c'est celle de notre éducation nationale. Un article injurieux de langue anglaise a provoqué une réponse éloquente et victorieuse dûe à la plume d'un jeune et brillant professeur de l'Ecole Normale-Laval, Monsieur C. J. Magnan, qui a bien voulu faire de son travail un résumé plein de chiffres et d'arguments, qu'il nous permet de faire entrer dans ce livre pour l'utilité de nos lecteurs. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

A ceux qui sont tentés de penser et de dire que

nous abusons des démonstrations, j'offre, comme réponse, la liste des fêtes religieuses, nationales, historiques célébrées à Québec ou dans ses environs, de 1615 à 1903, qui m'a été inspiré par un travail analogue, mais plus restreint, du Dr N. E. Dionne, publié en juin dernier, comme article de journal.

On y verra que, de tout temps, notre peuple a aimé et prodigué les démonstrations. Mais un instant de réflexion suffira pour démontrer la nécessité pour nous de ces ralliements nationaux dans la situation particulière où nous sommes placés.

Je crois avoir réuni sous le titre "Origines de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec" tout ce qu'il est possible de rassembler sur les commencements de notre Société.

A la demande de plusieurs personnes, j'ai reproduit, comme pouvant être utiles, trois documents souvenirs de notre grande convention de 1880 : le Manifeste, le programme de la convention, et les projets de fédération de toutes nos Sociétés Nationales.

Enfin l'ouvrage se termine par trois chapitres consacrés à nos auxiliaires et à nos amis et je les ai confiés pour partie en collaboration à M. J. B. Caouette, à M. Hormisdas Magnan et à M. A. Morency. J'offre à ces messieurs mes remerciements pour l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter et qui sera, j'en suis sûr, appréciée dignement.

Il ne me reste plus qu'à remplir le devoir de la reconnaissance envers tous ceux qui sont venus à mon secours et m'ont facilité la tâche ardue que j'avais entreprise.

En première ligne, je place notre belle et florissante Société Nationale, et en particulier les membres du comité que l'on a appelé "Le Comité du Mémorial de la Fête" (1) et tous ceux qui, avec une générosité toute patriotique, ont bien voulu, à divers titres, se faire mes collaborateurs. Leur appui et leurs encouragements m'ont soutenu dans l'exécution de mon travail. Il en est que j'aurais voulu signaler davantage à la reconnaissance de notre Société, mais leur modestie y fait obstacle et je vous laisse à vous-mêmes, lecteurs, de murmurer tout bas, en lisant ces lignes, les noms qu'il ne m'est pas permis de prononcer tout haut.

Il doit être bien compris que cet ouvrage étant surtout une collection de documents provenant de différentes sources, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et l'auteur du présent livre entendent ne pas être tenus responsables des opinions contenues dans les discours et autres pièces qui y sont publiés.

(1) Mgr Gagnon, président ; l'honorable T. Chapais, Dr Jobin, MM. Ernest Gagnon, J.-E. Prince, Jos. Turcotte.

INTRODUCTION.

Pour tout bon québecquois, l'année 1902 était marquée d'avance, au calendrier de la famille, pour une grande démonstration.

En effet, la Société Saint-Jean-Baptiste ne pouvait manquer de fêter avec éclat le soixantième anniversaire de sa fondation, ses Noces de Diamant. Et tout comme en 1892, il allait y avoir double fête, car c'était aussi le cinquantième anniversaire de fondation, ou les Noces d'Or de l'Université Laval, cette grande et glorieuse institution essentiellement québecquoise, l'orgueil et l'espérance de notre nationalité.

Il n'en fallait pas plus pour enflammer le zèle de nos organisateurs si bien habitués à la préparation des grandes fêtes dont on est, dit-on, coutumier à Québec. Il faut leur rendre ce témoignage qu'ils ont parfaitement réussi.

* * *

C'est une tâche difficile que celle d'entreprendre un compte-rendu convenable de fêtes comme celles qui ont eu lieu en juin dernier (1902). Il faudrait raconter les préparatifs, l'élaboration du programme, le travail d'organisation, la part qui revient à chacun dans le succès ; puis, dans un récit circonstancié, peindre l'enthousiasme du peuple, l'éclat des démonstrations, apprécier en détail les résultats de tant de généreux efforts ; et comme conclusion, tirer les enseignements qui ressortent de ces solennelles manifestations.

La difficulté s'accroît encore du fait que nos grandes démonstrations servent le plus souvent d'occasion pour réunir des conventions ou congrès, des assemblées de sociétés dont la tenue est rendue plus facile par l'affluence des visiteurs qui accourent au lieu marqué pour le ralliement.

En outre de cela, je me suis heurté à un autre obstacle : toutes ces fêtes se ressemblent et le narrateur éprouve un véritable embarras pour décrire des spectacles qui peuvent bien différer les uns des autres, en ce sens que d'année en année, on s'efforce de les varier, en y faisant entrer des éléments nouveaux, mais qui en somme offrent tous les mêmes scènes et à peu près les mêmes décors. J'ai pensé que la meilleure manière de les peindre, c'est d'en faire, dans cette introduction, une description qui réunit ensemble les détails empruntés à plusieurs de ces démonstrations.

*
* *

C'est un tableau vivant, à proportions immenses, à scènes multiples qu'il s'agit de rendre, et il faudrait pour cela un pinceau de maître.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir été témoin de ces fêtes ; il faut y avoir été mêlé comme organisateur pour se rendre compte de l'activité et du mouvement qu'elles provoquent.

Dès le point du jour commence le travail bruyant, précipité, des décorateurs qui achèvent d'orner les rues marquées pour le parcours. En quelques heures, la ville a subi une transformation. Comme sous la baguette d'une fée, on voit surgir partout les arcs de triomphe, une forêt de jeunes érables bordant les mai-

sons et les trottoirs, et des myriades de drapeaux, de banderolles, d'oriflammes aux brillantes couleurs.

Le ralliement se fait sur un point de la cité fixé d'avance et connu de tous, pour le départ de la procession, qui est généralement le premier acte du grand drame à ciel ouvert que constituent les réjouissances d'une pareille journée.

C'est vers ce point que doivent tendre et se diriger toutes les sociétés invitées, et pour cela il leur faut répondre de bonne heure à l'appel de leurs officiers, se réunir chacune dans leurs localités respectives et se rendre en corps avec fanfares, bannières, drapeaux, chars allégoriques, s'il y en a, à l'endroit indiqué pour la formation de la procession. A ce mouvement déjà considérable s'ajoute le flot des arrivants qui remplissent les rues, en quête d'abord de nourriture et de logement, et qui, ensuite, cherchent le lieu précis où ils doivent prendre rang dans la procession. Puis il y a les fanfares qui font retentir les airs de leurs marches joyeuses, les escortes du drapeau de Carillon (si la fête est à Québec) et des différentes bannières, celles qui vont *lever* (1) les présidents des sociétés ; la foule en belle humeur, qui remplit les rues et les places publiques, formée sans doute des curieux qui se bornent au rôle de spectateurs, mais aussi des vrais patriotes, de ceux qui ont la jambe solide et que n'effraye pas la perspective d'une marche rapide de deux ou trois lieues, sous un soleil ardent, égayée toutefois par l'harmonie et la cadence des musiques

(1) C'est l'expression consacrée pour le cérémonial qui consiste à aller chercher le président à son domicile pour le conduire au point de départ de la procession.

militaires. Et au milieu de tout cela de graves et pompeux maréchaux, des grands-connétables pénétrés de l'importance de leurs fonctions qui consistent surtout à ouvrir la marche des différents corps auxquels ils appartiennent, de beaux et sémillants commissaires-ordonnateurs montés sur de fringants coursiers, et qui transmettent, d'un quartier à l'autre, les ordres du président ou du commissaire-ordonnateur en chef.

L'atmosphère est pour ainsi dire saturée d'enthousiasme ou mieux, dans le langage pittoresque de nos gens, "il y a de la poudre dans l'air", et l'on entend de partout la détonation joyeuse du coup de fusil. Car c'est aujourd'hui, comme au bon vieux temps, où dans chaque maison il y avait un mousquet que l'on décrochait bien souvent alors, pour chasser le gibier nécessaire à la nourriture, pour se défendre des bêtes sauvages ou pour courir sus à l'envahisseur. De nos jours, le fusil ne sert plus que pour la chasse ou pour brûler de la poudre en signe de réjouissances et surtout pour honorer le patron de la nationalité.

Ajoutez à cela les couleurs chatoyantes et variées des bannières et des drapeaux frangés d'or, les cuivres brillants des haches d'armes et des lances miroitant au soleil, les officiers de tous grades et les sociétaires de tout rang, portant les riches et brillants insignes de leurs dignités respectives ; les voitures de gala des personnages historiques qui représentent Jacques-Cartier, Champlain, le traditionnel petit Saint-Jean-Baptiste et l'agneau légendaire qu'il protège de sa houlette ; la tenue correcte et le costume soigné des manifestants, les jolis minois que font mieux ressortir les élégantes toilettes que le beau sexe étrenne ce

jour-là, (1) et vous n'aurez qu'une faible idée du spectacle féérique que présente une ville canadienne-française le matin de la Saint-Jean-Baptiste, le jour fixé pour une grande convention nationale.

Telle est, esquissée à grands traits, la physionomie que présente à peu près partout la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans les centres franco-canadiens de l'Amérique.

* * *

En présence de ce spectacle unique, imposant, de tout un peuple se levant sur tant de points d'un immense territoire, je pourrais dire d'un continent, pour célébrer sa fête nationale, on est bien justifiable (surtout si l'on n'est pas canadien-français) de se demander quelle est la voix assez impérative, quelle est l'organisation assez puissante pour mettre en mouvement ces foules qui, soit chez elles, soit aux lieux fixés pour les grands ralliements, entrent si joyeusement dans les rangs de nos processions. Et à cette question il n'y a pas un canadien-français qui ne soit prêt à répondre : " Cette organisation, c'est la Société Saint-Jean-Baptiste. "

Oui, c'est elle et elle seule, et pourtant il ne lui a fallu que soixante ans pour prendre sur notre peuple cet ascendant, cet empire extraordinaires. De l'Atlantique au Pacifique, de la Louisiane au Yukon, dans les villes naissantes comme dans les métropoles, on la retrouve partout où il y a un groupe de canadiens-

(1) Dans nos classes populaires, les jeunes filles ont grand soin de confectionner leurs toilettes de printemps et d'été pour l'une des deux grandes processions : la Fête-Dieu et la Saint-Jean-Baptiste.

français pouvant se compter et se réunir. Et là même où il n'y en a qu'un seul, un de ces "Canadiens errants bannis de leur foyer" dont parle la chanson, soyez sûr que, le 24 juin, il chômera et célébrera de son mieux la fête nationale. (1) Il n'est pas un d'entr'eux qui ne caresse le rêve d'abriter un jour sa demeure embellie par une jolie femme et de nombreux enfants, à l'ombre d'une église franco-canadienne desservie par un prêtre canadien-français et protégée par l'organisation puissante d'une société Saint-Jean-Baptiste. (2)

Mais quelle est donc la raison de cet ascendant extraordinaire, de cet empire incontesté qu'elle exerce sur notre race, de cette royauté bienfaisante et pacifique devant laquelle toutes nos autres organisations s'inclinent et qui a désarmé partout l'envie et la jalousie de ses rivales ?

Cette raison, la voici : comme toutes les œuvres voulues par la Providence, la Société Saint-Jean-Baptiste est venue à l'heure marquée dans les décrets

(1) On m'a fait lire une lettre d'un Canadien-français de Québec, perdu dans une petite ville de la Colombie Anglaise, dans laquelle il racontait à sa sœur que le 24 juin précédent, il n'avait pas voulu se rendre à son travail, mais qu'il avait cherché longtemps et avait fini par trouver un autre canadien-français, pris comme lui de nostalgie, qu'ils s'étaient payé le luxe d'un petit banquet national à deux, pendant lequel ils avaient bu à la santé de la patrie et des chers absents et qu'ils avaient décidé de fonder une société Saint-Jean-Baptiste aussitôt qu'ils seraient assez nombreux.

(2) On ne se rend point compte de l'intensité du sentiment national et jusqu'à quel point la Société Saint-Jean-Baptiste a jeté dans notre peuple de profondes et puissantes racines.

Dernièrement mourait un membre zélé d'une de nos Sociétés Nationales. Une de ses grandes consolations fut de recevoir la visite du chapelain de la Société. Et lorsque sa famille réunie à son chevet le croyait aux prises avec l'agonie, il appela son fils aîné et lui dit : "Tu prendras mon insigne de Saint-Jean-Baptiste et tu la mettras là sur ma poitrine, car je tiens à l'emporter avec moi dans mon cercueil."

divins comme un symbole d'union et de paix, et comme un rayon d'espérance qui venait briller sur les fronts inquiets de la génération d'il y a soixante ans. Nos ancêtres avaient eu à traverser les nuits sanglantes de 1759 et de 1760. Nos grands-pères ont eu à affronter la nuit ténébreuse autrement plus dangereuse et plus perfide encore de 1841.

Et c'est au milieu de leurs plus cruelles angoisses que l'association nationale apparut à leur yeux comme l'ange libérateur qui les invitait à s'unir, et leur apportait un cri de ralliement et un drapeau.

*
* * *

Mais je me renferme dans mon rôle de compilateur et d'annaliste et me hâte de mettre ici le tableau saisissant qu'a fait de notre situation nationale en 1842, l'éloquent orateur dont le discours au banquet du 23 juin restera comme l'un des monuments de la fête de 1902. (1)

“L'heure était triste et sombre. Nous traversions l'une des crises les plus périlleuses de notre existence nationale. Lorsque l'on étudie notre histoire, on est frappé d'un fait : c'est que peu de peuples ont eu à livrer autant de combats et à subir autant d'épreuves. Durant plus de deux siècles, la foudre a grondé sur nos têtes et nous avons été secoués par tous les souffles de l'aquilon. La barbarie sanglante a failli nous étouffer au berceau. Plus tard, l'invasion dévastatrice et la domination étrangère ont ouvert sous nos pas un gouffre qui devait être notre tombeau. Enfin, l'oppression et l'ostracisme politique ont longtemps poursuivi notre anéantissement. Et cependant nous avons vécu, nous vivons et nous vivrons.

“Mais en 1842, bien des gens se demandaient si nous allions mourir. Le mouvement insurrectionnel de 1837 avait été étouffé dans la flamme et noyé dans le sang. L'échafaud politique avait fait parmi nous son apparition sinistre. L'exil avait complété l'œuvre de la mitraille et du gibet. Nos rangs étaient décimés, notre langue était proscrite, nos droits

(1) Discours de l'hon. T. Chapais en réponse au toast : *Le jour que nous célébrons.*

étaient foulés aux pieds, et l'éternel *vae victis* retentissait contre nous de toutes parts comme une clameur de haine et de vengeance. Qu'allions-nous devenir ? Notre race allait-elle être vouée à l'ilotisme ? La prophétie insultante que nous avait faite un de nos fanatiques ennemis allait-elle se réaliser : *Hevers of wood and drawers of water*, "fendeurs de bois et porteurs d'eau," était-ce là le sort réservé aux descendants des vainqueurs de Carillon, de Sainte-Foye et de Châteauguay ? Messieurs, à ce douloureux moment les âmes les plus fermes tremblèrent et doutèrent. "Ce n'était plus seulement avec inquiétude, a écrit M. Chauveau, c'était avec une grande crainte, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était cher. Quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus être rien dans ce pays à moins de se faire anglais... d'autres ajoutaient à demi voix : et protestant..."

"Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question au "point de vue pratique"; ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement où nous serions toujours en si petit nombre. De là, ils concluaient à la déchéance graduelle de la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient après tout que des vestiges du passé ; nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne. Ils ne voulaient pas attaquer le catholicisme, ils ne l'auraient pas osé quand même, mais il est bien à craindre que, pour quelques-uns au moins, l'apostasie religieuse n'eût suivi de près l'apostasie nationale si ce mouvement n'eût été arrêté. Grâce en soient rendues à Dieu, il fut arrêté, messieurs, ce mouvement de la double apostasie. Et ce sera la gloire impérissable de la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir été l'une des forces qui l'ont enrayé. Ce fut en 1842, à cette heure de doute, de confusion, d'appréhensions poignantes qu'elle entra en scène sous l'impulsion généreuse d'hommes dont les noms doivent être répétés avec reconnaissance aujourd'hui— les Bardy, les Aubin, les Taché, les Plamondon, les Caron, les Rhéaume, etc. Elle arbora l'étendard national, elle emboucha le clairon des revendications patriotiques, elle groupa les volontés, elle rallia les courages, elle ressuscita l'espérance. "En avant ! en avant ! cria-t-elle, qui aime la Patrie me suive," et à son appel vibrant, notre peuple, un moment affaissé sur le bord de la voie douloureuse qu'il avait jalonnée des lambeaux de sa chair et arrosée de son sang, notre peuple se redressa, releva la tête, et reprit sa marche vers l'avenir.

C'est bien ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste apparut à l'horizon de 1842, symbole d'union fraternelle et de ralliement des cœurs et des volontés, lorsqu'elle descendit dans la rue pour faire, à Québec, au grand soleil de juin, sa première manifestation publique et sa prise de possession solennelle comme le porte-drapeau de notre race. Ce début fut un succès qui frappa tous les esprits comme le commencement d'une ère nouvelle. C'est ce que comprirent les ennemis de notre race et la presse hostile du temps est remplie des rugissements de leurs colères. Mais le mouvement était trop puissant ; ni leurs injures, ni leurs menaces ne purent l'étouffer ou même l'enrayer. L'influence de la Société apparut bientôt dans la sphère de la politique, et nos chefs patriotes, sentant un point d'appui dans ce réveil du sentiment national, redoublèrent d'ardeur et d'énergie.

A quelque temps de là, lord Metcalfe écrivait à son gouvernement les lignes suivantes qui sonnent comme le glas funèbre de l'oligarchie tory : (1)

“ Monsieur La Fontaine le sait bien : il est mon seul adversaire. En réclamant le droit de nommer ses amis aux fonctions publiques, il transfère l'autorité des mains de nos amis aux mains des siens ; il désarme les nôtres et rien n'empêchera plus l'influence française de régner dans le pays ”.

* * *

Ce qui étonne d'abord dans la fête de 1842, c'est la spontanéité du mouvement. Au moment même où (2)

(1) Citées dans le *Paris-Canada* du 15 septembre 1897.

(2) 16 juin 1842.

le *Fantasque* fait appel aux patriotes pour les engager à former une association nationale, il y a déjà deux groupes distincts, l'un à St-Roch et l'autre dans la Haute-Ville qui travaillent dans ce but, à l'insu l'un de l'autre, si bien que, lorsqu'ils se montrent au grand jour, il ne leur reste plus qu'à s'unir ensemble pour faire une seule et unique fête.

La *Gazette de Québec*, du 25 juin, publie l'extraordinaire entrefilet que voici : “ Le *Canada Times* d'avant-hier, dit qu'il devait y avoir une célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Toronto, le 24. On ne parlait point de la célébrer à Montréal. ”

Il y avait évidemment quelque chose dans l'air et tout était mûr pour l'éclosion de la grande œuvre de l'Association nationale.

* * *

Si, maintenant, nous considérons les expressions d'opinions que provoque le banquet de 1842, que de choses réconfortantes nous y trouvons. Les orateurs du jour expriment hautement leur pensée, leurs craintes, leurs espérances patriotiques.

Sous le canon même de la citadelle, et à portée de voix des agents d'un pouvoir hostile et ombrageux, on boit tout ensemble “ à la fête nationale,” “ à Sa Majesté la Reine,” “ à Son Royal Epoux,” à sir Charles Bagot, gouverneur-général,” “ au clergé canadien,” mais aussi “ aux exilés politiques,” “ à ceux qui avaient une opinion que leur conscience leur disait de défendre, mais qui ont succombé,” “ pour qui tous les liens de famille, de patrie ont été rompus,” et à qui “ l'exil est devenu leur tombeau (1)” et tous en appel-

(1) Discours de sir N. F. Belleau, au banquet de 1842.

lent “ à la générosité de Notre Très Gracieuse Souveraine en faveur d'hommes qui auront assez souffert pour mériter de la patrie ”.

Puis, vient le toast “ à la glorieuse minorité du Parlement-Uni, ” qui provoque un discours remarquable de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, dans lequel il s'élève avec force contre “ les projets sinistres qui planaient sur elle, les menaces et les séductions qui la pressaient de tous côtés, les basses intrigues qui se tramaient et s'agitaient au-dessus d'elle. ” S'armant du sarcasme, il flagelle ce régime de l'*Union* qu'il qualifie de “ double pompe aspirante et foulante qui doit d'un côté nous ruiner, de l'autre nous opprimer ”, “ destiné à faire concourir une province à l'oppression de l'autre ”, “ transformant en ennemis des hommes qui n'avaient rien d'hostile contre nous, et leur livrant notre trésor à piller, ” etc., et termine par cette apostrophe d'une véhémence superbe et bien naturelle chez un orateur de vingt-deux ans :

“ Lorsque, chez un peuple de l'antiquité, quelqu'un proposa de donner une marque distinctive aux esclaves, il se trouva un homme de génie qui dit à ces concitoyens : Ne faites point cela ! Ne leur découvrez point votre faiblesse ! Qu'ils ne puissent point se compter !

“ Messieurs, vous n'êtes point des esclaves. Mais on veut que vous le deveniez. La parité est ici en sens inverse. (Applaudissements.) Vous avez une marque distinctive. Elle n'est point de celles qui se portent au bras, ni à l'épaule, elle adhère à la poitrine, elle est dans l'âme, elle se fait jour avec la pensée. C'est notre langue française, idiome riche et glorieux qui a parcouru l'Europe en conquérant. (Vifs applaudissements.) C'est pour nous plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire retentir grave et puissante aux oreilles de nos persécuteurs, de la parler avec assurance, avec énergie, avec cette fierté qui doit distinguer un homme qui parle une aussi belle langue, une langue aussi propre à dire de grandes choses qu'à dire des choses aimables. Telle doit être aussi la conséquence immédiate d'une association comme celle que nous formons aujourd'hui. C'est dans des réunions comme celle-ci que nous apprécions

notre idiome. Et c'est d'ici que nous pouvons faire entendre la voix du peuple, la grande voix du peuple ! la voix du peuple grande et forte ! la voix du peuple forte et ferme ! et s'il le faut, la voix du peuple ferme et menaçante ! ” (Vifs applaudissements.)

Quel beau discours que celui d'Etienne Parent, préconisant la “ suppression du luxe ” après la “ suppression de l'intempérance ” “ pour regagner par le retranchement de certaines jouissances de sensualité et de vanité, le désavantage dans lequel nous placent notre climat et notre position géographique vis-à-vis de plusieurs autres peuples, ” . . . “ et raffermir ainsi l'importance sociale de l'origine à laquelle nous appartenons ”.

Et quels traits acérés et mordants dans ce toast d'Auguste Soulard à *la presse libérale* “ dont les tyrans redoutent l'influence ”, mais “ que les peuples révèrent ”. Comme il fait bien ressortir les contrastes entre la presse vénale servant le despotisme “ et la presse qui éclaire en union avec un gouvernement qui agit ”, “ et qui devient une voix importune aux tyrans quand elle leur reproche leurs fautes, quand elle enseigne au peuple ses droits imprescriptibles et signale toutes les injustices. ” “ Cette voix, ” s'écrie l'orateur, “ qu'ils (les tyrans) devraient respecter, les transporte de rage, et ils poussent alors la folie jusqu'à vouloir l'étouffer. ” “ Ils peuvent bien, en effet, ajoute-t-il, la charger de chaînes, et la réléguer dans le réduit obscur d'une prison. Mais l'étouffer . . . jamais ! ”

Puis, cette gerbe d'éloquence se complète par le toast “ à Josephthe l'orgueil et la compagne de Jean-Baptiste qui ne le cède aux femmes d'aucun pays, ni en grâces, ni en vertus. ”

A l'occasion des noces de diamant de notre Société, il m'a semblé convenable et à propos de faire revivre ces scènes d'autrefois, afin de recueillir le parfum qui s'en exhale, avec le même plaisir que l'on éprouve à revoir la toilette de bal soigneusement gardée d'une grand'mère, qui rappelle toute une époque envolée et des générations disparues, mais dont le souvenir est resté bien vivant.

* * *

Il est un autre aspect consolant sous lequel nous apparaît cette première année de l'existence de notre Société. C'est celui de l'union parfaite qui semble régner entre tous les éléments franco-canadiens. Ceux-là, seulement, tirent de l'arrière, qui sont sur le chemin de " l'apostasie nationale ", qui recherchent les faveurs de l'ennemi ou qui sont déjà de connivence avec les oppresseurs.

Il y a union parfaite entre les classes dirigeantes et le peuple, entre gens de tout rang, soit de société, d'éducation ou de fortune, et couronnant tout cela, il y a union parfaite entre le peuple et le clergé.

L'union de toutes les classes me paraît suffisamment démontrée et nous offre un exemple bien digne d'imitation. Je m'arrête davantage à établir l'union entre le peuple et le clergé, et par clergé, j'entends nos évêques et nos prêtres.

C'est ici le lieu de combattre une idée assez généralement répandue et que j'ai partagée moi-même dans une certaine mesure, à savoir que l'épiscopat et le clergé auraient été hostiles à l'établissement de notre société nationale.

Or, rien n'est plus contraire à la vérité.

D'abord, on voit que dès 1842, Mgr Lartigue accéda à la demande de la Société de Tempérance de Montréal et lui donna pour patron Saint-Jean-Baptiste. (1).

A Québec, en 1842, le curé (plus tard Mgr Baillargeon,) accueille les manifestants à la messe du 24 juin, dite de la Société de Tempérance, dont Saint-Jean-Baptiste est le patron. Il en est de même en 1843.

Le soir de la première fête, au banquet de 1842, un jeune homme d'avenir, qui devait plus tard jouer un grand rôle dans le journalisme et dans la politique, Joseph Cauchon, payait un éloquent tribut de respect et de reconnaissance au clergé canadien. Écoutons ses belles paroles.

“ Dans tous les temps et dans tous les pays, le clergé catholique a été une puissance, mais une puissance qui n'a fait sentir son influence que par des œuvres de bienfaisance, que par des institutions durables et utiles. C'est lui qui, au nom de la religion du Christ, a renversé le matériel paganisme assis sur les puissants fondements de toutes les passions humaines ; c'est lui qui a établi la véritable égalité sociale ; c'est lui qui a constitué le véritable droit des gens ; c'est lui qui, dans les nuages obscurs du moyen âge, a conservé le dépôt sacré de la science et des monuments de la Grèce et de Rome ; c'est le prêtre qui, dans ses bras d'amour et de charité, a porté la civilisation jusqu'aux dernières limites du monde.

.....
Mais si nous devons de la reconnaissance au clergé européen comme membres de la grande famille humaine, comme Canadiens, nous sommes plus particulièrement redevables au clergé canadien de reconnaissance et

(1) Il ne faut pas perdre de vue que la fête de Saint-Jean-Baptiste a été célébrée à Montréal pour la première fois en 1834, par un banquet seulement, pour la seconde, troisième et la quatrième fois à Montréal, en 1835, 1836 et 1837, aussi par un banquet seulement ; qu'à Saint-Denis et à Terrebonne, en 1835, on célébra la fête par une messe et un banquet, qu'ensuite la célébration fut interrompue à Montréal de 1837 à 1843. En 1843, Montréal reprit la célébration de la fête par la procession et une messe solennelle. Il avait été question d'un banquet, mais les souscriptions reçues dans ce but furent envoyées aux incendiés du village de Boucherville.

d'amour. Tout ce que nous avons d'institutions permanentes en ce pays, c'est à lui que nous le devons. De quelque côté que vous tourniez vos regards, quelque part que vous portiez vos pas, vous apercevez de vastes établissements, dont la simplicité contraste avec l'étendue, mais qui renferment un principe intarissable de vie. Si l'étranger vous demande qui demeure là et à quoi servent ces vastes édifices, vous lui répondez : Ce sont des hommes bienfaisants, des prêtres qui habitent là, des prêtres à qui nous devons tout ce que nous avons d'éducation et de science. (Applaudissements.)

.....

Et après avoir énuméré les noms des séminaires et des collèges fondés et développés par nos évêques et par nos prêtres, il terminait ainsi :

Nous devons au clergé non seulement les hautes sommités de l'intelligence, mais encore tout ce qu'il y a de Canadiens instruits dans le pays. Ainsi, quelque soit notre manière de voir les choses, nous devons, pour tant de bienfaits et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, notre reconnaissance et notre amour. (Applaudissements prolongés.)

A partir de 1844, les prônes de la cathédrale de Québec mentionnent la messe du 24 juin comme demandée par la Société Saint-Jean-Baptiste et célébrée sous ses auspices.

L'attitude de Mgr Turgeon, lors de la découverte des ossements des Braves de 1760,—celle de Son Éminence le cardinal Taschereau, se faisant inscrire comme membre de notre Société dès 1847, prenant sous son haut patronage, avec tous nos évêques, la grande convention de 1880, puis interrompant sa visite pastorale en 1880, en 1889, en 1892 pour officier pontificalement à nos fêtes, nous accordant deux fois la messe en plein air, et acceptant de faire coïncider la célébration de son jubilé sacerdotal avec celle des noces d'or de notre Société,—les faveurs signalées que sa Grandeur Mgr Bégin nous a déjà accordées, sont autant de témoignages de la bienveillance que l'épiscopat et le clergé

n'ont cessé de donner à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Si à cela, on ajoute les marques d'estime et de considération que les évêques et les prêtres du Canada et des Etats-Unis ont prodiguées à notre association, on ne peut manquer de conclure que dès l'origine, et sans cesse depuis, l'Eglise a vu d'un bon œil sa fondation et ses développements et que cette faveur ne fait que s'accroître de jour en jour.

De telle sorte que l'on peut en toute certitude affirmer que toute impression du contraire est erronée et ne repose absolument sur aucun fondement de vérité.

* * *

Cette harmonie constante, cette action commune et bienfaisante du clergé et du peuple, éclatent à toutes les pages de nos annales. Et bien des fois on l'a proclamée dans les circonstances les plus solennelles. Ecoutons encore une voix du passé qui s'élève pour présenter l'hommage de la nation à l'un de ses illustres enfants ⁽¹⁾ :

“ Et quel est le canadien-français qui songerait à séparer dans son cœur ces deux amours de l'Eglise et de la Patrie ?

“ Chacune des pages de notre histoire témoigne de cette alliance étroite de notre peuple avec son clergé, et votre présence au milieu de nous, prouve, une fois de plus, la part éminente et sympathique que l'Eglise n'a cessé de prendre à toutes les joies comme à toutes les tristesses de notre vie nationale. Elle était avec nous à côté des découvreurs et des explorateurs les plus hardis, à côté des soldats appelés à porter la guerre au cœur même du pays ennemi, ou à défendre nos foyers menacés ; à côté des défricheurs non moins vaillants qui agrandissent l'héritage paternel ; et dans nos plus riches comme dans nos plus humbles paroisses, et dans nos villes grandissantes, n'est-ce pas elle encore qui veille à l'éducation de la jeu-

(1) Adresse de notre Société à Son Eminence le cardinal Taschereau, le 24 juin 1889, au monument Cartier-Brebeuf.

nesse qui annonce la paix, qui prêche l'amône, la consolation et l'espérance, et "soutient le courage des déshérités de la terre par l'espérance d'un monde meilleur ?"—(Paroles d'Ozanam).

"Aux jours mauvais de notre histoire, quand la famine et l'incendie eurent ravagé nos foyers, quand la mort, le découragement et la fortune de la guerre, nous eurent enlevé nos chefs naturels, et nous laissèrent sans défense et livrés à tous les hasards d'une allégeance nouvelle, c'est encore notre clergé qui resté fidèle à son peuple dans la pauvreté, le consola dans ses épreuves, et tirant le meilleur parti possible de la situation, prépara, par le progrès de notre éducation et le développement de notre agriculture, les prodigieux accroissements d'aujourd'hui. C'est lui qui, à côté de l'église et du presbytère, fonda l'école souvent transformée plus tard, par ses soins et sa générosité, en collège où se sont formés les illustres défenseurs de nos droits et les conquérants de nos libertés politiques.

"Quand la famille trop nombreuse dut songer à agrandir les champs paternels, c'est vous, Eminence, qui, avec nos évêques et notre clergé, appuyant l'initiative patriotique de nos gouvernants, avez imprimé à la colonisation ce mouvement puissant dont nous commençons à recueillir les heureux fruits. Et ce zèle ardent n'a pas été limité au Canada, il a passé nos frontières. Son influence bienfaisante s'exerce aujourd'hui à l'étranger, comme chez nous, partout où l'arbre de la famille canadienne étend ses vigoureux rameaux.

"Enfin, comme pour couronner cette longue énumération des titres que l'Eglise avait acquis à notre reconnaissance, voilà que c'est encore par elle que nous avons eu l'insigne honneur de voir un des enfants de la patrie canadienne, l'un des nôtres, revêtu de la pourpre romaine, et associé aux prérogatives de la royauté, attirant ainsi sur notre pays l'attention de tout l'univers, et nous faisant monter au rang des nations les plus favorisées de la terre."

Cette alliance, cette union étroite du peuple et du clergé n'a cessé de produire et produit tous les jours les plus heureux résultats, non seulement au point de vue religieux, mais même au point de vue national et patriotique. L'évêque est encore pour nous le représentant respecté et obéi de l'autorité de Dieu et il est reconnu comme l'un des chefs de la nation ; le prêtre est resté l'ami, le compagnon de labeur, le conseiller prudent, le consolateur, toujours bienvenu et bien accueilli dans nos foyers. Son action bienfaisante

s'est exercée et s'exerce encore dans l'éducation à tous les degrés, dans les œuvres de charité, dans la colonisation de nos terres, dans le développement de notre industrie et de notre agriculture. Et il est de la plus haute importance pour nous que notre Société Nationale et les organisations qui reconnaissent son autorité, s'appuient sur nos évêques et sur notre clergé ; car la conservation de la foi religieuse et de la langue sont les deux éléments indispensables au maintien et au développement de notre nationalité.

*
* *

A ce propos, il me semble que le moment est bien choisi pour exposer un désir qui n'a jamais été exprimé publiquement que je sache. Le 23 juin dernier, notre Société avait pour la première fois l'insigne honneur de voir assister à notre fête le représentant officiel de Sa Sainteté Léon XIII, le chef vénéré de l'Eglise. Son Excellence le délégué apostolique était présent à la messe en plein air, et le soir, au banquet de la salle Jacques-Cartier, il répondait à un toast, porté en son honneur, par un discours qui était un message de bénédiction et de sympathie venant du Père commun des fidèles. Pourquoi notre Société Nationale, parlant au nom du peuple canadien, ne demanderait-elle pas maintenant à l'Eglise notre mère de donner solennellement Saint-Jean-Baptiste pour patron à la nationalité canadienne-française, c'est-à-dire à tous ses enfants, en quelque lieu de la terre qu'ils soient fixés ? (1) Si je

(1) Nous avons déjà un ou plusieurs saints reconnus comme patrons du pays, nous n'avons pas encore de saint choisi comme patron de notre race, de notre nationalité.

ne me trompe pas, le Souverain Pontife Léon XIII a accordé une faveur semblable en proclamant, il y a quelques années, Saint Cyrille et Saint Méthode patrons de la race slave.

Notre Société nationale a donné bien des preuves de sa dévotion, de son respect pour le saint précurseur du Christ. Elle n'a épargné ni son temps, ni ses peines, pour lui faire toujours et partout honneur. Elle a toujours tenu à commencer les réjouissances du 24 juin par un acte de religion, par un hommage à son patron. Une pareille faveur serait accueillie par elle comme une insigne récompense de sa foi religieuse et de son zèle patriotique. Et rien ne serait plus propre à promouvoir et à cimenter l'union tant désirée de tous les groupes franco-canadiens.

* * *

L'Eglise, comme elle l'a toujours fait dans notre histoire, s'est donc identifiée avec nous dans la fondation et le développement de notre association nationale, parce que dans sa sagesse elle a jugé bon ce mouvement populaire et qu'elle a cru comme nous au bien qu'il pouvait produire en autant qu'il ne dégénérerait pas en un mouvement révolutionnaire et subversif de l'ordre et du respect dû à l'autorité constituée.

C'est la sagesse, la modération et la prudence avec lesquelles notre société nationale a réglé toutes ses actions, conduit et dirigé toutes ses démonstrations qui lui ont mérité cette attitude bienveillante de l'Eglise, de l'épiscopat et du clergé, et qui lui ont valu le compliment flatteur que lui décernait Son Honneur

le Maire de Québec au moment le plus solennel de la grande journée du 23 juin 1902 :

“ Vous dites dans votre adresse que la plupart des grandes célébrations organisées sous les auspices de votre Société sont devenues de véritables fêtes civiques : vous avez dit là l'exacte vérité. Mais cette pensée que votre modestie n'a pas dite tout entière, je vais la compléter. Vos célébrations nationales ont été de tout temps et de plus en plus des fêtes civiques, parce que votre Société, dès ses débuts, s'est emparée de l'esprit et du cœur de notre peuple et qu'elle a su mériter l'estime et le respect de tous ceux qui nous entourent, quelque soient leurs origines et leurs croyances religieuses.

“ Vos processions ont toujours été des manifestations éclatantes de votre amour de l'ordre et de la paix, et tout en préconisant les idées d'une individualité propre et distincte au milieu des autres éléments de notre population, vous n'avez jamais blessé les sentiments, ni les susceptibilités de personne. Vous en êtes arrivés à ce point de puissance et de force que la Saint-Jean-Baptiste est acceptée et fêtée librement partout, même dans les centres et les milieux les plus réfractaires à nos aspirations et à nos idées.

“ C'est un beau triomphe et vous avez le droit d'être fiers en voyant le succès avec lequel vous avez remué tant d'âmes, enthousiasmé tant de cœurs sur des points si distants de notre pays. ”

*
* *

Si nos manifestations nationales, ont été marquées au coin du respect de l'ordre établi, de la soumission aux autorités constituées, de déférence et d'égards aux éléments divers qui nous entourent, on peut dire aussi qu'elles ont toujours porté l'empreinte de la loyauté à la Couronne d'Angleterre dont nous sommes les sujets, à la constitution spéciale qui nous régit, et dont nous serons les chevaliers servants aussi longtemps qu'elle sera pour nous l'arche sainte de nos franchises populaires et le bouclier invulnérable de ces libertés par nous conquises au prix de tant de luttes et de tant de sacrifices. Il est inutile à ceux qui persistent à se

poser comme nos adversaires (quand il leur serait si facile d'être nos amis) de nous reprocher le rêve, voire même l'ambition de faire flotter de nouveau le drapeau de la France sur les rives du Saint-Laurent. Nous n'y songeons on aucune manière. Mais nous avons bien le droit de leur dire que, forts de l'ascendant que nous promettons dans l'avenir les profondes racines que nous avons poussées dans le sol canadien, nos constitutions robustes, parfaitement acclimatées par trois siècles d'endurance et de rudes labeurs, et cette prodigieuse fécondité de la race que garantissent nos mœurs restées pures, le respect de la foi conjugale, l'attachement au foyer, nous caressons l'espoir de fonder une grande nation, un peuple libre et fier, formé des meilleurs éléments choisis parmi ceux qui détiennent l'empire du monde, gardant chacun leur individualité propre, leurs traditions et leurs souvenirs, mais vivant en paix et travaillant tous ensemble pour faire fleurir sur ces plages la civilisation la plus avancée ; un Etat parfaitement organisé dans lequel chacun sera libre d'adorer Dieu à sa manière et de parler la langue de sa mère, la langue chérie de ses aïeux.

D'absorption ou d'assimilation, de fusion des races pour arriver à l'unité de langue, sous prétexte qu'elle est le seul moyen d'arriver à l'unité nationale, nous ne voulons à aucun prix. Enfants et héritiers des fondateurs et des pionniers de la Nouvelle-France, nous sommes nés catholiques et français, et catholiques et français nous resterons. C'est l'un des articles de notre *Credo* national que nous enseignons à nos enfants en même temps que le *Credo* de notre foi religieuse en l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Voilà en toute sincérité l'interprétation vraie que ceux qui nous entourent doivent donner à toutes les démonstrations qu'organise de temps à autre l'Association Saint-Jean-Baptiste.

* * *

De notre côté, nous devons nous pénétrer des enseignements qui ressortent pour nous de ces puissantes manifestations de notre vie nationale.

En cette année mémorable de nos fêtes jubilaires, au sortir de ce pèlerinage que nous avons tous accompli pour remonter aux origines de notre Société nationale, il convient de réaffirmer la pensée et les vœux de nos fondateurs. Or, cette pensée et ces vœux, ils se résument dans ces mots, qu'ils ont eux-mêmes écrits dans leur première constitution, pour définir le but qu'ils s'étaient proposé : " Unir entre eux les Canadiens . . . , les faire se fréquenter, se mieux connaître, et par là, s'entre-estimer de plus en plus Promouvoir par toutes les voies légales et légitimes leurs intérêts nationaux et engager tous ceux qui s'enrôlent sous notre bannière à pratiquer tout ce que la confraternité, la philanthropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie, " : l'union, c'est-à-dire l'oubli des divisions, des querelles intestines, des divergences d'opinions " pour n'avoir qu'un cœur et qu'une âme devant l'image adorée de la patrie." (1)

Voilà l'idée dominante qui doit planer sur toutes nos fêtes nationales. Et nous sommes fiers de dire que nos grandes démonstrations de 1874 (Montréal)

(1) Manifeste de 1880.

de 1880, de 1889, de 1892, de 1902 (Québec) nous ont offert ce consolant spectacle d'une entente cordiale et vraiment fraternelle des nôtres durant ces grands jours.

Mais, cette union, il ne suffit pas de l'établir entre individus. Il faut qu'elle s'étende à tous les groupes de nos nationaux disséminés partout. Il faut travailler à relier ensemble tous ces éléments épars, les organiser, leur donner un corps et les unir dans une fédération puissante, à l'instar de ces unions fraternelles qui ont pour but la protection de leurs membres et qui surgissent de toutes parts en Amérique.

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'il y a, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, trois millions d'hommes qui se réclament avec orgueil du sang français qui coule dans leurs veines.

Nous ne parlons pas des immigrants de France, qui arrivent chaque jour de notre ancienne mère-patrie. Ceux-là sont toujours les bienvenus. Mais il s'agit plus particulièrement ici des descendants des colons français du XVII^e et du XVIII^e siècles qui ont fait souche en Amérique.

Or, ces trois millions de français se composent de trois groupes distincts : les Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis forment le plus nombreux ; les Acadiens sont répandus un peu partout, mais surtout dans les provinces maritimes ; enfin, il y a le groupe français de la Louisiane, composé en majeure partie de Canadiens et d'Acadiens qui ont jusqu'ici échappé à notre influence, mais qu'il faudrait tenter de rallier un jour.

Pour nous, Canadiens-Français, notre organisation nationale est commencée et se développe à pas rapides sous la glorieuse bannière de Saint-Jean-Baptiste. Il en est de même des Canadiens des Etats-Unis.

Nos frères Acadiens se proclament comme nous catholiques et français, mais veulent conserver leur individualité propre, tout en étant prêts à s'unir avec nous pour toutes nos revendications patriotiques. Ils ont adopté comme fête nationale l'Assomption de la Sainte Vierge, le 15 août. Malgré le désir bien légitime que nous avons longtemps entretenu et que nous n'avons pas abandonné de les rallier avec nous sous la bannière de Saint-Jean-Baptiste, nous respectons leurs susceptibilités et leurs préférences. Comme l'a si bien dit un de leurs plus brillants orateurs (1). " Si quelque danger national nous menace jamais, si, pour quelque objet que ce soit, il est besoin d'une convention plénière, que Québec, la glorieuse cité de Champlain, ou Montréal, la " Ville-Marie ", appelle dans ses murs le ban et l'arrière-ban de la famille française en Amérique et nous y courrons tous, Canadiens et Acadiens du Canada et de la Louisiane, Français de France de toute l'Amérique du Nord, et pour le besoin de la cause française, il n'y aura pour nous tous qu'une seule fête nationale en Amérique ce jour-là."

Reste le groupe français de la Louisiane avec lequel nous n'avons pu jusqu'ici renouer des relations d'amitié fraternelle. Il est vrai que la distance qui nous sépare est immense. Mais aux temps primitifs de la domination française, la Nouvelle-Orléans n'était que la sœur

(1) L'hon. sénateur Poirier, à Waltham, 1902.

cadette de la cité de Champlain. Et malgré la distance, la lenteur et les difficultés des communications, c'est de la Nouvelle-France, c'est de Québec, que la Louisiane recevait le mot d'ordre et les commandements qui dirigeaient son administration. Au point de vue religieux, la Louisiane relevait de l'évêque de Québec et c'est lui qui envoyait les prêtres et les missionnaires chargés de pourvoir aux besoins spirituels des habitants de cette lointaine contrée. Aujourd'hui que la vapeur et l'électricité ont supprimé pour ainsi dire les distances entre les points les plus éloignés de la terre, il faudrait renouveler les tentatives de rapprochement déjà faites. Ce sera, nous l'espérons, l'œuvre de quelqu'un de ces visiteurs que le Canada français envoie de plus en plus vers ces plages ensoleillées, et ce sera un beau jour que celui où nous acclamerons dans nos fêtes la présence de nos frères et cousins louisianais.

Cette union générale tant désirée elle s'accomplira sûrement par la fédération de toutes nos sociétés canadiennes-françaises et acadiennes, qui reliera ensemble et mettra en communication régulière et constante tous les groupes des nôtres qui vivent sur le continent américain et ailleurs.

* * *

Comment s'établira cette fédération ? Sera-ce l'union de toutes les sociétés sur le terrain du sentiment national seulement ? Ou bien faudra-t-il y ajouter l'intérêt plus matériel mais tout puissant de la mutualité, de la bienfaisance et du secours mutuel ? Nous n'en savons rien. C'est le secret de l'avenir.

On sait à quel degré de puissance, de richesse, de formidable influence sont parvenues certaines sociétés maçonniques de bienfaisance américaines, comme les Chevaliers de Pythias, les Odd Fellows et d'autres qui comptent jusqu'à cinq cent mille sociétaires et plus. Quel rêve séduisant que celui d'une fédération franco-canadienne—non pas maçonnique,—mais ayant pour base la mutualité, la protection des nationaux et chiffrant ses opérations budgétaires dans les millions ! Encore faudrait-il l'établir sur des bases d'une solidité à toute épreuve, afin de mettre l'épargne populaire à l'abri de tout danger, et prévenir ainsi le désastre dans lequel ont sombré certaines institutions de ce genre et qui peut plonger la nation tout entière dans des perturbations économiques dont elle mettrait bien du temps à se relever.

Depuis plus de vingt ans, ce problème est à l'étude chez les Canadiens des États-Unis et l'on n'en a pas encore trouvé la solution absolue.

De ce côté-ci de la frontière, on a émis vers 1880 deux projets qui ont été soumis à la Convention de Québec, mais sans arriver à aucune conclusion pratique et efficace.

Il y avait le projet de M. J.-F.-X. Perreault et le projet de Mgr Lafèche.

Celui-ci avait le mérite de prendre pour base et pour point de départ une organisation puissante et toute faite : l'organisation paroissiale, chaque paroisse ou congrégation formant une section de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec un gouvernement central, et des subdivisions provinciales ou régionales siégeant en

congrès ou conventions à des époques déterminées, et reliées ensemble par un journal officiel, organe de la fédération.

Pour qui connaît notre histoire, il n'y a pas de doute que l'organisation paroissiale, surtout dans nos campagnes, a été l'un des facteurs les plus puissants dans la conservation et le développement de notre race en Canada. Et il faut à tout prix continuer de la préconiser comme le moyen le plus sûr de préserver notre individualité du danger de l'assimilation que l'on prêche à outrance dans certains quartiers très rapprochés de nous. On sait la force du lien qui, de tout temps et dans tous les pays, a rivé pour ainsi dire le paysan au domaine transmis par les ancêtres ou par lui acquis à la sueur de son front. Essayez donc d'arracher le laboureur au sillon auquel il confie la semence qui doit lui rapporter le pain et le vêtement pour sa famille et pour lui-même ? Cet attachement chez nous est encore plus vif parce que le cultivateur canadien a conquis son domaine sur la forêt et à force de travail et qu'il l'a le plus souvent tout défriché de ses mains.

Ajoutez à cela l'influence bien plus grande encore du sentiment religieux qui l'attache à son église ; à cette église qu'il a bâtie du fruit de son labeur et à laquelle il a quelque fois donné les proportions d'une cathédrale ; qu'il a embellie avec amour et avec orgueil et dont les assises profondément ancrées dans le sol sont l'image la plus saisissante de la puissance du lien qui l'unit lui-même à sa paroisse et à son beau pays. En effet, ne sont-ce pas ces autels qui ont reçu ses plus solennels serments ? A l'ombre de l'église, s'ouvre le cimetière où dorment tous ceux qu'il a aimés, où

lui-même a choisi le petit coin de terre bénite dans lequel "il entrera dans son repos" en attendant l'heure du grand réveil. Devant le portique sacré, s'étend la place affectée aux assemblées populaires, où se déroulent les phases de sa vie publique de citoyen. D'un côté, se dresse l'école qui dispense à tous les lumières et les bienfaits de l'instruction, et de l'autre, le presbytère, ce foyer d'où rayonnent l'influence et la persuasion du bon conseil, l'exemple du dévouement, de l'esprit de sacrifice, et le parfum de vertu que répand toute vie vraiment sacerdotale,

Ainsi envisagée, la paroisse catholique canadienne-française n'est-elle pas véritablement une forteresse avancée, une imprenable citadelle qui garde la foi, la langue, la nationalité ? Et pourquoi n'arborerions-nous pas, dans chacune d'elles, la bannière vraiment nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste ? Pourquoi n'en ferions-nous pas autant d'anneaux d'une chaîne infrangible qui s'appellerait "la ligue" ou "la fédération de toutes les associations franco-canadiennes" ? Dans toutes les paroisses déjà formées, on fonderait où l'on maintiendrait l'Association Saint-Jean-Baptiste, et le 24 juin serait partout observé comme une des fêtes paroissiales.

Quant aux établissements nouveaux, chaque groupe de défricheurs colons ou d'émigrants emporterait avec lui un drapeau soigneusement enveloppé, pour le dérouler au haut du clocher de la chapelle de la paroisse naissante.

Le prêtre, le missionnaire, deviendraient ainsi les propagateurs, les chefs et les soutiens de la Société

Saint-Jean-Baptiste, et le rêve patriotique de l'éloquent et saint évêque des Trois-Rivières serait réalisé.

* * *

En second lieu, nos démonstrations patriotiques doivent avoir pour but d'attiser sans cesse le feu sacré du sentiment national, de tenir en éveil, dans notre peuple, le culte du passé, le souvenir des grands jours de notre histoire, des nobles actions, des dévouements héroïques, la mémoire de nos grands hommes, tout ce qui peut nous attacher davantage à notre foi religieuse à nos origines, au sol natal, à la langue de nos aïeux.

Et pour cela, il nous faut perpétuer la tradition que nous ont transmise les fondateurs de notre Association nationale et les continuateurs de leur œuvre. Si nous voulons être dans les luttes de l'avenir ce que nos pères ont été dans celles du passé, il nous faut nous bien pénétrer de cette pensée que le temps n'est pas venu pour nous de nous reposer ; voulons-nous nous convaincre de la vérité de cet avancé ? Regardons autour de nous ce flot montant de l'émigration étrangère qui nous arrive de toutes les plages et qui se répand dans toutes les régions de notre pays. Prêtons l'oreille aux clameurs que poussent aux États-Unis, et parfois chez nous les fauteurs de l'assimilation, les apôtres de l'anglo-saxonisation, pour employer ce terme nouveau qui sonne comme une menace à nos oreilles françaises. Sans doute, il convient que nous fassions bon accueil à ces contingents qui s'en viennent grossir le chiffre des producteurs et des consommateurs, et en même temps la somme de travail nécessaire

pour l'exploitation de nos ressources et l'augmentation de notre richesse nationale. Mais songeons à conserver notre droit d'aînesse sur cette terre découverte, explorée et développée par nos ancêtres. Si nous allions nous endormir dans le rêve des succès obtenus, de nos conquêtes assurées, nous pourrions bien nous éveiller dans la réalité d'une déchéance fatale et irréparable. Pour éviter ce malheur, maintenons dans sa chaleur et dans son effervescence l'enthousiasme que notre Association Saint-Jean-Baptiste a développé dans notre peuple par le moyen de nos démonstrations nationales. Continuons à célébrer nos touchants anniversaires, à dresser, sur les places de nos villes, les statues de nos grands hommes, et sur les champs de bataille fameux dans nos annales, des monuments commémoratifs des glorieux faits d'armes qui les ont illustrés. Ce sont là autant de pages ouvertes dans lesquelles nos enfants et nous-mêmes nous viendrons apprendre les grandes leçons du patriotisme, du courage et du dévouement à la patrie canadienne.

S'il fallait un argument nouveau pour nous entraîner, nous en trouverions un et des plus forts dans le fait que d'année en année nos célébrations nationales ont été de plus en plus belles, imposantes, magnifiques, marquées d'un bon goût, d'une distinction de plus en plus accentués. Pour ne parler que de Québec, comparez notre admirable fête de 1880 avec les fêtes vraiment artistiques de juin dernier et dites-moi si, dans ces vingt ans, notre association n'a pas réellement fait de merveilleux progrès dans l'organisation, dans l'exécution du vaste programme qui s'est déroulé sous nos yeux pendant ces jours dignes de mémoire ?

Il ne faut pas oublier non plus que ces manifestations de notre vie nationale nous ont valu des témoignages flatteurs et précieux en même temps. Que l'on se rappelle seulement les expressions de sympathie, les encouragements officiels que nous ont prodigués les représentants de l'autorité souveraine : Sir Charles Bagot, lord Elgin, lord Dufferin, le marquis de Lorne, le comte d'Aberdeen, pour n'en citer que quelques-uns. Mais toutes ces marques d'estime et de considération pâlisent devant l'acte extraordinaire de bienveillance, je serais tenté de dire de reconnaissance officielle de notre nationalité canadienne-française, que Notre Bien Aimé Souverain nous a envoyé du lit de souffrance où le clouait la maladie dont tout l'Empire suivait les moindres phases dans la plus grande anxiété. Ce message si significatif venant directement de Sa Majesté le Roi, est un des plus grands hommages rendus à la Société Saint-Jean-Baptiste et à notre nationalité.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a été tellement impressionnée elle-même du succès des fêtes de juin qu'elle en a éprouvé comme un regain de jeunesse, un véritable renouveau. Plongeant son regard dans l'avenir, elle a fixé comme l'objectif prochain de ses efforts et de son zèle, un autre anniversaire, 1908. Cette année sera tout à la fois le troisième centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain et le deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval. La cité de Québec, ou pour mieux dire le Canada tout entier, se prépare à élever un monument digne de lui à ce grand évêque qui, alors, nous l'espérons, aura reçu

de l'Eglise la consécration de ses vertus et l'insigne honneur d'être placé sur ses autels.

Et c'est ainsi que cheminant d'une date mémorable à une autre époque également glorieuse, notre puissante association nationale continuera son œuvre de glorification de nos grands hommes, de vulgarisation de notre histoire et par là même de consolidation de notre unité comme peuple par l'union plus étroite de tous les éléments de notre nationalité.

* * *

Mais, je m'aperçois que je suis en train d'abuser de la patience de mes lecteurs et que je me suis laissé emporter par un désir peut-être excessif de parler d'un sujet toujours aimé, avec un enthousiasme que rien ne pourrait justifier, si ce n'est la puissance de souvenirs personnels que je ne puis me défendre de raconter ici pour terminer cette déjà trop longue introduction.

Pour moi la superbe démonstration du 23 juin dernier était presque une fête jubilaire ; c'était à peu de jours près le 48^e et le 47^e anniversaires de la translation solennelle, en 1854, des restes des Braves de 1760 et de leur déposition non moins solennelle, en 1855, sous la première pierre du monument érigé à leur mémoire sur le champ de bataille de Ste-Foye.

Or, ces ossements vénérés avaient été découverts pour ainsi dire sous mes yeux, sur un terrain doublement sacré pour moi, car c'est là que s'élevait la maison paternelle, celle où je suis né, où s'est écoulée mon enfance, à deux cents pas de l'emplacement du fameux moulin Dumont.

Si loin que remontent mes souvenirs, l'un des premiers et des plus vivants, c'est celui qui me remet en mémoire la découverte de ces précieux restes, les conversations entendues et dont les interlocuteurs, à part mes parents bien aimés, n'étaient rien moins que nos historiens Garneau, Ferland et ces vaillants et patriotiques officiers de la société Saint-Jean-Baptiste qui avaient nom Baillairgé et Robitaille. Il me semble les voir, réunis dans un petit salon, examinant les fragments d'os, les quelques débris ramassés avec soin, cherchant à reconstituer, l'histoire à la main les incidents du grand drame qui s'était déroulé sur ce coin de terre, le 28 septembre 1760.

On conçoit aisément que ces visites, ces entrevues formaient le sujet des conversations familiales au coin du feu, et que ces récits ne pouvaient manquer de frapper l'imagination d'un enfant de quatre à cinq ans. Ajoutez à cela la coutume assez répandue alors de la lecture du soir en famille, et le sentiment vraiment patriotique qui faisait choisir souvent des ouvrages essentiellement canadiens. (1)

Puis vinrent l'inhumation temporaire (qui dura un an) des ossements des " Braves ", à l'ombre et sous la protection de notre foyer, dans un angle de notre jardin, que nous gardions constamment garni de fleurs où ma mère nous menait souvent faire nos prières, ce coin de terre ayant reçu les bénédictions que l'Eglise répand sur les sépultures chrétiennes ; et la pose de la

(1) C'est ainsi que j'ai entendu lire pour la première fois les pages émouvantes de notre historien Garneau, et quelques années plus tard, les volumineuses relations des Jésuites dont l'apparition avait fait sensation à Québec et dans tout le pays.

première pierre du monument, le 18 juillet 1855, offrant, comme dans la première fête, le spectacle inusité de la maison paternelle transformée en quartier général de la Société Saint-Jean-Baptiste, envahie par la foule immense, avec la musique entraînant des fanfares, l'éclat des riches costumes officiels, les brillants uniformes militaires anglais contrastant avec la tenue sévère et martiale des héros du jour : les officiers et les marins de *La Capricieuse*. Je me rappelle tous ces détails, et il me semble que c'était hier. Je revois l'estrade élevée en face de notre maison et sur laquelle, à un moment donné, apparut un homme que je n'avais jamais vu, mais dont les traits restèrent gravés dans ma mémoire : c'était l'orateur du jour, l'honorable P.-J.-O. Chauveau. (1)

Après son éloquent discours, éclatèrent les acclamations populaires suivies du crépitement du feu de joie des carabiniers anglais et des détonations puissantes des batteries de canon, servies pour la première fois, depuis 1760, par des artilleurs canadiens-français improvisés, dressés pour la circonstance par un vétéran de la Garde impériale du grand Napoléon.

Et lorsque la foule, exaltée par la splendeur de ces manifestations, reprit gaiement le chemin de la cité, tout rentra dans le calme et le repos.

Mais ces soirs-là, l'enfant émerveillé par ces incomparables spectacles resta longtemps songeur. Et les

(1) Lorsque j'eus plus tard l'honneur de le connaître, il s'amusa beaucoup en m'entendant dire que son auditeur de cinq ans avait trouvé qu'il parlait bien longtemps, mais que ç'avait dû être bien beau puisque tout le monde l'avait écouté avec autant d'attention que si c'eût été un beau sermon prononcé dans l'église, avec en plus les applaudissements.

yeux fixés sur l'immense panorama qu'il contemplait des fenêtres de sa chambre, il cherchait à ressaisir quelque chose des grands spectacles, des harmonies puissantes et des voix inspirées qui avaient fait passer si vite les heures si bien remplies de ces journées. La nuit, son sommeil se ressentit des commotions qui avaient frappé sa jeune imagination. Et, dans ses rêves, au lieu des images douces et riantes qui planaient d'ordinaire sur son petit lit garni de rideaux blancs, il ne revit plus que héros et martyrs, guerres et batailles, dans lesquelles les vaincus de la veille devenaient les vainqueurs du lendemain. Voilà pourquoi il devint dès ce moment un des plus fervents adeptes de notre grande association nationale, un membre à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Et ceci vous explique comment plus tard il ne put refuser d'en devenir l'annaliste et l'historien.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

1889-1902.

PREMIÈRE PARTIE.

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE

CHAPITRE I

PRÉSIDENTENCE DE M. AMÉDÉE ROBITAILLE. — JUIN A SEPTEMBRE 1889

Officiers généraux. — 1888-1889.

Président-général.....	M. Amédée Robitaille.
Président-adjoint.....	M. Jules Tessier.
Secrétaire-archiviste.....	M. Jos. Beauchamp.
Assistant do	M. P.-E.-E. Bélanger.
Trésorier.....	M. J.-B. Drouyn.
Assistant-trésorier.....	M. J.-B. Cantin.
Commissaire-ordonnateur	M. J.-H.-E. Plamondon.
Assistant- do	M. Alfred Dugal.

BILAN DE L'ANNÉE 1888-1889.

Inauguration du monument Cartier-Brébeuf. — Le 22 juin. — Salut à la Basilique. — Sermon de M. l'abbé L.-A. Paquet. — Feux de la St-Jean, au pied de la citadelle. — Le 24 juin. — Messe en plein air au fort Jacques-Cartier. — Discours de l'hon. P.-J.-O. Chauveau. — Procession. — Banquet à la salle Jacques-Cartier.

Cartes vendues.....	14.94
Dépenses.....	\$ 2168.25
Surplus.....	29.84

Au lendemain des fêtes mémorables de l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, la Société St-Jean-Baptiste de Québec replia ses drapeaux et ses bannières et rentra modes-

tement dans l'ombre, pour établir le bilan de ses opérations de l'année et se préparer pour la prochaine démonstration nationale.

Les deux derniers mois de la présidence de M. Amédée Robitaille furent employés à régler toutes les réclamations et les dettes contractées pour la fête du 24 juin 1889.

Malheureusement, ainsi que cela est arrivé trop souvent, le résultat financier se soldait par un déficit de plusieurs centaines de piastres, et l'on se mit à l'œuvre pour le combler par les moyens ordinaires : soirées, excursions, etc.

Le comité général de régie, siégeant le 5 juillet 1889, adopta à l'unanimité les résolutions suivantes :

“ Que le comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste prie M. H.-J.-J.-B. Chouinard de vouloir bien entreprendre, sous les auspices de notre Société, la publication d'un compte-rendu officiel de l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, le 24 juin 1889, et d'un résumé des œuvres de notre Société depuis juin 1880, accompagnés de documents ;

“ Que notre Société assure à M. Chouinard tout son appui et s'engage à répandre le plus possible cette publication, qui sera et demeurera la propriété de M. Chouinard.

“ Qu'un comité, composé de M. le président-général, de M. le président-adjoint et de M. Chouinard, soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour assurer la publication de ce recueil. (1) ”

Le 10 juillet suivant, le comité recevait la lettre qui suit ; c'est un précieux témoignage rendu au succès des fêtes du 24 juin 1889 :

(1) Cet ouvrage, second volume de nos Annales, a été fait et publié en 1880, à l'établissement de Belleau & Cie, à Québec, et forme un volume in-8 de 552 pages, dont il reste encore un certain nombre d'exemplaires disponibles entre les mains de l'auteur, à Québec.

Le premier volume de nos Annales a été publié par M. Chouinard, en 1881, à l'imprimerie A. Côté, et forme un volume in-8 de 631 pages ; mais l'édition en est depuis longtemps épuisée.

“ Québec, 2 juillet 1889.

“ Monsieur le Président,

“ Je viens vous prier, ainsi que Messieurs les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, d'accepter mes plus vifs remerciements pour les attentions si courtoises, si gracieuses, dont je n'ai cessé d'être l'objet pendant les magnifiques jours de fêtes que nous venons de traverser.

“ Je ne saurais vous dire, M. le Président, combien j'ai été touché et ému de ces marques de sympathie si sincères qui s'adressent moins à mon humble personne qu'à mon pays.

“ Encore une fois, merci, et veuillez agréer, M. le Président, avec l'expression de mes meilleurs sentiments, l'assurance de mon entier dévouement.

“ Cte de LOUVIÈRES,

“ *Gérant du Consulat général.*

“ A M. A. Robitaille, Prés. Soc. St-J.-Bte de Québec.”

Le même jour (10 juillet), le comité recevait l'invitation suivante, qui parle par elle-même :

“ Société Française de Bienfaisance de Québec,

“ 10 juillet 1889.

“ Monsieur,

“ La Colonie Française de Québec me charge de vous inviter en son nom au grand banquet qu'elle donne à la seigneurie de Beauport, pour célébrer le 14 juillet, fête nationale de la République française.

“ Une voiture sera mise à votre disposition pour vous conduire au lieu de la réunion.

“ Je demeure,

“ Monsieur le Président,

“ Votre très dévoué,

“ P. COUSIN,

“ *Secrétaire.*

“ Par ordre du comité,

“ A M. le Président de la Société

“ Saint-Jean-Baptiste de Québec.”

Cette invitation ne pouvait manquer d'être acceptée, et elle le fut à l'unanimité, notre Société étant heureuse de marquer ainsi son amitié toute particulière pour la Société Française de Bienfaisance, qui représente au milieu de nous la mère-patrie bien-aimée et qui, depuis sa fondation, n'a cessé de nous faire honneur en célébrant joyeusement avec nous, chaque année, notre fête nationale, la St-Jean-Baptiste.

Le 28 août, M. le président Robitaille faisait rapport au comité de régie qu'il s'était rendu à la fête du 14 juillet, et que pour résumer en deux mots l'accueil chaleureux qu'on lui avait fait, il lui suffisait de dire que, pendant toute la fête, il avait été placé à la droite du président de la Société Française et comblé de marques d'attention.

Le rapport annuel, présenté le 2 septembre 1889, après avoir consigné la fête admirable du 24 juin, au Fort Cartier, fait mention spéciale du dépôt fait solennellement, le 23 juin, dans le trésor de la Basilique de Québec, de la relique notable de saint Jean-Baptiste, donnée à notre Société par son chapelain d'alors, M. l'abbé A.-A. Blais, maintenant évêque de Rimouski.

A cette même séance, M. Amédée Robitaille nous faisait ses adieux comme président-général, après avoir apporté pendant plusieurs années, à notre œuvrè, le concours précieux de son zèle, de son éloquence et de son talent remarquable d'organisation, et la Société lui en témoignait sa reconnaissance par la résolution suivante, adoptée unanimement et au milieu du plus vif enthousiasme :

Résolu :—Que cette assemblée générale offre ses plus sincères remerciements à tous les officiers sortant de charge, et d'une manière toute particulière, à M. le président, M. Amédée Robitaille, dont le talent et l'activité ont assuré le succès éclatant de la fête du 24 juin dernier, ajoutant ainsi une page glorieuse à nos annales et continuant la tradition des grandes fêtes de 1854, 1855, 1863 et 1880.

CHAPITRE II

PRÉSIDENTICE DE M. JULES TESSIER, M. P. P.—SEPTEMBRE 1889-1891.

	1889-1890.	1890-1891.
Président-général.....	M. Jules Tessier, M. P. P.	M. Jules Tessier, M. P. P.
Président-adjoint.....	M. J.-B. Caouette.....	M. J.-B. Caouette.
Secrét.-archiviste.....	M. Jos. Beauchamp.....	M. Jos. Beauchamp.
Assistant- do.....	M. P.-E.-E. Bélanger, N. P.	M. G.-A. Paradis, N. P.
Trésorier.....	M. J.-B. Drouyn.....	M. J.-B. Drouyn.....
Assistant-trésorier.....	M. Jos. Cantin.....	M. J.-S. Langlais.....
Commis.-ordonnateur.....	M. J.-Emile Caron.....	M. J.-Emile Caron.....
Assistant- do.....	M. Ph. Gingras.....	M. Ph. Gingras.....

BILAN DE L'ANNÉE 1889-1890, 1890-1891

Fête célébrée à l'église..	St-Sauveur, juin 1890....	St-Roch, juin 1891.
Sermon.....	R. P. Laporte, O. M. I....	L'abbé L.-P. Delisle.....
Procession.....		
Cartes vendues.....	528.....	746
Dépenses.....	\$1,335.46.....	\$905.65
Déficit.....	179.32.....	194.27

Le 2 septembre 1889, M. Jules Tessier, fils lui aussi d'un de nos membres fondateurs, était élu président-général, charge qu'il devait occuper deux ans, jusqu'au 7 septembre 1891.

*
* * *

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis la célébration, à Québec, du 14 juillet, fête nationale de la France, que déjà la Société Française de Bienfaisance était appelée à se réunir, en octobre 1889, sur la tombe de son digne président, le Dr Pourtier, et la Société St-Jean-Baptiste s'empessa de s'associer à ce deuil de la colonie française de notre cité, par les résolutions suivantes :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec regret la mort du Dr Michel-Frédéric Pourtier, président de la Société Française de Bienfaisance de cette ville, qui, par l'intérêt qu'il a toujours porté à notre Société, par ses belles qualités du cœur et de l'esprit, a su conquérir l'estime et le respect de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître ;

“ Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du regretté défunt, à la Société Française de cette ville, et publiée dans les journaux ;

“ Que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste assistent aux funérailles du docteur Pourtier, et que le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste y soit officiellement représenté, en témoignage de condoléance et de sympathie pour la Société de Bienfaisance Française de Québec, dont il était le président et l'un des fondateurs les plus respectés. ”

A la séance du comité de régie, tenue le 20 janvier 1896, les résolutions suivantes sont adoptées :

“ Résolu :—Que le Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec peine le décès de M. Jean-Baptiste Dutil, l'un des membres du comité de régie ;

“ Que dans la personne de M. Dutil, la Société perd l'un de ses plus anciens membres et l'un des plus dévoués ;

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec soit représentée aux funérailles du regretté M. Dutil, par son comité de régie ;

Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du regretté défunt et à la presse. ”

* * *

Au mois de janvier 1890, notre Société éprouva un sentiment d'orgueil et de fierté bien légitimes en apprenant que son chapelain venait d'être élevé à la dignité épiscopale comme coadjuteur de l'évêque de Rimouski.

Mgr Blais n'avait cessé de nous combler de ses attentions et des marques de son zèle et de son affection, depuis plus de douze ans. C'était pour nous un insigne honneur de le

voir monter sur le trône épiscopal, et la Société en témoigna sa joie par la résolution suivante :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec grand plaisir que M. l'abbé Blais, chapelain de notre Société, a été élevé à la dignité d'évêque coadjuteur pour le diocèse de Rimouski ;

“ Qu'un comité composé du président, du vice-président, du secrétaire et de MM. S. LeSage, le juge Chauveau, MM. J.-I. Lavery, J.-P. Rhéaume, Alph. Pouliot, Oct. Lemieux, Ph. Gagnon et J.-B. Drouyn, soit chargé de préparer une adresse de félicitations, et de faire souscrire dans les trois sections de la Société une somme suffisante pour présenter un souvenir à Monseigneur Blais, à l'occasion de son élévation à la dignité épiscopale, et que le dit comité veuille bien s'entendre avec Mgr Marois au sujet de la présentation de l'adresse à Mgr Blais, et de préparer la démonstration nécessaire. ”

Le sacre de Mgr Blais, coadjuteur de Rimouski, ayant été fixé au 18 mai 1890, à la Basilique, le comité de régie adopta, le 28 avril et le 12 mai, les résolutions suivantes :

(28 avril.)—“ Qu'un comité spécial, composé de M. le président, du vice-président, des vice-présidents de sections, du secrétaire, du moteur et du secondeur (MM. Amédée Robitaille et Ths Potvin), soit formé pour l'organisation de la fête de la présentation de l'adresse à Mgr Blais. ”

(12 mai.)—“ Le président annonce au comité que l'adresse que la Société doit présenter à Mgr Blais est maintenant terminée, et qu'elle sera présentée dimanche soir, à l'archevêché, à huit heures, et invite tous les membres à y assister.

“ Il est résolu :—“ Que le secrétaire mettra dans les journaux un avis invitant les souscripteurs ainsi que les membres de la Société, d'assister à la présentation d'adresse, et que des invitations soient envoyées aux souscripteurs. ”

Cette adresse fut effectivement présentée à Mgr Blais, dimanche, le 18 mai 1890, à huit heures, dans les salons de l'archevêché.

Nous croyons devoir la reproduire ici comme un monument de la reconnaissance de notre Société envers un prélat éminent, qui s'était acquis des droits à notre gratitude et à notre bon souvenir :

“ A Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais, évêque de Germanicopolis, coadjuteur, avec succession future de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski.

“ Monseigneur,

“ Votre élévation à la haute dignité d'évêque de Germanicopolis, coadjuteur, avec succession future, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, est une source de grande joie pour tous les catholiques du Canada, et en particulier pour ceux de l'archidiocèse de Québec. Mais la vieille cité de Champlain, cette pépinière d'évêques, a plus sujet encore de se réjouir, elle qui vous compte depuis longtemps comme un des plus illustres membres de son clergé.

“ D'autres ont dit les succès du brillant écolier de Ste-Anne, qui vous réclame comme le premier de ses élèves promu à la dignité épiscopale, du séminariste modèle, du jeune prêtre zélé, consacrant les prémices de sa vie sacerdotale dans les humbles fonctions de vicaire, puis se dévouant à l'éducation de la jeunesse ; du savant théologien, bibliothécaire de l'Université Laval, jusqu'au jour où la soif de la science le pousse irrésistiblement vers Rome, fontaine intarissable où, depuis des siècles, toutes les âmes d'élite sont allées tremper leurs lèvres altérées de savoir pour les fortifier et se préparer au soutien et à la défense de l'Eglise dans les combats de la vérité contre l'erreur.

“ Pour nous, Monseigneur, notre tâche est plus modeste.

“ Nous sommes la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; nous venons saluer notre illustre et dévoué chapelain. Et nos regrets de vous perdre se mêlent à nos félicitations pour le grand honneur qui vous est conféré.

“ Vous n’avez cessé d’être pour nous le protecteur vaillant, le conseiller sûr, éclairé, l’ami enthousiaste et dévoué, comprenant parfaitement la mission de notre Société. Mais de tous les bienfaits dont nous vous sommes redevables, il en est un dont notre cœur garde plus vivement le souvenir.

“ L’Eglise n’a jamais défendu, mais, au contraire, a toujours hautement préconisé l’amour sacré de la patrie.

Colomba, exilé volontaire, promenant sa tristesse sur un rivage étranger, regardait à travers les brumes de l’Océan, les yeux tournés vers les côtes de son île natale, qu’il s’était condamné lui-même à ne plus jamais revoir. Et dans sa douleur, il demandait à la brise et aux vagues de la mer si elles n’avaient pas effleuré le sol béni de sa patrie, et aux oiseaux, qui volaient au-dessus de sa tête, s’ils n’avaient pas respiré l’air de son Irlande bien-aimée.

“ Quelle page sublime dans l’histoire que celle où Augustin, l’illustre pénitent, l’immortel docteur de l’Eglise, parvenu au terme de sa carrière terrestre, nous apparaît, couché sur un lit de souffrance—au milieu de sa ville épiscopale d’Hippone, assiégée par les barbares et où sonne déjà le glas funèbre du puissant empire romain—pleurant sur les malheurs de sa patrie, tandis que, réunis autour de sa couche funèbre, les évêques, les prêtres et les religieux de l’Eglise d’Afrique recueillent de ses lèvres mourantes des paroles admirables où, dit son historien, “ il les engageait à ne pas abandonner leurs peuples, à leur donner l’exemple de la résignation et “ de la patience, à souffrir et à mourir avec eux et pour eux.”

“ A treize siècles de distance, les annales de la Nouvelle-France nous montrent Monseigneur de Pontbriand, mourant à Montréal, le 6 juin 1760, épuisé par ses travaux apostoliques, miné par le chagrin de voir sa ville épiscopale aux mains des ennemis de sa patrie, mais surtout le cœur brisé par les désastres qui venaient d’engloutir à jamais la fortune et le drapeau de la France en Amérique.

“ Quelle est la chaumière canadienne qui ne garde à la place d'honneur, les traits imposants de Plessis, qui fut à la fois grand évêque, et, dans les conseils, le défenseur de nos droits menacés ?

“ De nos jours, il semble que les grands citoyens ont eu le privilège de transmettre à leur lignée ce patriotisme ardent qui les consuma toute leur vie.

“ Il ne sied pas de faire l'éloge des vivants ; mais des noms surgissent sur nos lèvres, qui rappellent Panet, le premier champion de notre langue dans la première de nos assemblées délibérantes ; et Taschereau, le courageux défenseur de nos libertés parlementaires, qui, au prix de sa liberté personnelle, nous conquit la liberté de la parole publique ; et cet autre nom, synonyme de vaillance et de loyauté, si noblement porté aujourd'hui par le vaillant et loyal archevêque Taché, qui, avec tant de force et d'éloquence, défend, à l'heure qu'il est, dans les immenses territoires du Nord-Ouest, la cause des écoles françaises si chère à nos cœurs, nous dirons plus : la cause de notre race, dans les terres lointaines, découvertes par son ancêtre, explorées et colonisées par nos aïeux.

“ Quel est le maître d'école qui ne prononce avec respect et reconnaissance les noms du savant évêque de Chicoutimi et du vénérable évêque de Rimouski, inscrits en lettres d'or dans les fastes de notre éducation nationale, cet élément indispensable à la conservation et au développement de notre race en Amérique ?

“ Vous, Monseigneur, absorbé dans les hautes études dont Rome devait vous décerner les honneurs suprêmes, sous ce ciel enchanteur de l'Italie, au milieu des merveilles d'une cité qui seule a, dans l'univers, le privilège d'avoir réuni dans son sein les reliques et les trésors de tous les temps, de toutes les races et de tous les pays, votre œil d'artiste et votre haute intelligence vous faisaient goûter des jouissances incomparables. Mais votre pensée n'en errait pas moins souvent du côté de la patrie canadienne. Et, un jour, voulant

sans doute imiter l'exemple des pèlerins d'autrefois, qui venaient à Rome de tous les points de la chrétienté pour obtenir des reliques des saints Apôtres et Martyrs afin d'en enrichir les sanctuaires de leur patrie, vous avez obtenu pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec la faveur d'une relique insigne de son patron.

“ De ce jour, Monseigneur, notre Société a contracté vis-à-vis de vous une dette de reconnaissance qu'elle ne pourra oublier ; car votre don précieux est là, déposé dans le trésor de la Basilique, à la suite de cette fête imposante du 23 juin 1889, où tout était si grand : la sainteté du lieu, la splendeur de l'illumination, la richesse des décors aux couleurs de France, les flots d'harmonie, les accents oratoires s'unissant à la majesté des souvenirs, dans ce vieux temple de Notre-Dame où l'élite de la nation était agenouillée !

“ Vous étiez avec nous en 1880, en 1889, dans ces superbes manifestations religieuses à ciel ouvert, dans l'organisation desquelles vous aviez noblement fait votre part de travail.

“ Désormais, votre nom est inséparablement uni à celui de notre Société.

“ Ce modeste couvent, où votre talent et votre zèle avaient su se créer un vaste champ d'action, vous allez le quitter. Répondant à la voix qui vous appelle, vous allez soutenir les forces défaillantes d'un vénérable évêque qui fait appel à la maturité de votre talent et à la plénitude de votre vie, pour l'aider à porter le lourd fardeau de l'épiscopat.

“ C'est ainsi que, dans les annales de la primitive Eglise, on lit qu'un saint évêque, parvenu aux limites extrêmes de la vieillesse, fit un appel touchant à un jeune disciple éloigné de lui, pour le supplier de venir à son secours et partager avec lui le soin du troupeau que Dieu lui avait confié.

“ Au milieu de ce vaste diocèse de Rimouski, Monseigneur, vous allez recommencer votre sainte et laborieuse carrière : dans le ministère paroissial, dans le soin et l'éducation de la jeunesse ; dans la formation des élèves du sanctuaire ; dans

le développement à tous les degrés de l'éducation et de l'enseignement ; dans la fondation et l'administration des établissements de bienfaisance et de charité ; dans le concours actif à toutes les œuvres nécessaires ou utiles au bonheur temporel de vos ouailles, partageant avec elles leurs joies et leurs tristesses ; et vous continuerez ainsi les traditions généreuses de cet épiscopat canadien auquel nous sommes si fermement attachés et dont nous sommes justement fiers, parce que jamais il n'a failli ni à la foi catholique, ni à l'honneur national.

“ Recevez, Monseigneur, encore une fois, nos félicitations et nos vœux. La Société St-Jean-Baptiste n'oubliera jamais votre passage si bien marqué dans l'œuvre qu'elle accomplit. Bénissez-la : vous la connaissez si bien, et vous l'avez si bien comprise. En retour, elle vous promet de rester toujours catholique et française. ”

Mgr Blais répondit avec une vive émotion aux sentiments d'admiration, de reconnaissance et de sympathie la plus respectueuse que la Société lui exprimait par la voix de ses officiers.

* * *

Le dix-huit juin 1890, la Société enregistre le décès de M. N. Aubin, ancien rédacteur du *Fantastique* et l'un des principaux fondateurs de notre association nationale, qui lui doit sa première constitution et ses premiers règlements.

M. Rhéaume, qui fut son contemporain et son collaborateur, propose, secondé par M. R.-P. Boisseau, et il est résolu :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec un profond regret la mort de M. N. Aubin, qui fut l'un de ses principaux fondateurs et à qui la Société est redevable de son code de règlements ;

“ Que la présente résolution soit publiée dans les journaux français de cette ville, et que copie soit transmise à la famille du regretté défunt. ”

Le 28 avril 1890, il est résolu :

“ Qu’une excursion au lac St-Joseph et à St-Raymond, par le chemin de fer du Lac St-Jean, soit organisée pour le 24 juin, dans l’après-midi, et qu’un comité soit nommé pour s’occuper de cette excursion.”

Cette excursion eut lieu au temps dit et rapporta un bénéfice net de \$207.00.

* * *

MORT DE L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU.

Au mois d’avril 1890, un grand deuil vint frapper la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. L’honorable P.-J.-O. Chauveau venait de mourir dans sa ville natale qu’il avait tant aimée et dont il était une des gloires. Voici au long les délibérations de la séance du comité de régie convoquée spécialement pour cette fin et tenue le 10 avril 1890 :

“ M. le président a ouvert la séance en disant que la Société avait un bien triste devoir à remplir, celui d’enregistrer la mort de l’honorable Pierre-J.-O. Chauveau. Il retraça en peu de mots la carrière de cet homme distingué que Québec s’honore de compter parmi ses fils les plus marquants. Ancien président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, il en a toujours été l’ami le plus fidèle, et ses discours resteront comme des pages à jamais mémorables dans l’histoire de notre Société.

“ Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, M. P., a ensuite pris la parole :

“ En la personne de l’honorable M. Chauveau, nous perdons un des plus illustres représentants du nom canadien-français. Le pays tout entier porte le deuil de celui qui fut éminent dans la vie publique par les charges d’honneur qu’il a occupées successivement, éminent dans la littérature où son talent fécond a abordé avec bonheur tous les genres : la poésie, l’éloquence, la polémique, le journalisme et la correspondance littéraire.

“ Mais c’est surtout dans notre Société St-Jean-Baptiste de Québec que nous ressentons plus vivement sa perte, car il lui a consacré son talent pour la parole publique dans toutes les circonstances les plus solennelles.

“ Et l’empressement avec lequel il répondait à notre appel était un honneur insigne pour nous, car il apportait un concours précieux et des chefs-d’œuvre oratoires dont l’éclat a rejailli sur notre Société.

“ Aussi pouvons-nous dire avec raison que la Société St-Jean-Baptiste de Québec perd en lui le plus illustre de ses interprètes.

“ Et c’est avec un chagrin profond et un vif sentiment du vide qu’il laisse dans nos rangs, que nous apportons ce soir sur sa tombe à peine fermée l’hommage unanime de nos regrets. ”

M. Amédée Robitaille s’exprima à peu près dans les mêmes termes.

“ Il a été ensuite résolu :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec enregistre avec une profonde douleur la mort de l’honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, l’une des gloires de notre nationalité ; ”

“ Que dans la personne de l’honorable monsieur Chauveau, notre Société perd le plus illustre de ses interprètes, le véritable créateur du genre de l’éloquence patriotique dans nos fêtes canadiennes-françaises, l’orateur inspiré qui, après avoir consacré à notre Société les prémisses de son éloquence, dès sa jeunesse, en 1855, dans les pages immortelles de son discours au monument des braves, après avoir donné son concours précieux comme président-général de notre grande convention de Québec, en juin 1880, nous est revenu, ami fidèle, le 24 juin 1889, c’est-à-dire 35 ans après ses brillants débuts parmi nous, nous donner un nouveau témoignage de son amitié et de son dévouement dans cet autre discours non

moins éloquent, mais attristé, et que l'on est tenté de prendre pour un solennel et triste adieu, dans lequel il a fait revivre dans nos coeurs la mémoire de Jacques Cartier ;

“ Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du regretté défunt ;

“ M. J.-P. Rhéaume n'ayant pu être présent pour cause de maladie, a écrit une lettre d'excuses et en même temps de regret de ne pouvoir assister à cette séance, manifestant le désir d'être un des moteurs des résolutions qui seraient présentées à la mémoire de l'honorable Chauveau ;

“ Le comité décida de joindre son nom ainsi que celui de M. J.-E. Caron, aux résolutions.

“ Il est résolu :

“ Que le trésorier soit autorisé à payer à MM. Pruneau & Kirouac, le prix d'achat d'un souvenir qui a été déposé sur la tombe de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.”

Le 19 mai 1890, il est résolu :

“ Que vu que la section St-Jean cède de nouveau, cette année, son tour pour la célébration de la partie religieuse de la fête nationale du 24 juin prochain, c'est avec l'entente que la dite fête religieuse sera célébrée dans l'église Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin suivant, à la complétion des travaux de l'intérieur de la dite église.”

* * *

Monseigneur Blais étant devenu évêque coadjuteur de Rimouski, cessait d'être notre chapelain, et des démarches furent faites immédiatement auprès des autorités religieuses pour lui faire nommer un successeur.

Le 5 septembre 1890, M. Jules Tessier, président-général de notre Société, écrit à Mgr C.-O. Gagnon, Camérier Secret de Sa Sainteté, la lettre suivante :

“ Québec, 5 septembre 1890.

“ Monseigneur C.-O. Gagnon,
“ *Camérier Secret de Sa Sainteté Léon XIII,*
“ Québec.

“ Monseigneur,

“ Je viens de recevoir une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, m’annonçant que vous avez accepté bien volontiers le titre de chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Permettez-moi de vous remercier au nom de la Société qui sera très honorée d’avoir en vous un digne successeur de Sa Grandeur Monseigneur Blais, qui possédait à un très haut degré l’estime de tous les membres de notre Société.

“ Veuillez agréer, Monseigneur, l’assurance de mon respectueux dévouement et tous mes meilleurs souhaits.

“ (Signé) JULES TESSIER,

“*Président de la Soc. St-Jean-Baptiste de Québec.*”

* * *

VISITE DU COMTE DE PARIS ET DU DUC D'ORLEANS.

Dans la même séance, le comité de régie était informé officieusement de la visite prochaine au Canada de Son Altesse Royale le comte de Paris, chef de la maison royale de France, accompagné de son fils aîné, le duc d’Orléans.

Le comité de régie s’empressa d’accueillir avec faveur et sans hésitation, l’invitation qui lui était faite de prendre part à la réception cordiale et hospitalière que les citoyens de Québec se préparaient à lui offrir.

Voici ce que je trouve consigné dans le procès-verbal :

“ M. Chauveau expose en peu de mots le programme de la réception. Il y aura d’abord présentation d’adresse au nom des citoyens à la gare ; ensuite, présentation d’adresse au Saint-Louis, par les zouaves pontificaux, et dîner au club de la Garnison. Voilà pour la journée de lundi.

“ Il annonce en même temps que le comité des citoyens a mis sept voitures à la disposition du comité de régie, pour le mardi après-midi, pour faire visiter les principaux monuments.

“ Le mardi avant-midi, le comte de Paris rendra visite au Cardinal et visitera l'Université Laval. Après un lunch qui lui sera donné, la Société St-Jean-Baptiste entrera en scène et conduira le comte de Paris, le duc d'Orléans et leurs compagnons de voyage, au monastère des dames Ursulines, où se trouve le crâne de Montcalm. De là, on visitera les édifices du Parlement, les plaines d'Abraham, le monument de Wolfe, près de la prison, le monument des braves, sur le chemin de Ste-Foye, le monument Cartier-Brébeuf, et l'on poussera une pointe jusqu'aux chutes Montmorency.

“ Au retour, on se rendra sur la terrasse, à l'endroit où sera élevé le monument de Champlain. Le soir, les citoyens donneront un banquet au Saint-Louis.

“ Le lendemain matin, mercredi, le comte et sa suite visiteront les fortifications et la citadelle.

“ Il est ensuite proposé par M. Amédée Robitaille, secondé par M. J.-F. Peachy, qu'un comité composé de M. le président, du président-adjoint et de l'honorable juge Chauveau, soit nommé pour voir à ce que les visites aux différents monuments se fassent suivant ce programme.—Adopté.” (1)

* * *

ŒUVRE DU MONUMENT CHAMPLAIN

Le 27 août 1890 fera époque dans les annales de notre Société, car c'est ce jour-là que M. J.-B. Caouette, alors président-adjoint, émit devant elle, sous forme d'avis de motion, un projet sérieux qui devait avoir pour résultat l'érection, à la mémoire de Samuel de Champlain, fondateur de Québec,

(1) J'ai cru devoir consacrer un chapitre entier à la visite du comte de Paris. On le trouvera plus loin, dans cet ouvrage.

du superbe monument qui fait notre orgueil en même temps qu'il est l'admiration des étrangers.

Voici d'abord l'avis de motion :

“ A une réunion du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tenue le 27 août 1890, M. J.-B. Caouette donne avis qu'il proposera à la prochaine réunion du comité général la motion suivante :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, voulant continuer l'œuvre qu'elle a entreprise en 1855. de rappeler par des monuments la mémoire des Canadiens-Français qui se sont distingués par leurs talents, leurs vertus et leur patriotisme, décide d'ériger un monument ou une statue sur une de nos places publiques, à l'illustre fondateur de cette ville, Samuel de Champlain ; mais comme les moyens de cette Société sont très restreints, elle prie Son Honneur le Maire et Messieurs les membres du Conseil de Ville de Québec, de vouloir bien voter une partie de la somme ou plutôt toute la somme nécessaire pour payer le coût de ce monument ou statue qui serait inaugurée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, lors de la célébration de ses noces d'or, en 1892 ;

“ Que copie des présentes soit transmise à Son Honneur le Maire, le priant respectueusement de les soumettre sous le plus court délai à la bienveillante considération de nos édiles, à qui reviendrait toute la gloire de cette entreprise patriotique, dont la réalisation réjouirait tous les citoyens de Québec.”

En justice pour M. Caouette, je dois dire que sa proposition n'était pas seulement l'explosion subite d'un sentiment noble et généreux, mais qu'elle était le fruit d'une pensée mûrie de longue main, avec toute la réflexion d'un esprit sérieux mû par le plus ardent patriotisme.

C'est ce que prouvent les lettres suivantes avec les réponses, si intéressantes à tous les points de vue, qu'elles valurent à

son auteur de l'homme éminent dont le nom est resté si vivant dans le cœur du peuple : l'honorable M. H. Mercier.

Dès le 4 mars 1890, M. Caouette écrivait à l'honorable M. Mercier sa première lettre, suivie plus tard de la seconde en date du 21 d'août 1890, et, dans l'intervalle des deux lettres, il publiait, le 23 juin 1890, un article dans *L'Événement*. Nous sommes heureux de publier ici ces documents qui sont réunis pour la première fois :

“ A l'honorable Honoré Mercier,

“ *Premier ministre de la province de Québec.*

“ M. le Premier Ministre,

“ Voulez-vous bien me permettre de venir vous entretenir d'un projet que j'ai formé depuis longtemps pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et qui, je l'espère, recevra votre haute approbation.

“ Le 16 août 1892, notre Société nationale comptera cinquante années d'existence. Or, à cette occasion, nous, ses officiers, voudrions célébrer ses noces d'or, par une fête qui devra faire époque dans les annales de la cité de Champlain.

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, elle aussi, prépare une grande démonstration pour l'été de 1892, voulant inaugurer alors les salles du moderne Panthéon qu'elle fait actuellement construire sur la rue St-Laurent, et à la construction duquel vous avez si généreusement contribué par votre souscription. Connaissant l'esprit d'union et la libéralité qui distingue nos concitoyens de Montréal, nous pouvons dire, dès à présent, que la fête de l'inauguration du “ Monument National ” sera brillante et qu'elle attirera dans leur ville un nombre considérable d'étrangers. D'un autre côté, si la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se contente de faire une démonstration ordinaire, et si elle n'a rien d'attrayant et de nouveau à offrir aux étrangers, il est certain que

ceux-ci resteront chez eux, et alors les noces d'or de notre belle Société passeront inaperçues. Il ne faut pourtant pas qu'il en soit ainsi ; et, sans avoir l'intention de nuire en quoi que ce soit à nos amis de Montréal, nous voulons rivaliser de zèle et de patriotisme avec eux pour que notre fête de 1892 laisse dans tous les cœurs des souvenirs durables. D'ailleurs, les sociétés-sœurs de Montréal et de Québec pourront facilement s'entendre pour chômer leur fête à des dates différentes, afin de permettre à leurs membres respectifs de prendre part aux deux. La fête de Québec pourrait être fixée, par exemple, au trois juillet, qui est la date commémorative de l'arrivée de Champlain dans notre ville.

“ Oui, M. le Premier ministre, nous désirons que les noces d'or de notre Société donnent lieu à une fête grandiose, et pour atteindre sûrement ce but, j'ose venir solliciter votre précieux concours et celui de vos honorables collègues.

“ Dans un des nombreux discours que vous avez prononcés dernièrement, en visitant les écoles du soir, vous avez dit, je crois, que votre gouvernement avait vendu le terrain des Jésuites à notre corporation, et que celle-ci devait y bâtir un hôtel-de-ville. Vous avez ajouté, il me semble, qu'en face de l'hôtel-de-ville trois monuments seraient tôt ou tard érigés, l'un à Champlain, l'autre à Mgr de Laval, et le troisième à un personnage historique que vous n'avez pas nommé. Maintenant, ces monuments seront-ils érigés aux frais de l'Etat ou de la Corporation ? Voilà ce que je viens vous prier de me dire.

“ Si c'est le gouvernement qui doit élever ces monuments, (et même avant d'avoir votre réponse à cette question), permettez-moi de faire appel à votre grand cœur et de soumettre à vous et à vos honorables collègues le projet d'ériger le monument à la mémoire du fondateur de notre ville pour la fête nationale de 1892, les deux autres pouvant être construits plus tard.

“ Vous concevez quel effet magique produira sur l'esprit et le cœur de nos compatriotes l'inauguration de ce monument dans une pareille circonstance ! Je ne crois pas me tromper en disant que jamais fête plus belle n'aura eu lieu sur les bords du St-Laurent ! Notre Société et notre ville en auront le bénéfice, mais à vous et à votre gouvernement en reviendra toute la gloire.

“ Je n'ai pas encore parlé à la Société St-Jean-Baptiste de ce projet qui devra indubitablement lui sourire ; je voulais vous consulter privément avant de lui en faire part. Mais si j'avais le bonheur de recevoir de vous une réponse favorable, je m'empresserais de lui soumettre cette idée en lui proposant de déléguer auprès de vous quelques-uns de ses officiers, qui vous demanderaient de réaliser ce rêve, que tout bon Québécois (je devrais dire plutôt tout bon Canadien) doit entretenir dans son cœur.

“ L'inauguration de ce monument, M. le Premier ministre, vous le savez mieux que moi, du reste, serait une nouvelle occasion pour les Canadiens-Français d'affirmer hautement leur foi et leur patriotisme, et leur permettrait de mettre en pratique ce sage conseil tombé un jour de vos lèvres, et que j'exprime en ces faibles vers :

L'orage gronde au loin ; nos ennemis perfides

Frappent leurs coups. . .

O Canadiens, cessons nos luttes fratricides,

Unissons-nous !

“ J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

“ J.-B. CAOUPETTE,

“ *Président-adjoint, Soc. St-J.-Bte de Québec.* ”

Québec, 4 mars 1890.

REPONSE.

“ Cabinet du Premier Ministre,
Province de Québec.

“ Québec, le 5 mars 1890.

“ Mon cher monsieur,

“ J’ai l’honneur d’accuser réception de la vôtre du 4 mars courant, demandant si le gouvernement serait disposé à contribuer à l’érection d’une statue à Champlain, dans la ville de Québec, et en réponse, de vous informer que la question recevra toute la considération qu’elle mérite.

“ Je vous félicite de tout cœur du patriotisme qui vous anime, et vous prie de croire à l’estime de votre tout dévoué,

“ HONORÉ MERCIER.

“ M. Jean-Baptiste Caouette,

“ *Président-adjoint, Soc. St-J.-Bte de Québec.* ”

*
* *

Le 28 juin 1890, le journal *L’Événement* publiait ce qui suit :

“ LE RÔLE DES SOCIÉTÉS NATIONALES.

“ *L’Événement* a indiqué sommairement, l’autre jour, les raisons qui devaient engager nos sociétés nationales à poursuivre un but à la fois pratique et patriotique. Nous voyons avec plaisir que notre manière de voir est partagée par l’un des principaux officiers de la Société St-Jean-Baptiste.

“ Voici la communication qui nous est remise à ce sujet :

“ J’ai lu avec beaucoup d’intérêt les sages réflexions que vous avez publiées dans *L’Événement* du 23 courant, sur les sociétés Saint-Jean-Baptiste et le rôle qu’elles ont à remplir. Vous leur conseillez de fêter moins souvent et de tâcher d’être

plus pratiques ; puis vous suggérez à celle de Québec d'ériger un monument à la mémoire de Samuel de Champlain, l'illustre fondateur de notre ville. Ces conseils et cette suggestion sont excellents ; mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'à une assemblée, tenue le 22 juin courant, sur la place Jacques-Cartier, c'est-à-dire la veille que votre article a paru, j'ai eu l'honneur d'annoncer aux milliers de personnes qui assistaient à cette assemblée, que la Société St-Jean-Baptiste de Québec se proposait d'ériger, en 1892, à l'occasion de la célébration de ses noces d'or, une statue ou un monument à Champlain, en face de la Basilique ou ailleurs ; et j'ai même ajouté que c'était le désir de plusieurs officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Québec de ne pas chômer la fête nationale, l'année prochaine, afin d'économiser de l'argent pour faire une démonstration très brillante, en 1892.

“ Je vous dirai aussi que la Société St-Jean-Baptiste de Québec fait actuellement des démarches pour s'annexer la belle et grande Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et elle a lieu de croire que ses démarches seront couronnées de succès. Comme vous le voyez, M. le rédacteur, la Société St-Jean-Baptiste de Québec comprend son rôle, et elle ne négligé rien pour le remplir. Pas n'est besoin de vous dire que, pour mener ces entreprises à bonne fin, elle compte beaucoup sur le patriotisme et la générosité de tous les Canadiens-Français, et sur le concours puissant de la presse de Québec.

“ La grande démonstration de l'année dernière a coûté à la Société St-Jean-Baptiste plus de \$3,000.00 ; cette somme a été payée jusqu'au dernier centin, grâce à la recette qu'a produite l'excursion à St-Raymond, cette année, et la Société a même le plaisir d'informer ceux qui s'intéressent à elle, que sa caisse a un surplus de quelques dollars. Je suis alors tenté de dire que sa position est très enviable, si cette parole d'un

écrivain notoire est vraie : “ Le véritable point de la richesse, c’est de n’être ni trop près ni trop loin de la pauvreté. ”

“ Veuillez agréer, M. le rédacteur, mes remerciements et me croire votre dévoué serviteur

“ J.-B. CAOINETTE,

“ *Président-adjoint, Soc. St-J.-Bte de Québec.* ”

* *
* *

“ A l’honorable Honoré Mercier,

“ *Premier ministre de la province de Québec.*

“ M. le Premier Ministre,

“ Je n’ai pas osé, depuis le commencement de la lutte électorale par toute la province, vous écrire au sujet de l’érection d’une statue ou monument à Samuel Champlain, en face de la Basilique ou ailleurs, parce que je savais que des occupations multiples ne vous auraient pas permis d’accorder aucune attention à une demande de cette nature. Mais maintenant que les élections sont terminées et que vous avez eu le temps de vous remettre un peu de vos fatigues, veuillez me permettre de solliciter la faveur (avant votre départ pour l’Europe) de recevoir une délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, qui serait chargée de vous demander si votre gouvernement voudrait bien ériger ou contribuer à l’érection d’une statue ou monument à la mémoire du fondateur de notre ville. Je crois que vous avez dit, dans un de vos discours, que c’était l’intention de votre gouvernement d’élever trois statues en face de la Basilique et de l’Hôtel-de-Ville projeté ; mais j’ai peut-être été mal renseigné. Cependant, si votre gouvernement, pour une raison ou pour une autre, ne pouvait se rendre à notre désir, je vous prierais de bien vouloir m’en informer le plus tôt possible, afin que nous nous mettions à l’œuvre en prélevant des souscriptions dans

toutes les parties de la ville ; et nous n'avons pas de temps à perdre, car nous voulons que ce monument puisse être inauguré en 1892, c'est-à-dire à l'occasion des noces d'or de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Je vous prie d'agréer, M. le Premier ministre, l'assurance de mon dévouement, et me croire votre très respectueux serviteur,

“ J.-B. CAOUPETTE,

“ *Président-adjoint, Soc. St-J.-Bte de Québec.* ”

“ Québec, 21 août 1890. ”

RÉPONSE.

“ Cabinet du Premier Ministre,

Province de Québec.

“ Québec, le 25 août 1890.

“ Mon cher monsieur,

“ En réponse à la vôtre du 21 courant, je dois vous dire que j'ai, en effet, déclaré que le gouvernement désirait que trois statues, représentant les hommes les plus en vue de notre histoire, fussent érigées sur le terrain des Jésuites, en face de la Basilique et de l'Hôtel-de-Ville ; mais j'ai ajouté, en substance, qu'une devrait être érigée par la ville, l'autre par le Séminaire, et la troisième par le gouvernement. Je crois que celle de Champlain, dont vous parlez, devrait être érigée par la ville, avec l'aide de la Corporation et non celle du gouvernement ; le gouvernement se réservant le choix de celle qu'il fera ériger.

“ Dans les circonstances, il serait sage, je crois, que vous continuiez à prélever les souscriptions ; et je vous félicite cordialement du dévouement que vous montrez dans cette affaire, comme d'ailleurs dans toutes les autres affaires patriotiques.

“ J'ai l'honneur d'être votre tout dévoué,

“ HONORÉ MERCIER.

“ M. Jean-Baptiste Caouette,

“ *Président-adjoint, Soc. St-J.-Bte de Québec.* ”

M. Caouette fit aussi paraître dans *Le Glaneur*, revue littéraire qui était publiée à Lévis, par M. P.-Georges Roy, un très fort article, au sujet de l'érection d'un monument à Champlain, et dans lequel il faisait appel à tous les Canadiens, sans distinction de race ou de croyance, en faveur de ce tribut de reconnaissance et d'hommage que tous devaient rendre à la mémoire de celui qui avait été le père de cette colonie.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1890.

Nous arrivons enfin à la séance du 16 octobre 1890, l'une des plus mémorables qui aient été consignées dans les procès-verbaux du comité de régie.

Nous croyons ne pouvoir faire rien de mieux que d'en publier en entier le procès-verbal qui cadre si bien avec les idées émises dans notre constitution par les fondateurs de notre Société.

M. Caouette, devenu président-général, faisait commémorer le glorieux anniversaire de la levée du siège de Phips, forcé de rebrousser chemin par la fière et noble résistance du comte de Frontenac, et, dans la même séance, il faisait adopter la résolution dont il avait donné avis le 27 d'août, relative à l'érection d'un monument au fondateur de Québec.

“ Séance du comité de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, jeudi, 16 octobre 1890, sous la présidence de M. J.-B. Caouette, président-adjoint.

“ Etaient présents : Son Honneur le juge Chauveau, MM. H.-J.-J.-B. Chouinard, J.-P. Rhéaume, J.-F. Peachy, Amédée Robitaille, J.-I. Lavery, J.-B. Robitaille, Jos. Nadeau, Oct. Lemieux, Jos. Huard, R. Boisseau, F. Delisle, P.-E. Bélanger, Frs Guillaume, G.-A. Paradis, J.-E. Caron, H. Chassé, Ph. Rochette, G.-A. Drouin, J.-O. Vézina, Jos. Bordeleau, W. Dubé, J.-H.-E. Plamondon et Jos. Beauchamp.

“ Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

“ M. J.-B. Caouette fait connaître le but de la réunion qui est de rappeler cette date mémorable du 16 octobre, 200^e anniversaire de la levée du siège de Québec investi par Phips. Après un magnifique discours, M. Caouette fut suivi par messieurs Amédée Robitaille, J.-P. Rhéaume, Chouinard, Lavery, qui à leur tour, prononcèrent des discours patriotiques qui soulevèrent des applaudissements.

“ Il est alors proposé par l'honorable juge Chauveau, MM. J.-P. Rhéaume, Amédée Robitaille, H.-J.-J.-B. Chouinard, secondé par MM. J.-F. Peachy, J.-I. Lavery et Oct. Lemieux : Que ce comité tient à honneur d'enregistrer dans ses archives que ce jour, 16 octobre 1890, est le 200^e anniversaire de la fin du siège de Québec par Phips, qui fut levé après l'une des luttes les plus glorieuses de notre histoire, grâce à l'héroïsme du gouverneur de la Nouvelle-France, le comte de Frontenac.

“ L'avis de motion concernant le monument à Champlain, donné à la séance du 27 août dernier, par M. J.-B. Caouette, est ensuite mis devant la chaire. M. Caouette demande à être remplacé au fauteuil par M. Jos. Nadeau, vice-président de la section St-Roch, afin de prendre part à la discussion sur cet avis de motion qui devient motion ce soir.

“ Alors il est proposé par M. le juge Chauveau, MM. J.-B. Caouette, J.-P. Rhéaume, Amédée Robitaille, H. J.-J.-B.-Chouinard, secondé par MM. J.-F. Peachy, J.-I. Lavery, R. P. Boisseau, Oct. Lemieux, H. Chassé et J.-B. Robitaille :

“ 1.—Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, voulant continuer l'œuvre qu'elle a entreprise en 1855, d'ériger des monuments ou des statues aux Canadiens-Français ou à leurs ancêtres qui se sont distingués par leur génie, leurs vertus, leur bravoure et leur patriotisme, décide d'ériger une statue à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, et

c'est son désir que l'inauguration de cette statue ait lieu en 1892, date anniversaire des noces d'or de cette Société ;

“ 2.—Que cette Société est d'opinion que c'est à l'endroit historique appelé la terrasse Frontenac, que cette statue doit être érigée, sur le terre-plein entre l'Ecole normale et l'Hôtel-des-Postes.

“ Qu'en conséquence, un comité soit maintenant formé, lequel sera chargé de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir de l'autorité compétente l'autorisation de placer une statue à l'endroit ci-dessus mentionné, et que ce comité soit composé des officiers généraux de la Société.

“ Cette motion a donné lieu à des discours patriotiques de la part de MM. J.-B. Caouette, J.-P. Rhéaume, Amédée Robitaille, le juge Chauveau, MM. J.-I. Lavery et J.-F. Peachy, et la motion est ensuite adoptée au milieu d'applaudissements.

“ JULES TESSIER, *Prés.*

“ J. BEAUCHAMP, *Sec.-arch.*”

Séance du comité de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 23 octobre 1890, sous la présidence de M. Jules Tessier, président.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture du rapport du comité spécial nommé pour obtenir de l'autorité compétente l'autorisation de placer une statue à Champlain sur la terrasse Frontenac, et de la lettre qu'il a écrite aux gouvernements fédéral et local ainsi qu'à la corporation de Québec.

“ Québec, 17 octobre 1890.

“ Monsieur le ministre,

“ Nous avons l'honneur d'être chargés par la Société St-Jean-Baptiste de Québec de vous transmettre la résolution suivante qu'elle a adoptée à une séance tenue à l'Hôtel-de-

Ville, le 16 octobre courant, au sujet de l'érection d'une statue à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, et de vous prier respectueusement d'accorder à la Société la permission d'ériger cette statue sur la terrasse Frontenac, à l'endroit où Champlain a bâti l'ancien château Saint-Louis, où il est mort, endroit qui, dit-on, appartient au gouvernement dont vous êtes le digne représentant.

“ La Société espère que vous daignerez lui accorder la faveur qu'elle sollicite humblement, et elle attend avec anxiété votre réponse pour se mettre immédiatement à l'œuvre, afin de mener à bonne fin cette entreprise patriotique. ”

Le président informe le comité que la demande est venue devant le Conseil-de-Ville, et qu'elle a été accueillie favorablement. (1)

Monsieur Lavery donne quelques explications sur le terrain que demande la Société Saint-Jean-Baptiste, et affirme que le gouvernement fédéral n'a aucune prétention à faire valoir sur l'emplacement occupé par l'École normale et le terrain qui s'étend à quelques pieds au nord de cet édifice ; c'est le gouvernement local qui en est maître. Cependant, le gouvernement fédéral s'est réservé le droit d'exproprier le terrain de l'École normale. Quant à l'autre partie, il n'a jamais soutenu y avoir droit.

M. A. Robitaille suggère d'avoir une entrevue avec le comité du monument Short-Wallick, pour lui faire comprendre que la Société Saint-Jean-Baptiste avait choisi cet emplacement depuis longtemps, sans toutefois le faire connaître

(1) A la séance du Conseil-de-Ville tenue le 21 octobre 1890, il a été

Lu une lettre du président et du secrétaire-archiviste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec demandant la permission d'ériger un monument à Samuel de Champlain, fondateur de Québec, sur le terrain situé entre le Bureau-de-Poste et l'École normale, et résolu, sur proposition de M. le conseiller Tessier et de l'échevin Rhéaume :

“ Que ce Conseil serait heureux de voir la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ériger un monument à la mémoire de Samuel de Champlain, tel que demandé par la Société St-Jean-Baptiste, et accorde le terrain demandé si la cité en est propriétaire. ”

au public. Si le comité du monument Short-Wallick eût appris ce choix, il aurait sans aucun doute porté ses vues ailleurs.

M. Lavery fait remarquer qu'il a rencontré un membre de ce comité qui l'a informé que le projet d'élever un monument en cet endroit avait été abandonné, et qu'il était actuellement à la recherche d'un autre terrain.

M. le juge Chauveau dit que le maire, qui est le président de ce comité, lui a fait la même remarque.

M. le président, en réponse à M. Robitaille, dit qu'il va écrire au président du comité du monument Short-Wallick.

M. le juge Chauveau fait ressortir la nécessité de nommer un comité permanent, chargé de s'occuper de prélever des souscriptions pour l'érection de ce monument, dont le coût s'élèvera à \$8,000 ou \$10,000. En conséquence, il propose, appuyé par M. Lavery, que ce comité permanent soit composé du président général, du président-adjoint, des vice-présidents de sections, du secrétaire, du trésorier, du moteur et du second, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres de la Société et d'autres citoyens, et que le quorum du comité soit de cinq membres.—Adopté.

*
* *

SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

20 mars 1891.

A la séance du comité de régie, tenue le 20 mars 1891, le secrétaire soumet un rapport de ce qui a été fait par le sous-comité nommé pour l'organisation d'un comité permanent pour prélever des souscriptions pour ériger un monument à Samuel de Champlain. M. le juge Chauveau annonce que la souscription au monument Champlain s'élève à près de six mille piastres.

Puis il fait rapport du travail du comité du monument depuis novembre 1890 à mars 1891.

Il est ensuite résolu : Que le rapport de tous les procédés soumis par le secrétaire concernant ce qui a été fait à l'égard du monument Champlain par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, soit entré dans les procès-verbaux de cette Société.

Voici le compte-rendu des séances du comité du monument Champlain, tenues le 14 novembre, le 1er, le 9, et le 13 décembre 1890 :

§ 1.—COMITÉ SPÉCIAL

POUR LA FORMATION D'UN COMITÉ PERMANENT

Séance du comité spécial nommé pour la formation d'un comité permanent pour l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, par souscriptions, tenue le 14 novembre 1890, sous la présidence de M. J.-B. Caouette.

Etaient présents : Son Honneur le juge Chauveau, MM. R.-P. Boisseau, Frs Delisle, L.-A. Bergevin et Jos. Beauchamp.

Après discussion de plusieurs projets pour former le dit comité, il est proposé par M. le juge Chauveau, secondé par M. L.-A. Bergevin, que le secrétaire soit autorisé de prier tous les présidents des sociétés de bienfaisance et autres, clubs de raquettes, etc., de vouloir assister à une réunion du comité qui aura lieu à l'Hôtel-de-ville, le 1er décembre 1890, aussi de nommer un ou deux délégués pour les accompagner.

M. le juge Chauveau, ainsi que le secondeur, font remarquer que c'est le meilleur moyen de connaître l'opinion publique en réunissant des représentants de toutes les sociétés de Québec, pour savoir s'ils approuvent l'idée d'un monument.

Sur proposition de M. Frs Delisle, secondé par M. Boisseau, la réunion s'ajourne au 1er décembre.

§ 2.—COMITÉ PERMANENT.

SÉANCE DU PREMIER DÉCEMBRE 1890.

PRÉSIDENTENCE DE M. J.-B. CAOUPETTE, PRÉSIDENT-ADJOINT.

Etaient présents : M. le juge Chauveau, MM. J.-P. Rhéaume, Jos. Nadeau, J.-B. Drouyn, R.-P. Boisseau, J.-I. Lavery, P.-Emile Bélanger, Frs Dehisle, Amédée Robitaille et Jos. Beauchamp, membres du comité ; et MM. J.-E. Martineau, président de l'Union St-Joseph de St-Roch ; V.-W. LaRue, N. P., représentant de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste ; Hector Poitras et Ed. Jackson, de l'Union Typographique No 159 ; Dr Boulet, de la Société des Artisans Canadiens-Français de Montréal, branche de Québec ; N. Dion et D. Marsan, de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur ; Jos. Dussault, de la Société Bienveillante de St-Roch ; Alex. Jean, de l'Association des barbiers ; Paul Cousin, de la Société de Bienfaisance Française ; J. Lortie, du club des raquetteurs, et M. Lavergne, de l'Union Commerciale ; Oct. Langlois, C. Routhier et environ une vingtaine d'autres de différentes sociétés.

M. le président fait connaître le but de la réunion, qui est celui de l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec, et que le comité a cru devoir réunir des délégués des associations de bienfaisance et autres de Québec, afin de leur soumettre le projet et de connaître l'opinion de ces messieurs, et les remercie en même temps d'avoir répondu à l'appel fait par la Société.

Voici la lettre d'invitation que le secrétaire a envoyée aux sociétés, clubs, etc. :

“ Monsieur,

“ La Société St-Jean-Baptiste de Québec a décidé d'ériger sur la terrasse Frontenac, pour l'été de 1892, un monument à Samuel de Champlain, et désirant que cette entreprise soit patronnée par toutes les sociétés françaises de Québec, elle vous prie, en votre qualité de président de (nom de la société), de

vouloir bien assister, avec un ou deux délégués de votre association, à une réunion qui aura lieu à l'Hotel-de-Ville, lundi, le 1er décembre prochain, à 8 heures p.m.

“ Dans l'espoir que vous daignerez me donner une réponse affirmative,

“ J'ai l'honneur de me souscrire,

“ M. le Président,

“ Votre bien dévoué serviteur,

“ JOS. BEAUCHAMP,

“ *Sec.-arch.* ”

Le secrétaire donne lecture des réponses des différentes sociétés qui, toutes, se font un devoir de nommer des délégués et promettent leur appui à la Société.

M. Paul Cousin, secrétaire de la Société de Bienfaisance Française, informe la Société qu'il est autorisé par elle à souscrire vingt dollars au fonds du monument. (Applaudissements.)

M. le juge Chauveau, MM. J.-P. Rhéaume, Amédée Robitaille et W. LaRue font de chaleureux discours et appuient fortement le projet du monument.

Il est alors proposé par M. le juge Chauveau, secondé par le Dr Boulet : “ Que le comité d'organisation du monument Champlain soit composé des officiers du comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, des présidents et délégués des différentes associations et des noms des personnes qui suivent : MM. J.-I. Tarte, L.-P. Pelletier, J.-B. Delage, Ths Chapais, E. Pacaud, Dr Matte, E. Rémillard, U. Barthe, Dr N.-E. Dionne, N. Ollivier ; les honorables juges A.-B. Routhier, B. Caron, Cyr. Pelletier ; MM. L.-H. Fréchette, Geo. Stuart, jr, l'honorable F. Langelier, J.-M. LeMoine, Faucher de St-Maurice, C.-A.-P. Pelletier, T. LeDroit, Dr M. Fiset, Paul de Cazes, Dr C.-A. Vallée, l'honorable shérif Gagnon, Mgr Gagnon, Mgr Hamel, Mgr Marois, rév. J.-C. K.

Laflamme, rév. M. Faguy, rév. M. Bélanger, rév. M. F.-X. Plamondon, MM. L.-J. Demers, G. Amyot, Th.-C. Casgrain, M. Frémont, Panet Angers, Adélarde Turgeon, Edmond Lortie, Jos. Turcotte, M. Kirouack, N. Dion, jr., Gustave Hamel, Rodolphe Roy, Victor Châteauvert, Philéas Huot, Dr A. Deblois, Dr J.-E. Bolduc, Philippe Landry, C.-N. Parent, C. Vincelette, H.-J.-J.-B. Chouinard, J.-P. Tardivel, Alex. Taschereau, S. LeSage, Emile Jacot, Joseph Boivin, assistant-secrétaire de la province, J.-B. Laliberté, Gustave Grenier, Ludovic Brunet, Ernest Gagnon, C.-J.-L. Laflamme, le chevalier Ol. Robitaille, l'honorable J. Thibaudeau, L. Delorme, H. Verret, Dr J.-C. Samson, A. Lavigne, Léon Dessane, F.-X. Berlinguet, H.-A. Bédard, P. Laurent, Alph. Pouliot, Cyr. Tessier, Félix Gourdeau, l'honorable G. Bresse, W. LaRue, avec pouvoir de s'adjoindre, et que le dit comité des citoyens se réunisse mardi prochain, le 9 de décembre, pour compléter l'organisation.

§ 3.—COMITÉ PERMANENT.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1890

Tenue à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. J.-B. Caouette, président-adjoint de la Société.

Étaient présents : MM. E. Pacaud, Ph. Landry, N.-E. Blais, Ismaël Langevin, C.-A. Vézina, T. Chapais, Faucher de Saint-Maurice, Panet Angers, Cyrille Tessier, Alp. Pouliot, T.-C. Chapais, J.-P. Tardivel, colonel Evanturel, N. Ollivier, J.-B. Drouyn, Ludovic Brunet, J.-I. Lavery, Oct. Lemieux, Amédée Robitaille, Dr Bolduc, P. de Cazes, J.-M. LeMoine, Mgr Marois, J.-P. Rhéaume, Roch Boisseau, George LaRue, l'honorable M. Chauveau, L. Dessane, Achille LaRue, Philippe Landry, Guillaume Amyot, Dr Dionne, chevalier Martineau, conseiller Gagnon, H.-A. Bédard, J.-B. Ro-

bitaille, Jos. Nadeau, Lavergne, Langlois, Dagneault, Arthur Drolet, C.-A. Lacombe, Jos. Beauchamp.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, ainsi que de la lettre suivante d'invitation :

“ Le 5 décembre 1890.

“ Monsieur,

“ J'ai l'honneur de vous informer qu'à une réunion du comité spécial de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, tenue le 1er décembre, vous avez été nommé membre du comité d'organisation pour l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec ; vous êtes prié d'assister à la première réunion de ce comité des citoyens, qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, mardi prochain, le 9 du courant, à 8 h. p.m.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Monsieur,

“ Votre bien dévoué serviteur,

“ JOS. BEAUCHAMP,

“ *Sec.-arch.* ”

Après quelque discussion sur la formation du comité permanent du monument Champlain, l'assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante :

Résolu :—“ De faire signer par les citoyens une réquisition à Son Honneur le maire, le priant de convoquer une assemblée publique, pour aviser à l'opportunité d'élever un monument à la mémoire de Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec. ”

Cette réquisition fut signée, séance tenante, par toutes les personnes présentes et avec l'entente de la faire signer le lendemain par les citoyens et publier dans tous les journaux de la ville.

Voici la réquisition signée par les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et les citoyens :

“ A Son Honneur le maire de la cité de Québec.

“ Nous, soussignés, vous prions de vouloir bien convoquer une assemblée des citoyens de Québec, pour aviser sur l'opportunité d'ériger un monument ou une statue à Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec :

“ Jules Tessier, président de la Société St-Jean-Baptiste ; J.-B. Caouette, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste ; Jos. Beauchamp, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste ; J.-B. Drouyn, trésorier, Société St-Jean-Baptiste ; Roch Boisseau, C.-A. Marois, V. G., D.-A. Ross, J.-E. Robidoux, Edm. Lortie, J.-I. Lavery, Joseph Nadeau, H.-A. Bédard, Philéas Gagnon, L. Duhamel, Pierre Garneau, Chs Fitzpatrick, Faucher de Saint-Maurice, J.-M. LeMoine, George Irvine, Ernest Pacaud, Thomas Chapais, L.-J. Dessane, Oct. Langlais, D. Gagnon, L.-N. Dorion, Geo. Stewart, jr, Frs Langelier, M.P., H.-C. Alywin, H.-G. Joly de Lotbinière, R. Campbell, Ph. Landry, F. Lemieux, M.P.P., J.-M. Anderson, Déchêne, M.P.P., J.-H. Patry, Ludovic Brunet, C.-A. Lacombe, N.-E. Blais, Chs-Cyr, Ismaël Langevin, J.-E. Bolduc, M.D., Amédée Robitaille, J.-C. Eno, Cyr. Tessier, Panet Angers, J.-C. More, Arth. Evanturel, P. Laurent, H.-M. Price, Honoré Mercier, Chs Langelier, J. Shehyn, G. Amyot, J.-E. Martineau, A. Trépanier, A. Sharples, O. Murphy, M.P.P., J.-B. Robitaille, J.-F. Dagneault, L.-J. Demers, George LaRue, N. P., J.-M. Bouffard, Jos.-P. Roy, J.-P. Tardivel, Alp. Pouliot, J.-E. Levesque, Ulric Barthe, Oct. Lemieux, Dr R. Rinfret, M.P.P., Alex. Chauveau, J.-P. Rhéaume, Paul de Cazes, Louis Fréchette, G. Bresse, C.L., Chs. Mackenzie, Art. Drolet, A. Carrier, M.P.P., Ph. Huot, N.P., E. Jacot, N. Ollivier, C. Rochette, Alfred Tanguay.

Pour me conformer au désir exprimé dans la réquisition ci-dessus, je convoque une assemblée des citoyens pour samedi, le treize décembre courant, à quatre heures p. m., à l'Hôtel-de-Ville.

(Signé) J. FRÉMONT,

Maire.

Québec, le 10 décembre 1890.

§ 4.—RÉUNION DES OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE ET DES CITOYENS.

CONVOQUÉE PAR LE MAIRE, A L'HOTEL-DE-VILLE, LE 13 DÉCEMBRE 1890.

Etaient présents:—Son Honneur le maire de Québec, Mgr Marois, l'honorable sénateur C.-A.-P. Pelletier, les honorables juges Chauveau et Murray, le recorder Déry, MM. Jules Tessier, M.P.P., président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et J.-B. Caouette, vice-président, Joseph Beauchamp, secrétaire, les lieutenants-colonels Landry, Amyot, M.P., et Evanturel, les échevins Rhéaume, Kirouac et Robitaille, les conseillers Rancour, Gagnon, McGreevy, Gourdeau, Chambers, Gignac, l'honorable M.Rémillard, et MM. T.-C. Casgrain, C.R., George Stewart, jr., J.-M. LeMoine, Ernest Gagnon, James Dunbar, C.R., Thomas Chapais, Ernest Pacaud, Cyrille Tessier, J.-I. Lavery, Ludovic Brunet, le chevalier Martineau, J.-E. Bolduc, M.D., Alphonse Dionne, Alp. Pouliot, Nap. Lavoie, N. Faucher de St-Maurice, J.-F. Peachy, H.-J.-J.-B. Chouinard, J.-B. Drouyn, Joseph Martin, François Alaire, M. Würtele, H.-A. Bédard, A.-G. Demers, G. Hébert, M. Magnan, Philéas Huot, Jos. Turcotte, J. Michel, Narcisse Dion, jr., Jos. Archer, jr., F.-X. St-Laurent, N. Ollivier, J.-P. Roy, A. Fontaine, T.-W.-S. Dunn, A. Corriveau, J.-H.-E. Plamondon, J.-B. Robitaille, Blaise Letellier, J.-A. Rémillard, Félix LaRue, B. Lippens, C. Marcoux, L.-N. Dorion, M. Pagé, M. Dion, A. Fontaine, J.-A. Grenier, M. Marcoux, H. Chassé et autres.

Proposé par M. Amédée Robitaille, secondé par M. Lavery :—Que Son Honneur le maire soit prié de présider cette assemblée.—Adopté.

Proposé par M. J.-B. Caouette, secondé par M. Amédée Robitaille :—Que MM. Jos. Beauchamp et M. E.-T.-D. Chambers agissent comme secrétaires-conjoints.

Proposé par M. T. Chapais, secondé par M. Pacaud :—Que tous les citoyens présents forment le comité pour l'érection d'un monument à Champlain.

Après lecture de ces lettres, on procéda à l'élection des officiers du comité, qui fut formé comme suit :

Patron.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Président honoraire.—Le premier ministre de la province de Québec.

Vice-président honoraire.—Son Honneur le maire de Québec.

Président.—L'honorable juge Chauveau.

Vice-présidents.—MM. J.-M. LeMoine et Herbert Price.

Secrétaires.—MM. Jos. Beauchamp et E.-T.-D. Chambers. (M. Jos. Beauchamp ne pouvant accepter cette charge, M. Ludovic Brunet est élu à sa place.)

Secrétaires correspondants.—MM. le Dr Dionne, F. Würtele et N. Ollivier.

Trésoriers.—MM. P.-J. Lafrance et J.-C. More.

COMITÉ DE DIRECTION :

Mgr T. Hamel, honorable C.-A.-P. Pelletier, honorable juge Casault, honorable juge A.-B. Routhier, honorable juge Bossé, révérend M. F.-X. Faguy, révérend M. F.-X. Plamondon, révérend M. F.-H. Bélanger, Très Révérend Dean Norman, honorable D.-A. Ross, honorable juge Irvine, honorable juge Murray, honorable lieutenant-colonel Rhodes, ho-

norable John Hearn, honorable H.-G. Joly de Lotbinière, M. John-J. Foote, honorable P. Garneau, honorable Joseph Shehyn, honorable juge Blanchet, honorable Frs Langelier, MM. Andrew Thompson, Thomas Beckett, John-T. Ross, John Breakey, honorable Isidore Thibaudeau, honorable E. Rémillard, M. Jules Tessier, M. P. P., M. le chevalier Baillargé, M. E.-E. Taché, M. S. LeSage, M. le recorder E. Déry.

COMITÉ EXÉCUTIF :

M. S.-N. Parent, M. P. P., M. Achille Carrier, M. P. P., M. Thomas Chapais, M. Ernest Pacaud, M. Ernest Gagnon, M. J.-I. Tarte, M. L.-J. Demers, M. J.-P. Rhéaume, M. A. Robitaille, M. Panet-Angers, M. le Dr Michel Fiset, M. W. McWilliam, M. Matthew Miller, M. Philéas Gagnon, M. J.-H. Gignac, M. Félix Gourdeau, M. R.-H. McGreevy, M. Martin Foley, M. B. Leonard, M. Alph. Pouliot, M. J.-I. Lavery, M. J.-F. Peachey, M. F.-X. Berlinguet, honorable E.-J. Price, M. Owen Murphy, M. P. P., M. Chs Fitzpatrick, M. P. P., lieutenant-colonel Bell Forsyth, M. James Dunbar, M. Gust.-G. Stewart, C. R., M. John Burstall, M. J.-U. Gregory, M. R. Turner, M. P.-E. Caron, M. James Carrell, Dr J. Harper, professeur Weir, M. John Hamilton, M. E.-E. Webb, M. E.-J. Hale, M. J.-B. Caouette, M. Jos. Beauchamp, M. J.-B. Drouyn, M. J.-S. Langlois, M. Cléophas Rochette, M. N. Dion, jnr, M. E. Paré, M. P.-E. Bélanger, M. L.-C. Marcoux, M. Nap. Lavoie, M. Philippe Gingras, M. Désiré Guay, M. H.-J.-J.-B. Chouinard, M. Philippe Vallière, M. le chevalier Martineau, M. le chevalier Vincelette, M. le chevalier Trudel, M. le chevalier Frs. Kirouac, M. Oct. Lemieux, M. Philéas Corriveau, M. P.-A. Lacombe, M. L.-A. Bergevin, M. R.-P. Boisseau, M. Frs. Delisle, M. Joseph Nadeau, M. Jos. Huard, M. H.-A. Bédard, M. J.-P. Tardivel.

M. le président élu remercie l'assemblée de l'honneur qu'on lui fait et promet qu'il fera tout en son pouvoir pour mener cette belle et grande entreprise à bonne fin et espère qu'avec

l'aide de tous les citoyens, il pourra réaliser le montant nécessaire pour ériger un monument qui fera honneur à la ville qui porte le nom de Champlain.

Après des remerciements à Son Honneur le maire, l'assemblée s'ajourne.

*
* *
*

A partir de ce moment, la Société Saint-Jean-Baptiste cessa, comme corps, de s'occuper de ce projet, pour ne reparaitre en scène qu'au temps des fêtes de l'inauguration du monument, en 1898. Des considérations d'un ordre supérieur exigeaient cet effacement volontaire de notre part, qui n'était dicté que par notre désir d'obtenir le concours de tous les éléments de notre population.

Mais tous les officiers et la plupart des membres de la Société allèrent se confondre, avec une modestie qui les honore, dans les rangs de la nouvelle et plus générale organisation qui sera connue dans l'histoire sous le nom de "Comité du monument Champlain".

Là, ils continuèrent de payer de leur personne, ils donnèrent leur temps, souscrivirent généreusement, firent souscrire le public, et travaillèrent de toutes leurs forces à promouvoir cette œuvre vraiment nationale.

Du reste, avec l'honorable juge Chauveau comme président du comité du monument Champlain, n'était-ce pas encore, au fond, la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui devenait, ou plutôt, qui continuait d'être l'âme dirigeante, le cœur de ce superbe mouvement, inspiré par la reconnaissance nationale.

Son nom seul ne résonnait-il pas dans nos assemblées publiques comme un clairon sonore, ralliant toutes les sympathies et tous les efforts pour en faire les instruments de cette glorification d'un héros non seulement canadien, mais aussi français ? Oui, ce fut une heureuse inspiration que celle qui fit choisir comme président de l'œuvre du monument Cham-

plain, le digne fils de celui qui avait fait si grande figure dans nos grandes démonstrations nationales, de l'illustre orateur, dont la superbe éloquence, servie par un goût délicat et les ressources d'un esprit richement cultivé, avait tant contribué à populariser chez nous le culte du passé et la religion du souvenir.

Monsieur le juge Chauveau, en s'identifiant avec l'apothéose du fondateur de Québec, nous apportait, avec l'éclat d'un grand nom, un prestige personnel et une influence considérable, des relations de famille et d'amitié puissantes, avec, en outre, une activité indomptable et pleine de ressources, et un talent hors ligne pour l'organisation. Le jour où il accepta cette tâche difficile, le succès, de l'aveu de tous, fut assuré. Il s'y donna avec l'ardeur que nous lui connaissons, et le coup d'œil sûr qu'il fallait avoir pour mener à bonne fin ce travail qui n'exigea pas moins de huit années de labeur.

Il a eu le rare bonheur et la satisfaction intense d'assister au couronnement de cette œuvre, qu'il avait faite sienne, et dans laquelle on est tenté de voir tout à la fois le tribut royal de gratitude d'un patriote au fondateur de la cité natale, au père de la patrie canadienne, et la continuation de l'œuvre paternelle, hommage délicat d'une piété filiale qui voulait, pour ainsi dire, nous remettre en mémoire le nom de celui qui, de nos jours, a tant fait pour exalter nos gloires nationales.

A l'occasion de la mort du prince Jérôme Napoléon Bonaparte, qui, on se le rappelle, était devenu l'un de nos bienfaiteurs insignes par le superbe cadeau qu'il nous avait fait de la statue de Bellone, qui surmonte depuis 1863 le monument des braves, à Ste-Foye, le comité de régie crut devoir inscrire dans le procès-verbal de la séance du 20 mars 1891, une résolution de condoléances qui se lit comme suit :

“ Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec a appris avec regret le décès du prince Jérôme Bonaparte, l'un de ses bienfaiteurs, le donateur de la statue de Bellone qui a été

placée, en 1863, sur la colonne du monument des braves élevé par cette Société, sur l'ancien champ de bataille de Ste-Foye.

“ Que copie de la présente résolution soit transmise à Son Altesse la princesse Clotilde, veuve du prince Jérôme Bonaparte.”

Le 27 avril 1891, le comité de régie était encore convoqué pour rendre un dernier hommage à l'un de nos fondateurs, à l'ami fidèle, constant, au membre enthousiaste qui, pendant cinquante années, n'avait jamais défailli dans son zèle et dans son amour passionné pour la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Voici en entier le procès-verbal de cette réunion :

“ *Séance du comité de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, lundi, le 27 avril 1891, sous la présidence de M. Jules Tessier, président.*”

“ M. le président ouvre la séance en disant qu'il a invité les membres à se réunir ce soir pour remplir un pénible devoir, celui d'exprimer le regret que nous cause la mort d'un homme qui a joué un rôle considérable dans l'histoire de la Société.

“ En 1842, M. Rhéaume formait partie de la phalange des bons Canadiens qui se sont réunis dans un sentiment de patriotisme pour jeter les bases de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Il en a été le premier secrétaire, puis vice-président, et à plusieurs reprises, président général, et lorsqu'il avait accompli avec honneur la tâche qui lui incombait dans l'exercice de ses charges importantes, il redevenait un de nos membres les plus dévoués, toujours heureux de défendre nos privilèges dont il était jaloux, assistant à chacune de nos séances, donnant à tous l'exemple de la plus grande régularité et d'un sincère attachement à nos traditions et à notre Société. Son nom occupe une belle place à chaque page de nos annales. Nous devons aujourd'hui en-

registrar en termes appropriés son décès, et dire avec quelle peine nous nous séparons de lui.

“ M. le secrétaire fait ensuite lecture de deux lettres de condoléances qui lui avaient été transmises par Son Honneur le maire et M. Oct. Lemieux.

“ M. le maire Frémont et MM. Siméon LeSage, J.-B. Caouette et H.-J.-J.-B. Chouinard ont chacun fait, en termes bien sentis, l'éloge du regretté défunt. Les uoms de Chauveau et Rhéaume, a dit M. Chouinard, resteront toujours unis dans la mémoire du peuple canadien. Durant toute leur vie, ils ont toujours sérieusement travaillé à promouvoir les intérêts de leurs compatriotes et à faire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec une institution utile et forte.

“ Les résolutions suivantes ont ensuite été proposées et adoptées :

“ Proposé par Son Honneur le maire et M. S. LeSage, secondé par Son Honneur le juge. Chauveau et M. J.-E. Bolduc, et résolu :

“ Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec, fidèle interprète de tous les Canadiens-français de cette ville, a appris avec une vive douleur la mort de M. J.-P. Rhéaume, écrivain, avocat, l'un de ses officiers les plus sincèrement dévoués et qui était le dernier survivant de ceux qui se réunirent à St-Roch, le 15 mars 1842, pour jeter les bases de cette Société.”

“ Proposé par M. J.-B. Caouette et M. Ph. Gagnon, secondé par M. H.-J.-J.-B. Chouinard et M. A. Robitaille, et résolu :

“ Que le défunt, par son zèle, son travail, son bon exemple et sa parole éloquente et patriotique a contribué à développer et maintenir vivace dans le cœur de la population de Québec le culte de la patrie et a mérité par là une large part du succès qui a couronné nos grandes démonstrations nationales.”

“ Proposé par M. J.-I. Lavery et M. R.-P. Boisseau, secondé par M. Henri Bédard et M. Jos. Beauchamp, et résolu :

“ Que cette Société, voulant donner à la famille du regretté défunt un témoignage de sympathie dans le malheur qui la frappe, assiste avec insignes aux obsèques de ce vieux patriote, qui se fit toujours un devoir de suivre la dépouille mortelle d'un membre de cette Société, à quelque rang ou position qu'il appartînt. ”

“ Proposé par M. Jos. Nadeau et M. Oct. Lamicux, secondé par MM. J.-B. Drouyn, Philippe Gingras et M. Jos Huard, et résolu :

“ Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille éplorée de feu M. Rhéaume et à la presse française de cette ville, avec prière de publier. ”

“ Proposé par M. J.-B. Caouette, secondé par M. R.-P. Boisseau :

“ Que le commissaire-ordonnateur fasse imprimer sur ruban blanc cent insignes qui serviront pour les funérailles. ”

“ Proposé par M. H.-J.-J.-B. Chouinard, secondé par M. Pouliot :

“ Que cette assemblée s'ajourne par respect pour la mémoire du regretté défunt. ”

Ajourné.

* * *

Le 4 mai 1891, le comité de régie recevait, par l'entremise de M. LeSage et de M. Ernest Gagnon, l'invitation des révérends Pères Jésuites de Québec d'organiser la partie extérieure et la procession pour la translation solennelle, le 12 mai, des restes mortels des Pères Jésuites Jean DeQuen, le découvreur du lac St-Jean, mort à Québec en 1659, du Père du Péron, mort au fort St-Louis, en 1665, et du frère Liégeois, mort en défendant Sillery contre une attaque des Iroquois, en 1655.

Cette invitation fut acceptée et la Société se chargea de tous les préparatifs de la procession par les soins d'un comité spécial nommé séance tenante.

Le 8 de mai, un programme fut soumis et adopté, et cette cérémonie eut lieu en effet le 12 mai 1891, avec un éclat et une solennité extraordinaires et au milieu d'un concours immense d'évêques, de prêtres et de citoyens auquel prirent part tous les éléments de notre population. (1)

Le 26 mai 1891, il est résolu :

“ Que le comité d'organisation de l'excursion au lac St-Joseph et à St-Raymond, le 24 juin prochain, soit composé du président, du président-adjoint, du trésorier-général, du secrétaire, et de MM. B. Letellier, Ph. Gingras, J.-H.-E. Plamondon, Jos. Nadeau, R. Boisseau et Frs Delisle ;

“ Que le commissaire-ordonnateur soit autorisé d'engager un corps de musique au prix de quatre-vingt-dix piastres (\$90), pour la procession du 24 juin, y compris assemblée et excursion. ”

Le même jour, le secrétaire fait connaître au comité que l'excursion proposée aux officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à Roberval, par la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, est une affaire décidée, et que la compagnie a généreusement offert aux officiers de la Société un billet *gratis* pour faire ce charmant voyage, que les membres pourraient y aller par groupes de dix, douze ou quinze, à la discrétion des officiers, et que le temps serait limité de manière à accommoder tout le monde. Il a été résolu :

“ Que des remerciements soient offerts par la voie des journaux de Québec, à MM. J.-G. Scott et Alex Hardy, de la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, pour la libéralité et la courtoisie que leur compagnie

(1) Cette fois encore, un chapitre est consacré dans ce livre à cette imposante démonstration et nous y renvoyons le lecteur.

a montrées envers la Société St-Jean-Baptiste de Québec, d'abord en permettant à celle-ci de faire une excursion à St-Raymond à des conditions très libérales, ensuite, en lui offrant pour ses officiers généraux des billets gratis, aller et retour, de Québec à Roberval, offre gracieuse que la Société St-Jean-Baptiste de Québec accepte avec reconnaissance ;

“ Que des remerciements soient votés à M. Caouette pour la peine qu'il s'est donnée pour l'organisation de l'excursion à St-Raymond, le jour de la fête nationale, et en même temps, la Société prie ce monsieur de bien vouloir lui procurer de la compagnie les billets que celle-ci lui a gracieusement offerts pour un voyage à Roberval. ”

* * *

L'excursion du 24 juin, à St-Raymond, fut une véritable fête pour notre Société. Tout le village était en liesse et fit un accueil enthousiaste aux excursionnistes. Le conseil municipal, le maire en tête, vint recevoir la Société à la gare et présenta l'adresse que voici :

“ A monsieur le Président,

“ A messieurs les officiers et membres

“ de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

“ Les habitants de St-Raymond, pour rappeler un titre que nos ancêtres portaient avec un légitime orgueil, sont heureux et fiers de saluer la grande et belle association Saint-Jean-Baptiste de Québec, et de lui souhaiter la bienvenue dans leur paroisse.

“ Ils connaissent depuis longtemps la juste renommée que s'est acquise cette puissante organisation qui fait honneur à tous les Canadiens-français, en quelque lieu qu'ils se trouvent, mais plus particulièrement dans cette bonne vieille cité de Québec, berceau de notre race en Amérique, et dont les murs

vénérés ont été si souvent le dernier rempart de notre nationalité.

“ Soyez donc les bienvenus dans cette paroisse, la plus vaste du district. Les habitants de St-Raymond se font gloire de continuer dans les travaux paisibles de l'agriculture, les nobles traditions des soldats-défricheurs du sol, nos ancêtres à tous.

“ Vous, messieurs, vous déployez votre activité et votre énergie sur un plus vaste théâtre, au sein des villes, dans la vie publique, dans les carrières professionnelles, dans les entreprises industrielles ou commerciales, dans les labeurs de l'artisan et de l'ouvrier, tandis que, dispersés dans nos champs paisibles et jusqu'aux confins, que dis-je, jusqu'au cœur même de la forêt, nous travaillons rudement, sous l'œil de Dieu, encouragés par la même pensée que nos pères : étendre et enrichir le domaine cultivé de notre cher Canada.

“ Mais quelles que soient nos carrières, tous ensemble nous nous plaisons à le dire, en ce beau jour de notre fête nationale, nous travaillons dans la mesure de nos forces à conquérir une place plus marquante en Amérique pour cette noble race française à laquelle nous nous glorifions d'appartenir.

“ Votre visite, M. le président et messieurs, nous est un précieux encouragement au travail, puisqu'elle nous prouve que nous avons déjà mérité l'honneur d'une pareille attention de votre part. Nous n'oublierons pas l'éclat et la solennité dont vous l'avez entourée : ce peuple nombreux, ce déploiement de bannières et d'insignes nationales, ces fanfares guerrières, la présence des dames venues en si grand nombre pour faire honneur à la Saint-Jean-Baptiste, et jusqu'à cette heureuse coïncidence qui nous fait retrouver à la place d'honneur de président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec notre populaire représentant dans l'Assemblée législative : ce sont là autant de circonstances qui graveront dans notre mé-

moire le souvenir de la visite de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à St-Raymond, en 1891.

“ Et comme nous sommes restés bons Canadiens-français, permettez-nous de terminer cette adresse en offrant à Madame Tessier nos hommages et nos souhaits, voulant ainsi saluer dans sa personne la femme canadienne, celle qui occupe la première place dans nos fêtes nationales comme au foyer, celle enfin à qui l'on offre toujours comme bouquet notre chant favori : “ Vive la Canadienne. ”

Monsieur le président répondit avec éloquence à cette belle adresse, et l'entrain et la gaieté marquèrent tous les instants de cette journée passée au milieu d'une population joyeuse et extrêmement sympathique.

Un mois après, le 28 juillet, le comité de régie remerciait le maire, les conseillers et tous les citoyens de St-Raymond, pour leur magnifique adresse, et aussi pour la réception chaleureuse et enthousiaste dont notre Société avait été l'objet.

Le même jour, à l'occasion de la visite du vaisseau français *La Naviade*, au port de Québec, le comité de régie crut devoir adopter et transmettre la résolution suivante, qui nous valut une charmante réponse du contre-amiral Cavalier de Cuverville, dont nous publions le texte même :

“ Que le comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, représentant les Canadiens-français de cette ville, réuni en assemblée, profite de cette occasion pour saluer avec plaisir le contre-amiral Cavalier de Cuverville et messieurs les officiers et marins du croiseur français *La Naviade*, dans le port depuis quelques jours et dont la présence parmi nous ravive le souvenir de la France, notre ancienne mère-patrie.”

La Naïade, Québec, 30 juillet 1891.

“ Le contre-amiral de Cuverville, commandant en chef de la division navale de l’Atlantique Nord, à Monsieur le secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Monsieur,

“ Je reçois la “ Résolution ” que vous avez bien voulu me faire parvenir au nom de la Société St-Jean-Baptiste de Québec ; je vous en remercie en mon nom personnel ainsi qu’au nom des officiers et de l’équipage de *La Naïade*.

“ Le souvenir que vous conservez à votre ancienne mère-patrie me touche profondément, mais ce qui ne me touche pas moins, c’est votre fidélité à la foi religieuse de nos pères ; c’est là, n’en doutez pas, la source vive qui assure aux Canadiens-français développement et prospérité.

“ En vous faisant mon interprète auprès des membres de la Société St-Jean-Baptiste, veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mon plus entier dévouement.

“ (Signé) CAVELIER DE CUVERVILLE.”

CHAPITRE TROISIEME

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CAOUPETTE.—SEPTEMBRE 1891-1892.

	1891-1892	1892-1893
Président-général	M. J.-B. Caouette.	M. J.-B. Caouette.
Président-adjoint	M. J.-F. Peachy.	M. J.-F. Peachy.
Secrétaire-archiviste. ...	M. G.-A. Paradis.	M. G.-A. Paradis.
Assistant do	M. L.-P. Robitaille.	M. L.-P. Robitaille.
Trésorier.	M. J.-B. Drouyn.	M. J.-B. Drouyn.
Assistant-trésorier.	M. Blaise Letellier.	M. Blaise Letellier.
Commis.-ordonnateur. ...	M. J.-H.-E. Plamondon.	M. J.-H.-E. Plamondon.
Assistant do	M. Jos. Bordeleau.	M. Jos. Bordeleau.

BILAN DE L'ANNÉE 1891-1892—1892-1893.

Fête célébrée à l'église. .	St-Jean, 22 août.	Dans chaque église de Québec.
Sermon.	R. P. Hage, O. S. D.	
Procession.	Tour de ville.	
Cartes vendues.	1966	218
Dépenses.	\$2111.34	\$582.49
Déficit.	373.25	196.36

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL POUR 1890-1891.

A une réunion du comité de régie, le secrétaire donne lecture du rapport suivant :

“ Messieurs,

“ Votre comité s'est réuni douze fois dans le courant de l'année.

“ La première réunion du comité a eu lieu le 16 octobre dernier pour commémorer le 200e anniversaire de la levée du siège de Québec par le général Phipps. La Société ne voulut pas laisser passer cette date mémorable sous silence, et a tenu à enregistrer dans ses procès-verbaux une résolution à cet effet.

“ Votre comité, à cette même séance, adopta une résolution tendant à continuer l'œuvre que la Société avait entreprise en 1855, d'ériger des monuments aux Canadiens-français ou à leurs ancêtres qui se sont distingués par leur génie, leurs vertus, leur bravoure et leur patriotisme, en élevant un monument à Samuel de Champlain. Un sous-comité fut nommé pour prendre les mesures nécessaires pour mener à bonne fin cette grande entreprise nationale. Le sous-comité convoqua une couple de réunions qui décidèrent de recommander à la Société de convoquer en assemblée un certain nombre de citoyens de toutes nationalités, à laquelle il fut décidé de faire de ce monument, non seulement une œuvre nationale canadienne-française, mais de toute la population de Québec et même du Canada ; et pour mieux atteindre ce but, une réquisition fut signée, séance tenante, demandant à Son Honneur le maire de Québec de convoquer une assemblée des citoyens, le 13 décembre 1890, qui fut un succès.

“ A cette assemblée, le secrétaire donna lecture de plusieurs lettres d'encouragement, entre autres, une du chevalier Ol. Robitaille, avec une souscription de \$100.00. On procéda ensuite à l'élection des officiers. M. le juge Chauveau, membre de notre comité de régie et un de nos anciens présidents, fut nommé président de cette organisation. Il n'en reste pas moins vrai que la société St-Jean-Baptiste de Québec a donné l'élan et aura le mérite d'avoir commencé l'exécution de cette œuvre patriotique.

“ Votre comité a aussi eu à s'occuper de la réception du comte de Paris. Le comité, avec plusieurs citoyens, a conduit ce haut personnage aux édifices du Parlement, où ils ont été reçus par le premier-ministre et ses collègues, et de là ont fait la visite des différents monuments de Québec et de Ste-Anne-de-Beaupré.

“ Votre comité a eu à enregistrer le décès d'un de ses membres fondateurs, dans la personne de J.-P. Rhéaume, écrivain, décédé le 26 avril 1891. En 1842, M. Rhéaume faisait partie de ce groupe de Canadiens qui se sont réunis pour fonder la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et a été sans interruption depuis ce temps-là membre du comité de régie de la Société. La Société, par son comité, a décidé d'assister à ses funérailles avec drapeaux et insignes.

“ Votre comité, le 4 mai, recevait au nom de la Société St-Jean-Baptiste de Québec une lettre des révérends Pères Jésuites, demandant à la Société de vouloir bien se charger de l'organisation du transport des ossements des révérends Pères de Quen, François du Perron et Jean Liégeois, du cimetière de Belmont à la chapelle des révérendes dames Ursulines, le 12 mai 1891. Cette demande fut accueillie avec beaucoup de plaisir par la Société, vu que son rôle n'est pas seulement de faire des démonstrations nationales et patriotiques, mais aussi de prendre part aux démonstrations religieuses. Comme tous les membres de cette Société en ont été témoins, une procession fut organisée et un grand nombre d'associations, qui avaient répondu à l'appel de la Société, se sont rendues sur le chemin Ste-Foye et ont accompagné les ossements de ces saints religieux jusqu'à la chapelle des Ursulines.”

* * *

NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ.

Le 15 octobre 1891, le nouveau président soumet au comité de régie que la Société, devant célébrer cette année le 50^e anniversaire de sa fondation, il faut préparer d'avance une grande et belle démonstration.

Le 2 décembre, M. le président demande d'en venir à une entente au sujet de la célébration des noces d'or de la Société St-Jean-Baptiste et suggère de les célébrer en même temps

que les noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau ; il a fait part du projet à Mgr le grand-vicaire Marois et à Mgr Gagnon, qui l'ont fortement approuvé. M. le président parle éloquemment en faveur de cette grande fête religieuse et patriotique. Il a été résolu :

“ Qu'une délégalion, composée du chapelain général, des chapelains sectionnaires, des officiers généraux et des vice-présidents de chaque section, soit chargée de se rendre auprès de Sa Grandeur le coadjuteur de Son Eminence, lorsque la nouvelle de sa nomination sera officielle, pour lui présenter les hommages de la Société et lui demander de faire coïncider les noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau avec les noces d'or de cette Société, dans le cours de l'été 1892.”

Le huit février 1892, M. le président annonce qu'il s'est entendu avec les autorités religieuses pour fêter les noces d'or de la Société en même temps que les noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau. Il a été résolu :

“ Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec décide de célébrer avec autant d'éclat que possible le cinquantenaire de la fondation de cette Société ; que cette fête ait lieu le 22 août prochain, et qu'un comité, composé des officiers généraux de la Société et autres, soit nommé pour organiser cette fête.”

Le 2 décembre 1891, il est résolu :

“ Que c'est avec un vif regret que la Société St-Jean-Baptiste de Québec a appris la mort d'un de ses fondateurs, M. Pierre-Olivier Vallée ;

“ Que le défunt, par sa conduite honorable, s'était acquis le respect et l'estime de tous les membres de cette Société, dont il a toujours été un des amis les plus sincères et les plus dévoués ;

“ Que par sympathie pour la famille du regretté défunt, et par respect pour la mémoire de ce dernier, la Société assiste en corps à ses funérailles ;

“ Que M. J. Sauviat soit choisi pour porter le drapeau aux funérailles ;

“ Que copies des présentes soient transmises à la famille.”

A la réunion du comité de régie, tenue le huit avril 1892, le président fait connaître le but de la réunion, qui est de rendre hommage à la mémoire de l'honorable Ulric-Joseph Tessier. M. le président, ainsi que MM. S. LeSage, Oct. Lemieux, C.-P. Angers et H.-J.-J.-B. Chouinard, font, en peu de mots, l'éloge du regretté défunt.

Il est ensuite résolu :

“ Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec a appris avec chagrin la mort de l'hon. U.-J. Tessier, ancien maire de Québec, ancien ministre, juge de la cour du Banc de la Reine, membre fondateur de cette Société, et qui lui a donné les prémises de son travail et de ses talents, en remplissant avec honneur les charges les plus élevées et prêtant le concours de sa parole dans nos plus anciennes démonstrations nationales ;

“ Que, dans la personne du regretté défunt, notre Société perd l'un de ses membres les plus distingués et l'un de ceux qui ont fait honneur à notre nationalité par les hautes positions qu'il a tour à tour remplies dans la politique, dans la finance et la magistrature, par les services importants qu'il a rendus à son pays, par la part qu'il a prise au mouvement intellectuel et de progrès comme président de l'Institut Canadien et comme professeur de l'Université Laval, et dans la fondation de la première banque canadienne-française de cette section de notre province ;

“ Que cette Société est fière d'avoir compté dans ses rangs ce Canadien éclairé qui, dans sa longue carrière, a su donner l'exemple d'une vie consacrée au travail, à l'étude, aux affaires publiques et à l'administration de la justice, gardant toujours sa réputation sans tache et la renommée d'un bon père de famille et d'un grand citoyen ;

“ Que, comme marque de respect, le comité général de régie assiste en corps aux funérailles de feu l'honorable U.-J. Tessier ;

“ Que les présentes résolutions soient publiées dans les journaux et que des copies en soient transmises aux membres de la famille du défunt.”

A la réunion du comité de régie, tenue le 12 avril 1892, M. le président donne lecture d'une lettre qui lui est adressée par les dames de la Kermesse, organisée à l'occasion du jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau, demandant d'abandonner le projet de fêter avec beaucoup d'éclat notre fête nationale cette année, afin de pouvoir souscrire plus largement à la Kermesse. Cette lettre est datée du 3 avril.

M. le président donne aussi lecture d'une lettre du révérend M. B.-P. Garneau, secrétaire du comité d'organisation de la fête du jubilé sacerdotal de Son Eminence, auquel M. le président avait écrit au sujet de la lettre des dames de la Kermesse. Monsieur Garneau nous informe que le comité croit devoir laisser à la Société St-Jean-Baptiste de décider elle-même ce qu'elle répondra aux dames de la Kermesse. Aussi, une lettre du chapelain de la Société, le rév. M. C.-O. Gagnon, disant qu'il regrette de ne pouvoir assister à la réunion, qu'il est à la disposition de la Société et la félicite sur son projet de fêter avec éclat ses noces d'or.

Il est alors résolu :

“ Que, vu que la Société St-Jean-Baptiste a décidé depuis longtemps de célébrer solennellement sa fête, et que le travail d'organisation est très avancé, la Société St-Jean-Baptiste regrette beaucoup de ne pouvoir acquiescer à la demande des dames de la Kermesse.”

Le 3 mai 1892, la Société Saint-Jean-Baptiste recevait la lettre suivante qui témoigne du bon souvenir que le comte de Paris avait gardé de son passage à Québec :

“ Paris, 16 avril 1892.

“ A M. le Président-général de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

“ Monsieur,

“ J'ai l'honneur de vous informer que monseigneur le comte de Paris, actuellement en Espagne, regrette beaucoup de ne pouvoir se rendre à l'invitation que vous lui adressez à propos des noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de celles de Son Eminence le cardinal Taschereau, dans votre lettre du 19 mars dernier, et que d'après les ordres reçus, vous trouverez ci-inclus 50 dollars pour vous aider un peu dans l'organisation des fêtes que vous avez l'intention d'organiser à ce sujet.

“ Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

“ (Signé) Capitaine MORHAIN,

“ 44, Avenue Victor Hugo.”

Le 3 juin, le comité adopte la résolution suivante :

“ Que ce comité accorde une somme de cent piastres à M. Guillaume pour l'aider à faire un feu d'artifice sur le fleuve, le 21 d'août prochain, veille de notre fête, et organiser une compagnie de marins qui prendra place dans la procession.”

Le même jour, le comité de régie autorise M. le président et M. F.-X. Berlinguet à voir M. LeSage, du département des Travaux publics, à Québec, afin d'aviser aux moyens à prendre pour réparer le monument des braves, élevé sur le chemin Ste-Foye, ainsi que la clôture qui entoure ce monument.

Le 30 juin, le président informe le comité que la clôture qui entoure le monument des braves, à Ste-Foye, demande des réparations immédiates, qu'il a été informé par M. LeSage que le gouvernement provincial n'entend pas se charger des réparations à faire à ce monument, si ce n'est certaines réparations de peu d'importance. Il a été résolu :

“ Qu'un comité spécial, composé de M. le président-général, de MM. F. Delisle, R.-P. Boisseau, Jos. Nadeau, O. Boiteau, A. Trépanier, C.-A. Lacombe et J.-H.-E. Plamondon, soit chargé de visiter le monument en compagnie de personnes compétentes, afin de constater quelles réparations doivent y être faites et quel en serait le coût.

Il est aussi résolu :—“ Qu'un comité spécial, composé de M. le président-général, de M. le trésorier, de MM. Jos. Nadeau, J.-O. Vézina, C.-A. Lacombe, W. Dubé, Geo. Ardouin, A. Trépanier, B. Leclerc, O. Boiteau, R.-P. Boisseau, A. Pouliot, F. Delisle, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, soit chargé de s'entendre avec les autorités religieuses et la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix pour l'organisation d'un pèlerinage de la Société Saint-Jean-Baptiste à Ste-Anne-de-Beaupré.

Le 11 juillet, le comité reçoit et approuve le programme que la société des marins de Jacques-Cartier a préparé pour la fête des noces d'or, et que nous reproduirons au chapitre qui sera consacré à la fête des noces d'or de notre Société célébrées en même temps que les noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau. (1)

(1) On trouvera plus loin dans cet ouvrage un chapitre entier consacré au récit documenté des fêtes de ces doubles noces d'or.

Le 10 octobre 1892, le rapport du comité du monument des braves est soumis pour approbation.

Les recettes s'élèvent à la somme de six cent quatre-vingt-six piastres et cinquante centins (\$686.50). Cette jolie somme, sauf notre souscription de la Société Saint-Jean-Baptiste, a été sollicitée et collectée par M. Octave Lemieux. Les dépenses ont été de six cent cinquante-neuf piastres et cinquante-cinq centins (\$659.55). De sorte qu'il reste vingt-six piastres et quatre-vingt-quinze centins (\$26.95), pour entretien à venir du monument. Tous les travaux de réparations et améliorations ont été faits sous la direction et surveillance de M. J.-F. Peachy et de M. O. Lemieux. Il a été résolu :

“ Que des remerciements soient votés à MM. Peachy et Lemieux, pour avoir bien voulu diriger les travaux du monument des braves.

Le 10 avril 1893, le comité de régie décide que pour se rendre au désir de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui prépare une grande démonstration pour le mois de juin prochain, la Société de Québec ne célébrera pas cette année la fête nationale à Québec, mais s'unira à la Société de Montréal. Le même jour, le comité de régie adopte la résolution suivante :

Résolu :—“ Que cette Société a appris avec le plus grand plaisir la nouvelle de l'élévation de son chapelain Mgr C.-O. Gagnon, à la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté Léon XIII ;

“ Que cette Société se réjouit de l'honneur conféré à Mgr Gagnon, d'abord parce qu'il est la récompense du dévouement du titulaire à la grande cause du Saint Siège et ensuite parce qu'il rejaillit sur la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui s'est toujours efforcée de promouvoir par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts religieux et nationaux des Canadiens-français de cette ville.”

Une réunion ayant été convoquée le 24 avril, à l'occasion de la mort de M. le Dr P.-G. Tourangeau, l'un des membres fondateurs de notre Société, le président Caouette dit quelques mots d'éloge de ce patriote, et les résolutions suivantes sont adoptées.

Résolu :—“ Que cette Société a appris avec un profond regret la mort de M. le Dr P.-G. Tourangeau, de St-Roch, l'un de ses membres fondateurs ;

“ Que cette Société perd dans la personne du regretté défunt un membre dévoué, et la ville de Québec un citoyen intègre, charitable et vertueux ;

“ Que par respect pour la mémoire de feu M. le Dr Tourangeau, la Société assiste en corps à ses funérailles ;

“ Que copies des présentes soient transmises à la famille du défunt et à la presse de Québec, avec prière de publier ;

“ Que, par respect pour la mémoire du regretté défunt, la séance soit levée.”

Le neuf juin, M. le président donne lecture d'une lettre de M. L.-N. LeVasseur, invitant la Société St-Jean-Baptiste à prendre part aux réceptions qui seront faites aux caravelles espagnoles qui doivent arriver à Québec dans quelques jours. Il a été résolu :

“ Que cette Société, tout en étant reconnaissante à M. LeVasseur de la suggestion qu'il lui fait de nolisier un bateau pour aller au-devant des trois caravelles (fac-similé de celles qui conduisirent Christophe Colomb à la découverte du nouveau monde et qui seront à Québec dans quatre ou cinq jours) regrette vivement de ne pouvoir mettre cette suggestion en pratique, parce qu'il lui est impossible, dans le court espace de quatre ou cinq jours, d'organiser une démonstration quelconque qui soit digne du grand événement historique que ces caravelles rappelleront ; et que la Société St-Jean-Baptiste verrait avec plaisir ses membres prendre part à cette organisation.”

Le 21 juin 1893, le comité de régie s'associe de cœur aux fêtes que l'on organise à Saintes, en France, et adopte la résolution suivante :

“ Que le président de notre Société soit autorisé à envoyer un télégramme de félicitations aux organisateurs de la fête qui doit avoir lieu le 12 juillet prochain, à la mémoire de Samuel de Champlain, dans la ville de Saintes, en France.”

En conformité avec la résolution du 10 avril, la fête ne fut pas célébrée à Québec, en 1893, à cause des grandes démonstrations organisées à Montréal. La Société de Québec engagea ses membres à se rendre à l'invitation de la Société-sœur aînée et prit l'initiative d'une excursion par voie du Pacifique Canadien qui versa dans notre caisse un bénéfice net de \$284.00.

Vers le même temps, la Société reçut des invitations aux fêtes jubilaires de la Société St-Jean-Baptiste de Providence, R. I., et à l'inauguration du monument Lefebvre, à Memramcook.

Le dix-huit juillet, notre Société s'associe au deuil dans lequel la France, notre mère-patrie, est plongée, par l'assassinat du président Carnot.

“ M. le Président relate en quelques mots l'événement pénible qui vient de jeter dans le deuil toute la nation française par l'assassinat du président de la République française, et donne à l'assemblée lecture d'une résolution adoptée par un grand nombre de membres de la Société, dimanche, le 1er juillet courant, et dont il croit devoir demander la ratification à la première assemblée régulière.

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec représentant les citoyens canadiens-français de Québec, offre à la France, notre ancienne mère-patrie, l'expression sincère de leur sympathie dans les jours de deuil qui viennent de la frapper et s'associe de cœur à la perte pénible qu'elle vient de faire dans la personne du président Carnot ;

“ Que la présente résolution soit transmise au représentant de la France à Québec.”

CHAPITRE QUATRIEME.

PRÉSIDENTENCE DE M. J.-F. PEACHY.

1893-SEPTEMBRE-1895.

Officiers-généraux :

	1893-94	1894-95
Président-général	M. J.-F. Peachy	M. J.-F. Peachy.
Président-adjoint	M. R.-P. Boisseau	M. R.-P. Boisseau.
Secrétaire-archiviste	M. L.-P. Robitaille	M. L.-P. Robitaille.
Assistant- do	M. Elz. Bédard	M. E.-N. Blais.
Trésorier	M. Blaise Letellier	M. Blaise Letellier.
Assistant-Trésorier	M. Jos. Huard	M. J.-B. Morissette.
Commis.-ordonnateur	M. W. Dubé	M. A. Dugal.
Assistant- do	M. Nap. Barbeau	M. Emm. Larose.

BILAN DE L'ANNÉE 1893-94, 1894-95.

Fête célébrée à l'église . .	Basilique N.-D., juin 1894.	St-Sauveur, juin 1895.
Sermon	L'abbé Aug. Taschereau . .	L'abbé T.-G. Rouleau.
Procession	Tour de ville	Dévoilement de la statue de Lévis.
Cartes vendues 429 410
Dépenses	\$831.00	\$367.08
Déficit 209.40 309.76

En juin 1894, la fête devait être célébrée à l'église Saint-Roch, mais à cause de réparations considérables qui y furent faites, on dut faire chanter la grand'messe à la Basilique. La messe fut très belle. M. l'abbé Auguste Taschereau était chargé du sermon de circonstance.

Le 17 septembre 1894, le comité enregistre le décès de sir N.-F. Belleau, membre fondateur, et adopte la résolution suivante :

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec un vif regret la mort de sir N.-F. Belleau, l'un de ses plus illustres fondateurs et l'un de ses présidents généraux les plus distingués. Doué d'éminentes qualités sociales, il a été l'un de ceux qui ont le plus travaillé au progrès et à l'avancement de la race canadienne-française, et qui, dans les différentes positions qu'il a occupées, a grandement contribué à rehausser l'éclat du nom canadien-français ;

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste offre ses plus sincères condoléances à la famille de l'illustre défunt, et qu'en signe de deuil, ce comité s'ajourne immédiatement.

“ Que copie des présentes résolutions soit adressée à la famille du défunt et à la presse. ”

Le 7 novembre 1894, un autre deuil public national vient encore attrister les délibérations de notre comité de régie. Cette fois, c'est l'honorable M. Mercier, ancien premier ministre, qui, lui aussi, est descendu dans la tombe.

Et les résolutions suivantes sont adoptées :

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec une vive douleur la nouvelle de la mort de l'honorable M. Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec ;

“ Qu'en la personne de M. Mercier, le Canada perd l'un de ses fils les plus brillants, notre nationalité l'un de ses plus ardents défenseurs et notre Société, l'un de ses plus dévoués amis ;

“ Que notre Société gardera toujours le souvenir du précieux concours que l'honorable M. Mercier lui a donné dans nos fêtes nationales par ses éloquents discours et ses patriotiques conseils.

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, comme marque de reconnaissance des services rendus à la Société par l'honorable Honoré Mercier, comte romain et ancien premier ministre de la province de Québec, assiste en corps au service solennel qui doit être chanté à l'église Saint-Roch, vendredi, le 9 courant. ”

A la même séance, il est résolu :

“ Que les sections Saint-Jean et Saint-Roch soient priées de se réunir aussitôt que possible pour organiser la souscription populaire pour l'érection du monument Champlain, et que M. le Président général de la Société et M. le président du comité du monument Champlain soient notifiés de la date et de l'heure de ces réunions. ”

Pendant toute cette période, il y a échange de projets entre notre Société et celle de Saint-Sauveur, dans le but d'arriver à une entente parfaite et durable. Cette fois, on se flatte d'avoir réussi, et l'on adopte les résolutions suivantes, le 6 mai 1895 :

“ A une séance du 6 mai 1895, tenue à l'Hôtel-de-Ville, M. le président donne lecture du rapport des délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur, au sujet de l'entente intervenue entre eux, pour l'organisation de la fête du 24 juin prochain. Il a été

Résolu :—“ 1o La messe aura lieu à Saint-Sauveur ;

“ 2o Les invitations seront faites au nom des deux Sociétés. Le commissaire-ordonnateur et le secrétaire-correspondant de Saint-Sauveur s'entendront pour les invitations à faire ;

“ 3o La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fera les adresses aux autorités constituées ;

“ 4o La partie religieuse est laissée à Saint-Sauveur, y compris le sermon et la partie musicale (pour cette année) ;

“ 5o Le lieu de réunion sera l'Esplanade et la messe commencera à 10½ heures ;

“ 6o Le parcours de la procession au choix des deux Sociétés ;

“ 7o Les assemblées publiques auront lieu suivant la décision des deux présidents ;

“ 8o Les deux commissaires-ordonnateurs devront s'entendre pour le programme de la fête, assez à bonne heure pour la publication ;

“ 9o Les amusements seront laissés à Saint-Sauveur ; dans le cas contraire, Saint-Sauveur avertira en temps convenable ;

“ 10o Les invitations aux dignitaires seront faites par les deux Sociétés, au nom des deux présidents ;

“ 11o Le choix des quêteurs sera laissé à Saint-Sauveur, mais les noms d'une dame et d'un monsieur seront suggérés par chacune des sections, et les invitations envoyées par la Société de Saint-Sauveur. ”

* * *

VISITE DU MARQUIS DE LÉVIS.

A cette même séance du 6 mai, le comité de régie apprend la nouvelle de la visite prochaine du marquis de Lévis et de sa famille.

M. Aimé Talbot propose que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec prenne l'initiative de la réception qui devra être faite au marquis de Lévis, qui visitera Québec dans le courant de juin prochain.

Comme la date de l'arrivée du marquis de Lévis n'est pas encore connue, il est décidé d'attendre à la prochaine réunion pour savoir ce qui devra être fait.

Le 13 mai, M. Ernest Gagnon, membre d'un comité provisoire, ayant été invité à la séance, donne les renseignements qu'il connaît au sujet du marquis, ainsi que de sa tournée au Canada. M. Gagnon suggère la formation d'un comité spécial qui pourrait se rendre auprès du premier ministre de la province, à l'Hôtel du gouvernement, au sujet du dévoilement de la statue de Lévis.—Il est

Résolu :—“ Qu'un sous-comité, composé du président-général, et de MM. J. Huard, A. Talbot, J.-B. Drouyn, F. Berlinguet, Oct. Poitras et du secrétaire de la Société soit formé et chargé de rencontrer les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, pour s'entendre sur l'heure de la messe du 24 juin prochain, attendu que le dévoilement de la statue de Lévis fera partie du programme de la fête nationale. Ce sous-comité devra aussi organiser l'assemblée publique qui aura lieu au monument des braves, dans l'après-midi du 23 juin. ”

Le 27 mai, le président fait rapport de l'entrevue qu'il a eue, en compagnie de M. Marsan, président de Saint-Sauveur, M. Ernest Gagnon, l'abbé Casgrain, et le secrétaire, avec le premier ministre.

Il a été décidé, à l'entrevue, que la messe du 24 juin sera chantée à 8 heures, et que le dévoilement de la statue de Lévis, au Palais Législatif, aura lieu à la fin de la procession.

A cette occasion, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province (M. Chapleau) prononcera un discours de circonstance.

Il a aussi été décidé que la veille, le 23 juin, il y aura une grande assemblée publique, au monument des braves.

Sur l'invitation qui lui en a été faite, l'honorable M. TAILLON, premier ministre, accepte d'y porter la parole, ainsi que M. Adélarde Turgeon, député de Bellechasse.

Le 10 juin 1895, le programme suivant est adopté, au sujet du parcours de la procession : Départ de la procession de la place Saint-Pierre, puis par les rues Massue, Bayard, Hermine, Demers, Saint-Ours, Saint-Joseph, du Pont, St-Vallier, Côte d'Abraham, Côte St-George, Richelieu, Ste-Geneviève, St-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, Place d'Armes, St-Louis, Grande-Allée, jusqu'au Palais Législatif, où aura lieu le dévoilement de la statue de Lévis. Les invitations aux dignitaires, pour la messe et le dévoilement de la statue de Lévis, seront faites par la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, suivant l'usage qui veut que la Société qui organise la messe fasse les invitations.

La Garde Indépendante de Champlain, ayant décidé de déposer une couronne au monument des braves, à l'assemblée de dimanche prochain, demande, par l'entremise du secrétaire, si la fanfare de l'Union Musicale ne pourrait pas l'escorter à cette occasion, depuis ses salles au monument.

Le comité autorisa M. le commissaire-ordonnateur de s'entendre à ce sujet avec les membres de la fanfare, et lui permet d'offrir cinq piastres pour les dédommager de leur déplacement.

Il est aussi décidé d'ériger une estrade au pied du monument des braves, pour les orateurs et pour les invités.

Le 21 juin, M. le président dit qu'il a été demandé, avec le secrétaire, de se rendre chez le gouverneur-général, qui lui a communiqué son intention de donner un concert sur le fleuve, le soir du 24 juin, ainsi qu'un grand feu d'artifice.

A cette occasion, les noms de l'Union Musicale et de l'Union Palestrina ont été suggérés à Son Excellence, pour organiser ce concert.

Dans cette rencontre, M. le président offrit à Son Excellence de lui présenter une adresse, ce qui parut toucher vivement Lord Aberdeen.

A la même séance, il est résolu : " Qu'une adresse sera présentée, par la Société, au marquis de Lévis. "

Il est aussi résolu : " Que, vu le décès du révérend F.-H. Bélanger, curé de Saint-Roch et chapelain de la section de cette paroisse, le commissaire-ordonnateur soit prié d'avertir les différents corps de musique qui prendront part à la procession de ne pas jouer devant le presbytère de St-Roch." (1)

A la séance du premier juillet, quelques membres ayant fait la remarque que la Société n'avait encore rien fait pour témoigner sa reconnaissance à M. Olivier Matte, qui se dévoue pour l'entretien du terrain du monument des braves, il a été

Résolu :—" Que, vu le dévouement déployé par M. Olivier Matte pour l'entretien du terrain du monument des braves, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec désire témoigner sa reconnaissance en lui faisant cadeau d'une insigne d'officier.

(1) Nous avons consacré à la visite à Québec du marquis de Lévis un chapitre spécial qu'on trouvera plus loin.

A une séance du 28 août 1895, tenue à l'Hôtel-de-Ville, M. le président explique le but de la réunion, qui est de prendre en considération l'invitation du Conseil Central des Métiers et du Travail, de prendre part à la Fête du Travail, le 2 septembre prochain.

Plusieurs membres font remarquer qu'après la part prise par les classes ouvrières à la fête nationale de 1894 et 1895, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec doit figurer aussi dignement que possible dans les rangs de la procession du 2 septembre. Il est alors résolu :—“ Que l'invitation soit acceptée et que la bannière principale de la Société devra précéder les membres qui prendront part à la procession. ”

CHAPITRE CINQUIÈME

PRÉSIDENCE DE M. R.-P. BOISSEAU

1895—SEPTEMBRE—1897.

Officiers-généraux

	1895-96.	1896-97.
Président-général	M. R.-P. Boisseau	M. R.-P. Boisseau .
Président-adjoint	M. Blaise Letellier	M. Philéas Huot.
Secrétaire-archiviste	M. L.-P. Robitaille	M. L.-P. Robitaille.
Assistant do	M. E.-N. Blais	M. E.-N. Blais.
Trésorier	M. J.-B. Morissette	M. J.-B. Morissette.
Assistant-trésorier	M. N.-Y. Montreuil	M. N.-Y. Montreuil.
Commis.-or lonnateur	M. J.-H.-E. Plamondon	M. J.-H.-E. Plamondon.
Assistant- do	M. Alp. Boutet	M. Alp. Boutet.

BILAN DE L'ANNÉE 1895-1896, 1896-1897.

Fête célébrée à l'église	St-Roch, 28 juin	La Basilique.
Sermon	L'abbé C. Roy.
Procession	Au Parc Victoria.
Cartes vendues 381 807
Dépenses \$989.60 \$909.65
Déficit 250.00 150.00

Le 23 septembre 1895, à l'occasion des fêtes regrettables célébrées en Italie, le 20 septembre, au grand chagrin de notre vénéré Pontife, chef suprême de la chrétienté, pour commémorer le "25^e anniversaire de la prise de Rome par Victor-Emmanuel," notre Société suivit l'exemple donné dans tout l'univers catholique, et transmit un câblegramme dont suit le texte :

“ Québec, 18 septembre 1895.

“ Cardinal Rampolla,

“ Rome.

“ La Société nationale canadienne-française de Québec, douloureusement affectée des fêtes sacrilèges célébrées en Italie, supplie le Saint Père d'agréer l'assurance de son filial dévouement.

“ BOISSEAU, *Président*.

En réponse à ce message télégraphique, la Société reçut la note suivante :

“ Rome, 19 septembre 1895.

“ M. Boisseau,

Président de la Société canadienne-française,

Québec, Canada.

Saint Père, agréant filiale manifestation, envoie de tout cœur bénédiction apostolique à tous les membres de la Société.

“ Cardinal RAMPOLLA.”

Le gouvernement de la province de Québec, ayant pris l'initiative de la réception faite au marquis de Lévis, et ayant requis les services de notre Société pour en rehausser l'éclat, il paraissait juste que notre Société fut aidée financièrement, vu le surcroît de dépenses occasionnées par ces fêtes.

En conséquence, le 23 septembre 1895, il fut

“ Résolu : — “ Que M. le président, ainsi que le président-adjoint, les vice-présidents de sections, le secrétaire-archiviste, le trésorier, l'honorable juge Chauveau et M. Siméon LeSage, ainsi que M. J.-F. Peachy, ex-président général, forment un comité spécial chargé de se rendre en délégation auprès du premier ministre de la province, afin d'obtenir du gouvernement l'allocation promise à notre Société, pour l'aider à défrayer les dépenses de la fête du vingt-quatre juin dernier, et que ce comité ait sa première séance le vingt-six septembre courant.

Le 2 octobre suivant, le président-général fait rapport au comité de l'entrevue que la délégation ci-dessus a eue avec l'honorable M. Taillon, premier ministre.

La délégation a été, dit-il, enchantée de la réception qui lui a été faite.

L'honorable M. Taillon a demandé au président-général de vouloir bien lui écrire officiellement, et qu'il tiendrait sa promesse d'aider la Société "à rencontrer les obligations qu'elle "aurait assumées pour rehausser l'éclat du dévoilement de la "statue de Lévis. "

Le comité s'en rapporte au président quant au chiffre de l'indemnité qu'il demandera pour la Société.

A la séance du 16 décembre, conformément à ce qui a été adopté antérieurement, M. le président rapporte qu'il a écrit à l'honorable premier ministre, lui demandant la somme de deux cent vingt-cinq piastres (\$225.00), soit la moitié de la dette que la Société a assumée pour les fêtes du 24 juin dernier.

M. le président est heureux d'annoncer à l'assemblée que le montant demandé lui a été accordé avec empressement de la part de l'honorable premier ministre.

Il est résolu :—"Que le secrétaire-archiviste soit chargé de transmettre à l'honorable M. Taillon, premier ministre de la province de Québec, ses plus sincères remerciements pour la contribution généreuse qu'il a accordée à notre Société, pour lui permettre de défrayer les dépenses du 24 juin dernier. "

En retour de cette lettre, l'honorable M. Taillon répondit qu'il était heureux de constater que notre Société n'a qu'à se féliciter des rapports qu'elle a eus avec le gouvernement, à l'occasion de notre fête nationale, l'été dernier, et il nous prie de croire qu'il y a parfaite réciprocité.

*
*
*

Le 26 mars 1896, le comité de régie se réunissait pour exprimer ses regrets de la mort de l'un des pionniers, et de l'un des plus illustres membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Voici ce que je trouve dans le procès-verbal de la séance tenue à cette date :

“ A une séance du 26 mars 1896, tenue à l’Hôtel-de-Ville, M. J.-B. Caouette, président *pro tempore*, explique le but de la réunion. C’est pour la Société un devoir de reconnaissance d’adopter des résolutions de condoléances, à l’occasion du décès de celui qui a été le soutien et l’âme de la Société, dans ses moments difficiles.

“ C’est à M. Baillairgé que nous devons l’honneur de faire figurer le drapeau de Carillon dans nos processions. C’est à lui aussi que nous devons l’érection du monument des braves, conjointement avec M. le chevalier Robitaille, monument qui fait l’honneur de notre ville et la gloire de la Société Saint-Jean-Baptiste.

“ L’histoire dira ce qu’a été M. le chevalier Baillairgé, malheureusement nos procès-verbaux ne peuvent contenir qu’un bref aperçu de ce qu’a été pour nous cet insigne bienfaiteur.

“ Il est résolu :

“ Que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ont appris avec un vif sentiment de regret la mort de M. Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, Conseil de la Reine, Comte Romain et Commandeur de l’Ordre de Saint-Grégoire le Grand, l’un des fondateurs, ancien commissaire-ordonnateur et président de cette Société ;

“ Que notre Société profite de cette réunion pour remplir un devoir de reconnaissance et exprimer son admiration sincère pour celui qui s’est montré l’ami dévoué de cette Société et qui l’a aidée de toutes manières par ses dons, son travail et les lumières de sa longue expérience ;

“ Que spécialement, la Société Saint-Jean-Baptiste ne saurait oublier l’empressement et la bonne grâce avec lesquels le digne chevalier mettait à sa disposition chaque année, le jour de notre fête nationale, ce vieux drapeau de Carillon, qui donnait tant d’éclat à nos processions, en rappelant aux Canadiens-français un des plus beaux faits d’armes de notre histoire ;

“ Que le secrétaire soit prié de remettre copies des présentes résolutions aux membres de la famille du regretté défunt, et que les journaux de cette ville soient priés de vouloir bien les reproduire ;

“ Que la séance soit levée par respect pour la mémoire du défunt. ”

La mort de M. Baillaigé a remis sur le tapis une question bien intéressante, celle de la propriété et de la garde du glorieux drapeau de Carillon, dont notre Société salue avec tant de bonheur, chaque année, l'apparition dans les rangs de notre procession nationale.

Lors du règlement de la succession de M. L.-G. Baillaigé, M. Octave Lemieux, dont le dévouement à notre Société nationale est bien connu, agissait, en présence de tous les intéressés, comme commissaire-priseur chargé de faire l'inventaire et le partage définitifs. Lorsqu'on en arriva à la glorieuse dépouille auprès de laquelle M. Baillaigé avait monté si fidèlement la garde pendant plus de cinquante ans, et qu'il avait toujours fait respecter et entourer d'honneur, un des principaux héritiers proposa d'en faire cadeau à M. Lemieux, comme à l'un des membres les plus méritants de notre Société nationale.

Mais notre ami, avec une générosité et un désintéressement qui l'honorent, ne voulut pas accepter pour lui-même personnellement, ce riche et inestimable présent. Il songea, en même temps, à notre Société nationale, qui avait tant honoré ce glorieux trophée, et à l'Université Laval, cette autre gardienne intrépide des souvenirs et des traditions chères à notre race, et les unissant toutes deux dans une même pensée prévoyante et patriotique, il suggéra aux intéressés d'en faire don à perpétuité à l'Université Laval, pour qu'elle le conserve dans ses voûtes, mais à la condition que la Société Saint-Jean-Baptiste puisse toujours l'obtenir pour le promener en triomphe et le faire acclamer dans nos démonstrations nationales.

C'est ce qui appert par la mention faite au procès-verbal du 16 avril 1896, où le président général est chargé de rencontrer les messieurs de l'Université Laval, pour s'assurer que le drapeau de Carillon sera mis à la disposition de la Société comme par le passé, toutes les fois qu'elle le demandera.

Ce même jour, M. Dubé suggérait de déposer au même endroit les vieilles bannières de la Société qui remontent à sa fondation, et il est à désirer que cette proposition soit un jour mise à exécution, non seulement quant aux vieilles bannières, mais aussi quant aux archives de notre Société.

* * *

Le 16 avril 1896, M. Blaise Letellier, devant bientôt laisser Québec, envoie sa démission comme président-adjoint, et il est remplacé par M. Philéas Huot.

Le comité profite de cette circonstance pour charger le secrétaire d'écrire à M. Letellier, pour le remercier des nombreux services qu'il a rendus à la Société depuis plusieurs années.

Le 11 mai 1896, le trésorier soumet au comité un état financier par lequel il appert que la Société est en déficit de \$148.16.

Le même jour, le comité décide que la fête sera célébrée, cette année, le dimanche suivant le 24 juin, c'est-à-dire le 28 juin, à l'église Saint-Roch, par une messe qui aura lieu à 11.30 h. a. m.

COURS OU CONFÉRENCES PUBLIQUES GRATUITES, SOUS LE PATRONAGE DE NOTRE SOCIÉTÉ.

Voici en quoi consistait ce projet.

On se rappelle quel succès d'enthousiasme eurent, sous le gouvernement Mercier, les écoles gratuites du soir, et, plus tard, les conférences publiques inaugurées au Monument National, à Montréal.

Quelques membres de notre Société, parmi lesquels figurait surtout M. Georges Bellerive, conçurent l'idée d'obtenir pour Québec, sous le patronage de notre Société, une série de cours publics ou conférences comme ceux donnés à Montréal.

Le 17 septembre 1896, la résolution suivante était adoptée par notre comité de régie :

Résolu :—Qu'une députation, composée du président général, du président-adjoint, des vice-présidents de sections, de MM. Couture, J.-B. Robitaille, G. Bellerive et L.-A. Bergevin, soit chargée de demander au gouvernement local un octroi annuel pour permettre à la Société Saint-Jean-Baptiste de donner chaque année, sous son patronage, une série de conférences publiques gratuites.

Le plan proposé était de faire donner des conférences sur la physique et la chimie industrielles, sur l'électricité, sur le commerce, sur la colonisation et l'agriculture et sur l'économie politique. Les cours de physique, de chimie et d'électricité devaient être donnés à l'Université Laval, les autres à St-Roch.

La députation nommée eut avec le gouvernement de Québec une entrevue dont elle rendit compte comme suit au comité de régie, le 8 janvier 1897 :

“ M. Bellerive fait rapport de l'entrevue qu'une députation de la Société Saint-Jean-Baptiste avait eue avec les membres du gouvernement provincial.

“ Les délégués firent un exposé complet des vues et projets de la Société, puis le premier ministre fit réponse qu'il n'approuvait pas en tous points leurs demandes, mais que le gouvernement aiderait certainement la Société dans la mesure de ses pouvoirs. Il désirait que nous commencions nous-mêmes l'ouvrage, ce qui lui permettrait de juger de la portée du projet. ”

A plusieurs reprises, et finalement le 16 janvier 1899, M. Bellerive revenait à la charge et provoquait la nomination d'une nouvelle délégation auprès du cabinet provincial.

Mais, en dépit de toutes les démarches faites et de tous les efforts tentés, il fallut renoncer à ce projet, dont il est fait mention pour la dernière fois dans le rapport annuel de sep-

tembre 1899, dans les termes suivants : “ Le succès n’a pas toujours couronné nos efforts généreux. Toutefois, la question des cours publics n’est pas renvoyée aux calendes grecques. ”

ACQUISITION D’UN EDIFICE POUR LA SOCIÉTÉ.

C’est ici qu’il faut parler d’un mouvement qui s’est produit de nouveau pour réaliser le voeu souvent émis par nos prédécesseurs, de doter notre Société d’un immeuble qui pût servir de quartier général à ses membres, pour les réunions de comités et les assemblées générales, les conférences et les soirées.

Le 23 novembre 1896, le président donne lecture d’une lettre qu’il a reçue, le priant de convoquer le comité, laquelle lettre se lit comme suit :

“ Québec, 19 novembre 1896.

“ R. P. Boisseau, écr.,
Président général de la
Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Monsieur le Président,

“ Nous, soussignés, membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, vous prions instamment de bien vouloir convoquer une assemblée du comité de régie de cette Société, pour le ou vers le 24 novembre courant, afin de considérer s’il ne serait pas possible pour cette Société de s’entendre avec l’Institut Canadien de Québec, dans le but d’acquérir conjointement la propriété de l’ancien Hôtel-de-Ville, coin des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule, et d’établir d’une manière permanente ses quartiers généraux dans cet édifice.

Vos très humbles serviteurs,

(Signé) GEORGES BELLERIVE,
L.-A. BERGEVIN,
WILBROD DUBÉ,
J.-B. MORISSETTE,
MISAEI THIBAudeau.

Le même jour, un comité spécial fut nommé qui se mit à l'œuvre, élit pour président M. Boisseau, et pour secrétaire M. Bellerive, fit plusieurs démarches auprès de l'Institut et de Son Honneur le maire, mais finalement se heurta à des difficultés insurmontables qui firent abandonner le projet, non cependant sans avoir obtenu un résultat jusqu'à un certain point satisfaisant, tel qu'il appert par la résolution suivante, passée par le Comité, le 17 décembre 1896.

Résolu:—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste accepte avec plaisir l'usage des salles qui devront être occupées par l'Institut Canadien, pour jusqu'à nouvel ordre, et qu'elle remercie en conséquence Son Honneur le Maire, ainsi que le Conseil pour cette générosité.

* * *

“ Le 17 décembre 1896, M. Bellerive informe le Comité qu'un des descendants de l'illustre Montcalm vient de mourir en France, et croit qu'il serait à propos d'adopter des résolutions à cette occasion. En conséquence, il est

“ Résolu :—Que cette Société transmette à la famille du Marquis de Montcalm, décédé récemment en France, l'expression de ses condoléances dans les termes suivants :

“ Que cette Société, se faisant l'écho des sentiments de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises du Canada, a appris avec un vif chagrin la mort du Marquis de Montcalm, dernier descendant mâle du héros des Plaines d'Abraham ;

“ Que cette Société s'empresse de déposer sur cette tombe à peine fermée son tribut d'hommage et croit devoir à cette occasion assurer les survivants de cette illustre famille que le souvenir de ce héros vit encore profondément dans le cœur des Canadiens-Français, et qu'ils ne sauraient oublier ses actes admirables de courage et de bravoure dans les derniers jours de l'histoire de France au Canada ;

“ Que copies de ces résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt.

A une séance du 30 mars 1897, tenue à l'Hôtel-de-Ville, lecture est donnée des lettres suivantes :

“ Gouvernement du Canada ”.

Commissariat Général,

10, rue de Rome,

Paris, le 28 janvier 1897.

Cher monsieur,

Selon le désir que vous m'en avez exprimé, j'ai transmis à monsieur le Marquis de St-Maurice Montcalm, fils adoptif du Marquis de Montcalm, les résolutions de condoléances adoptées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dans les termes éloquentes en lesquels vous les avez exprimés.

Le Marquis et la Marquise de St-Maurice Montcalm ont été profondément touchés de cet hommage national rendu à la fois au grand ancêtre et à son dernier et regretté descendant direct.

Vous trouverez sous ce pli les lettres que tous deux m'ont adressées et qui vous sont destinées plus encore qu'à moi, car je n'ai fait qu'ajouter mon humble hommage à celui de votre Société représentant en cette circonstance, ainsi que je l'ai dit au Marquis de St-Maurice Montcalm, tous les Canadiens.

Veillez, cher monsieur, faire agréer à vos collègues, dont j'ai été heureux d'être l'interprète auprès de cette illustre famille, et recevoir pour vous-même l'expression de mes sentiments très dévoués.

HECTOR FABRE.

“ Paris, ce 26 janvier 1897.

“ Monsieur,

“ En recevant votre lettre et le procès-verbal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, que vous avez bien voulu m'adresser, j'ai éprouvé une émotion bien douce et qui ne s'effacera jamais de mon cœur. Rien, en effet, ne pouvait l'atteindre plus directement que les témoignages de profonde sympathie et d'estime dont la mémoire de mon cher oncle Montcalm, vient d'être honorée de la part des Canadiens. Il les aimait comme on aime ceux qui font partie de votre famille. Il m'en parlait sans cesse et toujours avec regret de ne pouvoir aller à Québec. Son âge et ses infirmités ne lui ont pas permis d'accomplir ce rêve, mais, s'il n'a pu se transporter là-bas, au milieu de vous, je sais qu'il y a laissé son cœur.

“ En me léguant son nom, il m'a laissé aussi son affection pour vous. Je n'attendais que cette occasion pour vous faire cet aveu ; vous avez bien voulu me la donner et je vous en remercie.

“ Je vous demande, monsieur, d'être mon interprète auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la prier de vouloir bien agréer l'expression de mes remerciements et de ma profonde reconnaissance. Vous me permettrez d'y joindre pour vous aussi, monsieur, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les plus distingués, dont je vous demande de vouloir bien accepter ici l'assurance très vive et très sincère.

“ M^{ise} DE ST-MAURICE DE MONTCALM.”

“ Paris, ce 26 janvier 1897.

“ Monsieur,

“ J’ai été si profondément touchée de votre sympathie, exprimée avec tant de cœur, que je tiens à joindre un mot à la lettre de mon mari pour vous en remercier. Notre cher oncle a été enlevé bien subitement à notre tendresse, alors que son état ne nous inspirait pas de nouvelles inquiétudes. Il a vu venir la mort courageusement comme ses ancêtres, et je le recommande aux prières des chers Canadiens qu’il aimait tant.

“ L’aîné de nos petits garçons s’appelle Bertrand, et mon oncle était heureux de lui voir porter le nom de Montcalm ; il suivra, je l’espère, les traditions de cette illustre famille dont nous sommes si heureux de faire partie, et nous vous demandons de reporter sur nous l’estime et l’affection que vous témoigniez à notre cher oncle.

“ MISE DE ST-MAURICE DE MONTCALM.”

* * *

La séance du 4 novembre 1896, est convoquée pour rendre hommage à l’un des fondateurs, à l’un des plus illustres membres de notre Société, le docteur Olivier Robitaille, chevalier de l’Ordre de St-Sylvestre, celui qui partage avec M. Ls-G. Baillairgé l’honneur d’avoir été appelé le commissaire-ordonnateur des grands jours d’autrefois. Les résolutions suivantes sont adoptées :

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste a appris avec douleur la mort de M. le docteur O. Robitaille, chevalier de Saint-Sylvestre, membre fondateur de la Société et l’un de ses anciens présidents ;

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste offre ses plus sympathiques condoléances à la famille et qu’elle assiste en corps aux funérailles ;

“ Que copies de ces présentes résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt ;

“ Que par respect pour la mémoire du défunt, la séance soit levée. ”

NOCES DE DIAMANTS

DE SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

L'année 1897 restera célèbre dans les fastes de l'Empire Britannique par les fêtes extraordinaires qui furent célébrées dans tout l'univers à l'occasion des noces de diamant de la vénérable reine d'Angleterre, Sa Majesté Victoria.

Dès le trente de mars de cette année, il est question dans nos délibérations d'unir la célébration de notre fête nationale, en juin, avec le jubilé de Notre Gracieuse Souveraine, et le président-général, le président-adjoint, le trésorier et M. J.-F. Peachy, sont délégués auprès de Son Honneur le maire, pour s'entendre avec lui sur ce sujet.

On verra un peu plus loin l'heureux résultat de ces premières démarches, consigné au long dans le chapitre spécial qui y est consacré.

A la séance du 21 mai, la première question que le comité a à prendre en considération, est celle de la célébration du jubilé de Sa Majesté la reine Victoria et de notre fête nationale. Les messieurs suivants ont tour à tour pris la parole sur le sujet : MM. W. Dubé, J.-H.-E. Plamondon, Geo. Bellerive, Jos. Nadeau, Ph. Huot, J.-B. Robitaille, ainsi que M. le président ; finalement, il est convenu de ne rien décider avant que le comité des finances de cette cité, qui est chargé des préparatifs des fêtes jubilaires, à Québec, ait eu une autre séance, afin de savoir si la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec sera invitée à se joindre à lui pour l'organisation des fêtes.

A une séance du comité de régie général, tenue le 31 mai 1897, lecture de la lettre suivante est faite par le secrétaire :

“ Cité de Québec, Hôtel-de-Ville,

“ Québec, 26 mai 1897.

“ R.-P. Boisseau, écr.,

“ *Président de la Soc. St-Jean-Baptiste de Québec.*

“ Monsieur,

“ J’ai l’honneur d’être chargé de vous informer qu’à une assemblée du comité spécial des échevins, nommé par le Conseil, pour préparer la célébration du jubilé de Sa Majesté la reine Victoria, le 22 juin prochain, il a été résolu :

“ De prier la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont vous êtes le président, de faire coïncider la célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste avec la célébration du jubilé de Sa Majesté la reine Victoria ;

“ L’organiser une grande procession de toutes les sociétés nationales et autres, ainsi qu’un service religieux, afin de donner le plus d’éclat possible à la démonstration du 22 juin ;

“ Le comité prie votre Société de faire elle-même les invitations aux différents corps qui devront figurer dans la procession ;

“ De nommer parmi ses membres quelques délégués qui assisteront aux délibérations du comité des échevins.

“ J’ai l’honneur d’être,

“ Votre très obéissant serviteur,

“ H.-J.-J.-B. CHOUINARD,

“ *Greffier de la Cité.* ”

Accédant à la demande du comité des échevins, de nommer des délégués pour suivre leurs débats, on choisit les messieurs dont les noms suivent : MM. R.-P. Boisseau, Ph. Huot, Jos. Nadeau, Geo. Ardouin, J.-H.-E. Plamondon, F.-E. Côté, J.-B. Morissette, Geo. Bellerive, L.-A. Bergevin, E.-N. Blais.

Immédiatement après, la délégation ci-dessus nommée est invitée à se rendre dans la salle du comité des finances, afin de prendre part aux délibérations.

En conséquence, notre séance de comité est suspendue pour quelques instants, afin d'attendre le rapport des délégués.

A 9.30 hrs, le comité reprend ses débats et le président fait rapport que le comité des finances paiera les dépenses de l'organisation, de la procession, de la messe et le reste, contractées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le comité, suivant un précédent déjà établi, décide que la fête nationale, qui d'habitude, se célèbre le 24 juin de chaque année, est fixée cette année au 22 juin, afin de faire coïncider notre fête avec celle du jubilé de Sa Majesté la reine Victoria.

Le président est autorisé à convoquer une assemblée publique en temps opportun, à laquelle des discours seront prononcés, afin d'engager le peuple canadien-français à prendre une grande part à la démonstration conjointe du 22 juin.

Après discussion sur le coût probable des dépenses que la Société Saint-Jean-Baptiste aura à faire pour les fêtes du 22 juin, le comité des finances de la cité décide d'accorder pour cette fin la somme de \$400.00. Il a été résolu :

“Que le comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec accepte cette offre, et que notre comité, de son côté, vote la somme de \$200 afin de préparer dignement les fêtes du 22 juin.”

La messe devait être chantée à l'église St-Jean, mais la fête ayant été avancée de deux jours, au 22 juin, et les Quarante-Heures étant, depuis leur établissement, fixées à l'église St-Jean, ce jour-là, il est résolu : “Que la messe soit chantée, cette année, à la Basilique.”

A une séance du comité de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 25 juin 1897, le secrétaire a été chargé de publier dans les journaux, le câblegramme que la Société a expédié à la reine Victoria à l'occasion de son jubilé, et dont voici une copie :

“ A Sa Très Excellente Majesté, la Reine,

“ Londres, Angleterre.

“ Cinquante mille Canadiens-français, réunis à Québec, pour célébrer à la fois les noces de diamant du règne de leur illustre et bien-aimée Souveraine, et la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste, lui envoient, dans la langue chérie de leurs ancêtres, l'expression de leur respect, de leur loyauté et de leur admiration pour la grande reine qui a su conquérir l'affection de ses sujets de toutes langues, de toutes croyances et de tous pays.

“ SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

“ BOISSEAU,

“ *Président.*” (1)

* * *

A la réunion spéciale du comité de régie, convoquée à l'occasion de la mort de M. J.-B. Robitaille, M. le président fait ratifier par le comité l'action prise par lui et le secrétaire, au nom de la Société, en transmettant à la famille un témoignage de sympathie, et il est résolu :

“ Que les membres du comité général de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont appris avec douleur la mort presque soudaine d'un de leurs officiers les plus dévoués dans la personne de M. J.-B. Robitaille, avocat, secrétaire de la section St-Roch, qui, depuis plusieurs années, a déployé un zèle éclairé et actif en faveur de notre Société nationale, et lui a donné maintes fois des preuves de son dévouement ;

(1) Un chapitre spécial est consacré dans ce livre aux fêtes des noces de diamant de Sa Majesté la Reine Victoria.

“ Que, comme marque d'estime, les membres du comité assistent en corps aux funérailles de notre collègue décédé ;

“ Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt et à la presse française de cette ville ;

“ Qu'en signe de deuil, ce comité s'ajourne maintenant. ”

Le président donne lecture d'une lettre de faire-part du marquis de Lévis, annonçant à la Société la mort tragique de la comtesse d'Hinnisdal, sa nièce, qui a été, le 4 mai dernier (1897), l'une des nombreuses victimes de la catastrophe du Bazar de la Charité.

Le comité adopte des résolutions de condoléances à être transmises à la famille du marquis de Lévis.

CHAPITRE VI.

PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE A.-B. ROUTHIER, J. C. S.

SEPTEMBRE 1897—OCTOBRE 1898.

Président-général.....	L'hon. A.-B. Routhier, J. C. S
Président-adjoint.....	M. Philéas Huot.
Secrétaire-archiviste.....	M. E.-N. Blais.
Assistant-archiviste.....	M. Cyrille-F. Delâge.
Trésorier.....	M. J.-B. Morissette.
Assistant-trésorier.....	M. V.-E. Paradis.
Commissaire-ordonnateur.....	M. Aimé Talbot. (Sept. 1897—Mars 1898.)
Commissaire-ordonnateur.....	M. L.-A. Bergevin. (Mars-Sept. 1898)
Assist. com.-ordonnateur.....	M. Vital Dupuis.

BILAN DE L'ANNEE 1897-1898.

Fête célébrée à l'église Saint-Jean, le 22 Septembre 1898.—Sermon par l'abbé Corbeil.—Procession.—Inauguration du Monument Champlain.

Cartes vendues.....	698
Dépenses.....	\$ 1,246.54
Déficit.....	397.47

Le 24 juin 1898, M. Bellerive, président de la section Notre-Dame, fait accepter un programme de conférences historiques dont quatre furent effectivement données dans les salles de l'Institut Canadien, avec grand succès :

Le 24 mars 1898, le comité délègue le président-général, l'honorable juge Routhier, auprès du président du comité du monument Champlain, afin de savoir quelle part la Société prendra dans la démonstration du dévoilement du monument Champlain dans l'été de 1898.

Mars 1898 : "Frontenac", par M. N. Legendre.—Avril 1898 :—"Maison-neuve", par le Dr N.-E. Dionne ;—"Montmagny", par M. J.-E. Roy ;—"Nos Missionnaires", par l'abbé Camille Roy.

MORT DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU.

INVESTITURE DE SA GRANDEUR MGR BÉGIN.

La séance du comité de régie, tenue le 14 avril 1898, avait été convoquée à la réception de la nouvelle de la mort de Son Éminence le cardinal Taschereau.

Furent présents : MM. Dr J. Boulet, Elz. Paquet, Geo. Sauviat, W. Dubé, L.-A. Bergevin, Dr Albert Jobin, J.-F. Peachy, Amédée Robitaille, Art. Drolet, R.-P. Boisseau, Alp. Chouinard, Dr Eug. Dorval, Bart. Rondeau, Achille Dugal, Alexis Parent, J.-B. Morissette, Cyr. Delâge, L.-A. Labadie, Jos. Lacroix.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Cette réunion ayant été convoquée dans le but de passer des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort de Son Éminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, les résolutions suivantes furent adoptées :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec exprime à Sa Grandeur Mgr Bégin, la profonde douleur qu'elle éprouve de la mort de l'un des plus illustres enfants de la nation canadienne-française, l'Éminentissime cardinal Taschereau, archevêque de Québec ;

“ Que notre Société sympathise avec le clergé du Canada pour la perte du chef auguste de la hiérarchie dans ce pays, celui que ses éminentes vertus, sa science, son immense charité, avaient désigné au pontife suprême Léon XIII, pour prendre place parmi les cardinaux ;

“ Que notre Société partage les sentiments de regrets et de sympathie de la nation canadienne, et porte le deuil du vénéré pasteur que ses hautes qualités d'esprit et de cœur avaient placé si haut dans l'affection, le respect et l'admiration de tous ;

“ Qu'en témoignage de ses sentiments, elle se fasse représenter par son comité de régie aux funérailles de l'illustre défunt ;

“ Par respect pour la mémoire de l'illustre défunt, la séance est immédiatement ajournée. ”

* * *

La séance du 22 avril 1898 était convoquée dans le but de passer des résolutions de félicitations à Sa Grandeur Mgr Bégin, à l'occasion de son intronisation sur le siège archiépiscopal de Québec.

Son Honneur le juge A.-B. Routhier occupe le fauteuil présidentiel. Sont présents : MM. Dr J. Boulet, R.-P. Boisseau, A. Drolet, J.-F. Peachy, L.-A. Bergevin, Ach. Dugal, Jos. Nadeau, D.-R. Gagnon, H.-J.-J.-B. Chouinard, Bart. Rondeau, Dr A. Jobin, V.-E. Paradis, J.-S. Matte, Mag. Falardeau, Onés. Goulet.

Le secrétaire étant absent, ainsi que l'assistant-secrétaire, M. George Bellerive est appelé à agir comme secrétaire *pro tempore*.

M. le président ayant expliqué le but de l'assemblée, les résolutions qui suivent sont adoptées, et le secrétaire est chargé d'en transmettre copies à Sa Grandeur ainsi qu'à la presse :

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'estime heureuse et fière de présenter l'hommage de son respect et de son affection, en même temps que ses félicitations, à Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, à l'occasion de son avènement au trône archiépiscopal de Québec, le berceau de l'Eglise catholique sur ce continent ;

“ Que notre Société proclame une fois de plus son dévouement à l'épiscopat de Québec, lequel n'a cessé d'être le ferme appui et l'inébranlable rempart de nos libertés civiles et religieuses, et qu'en sa qualité de Société nationale canadienne-

française, elle salue dans notre vénéré prélat le descendant légitime de Mgr Briand et de Mgr Plessis ;

“ Que notre Société se plaît à reconnaître dans la personne de notre éminent archevêque, l'une de nos plus belles figures comme éducateur de la jeunesse, continuant par là cette œuvre sacrée de l'éducation, si chère au cœur des Laval et des Taschereau ;

“ Que notre Société fait des vœux pour que la divine Providence accorde à Sa Grandeur une longue et heureuse vie. ”

La mort de Son Eminence le cardinal Taschereau et l'introduction de son successeur, Mgr Bégin, furent l'occasion de deux imposantes démonstrations dont le contraste frappant les gravera dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins.

Nous croyons devoir reproduire ici l'adresse des citoyens qui rend bien les sentiments de notre population, et, en particulier, de notre association nationale envers ces deux éminents dignitaires de l'Eglise.

* * *

ADRESSE DES CITOYENS DE QUÉBEC.

PRÉSENTÉE DANS LA BASILIQUE NOTRE-DAME
LE 19 AVRIL 1898.

“ A Sa Grandeur Mgr Bégin,
“ *Archevêque de Québec.*

“ Monseigneur,

“ Dans les beaux jours de la monarchie française, quand les restes mortels d'un roi étaient descendus sous les voûtes sépulcrales de l'antique abbaye de St-Denys, un héraut d'armes, brandissant l'oriflamme de France, proclamait l'héritier du trône en s'écriant : “ Le roi est mort, vive le roi. ”

“ Si l'illustre défunt avait porté avec honneur le sceptre et la couronne, s'il emportait avec lui les regrets universels, tout ce peuple assemblé, pour rendre les suprêmes honneurs, était vraiment en deuil, et tous les cœurs étaient attristés par les derniers sons lugubres des glas funéraires. Mais, en entendant ce cri, ils ressentaient tout à coup comme un choc électrique, car un rayon d'espérance avait lui à tous ces yeux voilés de larmes : c'était l'image de la patrie toujours vivante, immortelle, qui apparaissait aux regards de tous dans la personne sacrée de celui qui allait ceindre la couronne de Charlemagne et de saint Louis. Et tous rentraient au foyer le cœur rempli du souvenir de celui qui était parti, mais aussi plein d'espérance dans les brillantes promesses d'avenir de celui qui recueillait son glorieux héritage.

“ Nos yeux, Monseigneur, ont pu contempler dans Québec comme un reflet des pompes royales, tant de fois célébrées à St-Denys. Nous avons vu les restes mortels d'un saint pontife portés à sa dernière demeure, au milieu des larmes de tout son peuple ; nous avons vu tous les fronts s'incliner avec respect au passage de tout ce qui restait de celui qui fut vraiment parmi nous comme un roi, surtout depuis le jour où le Chef de l'Eglise couronna sa noble tête en la revêtant de la pourpre romaine, véritable insigne de la royauté.

“ En effet, n'avait-il pas vraiment un cœur de roi et n'était-il pas digne d'être un jour porté sur le pavois royal, aux acclamations de son pays, ce vaillant soldat, ce généreux lévite, qui, à vingt-sept ans, de son plein gré, s'en allait joyeusement affronter la mort, pour porter les secours de son ministère sacré aux enfants exilés de la malheureuse Irlande, mourant par milliers sur la plage inhospitalière de la Grosse-Ile ? N'était-il pas, de l'aveu de tous, vraiment un roi, par la supériorité des dons de l'intelligence, par le savoir, par l'incomparable dignité répandue dans toute sa personne, par la sagesse et la droiture de son jugement, par la prudence et la maturité qu'il appor-

tait dans toutes les actions de sa vie ? N'était-il pas vraiment un roi par le calme et la sérénité de sa pensée, par ses aptitudes extraordinaires pour les affaires les plus difficiles, par la largeur et la clairvoyance de son esprit, par la trempe énergique de son caractère, toutes qualités maîtresses qui l'ont fait briller au premier rang, et lui ont permis de mener de front tant d'œuvres importantes qu'il a su conduire à bonne fin ?

“ Et n'est-elle pas vraiment royale aussi cette vénérable Basilique de Notre-Dame de Québec, témoin parlant des fastes de notre histoire, superbe mausolée, où repose le premier cardinal canadien, entouré des cendres de nos évêques et de tout ce qu'il y eut de plus illustre dans l'Église et dans l'Etat ?

“ Mais au milieu de l'émotion profonde que nous ressentions en voyant disparaître ce cercueil, quand nos lèvres émues achevaient les dernières prières, nous avons éprouvé comme un adoucissement à notre chagrin, en songeant que celui que nous pleurons ne nous était pas ravi tout entier.

“ A l'exemple de nos ancêtres de France, à St-Denys, nous nous sommes souvenus que la religion, immortelle comme la patrie, suscite les pontifes à l'instar des rois, qu'elle les fait surgir pour ainsi dire sur des tombes à peine fermées, pour en faire les pasteurs des peuples et leur faire conduire les âmes comme les nations, à l'accomplissement de leurs destinées.

“ Et maintenant que celui qui fut l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal Taschereau nous a quittés pour aller à sa récompense, et que nous, le Maire et le Conseil de ville de Québec, interprètes de toutes les races et de toutes les croyances religieuses établies dans notre cité, nous sommes ici réunis auprès de Votre Grandeur, pour saluer dans votre personne le représentant d'une autorité reconnue et respectée de tous, celui que son cœur avait choisi pour continuer son œuvre de paix et de miséricorde, voilà que nous ne pouvons nous défendre de parler encore de lui, comme pour montrer davantage que son nom et sa mémoire vivront à l'égal des plus beaux noms de notre histoire.

“ Vous l’avez aimé, Monseigneur, et nous savons qu’en faisant devant vous son éloge, au milieu de cette fête, nous répondons au vœu de votre cœur.

“ Nous sommes venus vous offrir la bienvenue en votre qualité de premier pasteur des catholiques romains de cet archidiocèse, et vous souhaiter longue vie, bonheur et prospérité.

“ C’est pour nous un devoir d’autant plus agréable que, depuis longtemps, vous avez acquis parmi nous droit de cité par votre longue résidence, par vos travaux distingués dans le domaine de la théologie et des lettres.

“ Comme votre illustre prédécesseur, vous avez commencé par consacrer les plus belles années de votre vie à l’enseignement, à l’œuvre de l’éducation, et vous avez professé la science dans ce qu’elle a de plus élevé. Comme lui aussi, vous avez proclamé et défendu les doctrines de l’Église romaine avec fermeté, mais avec douceur, et vous avez ainsi conquis le respect et la considération de tous ceux qui ne partagent pas vos croyances religieuses.

“ Dans ce pays, composé de races différentes, appartenant à des dénominations religieuses diverses, mais profondément chrétiennes et imbuës d’une civilisation basée sur le respect de la loi, de la morale et des préceptes évangéliques, nous sommes fiers de dire que les autorités constituées sont toujours d’accord pour travailler à l’avancement moral et matériel de la population.

“ Votre Grandeur peut compter sur cet harmonieux concours de toutes les volontés, qui est la plus sûre garantie de la stabilité de nos institutions et le gage assuré du développement pacifique de notre vie nationale.

“ Nos vœux vous accompagnent, Monseigneur, en ce jour solennel où vous prenez possession du trône épiscopal de Québec, sanctifié par les vertus de Mgr de Laval, illustré par les travaux apostoliques de Mgr de St-Vallier, par l’héroïque dévouement de Mgr de Pourroy de L’Auberivière et par tant

d'autres prélats qui furent non seulement des modèles de vertu, mais aussi de grands citoyens, témoin : Mgr de Pontbriand, à l'âme si française et si canadienne, si remplie du plus pur patriotisme, et dont le cœur se brise le jour où il voit s'accomplir le désastre qui engloutit au Canada la fortune et le drapeau de la France, sa patrie bien-aimée ; témoin encore, Mgr Plessis, le grand évêque, le pasteur vigilant, brûlant de zèle, qui se constitue l'intrépide défenseur de nos droits auprès de la couronne d'Angleterre. Qu'ils sont bien les nobles précurseurs de celui que nous avons déposé, hier, dans sa tombe, enveloppé dans le linceul éclatant de la pourpre romaine, ce suprême honneur dont lui sont redevables l'Eglise de Québec, qui lui fut si chère et le Canada qu'il a tant aimé !

“ A l'exemple des vénérables représentants de l'épiscopat ici présents, et en union avec votre clergé, nous répétons à notre tour le souhait antique : “ *Ad multos annos.* ”

* * *

A une séance du comité général de régie, tenue le 3 mai 1898, il a été résolu :

“ Que le comité général de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a appris avec un vif chagrin la mort soudaine de M. N.-N. Ollivier, avocat, député à l'Assemblée législative de Québec, un des membres du comité de régie, pour la section Notre-Dame ;

“ Que ce comité exprime ses regrets de voir ainsi brisée une carrière brillante, et qui promettait les plus heureux résultats pour notre pays ;

“ Que ce comité déplore, dans la mort de M. Ollivier, la perte d'un membre distingué de notre Société, qui nous est enlevé au moment où nous fondions sur lui les plus belles et les plus légitimes espérances ;

“ Que le comité de régie offre ses plus sincères condoléances à la famille du regretté défunt ;

“ Que ces résolutions soient publiées dans les journaux, et qu'une copie en soit transmise à la famille ;

“ Que par respect pour la mémoire du regretté défunt, la séance soit ajournée.”

* * *

Les préparatifs de l'inauguration du monument Champlain étant déjà assez avancés, le comité de construction avait prié Son Honneur le maire de convoquer, à l'Hôtel-de-Ville, une assemblée des citoyens, pour aviser à l'organisation d'une démonstration digne de la circonstance.

Cette assemblée eut lieu le 28 mai, sous la présidence de Son Honneur le maire. L'honorable juge Chauveau fait un exposé succinct des travaux du comité dont il est le président depuis sa formation, en 1890. Il a fallu six ans pour réaliser le montant requis, plus de \$30,000. Les contrats sont donnés depuis deux ans, et tout est prêt pour l'inauguration, en septembre, le plus beau mois de l'année.

Sur proposition du lieutenant-colonel Evanturel, un sous-comité est formé, composé de l'honorable juge Routhier, Mgr Laffamme, l'honorable Chs. Langelier, MM. L.-J. Cannon, C.-E. Roy, R.-P. Boisseau, capitaine Pennée.

Sur proposition de M. LeSage, il est résolu : De prier les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur, de remettre la célébration de la fête nationale du 24 juin, au mois de septembre, pour coïncider avec l'inauguration du monument Champlain.

Sur proposition de M. Boisseau, l'assemblée des citoyens vote des remerciements au gouvernement provincial pour le choix qu'il a fait de l'hon. A. Turgeon, pour représenter la province aux fêtes de Honfleur, en France, en septembre prochain.

L'assemblée s'ajourne ensuite et le comité nommé se réunit et choisit pour président l'honorable juge Routhier, et pour secrétaire le capitaine Pennée.

A la séance du comité de régie de notre Société, tenue le 31 mai, le président général, l'honorable juge Routhier, expose le but de la réunion, qui est de considérer quelle part la Société St-Jean-Baptiste prendra aux fêtes de l'inauguration du monument Champlain, qui auront lieu dans le cours de l'été. Le président informe le comité qu'à une assemblée générale des citoyens, tenue le 28 mai courant, il a été élu président du comité chargé de préparer les fêtes de cette inauguration. Le mouvement qui a eu pour résultat l'érection de ce monument ayant été commencé par notre Société, en 1890, il importe que nous sachions quel rôle lui est réservé dans cette démonstration.

M. J.-F. Peachy suggère qu'un comité spécial de notre Société soit délégué auprès du comité du monument Champlain, pour obtenir les renseignements désirés, et que ce comité soit composé du président général, de MM. J.-F. Peachy, R.-P. Boisseau, L.-A. Bergevin et du Dr Jobin.

* * *

A la séance du 3 juin, M. le président général informe le comité que, sans avoir reçu encore d'invitation officielle, il est en mesure de dire que la Société St-Jean-Baptiste de Québec sera invitée à prendre part aux fêtes de l'inauguration du monument Champlain, et que lui-même, le président général, sera invité à y faire un discours. Sur ce, le comité se prononce à l'unanimité en faveur de l'ajournement de la célébration de la fête du 24 juin à la date qui sera fixée pour l'inauguration du monument Champlain. Et il est en conséquence :

Résolu :—“ Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec renvoie la célébration de sa fête patronale à la date de l'inauguration du monument Champlain, et autorise, pour cette année, la continuation de la vente des cartes des membres jusqu'à cette date. ”

A la séance du comité, tenue le 12 août, M. le président communique les trois lettres suivantes qu'il a reçues, depuis la dernière séance, de l'honorable M. Chauveau :

“ Québec, 8 juin 1898.

“ L'honorable juge Routhier,
“ *Président général de la*
“ *Société St-Jean-Baptiste de Québec.*

“ Monsieur le Président,

“ Pourriez-vous me faire connaître la décision de votre Société au sujet de la remise de la célébration de la fête nationale, de manière à la faire coïncider avec l'inauguration du monument Champlain.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Monsieur le Président,

“ Votre dévoué serviteur,

“ ALEXANDRE CHAUVEAU,

“ *Prés. du comité du monument Champlain.*”

“ Québec, juin 1898.

“ Monsieur le Président,

“ Le comité du monument Champlain a été très heureux d'apprendre que votre Société a remis la célébration de la fête nationale, afin de la faire coïncider avec la cérémonie de l'inauguration du monument Champlain.

“ Je suis chargé par ce comité d'inviter cette Société à assister à cette inauguration, et de vous prier de bien vouloir prendre la parole dans cette circonstance, comme président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Je serai toujours prêt à donner à vos officiers tous les renseignements dont ils pour-

raient avoir besoin dans l'organisation de cette fête, et je me mets à ce sujet complètement à la disposition de votre comité de régie.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Monsieur le Président,

“ Votre dévoué serviteur,

“ ALEXANDRE CHAUVEAU,

“ *Prés. du comité du monument Champlain.* ”

“ Québec, 28 juillet 1898.

“ L'honorable juge Routhier,

“ *Président général de la*

“ *Société St-Jean-Baptiste de Québec.*

“ Monsieur le Président,

“ J'ai l'honneur de vous informer que le comité du monument Champlain a fixé la date de l'inauguration de ce monument, au 15 septembre prochain. Je me ferai un plaisir de donner à vos officiers tous les renseignements nécessaires pour l'organisation de leur fête nationale coïncidant avec cette inauguration.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ Monsieur le Président,

“ Votre dévoué serviteur,

“ ALEXANDRE CHAUVEAU,

“ *Prés. du comité du monument Champlain.* ”

Dans la même séance, il est résolu :

“ Qu'un comité spécial, composé des officiers généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste soit nommé pour rencontrer le comité du monument Champlain. ”

La lettre suivante est ensuite lue :

“ Monsieur E.-N. Blais,

“ *Sec. Soc. St-Jean-Baptiste de Québec.*

“ Monsieur,

“ Le comité de la Garde Indépendante Champlain prend la liberté d'offrir à la Société Saint-Jean-Baptiste, les services de son corps militaire pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste qui seront, en même temps, celles de l'inauguration du “ Monument Champlain, ” et il espère qu'elle voudra bien donner en cette circonstance à la Garde Indépendante Champlain, non pas une place d'honneur, mais un endroit où elle pourra montrer aux étrangers et aux citoyens de Québec, que, avant d'élever au fondateur de notre vieille cité un si beau monument, la ville avait déjà fondé une garde à son nom, qui a, jusqu'à ce jour, fait honneur à son patron.

“ Le comité désire de plus attirer l'attention de la Société St-Jean-Baptiste sur le fait qu'il a une magnifique fanfare et qu'il prendrait de préférence un engagement qui lui permettrait de ne pas séparer son corps de musique d'avec son escadron.

“ Québec, 11 août 1898. ”

Cette proposition fut acceptée.

Le 2 septembre, le trésorier annonce que le comité du monument Champlain a accordé à la Société Saint-Jean-Baptiste, une somme de deux cents piastres, pour l'aider à rencontrer ses dépenses, le 21 septembre prochain.

Le 16 septembre, le secrétaire reçoit instruction de notifier les membres du comité de régie de se réunir à l'Hôtel-de-Ville, le 21 du courant, à une heure, pour se rendre en corps à l'endroit qui leur est réservé sur cette estrade. (1)

(1) Les fêtes de l'inauguration du monument Champlain ont eu tellement d'importance et d'éclat que nous leur avons consacré toute la troisième partie de cet ouvrage.

A cause des fêtes du monument Champlain, nos élections générales furent retardées, en 1898, du 1^{er} lundi de septembre au 3 d'octobre.

On peut se faire une idée de l'importance croissante des opérations de notre Société, en lisant le rapport annuel pour 1897-1898 :

“ L'année qui vient de se terminer est certainement une de celles qui feront époque dans les annales de notre Société. De grands événements s'y sont passés.

“ Un prince de l'Eglise, la gloire de son pays, l'orgueil de sa ville, le cardinal Taschereau, un sympathique ami de notre Société, est mort dans le cours du mois d'avril dernier. Cette disparition, quoique prévue, a causé un deuil national. La Société Saint-Jean-Baptiste a vivement ressenti cette perte. Dans une séance spéciale, des résolutions de condoléances ont été passées, lesquelles ont été transmises au coadjuteur de Son Eminence, et elle s'est fait représenter par son comité de régie à la translation de ses restes mortels et à ses funérailles.

“ La mort nous a aussi enlevé deux membres actifs et dévoués dans la personne de MM. Nazaire-N. Ollivier et N.-Y. Montreuil. Nous comptions beaucoup sur eux pour l'avenir. Qu'il nous soit permis encore une fois de renouveler à leur famille et à la section à laquelle ils appartenaient, l'expression de nos profondes sympathies.

“ L'avènement de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin au trône archiépiscopal de Québec, ne pouvait passer inaperçue par nous. C'est avec empressement que nous avons saisi cette nouvelle occasion de prouver notre reconnaissance et de montrer notre inaltérable attachement à l'Eglise du Canada. Vous connaissez les résolutions que nous avons alors passées.

“ Notre fête nationale n'a pas été célébrée au jour ordinaire ; nous en avons ainsi changé la date par condescendance pour les membres du comité du monument Champlain, qui nous en avaient fait la demande, afin de rehausser l'éclat de

leurs fêtes, lors de l'inauguration de ce monument. La partie religieuse nous fut laissée et l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec fut choisie pour donner à Dieu les prémisses de la journée.

“ Les membres du comité de régie de la section St-Jean ne négligèrent rien pour assurer le succès de la tâche qui leur fut confiée, et nous leur offrons nos plus sincères félicitations pour la manière avec laquelle ils l'ont remplie.

“ Le 21 septembre 1898, est une belle date maintenant dans l'histoire de notre pays, et la Société Saint-Jean-Baptiste peut dire avec orgueil, mais sans vantardise, qu'elle a été pour quelque chose dans cette fête ; que l'idée d'élever un monument à Champlain, vient d'un de ses membres, d'un de ses anciens présidents, M. J.-B. Caouette, et elle a vu avec plaisir l'œuvre commencée d'une manière si humble, être couronnée par un si grand succès.

“ Le fondateur de Québec a eu un témoignage non équivoque de la reconnaissance de tout un peuple pour lequel il avait dépensé toutes ses énergies.

“ La France reçut en ce jour l'hommage des autres nations. Ce fut un jour de triomphe pour la race française en Amérique. Elle s'affirma une fois de plus et posa un nouveau jalon sur le rocher de Québec. Notre pays, notre chère province, fidèle à sa belle devise, “ *se souvenait* ”.

“ Son Honneur le juge A.-B. Routhier, comme président général, fut invité à adresser la parole, lors du dévoilement de la statue. Comme toujours, il fut à la hauteur de la situation. Son discours en cette mémorable circonstance restera comme un des modèles de l'éloquence canadienne-française.

“ Nous ne pouvons oublier que la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur s'est réunie à nous pour célébrer la fête nationale cette année. Nous faisons des vœux pour que cette démarche soit un signe des temps, un acheminement

vers une union définitive avec nous. Des négociations sont entamées qui, nous l'espérons, seront couronnées de succès.

“ Notre comité a de nouveau essayé de faire donner, avec le concours du gouvernement de la province de Québec, des cours publics, à Québec, mais ce projet n'a pu être encore réalisé. Il n'est pas abandonné, et sera l'objet, de notre part, d'une attention particulière.

“ Il n'y a qu'une chose qui nous afflige toujours, ce sont les appels réitérés du trésorier qui ne sont pas assez entendus.

“ Nous suggérons l'étude d'un projet efficace pour mettre notre Société dans une situation financière moins précaire, et qui lui permette de continuer avec plus de facilité et de chance de succès l'œuvre à laquelle elle s'est vouée : le maintien de nos institutions, la conservation de notre langue et le respect de nos lois. ”

Puis vient une série de résolutions que voici :

A une séance du 3 octobre 1898, il a été

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec offre ses sincères remerciements à la presse de Québec et de Montréal, pour les services qu'elle lui a rendus lors de l'organisation des fêtes du 21 septembre dernier, pour le zèle qu'elle a déployé en cette occasion et qui a tant contribué au succès obtenu. Que cette Société offre spécialement ses remerciements aux propriétaires du *Soleil*, du *Courrier du Canada* et de *L'Événement*, de *La Presse*, et de *La Patrie*, ainsi qu'à leurs représentants qui n'ont rien négligé pour lui être utiles et agréables. ”

“ Proposé par M. L.-A. Bergevin, secondé par M. J.-B. Morissette :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste profite de sa première réunion, après la célébration de sa fête patronale, pour remercier d'une manière toute particulière le rév. M. Benj. Demers, curé de l'église St-Jean-Baptiste, de la libéralité avec laquelle il l'a traitée dans cette circonstance. ”

“ Proposé par M. R.-P. Boisseau, secondé par M. A. Drolet :

“ Que la Société offre ses plus sincères remerciements aux différentes sociétés et surtout à la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, pour avoir rehaussé, par leur présence, la procession le jour de la célébration de sa fête nationale, le 21 septembre dernier. ”

“ Proposé par M. J.-B. Morissette, secondé par M. W. Dubé :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste offre ses remerciements aux membres du comité du monument Champlain, pour la souscription qu'ils lui ont faite pour l'aider à payer les dépenses de l'année courante, ainsi que pour la bienveillance dont ils ont fait preuve à son égard, lors de l'inauguration du monument Champlain. ”

“ Proposé par M. J.-F. Peachy, secondé par M. L.-A. Bergevin :

“ Que la Société St-Jean-Baptiste offre ses remerciements à Son Honneur le maire, aux membres du Conseil-de-Ville de la cité de Québec, pour lui avoir accordé l'usage d'une salle à l'Hôtel-de-Ville, pour y tenir ses séances, pendant l'année qui vient de se terminer. ”

“ Proposé par M. J.-F. Peachy, secondé par M. Albert Jobin, M. D. :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec serait très heureuse de voir la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur se joindre à elle pour ne former qu'une seule Société. Qu'à cette fin, un comité composé de MM. R.-P. Boisseau, L.-A. Bergevin, J.-F. Peachy, E.-N. Blais, J.-B. Caouette, et du secondé, avec pouvoir de s'adjoindre, soit immédiatement formé et chargé de jeter les bases d'une entente avec la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et qu'il fasse rapport de son travail au comité général de régie. ”

“ Proposé par M. Ant. Drolet, secondé par M. A. Jobin, M. D., et M. L.-A. Bergevin :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste, avant de se séparer de son président actuel, lui offre ses remerciements pour la dignité avec laquelle il a présidé ses séances et pour l'éclat qu'il a jeté sur elle lors des fêtes du monument Champlain. ”

“ Proposé par M. Onésime Chalifour, secondé par M. I. Marcotte :

“ Que des remerciements soient votés aux autres officiers sortant de charge. ”

Et la séance fut levée sur l'ordre du président.

Ces résolutions font voir jusqu'à quel point la Société Saint-Jean-Baptiste est soutenue dans le travail qu'elle s'impose chaque année, et combien elle apprécie l'aide puissante et généreuse qu'elle reçoit de ses nombreux amis.

CHAPITRE SEPTIEME

PRÉSIDENCE DE M. PHILÉAS HUOT

3 OCTOBRE 1898—SEPTEMBRE 1899

Président-général.....	M. Philéas Huot.
Président-adjoint.....	M. Ernest Gagnon.
Secrétaire-archiviste.....	M. Cyrille Delâge, N. P.
Assistant-archiviste.....	M. David Gagnon.
Trésorier.....	M. J.-B. Morissette.
Assistant-trésorier.....	M. V.-E. Paradis.
Commissaire-ordonnateur.....	M. L.-A. Bergevin.
Assistant-com.-ordonnateur.....	M. G.-E. Martineau.

BILAN DE L'ANNÉE 1898-1899.

Fête célébrée à l'église St-Roch, le 26 ; à l'église St-Sauveur, le 24 juin. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec assiste en corps à la procession et à la messe de St-Sauveur le 24 juin, avec l'intente que l'année suivante 1900, les deux Sociétés s'uniront pour célébrer la fête en l'église de Saint-Sauveur.

Dépenses.....	\$ 959.33
Cartes vendues.....	513
Surplus.....	\$ 29.61

L'honorable juge Routhier avait jeté tant d'éclat sur notre Société, par sa haute position, sa réputation chez nous et à l'étranger, et par son éloquence reconnue de tous, que les suffrages unanimes de l'assemblée générale se portèrent sur lui pour lui conférer un second terme comme président. Mais des raisons personnelles l'empêchaient d'accepter, et rien ne put le faire revenir sur sa décision.

M. Philéas Huot fut donc élu président général. C'était un choix bien justifié par ses longs états de service, et un autre membre bien méritant fut élu président-adjoint, M. Ernest Gagnon, dont le nom retentit si souvent depuis quarante ans dans toutes nos fêtes religieuses et patriotiques dans lesquelles l'art divin de la musique joue un si grand rôle.

Comme cela arrive souvent, à la suite des grands mouvements populaires, il se fait une accalmie sous la présidence de M. Huot, qui ne dure qu'un an. Aucun événement important, aucune question capable de soulever un débat ne viennent en troubler le cours.

A la séance du comité, tenue le 16 février 1899, M. Geo. Bellerive soulève de nouveau la question des cours publics qui doivent être donnés sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec le concours pécuniaire du gouvernement provincial de la province de Québec, et demande qu'un dernier effort soit fait pour en assurer l'ouverture dès cet hiver.

A cette fin, M. Albert Jobin, M. D., propose, secondé par M. L.-A. Bergevin :

“ Qu'un comité, composé du président-général, du secrétaire, du trésorier, de Son Honneur le juge A.-B. Routhier et de MM. George Bellerive, E.-N. Blais, et du moteur et du secondeur, aille en délégation auprès de l'honorable J.-E. Robidoux, secrétaire provincial, afin d'obtenir de lui un octroi suffisant pour pouvoir commencer ces cours au mois de mars prochain, tel que cela a été proposé, et que si ce comité obtient une réponse favorable, il soit autorisé à faire tout ce qui sera nécessaire pour que ces cours soient donnés immédiatement.

En avril, le comité s'occupe d'un projet d'excursion, à Ste-Catherine, qui finit par se réaliser en juin, avec un bénéfice net de \$73.00, et décide que la fête du 24 juin sera célébrée dans l'église St-Roch, le 26 juin.

La Société Saint-Sauveur ayant décidé de célébrer à Saint-Sauveur le 24, la fête nationale, il s'en suivit des entrevues et des pourparlers qui firent beaucoup pour amener l'entente entre les deux Sociétés, et le 8 juin, la résolution suivante fut adoptée, qui indique déjà un rapprochement bien près de s'accomplir.

“ Résolu :—Que, quoique la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec célèbre sa fête patronale, cette année, le 26 juin pro-

chain, par une procession et une messe solennelle, programme qu'elle n'a pu avec regret modifier, malgré toute sa bonne volonté possible, elle accepte l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de prendre rang dans sa procession le 24 juin prochain, et d'assister à la messe qu'elle fait chanter le même jour dans l'église de Saint-Sauveur, et que rien ne soit négligé pour qu'elle y soit représentée dignement."

On vit, cette année-là, à Québec, un spectacle qui ne se reproduira plus : La St-Jean-Baptiste fêtée deux fois : Le 24, à St-Sauveur, où une nombreuse délégation de la Société de Québec figura, avec fanfare, drapeaux et bannières, et deux jours après, à St-Roch, où la Société de St-Sauveur vint parader avec nous, avec un entrain et un enthousiasme extraordinaires.

C'était la consommation de l'union tant désirée.

Aussi Son Honneur le maire en prit-il occasion, après avoir lui-même apporté le concours de son influence et de sa diplomatie à cette œuvre de conciliation, de préconiser pour l'avenir l'union de toutes les forces et le concours de toutes les volontés.

C'est ce qu'il fit en répondant comme suit à l'hommage que la Société vint lui rendre, comme à l'ordinaire, au cours de la procession, à l'Hôtel-de-Ville :

" Monsieur le Président de la

" Société St-Jean-Baptiste de Québec,

" Messieurs,

" Le maire et le Conseil-de-ville de Québec apprécient hautement l'honneur que vous leur faites, en venant leur présenter, avec tant d'éclat, les hommages de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et en les invitant à prendre rang dans la procession nationale.

" C'est pour nous un plaisir toujours nouveau de vous voir déployer tant de zèle pour la célébration de la fête nationale des Canadiens-français. Car ceux-là ne peuvent manquer d'être de bons citoyens qui gardent avec tant de soin le sou-

venir des ancêtres et la mémoire des jours glorieux de notre histoire nationale. Dans des démonstrations comme celles-ci, ils puisent un orgueil bien légitime des hauts faits du passé, et une noble émulation pour continuer à travailler pour la grandeur et la prospérité de la patrie. Aussi tous les éléments dont se compose notre population voient-ils avec plaisir, chaque année, le retour de la célébration de la St-Jean-Baptiste, comme un gage de l'entente qui règne parmi tous les habitants de Québec, car nous y voyons comme un heureux présage pour l'avenir de la cité de Champlain.

“ Nous entrons dans une période nouvelle de notre histoire civile, et nous voici appelés à accomplir de grandes choses pour faire de Québec, non seulement un lieu de pèlerinage pour ceux qu'attirent les coins de terre célèbres, pour les beautés que la nature leur a prodiguées, ou rendus fameux par les combats, et illustrés par tous les genres de dévouements et d'héroïques sacrifices, mais aussi une cité grande, prospère, riche, un centre commercial et industriel digne de la position souveraine que nous occupons sur les rives du St-Laurent. Votre enthousiasme d'aujourd'hui est d'un heureux augure, car votre superbe organisation, votre nombre, votre enthousiasme nous font pressentir ce que l'on peut attendre et espérer de la population de Québec.

“ Permettez-moi, messieurs, de formuler en ce moment un vœu qui, j'en suis sûr, est dans tous les cœurs :

“ Que tous les ans, au 24 juin, quel qu'en soit le jour, l'on voie se dérouler dans nos rues la marche triomphale de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste de la cité de Québec et des paroisses que notre cité ambitionne d'enserrer bientôt dans ses bras maternels. Que tous les enfants de St-Jean-Baptiste, rangés sous une même bannière, s'acheminent, chaque année, vers l'un ou l'autre de nos magnifiques églises, à tour de rôle, et ils continueront à donner à ceux qui nous entourent le spectacle d'un peuple uni, fier, content de son sort, confiant et plein d'espoir dans l'accomplissement de ses glorieuses destinées. ”

Vers le même temps, une question surgit tout-à-coup que le comité de régie réussit, non sans quelque peine, à trancher par un refus poli, mais formel.

Je veux parler de la tentative faite par quelques marchands détailliers de nouveautés, et leurs commis, de fixer la célébration de la Saint-Jean-Baptiste au 1er juillet, anniversaire de la Confédération, pour unir en un seul jour les deux congés.

Une délégation fut même nommée par notre comité, mais le projet mourut de lui-même, tué par l'opinion populaire qui réclama le maintien du 24 juin pour la Saint-Jean-Baptiste.

Le 25 d'août 1899, le comité accepte l'invitation du Conseil central à prendre part à la fête du travail.

Le même jour, le Dr Lessard donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'un comité spécial, ou mieux, que tout le comité prenne en sérieuse considération le projet de colonisation de M. L.-O. David, et même qu'un congrès soit organisé à cette fin sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

RAPPORT DES MEMBRES DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE
DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC,
POUR L'ANNÉE 1898 1899.

“ Messieurs,

“ C'est toujours une heure solennelle que celle pendant laquelle les individus ou les corps publics sont appelés à rendre compte de leur conduite, et à soumettre leurs actes à l'appréciation de ceux qui leur ont confié la défense des droits et la sauvegarde d'intérêts sacrés. C'est la position dans laquelle nous sommes en ce moment. L'année 1898-1899, pour notre Société, se termine ce soir ; mais avant qu'elle disparaisse pour toujours dans le gouffre du passé, qu'il nous soit permis d'en relater les différents événements dans un résumé succinct.

“ Nous nous sommes réunis treize fois sous le toit hospitalier de notre Hôtel-de-Ville, pour travailler à l’accomplissement fidèle du programme qui nous a été tracé par nos illustres fondateurs.

“ Des questions importantes y ont été discutées, avec chaleur quelquefois, mais toujours avec l’intérêt national en vue.

“ Le succès cependant n’a pas toujours couronné ces efforts généreux. Toutefois, la question des cours publics et le projet d’une entente définitive avec la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur ne sont pas renvoyés aux calendes grecques.

“ Le 26 juin dernier, nous avons célébré la fête patronale de notre Société par une procession, à travers les rues de la ville, une grand’messe chantée dans l’église de St-Roch, et une excursion, dans l’après-midi, à Ste-Catherine, dans le comté de Portneuf. Les appels que nous avons faits à nos compatriotes, comme toujours, ont été entendus et compris, et tous, journalistes, marchands, industriels, commerçants, patrons et employés, ont rivalisé pour assurer la parfaite exécution de nos humbles projets. La nature ne nous a pas refusé son concours, et sous un ciel sans nuages, les Canadiens-français ont pu encore une fois arborer le drapeau de la mère-patrie.

“ La section St-Roch fut chargée de la partie religieuse, et dans l’accomplissement de sa mission elle s’est attirée des félicitations que nous sommes heureux de lui offrir de nouveau.

“ La procession fut digne. Cependant, elle aurait pu être plus imposante. Malheureusement, de plus en plus, on semble rougir en certains lieux, de descendre dans la rue pour marcher à la suite de la bannière de chaque section, et faire ainsi sentir la logique du nombre. Ceux qui devraient donner l’exemple jouent trop souvent, hélas ! le rôle de spectateurs, quand ce n’est pas celui de railleurs.

“ L’excursion fut le couronnement de la journée, et son succès, sous tous les rapports, a été la juste récompense du travail que s’est imposé le comité spécial à cette fin.

“ La mort, cette visiteuse désagréable, mais qu'on ne peut congédier, nous a épargnés. Nous n'avons pas à déplorer la perte de membres actifs ou d'anciens officiers. Puisse-t-elle prolonger son absence. Nous lui en saurons gré.

“ L'avenir, messieurs, nous réserve de graves questions.

“ Prenons garde, crie-t-on de toutes parts. Le salut de la race canadienne-française est menacé par tel ou tel danger.” Et les remèdes pleuvent de partout. Les sociétés nationales ont l'œil au guet. Vont-elles toutes devenir des sociétés de colonisation ? Les membres de chacune d'elles ont-ils tous les qualités requises et nécessaires pour travailler à cette grande œuvre ? Est-il sage de changer la fin pour laquelle nous avons été organisés comme nous le sommes, ou d'ajouter de nouveaux articles au programme ?

“ La garde de ce feu sacré qu'on appelle le patriotisme et que l'égoïsme, cette plaie des temps modernes, menace sans cesse d'éteindre, n'est-elle pas suffisante ? et ne convient-elle pas mieux à une société comme la nôtre, composée exclusivement de citoyens ?

“ Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre et qui ont besoin d'être étudiées avec calme, réflexion et patriotisme.

“ Ce sera la tâche de nos successeurs. Ils n'oublieront pas non plus que 1902 approche, et qu'il faudra des diamants pour orner la couronne qui sera déposée sur le front de celle qui nous est chère.

“ A vous donc, messieurs, d'être des officiers capables non seulement de travailler ici, mais de représenter dignement la Société partout où besoin sera. Vous avez le moyen à votre disposition.

“ Qu'il nous soit permis de leur souhaiter bon succès et si nous pouvons y contribuer, nous serons des plus heureux.

CHAPITRE HUITIEME.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT MALOUI, M. P.—1899 SEPTEMBRE 1901

	1899-1900	1900-1901
Président-général.....	M. Albert Malouin, M. P.	M. Albert Malouin, M. P.
Président-adjoint.....	Hon. Ths. Chapais, M.C.L.	Hon. Ths. Chapais, M.C.L.
Secrétaire archiviste....	M. C.-F. Delage, N. P. ..	Dr Albert Jobin.
Assistant- do.....	M. J.-F. Arcl.....	Dr Alphonse Lessard.
Trésorier.....	M. J.-B. Morissette.....	M. J.-B. Morissette.
Assistant-trésorier.....	M. A.-P. Fortier.....	Dr Alphonse Larocque.
Commis.-ordonnateur....	M. L.-A. Bergevin.....	M. L.-A. Bergevin.
Assistant- do.....	M. J.-P. Castonguay.....	M. Achille Dugal.

BILAN DE L'ANNEE 1899-1900—1900-1901.

Fête célébrée à l'église.....		
Sermon.....		
Procession.....		
Dépenses.....	\$654.21	\$518.72
Surplus.....	\$97.01	\$282.05
Cartes vendues.	572]	871

La Société de Colonisation a bénéficié, en 1901, pour la première fois, de la généreuse résolution adoptée.

Séance du comité de régie, tenue le 5 mars 1900, pour adopter des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Jacques Sauviat, l'un des derniers survivants des membres fondateurs.

Résolu :—“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par la mort de M. Jacques Sauviat, qu'elle a apprise, hier, avec un profond chagrin, regrette d'avoir à constater la perte d'un de ses membres les plus zélés et le dernier survivant de ses fondateurs ;

“ Que le comité de régie offre à la famille du regretté défunt ses condoléances les plus sincères, et qu’il assistera en corps à ses funérailles avec drapeau et insignes ;

“ Que copie de la présente résolution soit transmise à sa famille et aux journaux de la ville. ”

A la même séance, le secrétaire est chargé d’écrire à la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, la priant de nommer trois délégués pour rencontrer une pareille délégation de notre Société pour fixer le lieu et la date de notre prochaine fête nationale de juin 1900.

Le 14 mai 1900, le secrétaire donne lecture d’une lettre du secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, au sujet de la fête patronale de cette année.

La résolution suivante est adoptée :

Résolu :—“ Qu’un comité, composé de MM. E.-N. Blais, A. Lessard, M. D., M. Thibaudeau, L.-A. Bergevin et A. Jobin, soit formé, avec mission de rencontrer les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, mercredi soir, à 8 heures, le seize courant, et de jeter les bases d’un arrangement pour cette année et pour l’avenir, pour la célébration de notre fête nationale conjointement et alternativement par leur société et la nôtre, et de faire rapport du résultat de leur rencontre et de leurs délibérations à la séance du 17 mai prochain.

A la même séance, lecture est faite d’une lettre de faire-part du marquis de Lévis à l’occasion de la mort de la comtesse de Lévis-Mirepoix.

A la séance du 17 mai 1900, M. M. Thibaudeau, président par *interim*, explique le but de l’assemblée qui est l’adoption du rapport des délégués nommés à la séance du 14 mai courant, pour rencontrer ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, au sujet de la célébration de notre fête nationale en commun cette année et pour l’avenir.

M. le docteur Jobin donne lecture de ce rapport, dont voici les termes :

“ Hôtel-de-Ville, le 16 mai 1900.

“ *Rapport d'une entrevue des délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, avec les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, pour arrêter les bases d'une entente définitive pour la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, à Québec.*

“ MM. M. Thibaudau, L.-A. Bergevin, E.-N. Blais Dr A. Lessard, Dr A. Jobin, représentent la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et MM. Téléphore Verret, Dr Michel Fiset, J.-N. Thérien, Ed. Dolbec, F. Poitras, S. Turcotte, J.-A. Paradis, représentent la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

“ M. Misaël Thibaudau préside la séance, et le Dr A. Jobin et M. J.-A. Paradis, agissent comme secrétaires conjoints.

“ A l'unanimité des personnes présentes, les conventions suivantes ont été acceptées :

“ 1. A l'avenir, les deux Sociétés-sœurs célébreront ensemble chaque année, leur fête patronale par une seule procession et par une même démonstration religieuse ;

“ A cette fin, les délégués de ces deux Sociétés se réuniront, le premier jeudi du mois d'avril de chaque année, à l'Hôtel-de-Ville de Québec, en vue de l'organisation de ces fêtes.

“ 2. Cette année, la démonstration nationale aura lieu le 25 juin prochain, et la fête religieuse dans l'église de St-Malo.

“ 3. A l'avenir, pour ce qui regarde la partie religieuse de la fête, chacune des cinq églises paroissiales de la ville aura son tour dans l'ordre suivant : 1. La Basilique de Québec ; 2. St-Jean-Baptiste ; 3. St-Sauveur ; 4. St-Roch ; 5. St-Malo.

“ 4. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec organisera la procession et la fête religieuse à ses frais et dépens lorsque la messe aura lieu soit dans l'église de Notre-Dame, soit dans celle de St-Jean-Baptiste, soit dans celle de St-Roch. Et il en sera ainsi pour la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, lorsque la fête religieuse aura lieu dans une des églises de St-Sauveur, ou de St-Malo.

“ 5. Dans le cas où, pour une raison ou pour une autre, une des deux Sociétés refuserait de fêter dans l'église d'une de ses sections, son tour étant arrivé, cette église ou cette section perdrait son tour.

“ 6. L'Esplanade et le marché St-Pierre seront les deux seuls points de ralliement où les différentes sociétés s'organiseront et d'où partira la procession ; de l'Esplanade, lorsque la fête religieuse aura lieu à St-Roch, à St-Sauveur ou à St-Malo, et du marché St-Pierre, lorsqu'elle se fera à la Basilique ou au faubourg St-Jean.

“ 7. A propos de l'itinéraire de la procession, les commissaires-ordonnateurs généraux des deux Sociétés s'entendront à cet effet.

“ 8. Il est convenu que la Société qui organise la fête aura le contrôle absolu des excursions, jeux, et autres amusements.

(Signé) “ ALBERT JOBIN,

“ *Secrétaire.* ”

Après délibération par le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, il est résolu :

“ Que le rapport des délégués qui ont rencontré ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, est adopté, tel que présenté, en y ajoutant les deux clauses suivantes (9 et 10) sujettes à la ratification de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur :

“ 9. Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec désire que les adresses présentées aux dignitaires, ce jour-là, soient faites au nom de tous les citoyens canadiens-français de la cité de Québec, et signées conjointement par les présidents et les secrétaires des deux Sociétés, et que le président du jour en fasse la lecture.

“ 10. Que dans le programme, les annonces et les invitations faites par la Société organisatrice, il soit fait mention des deux Sociétés, tels programmes, annonces et invitations devant être signés par les dignitaires de la Société organisatrice seulement. ”

“ Et que le secrétaire écrive immédiatement à ce sujet aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, afin d'avoir leur acquiescement à l'addition de ces deux autres clauses à la convention ci-dessus. ”

A une séance du 28 mai 1900, le secrétaire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, accompagnée d'un extrait des procès-verbaux de cette Société, concernant la convention intervenue le 16 courant, laquelle a été adoptée aussi par cette dernière à l'unanimité, avec les deux clauses proposées.

Et en conséquence, la convention ci-dessus mentionnée est déclarée adoptée en son entier avec l'addition de ces deux dernières clauses.

A une séance du 28 mai 1900, le secrétaire reçoit instruction d'écrire au président de l'Association des Marchands détailliers de nouveautés pour lui demander la fermeture des établissements de commerce, le 25 juin prochain, ainsi qu'au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, au sujet du banquet, pour lui demander de nommer deux membres pour faire partie du comité, dans le cas où la Société acquiesce à ce projet.

Cette entente parfaite et définitive entre la Société St-Jean-Baptiste de Québec et celle de St-Sauveur produisit immédiatement les plus heureux résultats. Elle eut pour effet de donner une vigoureuse impulsion à l'organisation de la fête du 25 juin 1900. A la demande des citoyens, Son Honneur le maire proclama le 25 juin comme jour de fête civique et de réjouissances publiques, à l'occasion de cet heureux événement. (1)

La procession fut plus nombreuse, plus imposante et mieux ordonnée. Les deux sociétés rivalisaient de zèle à qui ferait mieux.

Les saluts ordinaires furent faits au lieutenant-gouverneur, à Monseigneur l'archevêque, au maire et au Conseil-de-ville, et Son Honneur le maire fit la réponse qui suit :

“ Messieurs les présidents

“ et messieurs les membres des Sociétés

“ St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur.

“ Messieurs,

“ En mon nom personnel, et au nom des membres du Conseil-de-ville de Québec, je vous remercie de vos hommages, de vos compliments flatteurs et de votre aimable invitation.

“ Vos hommages, nous les acceptons avec reconnaissance, parce qu'ils sont un témoignage éclatant et renouvelé du respect que, comme Canadiens-français, nous avons toujours pro-

(1) “ Proclamation :—Cité de Québec, Hôtel-de-Ville, Québec, 20 juin 1900. Pour me rendre au désir exprimé par un grand nombre de citoyens de Québec, et afin de marquer par une plus grande démonstration l'heureux événement de l'union, dernièrement opérée, des sociétés St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur, je, soussigné, maire de la cité de Québec, invite respectueusement tous les citoyens de Québec à observer, pour cette année, lundi, le vingt-cinq de juin courant (1900), jour fixé pour la célébration de la fête de St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, comme un jour de fête civique et de réjouissances publiques, et j'invite tous les citoyens de Québec à le célébrer avec toute la pompe et l'enthousiasme possibles.

“ (Signé) S.-N. PARENT,

“ Maire de Québec.

“ H.-J.-J.-B. CHOUINARD,

“ Greffier de la cité.”

fessé pour l'autorité constituée et à tous les degrés de sa hiérarchie. Un peuple qui entoure ses chefs de son estime et de sa considération ne peut manquer d'arriver au plus haut degré de prospérité et de développement, parce qu'il offre des garanties assurées d'ordre et de stabilité dans la chose publique. C'est donc une heureuse inspiration qui vous pousse, tous les ans, à rendre hommage aux représentants de Notre Très Gracieuse Souveraine et au chef vénéré de l'Eglise en ce pays.

“ Vos compliments flatteurs, je ne sais vraiment si nous les méritons à ce point. Mais ce dont je suis sûr, c'est que le maire et ses collègues se glorifient de remplir, avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement possibles, la mission pleine d'honneur et de responsabilité que vous leur avez confiée : travailler à la grandeur et à la prospérité de notre cher vieux Québec. Nous ne faisons du reste, que suivre l'élan de notre cœur, en mettant en commun, avec toutes les ressources de notre intelligence, tous les moyens que suggère notre esprit d'entreprise, pour glorifier, pour embellir la cité de Champlain, cette ville la plus française de l'Amérique, ce berceau de notre nationalité, ce rempart inexpugnable, contre lequel sont venus se briser les dernières tentatives de ceux qui voulaient effacer le nom glorieux de la France sur la carte du Nouveau-Monde. Il convient, messieurs, de rappeler ces souvenirs si chers, dans ce jour solennel, où tous les Canadiens-français, répandus par toute l'Amérique, que dis-je, dans l'univers entier, n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour s'incliner devant l'image adorée de la patrie. Au moment où je vous parle, on célèbre partout la Saint-Jean-Baptiste. A Paris même, au milieu des splendeurs de l'exposition universelle, sur tous les points des Etats-Unis et du Canada, sous le ciel glacé du Yukon ; partout où il y a des nôtres.

“ Il y en a surtout à qui nous devons tout spécialement un souvenir : ce sont ceux, qui, pour l'honneur du drapeau, affrontent le soleil brûlant, les balles, la mitraille, et dont plu-

sieurs dorment leur dernier sommeil sur cette plage d'Afrique, où ils ont donné leur sang et leur vie, pour témoigner une fois de plus de la fidélité de notre race à la couronne d'Angleterre.

“ Mais nulle part, j'en suis sûr, on n'aura vu aujourd'hui un spectacle plus consolant que celui que vous offrez à nos yeux, messieurs les présidents, les officiers et les membres des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur, dans cette fête où vous célébrez avec enthousiasme la réunion des deux sociétés-sœurs, qui marcheront désormais la main dans la main, pour la célébration de notre fête nationale. C'est la démonstration la plus éclatante du principe proclamé par nos fondateurs : “ Unir entre eux les Canadiens-français de tous les rangs, les porter à s'entr'aider, à s'estimer davantage et à s'entendre pour promouvoir tous ensemble les grands intérêts de la patrie. ”

“ Enfin, messieurs, vous avez ajouté à vos hommages et à vos compliments flatteurs une aimable invitation, celle d'entrer dans vos rangs, de marcher avec vous à l'ombre de vos glorieuses bannières. Cette invitation, nous l'acceptons de grand cœur. Vous allez nous communiquer votre enthousiasme et nous allons vous suivre, comme si nous avions encore le pas allègre et vif de nos vingt ans. ”

* * *

A l'assemblée générale de la Société, tenue le 10 septembre 1900, sur proposition de M. Ernest Gagnon, secondé par M. L.-A. Bergevin, il est résolu, à l'unanimité :

Que l'an prochain (1901) et à l'avenir, les trois quarts des recettes nettes de la Société St-Jean-Baptiste de Québec soient versées dans la caisse de la Société de colonisation dont Monseigneur l'Archevêque de Québec est le président, et qui est établie sous l'autorité de l'acte provincial des sociétés de colonisation.

Séance spéciale du comité de régie, le 28 janvier 1901, à l'occasion de la mort de notre Très Illustre et bien-aimée Souveraine, la Reine Victoria, sous la présidence de M. Albert Malouin, M. P.

M. Albert Jobin agit comme secrétaire.

Etaient présents : M. Albert Malouin, président, Mgr C.-O. Gagnon, chapelain, MM. J.-B. Morissette, L.-A. Bergevin, R.-P. Boisseau, Amédée Robitaille, J.-E. Prince, W. Hanford, M. Thibaudeau, W. Dubé, Ant. Drolet, E.-N. Blais, A. Dugal, Jos. Lacroix, Eugène St-Pierre, G. Sauviat, Jos. Turcotte, Albert Jobin.

M. le président expose alors l'objet de la réunion, et en quelques mots nous retrace la vie de notre bien-aimée Souveraine, dont les vertus de reine, de mère et d'épouse ont illustré le trône d'Angleterre, et qui mérite le respect, l'amour et la vénération de tous ses sujets, particulièrement des Canadiens-français.

Puis, on adopte les résolutions suivantes :

Proposé par MM. J.-E. Prince, Amédée Robitaille, Albert Jobin, secondé par MM. Jos. Turcotte, R.-P. Boisseau, W. Hanford, G. Sauviat, et résolu :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, se faisant l'interprète des Canadiens-français de cette ville, en sa qualité de société nationale et patriotique, prie Son Excellence le gouverneur général de vouloir bien présenter à Sa Majesté le roi Edouard VII et à la famille royale l'expression de nos regrets sincères à l'occasion de la mort de Sa Majesté la reine Victoria.

“ Les Canadiens-français, ayant joui durant son règne de toutes les libertés qui leur sont chères, garderont un souvenir profond de l'auguste souveraine dont les vertus, en méritant la vénération et l'amour de ses sujets, ont illustré le trône d'Angleterre.

“ Cette Société, en offrant ses regrets, désire en même temps exprimer à Sa Majesté Edouard VII, ses respectueuses félicitations à l’occasion de son accession au trône.

“ L’exemple d’une si grande reine, une longue expérience des hommes et des choses unis à toutes les qualités qui ornent l’esprit et le cœur d’un illustre prince, nous font augurer que son règne sera bienfaisant et lui méritera l’amour de ses sujets.

“ Il est aussi décidé de transmettre copie de ces résolutions aux journaux de cette ville, avec prière de reproduire.”

* * *

A une réunion du comité général de régie, tenue le 8 avril 1901, le secrétaire donne lecture de deux lettres du gouverneur général du Canada, en réponse aux résolutions de condoléances passées à la dernière assemblée, à l’occasion de la mort de la reine Victoria.

Il est alors proposé par M. L.-A. Bergevin, secondé par M. R.-P. Boisseau, que copie de ces deux lettres soit insérée dans le prochain procès-verbal.—Adopté.

En voici la teneur exacte :

“ The Office of the Governor General’s Secretary,

“ Ottawa, 1st February, 1901.

“ Sir,

“ I am desired by His Excellency the Governor General to acknowledge the receipt of your letter of the 29th. ultimo, embodying resolutions adopted by the “ Société St-Jean-Baptiste ” of Quebec, tendering on behalf of the French-Canadians of Quebec, an expression of thier loyal sympathy with His Majesty the King and the Royal Family, in their recent deep affliction, and offering congratulations to His Majesty upon his accession to the throne.

“ His Excellency will cause this kind and dutiful message to be forwarded immediately for submission to the King.

“ I have the honour to be,

“ Dear Sir,

“ Your obedient servant,

“ HARRY GRAHAM,

“ Captain, A. D. C.,

“ *Acting Governor General's Secretary.* ”

“ Government House,

“ Ottawa, 4th March, 1901.

“ Sir,

“ In obedience to commands received from His Majesty the King, His Excellency the Governor General desires me to convey through you to the members of the St-Jean-Baptiste Society of Quebec His Majesty's heartfelt thanks for the kind and sympathetic message contained in your letter of the 27th. of January last, which has been gratefully appreciated by His Majesty and the Royal Family.

“ I have the honour to be,

“ Dear Sir,

“ Your obedient servant,

“ HARRY GRAHAM,

“ Captain, A. D. C.,

“ *Acting Governor General's Secretary.* ”

*
**

A la séance du 8 avril 1901, M. le président expose le but de l'assemblée, qui est de nommer des délégués chargés de rencontrer chaque année ceux de St-Sauveur. Et à ce sujet, M. le Dr J. Couture propose, secondé par M. W. Dubé, et il est résolu :

“ Que cette année, et à l'avenir, les délégués chargés de rencontrer, le premier jeudi du mois d'avril, ceux de la Société

Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, à propos de la célébration de notre fête nationale, soient le président-général, le président-adjoint, le secrétaire, le trésorier, le commissaire-ordonnateur général, ainsi que les présidents de chacune des sections.

“ Cette année, le premier jeudi d’avril, tombant un Jeudi Saint, la réunion des délégués a été remise au jeudi suivant.

“ Le même jour, la Société St-Jean-Baptiste de Québec exprime ses regrets à l’occasion de la mort de l’honorable sénateur Arthur Paquet, arrivée le 29 de mars dernier :

“ Que notre Société s’associe au deuil général de cette ville, dont le défunt était une des personnalités les plus marquantes, et déplore la perte d’un de ses membres les plus dévoués et d’un insigne bienfaiteur ;

“ Que le comité de régie profite de cette première occasion qui lui est fournie pour offrir à la famille en deuil le témoignage de ses sympathies les plus sincères ;

“ Et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du défunt, ainsi qu’à la presse. ” •

Le 17 avril 1901, le secrétaire donne lecture du rapport des délégués à St-Sauveur :

“ A M. Albert Malouin, M. P.,

“ *Président, Société St-Jean-Baptiste,*

“ et aux membres du comité général de régie,

“ Au nom des délégués chargés de rencontrer ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, à propos de l’organisation de notre fête nationale, cette année, j’ai l’honneur de faire le rapport suivant :

“ Cette réunion a eu lieu à l’Hôtel-de-Ville, le 12 du courant.

“ Etaient présents : MM. L.-A. Bergevin, W. Hanford, O. Lachance et Albert Jobin, délégués de la Société de Québec, et MM. Téléphore Verret, F. Poitras, J.-A. Paradis et A. Marois, représentant celle de St-Sauveur.

“ La séance est ouverte sous la présidence de M. T. Verret, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

“ Voici maintenant les conventions que ce comité a arrêtées et qu’il soumet à votre approbation :

“ 1. La date de la fête patronale est fixée au 24 juin prochain (un lundi).

“ 2. A propos de l’itinéraire de la procession, ce comité recommande le suivant : la procession aura son point de départ au marché St-Pierre (St-Sauveur), puis défilera par les rues St-Valier, St-Luc, Massue, St-Valier, St-Joseph, de la Couronne, Côte d’Abraham, St-Olivier, Ste-Claire, St-Jean, d’Youville, Dufferin, St-Louis, du Fort, Buade, et se terminera à la Basilique.

“ 3. Si c’est possible, on présentera des adresses aux dignitaires suivants :

“ Une première adresse à Son Honneur le maire et au Conseil-de-ville, à la résidence de M. le maire Parent ;

• “ Une deuxième à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, au Palais législatif ;

“ Une troisième, à Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, au Palais archiépiscopal.

“ 4. Dans la procession, il ne devra y avoir qu’un personnage représentant Jacques-Cartier, et un autre représentant Champlain, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne devant s’occuper que du dernier.

“ Il pourra y avoir deux petits Saint-Jean-Baptiste.

“ L’on ne permettra pas de chars allégoriques dans la procession.

“ Avant de terminer, M. le président se dit heureux d’avoir à constater que la sympathie et une entente parfaite ont été la note caractéristique des délibérations ; c’est d’un très bon augure pour l’avenir. Puis, parlant au nom de la Société, dont il est le digne président, il dit qu’elle n’a qu’à se flatter

des bons rapports qu'elle a eus depuis la convention de l'année dernière avec la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Il remercie les officiers de cette dernière de leur concours précieux lors de l'organisation de la fête, l'an dernier. En retour ils nous promettent, le président et ses officiers, leur concours afin d'assurer le succès de notre fête. ”

* * *

Le 17 avril 1901, le comité de régie donne ordre au secrétaire de faire part à Monseigneur Bégin de la résolution adoptée à la dernière assemblée générale, le 10 de septembre dernier, relativement à l'octroi annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à la Société de Colonisation, dont Monseigneur Bégin est le président.

A ce sujet, M. Ernest Gagnon est prié de voir, en compagnie d'un ou des deux présidents de notre Société, Monseigneur Bégin, pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour faciliter la vente des cartes.

* * *

Lecture est faite d'une lettre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, adoptant le rapport des délégués tel qu'il se lit dans le procès-verbal précédent, ainsi que d'une lettre de Sa Grandeur Monseigneur Bégin, remerciant, au nom de la Société de Colonisation, notre Société nationale pour son offre généreuse et patriotique.

LETTRE DE MONSEIGNEUR BÉGIN.

“ Archevêché de Québec, 25 mai 1901.

“ Monsieur le curé,

“ La Société St-Jean-Baptiste de Québec, fidèle à ses traditions de zèle et de dévouement, continue, avec de louables efforts, au sein de nos populations, l'œuvre qui est sa raison d'être parmi nous : entretenir la flamme sacrée du patriotisme,

cimenter l'union du peuple avec l'Église, travailler à le rendre meilleur, à éloigner de lui les dangers qui peuvent compromettre son avenir spirituel et temporel.

“ Il y a déjà quelques années, la section de Saint-Sauveur s'est donnée la mission de diriger le groupement de nos compatriotes dans les centres les plus avantageux, pour s'y faire des établissements prospères. Elle s'est même constituée en société de colonisation, afin de pourvoir plus efficacement au développement agricole de certaines régions de cette province, qui lui doivent aujourd'hui leurs premiers défrichements, leur organisation municipale et scolaire, ainsi que les ressources dont jouissent un bon nombre de familles établies dans ces localités nouvelles.

“ Cette section de Saint-Sauveur s'est acquis par là une reconnaissance qui ne saurait s'éteindre.

“ C'est aussi dans le même but que le comité général de la Société Saint-Jean-Baptiste vient d'adopter une résolution qui lui fait grandement honneur en ce qu'elle a pour effet de mettre à la disposition du Bureau de Colonisation de Québec, dont je suis le président, les trois quarts de sa recette annuelle pour encourager son œuvre éminemment patriotique et l'aider à enrayer le mouvement d'émigration qui pousse notre peuple, en si grand nombre, vers les centres manufacturiers des États-Unis.

“ Emparons-nous du sol ”, tel est le mot tombé de la bouche de nos plus grands patriotes, qui ont à cœur les vrais intérêts du peuple, qui veulent lui conserver son indépendance et sa dignité, sauvegarder la simplicité de ses mœurs, le maintenir sobre et honnête, enfin, conserver au pays les forces vives de la nation. Un grand nombre de familles désertent nos campagnes, d'autres les suivront si nous ne les aidons à se fixer au pays, si nous ne leur faisons comprendre qu'ici, plus que partout ailleurs, elles trouveront l'aisance, le bonheur domestique, la vraie liberté, avec le maintien des mœurs patriarcales au

sein de familles où les enfants abondent, en même temps que les bénédictions du ciel. La colonisation de notre pays par les enfants du sol, voilà le gage de notre avenir comme peuple, c'est en elle que reposent les espérances de notre nationalité canadienne-française ; c'est vers cette œuvre patriotique entre toutes qu'il faut diriger nos efforts. Employons à son succès tout le zèle dont nous sommes capables ; consacrons-lui généreusement les trésors d'un patriotisme éclairé, dévoué et vraiment chrétien.

“ Puisque la Société Saint-Jean-Baptiste se fait l'apôtre de cette belle œuvre, je vous prie, Monsieur le Curé, de seconder son action de toutes vos forces. Veuillez signaler au prône le mouvement patriotique qu'elle veut provoquer et presser vos paroissiens de s'enrôler sous les drapeaux de cette belle société. Pussions-nous voir ses rangs se grossir de citoyens de toutes les classes. Que nous serions heureux de voir figurer dans la procession de notre prochaine fête nationale les représentants de toute notre hiérarchie sociale : la magistrature, les différentes branches de notre législation, le Commerce, l'Agriculture et l'Industrie, tous se donnant la main pour affirmer notre vitalité et favoriser par les contributions volontaires de chacun, l'œuvre si importante de la colonisation que la Société Saint-Jean-Baptiste veut si sincèrement promouvoir.

“ Espérant que vos paroissiens comprendront les intérêts que je leur recommande, et qu'ils répondront en grand nombre à mon appel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

“ (Signé) L.-N., Arch. de Québec. ”

Cet éloquent appel, parti de haut, eut un effet merveilleux sur l'organisation de notre fête nationale. Elle fut célébrée avec un entrain, avec une pompe extraordinaires. Cédant à l'enthousiasme général, Son Honneur le maire voulut bien

émaner de nouveau une proclamation décrétant que le vingt-quatre juin serait observé comme un jour de fête civique. (1).

Et lorsque la procession, immense, magnifique se déroula sur le carré de la Basilique, le président vint présenter à Son Honneur le maire l'adresse suivante, que nous publions ici en la faisant suivre de la réponse de notre premier magistrat :

HOMMAGE DES SOCIÉTÉS ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC ET DE ST-SAUVEUR A SON HONNEUR LE MAIRE ET AU CONSEIL-DE-VILLE

“ A l'honorable S. N. Parent,

“ Maire de Québec,

“ A MM. les échevins de la cité de Québec,

“ Permettez à vos compatriotes des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec et de St-Sauveur de faire une pause devant les degrés du monumental Hôtel-de-Ville, que la vieille cité de Champlain doit à votre habileté administrative ; et que ce soit aussi pour faire halte un instant devant l'histoire, digne du nom d'épopée, que commémore ce grand jour de la fête nationale des Canadiens-français.

“ S'il est un endroit dans le pays où il convient d'évoquer ce passé glorieux, n'est-ce pas Québec, le berceau de la race, le lieu où Jacques Cartier planta la première croix, le point stratégique dont Champlain fit le centre de ses opérations, que Frontenac, dès son arrivée, désignait avec admiration comme

(1) “ Proclamation :—Cité de Québec, Hôtel-de-Ville. Célébration de la St-Jean-Baptiste.—Pour me rendre au désir exprimé par un très grand nombre de citoyens de Québec, et vu l'éloquent appel fait par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec en faveur de la célébration de la St-Jean-Baptiste, j'invite les citoyens de Québec en général à observer lundi, le vingt-quatre de juin courant (1901), comme un jour de fête civique, et à décorer leurs résidences et places d'affaires le long du parcours de la procession, savoir : les rues St-Vallier, St-Luc, Massue, St-Vallier, St-Joseph, de la Couronne, Côte d'Abraham, St-Olivier, Ste-Claire, St-Jean, D'Youville, Avenue Dufferin, St-Louis, du Fort, Buade, des Jardins, la Fabrique jusqu'à la Basilique.

“ (Signé) S.-N. PARENT,

“ Maire de Québec.

“ H.-J.-J.-B. CHOUINARD,

“ Greffier de la Cité.”

la future capitale d'un vaste empire, et d'où partirent tant de hardis découvreurs et d'héroïques évangélistes, pour aller porter le drapeau de la France et le nom de Dieu jusqu'aux lointaines extrémités de ce continent, à la Baie d'Hudson, sur les côtes du Pacifique, et même jusqu'au golfe du Mexique. Le sol même que nous foulons est pavé de souvenirs séculaires ; nous n'avons, à vrai dire, qu'à le frapper du pied pour les faire lever en foule, et les démolisseurs qui préparent les fondations de nos maisons modernes, ne peuvent remuer quelques pelletées de terre, sans exhumer quelque relique d'une époque dont nous sommes à bon droit fiers, car ce fut l'âge héroïque et romantique de notre histoire.

“ Bien que Québec soit l'aînée des villes canadiennes, et qu'elle doive célébrer, dans quelques années, son troisième centenaire, son organisation municipale est comparativement de fraîche date.

“ Il faut remonter à l'année 1664, sous le gouvernement de M. de Mézy, pour trouver un premier et timide essai de gouvernement civique, avec M. de Repentigny comme maire, assisté des deux échevins Madry et Charron, pour l'administration d'une ville d'environ cinq cents habitants, logés dans soixante-dix maisons. Mais l'expérience fut de courte durée, et devait échouer comme celles qui l'ont suivie pendant un temps : le *Home rule*, même municipal, n'était pas alors dans les mœurs. Cette petite réminiscence montre de quelle force d'âme il fallait que fussent animés les premiers citoyens de Québec, pour accomplir leur patriotique mission dans des conditions aussi défavorables.

“ Mais à cette période presque légendaire d'aventures de cape et d'épée, ont succédé des luttes plus pacifiques sur le terrain du progrès et de la civilisation, et ce qui fait aujourd'hui le charme de notre vieille cité est précisément le contraste piquant qu'offre sa toilette moderne dans le cadre imposant, unique dans toute l'Amérique du Nord, de ses bastions,

de ses demi-lunes et de ses glacis. Nos Sociétés Saint-Jean-Baptiste sont heureuses de distinguer dans votre personne, monsieur le maire, l'un de ses compatriotes qui ont le plus fait pour accroître le prestige de la ville dans cette époque de développement matériel, sans toutefois porter atteinte à la sainteté des traditions historiques. Elever l'Hôtel-de-Ville sur les ruines du célèbre collège des Jésuites, en face de Notre-Dame et de l'évêché, à deux pas du palais de justice et de la citadelle, c'était perpétuer en quelque sorte, sinon reconstituer parfaitement, l'intéressant groupement des monuments de Québec, et sauver de la profanation l'un des coins les plus vénérables de la vieille capitale.

“ A titre de président de la Société nationale, je suis heureux, Votre Honneur, de venir vous rendre le traditionnel hommage dû au premier magistrat de la cité, et de vous inviter, avec vos collègues, messieurs les échevins, à se joindre à notre patriotique procession.

“ Québec, 24 juin 1901. ”

RÉPONSE DE SON HONNEUR LE MAIRE

“ Messieurs les présidents,

“ Messieurs,

“ Vous avez bien raison de dire, dans votre magnifique adresse, que la pensée de tous en ce moment, c'est de donner libre carrière à l'enthousiasme que fait toujours naître la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, et en même temps d'évoquer les souvenirs du passé glorieux que cette fête a pour but de commémorer.

“ Soyez sûrs que le maire et le conseil-de-ville partagent votre joie et votre légitime orgueil en contemplant ce superbe défilé qui vous fait honneur et qui, en même temps, honnore la patrie canadienne. La dignité et l'éclat avec lesquels vous avez toujours célébré notre fête nationale, la tolérance que

nous avons pratiquée envers tous, la libéralité généreuse avec laquelle nous avons laissé tous ceux qui nous entourent pratiquer librement leurs croyances religieuses et affirmer leurs traditions nationales, ont depuis longtemps porté leurs fruits, et c'est avec une légitime fierté que votre Société peut aujourd'hui enregistrer dans ses annales deux événements importants : le fait que le premier magistrat de la métropole du Canada, la grande cité de Montréal, et le maire de la cité de Champlain, obéissant à une même inspiration, ont tous deux proclamé fête civique la fête nationale de St-Jean-Baptiste, si chère à tous les Canadiens-français, et l'admirable lettre par laquelle Sa Grandeur Monseigneur Bégin apporte à votre œuvre éminemment patriotique l'appoint puissant du concours de l'épiscopat et du clergé, et la consécration solennelle de la Société St-Jean-Baptiste comme la grande voix de votre nationalité, la gardienne de nos traditions et l'interprète fidèle des sentiments et des aspirations de notre race.

“ Le maire et le conseil-de-ville sont d'accord avec vous pour proclamer hautement que notre cher Québec doit croître et grandir en importance et en richesse, mais qu'il ne souffrira jamais que, sous prétexte de l'embellir, on efface en aucune manière le cachet qui le distingue entre toutes les villes de l'Amérique, ou que l'on porte une main sacrilège sur les fortifications et sur les monuments qui font sa gloire.

“ Nous sommes très sensibles à l'appréciation flatteuse que vous faites de nos efforts pour procurer à notre bonne ville de Québec les avantages d'une administration progressive et éclairée.

“ Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter le succès le plus complet pour votre belle fête, si bien commencée par cette admirable procession. Que la température vous soit propice pour les nombreux articles de votre programme si bien rempli.

“ Pussions-nous tous garder comme bouquet de cette fête un patriotisme plus ardent, une union plus intime des cœurs et des volontés, et un élan plus vif pour travailler à la grandeur et à la prospérité de notre chère patrie. ”

*
* *

Pour clore dignement le compte-rendu de la présidence de M. Malouin, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer l'extrait suivant du rapport annuel de la Société, lu à l'assemblée générale du 9 septembre 1901 :

“ LA COLONISATION.

“ Un grand industriel français, M. Olergue, disait tout dernièrement dans une conférence : “ C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter, s'il veut conserver son caractère distinctif ; étant un peuple essentiellement agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées. ” Ces paroles sont à méditer.

“ Ouvrons l'histoire de notre pays et nous resterons convaincus de cette vérité, je dirai presque de cet axiome : Que le rôle confié au peuple canadien-français par la divine Providence est celui d'un peuple agricole.

“ En effet, qui est-ce qui a sauvé notre race après la cession du Canada à l'Angleterre ? Qui est-ce qui l'a empêchée de perdre son caractère distinctif, ses traditions, sa langue, sa religion, en un mot, son patrimoine national, si ce n'est l'agriculture et la colonisation ?

“ La colonisation : voilà ce qui nous a sauvés dans le passé ; et voilà aussi la clef qui nous ouvrira les portes de l'avenir. Et si le peuple canadien reste fidèle à sa vocation de peuple agricole, français et catholique, il remplira sur ce continent la mission civilisatrice et chrétienne de la France en Europe.

“ Pénétrée de ces idées et fidèle à sa mission de promouvoir les intérêts religieux, intellectuels et matériels de la race française en Amérique, notre Société nationale a décidé d'accorder à l'avenir à la Société de Colonisation, dont Sa Grandeur Monseigneur Bégin est le président, les trois quarts de ses recettes nettes.

“ Emu de cette offre généreuse et patriotique, Sa Grandeur Mgr Bégin, écrivait, en date du 25 mai 1901, une magnifique lettre à messieurs les curés de la ville, les priant de vouloir bien engager les citoyens de toutes les classes à faire partie de la Société Saint-Jean-Baptiste, et à prendre part aux démonstrations nationales.

“ Emparons-nous du sol”, lisons-nous dans cette belle lettre ; “ Emparons-nous du sol”, tel est le mot d'ordre tombé de la bouche de nos plus grands patriotes, qui ont eu à cœur les vrais intérêts du peuple, qui veulent lui conserver son indépendance et sa dignité, sauvegarder la simplicité de ses mœurs, le soutenir sobre et honnête, enfin, conserver au pays les forces vives de la nation.

“ La colonisation de notre pays par les enfants du sol, continue Sa Grandeur, voilà le gage de notre avenir comme peuple, c'est en elle que reposent les espérances de notre nationalité canadienne-française. C'est vers cette œuvre patriotique entre toutes, qu'il faut diriger nos efforts. Employons à son succès tout le zèle dont nous sommes capables ; consacrons-lui généreusement les trésors d'un patriotisme éclairé, dévoué et vraiment chrétien.”

CHAPITRE IX.

PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE THS CHAPAIS, M. C. L.

Officiers-généraux.—1901-1902.

Président.....	L'hon. Ths Chapais, M. C. L.
Président-adjoint.....	M. Albert Jobin, M. D. L.
Trésorier.....	M. W. Dubé.
Secrétaire-archiviste.....	M. Joseph P. Turcotte.
Assistant- do	M. Alp. Lessard, M. D. L.
Commissaire-ordonnateur	M. L.-A. Bergevin.
Assistant- do	M. Achille Dugal.

BILAN DE L'ANNÉE 1901-1902.

Fête célébrée le 23 juin, pour commémorer le soixantième anniversaire de la fondation de la Société, ou noces de diamant, en union avec la célébration du jubilé ou noces d'or de l'Université Laval, 1842-1852-1902.—Procession.—Tour de ville.—Messe solennelle en plein air, au pied du monument Champlain.—Sermon de Mgr L.-A. Paquet sur *La vocation de la nation française en Amérique.*—Banquet le 23 juin, à la salle Jacques-Cartier.—Le 24, fête de l'Université Laval.—Le 25, premier Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord

Cartes vendues 4,325.

Recettes.....	\$4,400 46
Dépenses.....	3,896 17
Surplus.....	\$504 29

PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

7 novembre 1901.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

“ Il a été proposé par M. Joseph Nadeau, secondé par M. Mi-saël Thibaudeau, et résolu :

“ Que le trésorier soit autorisé à déposer entre les mains du président, pour transmission à Monseigneur l'Archevêque de Québec, pour la colonisation, la somme de \$211.50, re-

présentant les trois quarts des recettes nettes de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, d'après résolution adoptée à cet effet en assemblée générale, le 10 septembre 1900. ”

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il a été proposé par M. L.-A. Bergevin, secondé par M. Jules LeSage, et résolu :

“ Que le président et le secrétaire-archiviste sont autorisés à signer en leur capacité officielle, l'adresse de protestation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec contre le serment du roi, et de l'expédier à l'honorable Joseph Chamberlain, ministre des colonies, à Londres. ”

Voici la teneur de cette adresse, préparée par le président en exercice :

“ Au Très Honorable JOSEPH CHAMBERLAIN,

“ *Ministre des Colonies,*

“ Londres.

“ Monsieur le ministre,

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec—l'une des plus anciennes associations nationales du Canada—ne saurait rester étrangère à l'émotion douloureuse que fait éprouver à douze millions de sujets britanniques, professant la foi catholique romaine, la formule du serment royal, à laquelle est malheureusement astreint le souverain d'Angleterre, lors de son avènement au trône.

“ Cette formule est fautive et insultante. Elle est fautive en ce qu'elle attribue aux catholiques des pratiques qu'ils repoussent. Elle est insultante en ce qu'elle flétrit et dénonce des croyances qui leur sont chères et sacrées. Nous la repoussons donc de toute l'énergie de nos consciences blessées.

“ Les sujets catholiques de l'Empire, ceux du Canada en particulier, ont fait leurs preuves de loyauté et de fidélité. Aux jours de crise et de péril, nos pères ont versé leur sang pour que le drapeau d'Albion continuât à flotter sur les bastions de nos citadelles.

“ Dans toute l'étendue des possessions britanniques, les catholiques se font remarquer par leur respect des institutions et des lois. Les parlements, les flottes, les armées les voient se distinguer par l'éclat de leurs services. Pourquoi faut-il, qu'après tant de siècles écoulés, depuis l'époque néfaste des guerres religieuses et civiles, le roi d'Angleterre soit encore obligé de jeter l'insulte à des millions de ses meilleurs sujets ?

“ La formule contre laquelle nous protestons n'est plus en harmonie avec l'esprit des temps nouveaux. Débris suranné d'un âge d'intolérance et d'ostracisme, elle ne cadre plus avec le droit public de l'Angleterre contemporaine, tel que l'ont fait les lois d'émancipation et de liberté.

“ Nous nous unissons donc à tous les catholiques de l'Empire pour en demander l'abrogation ou la modification radicale.

“ Que la succession royale soit garantie conformément à l'“ *Act of Settlement* ”, nous ne prétendons pas induire le Parlement à innover sur ce sujet.

“ Mais nous demandons que l'on fasse disparaître du serment royal tout ce qui est un outrage à notre foi, une dénonciation de nos croyances.

“ Vous priant, monsieur le ministre, de vouloir bien mettre notre pressante supplique au pied du trône, nous avons l'honneur de nous souscrire,

“ Vos très humbles serviteurs,

“ THOMAS CHAPAIS, M. C. L.,

“ *Président.*

“ JOS. P. TURCOTTE,

“ *Secrétaire-archiviste.* ”

La question de la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est mise à l'ordre du jour par le président, et il est résolu :

“ Que M. le président soit prié de s'entendre à ce sujet avec M. le recteur de l'Université Laval, vu que la célébration des noces d'or de l'Université Laval doit avoir lieu dans le cours de l'été prochain. ”

DEUXIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

14 janvier 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

M. le président dépose sur la table une lettre de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, accusant réception d'un chèque de \$211.50 de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour fins de colonisation.

Il est résolu :—Que cette lettre soit conservée dans les archives et inscrite au procès-verbal.

Voici cette lettre :

“Archevêché de Québec,

“ Québec, le 11 novembre 1901.

“ L'honorable T. CHAPAIS,

“ *Président de la Société Saint-Jean-Baptiste,*

Québec.

“ Bien cher monsieur,

“ Je m'empresse de vous accuser réception d'un chèque de \$211.50, que vous venez de me transmettre de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont vous êtes le président, pour notre Société de Colonisation. Cette jolie somme, destinée à améliorer le sort de nos courageux défricheurs, arrive comme une douce et bienfaisante pluie, comme les chauds rayons d'un

soleil de printemps sur nos campagnes ; elle ira porter la joie et l'espérance de jours meilleurs à plus d'un foyer. Avec tous vos excellents sociétaires, vous allez recueillir les vœux de bonheur et les fécondes bénédictions de pauvres pères de famille qui n'attendent souvent qu'un faible secours, qu'un peu de sympathie, pour relever leur courage, et les engager à faire de leurs nombreux enfants des cultivateurs honnêtes, chrétiens et vraiment heureux.

“ L'œuvre que votre Société commence à faire cette année, est une œuvre éminemment patriotique, inspirée par la charité la plus pure et par la religion bien entendue. Vous voudrez bien transmettre à qui de droit les meilleurs remerciements de notre Société de Colonisation et des braves colons dont vos sociétaires comprennent et servent les intérêts avec tant d'intelligence et de dévouement.

“ Veuillez agréer, bien cher monsieur, l'expression réitérée de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués.”

“ (Signé) † L.-N., Archevêque de Québec.”

L'ordre du jour amène la question de la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il est résolu :

“ Que l'Université Laval, ayant décidé de célébrer ses noces d'or à la date du 24 juin prochain, la célébration de la fête des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ait lieu la veille, le 23 juin 1902 ;

“ Qu'une messe solennelle soit chantée en plein air, le jour de la célébration des noces de diamant de notre Société nationale, et que le site du monument Champlain, sur la terrasse Dufferin, soit choisi pour cette solennité ;

“ Que le président, le vice-président et le secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec soient autorisés à s'en-

tendre avec les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, au sujet des deux précédents articles du programme de célébration des noces de diamant de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, savoir : la date de cette célébration et le projet de la messe solennelle en plein air ;

“ Qu’il soit organisé un grand banquet à l’occasion de la célébration des noces de diamant de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le soir du 23 juin 1902 ;

“ Qu’un comité des finances, composé des officiers généraux de la Société et des présidents de sections, soit chargé d’étudier les voies et moyens d’organiser cette célébration et de faire rapport le plus tôt possible au comité de régie ;

“ Que le comité de la messe soit composé des messieurs suivants : MM. Thomas Chapais, Dr Albert Jobin, Joseph Turcotte, L.-A. Bergevin, W. Dubé, J.-A. Couture, Mgr C.-O. Gagnon, R.-P. Boisseau, Ernest Gagnon, Achille Dugal, G.-E. Sauviat, Misaël Thibaudau, J.-E. Prince, Jules LeSage, Ferd. DeVarennes, Théophile Béland, avec pouvoir de s’adjoindre d’autres membres ;

“ Que le comité du banquet soit composé comme suit : Officiers généraux de la Société, et MM. R.-P. Boisseau, Cyr. Delâge, W. Hanford, J.-E. Prince, N.-E. Papillon, Eugène Leclerc, Jos. Huard, Robert Bergeron, Joseph Nadeau, Téléphore Trudel, Jos. Savard, Albert Malouin, Charles Emond, Amédée Robitaille, avec pouvoir de s’adjoindre des membres ;

M. le Dr A. Jobin et M. G. Sauviat parlent de la réunion projetée des diverses Gardes Indépendantes du Canada et des Etats-Unis à Québec, dans le cours de l’été prochain, et de l’à-propos qu’il y aurait de faire coïncider leur congrès avec les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. *Ces deux messieurs proposent que M. L.-A. Bergevin, commissaire-ordonnateur, soit prié de s’entendre à ce sujet avec M. le président de la Garde Indépendante Champlain, et de faire rapport.

TROISIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

30 janvier 1902.

Sous la présidence de l'honorable Thomas Chapais.

M. le président donne communication au comité des résolutions adoptées par la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, relativement à la célébration des noces de diamant de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Il en est fait lecture, et il est résolu :

“ Que ces résolutions soient inscrites au procès-verbal de ce jour.”

Voici le texte même de cette lettre et de ces résolutions :

“ St-Sauveur de Québec, 30 janvier 1902.

“ A l'honorable THOMAS CHAPAIS,

“ *Président général,*

“ Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Monsieur le Président,

“ J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une résolution de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, passée à une séance spéciale, tenue le 23 courant.

“ Il est proposé par MM. Edouard Dolbec, François Clavette, appuyé par MM. Antonin Galipeault et Napoléon Thérien, et unanimement résolu :

“ Qu'après avoir entendu messieurs les délégués de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, l'honorable M. Chapais, président général, M. le Dr Jobin, président-adjoint, M. Jos. Turcotte, avocat et secrétaire général, la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur concourt pleinement dans les vues et le programme exposé pour célébrer dignement le soixantième anniversaire de la fondation de leur Société.

“ Que le comité, appréciant l'extrême courtoisie de cette entrevue, désire en exprimer toute sa gratitude à messieurs les délégués, et assurer à nos frères de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qu'ils peuvent compter sur notre bon vouloir et notre humble concours, pour la célébration de ce grand événement.

“ Vraie copie.

“ (Signé) J.-A. PARADIS,

“ *Secrétaire-archiviste,*

“ Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, Québec.”

M. le président communique ensuite une lettre de M. Téléspore Verrct, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, touchant l'adoption d'un drapeau national distinctif. Plusieurs membres du comité font des remarques à ce sujet, puis il est résolu :

“ Qu'un sous-comité formé de Mgr C.-O. Gagnon, MM. Thomas Chapais, J.-A. Couture, Ernest Gagnon, H.-J.-J.-B. Chouinard, Amédée Robitaille et Cyr. Delâge, soit chargé de prendre en considération la lettre de M. T. Verret, relativement au choix d'un drapeau et de faire rapport ;

“ Que la lettre de Mgr L.-N. Bégin, accusant réception d'un chèque de \$211.50 pour fins de colonisation, soit publiée dans les journaux français de Québec.”

La séance est suspendue pour l'organisation des sous-comités, puis à la reprise de la séance, il est fait rapport comme suit :

(a) Comité de la messe : Président : M. Ernest Gagnon ; secrétaire : M. le Dr J.-A. Couture.

(b) Comité du banquet : Président : M. le Notaire Cyr. Delâge ; secrétaire : Dr H. Bédard ; trésorier : M. N.-E. Papillon.

(c) Comité des finances : Président : M. R.-P. Boisseau ; secrétaire : M. Joseph Beauchamp.

(d) Comité du drapeau : Président : M. Thomas Chapais ;
secrétaire : M. Cyr.-F. Delège.

“ Que les séances du comité de régie aient lieu dorénavant à huit (8) heures du soir au lieu de 8½ heures.

QUATRIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

6 mars 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Résolu :—“ Que M. Ernest Gagnon soit autorisé à s'enquérir du coût de l'exécution d'un insigne préparé par M. E.-E. Taché, et soumis à ce comité ; et que le sous-comité des finances soit autorisé à faire des commandes, quant à la quantité et au prix de cet insigne, aux conditions qu'il jugera convenables.

M. le président rend compte des démarches qu'il a déjà faites auprès des autorités religieuses et civiles pour la célébration de la messe en plein air sur le site de la terrasse Dufferin. Mgr L.-N. Bégin a accepté d'officier et M. le maire Parent a donné l'autorisation voulue pour l'usage de la terrasse Dufferin à cette occasion.

Il est ensuite question de la demande officielle à faire auprès du Conseil-de-Ville pour obtenir une aide en argent, et il est résolu :

“ Que M. le président-général et M. Roch-P. Boisseau, président du sous-comité des finances, soient autorisés à faire les démarches nécessaires à ce sujet.”

La question des invitations officielles est amenée devant le comité, et il est résolu :

“ Que M. L.-A. Bergevin, commissaire-ordonnateur, et M. Jos. Turcotte, secrétaire-archiviste, soient conjointement chargés de cette besogne, sous l'autorité du comité de régie ;

“ Qu’un sous-comité des amusements athlétiques soit nommé et que ce sous-comité se compose des messieurs suivants : MM. N.-E. Papillon, Misaël Thibaudeau, Eugène Leclerc, Charles Emond, Dr Albert Jobin, W. Dubé, Jos. Nadeau, L.-A. Bergevin, Achille Dugal, G.-E. Sauviat, R.-P. Boisseau, George Carrier, Z.-Aug. Juneau, W. Hanford, W. Beaulé, Ed. Bélanger, et Jos. Savard, avec pouvoir de s’adjoindre des membres ;

“ Qu’un sous-comité de publicité soit formé et se compose des messieurs suivants : MM. le docteur A. Jobin, le docteur Alp. Lessard, Jules LeSage, L.-A. Bergevin, le notaire Cyr. Delâge, P.-Joseph Turcotte, le docteur Jules Dorion, avec pouvoir de s’adjoindre des membres. ”

CINQUIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

21 mars 1902.

Président : l’honorable Thomas Chapais.

M. le président rend compte des démarches faites auprès de M. le maire de Québec, en vue d’une subvention municipale pour couvrir les frais de la célébration de la fête nationale. Les négociations sont en bonne voie.

Une députation de la Garde Indépendante Champlain, composée du président, M. Marien, du vice-président, M. Morency, et du secrétaire, M. L.-P. Gravel, est introduite, et fait part au comité du programme projeté de la part que diverses Gardes Indépendantes du Canada et des Etats-Unis auraient l’intention de prendre aux fêtes du 23 juin. Le comité autorise M. L.-A. Bergevin, commissaire-ordonnateur, de s’entendre pour les détails de ce programme avec les officiers de la Garde Indépendante Champlain, avec recommandation de faire rapport le plus tôt possible.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de faire une commande d'insignes sur le modèle créé par M. E.-E. Taché, et dont l'exécution serait confiée à une maison industrielle de Montréal. Il est définitivement résolu :

“ Que M. Ernest Gagnon soit autorisé à continuer les négociations et à faire l'offre de vingt centins l'exemplaire pour trois mille insignes selon modèle produit, avec faculté de majorer l'offre jusqu'à concurrence de vingt-cinq centins l'exemplaire, à sa discrétion.”

Le sous-comité des amusements présente son premier rapport, et déclare qu'il a formé son bureau comme suit : MM. Misaël Thibaudcau, président ; Jos. Nadeau, vice-président ; W. Beaulé, secrétaire ; R.-P. Boisseau, trésorier ; et qu'il a décidé de faire le choix du terrain de la Société d'Exposition de Québec, pour l'exécution du programme des amusements du 23 juin prochain. Ce rapport est adopté par le comité de régie.

SIXIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

5 avril 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Question des insignes.—Lecture de la correspondance échangée entre M. Ernest Gagnon, au nom du comité, et la maison R. Hensley, de Montréal. Le rapport de M. Gagnon à l'effet que l'offre de vingt centins pour chaque exemplaire pour 3,000 insignes est acceptée, est fait au comité qui l'adopte.

Question des Gardes Indépendantes.—M. L.-A. Bergevin fait rapport que les négociations sont en progrès.

Question du banquet.—Le rapport sera présenté à la prochaine séance du comité d'après les déclarations du président, M. le notaire Cyr.-F. Delâge.

Résolu :—“ Que toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du district de Québec soient spécialement invitées de se joindre à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec pour les fêtes du 23 juin prochain, et priées de donner leur concours au succès de la célébration des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et que le secrétaire-archiviste soit autorisé à se mettre en communication avec ces sociétés locales le plus tôt possible à ce sujet.

SEPTIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

10 avril 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Lu le rapport du sous-comité du banquet, pour la célébration du 23 juin prochain. Ce rapport est fait par le secrétaire du sous-comité, M. le Dr E.-H. Bédard. Il est résolu :

“ Que le rapport soit adopté, et que M. le président du sous-comité du banquet, M. C.-F. Delâge, soit autorisé à signer le contrat avec M. Jos. Cloutier, propriétaire de l'Hôtel Blanchard. ”

Rapport du sous-comité des amusements.—Ce rapport est présenté par M. W. Beaulé, secrétaire du sous-comité (3e rapport). Ce rapport reste à l'étude, sur proposition de M. Ferd. DeVarennnes et M. Jos. Nadeau.

Sous-comité de publicité.—1er rapport présenté par le secrétaire, M. le Dr Alp. Lessard, concernant les deux séances de ce sous-comité. Ce rapport est adopté.

HUITIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

17 avril 1902.

La séance s'ouvre sur convocation coutumière par cartes postales expédiées à tous les membres par le secrétaire-archiviste.

Sous la présidence de l'honorable T. Chapais.

Rapport (4ème) du sous-comité des amusements, est présenté par M. W. Dubé, son secrétaire, et il est adopté par le comité de régie.

Rapport de M. Ernest Gagnon relativement à l'insigne proposé. Le comité est informé que l'exemplaire type a été reconnu conforme à l'idée que s'en était faite l'auteur du dessin, M. E.-E. Taché, et approuvé par lui, puis renvoyé à Montréal, pour que l'ouvrage se poursuive.

Rapport du sous-comité de la messe.—Les membres de ce sous-comité ont visité la terrasse Dufferin, et ont déterminé l'endroit où s'érigera l'autel, sauf les modifications jugées nécessaires par l'architecte que le sous-comité est autorisé à s'adjoindre pour cette fin.

La question des facilités et réductions de taux sur les voies ferrées, est soulevée par M. L.-A. Bergevin, le commissaire-ordonnateur. Il est entendu que le secrétaire-archiviste et que le commissaire-ordonnateur sont autorisés à écrire aux diverses compagnies de chemins de fer à cet effet.

Il s'agit de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, et il est résolu :

“ Qu'une lettre officielle soit écrite à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'invitant à être représentée à nos fêtes et à se joindre à nous pour la célébration.

NEUVIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

1er mai 1902.

Président : d'honorable Thomas Chapais.

Le 1er rapport du sous-comité des finances, par M. Jos. Beauchamp, son secrétaire. Il s'ensuit des développements au sujet de la question financière, et il est résolu :

“ De convoquer chaque section en assemblée pour nommer ceux de ses membres qui devront s'occuper de recueillir les souscriptions. Et il est entendu que le président et le secrétaire du sous-comité des finances soient autorisés à faire imprimer des entêtes de listes de souscriptions pour distribution dans les diverses sections de la Société.

Rapport du commissaire-ordonnateur relativement aux invitations adressées par lui aux rédacteurs des journaux et aux sociétés nationales françaises du Canada et des États-Unis.

Le commissaire-ordonnateur est autorisé à s'enquérir de la question du logement, dans Québec, pour la commodité des visiteurs.

M. le notaire C.-F. Delâge, président du sous-comité du banquet, fait son rapport et déclare que M. Jos. Cloutier, propriétaire de l'Hôtel Blanchard, refuse de signer le contrat pour le banquet. Autorisation est donnée au sous-comité du banquet de remettre la question à l'étude et de faire rapport.

Le sous-comité de la messe, par son président, M. Ernest Gagnon, fait rapport qu'il s'est adjoint comme membre M. F.-X. Berlinguet, architecte.

La question de l'itinéraire de la procession est mise à l'étude, et il est résolu :

“ Qu'une communication officielle soit faite au président de la voirie pour prier son comité de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour réparer les rues par lesquelles doit défilier la procession. ”

Le président de la Société est autorisé à transmettre une invitation spéciale à Mgr Falconio, le délégué apostolique, pour la messe et le banquet.

Il est résolu :—“ Que le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vote ses plus sincères remerciements à M. Omer LaRue, M.D., de Putnam, Connecticut, pour la courtoisie et l'empressement avec lesquels il a répondu à la demande de renseignements faite par notre commissaire-ordonnateur, et que copie de cette résolution lui soit transmise. ”

DIXIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

14 mai 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Rapport du comité du banquet, par le secrétaire M. le Dr P.-H. Bédard. Le menu proposé par M. P.-V. Dion, de l'hôtel St-Louis, a été accepté par le sous-comité du banquet. Il est donné lecture de ce menu et de celui de M. G.-E. Sauviat. Celui de M. Dion est adopté, et il est résolu :

“ Que le menu de M. Dion soit adopté, et que le président et le secrétaire du sous-comité du banquet soient autorisés à signer contrat avec le propriétaire de l'Hôtel St-Louis. ”

Rapport des sections relativement au prélèvement des souscriptions parmi les citoyens. Les divers présidents de sections font rapport que leur organisation est complète quant aux sous-comités chargés de prélever les souscriptions.

Rapport du sous-comité des amusements (5e et 6e), par M. W. Beaulé, secrétaire, touchant les affaires de routine et l'organisation interne de cette partie de la fête. Ces rapports sont déposés sur le bureau et adoptés.

Rapport du commissaire-ordonnateur, M. L.-A. Bergevin. —Question du parcours de la procession et le programme élaboré est le suivant : Place St-Pierre, rues St-Valier, St-

Sauveur, Colomb, Boulevard Langelier, St-Joseph, St-Roch, St-Valier, Côte d'Abraham, Richelieu, Racine, St-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, pour se terminer à la terrasse Dufferin. Ce programme est adopté par le comité de régie.

M. W.-A. Dubé, le trésorier, fait rapport qu'il a reçu une première consignation de 500 insignes de la Société Saint-Jean-Baptiste, et il est résolu :

“ Que le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec offre ses plus sincères remerciements à M. E.-E. Taché, pour le sentiment patriotique et le goût artistique dont il a fait preuve dans la création des modèles de l'insigne qui doit commémorer la célébration du soixantième anniversaire de la fondation de notre société nationale, et qui excite l'admiration de tous ;

“ Que M. Ernest Gagnon, qui s'est occupé de la préparation de cet insigne, soit autorisé à remettre à M. E.-E. Taché, trois exemplaires de cet insigne comme hommage et reconnaissance de la Société ;

“ Que copie de cette résolution soit transmise à M. E.-E. Taché ;

“ Que les remerciements de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec soient adressés à M. le maire et à MM. les échevins du Conseil-de-Ville, pour la subvention généreuse de \$1,000 qu'ils ont votée pour aider à la célébration nationale du 23 juin ;

“ Que M. le trésorier soit autorisé à payer \$100.00 acompte de ce qui est dû pour insignes, et à faire remise de la balance au fur et à mesure qu'il recevra livraison ;

“ Que le trésorier soit autorisé à faire entrer les sommes dues à la Société. ”

ONZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

22 mai 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Le secrétaire-archiviste donne lecture des lettres reçues des différents orateurs acceptant de proposer des toasts ou d'y répondre lors du banquet du 23 juin prochain. Voici les noms des orateurs qui ont accepté l'invitation jusqu'à présent : MM. Louis-P. Pelletier, J.-B. Caouette, F.-D. Monk, l'abbé Mathieu, Mgr C.-O. Gagnon, Dr Albert Jobin, Dr Alp. Lesnard, l'hon. E.-J. Flynn, le consul de France, MM. A. Lane, Amédée Robitaille, l'honorable Adélarde Turgeon, le lieutenant-gouverneur de la province.

M. le président donne communication d'une lettre du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, demandant à quelles conditions le comité de régie pourrait mettre à la disposition de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, trois ou quatre cents insignes commémoratifs. La question est posée et il est résolu :

“ Que le trésorier soit chargé de voir le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et de s'entendre avec lui à ce sujet. ”

Une délégation de la Garde Indépendante Champlain est alors introduite. Elle est composée de MM. Morency, capitaine, et H.-O. Martineau ; cette délégation est chargée de demander au comité de régie une subvention de \$500. Cette demande est prise en considération.

Question du banquet.—En l'absence du président du sous-comité du banquet, M. L.-A. Bergevin fait rapport que M. Dion, de l'Hôtel St-Louis, refuse de signer le contrat, et il est proposé de considérer un menu nouveau fourni par M. Valiquet. Il est résolu :

“ Que M. C.-F. Delâge, président du sous-comité du banquet, Dr P.-H. Bédard, secrétaire, et M. L.-A. Bergevin, soient autorisés à signer un contrat avec M. Valiquet.

A propos de l'insigne commémoratif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le président informe que des mesures ont été prises pour assurer l'enregistrement à Ottawa, des droits d'auteur à la propriété artistique de cet insigne, de manière à prévenir l'exploitation commerciale qu'on en pourrait faire. Ce rapport est approuvé.

La question des souscriptions publiques est celle qui est ensuite considérée, et la perspective est jugée bonne.

Question de la messe.—Des préparatifs sont en cours d'exécution pour la construction de l'autel, des estrades, etc.

Sous-comité des finances.—Le président donne communication du travail de routine fait jusqu'à présent, et fait un rapport favorable.

Une lettre de Son Excellence le délégué apostolique au Canada, est communiquée au comité par M. le président. C'est une acceptation d'assister à la messe, et une réponse sans réponse négative, quant à sa présence au banquet.

DOUZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

29 mai 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Garde.—MM. Nap. Martineau, président de cette société, André Nolet, trésorier, et James Donnelly, secrétaire, relativement à une demande d'entente ou d'aide à la Société. La demande est fixée à \$25.00 et agréée par le comité.

Communication de Mgr Falconio, le délégué apostolique, au président de la Société Saint-Jean-Baptiste, acceptant d'assister au banquet de la Société.

Communications par M. L.-A. Bergevin, commissaire-ordonnateur, de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste du Petit Séminaire de Québec et de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

M. le trésorier fait rapport que la vente des insignes commémoratifs va bien, et que les entrées en argent provenant de cette vente, s'élèvent à \$300.00. De plus, une commande additionnelle de 1,000 insignes a été faite.

Rapport du sous-comité du banquet.—Le contrat est signé avec M. Valiquet. La salle Jacques-Cartier a été visitée. M. le maire a promis de voir à ce que cette salle soit mise en ordre parfait, et le propriétaire de cette même salle, M. **Bertin**, met ses décors et ses chaises à la disposition de la Société ; l'Union Commerciale a mis ses salles à la disposition du sous-comité pour la réception de ses invités.

Le sous-comité des finances fait rapport, et il est décidé de pousser énergiquement à la perception des souscriptions parmi les citoyens.

Il est ensuite résolu :

“ Que le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec offre ses félicitations et ses hommages à l'honorable **Ths Chapais**, président-général, et à **M. Ernest Gagnon**, président du sous-comité de la messe, l'un des membres les plus influents et les plus dévoués de ce comité, pour l'honneur que vient de leur conférer la Société Royale du Canada en les appelant à faire partie de cette illustre corporation ;

“ Que cette distinction est la juste reconnaissance des mérites des deux titulaires et la récompense légitime de leurs nombreux et importants travaux, et qu'elle honore notre Société Nationale dont ils sont deux des meilleurs officiers. ”

Question de la décoration des rues, des arcs de triomphe.— Il est proposé de demander au gouvernement de la province permission d'utiliser l'arc de triomphe élevé sur la place du Parlement, lors de la visite du duc d'York.

On parle d'organiser une série d'assemblées publiques dans les divers quartiers de la ville, et il est décidé que la première de ces assemblées aura lieu sur la place Jacques-Cartier, le lundi, 9 juin 1902.

Le trésorier fait rapport qu'il s'est occupé de la question des fanfares, et que la question progresse favorablement.

M. W. Beaulé, secrétaire du sous-comité des amusements, fait son septième rapport et le dépose sur la table du comité. Ce rapport est adopté.

Il est décidé que la section St-Jean aura sa fanfare dans la procession.

TREIZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

5 juin 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Communications : 1o De la part de M. C.-E. Boivin, représentant la Ligue des Patriotes, demandant des renseignements ; la lettre est transmise au commissaire-ordonnateur pour réponse ; 2o De la part du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, à M. le président-général, lequel est autorisé à répondre ; 3o De la part de plusieurs membres de l'épiscopat, acceptant d'assister à la messe et au banquet.

Rapports quant aux souscriptions : la section Notre-Dame fait rapport, par le président-général, que la souscription s'élève déjà à la somme de \$325.00 avec espoir d'atteindre \$450.00 ; la section St-Jean-Baptiste a remis au trésorier \$126.00, et espère atteindre \$150.00 ; la section St-Roch n'a pas encore commencé son travail.

Rapport de la vente des insignes commémoratifs : le trésorier a distribué tous les insignes reçus (2,900), et a encaissé jusqu'à présent : venant de la section St-Roch, \$318 ; de la section St-Jean-Baptiste, \$203.00.

Question de la subvention à la Garde Indépendante Champlain.—Après une entrevue entre les délégués du comité de régie et une délégation de la Garde Indépendante Champlain, il est résolu :

“ Que la Société vote à la Garde Indépendante Champlain la somme de \$400.00, à la condition que la fanfare de cette Garde soit à la disposition de notre Société pour la procession, la messe, trois assemblées préparatoires, les amusements sur le terrain de l'Exposition ; une somme de \$100.00 devant être retenue pour le cas où le mauvais temps empêcherait de requérir les services de la fanfare pour la procession, la messe et les amusements ;

“ Ou'il soit formé un sous-comité pour le Mémorial de la fête des noces de diamant de la Société, et que ce sous-comité se compose de Mgr C.-O. Gagnon, et MM. Thomas Chapais, le président, Dr A. Jobin, président-adjoint, MM. Ernest Gagnon, J.-E. Prince et Jos. Turcotte, le secrétaire-archiviste ;

“ Que M. le président soit autorisé à demander à M. le maire de Québec, de proclamer le 23 juin fête civique. ”

Sous-comité des amusements.—Le secrétaire fait rapport et dépose sur la table du comité son huitième rapport qui est adopté.

QUATORZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

10 juin 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

En l'absence temporaire du secrétaire-archiviste, M. C.-A. Chauveau remplit ses fonctions.

M. F. DeVarenes présente au comité le rapport qu'il a préparé, de concert avec M. F. Berlinguet, architecte, au sujet du coût approximatif de l'autel, des estrades et autres

travaux sur la terrasse Dufferin. Quelques modifications sont faites à ce rapport, puis il est résolu :

“ Que le rapport suivant du coût approximatif des travaux pour construction de l'autel, des estrades, etc., sur la terrasse Dufferin, soit adopté :

“ Québec, 10 juin 1902.

“ Estimation des ouvrages à faire sur la terrasse Dufferin, à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, le 23 juin 1902, savoir :

“ 1. Pour plate-forme de l'autel, la charpente suivant le plan donné par MM. Berlinguet et Lemay, à part les décorations, tombeau d'autel, etc.	\$330.00
“ 2. Plate-forme des invités, suivant le plan donné par les mêmes architectes, y compris le prolongement de 24 pieds par 60 pieds	184.00
“ 3. Pour recouvrement des verdure basses, suivant instructions des mêmes architectes.	133.00
“ 4. Pour charroyage des bancs devant servir de clôtures, main-d'œuvre et matériaux pour les assujettir au sol, etc., (les bancs étant la propriété de la Corporation de la cité de Québec, il est à présumer que nous les aurons sans charge).	15.00
	<hr/>
	\$662.00

“ Et que les travaux soient confiés à M. F. DeVarennes et M. Achille Dugal, entrepreneurs-menuisiers, sous la surveillance de M. F.-X. Berlinguet, architecte, avec entente qu'il sera déduit sur le coût total de la somme une proportion de vingt-cinq pour cent :

“ Que le comité de régie approuve l'ordre donné par M. le président pour la confection d'un cinquième mille d'insignes commémoratifs de la fête des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.”

M. le notaire C.-F. Delâge fait rapport, qu'avec l'assistance de MM. Joseph Nadeau et G.-E. Sauviat, il a déjà perçu au delà de \$200.00 de souscriptions volontaires des citoyens de la section St-Roch, et qu'il donnera un état définitif à la prochaine séance.

M. le président donne communication d'une lettre du président des zouaves de Québec, qui demande une souscription de la Société pour lui permettre de couvrir les frais de la célébration de la fête de la St-Jean-Baptiste, et il est résolu :

“ Que, sans créer de précédent, le comité est d'avis de verser à l'Association des Zouaves de Québec, une souscription de \$30.00. ”

Le sous-comité du mémorial de la fête des noces de diamant de la Société, par son secrétaire, présente le rapport suivant :

“ A une assemblée, tenue au Château-Frontenac, le 6 juin 1902, à laquelle étaient présents Mgr C.-O. Gagnon, MM. Ths Chapais, Albert Jobin, Ernest Gagnon et Joseph Turcotte, Mgr C.-O. Gagnon a été élu président du sous-comité, et le Dr Jobin en a été élu le secrétaire. M. H.-J.-J.-B. Chouinard a été choisi pour rédiger ce mémorial, dont le manuscrit devra être soumis et approuvé par lui, avant publication, puis il est résolu :

“ Que le rapport du sous-comité du mémorial soit adopté. ”

Sous-comité des finances.—Il est question de demander une souscription à la “ Quebec Railway Light & Power Company ” et à la Compagnie de la Traverse entre Québec et Lévis, et M. le président est chargé de faire les démarches nécessaires à cet effet.

Résolu :—“ Que des remerciements soient votés à la Quebec Railway Light & Power Co., qui fournira gratuitement la lumière électrique pour l'assemblée patriotique qui doit avoir lieu demain, mercredi sur la place Jacques-Cartier à St-Roch de Québec ;

“ Que l'assemblée publique préparatoire à la célébration de la St-Jean-Baptiste soit tenue sur la place du marché Montcalm, lundi prochain, le 16 juin 1902 ;

“ Qu'il est à propos de décider qu'il n'y aura dans les rangs de la procession de la St-Jean-Baptiste qu'un enfant représentant saint Jean-Baptiste, comme il n'y a qu'un Jacques Cartier et qu'un Samuel de Champlain ;

“ Que des cartes d'invitation soient adressées aux principaux citoyens de Québec, les priant d'assister à la messe du 23 juin ; que ces cartes soient distribuées par les vice-présidents de sections dans leurs circonscriptions respectives, et aussi dans les limites de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, de Notre-Dame de la Garde et de Limoilou. ”

QUINZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

17 juin 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

M. le président donne communication d'une lettre et d'une proclamation de M. le maire de Québec, à l'effet que le 23 juin 1902, jour de notre fête nationale, soit déclaré fête civique. Il est résolu :

“ Que la lettre et la proclamation du maire de Québec soient inscrites au procès-verbal ;

“ Que M. le président général soit autorisé à envoyer des messages d'hommage et de respectueuse gratitude à Sa Sainteté Léon XIII et au roi Edouard VII, à l'occasion de la célébration de notre fête nationale. ”

Finances.—Le trésorier fait rapport que sur les 4,217 insignes reçus, il en a distribué à peu près 4,000, et il a le rapport en argent de 1771. Il suggère que tous ceux qui ont encore des insignes en mains lui en rendent compte immédiate-

ment, et il est résolu de ne point donner de commande pour un cinquième mille.

Le trésorier de la section St-Roch fait rapport que sur les 2,000 insignes reçus, il a en mains le produit de la vente de 1106, il y en a 400 vendus, mais non collectés, 100 livrés à Limoilou, et il en reste à peu près 400 en circulation.

Question des zouaves.—Résolu : “ Que l’allocation à l’Association des Zouaves de Québec soit portée de \$30.00 à \$50.00.”

Question des cartes d’invitation.—Le président explique que ces cartes donnent droit d’accès chacune à un monsieur et à une dame, et qu’il y a lieu de pourvoir à 1200 sièges. Il est décrété que M. le président et M. le trésorier s’occupent de l’affaire.

Il est question d’une lettre adressée par M. Octave Lemieux au président relativement aux réparations à faire au monument des braves. Et le comité décide d’ajourner l’étude de cette question.

Sous comité des amusements.—Résolu : “ Qu’un concours de souque-à-la-corde soit organisé entre une équipe choisie parmi les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et une autre choisie parmi ceux de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur et que M. Eugène Leclerc soit chargé de faire l’organisation à ce sujet.

Sous-comité des amusements.—Le secrétaire fait rapport que les buffets sur le terrain d’Exposition ont été loués à MM. Simard & Falardeau, pour la somme de \$153.00.

SEIZIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE RÉGIE

20 juin 1902.

Président : l'honorable Thomas Chapais.

Communications diverses par le président et le secrétaire, entr'autres : une de M. le maire de Québec, acceptant pour lui et le Conseil-de-ville de prendre part à la procession, le 23 juin, et l'autre de M. Jean Lionnet, de Paris, au nom de la Société "La Canadienne".

L'honorable M. Chapais, président de la Société St-Jean-Baptiste, a reçu la lettre suivante :

" Paris, le 8 juin 1902.

" Monsieur le Président de la Société St-Jean-Baptiste,

" La jeune société "La Canadienne", de Paris, salue sa glorieuse aînée, la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

" Depuis soixante ans, la Société St-Jean-Baptiste est un centre de ralliement pour la nationalité canadienne-française ; elle soutient la fierté de la race et l'honneur du nom.

" Nous, vos frères d'Europe, nous sommes émus et joyeux de votre vaillance, de vos luttes, de vos victoires ! Nous sommes avec vous dans un même esprit, une même pensée ; nous voulons être désormais vos compagnons d'armes.

" Au nom de "La Canadienne", je suis heureux, monsieur le Président, de vous adresser nos vœux les plus ardents pour la prospérité toujours croissante de votre belle société.

" Je vous prie, monsieur le Président, d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués et cordialement dévoués,

" Le président de "La Canadienne".

" JEAN LIONNET. "

Un bureau de renseignements est ouvert à l'Hôtel-de-Ville, à dater du 21 juin, pour le public.

Il est entendu que les carillons de toutes les églises commenceront à sonner au moment où le premier coup de canon annoncera l'élévation.

La question des réparations au monument des braves est remise à la première séance qui suivra la célébration de la fête nationale.

Question des insignes commémoratifs.—Il est entendu que ces insignes devront être remis sans délai à M. le trésorier, pour qu'il les centralise et en fasse la distribution à son gré.

Résolu :—“ Que M. R.-P. Boisseau soit délégué auprès des établissements de commerce de MM. Glover, Fry & Co., Simons & Minguy et Renfrew & Co., pour les prier de fermer leurs maisons, le 23 juin ;

Proposé :—“ Qu'une somme de \$300.00 soit affectée pour faire un feu d'artifice au faubourg St-Jean, dimanche, le 22 juin, veille de la St-Jean-Baptiste. Après explication qu'un grand feu d'artifice doit avoir lieu le 26 juin courant, à l'occasion du couronnement du roi Edouard VII, la proposition est retirée.

Résolu :—“ Que tous les travaux manuels soient suspendus pendant la journée entière du dimanche, 22 juin, pour tout ce qui a trait à la célébration de la fête nationale. ”

SÉANCE DU PREMIER JUILLET 1902.

Membres présents : l'honorable Ths Chapais, président, Mgr C.-O. Gagnon, MM. Joseph Savard, Antoine Drolet, Dr J.-A. Couture, MM.L.-A.Bergevin, Misaël Thibaudeau, A.-O. W. Dubé, W. Hanford, Ferd. DeVarennes, Achille Dugal, Joseph Nadeau, G.-E. Sauviat, Jos. Huard, Joseph Beauchamp, J.-B. Marcotte, J.-W. Lacroix, Dr Alp. Lessard, C.-A.

Chauveau, Théophile Béland, W. Beaulé, Dr P. Bédard, notaire Cyr. Delâge, J.-B. Drouyn, L.-G. Chabot, N.-E. Papillon.

1. La séance s'ouvre à 8 heures et 5 minutes.

2. Le procès-verbal est lu et adopté.

3. Le trésorier fait rapport des opérations financières comme suit : de Notre-Dame : \$349.00, reste à collecter \$100 de l'hôtel Victoria ; de St-Jean : \$215.00 et de St-Roch \$303.00 ont été perçues pour contributions particulières.

Un grand nombre de factures sont ensuite soumises et approuvées.

Le trésorier du comité du banquet, M. N.-E. Papillon, fait rapport que les recettes brutes du banquet ont été de \$723.96. Le compte des dépenses n'est pas encore complet.

4. La question des réparations au monument des braves est amenée par M. Théophile Béland et il est entendu qu'une estimation du coût de ces réparations sera présentée à la prochaine séance.

5. Proposé par MM. A. Chauveau et G.-E. Sauviat et résolu :

“ Que des remerciements spéciaux soient faits à M. le président général pour le dévouement et l'habileté dont il a fait preuve dans l'organisation des fêtes de célébration des noces de diamant de notre Société nationale, et en particulier pour le discours patriotique remarquable qu'il a prononcé au banquet.

6. Proposé par MM. Dr P. Bédard, W. Hanford, Joseph Nadeau, Joseph Huard, Misaël Thibaudeau, L.-A. Bergevin et C.-F. Delâge et résolu :

“ Que les hommages et les félicitations de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec soient adressées à l'honorable Amédée Robitaille, à l'occasion de son élévation à la charge de secrétaire de la province de Québec.—Copie de cette résolution expédiée à l'honorable Amédée Robitaille, le 2 juillet 1902.

7. Proposé par MM. Antoine Drolet et Misaël Thibaudeau, et résolu :

“ Que des remerciements soient aussi votés à Mgr C.-O. Gagnon, chapelain de la Société, et à MM. L.-A. Bergevin, commissaire-ordonnateur, A.-O.-W. Dubé, le trésorier, et à M. Joseph Turcotte, le secrétaire-archiviste, pour le travail qu'ils ont accompli relativement à cette célébration. ”

8. Proposé par MM. Dr Alp. Lessard et Théophile Béland, et résolu :

“ Que des remerciements soient adressés à la Société Saint-Jean-Baptiste du Yukon, pour son gracieux envoi d'une feuille d'érable en or solide, devant être transmise de président en président, et qu'en retour, il soit envoyé à la Société Saint-Jean-Baptiste du Yukon un exemplaire en or solide de l'insigne commémoratif de notre Société, pour être porté successivement par chacun des présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste du Yukon, à tour de rôle, pendant leur terme d'office. ”

9. Proposé par MM. Misaël Thibaudeau et N.-E. Papillon, et résolu :

“ Qu'outre l'exemplaire de l'insigne commémoratif destiné à la Société St-Jean-Baptiste du Yukon, il soit fait en or solide, deux autres exemplaires de cet insigne, pour être donnés en souvenir de reconnaissance, l'un à l'honorable Thomas Chapaïs, président-général de notre Société, et l'autre à M. Ernest Gagnon. ”

10. Proposé par MM. G.-E. Sauviat, Joseph Nadeau, Misaël Thibaudeau et J.-B. Drouyn, et résolu :

“ Qu'en reconnaissance du succès que la Providence nous a accordé lors des fêtes de la célébration des noces de diamant de notre Société, les prix offerts aux comités des amusements et non distribués, soient donnés aux sections, en parts égales, pour être par elles remis aux conférences de la Société Saint-Vincent de Paul, qui en disposeront à leur gré. ”

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 8 SEPTEMBRE 1902.

Cette séance s'ouvre à 8½ heures, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de l'honorable Ths Chapais, président général.

Présents : l'honorable T. Chapais, Dr Albert Jobin, MM. A.-O.-W. Dubé, Jos. Turcotte, L.-A. Bergevin, R.-P. Boisseau, Dr Alp. Lessard, Jos. Nadeau, Ernest Gagnon, J.-A. Langlais, W. Beaulé, Jos. Beauchamp, Chs Emond, Alf. Emond, Ferd. DeVarennnes, Dr P. Bédard, Magloire Falardeau, N.-E. Pappillon, J.-H.-E. Plamondon, G.-A. Paradis, J.-T. Blouin, Alp. Pouliot, A. Frédéric, Jos. Julien, Théop. Béland, Jos. Bourbon, C.-E. Rouleau, J.-O. Drolet, L.-T. Dussault, B. Rondeau, Côté, Rod. Guay, G.-E. Sauviat, J.-W. Lacroix, H.-J.-J.-B. Chouinard, Jos. Huard.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 1901 est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler ; ce rapport est adopté. Le voici au complet :

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA CITÉ DE QUÉBEC, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, TENUE EN L'HÔTEL-DE-VILLE, LE LUNDI, 8 SEPTEMBRE 1902.

Avis de la présente assemblée générale a été publié le samedi, 30 août 1902, dans deux journaux de langue française, de Québec, *Le Soleil* et *L'Événement*. D'après la loi constituant civilement notre Société, et l'article 8 de nos règlements, tel que modifié par l'article 12, la date régulière de la tenue de l'assemblée générale, pour l'élection des officiers et la réception des rapports, était, cette année, lundi, le 2 septembre. Vu que, par disposition statutaire, le premier lundi de septembre est jour non juridique, (fête du Travail), une

coutume s'est introduite depuis quelques années, de tenir l'assemblée générale annuelle le "deuxième lundi" de septembre.

Il importerait de modifier le règlement à ce sujet, et une proposition a été faite dans ce sens, lors de la dernière réunion du comité général de régie, le 28 août 1902. Une assemblée générale pourrait être convoquée, après les avis voulus, pour légaliser ce changement.

"Il y a eu, durant l'exercice 1901-1902, dix-neuf séances du comité général de régie, et au delà de soixante séances de sous-comités, composés chacun d'un certain nombre de membres du comité général et de quelques citoyens du dehors.

"Les faits principaux accomplis par la Société durant cette période, sont les suivants, par ordre de date :

"1. Remise à Monseigneur l'Archevêque de Québec d'une somme de \$211.50, pour fins de colonisation.

"2. Protestation de la Société contre le "serment du roi". Cette protestation a été expédiée, sous forme d'adresse, au ministre des colonies, à Londres.

"3. Le comité de régie s'est occupé de la question de la célébration des noces de diamant de la Société, dès sa première séance, le 7 novembre 1901. A la deuxième séance, le 14 janvier 1902, la date de la célébration a été fixée au 23 juin ; décision a été prise au sujet de la messe solennelle, en plein air, sur la terrasse Dufferin, près du monument Champlain, et au sujet du banquet. La question d'adjoindre à la démonstration les Gardes Indépendantes du Canada et des Etats-Unis a été mise à l'étude, et une délégation a été chargée de s'entendre avec les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, pour s'assurer de leur concours. Cette deuxième séance du comité général de régie est la plus importante qui se soit tenue durant l'année, à raison de l'ensemble des dispositions qui y ont été prises pour la célébration des noces de diamant.

“ Dès la troisième séance, (30 janvier 1902), la Société St-Jean-Baptiste de Québec recevait l'assurance du concours efficace de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, par une série de résolutions adoptées à cet effet. Ce concours nous a été précieux, tant par les suggestions faites que par le travail de ses officiers, en particulier de son distingué président, M. Téléphore Verret, et par le patriotisme de ses membres, manifesté surtout lors de la grande assemblée publique sur la place du marché Saint-Pierre et lors du placement de nos insignes commémoratifs. Dès cette époque, les sous-comités étaient de plus définitivement formés avec présidents, vice-présidents et secrétaires.

“ C'est à la quatrième séance, le 6 mars 1902, que M. Ernest Gagnon a été chargé de s'entendre avec M. Eugène Taché, pour la préparation d'un insigne commémoratif des noces de diamant de notre Société. Le succès artistique et financier de ce remarquable insigne est dû à ces deux messieurs, qui se sont acquis un titre précieux à la reconnaissance de la Société Saint-Jean-Baptiste de la cité de Québec. A cette même séance, un sous-comité des amusements et un sous-comité de publicité étaient formés, ce qui portait à cinq le nombre des sous-comités, savoir : finances, messe, banquet, amusements, publicité, lesquels sont restés à l'œuvre sans interruption, jusqu'au soir du 23 juin. Cette œuvre a été considérable, et nous constatons, par les procès-verbaux, que le zèle des membres du comité général de régie et des sous-comités ne s'est plus ralenti. Sur un total possible d'une soixantaine de membres, nous avons eu une moyenne d'assistance d'au moins trente membres, et plusieurs fois davantage, au comité de régie, alors que les sous-comités étaient le plus souvent au grand complet. Les discussions ont toujours été courtoises et les décisions prises avec une remarquable unanimité, au point de vue d'affaires, sans occasionner de longues délibérations. Ce trait distinctif du travail préparatoire de la grande fête est à noter, et est à imiter aussi.

“ Dans la 9ème séance, 1er mai 1902, le président général a été spécialement autorisé à inviter le délégué apostolique au Canada, Mgr Falconio, à prendre part à la messe et au banquet. Cette invitation a été acceptée, et la présence du représentant officiel de Sa Sainteté Léon XIII à nos fêtes, a été l'un de ces événements qui honorent et notre Société et notre race.

“ Alors que les membres du comité délibéraient, en leur 10ème séance, le 14 mai, le président du comité des finances du Conseil-de-ville vint nous annoncer que la cité de Québec mettait à notre disposition une somme de \$1,000.00, pour sa part de contribution à la célébration des noces de diamant de la Société. Une motion de remerciements est inscrite au procès-verbal à cette date.

“ C'est dans la 13ème séance du comité, le 5 juin, que la Garde Indépendante Champlain a définitivement accepté de prendre part à la démonstration et qu'un crédit de \$400.00 a été ouvert, à cet effet, par notre Société. A cette séance, un sixième sous-comité, celui du mémorial de la fête des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de la cité de Québec, a été formé, et est encore en fonctions.

“ Le 17 juin, 15ème séance du comité. Le président général est autorisé à envoyer des messages à Sa Sainteté Léon XIII et au roi Edouard VII. Ces messages ont été expédiés et ont obtenu réponse.

“ Le sous-comité du mémorial a chargé M. H.-J.-J-B. Chouinard, greffier de la cité, de rédiger les Annales de la Société et le rapport détaillé des fêtes des noces de diamant. Ce travail, qui est en voie d'exécution, se fait avec l'aide et sous la direction du comité du mémorial. Il sera nécessairement plus complet que les registres officiels. Il serait désirable qu'une résolution fut adoptée par cette assemblée à l'effet de donner l'authenticité à ces annales et de les faire reconnaître comme document officiel de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Telle est, en substance, l'œuvre accomplie durant l'année par votre comité général de régie. Nous avons eu du plai-

sir à travailler ensemble, sous la présidence de M. Chapais, qui a donné l'exemple d'un patriotisme éclairé. Nous lui attribuons la grande part du succès obtenu, avec Mgr Gagnon, notre chapelain, qui, surtout pour la partie religieuse de la démonstration, a été d'un inappréciable secours. Sans eux, la fête aurait eu moins d'éclat et moins de retentissement.

Le trésorier, M. W. Dubé, donne ensuite un rapport des opérations financières de la Société St-Jean-Baptiste pendant la même période. Malgré de grandes dépenses occasionnées par les fêtes de juin dernier, l'état financier accuse un surplus d'au delà de \$500.00. Ce rapport est adopté. En voici un résumé :

Recettes.	\$4,400.46
Dépenses.	3,896.17
<hr/>	
Surplus.	504.29
Cartes vendues.	4,325

“ Le président annonce comme suit le résultat des élections dans les trois sections pour l'année courante :

SECTION NOTRE-DAME

- Chapelain : M. l'abbé F.-X. Faguy.
- 1er vice-président : M. J.-E. Prince.
- 2ème vice-président : M. Alp. Pouliot.
- Secrétaire : M. Charles-A. Chauveau.
- Assistant-secrétaire : M. Jules LeSage.
- Trésorier : M. Joseph Savard.
- Assistant-trésorier : M. R.-P. Boisseau.
- Commissaire-ordonnateur : M. P.-F. Bouchard.
- Assistant-commissaire-ordonnateur : M. Alp. Marmette.
- Percepteurs : MM. David Gagnon, Edm. Bélanger et J.-P.-O. Boisseau.
- Auditeurs : MM. Antoine Drolet et M. Falardeau.
- Comité de régie : l'honorable A. Chauveau, MM. R.-P. Boisseau, Dr J.-A. Couture, M. Thibaudeau et Gust. Gagnon.

SECTION SAINT-JEAN.

Chapelain : M. l'abbé Benjamin Demers.

1er vice-président : M. Théophile Béland.

2ème vice-président : M. N.-E. Papillon.

Secrétaire : M. Arthur Voyer.

Assistant-secrétaire : M. B. Rondeau.

Trésorier : M. G.-A. Paradis, N. P.

Assistant-trésorier : M. Aug. Juneau.

Commissaire-ordonnateur : M. P.-A. Langlois.

Assistant-commissaire-ordonnateur : M. Ulric Gauvin.

Percepteurs : MM. Ant. Frédéric, Et. Dussault et L. Renaud.

Comité de régie : l'honorable A. Robitaille, MM. Ernest Gagnon, W. Hanford, L. DeVarennes, E.-N. Blais.

SECTION SAINT-ROCH.

Chapelain : M. l'abbé Antoine Gauvreau.

1er vice-président : M. Cyr.-F. Delâge, N. P.

2ème vice-président : M. Joseph Turcotte.

Secrétaire : M. le Dr F.-X.-J. Dorion.

Assistant-secrétaire : M. A.-P. Robitaille.

Trésorier : M. J.-W. Lacroix.

Commissaire-ordonnateur : M. J.-A. Mercier.

Assistant-commissaire-ordonnateur : M. Joseph Bédard.

Auditeurs : MM. J.-H.-E. Plamondon et Ad. Huard.

Percepteurs : MM. Joseph Huard, N. Beaulé, et J.-A.

Langlais.

Comité de régie : MM. G.-E. Sauviat, J.-E. Martineau, Joseph Nadeau, P. Trudel et J.-B. Drouyn.

Ces rapports sont adoptés.

L'assemblée procède ensuite aux élections des officiers généraux pour l'année 1902-1903.

Les officiers généraux suivants sont élus à l'unanimité :

Président : L'honorable Thomas Chapais, sur proposition de MM. Alfred Jobin, Théophile Béland, J.-A. Langlais, secondée par MM. Joseph Turcotte et R.-P. Boisseau.

Vice-président : M. le Dr Albert Jobin, sur proposition du Dr Alphonse Lessard, secondée par M. L. DeVarennes.

Secrétaire : Dr Alphonse Lessard, sur proposition de M. C.-E. Sauviat, secondée par M. N.-E. Papillon.

Assistant-secrétaire : Dr P.-H. Bédard, sur proposition de M. N.-E. Papillon, secondée par M. T. Béland.

Trésorier : M. A.-O.-W. Dubé, sur proposition de M. L.-A. Bergevin, secondée par M. Alp. Pouliot.

Assistant-trésorier : M. Eugène Leclerc, sur proposition de M. W. Dubé, secondée par M. Nadeau.

Commissaire-ordonnateur : M. L.-A. Bergevin, sur proposition de M. Jos. Beauchamp, secondée par M. R.-P. Boisseau.

Assistant-commissaire-ordonnateur : M. Achille Dugal, sur proposition de M. Joseph Nadeau, secondée par M. G.-E. Sauviat.

M. le président-général remercie l'assemblée pour le deuxième terme de présidence qu'elle lui a accordé.

M. R.-P. Boisseau propose, secondé par M. le chevalier C.-E. Rouleau, que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-SAUVEUR.

RELIGION, PATRIE ET COLONISATION

OFFICIERS 1902-1903.

Chapelain.....	Rév. P. E.-J.-A. Tourangeau, O. M. I
Président-honoraire.....	MM. Ed. Dolbec,
Président-actif.....	“ Tél. Verret,
Vice-président.....	“ Tél. Poitras,
Secrétaire-archiviste.....	“ J.-A. Paradis,
Ass.-sec.-archiviste.....	“ Edm. Paquet,
Trésorier.....	“ Jos. Lachance,
Ass.-trésorier.....	“ Eudore Delisle,
Secrétaire-correspondant.....	“ Antonin Galipault,
Grand maréchal.....	“ Selim Turcotte,
1er Commissaire-ordonnateur.....	“ Arthur Chevette,
2ème do.....	“ Ferdinand Loranger.

Auditeurs : MM. Gaud. Lajeunesse et J.-N. Thérien.

Comité de régie : MM. F.-X. Julien, C.-E. Côté, M. D., Nap. Thérien, Geo. Paquet, Frs. Chevette, Olivier Bacon, snr., P. Beaulé, snr., Jos. Paradis, Tél. Gagnon et Jos. Huppé.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE ST-SAUVEUR.

Chapelain.....	Rév. P. E.-J.-A. Tourangeau, O. M. I.
Président.....	MM. Téléphore Verret,
Vice-président.....	“ Napoléon Thérien,
Secrétaire.....	“ Nazaire Lachance, jnr.
Trésorier.....	“ Edouard Dolbec,

Auditeurs : MM. Jos.-N. Thérien et Jos. Lachance.

Directeurs : MM. J.-H. Patry, Michel Fiset, M. D., Eud. Delisle, Selim Turcotte, Téléphore Poitras et Geo. Paquet.

Comité adjoint : MM. Paul Pouliot, Jos.-Alp. Paradis, Pierre Beaulé, snr., Jos. Paradis, David Rousseau, C.-J. Magnan, Naz. Levasseur, J.-P. Tardivel et Eugène Rouillard.

DEUXIÈME PARTIE

GRANDES DÉMONSTRATIONS.—RÉCEPTIONS OFFICIELLES.—CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

CHAPITRE I.

OCTOBRE 1890. †

RÉCEPTION FAITE AU COMTE DE PARIS ET AU DUC D'ORLÉANS ⁽¹⁾

Sommaire :—Aux Etats-Unis.—A Montréal.—Banquet au Windsor.—Discours du juge Jetté.—A Québec.—Arrivée.—Chez les Ursulines.—A l'Archevêché.—A l'Université Laval.—Aux plaines d'Abraham.—A Sainte-Anne de Beaupré.—Banquet au St-Louis.—Discours : Son Honneur le maire Frémont.—Le comte de Paris.—L'honorable juge Routhier.—M. Geo. Stewart.—Hommage des Hurons.—A la citadelle.—Les adieux à Québec.

Nous avons dit plus haut (page 16) comment la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fut appelée à jouer un rôle important dans la réception que les citoyens de Québec firent au

(1) Monsieur Ernest Gagnon a bien voulu nous permettre de faire de nombreux emprunts à son excellent travail publié à Québec, chez C. Darveau, en 1891, sous le titre de "*Le comte de Paris à Québec*", précédé d'une introduction par l'honorable juge Routhier ; en sorte que ce chapitre est vraiment l'œuvre de M. Gagnon à qui nous en renvoyons le mérite.

comte de Paris et à son fils, le duc d'Orléans, lors de leur visite à Québec, en octobre 1890.

Un comité, formé de citoyens marquants de notre cité, avait résolu de faire une réception convenable aux illustres voyageurs et, sans tenir compte de quelques protestations isolées, parties d'ailleurs, avait tracé tout un programme dans lequel on avait fait une belle part à notre Société nationale.

Pour des fils de la maison royale de France, un voyage à Québec n'était pas seulement une visite : c'était vraiment un pèlerinage à un lieu consacré, plus que tout autre, par la vaillance et les exploits des plus illustres soutiens en Amérique de la vieille monarchie française.

La cité de Québec, et à plus forte raison la Société Saint-Jean-Baptiste—gardienne fidèle des traditions du passé qu'elle évoque sans cesse, pour les graver profondément dans la mémoire du peuple, afin qu'il les transmette à la postérité—ne pouvaient rester indifférentes au passage parmi nous de ce voyageur à l'aspect vraiment royal, devant qui nos pères se seraient inclinés respectueusement en disant : “ *Le Roy* ”.

D'un commun accord, tous s'unirent ensemble, à Québec surtout, pour saluer en la personne du comte de Paris et de son fils, le duc d'Orléans, les représentants attitrés de cette vieille monarchie française, qui brille d'un si vif éclat dans nos annales, où elle s'est incarnée pour nous dans la personnalité glorieuse et bienfaisante de François Ier, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV.

A la Société Saint-Jean-Baptiste, on avait confié le rôle de guider les illustres visiteurs aux champs de bataille des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy, et aux monuments, aux

églises, aux institutions de Québec, célèbres dans l'histoire du pays. (1)

Un groupe important, composé de nos officiers généraux et de quelques membres du comité de régie, accepta cette mission bien agréable et accompagna partout, pendant leur séjour à Québec, le comte de Paris et son fils, ainsi que les personnages distingués qui formaient leur suite, et tous en conservent le meilleur souvenir.

* * *

En 1890, le comte de Paris et son frère, le duc de Chartres, quittaient la France pour se rendre en Amérique, aux Etats-Unis, pour y rencontrer les derniers survivants de cette grande et terrible guerre de la sécession pendant laquelle ils

(1) Comité de Régie.—Séance du 23 octobre 1891. Extrait des minutes. " On s'occupe ensuite de la réception du comte de Paris.

" M. Chauveau expose en peu de mots le programme de cette réception. Il y aura d'abord présentation d'adresse au nom des citoyens, à la gare ; ensuite, présentation d'adresse au Saint-Louis, par les zouaves pontificaux, et dîner au club de la Garnison. Voilà pour la journée de lundi.

" M. Chauveau annonce en même temps que le comité des citoyens a mis sept voitures à la disposition du comité de régie, pour le mardi après-midi, pour faire la visite des principaux monuments.

" Le mardi avant-midi, le comte de Paris rendra visite à Son Eminence le Cardinal et visitera l'Université Laval. Après un lunch qui lui sera donné, la Société St-Jean-Baptiste entrera en scène et conduira le comte de Paris, le duc d'Orléans et leurs compagnons de voyage, au monastère des dames Ursulines, où se trouve le crâne de Montcalm. De là, on visitera les édifices du Parlement, les plaines d'Abraham, le monument de Wolfe, près de la prison, le monument des braves, sur le chemin de Ste-Foye, le monument Cartier-Brébeuf, et l'on poussera une pointe jusqu'aux chutes Montmorency et au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré.

" Au retour, on se rendra sur la terrasse, à l'endroit où sera élevé le monument de Champlain. Le soir, les citoyens donneront un banquet au St-Louis.

" Le lendemain matin, mercredi, le comte et sa suite visiteront les fortifications et la Citadelle.

" Il est ensuite proposé par M. Amédée Robitaille, secondé par M. J.-F. Peachey, qu'un comité composé de M. le président, du président-adjoint et de l'honorable juge Chauveau, soit nommé pour voir à ce que les visites aux différents monuments se fassent suivant ce programme.—Adopté "

Voici les noms des officiers et des membres du comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui accompagneront le comte de Paris et le duc d'Orléans pendant leur séjour à Québec : MM. J. Tessier, M. P. P., président-général ; Caouette, président-adjoint ; J. Beauchamp, secrétaire ; J.-B. Drouyn, trésorier ; MM. J.-P. Rhéaume, H.-J.-J.-B. Chouinard, T. Chapais, A. Robitaille, Ph. Gagnon, J.-I. Lavery, O. Lemieux et autres, membres du comité de régie.

avaient fait, en 1862, leurs premières armes sous l'œil exercé de leur oncle, le prince de Joinville, avec le grade de capitaine, attachés en qualité d'aides-de-camp du général Mac-Lellan, commandant en chef de la grande armée du Potomac.

A leur arrivée à la Havane, deux nouvelles émouvantes les attendaient qui leur firent rebrousser chemin : la mort du duc Montpensier, beau-père du comte de Paris, et l'incarcération du duc d'Orléans, son fils, qui, venu à Paris pour réclamer son admission comme simple soldat parmi les conscrits de sa classe, avait été arrêté aux termes de la loi de proscription de 1886, jugé, condamné à deux ans de détention et conduit à la maison centrale de Clairvaux, d'où il ne devait sortir que quatre mois plus tard, après y avoir gagné le glorieux surnom de "*Premier Conscrit de France.*"

Ce voyage si brusquement interrompu fut repris quelques mois plus tard, en septembre. Mais cette fois ce n'était plus le duc de Chartres, mais bien le duc d'Orléans qui accompagnait le comte de Paris. Leur suite se composait du comte d'Haussonville, du marquis de Lasteyrie, petit-fils de Lafayette, du colonel de Parseval, officier d'état-major, du capitaine Morhain, compagnon d'armes des princes à l'armée du Potomac, et du Dr Récamier.

Le jeune duc d'Uzès accompagnait son ami le duc d'Orléans.

A New-York, à Philadelphie, à Washington, le comte de Paris et son fils furent reçus avec tous les honneurs dus à leur naissance illustre. Mais c'est surtout de ses anciens chefs et compagnons d'armes que le comte de Paris reçut de véritables ovations.

Tous ensemble, mêlés et confondus, vétérans de l'armée du nord et de l'armée du sud s'unirent avec le comte de

Paris dans un émouvant pèlerinage aux champs de batailles illustrés par tant de glorieux combats. (1)

*
* *

Le 24 octobre, les illustres voyageurs rencontraient à Brockville, une délégation composée du maire de Montréal et de citoyens marquants, qui venaient leur souhaiter la bienvenue et leur offrir l'hospitalité de la grande métropole commerciale du Canada.

Montréal, comme quelques jours plus tard, Trois-Rivières, fit royalement les honneurs de nos cités canadiennes.

Le banquet donné au Windsor prit les proportions d'une manifestation nationale.

Il nous a paru intéressant de consigner ici le discours de l'honorable juge Jetté, en proposant le toast au comte de Paris, et la réponse digne et touchante qu'y fit l'hôte illustre, objet de cette grande manifestation.

L'honorable juge Jetté présidait le banquet, et tout ce que Montréal compte de plus considérable était présent.

Vers neuf heures du soir, près de deux cents dames, en toilettes élégantes, firent leur entrée dans la salle, et se rangèrent pour entendre les toasts. Le premier fut naturellement porté par le président à la reine d'Angleterre et suivi du chant du "*God save the Queen.*" Puis, l'honorable juge porta la santé de Mgr le comte de Paris, en des termes qui méritent d'être reproduits et qui en diront plus à nos lecteurs que ne pourrait faire aucun commentaire.

" Monseigneur,

" Vous avez bien voulu profiter du rapide voyage que vous faites en Amérique pour venir visiter ce pays du Canada,

(1) Tous les détails de cette visite mémorable sont consignés dans une brochure publiée sous les auspices du comte de Paris, en 1891, à la librairie Nationale, à Paris, sous le titre de "*Voyage de Mgr le comte de Paris et de Mgr le duc d'Orléans aux Etats-Unis et au Canada.*"

peuplé à l'origine par ces nobles et robustes colons français dont nous sommes si fiers d'être les descendants. Permettez-moi, au nom de tous ceux qui ont l'honneur de s'asseoir à ce banquet, de vous remercier de cette visite et de vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants.

“ La France, Monseigneur, n'a laissé nulle part une empreinte plus profonde que sur ce sol. Ses institutions, ses lois, ses traditions avaient façonné cette colonie à l'image de la mère-patrie, et lorsque les malheurs de la guerre nous séparèrent d'elle, il s'est trouvé que le petit peuple qui changeait ainsi d'allégeance, était si fortement trempé, si uni, si homogène, que depuis plus d'un siècle les vicissitudes d'une carrière exceptionnellement difficile n'ont pu ni l'entamer, ni l'amoin-drir, n'ont pu même ralentir son merveilleux développement.

“ Cette France, Monseigneur, qui nous avait donné tant de vigueur et de sève, c'était celle que cette longue suite de rois, vos ancêtres, avait faite si grande et si glorieuse.

“ La séparation accomplie, le drapeau de la France repassa les mers, et pendant un siècle, l'immensité de l'océan éteignit tous les bruits que notre oreille attentive aurait cependant voulu saisir.

“ Cet isolement nous fut d'autant plus pénible que les nouveaux gouvernants n'avaient pas encore appris à nous connaître. Aussi les premiers temps du nouveau régime furent-ils difficiles ; mais peu à peu la loyauté de nos intentions, la franchise de notre caractère, notre esprit de soumission aux lois, firent tomber les préventions qui existaient contre nous. Il y a cinquante ans, nous luttions les armes à la main pour la conquête de quelques-unes de ces libertés nécessaires à la vie et au progrès des peuples : aujourd'hui l'Angleterre nous concède sans hésitation toutes celles qui sont compatibles avec notre situation politique, et nous pouvons

dire avec orgueil qu'il n'y a peut-être pas un pays au monde où la véritable liberté soit mieux comprise et mieux pratiquée.

“ Ce sera la gloire de ces hommes éminents, qui présidaient aux destinées de l'Amérique britannique, d'avoir si bien compris qu'il était de bonne et sage politique de permettre et d'encourager le développement, à l'ombre du drapeau anglais, de ce peuple qui tient tant à rester fidèle aux traditions de ses ancêtres.

“ Aussi sommes-nous restés bien français, et je me rappelle que le jour où, après un siècle de séparation, le drapeau de la France reparut sur les eaux de notre grand fleuve, ce fut, d'une extrémité de la province à l'autre, comme un tressaillement d'allégresse, et le paysan canadien, l'habitant, comme nous disons ici, exprimant dans son langage simple, mais vrai, la pensée de tous, en revoyant ces marins que pourtant il n'avait jamais vus, s'écriait : “ *Oui, je me souviens, ce sont nos gens.* ”

“ Monseigneur, toute l'histoire de la race française sur ce sol d'Amérique est résumée dans ces quelques mots.

“ Depuis plus d'un siècle, nous avons pieusement entretenu dans nos cœurs le feu sacré de cet ardent amour pour la France, et chaque fois qu'un grand Français daigne venir jusqu'à nous, un seul mot suffit pour exprimer ce que nous ressentons, le mot de notre devise, et ce mot, Prince, nous le disons ce soir, comme toujours, avec sincérité, croyez-le : “ *Je me souviens.* ”

“ Messieurs,

“ J'ai l'honneur de vous proposer de boire à la santé de notre hôte, Monseigneur le comte de Paris. ”

Le comte de Paris répondit en ces termes :

“ Messieurs,

“ C'est avec une vive émotion que je vous remercie de l'accueil cordial que vous avez bien voulu me faire, vous qui,

par votre énergie, par celle de vos ancêtres, avez ici fondé un pays français non-seulement par la langue, mais aussi par ses mœurs et par sa religion.

“ Vous ne sauriez croire combien il est doux à l'exilé d'entendre parler sa langue maternelle par toutes les bouches, comme dans son propre pays.

“ Mais quelque fort que soit ce sentiment, il n'est que peu de chose à côté de l'intérêt puissant qu'il y a pour des Français, qui ont à cœur l'avenir de leur pays, à parcourir les bords du Saint-Laurent. Après les tristes jours de leur séparation d'avec leurs compatriotes, il est consolant de songer à ce qu'a pu faire un petit groupe isolé de Français, abandonné sur ce continent, et de voir quelle forte nation il est devenu.

“ Ainsi, on peut voir que l'exil ne sépare pas nécessairement de la mère-patrie, et il serait profitable à quelques-uns de ceux qui craignent pour l'avenir de notre race, de venir parmi vous et de contempler votre vitalité.

“ En observant sur les lieux le rapide développement du peuple canadien-français, en admirant sa puissance de reproduction et d'expansion, il n'est que juste de dire : Non, notre race n'a pas encore été atteinte par une faiblesse incurable. Si la population de la France n'augmente pas, ce n'est qu'un accident et, il nous est permis de l'espérer, une conséquence passagère des lois et des mœurs. Comment les lois et les mœurs du Canada diffèrent-elles de celles de France ? Vous le savez aussi bien que moi. Les nécessités de la défense nationale n'obligent pas d'enrôler la jeunesse de votre nation. Votre législation testamentaire laisse au père de famille la liberté voulue et ne lui inspire pas les sentiments dont on voit ailleurs les effets désastreux.

“ Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur montrer quels sont leurs droits, leur apprend leurs devoirs envers l'Etat et envers la famille. Vous êtes, et vous

vous en glorifiez, un peuple chrétien et catholique. Soutenus et encouragés par un clergé patriotique, vous avez, grâce à de sages conseils et à d'énergiques résolutions, atteint l'état heureux dans lequel vous vous trouvez aujourd'hui sous le gouvernement d'une reine qui est une des plus grandes figures de notre siècle et à qui vous avez raison d'adresser l'hommage de votre fidélité.

“ Il vous a été confié, Messieurs, une tâche glorieuse, celle de soutenir dans le Nouveau Monde l'honneur du nom français, de perpétuer notre langue, notre caractère et nos traditions. ”

Continuant alors en anglais, par courtoisie pour un certain nombre des convives, le prince termina en ces termes :

“ Messieurs de race britannique.—Après avoir adressé la parole à vos compatriotes dans notre commune langue maternelle, il me fait plaisir de vous remercier en vous priant, en anglais, de boire avec moi “ A la prospérité du Canada. ”

*
* *
*

C'était vraiment un spectacle émouvant qu'offrait la gare du chemin de fer du Pacifique, à Québec, dans l'après-midi du 27 octobre 1890. Une multitude d'hommes y était réunie et attendait avec impatience l'arrivée d'un personnage illustre. Il y avait là des magistrats, des députés, des militaires, des négociants, des ouvriers, des rentiers, des journalistes. Les plus graves souriaient volontiers, d'autres causaient avec animation ; des étudiants riaient, chantaient et battaient le pavé en cadence. Un sentiment de joie intime se lisait sur toutes les figures.

Le chef de la maison de Bourbon, le descendant de ces rois de France pour qui nos pères combattirent avec tant d'héroïsme et de fidélité, allait venir à nous, dans l'ancienne capitale du Canada français, pour nous dire une parole depuis

longtemps, bien longtemps attendue : Moi aussi “ *je me souviens.* ”

Le train de l'ouest était en retard de plus d'une heure. Pour abrégér les moments de cette attente imprévue, les universitaires et d'autres jeunes gens de la ville chantaient des chœurs patriotiques avec un entrain merveilleux. Ce furent d'abord des hymnes nationaux, puis des chansons populaires, puis enfin, cette sublime gasconnade d'avant les Gascons, qui, poétiquement exprimée, a traversé les siècles :

“ Fils de Brennus, chef des Gaules,
Nous ne craignons rien, sinon
Que le ciel, brisant ses pôles,
S'écroute sur notre front.”

Il était plus de trois heures quand le sifflet de la locomotive annonça l'arrivée du train si longtemps attendu. Le comte de Paris et son fils, le jeune duc d'Orléans, se tenaient sur la plate-forme du char palais, que l'on avait placé en tête du convoi. Lorsque le train entra en gare, ils se découvrirent pour saluer la foule, et une immense acclamation, émue, croissante, formidable, s'éleva de toutes parts et se fit entendre jusqu'au delà des remparts de la ville. Les princes, profondément impressionnés, saluèrent de nouveau, à plusieurs reprises, et les vivats recommencèrent avec un indicible enthousiasme.

Le comte de Paris, le duc d'Orléans et les personnages de leur suite furent immédiatement invités à prendre place sur une vaste estrade, dressée pour la circonstance, et où se trouvaient déjà réunis M. Joseph Frémont, maire de la ville de Québec, les honorables juges Casault, Routhier et Chauveau, l'honorable M. G. Ouimet, l'honorable M. L.-P. Pelletier, le lieutenant-colonel Duchesnay, MM. G. Amyot, député, P. Vallières, N. LeVasseur, les échevins Rhéaume, Robitaille, Letellier, Fiset, Leonard, les conseillers Vincent, Bussières, Gignac, Gagnon, Rancour, Jacques, McGreevy, Angers.

Tout près de l'estrade, se tenaient un grand nombre d'autres citoyens appartenant à la meilleure société.

Son Honneur le Maire s'avança alors vers le comte de Paris, puis, déployant un parchemin richement enluminé, il lut, d'une voix émue, mais ferme, l'adresse de bienvenue que nous transcrivons ici, et qui est l'expression fidèle des sentiments de la population de Québec.

“ A Son Altesse Royale

le comte de Paris.

“ Monseigneur,

“ Votre arrivée dans les murs de la vieille cité de Champlain est pour tous ses habitants un grand sujet de joie et d'honneur.

“ Descendants d'une race qui nous est chère, et dont l'hospitalité et la courtoisie sont reconnues dans l'univers entier, ils sont vraiment heureux et fiers de saluer en vous un Français illustre, aussi remarquable par ses qualités que par sa haute naissance.

“ Au prince qui représente aujourd'hui l'ancienne et grande famille royale, qui a fondé cette ville, il y a près de trois siècles, sans distinction de races ou de partis, et sans tenir compte des opinions personnelles de chacun sur la politique française, nous, citoyens de Québec, sommes unanimes à vous souhaiter une cordiale bienvenue et à vous faire un accueil digne du premier gentilhomme de France.

“ Loyaux sujets de Sa Majesté britannique, nous nous réjouissons que le *home* anglais soit devenu pour vous un asile de liberté, et nous reconnaissons que la plus large part et la plus chaleureuse hospitalité vous sont dues sur ce sol qui appartient à l'Angleterre, mais qui fut la Nouvelle-France, et dont les habitants sont restés français.

“ Notre ville, Monseigneur, est la ville historique, toute peuplée de souvenirs de la vieille France, et elle vous dira

mieux que nos paroles quelle communauté de sentiments nous unit à vous.

“ Vous y trouverez bien des pierres et des endroits mémorables qui ne seront pas sans éloquence et qui vous raconteront de touchantes histoires remplies des noms de vos illustres ancêtres.

“ Que notre vieux Québec soit donc auprès de Votre Altesse l'interprète de nos sentiments, que les souvenirs d'un passé glorieux nous réunissent dans une affection commune, et, dilatant nos poitrines, nous fassent pousser un même cri d'amour filial : “ Vive la France ! ”

Le comte de Paris répondit en ces termes :

“ Monsieur le Maire,

“ Je vous remercie de votre cordiale bienvenue. Mon fils et moi, nous sommes heureux de nous trouver dans cette ville historique qui, comme vous le dites, est pleine des souvenirs de la vieille France. L'accueil que nous trouvons dans ce pays auquel nos ancêtres avaient donné le nom de Nouvelle-France, nous touche profondément. Séparés de notre patrie, nous sommes heureux de nous trouver au milieu de Français d'origine, et nous les félicitons du bonheur dont ils jouissent sous le règne de leur Auguste Souveraine. ”

Des équipages de gala attendaient à la porte principale de la gare. Les princes et leur suite et un certain nombre de membres du comité de réception prirent place dans les voitures, aux cris répétés de : “ Vive la France ! Vive le comte de Paris ! Vive le duc d'Orléans ! ”

Le cortège s'engagea dans la côte du Palais, puis suivit successivement les rues Charlevoix, Collins, de la Fabrique, la place de la Basilique, la rue Buade, la rue du Fort, la place d'Armes. Sur tout ce parcours, il y avait une foule énorme. Les infatigables universitaires se postèrent non loin des remparts et chantèrent l'hymne national : “ *O Canada, terre de*

nos aïeux ”, puis, se reformant un peu plus loin, ils entonnèrent la chanson populaire, si gracieuse et si rythmée : “ *A St-Malo, beau port de mer.* ” A un moment, ils se trouvèrent tout près de la voiture du jeune duc d'Orléans. L'un d'eux donna alors un commandement : “ Bien ensemble, les enfants de Laval ”, et cent voix vibrantes firent entendre : “ *Vive le premier conscrit de France !* ” .

Arrivés en face du vieux château, le comte de Paris et son cortège mirent pied à terre pour contempler le paysage sans rival que l'on embrasse de la promenade Dufferin, et se rendirent au monument de Wolfe et Montcalm, puis à l'hôtel St-Louis où une suite d'appartements leur étaient réservés.

*
* *

A quatre heures et demie, les zouaves pontificaux de la région de Québec : MM. Toussaint, Rouleau, Guilbault, Couture, Trudel, Lefebvre, Bourget, Cantin, Dumontier, Normandin, Bernier, Garneau, Papillon, l'abbé Dussault et plusieurs autres, se rendirent auprès du comte de Paris et du duc d'Orléans, pour leur présenter leurs hommages.

Les princes étaient accompagnés du marquis de Lasteyrie, du comte d'Haussonville et de M. C. La Chambre.

Après les présentations d'usage, M. Toussaint, vice-président de l'Union Allet, donna lecture de l'adresse suivante :

“ Les anciens zouaves pontificaux de Québec se font un honneur et un devoir de présenter leurs humbles hommages au chef de la maison de France, au descendant dynastique de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV, au soldat courageux dont le nom retentit aujourd'hui dans tous les Etats de l'union américaine.

“ Nous vous souhaitons respectueusement la bienvenue dans la vieille cité de Champlain, berceau de la Nouvelle-France, sur ce sol arrosé par le sang des martyrs et des chevaliers de

notre ancienne mère-patrie. Nous sommes aujourd'hui plus d'un million et demi de Canadiens, dont les ancêtres viennent de cette belle France d'outre-mer, la fille aînée de l'Église, qui, aux beaux jours de la monarchie, reculait les bornes de la civilisation chrétienne et remplissait les deux mondes du bruit de ses exploits.

“ C'est sous le règne de vos illustres aïeux, Monseigneur, que sont venus sur nos rives Jacques Cartier, le hardi découvreur, Champlain, le fondateur courageux et persévérant, Frontenac, le guerrier intrépide, Talon, le Colbert de la Nouvelle-France, et toute une légion de soldats, de savants, de femmes héroïques, de missionnaires et d'apôtres.

“ Aussi, est-ce avec une profonde émotion que, nous rappelant tout ce glorieux passé, dans lequel la maison de France a joué un si grand rôle, nous nous approchons en ce moment de votre auguste personne. ”

“ Monseigneur le duc d'Orléans,

“ Nous venons à vous comme zouaves pontificaux, car vous appartenez de cœur au régiment qui s'est illustré à Castelfidardo, à Mentana et à Patay.

“ Les zouaves pontificaux de la ville de Québec saluent en vous le petit-fils de saint Louis, du chef des antiques croisés dont la clameur : “ Dieu le veut ! ” s'est répercutée, à travers les siècles, jusque sur les bords de notre Saint-Laurent.

“ Le nom de Votre Altesse ne nous était pas inconnu. L'initiative patriotique que vous avez prise en offrant à la France républicaine vos services comme soldat a provoqué notre admiration et soulevé notre enthousiasme.

“ Notre général nous a annoncé que Votre Altesse avait bien voulu se charger d'une communication d'une haute importance pour tous les zouaves pontificaux canadiens. Quelle que soit la nature de ce message, nous le recevons avec respect comme tout ce qui nous vient de notre commandant. ”

“ Messieurs,

“ Nous faisons des vœux pour que votre séjour parmi nous vous soit agréable, et que vous emportiez de Québec les meilleurs souvenirs.

“ Vous trouverez dans notre ville et ses environs plus d’un nom aimé de la France européenne, et, parmi notre population, bien des traits qui vous rappelleront la patrie absente, cette chère et belle France, qui—nous le pouvons dire sans manquer de loyauté envers Notre Gracieuse Souveraine—est encore la patrie de nos cœurs. ”

Monseigneur le comte de Paris répondit à cette adresse en exprimant toute sa sympathie pour l’Union Allet, “ cette glorieuse association groupée aujourd’hui autour du nom de Charette. ” “ Je suis heureux, a-t-il ajouté, d’évoquer ce nom, en vous remerciant des sentiments que vous exprimez, à mon fils et à moi. Je vous félicite cordialement de votre fidélité à notre langue, à nos traditions, et à notre foi religieuse, et je fais des vœux pour le maintien et le progrès de votre association. ”

Monseigneur le duc d’Orléans dit aussi quelques mots et donna lecture d’une lettre du général de Charette, annonçant aux anciens soldats du Souverain Pontife une nouvelle intéressante, paraît-il, mais confidentielle, et qui les concerne exclusivement.

Les zouaves se retirèrent alors, tout-à-fait charmés de l’accueil distingué et gracieux dont ils avaient été l’objet, et la mémoire enrichie d’un bon et fortifiant souvenir.

*
* *

Dès neuf heures, nos visiteurs franchissaient le seuil de la chapelle des Ursulines, et en faisaient lentement le tour, donnant une attention spéciale au groupe en marbre dû au ciseau de Marshall Wood, au grand tableau de Philippe de Champagne, *Le Repas chez le Pharisien*, et à l’inscription placée sur le tombeau de Montcalm, en 1831, par les soins de lord Aylmer.

A neuf heures et quart, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, la grande porte conventuelle du monastère des Ursulines s'ouvrait devant le descendant de Robert-le-Fort, au cliquetis ordinaire des serrures et des grosses clefs.

Madame la Supérieure et quelques autres religieuses de la communauté étaient venues au devant des augustes visiteurs.

Un instant après, le comte de Paris, le duc d'Orléans et les personnages de leur suite prenaient place sur une spacieuse estrade, pendant que les élèves, vêtues de blanc, et au nombre de près de quatre cents, inclinaient avec ensemble leurs têtes juvéniles et gracieuses, et que les pianos, les harpes et les orgues de salon faisaient entendre une brillante marche militaire.

Un certain nombre de religieuses se tenaient avec les visiteurs ou au pied de l'estrade. La salle, artistement décorée, offrait un coup d'œil charmant.

Les plus petites élèves du pensionnat s'avancèrent alors vers les visiteurs. Calmes et dignes, ces grandes dames de cinq ans, aidées de quelques aînées, firent une ample distribution de bouquets.

Un signal est donné par une main invisible. Les harpes, soutenues par l'orgue, font entendre le prélude d'un chœur d'Euryanthe, de Weber. La rentrée des pianos s'effectue avec fermeté, et le chœur éclate, gracieux, brillant, rythmé, mélodieux :—car, au temps de Weber, la mélodie jouait le grand rôle, même dans les chœurs. Les fraîches voix des jeunes filles rendent cette composition avec un art qui étonne et ravit les auditeurs. Le dernier mouvement de ce chœur d'Euryanthe :

“ Fleurs radieuses,
Fleurs gracieuses,
Donnez, joyeuses,
Donnez vos parfums si doux...”

est dit d'une manière exquise. Les dernières notes du morceau sont couvertes d'applaudissements dont le comte lui-même donne le signal.

Écoutez mademoiselle Henriette Casault, une élève distinguée du monastère, qui va parler au nom de la communauté et du pensionnat, et tâchons de transcrire ses paroles le moins inexactement possible.

“ Altesse,

“ Les élèves du monastère des Ursulines de Québec sont heureuses de pouvoir souhaiter la bienvenue au Chef de la Maison de France.

“ Jamais, jusqu'à ce jour, fils du sang de nos anciens rois n'a passé le seuil de cette maison fondée et soutenue par de royales largesses ; aussi quelle n'est pas notre joie, en ce moment, de pouvoir vous dire hautement la reconnaissance que nous devons à vos illustres aïeux, et le respect que nous portons à votre auguste personne.

“ Nous nous souvenons, Altesse, qu'il y a plus de deux siècles et demi, les saintes fondatrices de cette maison, présentées à la cour, reçurent d'Anne d'Autriche, le plus bienveillant accueil, et que les faveurs de celui que l'histoire appelle Louis-le-Grand assurèrent l'avenir du monastère, compromis par maints dangers et désastres, aux premiers jours de son existence.

“ Et comment ne pas nous rappeler la France ? Comment ne pas l'aimer, quand tout parle d'elle dans cette paisible retraite ? Si son noble drapeau ne flotte plus sur nos remparts, nous gardons ses plus précieux trésors : le tombeau d'une sainte, la dépouille mortelle d'un héros : Montcalm, Marie de l'Incarnation ! gloires impérissables du Canada-français, dorment ici leur dernier sommeil, et nous disent bien haut, à nous, filles des fondateurs de ce pays : “ Enfants, aimez Dieu, la France et le roi.”

“ Nous tenions à honneur, Altesse, d'unir nos faibles voix aux démonstrations pleines d'enthousiasme du peuple canadien, si heureux de souhaiter la bienvenue au noble descendant de ses anciens rois.

“ Le souvenir de votre gracieuse visite au vieux monastère vivra à jamais dans nos cœurs, et les annales du cloître inscriront votre illustre nom au livre d’or des traditions les plus chères.

“ Puisse, Altesse, le bonheur accompagner vos pas. C’est le souhait qu’osent former pour vous et pour votre auguste famille, les Ursulines de ce monastère et leurs élèves.”

Son Altesse y répondit par d’aimables paroles, des remerciements et des félicitations.

“ Mademoiselle ”, dit-il,

“ En nous souhaitant la bienvenue, à mon fils et à moi, vous nous prouvez combien, dans cette maison, on chérit les souvenirs de France, combien ces souvenirs sont unis à la foi catholique qu’on vous enseigne. Nous sommes d’autant plus touchés des témoignages de sympathie que nous recevons, et aucun ne saurait nous être plus précieux que celui que nous venons recueillir au milieu de vous, dans la vieille cité française et catholique de Québec.”

Puis les virtuoses du cloître préludèrent de nouveau sur leurs instruments.

Les dilettantes reconnaissent l’introduction du Chœur de Charité, de Rossini, cette suave et poétique composition qui est comme un écho *della musica dell’ altro mondo*.

Le chœur des jeunes pensionnaires rend ce morceau, sur lequel on a mis des paroles de circonstance, d’une manière exquise. L’équilibre parfait des parties, un ensemble “ qui tient du miracle ”, car personne n’est là pour battre la mesure, et surtout un style irréprochable, indiquent un très grand talent chez les élèves et une main habile dans la direction de leurs études musicales.

Après cette courte séance, le “ cortège ” traversa quelques pièces où se trouvaient des souvenirs de la vieille France, et se rendit au tombeau de la Vénérable Marie de l’Incarnation,

première supérieure des Ursulines de Québec, celle que Bossuet appelait “ la Thérèse de la Nouvelle-France ”.

On entendait en ce moment les sons d'instruments de musique, affaiblis par la distance, et le murmure lointain des voix des jeunes filles en récréation. Au milieu de ce bruissement joyeux, se détachaient les notes d'une suave berceuse composée par une religieuse ursuline de Clermont-Ferrand :

“ De la reine Blanche
Ecoutez la voix,
Quand elle se penche
Sur l'enfant des rois.
Anges, gardez ce lys
Dormez, mon doux Loys.

“ Suis heureuse mère
Près de ce berceau :
Onques fut sur terre
Un enfant plus beau.
Anges, gardez ce lys,
Dormez, mon doux Loys.

“ Dieu sait combien l'aime,
Mais s'il doit ternir
Robe de baptême
Veux le voir mourir.
Restez pur, ô blanc lys,
Vivez, mon doux Loys.

“ Au pays de France
Grand prince serez,
Aurez foi, vaillance,
Dieu moult ain.erez.
Anges, gardez ce lys,
Régnez, mon doux Loys.

“ Mais je vois que s'ouvre
Paradis pour vous,
Et mon œil découvre
La France à genoux.
O ma gloire, ô mon lys,
Vous serez saint Loys.”

Le temps faisant défaut, le comte de Paris fut obligé d'interrompre sa visite et de prendre immédiatement congé, non cependant sans avoir salué les quatre-vingts religieuses professes de la maison, réunies dans la vaste, mais pauvre pièce appelée " la communauté ", et sans s'être incliné avec un religieux respect devant le crâne du héros de Chouaguen et de Carillon,—tout ce qui reste aujourd'hui du haut et puissant Seigneur Louis-Joseph de Saint-Véran, Marquis de Montcalm.

* * *

Du Monastère des Ursulines, les visiteurs se rendirent à l'Archevêché pour saluer Son Eminence le cardinal Taschereau, puis ensuite à l'Université-Laval.

Son Eminence, entourée des prélats de sa maison, reçut les princes avec la plus grande distinction.

Le prince remercia le cardinal d'avoir bien voulu s'imposer les fatigues d'un voyage de nuit pour recevoir sa visite. Son Eminence le remercia à son tour et fit l'éloge des évêques français, ses prédécesseurs, que la Providence avait envoyés dans l'Amérique du Nord pour y gouverner l'Eglise de Québec. Elle loua surtout la prudence de Mgr Briand, à l'époque douloureuse de notre séparation d'avec la France, et de l'inauguration du nouveau régime,—prudence qui nous a valu la conservation de nos lois, de notre langue et de nos institutions. Son Eminence fit cadeau à Son Altesse de la " Vie de Mgr de Laval ", de l'abbé A. Gosselin, et des " Notices Biographiques des évêques de Québec ", de Mgr Henri Têtu, et voulut bien l'accompagner dans sa visite à l'Université.

Avant même d'arriver à Québec, le comte de Paris avait exprimé le désir de visiter l'Université Laval. La grande institution a noblement répondu à cette expression d'intérêt, et a fait au prince une réception vraiment royale.

Sur l'estrade de la vaste salle des promotions, décorée somptueusement pour la circonstance, on avait dressé un dais gigantesque avec draperies pourpre et or du plus bel effet. A dix heures, les professeurs des diverses facultés vinrent prendre leurs places respectives. Tous les membres du clergé de la ville et beaucoup de prêtres du dehors, des avocats, des médecins, des notaires et d'autres élèves de l'institution, occupaient des sièges du parquet de la salle. La fanfare du petit Séminaire, dirigée par M. Vézina, était placée dans la galerie de droite, en regard du trône. Le reste des galeries était occupé par les étudiants en droit et en médecine, les élèves du petit Séminaire et ceux de l'École normale.

A dix heures et quart, le comte de Paris fit son entrée dans la salle, aux acclamations de l'assemblée, et prit place sous le dais dans le fauteuil du centre, ayant à sa droite Son Eminence le cardinal Taschereau, et à sa gauche le duc d'Orléans.

Le duc d'Uzès, le marquis de Lasteyrie, le colonel Parseval, le comte d'Haussonville, le capitaine Morhain, le docteur Récamier et M. Carl La Chambre occupaient des sièges d'honneur sur l'estrade, de même que Son Honneur le maire de Québec, Mgr le grand vicaire Marois, Mgr Têtu, Mgr Gagnon, Mgr Marquis, du diocèse de Chicoutimi, M. Jules Tessier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Rhéaume et M. Chapais, membres du comité de réception.

Un petit écolier de la "sixième", Emile Bélanger, gravit alors les degrés de l'estrade et vint présenter au comte de Paris un bouquet de fleurs naturelles.

Monseigneur B. Paquet, recteur de l'Université, prit aussitôt la parole et prononça le discours suivant :

" Monseigneur,

"L'Université Laval, institution canadienne-française et catholique, est grandement honorée de recevoir la visite d'un prince français, du Chef de la Maison de France, chez qui

les mérites personnels rehaussent encore, si toutefois la chose est possible, la noblesse du sang.

“ Le Canada-français tout entier a été couvert de bienfaits par les rois très chrétiens, vos ancêtres, et par la France chrétienne qui se glorifie toujours d’être la fille aînée de l’Eglise.

“ Mais Québec surtout, berceau de la Nouvelle France, est riche d’institutions et de monuments qui proclament l’action éminemment généreuse et civilisatrice de la nation française. Et dans la ville de Québec, la partie occupée par le Séminaire et l’Université Laval est peut-être celle qui a été témoin de plus de dévouement et de sacrifices de la part des ancêtres français pour assurer à notre patrie le rang qu’elle occupe maintenant parmi les peuples civilisés.

“ Outre le clergé de la ville de Québec, outre les directeurs et les professeurs de l’Université Laval et du Séminaire, Votre Altesse Royale voit devant elle les élèves anciens et les élèves actuels de ces deux institutions. Toutes deux doivent leur existence au premier évêque de ce pays, le très noble et très illustre François de Montmorency-Laval, descendant du *premier baron chrétien*.

“ Ce prélat, qui possédait l’estime et l’affection du Grand Roi, a fait briller sur la terre d’Amérique toutes les vertus et toutes les qualités de ses ancêtres et a mérité, de la part des habitants de la Nouvelle-France, le titre glorieux de Père de la Patrie !

“ Le souvenir de ses grandes vertus vit toujours dans la mémoire des populations canadiennes, et, à la demande de l’Éminentissime Cardinal Taschereau, son successeur sur le trône archiépiscopal de cette ville, des autres archevêques et évêques du Canada, Léon XIII vient de le déclarer vénérable et de permettre l’introduction de sa cause de béatification et de canonisation.

“ C’est pour reconnaître les bienfaits sans nombre que le premier évêque de Québec a versés sur le Séminaire et sur le Canada que notre université catholique porte son nom.

“ Dans la mesure de leurs forces, l’Université Laval et le Séminaire de Québec travaillent à maintenir vivaces, sur les bords du St-Laurent, le culte des ancêtres, leur foi catholique, leur langue et leurs coutumes, le souvenir de leurs sacrifices, de leurs vertus et de tout ce que les rois de France ont fait pour notre patrie.

“ La liberté que l’Angleterre accorde à tous ses sujets, sans distinction de race, de langue et de religion, le bonheur dont nous jouissons sous son paternel gouvernement, nous remplit de reconnaissance et nous attache étroitement à ses institutions, sans toutefois nous faire oublier notre origine, le pays de S. Louis et de Jeanne d’Arc. Notre amour pour la patrie de nos aïeux ne réveille aucune susceptibilité de la part de l’Angleterre ; elle connaît, par une expérience de plus d’un siècle, notre loyauté à son drapeau et l’estime que nous avons pour son gouvernement libéral et paternel.

“ Maintenant Monseigneur, comme Supérieur du Séminaire de Québec, j’ai un devoir bien doux à remplir : celui de saluer en Votre Altesse Royale le descendant d’un bienfaiteur de notre maison. L’enfant qui vient de vous présenter un bouquet, Monseigneur, est le boursier de son Altesse Royale Louis, troisième duc d’Orléans, qui, par son testament du 8 décembre 1749, fonda une pension dans le Petit Séminaire de Québec. Louis-Philippe, quatrième duc d’Orléans, pour remplir les intentions du prince son père, assura de nouveau cette fondation par un acte du 4 mai 1759.

“ Prince, veuillez accepter pour vous, pour votre fils et pour les nobles personnages qui accompagnent Votre Altesse Royale, les remerciements de l’Université Laval et du Séminaire de Québec.

“ Veuillez accepter aussi les vœux ardents que tous, professeurs et élèves, prêtres et laïques, nous formons pour le bonheur, la prospérité, la grandeur et la gloire de la France, patrie de nos aïeux ! ”

A ce point de son discours, Mgr Paquet fit un signe au massier, M. Wallard, qui s'avança, portant le vieux drapeau de Carillon enroulé sur sa hampe, et vint se placer dans une attitude toute militaire en face de Mgr le comte de Paris.

Le recteur de Laval s'écria alors d'une voix vibrante :

“ Monseigneur,

“ J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale un témoin du passé, témoin de la valeur des soldats français et des soldats canadiens ; ensemble ils ont combattu en sa présence, ensemble ils ont remporté la victoire : Le drapeau de Carillon ! la plus noble, la plus précieuse, la plus glorieuse relique possédée par le peuple canadien-français. En la voyant, impossible de ne pas prononcer les noms de Montcalm, Lévis, Bourlamaque, Raymond, de Saint-Ours, Lanaudière, De Gaspé... Enfants, saluez le drapeau de Carillon ! ”

Aussitôt la fanfare attaque les premières mesures du grand hymne de Sabatier : *O Carillon, je te revois encore !*

Cette fois, la salle parut crouler sous les applaudissements et les cris d'enthousiasme. La musique, cet art si faible pour l'expression de l'idée, mais si puissant pour l'expression du sentiment, centuplait en ce moment les impressions de la foule. Pendant quelques instants, l'auditoire demeura sous l'empire d'une émotion extraordinaire. Son Eminence le cardinal Taschereau paraissait remué jusqu'au fond de l'âme, et ses traits vénérables étaient inondés de larmes. Le capitaine Morhain sanglotait.

Cette scène attendrissante en rappelait une autre : l'apparition à M. Claudio Jannet de ce même drapeau, au quartier général de nos zouaves pontificaux, pendant les fêtes de 1880. Cette fois, Claudio Jannet n'y put tenir ; il éclata en san-

glots, se jeta sur le drapeau déployé et le couvrit de baisers. Ce fut une scène inoubliable.

Le comte de Paris et le duc d'Orléans remercièrent vivement le recteur de l'Université Laval de leur avoir ménagé une aussi grande et une aussi belle surprise.

“ J'ai ardemment souhaité voir ce vieux drapeau de Carillon, dont on m'avait parlé, dit le comte de Paris, mais je ne savais pas dans quelle ville je pourrais avoir ce bonheur. ”

“ Monsieur le prélat,

“ Je suis, aussi, vivement touché des paroles que vous venez de prononcer. Elles augmentent l'émotion que j'éprouve en me trouvant entouré des professeurs et des élèves dont vous venez de m'exprimer en termes si élevés, l'affection pour la France et la foi catholique. Vous comprendrez la joie que nous éprouvons, mon fils et moi, en retrouvant au milieu de notre exil un puissant foyer d'instruction qui, répandant ses bienfaits et ses lumières sur tout un peuple laborieux et prospère, entretient chez lui, dans toute leur ardeur, ces pieux sentiments. C'est cet amour et cette foi qui nous unissent, nous, Français, et vous, Canadiens, et qui font ouvrir les bras des citoyens de la Nouvelle-France, lorsque les représentants de l'ancienne viennent se retremper parmi eux. Que Dieu protège votre œuvre et vos élèves ! ”

“ Monsieur le Cardinal,

“ Je remercie de tout mon cœur Votre Eminence d'avoir bien voulu présider à cette cérémonie. ”

“ Monsieur le Recteur,

“ La vue du glorieux drapeau de Carillon m'émeut profondément. Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de contempler cette relique, qui rappelle une des pages les plus brillantes de notre commune histoire. ” (1)

(1) Voyage, etc. (Cité plus haut.)

On croyait la séance terminée, quand tout à coup le jeune Emile Bélanger (celui qui avait présenté le bouquet) s'avança sur l'estrade et dit :

“ Monseigneur,

“ Afin de pouvoir plus facilement causer de l'histoire du Canada, et parler de votre illustre famille, mes confrères me chargent de vous demander la faveur d'un congé. ”

Le *placet* fut royalement accordé.

Lorsque, après avoir pris congé de Son Eminence et du recteur de l'Université, le chef de la maison de France quitta la salle des promotions, des acclamations éclatèrent de toutes parts, et l'illustre visiteur salua l'auditoire, à plusieurs reprises, avec cet air de bonté et de noble condescendance qui lui attire tous les cœurs.

Un grand nombre d'anciens élèves de l'Université se rendirent auprès du recteur pour le féliciter sur le succès de cette royale démonstration.

L'incident du boursier du duc d'Orléans sera sans doute considéré par nos visiteurs comme l'un des plus curieux et des plus charmants épisodes de leur voyage en Amérique.

Existe-t-il encore, en Europe, de ces bourses créées ça et là par les princes de l'ancienne monarchie française ? Toutes ces choses n'ont-elles pas été anéanties par la révolution ?

Quoiqu'il en soit, il y avait à ce moment-là à Québec, un jeune orphelin, — Emile Bélanger, — qui faisait son cours classique au Petit Séminaire, uni à l'Université, grâce à la générosité du troisième duc d'Orléans, Louis-le-Pieux, et à la fidélité du quatrième duc d'Orléans, Louis-Philippe le Charitable, à remplir les intentions de son père ; et Monseigneur Paquet, qui a rarement été mieux inspiré qu'en cette circonstance, a eu une heureuse pensée de profiter de la présence du comte de Paris et de son fils, le jeune duc d'Orléans, à l'Université pour mettre ces faits en lumière.

Le terrain appelé Plaines d'Abraham doit son nom à l'un des colons les plus considérables des premiers temps de la colonie, le pilote Abraham Martin, dit l'Écossais,—un patriarche, lui aussi, dont le neuvième enfant, Charles-Amador, fut le deuxième prêtre canadien ordonné dans la Nouvelle-France.

On donnait autrefois ce nom de Plaines d'Abraham à tout le plateau situé entre le coteau voisin du chemin Ste-Foye et le sommet de la falaise qui borde le Saint-Laurent, près le chemin St-Louis. Aujourd'hui, on ne désigne sous ce nom que le terrain inhabité et inculte qui s'étend au sud du chemin St-Louis, immédiatement au delà de la barrière de ce nom, et dont on se sert pour les grandes manœuvres militaires. Ce terrain appartenait aux Ursulines de Québec, et n'était laissé à l'usage du gouvernement fédéral qu'en vertu d'un bail emphytéotique, qui expira le 1er mai 1902.

Les Plaines d'Abraham sont, depuis, devenues la propriété de la cité de Québec, qui y a commencé des travaux considérables et des plantations, dans le but d'en faire un parc public, qui deviendra, avec le temps, une des merveilles du continent américain.

Ce fut non loin de ce point qu'eut lieu l'effort de la célèbre bataille du 13 septembre 1759. A l'entrée même du terrain des Plaines, près de la prison, se dresse une jolie colonne en pierre, surmontée d'une épée et d'un casque antiques, et dont le socle porte l'inscription :

HERE DIED

WOLFE

VICTORIOUS.

Avant d'arriver à ce monument, le comte de Paris remarqua les tours dites Martello—du nom de leur inventeur, en Angleterre, le lieutenant-colonel Martello,—dont M. J.-M. LeMoine lui fit l'histoire.

Le maire de Québec et M. LeMoine occupaient la même voiture que le comte de Paris et le comte d'Haussonville, dans la visite des Plaines ; le juge Routhier et le juge Chauveau servaient de *cicerone* au duc d'Orléans et au duc d'Uzès ; MM. Chapais, Chouinard, Amédée Robitaille, Caouette, Beauchamp, Drouyn et Lemieux, accompagnaient les autres visiteurs.

* * *

On se rendit ensuite à la colonne de Ste-Foye en passant par la route du Belvédère.

Le lecteur sait que la deuxième bataille des Plaines d'Abraham, ou bataille de Sainte-Foye, a été une victoire pour les armes françaises. Elle a grandement contribué à nous assurer les clauses honorables et avantageuses de l'acte de capitulation de Montréal, qui reconnaît aux catholiques du Canada des droits que ne possèdent pas légalement les catholiques d'Angleterre.

Lévis pouvait peut-être entrer dans Québec après le combat du 28 avril 1860, et les Anglais durent s'étonner de ce qu'il ne songeât pas à les poursuivre jusque dans la ville. Mais le brave chevalier voulait sans doute épargner à ses troupes et à lui-même l'humiliation, qu'il appréhendait avec raison, d'être obligé de céder la place à l'ennemi. Tout allait dépendre des premières voiles qui arriveraient d'outre-mer. De part et d'autre, on était épuisé, et il était tacitement convenu que si les premiers vaisseaux qui doubleraient la Pointe-Lévy portaient les couleurs de la France, les Anglais quitteraient la ville, et que si, au contraire, ils portaient les couleurs de l'Angleterre, les Français lèveraient le siège. Ce furent les voiles anglaises qui arrivèrent les premières, ou plutôt il n'en vint pas d'autres. Les douze vaisseaux expédiés par le cabinet de Versailles ne remontèrent pas le Saint-Laurent.

Le regretté M. Chauveau, dans son bel ouvrage intitulé : "*François-Xavier Garneau, sa vie et ses oeuvres,*" fait à ce sujet les réflexions suivantes :

“ La fatalité était partout. . . . et le chevalier de Lévis le disait lui-même dans sa dernière lettre au ministre.

“ C’est une suite des malheurs et de la fatalité auxquels, depuis quelque temps, ce pays était en butte, que les secours envoyés de France ne soient pas arrivés dans le moment critique. Quelque médiocres qu’ils fussent, joints au dernier succès (28 avril), ils auraient déterminé la reprise de Québec.”

Le “ *Monument des braves* ” comme dit le populaire à Québec, a été construit d’après un plan de M. Charles Bailairgé. Il consiste en une colonne de bronze cannelée, placée sur un piédestal de belles proportions dont les coins soutiennent quatre mortiers aussi en bronze. La face du piédestal qui donne sur le chemin Sainte-Foye porte cette inscription : “ *Aux braves de 1760.—Érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1860.* ” Du côté de la ville, le nom de Murray se dessine en relief au-dessus des armoiries de l’Angleterre ; du côté de Sainte-Foye, celui de Lévis se lit au-dessus des emblèmes de la vieille France. En arrière, un bas-relief représente le célèbre moulin de Dumont, qui fut tour-à-tour occupé par les Anglais et les Français, et définitivement enlevé par les grenadiers de la reine, sous le commandement de M. d’Aiguebelles, après un combat furieux contre les montagnards écossais du colonel Fraser.

Une statue de Bellone, de dix pieds de hauteur, cadeau du prince Napoléon, couronne le monument, déjà haut de soixante pieds. Le bas de la statue est tourné vers la ville, tandis que la tête, au contraire, est tournée vers cette partie du champ de bataille qu’occupait l’armée française. Entre les épaules et les hanches, il y a un mouvement d’une grande hardiesse, et le buste paraît littéralement tordu. “ *La Victoire hésitante,* ” comme on a appelé ce beau bronze, semble prendre à regret une direction nouvelle, et ses regards persistent à se tourner vers les troupes si longtemps et encore une fois victorieuses dont les clairons ne devront plus résonner sur les remparts de la capitale de la Nouvelle-France.

Les ossements humains trouvés sur l'emplacement du moulin de Dumont, en 1854, dans le fossé qui sépare le terrain des héritiers Tcurangeau de celui occupé, à cette époque, par feu Julien Chouinard, (grand-père de celui qui publie le présent ouvrage), avaient été transportés en grande pompe à la cathédrale de Québec ; et, avant leur inhumation à l'endroit où s'élève aujourd'hui la colonne commémorative, l'archevêque Turgeon, dans une cérémonie extrêmement solennelle, avait prononcé sur ces restes des combattants rivaux les paroles d'espérance et de foi en la résurrection de la liturgie catholique.

L'année suivante, le 18 juillet 1855, sir Edmund Head, gouverneur général du Canada, posait la pierre angulaire du "Monument des braves", en présence de M. de Belvèze, commandant de la corvette *La Capricieuse*, le premier vaisseau de guerre français qui ait remonté le fleuve Saint-Laurent, depuis 1759 ; en présence aussi du 16ème régiment, avec drapeaux, d'un corps d'artillerie, d'un détachement de la corvette française, l'arme au bras, des Hurons de Lorette, en grand costume de guerre, et d'une foule immense de spectateurs.

Ce fut à cette occasion que M. Chauveau, père, prononça le célèbre discours qui jeta un si vif éclat sur la renommée alors naissante de l'illustre orateur.

*
* *

Comme il restait un peu de temps avant le départ du train pour Sainte-Anne, le comte de Paris voulut se rendre au berceau historique du Canada à la "*Croix de Jacques Cartier*", sur la pointe de terre formée par le confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, et où une centaine de Bretons, braves jusqu'à la témérité, passèrent l'hiver de 1535-36, près de trois quarts de siècle avant la fondation de Québec.

On franchit le pont Dorchester, et quelques minutes après, les voyageurs descendaient de voiture au pied d'une croix mé-

tallique de la même dimension que la croix de bois plantée en cet endroit, par le découvreur du Canada, le 3 mai 1536, et portant comme elle au-dessous du croisillon, un écusson fleurdelisé et une inscription.

Un peu en arrière, un joli petit monument en granit, ou plus exactement, en *gneiss* des Laurentides, porte les inscriptions suivantes :

JACQUES CARTIER

ET SES HARDIS COMPAGNONS, LES MARINS DE LA GRANDE HERMINE, DE LA PETITE HERMINE ET DE L'EMERILLON PASSÈRENT ICI
L'HIVER DE 1535-36.

Le 3 mai 1536.

JACQUES CARTIER

FIT PLANTER A L'ENDROIT OU IL VENAIT DE PASSER L'HIVER UNE CROIX
DE 35 PIEDS DE HAUTEUR PORTANT L'ÉCUSSON FLEURDELISÉ
ET L'INSCRIPTION

“ Franciscus primus, Dei Gratia, Francorum Rex, regnat.”

Le 23 septembre 1625.

LES PÈRES JEAN DE BRÉBEUF, ENNEMOND MASSE ET CHARLES LALLEMANT
PRIRENT SOLENNELLEMENT POSSESSION DU TERRAIN APPELÉ FORT
JACQUES-CARTIER SITUÉ AU CONFLUENT DES RIVIÈRES SAINT-
CHARLES ET LAIRET POUR Y ÉRIGER LA PREMIÈRE
RÉSIDENCE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES
A QUÉBEC.

Ce coin de terre du Fort Jacques-Cartier rappelle d'autres souvenirs que ceux que l'on a gravés sur la pierre. Vaudreuil s'y retrancha, en 1759, à l'intérieur de l'ouvrage à cornes dont il est souvent question dans les chroniques du dernier siècle, et la légende y croissait sur l'histoire, comme le gui sacré sur le chêne des Gaules, lorsque parut le livre de M. Ernest Myrand, *“ Une fête de Noël sous Jacques-Cartier ”* et qu'eut lieu l'inoubliable fête du 24 juin 1889,— deux événements qui achevèrent de le poétiser.

Lorsque les princes arrivèrent à Sainte-Anne, les cloches de la basilique sonnaient à toute volée. Les RR. PP. De-bongnic, Tidon, Fiévez, Barolet, et quelques autres rédemptoristes vinrent au-devant de Leurs Altesses, et tous les visiteurs, après une courte prière, se dispersèrent dans les vastes nefs et les nombreuses chapelles de l'église dédiée à la grande thaumaturge de la Nouvelle-France.

Les princes contemplèrent pendant quelques instants les trophées de béquilles et autres objets ayant appartenu à des miraculés, que l'on a distribués çà et là dans la basilique,—éloquents témoins de larmes, de souffrances et d'actions de grâces,—et ils vinrent s'agenouiller sur deux prie-Dieu qui avaient été placés dans le sanctuaire même, en face du Saint Sacrement.

Le comte de Paris pria avec une ferveur qui édifia tous les assistants. Le souvenir de chacun des membres de sa famille, celui de la France dont il est exilé, la majesté et la sainteté du lieu durent remuer profondément son âme en ce moment. Son attitude indiquait une foi et une piété dignes du descendant de saint Louis. Plus tard, il déclara que rarement il avait été aussi ému qu'en cette circonstance.

Le jeune prince, son fils, pria lui aussi avec recueillement, comme devait le faire un élève du collège Stanislas et l'enfant d'un foyer chrétien.

Tous nos hôtes retrouvèrent quelque chose de la vieille France dans les pieux échos de la basilique, dans le parfum qui s'exhale de ses oratoires, embellis par l'art et par la reconnaissance des pèlerins.

Après l'oraison du comte de Paris, tous les visiteurs vénérèrent dévotement la relique de Sainte Anne conservée dans la basilique. Cette relique précieuse fut donnée à Monseigneur de Montmorency Laval par le chapitre de Carcassonne, et fut exposée pour la première fois le 12 mars 1670, dans la petite église canadienne de la côte de Beaupré, dont M. d'Aille-

bouët, gouverneur de la Nouvelle-France, avait posé la première pierre, onze ans auparavant.

Cette église fut démolie et remplacée, en 1676, par la vieille église actuelle, qui elle-même ne sert plus au culte depuis la construction de la spacieuse basilique desservie aujourd'hui par les Pères Rédemptoristes.

Les visiteurs regardèrent avec attention la tableau placé au-dessus du maître-autel de l'église, et qui est dû, assure-t-on, au pinceau de Lebrun. Ce tableau est marqué aux armes de la famille de Tracy. Il fut donné au sanctuaire de Sainte Anne, en 1666, par M. de Tracy, lieutenant-général des armées du roi, remplissant alors les fonctions de vice-roi de la Nouvelle-France, après un voyage pendant lequel il avait failli périr.

Dans la sacristie, on fit voir aux illustres pèlerins une riche chasuble confectionnée en grande partie par Anne d'Autriche, et envoyée par la reine elle-même au sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré. On montra aussi aux visiteurs une lampe en argent, donnée par M. de LaChenaie ; un crucifix, donné, en 1706, par le héros canadien Lemoyne d'Iberville, etc., etc.

Les princes et leur suite remercièrent les bons Pères Rédemptoristes de leur cordial accueil et de leur complaisance. Le train reprit sa course rapide dans la direction de la ville. Les voyageurs firent, commodément assis dans de moëlleux fauteuils, le même trajet que le saint évêque de Montmorency Laval faisait péniblement, il y a deux siècles, les raquettes aux pieds.

Monseigneur Gagnon avait eu la bonne pensée d'apporter avec lui des manuscrits en langue sauvage écrits par les anciens missionnaires jésuites, et d'autres documents curieux et intéressants des archives de l'archevêché, notamment le manuscrit polyglotte du Père de Crespieu, les prières et chants religieux du Père Vaultier (1676) reliés en peau de caribou ; des manuscrits en montagnais du Père Laure ; d'autres ma-

nuscripts en abénaquis, en algonquin, etc. Le colonel Parseval examina ces pièces avec un vif intérêt.

Pendant ce temps, le comte d'Haussonville lisait avec admiration des notes écrites par le Père de Crespieul, le fondateur de la mission de Saint-Charles de Métabetchouane. En 1690, le Père écrivait que "La vie du missionnaire montagnais est un long et cruel martyre." Il traçait ces lignes "pour la consolation de ses successeurs", dans une cabane de sauvages, à la lueur d'une écorce de bouleau allumée, loin, bien loin, de toute civilisation.

Le comte d'Haussonville fit voir ce manuscrit au comte de Paris, qui, après en avoir parcouru quelques pages, s'exclama à demi-voix : "Et dire que tous ces travaux sont perdus pour la France... Elle était à la peine, ne devait-elle pas être à l'honneur ?"

Ces paroles de regret, les seules qui aient échappé au prince pendant toute sa visite, furent recueillies par des oreilles avides et répétées avec émotion dans les familles. La flamme d'une écorce de bouleau, allumée il y a deux siècles, avait fait fondre la glace du convenu officiel ; quelques lignes d'un courageux missionnaire perdu dans les sauvages régions du Nord avaient fait oublier les exigences de la diplomatie.

Le duc d'Orléans remarqua avec un plaisir évident, dans un registre que lui fit voir Monseigneur Gagnon, la signature de Frontenac, l'intrépide guerrier qui, il y a deux siècles (octobre 1690), couvrait les armes françaises de tant de gloire sur le promoteur de Québec.

Le banquet du 28 octobre 1890, dans la grande salle de l'hôtel Saint-Louis, prit les proportions d'un événement, et les deux cent trente convives qui y figurèrent en garderont un impérissable souvenir.

Les hommes d'élite de la société de Québec avaient tenu à honneur d'inscrire leurs noms sur la liste des souscripteurs qui

offraient un banquet au prince, et si le comité de réception avait pu se procurer une salle plus spacieuse, cette liste eût été doublée et même triplée en quelques heures.

Pour bien des gens, dans l'ancienne France, le comte de Paris, c'est l'avenir ; pour nous, c'est le passé, l'incarnation de ce passé glorieux qui vit nos pères se tailler une patrie dans les solitudes de la forêt canadienne, au cri mille fois répétés de " Vive le roy de France ! "

Nous n'avons rien à voir dans la politique des nations de l'Europe. Cependant, nos ancêtres appelaient leur patrie " le royaume de France ", et nous ne saurions assister souvent à des scènes comme celles dont nous avons été les témoins au banquet du 28 octobre, sans nous exposer à perdre un peu de notre esprit de neutralité.

Plus d'une fois le vieux cri de nos pères nous a monté du cœur à la gorge. Nous avons dû le refouler ; mais avec quel enthousiasme n'avons-nous pas crié : " Vive la France ! " lorsque le descendant et le successeur traditionnel des rois vraiment chrétiens qui ont créé le Canada parut dans la salle du festin, et lorsque, d'une voix émue, il nous adressa des paroles de sympathie, j'allais dire de paternelle affection, si en harmonie avec les souvenirs évoqués par sa présence.

Dès l'entrée du prince dans la salle, les acclamations éclatèrent, et l'on peut s'imaginer de ce que dut être un banquet commencé ainsi par une ovation.

La table d'honneur dominait un peu les autres, et la salle entière offrait un gracieux coup d'œil.

M. Joseph Frémont, maire de Québec, présidait le banquet, ayant à sa droite le comte de Paris, le juge Casault, le duc d'Uzès, le juge Routhier, le juge Irvine, le colonel Parseval, l'honorable M. Starnes, M. LaChambre, le colonel Duchesnay, le capitaine Morhain, l'honorable M. Ouimet ; et à sa gauche le duc d'Orléans, l'honorable M. Mercier, premier ministre, le comte d'Haussonville, le juge L.-B. Caron, le marquis de

Lasteyrie, l'honorable Charles Langelier, le docteur Récamier et deux jeunes français d'une grande distinction, le baron de Ravignan, petit neveu de l'illustre jésuite, et le vicomte de Richemont, qu'une noble pensée avait conduit en notre ville.

Avec le dessert, arriva l'heure des santés. Le maire proposa, sans discours, selon l'usage, la santé à la Reine, qui fut saluée par le "*God Save the Queen*" chanté par plus de deux cents voix. Puis vint la santé à notre hôte "Son Altesse Royale, Monseigneur le comte de Paris", que M. Frémont proposa en ces termes :

" Messieurs,

" C'est un bonheur pour moi d'avoir à proposer un toast qui sera bu avec tout l'enthousiasme qu'il mérite.

" Nous avons l'honneur, depuis quelques heures, d'avoir dans nos vieux murs, élevés par les Français d'autrefois, Monseigneur Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, l'héritier des anciens rois de France qui ont établi cette colonie de la Nouvelle-France et qui ont fondé cette vieille cité de Champlain.

" C'est une grande joie pour nous de saluer dans la personne de Son Altesse Royale tout ce qui nous rappelle l'ancienne mère-patrie.

" Ces souvenirs de la France sont si vivaces dans nos esprits et si chers à nos cœurs, que nous pouvons affirmer que nous sommes restés français.

" Les populations de la province sont remplies de sentiments de loyauté vis-à-vis de la couronne. Nous nous glorifions de nous compter parmi les plus fidèles sujets de Sa Majesté. Mais les liens étroits qui nous unissent à l'Angleterre ne nous empêchent pas de rester français de cœur. Car c'est sur les genoux de nos mères que nous avons appris à aimer la France, et la glorieuse histoire des temps passés, comme nous l'apprenions, dès notre enfance, et à conserver intact le dépôt sacré

que nous avaient légué nos pères : notre religion, notre langue et nos lois.

“ Aussi, chaque fois que l’occasion se présente, pour les Canadiens, de se rapeler les travaux de leurs ancêtres, les luttes et les gloires du passé, leurs cœurs tressaillent d’émotion.

“ Aujourd’hui que nous sommes réunis pour témoigner nos sentiments de respect pour l’hôte illustre qui a bien voulu honorer ce banquet par sa présence, nous nous rappelons avec une grande joie que Son Altesse le comte de Paris personnifie, ici, pour nous, tout ce passé qui nous est si cher.

“ Nous saluons en Votre Altesse, non-seulement un Français distingué par sa naissance illustre, mais encore par ses mérites personnels.

“ Guerrier, littérateur, philosophe, les travaux et les œuvres de Monseigneur le comte de Paris sont présents à notre mémoire, et tout en offrant nos hommages à un prince royal, nous nous inclinons en même temps en présence de l’homme éminent qui mérite à tant de titres notre admiration et notre respect.

“ Vous voyez réunis autour de vous, Monseigneur, des Canadiens de toutes les origines, de toutes des races. Ils se sont assemblés sans examiner quelles peuvent être leurs opinions personnelles sur la politique d’un pays qui est l’ancienne mère-patrie pour le plus grand nombre. L’honneur qu’ils ressentent de la visite du prince qui est au milieu d’eux ce soir, n’est surpassé que par la joie qui est au fonds de leurs cœurs.

“ Je sais, messieurs, que je me fais l’interprète de vos désirs les plus chers, et je sens qu’en ce moment tous les cœurs battent à l’unisson du mien, en proposant la santé de Monseigneur le comte de Paris.”

Le comte de Paris, en se levant, regut une véritable ovation. Il s'exprima en ces termes :

“ Messieurs,

“ En me levant pour vous remercier de la santé que vous venez de porter, je tiens à vous dire combien mon fils et moi nous vous sommes reconnaissants de votre accueil.

“ Vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres et ce dernier souvenir nous sera particulièrement précieux.

“ Lorsque dans quatre jours nous partirons pour l'Europe, il nous semblera que nous nous éloignons de la France, car au milieu de vous nous oublions, pour un jour, les tristesses de l'exil.

“ N'est-ce pas ici, en effet, un coin de la terre de France ? A chaque pas que nous faisons sur votre sol, nous rencontrons un aspect familier ou un souvenir héroïque. La touchante et fière devise de votre province n'est-elle pas d'ailleurs : “ Je me souviens ” ? Votre cité antique pour le nouveau monde, ressemble à une de ces vieilles villes normandes dont les fils venaient autrefois peupler les rives du Saint-Laurent. Les noms des villages de votre province, Montmorency, Lévis, Chambly, Richelieu, rappellent ceux de nos plus nobles familles françaises. Vous m'avez conduit ce matin au pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré qui veille sur vos marins comme Sainte-Anne d'Auray veille sur les Bretons. N'était-ce pas aussi un pèlerinage que notre visite au monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier, cette gloire commune de nos deux patries, et à la colonne qui perpétue le souvenir de l'héroïque Montcalm ?

“ C'est une généreuse pensée qu'a eue l'Angleterre lorsqu'elle a inscrit sur cette colonne les noms des deux adversaires réunis par la mort et associés dans la gloire.

“ C'est ainsi, messieurs, que vous savez associer au souvenir d'un passé qui vous est cher votre fidélité loyale au gouverne-

ment nouveau que la Providence vous a donné. Je termine donc en vous proposant de boire au Canada, à l'Angleterre et à la France."

* * *

Le toast à la France fut proposé par l'honorable juge Routhier, dont nous reproduisons en entier le discours :

" Messieurs,

" La santé que j'ai l'honneur de proposer est une de celles qui occupent toujours une place d'honneur dans tous nos banquets patriotiques, et sans laquelle il nous semble qu'une fête civique ne serait pas complète. Tant de liens nous rattachent à la France que nous voudrions l'associer à toutes nos joies, comme nous nous faisons un devoir de lui témoigner nos sympathies dans toutes ses épreuves.

" Nos concitoyens d'origine anglaise ont l'esprit assez large et le cœur assez haut placé pour s'unir à nous ce soir dans l'expression de nos sentiments à l'égard de la France. Ils ont compris qu'ils devaient cet hommage à nos illustres hôtes, non seulement par courtoisie, mais aussi, peut-être, par reconnaissance ; car il me semble que les Anglais doivent bien un peu de gratitude à la France pour avoir conquis à leur profit, sur la barbarie et l'infidélité, ces magnifiques territoires qu'arrose le St-Laurent.

" Mais, si la France occupe toujours un rang éminent dans nos agapes fraternelles, il nous semble qu'elle envahit ce soir toute la salle du banquet et qu'il n'y a plus guère de place que pour elle, tant son nom rayonne avec éclat dans les illustres personnages qui la représentent.

" Aussi vous dirai-je qu'en voyant assis à cette table, à côté de leurs nobles compagnons de voyage, deux princes de la plus antique et de la plus glorieuse dynastie que le monde ait connue, il m'a semblé voir la France elle-même, première mère de cette colonie, venant visiter sa fille ; et j'ai senti

monter de mon cœur à mes lèvres l'enthousiaste salutation du poète latin : “ *Salve magna parens* ” . . . salut, mère auguste et toujours aimée; que tes fils innombrables ont couronnée de tant de gloire et d'honneur ! Salut !

“ O France, *douce* France—comme chantaient les poètes du Moyen-Age—qui donc pourrait te connaître et ne pas t'admirer et t'aimer ? Qui donc oserait nier tes gloires et ton génie, ton culte constant de l'idéal et des beaux-arts, tes aspirations élevées, ton noble et généreux caractère ?

“ Quel peuple a plus aimé la vérité, la justice, la liberté, et plus combattu pour leur triomphe ?

“ Quelle race a l'esprit plus brillant, le cœur plus chaud et sent plus profondément ce besoin invincible d'ascension qui tourmente les âmes d'élite et que le roi-prophète a décrit en disant : “ *Deposuit ascensiones Deus in corde hominis.* ”

“ En un mot, les brillantes qualités de la France sont telles qu'elle n'est jamais aimée à demi. Mais en la comblant de ses faveurs et de ses dons, Dieu lui a imposé une mission, pleine de gloire, il est vrai, mais aussi pleine de responsabilité et de périls ; et bien des fois il l'a soumise à de rudes épreuves.

“ On peut même dire que sa part d'humiliations et de revers a été d'autant plus large que sa moisson de gloire a été plus abondante. Mais ces malheurs mêmes prouvent qu'elle est une race choisie, prédestinée, ayant à remplir dans le monde la mission de civiliser et de porter au loin le flambeau de la vérité, sous l'inspiration de l'Eglise, dont elle est la fille-aînée.

“ Aussi, est-il bien remarquable que la France, comme le peuple d'Israël, n'a jamais péché impunément. Dieu est patient pour les autres peuples, mais pour la France, non pas.

“ Il est pour elle un père généreux, mais sévère, dont la justice est aussi prompte à agir que son amour ; et quand la France souffre, elle comprend et reconnaît cette conduite de Dieu à son égard.

“ Si vous avez lu avec attention la presse française pendant l'année terrible de 1870, vous avez dû entendre un colloque étrange entre la France et Dieu.—La France se frappait la poitrine et disait :

“ Oui, j'ai péché, Seigneur, et je mérite de souffrir ; mais ma voisine de gauche et ma voisine de droite, et toutes les nations qui m'entourent n'ont-elles pas péché comme moi ? Pourquoi votre bras s'est-il appesanti sur moi seule ? ”

“ Et Dieu répondait : “ C'est vrai ; mais je suis plus sensible à tes offenses qu'à celles des autres, parce que je t'aime davantage, et c'est pourquoi je te châtie. Je veux que tu continues d'être l'exécutrice de mes œuvres, je veux que tu sois mon bras et mon glaive dans l'accomplissement de mes décrets ; mais je veux aussi que cette main qui porte mon glaive soit pure, et c'est pourquoi je t'impose une expiation prompte.”

“ Il y eut alors un moment où tout le monde, en France, paraissait entendre cette voix de Dieu, et M. de Freycinet lui-même, qui a été assez souvent ministre pour qu'on le regarde comme un écho de l'opinion publique, M. de Freycinet en fit l'aveu sincère en disant : “ *Dignitas Dei est hic*, le doigt de Dieu est ici ! ” Telle est, messieurs, la redoutable prérogative d'honneur de la France. Elle a été placée comme un exemple pour le monde et comme une démonstration visible du gouvernement divin parmi les nations !

“ C'est la raison de sa gloire, c'est l'explication de ses malheurs, et c'est pourquoi, même aux jours d'éclipse et de défaite, elle continue de diriger la marche de la civilisation, non plus par sa puissance, mais par son génie et sa brillante culture intellectuelle.

“ Or, toute suprématie entraîne des responsabilités et des périls, et toute domination suscite des inimitiés.

“ Mais si la France compte de puissants ennemis en Europe, elle n'en a pas sur la terre libre d'Amérique et sur le sol béni

que nous habitons. Tout au plus, pourrions-nous dire qu'elle a parmi nous quelques amis compromettants.

“ Il y a des gens qui crient sur les toits qu'ils adorent la France, mais qui ont une singulière manière de le lui prouver dans l'occasion.

“ Dans des jours de fête populaire comme ceux-ci, ils vont fouiller dans l'histoire de France des siècles passés, et ils y cherchent, non pas des lauriers et des couronnes, mais quelques poignées de boue pour les jeter à la face de notre royal visiteur et de sa suite.

“ Eh ! bien, messieurs, ce n'est pas ainsi que nous, Québécois, entendons prouver notre amour à la France. Pour nous, en ces jours de réjouissance et d'honneur, nous aimons mieux exhumer les grandeurs et les gloires, et lorsqu'en feuilletant les vieilles archives du pays de nos ancêtres, nous découvrons des ombres dans le blason radieux d'une dynastie qui a régné pendant une suite de siècles, nous nous rappelons que dans les cieux des cieux, il y a des nébuleuses, et que, dans tous les astres, même dans le soleil, il y a des taches.

“ Pour nous, quand nous trouvons au pied d'une montagne, une eau fraîche et pure, et quand nous savons que cette eau coule d'une source placée sur les sommets et formée par les pluies bienfaisantes du ciel, nous admirons la limpidité de son cours, sans nous inquiéter de savoir si en descendant des cîmes elle n'a pas traversé quelque terrain fangeux.

“ Pour nous, nous savons qu'il y eut un roi de France que Donoso Cortès a proclamé sage entre les sages, prudent parmi les prudents, et que ce roi, prince, était votre grand-père.

“ Nous savons qu'il y eut une reine que le grand orateur espagnol appelait la plus respectée des femmes, la plus populaire des reines, la plus aimante des mères, et que cette reine, Monseigneur, était votre grand'mère.

“ Nous savons encore qu'en 1835, il y avait sur les champs de bataille de l'Algérie un héros de vingt-cinq ans, dont la

popularité et la bravoure faisaient l'admiration de tous et dont la mort a causé un deuil universel en Europe ; et nous nous souvenons que ce héros était votre père.

“ Enfin, Monseigneur, nous ne saurions oublier ce jeune prince chevaleresque et vaillant, qui, un jour, las de son exil, rentrait soudainement en France et disait à ses gouvernants : “ Rendez-moi ma patrie et permettez-moi de combattre pour elle à vos côtés, ou donnez-moi des fers. ” Est-il besoin de nommer ce preux chevalier auquel on donna des fers ? Non, votre cœur a parlé et vous avez reconnu votre sang.

“ Car vous aussi vous avez prouvé que vous savez porter l'épée et ce sera votre gloire d'avoir su allier ensemble l'art militaire, le culte des lettres et la pratique de toutes les vertus domestiques.

“ Messieurs, il est entendu que cette démonstration ne doit avoir aucune signification politique ; mais ce n'est pas s'immiscer dans la politique française que d'acclamer un prince, qui, par ses ancêtres, est le plus français des Français, et qui représente une dynastie à laquelle nous devons notre existence nationale.

“ Nous aimons la France, et, quand nous nous inclinons devant les princes d'Orléans, c'est elle que nous saluons en même temps que leurs personnes augustes ; quand nous louons leurs qualités et leurs vertus, c'est encore sur la France que rejaillit notre éloge.

“ Ce n'est pas, non plus, faire de la politique, que de leur offrir nos sympathies dans la douloureuse position faite à leur cœur de Français.

“ Vous le savez, messieurs, en dépit de tous les dons magnifiques de la naissance et la fortune qu'ils ont reçus du ciel, il est un grand bonheur qui est permis à chacun de nous et qui leur est refusé. Nous pouvons aller voir la France et ils ne le peuvent pas !

“ Ah ! messieurs, ceux-là seuls qui l'ont éprouvée peuvent comprendre combien cette douleur est poignante ; mais les voyages en donnent une faible idée. Il m'est arrivé quelquefois, en présence des plus admirables tableaux de la nature méridionale, en Espagne, en France, en Italie et en Afrique, il m'est arrivé de m'écrier : “ Oh ! qu'il ferait bon de vivre ici ! ” Mais cette sensation et ce désir n'ont jamais été de longue durée, et bientôt toutes ces beautés ne me disaient plus rien, parce que je me ressouvenais de ma patrie ; la Méditerranée elle-même que j'aime tant, me chantait des chansons que je ne comprenais plus, la solitude se faisait autour de moi, et bientôt, saisi par cette maladie qu'on appelle nostalgie, je reprenais avec joie le chemin du pays.

“ Quelle doit donc être la souffrance de princes français auxquels l'entrée de la France est interdite !

“ Par bonheur, Dieu n'a pas refusé au noble chef de la maison de France les consolations de l'amitié et du dévouement, et les douces joies du foyer domestique. Il lui a donné une famille qui lui fait une belle couronne, moins lourde à porter que ne le serait celle de la France ! Et si jamais il meurt sans avoir vu triompher ses idées, que nous respectons, il sera plus heureux que Roland au champ de Roncevaux. Il ne sera pas obligé, comme le neveu de Charlemagne, de se coucher sur son épée dans le dernier sommeil, pour l'empêcher de tomber aux mains des ennemis de sa patrie ; il la remettra à son fils aîné qui saura bien la mettre au service de la France.

“ Et maintenant, messieurs nos hôtes, permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

“ Dites-lui bien que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle ; que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote

et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons la confiance absolue et d'inébranlable espérance que de hautes destinées nous sont réservées sur la terre américaine.

“ Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d'une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre le patriarche. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges, et en est peut-être dérivé, et les Anges-Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l'aurore, la lutte a cessé, car les combattants se sont reconnus et réconciliés.

“ Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser comme ce soir, en buvant à la santé de la glorieuse patrie de nos hôtes.”

“ Messieurs, à la France ! ”

* * *

En réponse au toast à l'Angleterre, M. George Stewart prononce le discours suivant :

“ M. le Maire, Monseigneur et Messieurs,

“ Je ne saurais vous remercier de la manière cordiale avec laquelle vous avez accueilli ce toast, et de la courtoisie avec laquelle vous avez bien voulu y associer mon nom. Je suis fier d'être ici ce soir, d'assister à cette réunion de citoyens appelés à présenter leurs hommages et leurs respects les plus cordiaux au chef d'une grande famille historique, à un vrai soldat au courage chevaleresque, à un écrivain de haute renommée.

“ Je ne suis que l'écho des sentiments de mes compatriotes d'origine en disant au comte de Paris et à son fils, et à leurs compagnons d'au delà des mers, que Québec leur souhaite la bienvenue, les mains et le cœur ouverts, et qu'ils peuvent se considérer au milieu d'amis.

“ Il ne conviendrait pas, dans une occasion comme celle-ci, quand les esprits sont portés vers des choses plus agréables, de vous ennuyer avec des extraits des annales canadiennes, et vous ne me sauriez gré, je suppose, si j'essayais de vous régaler de citations de ces brochures instructives, convenablement reliées en bleu, avec lesquels nos gouvernements approvisionnent un Parlement et une presse insatiables.

“ Que me resterait-il alors à dire ?

“ L'œuvre accomplie par les illustres ancêtres de l'hôte que nous fêtons ce soir a été une tâche infiniment plus difficile que celle qui est poursuivie aujourd'hui par les descendants de ces hommes héroïques. Dans les premiers temps de ce pays, les pionniers avaient tout à surmonter. Chaque pas vers le progrès était enrayé par la maladie, par les rigueurs d'un climat à décourager les cœurs les plus audacieux, par le tomahawk du guerrier indien, par la forêt qui semblait sans limites dans son immense étendue et sa densité. Mais ces braves colons, ces femmes courageuses s'ouvrirent leur chemin en disputant le terrain pouce par pouce, pied par pied. Ils avaient en eux une foi sans borne. Peut-être avaient-ils foi en l'avenir d'un pays qui, malgré tous ses rudes obstacles et ses désavantages, leur offrait cependant beaucoup de compensations. Le roi leur procurait du secours par tous les moyens en son pouvoir, malgré la distance de milliers de milles de l'océan qui le séparait de ses agents ; et, soucieux du salut de leur âme, il envoya des serviteurs de Dieu, pleins de dévouement, à leurs lointaines retraites, et fit élever des églises où ils purent adorer Dieu et pratiquer les devoirs du chrétien.

“ Il n'est pas étonnant que le pays ait prospéré, lorsque le prêtre et le colon, le soldat et le trappeur, ont travaillé de concert pour ouvrir la voie.

“ Je ne m'attarderai pas sur ces souvenirs qui nous sont familiers à tous. Nous sommes un peuple heureux, loyal, industrieux et religieux. Nous jouissons du gouvernement le plus libre du monde. Notre procédure parlementaire est empruntée aux codes admirables de l'Angleterre et des Etats-Unis ; nous avons puisé dans les deux ce qui nous semblait le meilleur. Nous faisons nos lois, nous réglons notre tarif. Notre peuple est entièrement libre dans sa politique, sa religion et ses aspirations. Notre presse est indépendante et libre. Tous ici peuvent aspirer aux plus hautes fonctions. Nous avons entière confiance au système électif et nos fonctionnaires offrent rarement prise à la critique. Deux grands océans baignent nos côtes, et, de l'Atlantique au Pacifique, nous recueillons les richesses de la ferme, de la forêt et de la prairie ; notre sol est abondamment arrosé par des milliers de rivières et de lacs. La population seule nous fait un peu défaut, mais, avec le temps, la population viendra.

“ Nous avons confiance en nous-mêmes. Le meilleur sang de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande coule dans nos veines ; et, côte-à-côte, des fils robustes de l'ancienne civilisation de la lointaine Europe se taillent de glorieuses destinées dont les débuts, quoique rudes, n'ont jamais fait naître le découragement. Anglais et Français du Canada travaillent de concert au développement des ressources du pays, rivalisant ensemble, dans une compétition fraternelle d'intelligence, dans le but de parvenir à la solution des problèmes politiques et sociaux dont dépend notre avenir.

“ Merci, encore une fois, messieurs, de votre bienveillante attention.

A la santé portée “ Au Canada ”, M. Thomas Chapais répond par le discours que voici :

“ Monseigneur, messieurs,

“ En me levant pour répondre à la santé du Canada, proposée par le chef de la maison de France, je ne saurais me défendre d’une émotion bien naturelle. De ce rapprochement heureux surgit pour nous tout un monde de souvenirs chers et sacrés. En effet, qu’est-ce que le Canada, messieurs, sinon un rejeton du vieil arbre français sur lequel sont venus successivement se greffer des rameaux de sève différente qui lui ont apporté leur contingent de vigueur et de fécondité, mais sans altérer en rien l’essence primitive qu’il avait puisée au sol natal. Aujourd’hui et dans son état actuel, le Canada est une jeune confédération de provinces britanniques, unies sous un même drapeau, s’inclinant sous le sceptre d’une même souveraine, ayant trois océans pour frontières naturelles, et jouissant de la plus large liberté sous l’égide des institutions politiques octroyées par la monarchie anglaise.

“ Mais ce soir, devant l’hôte illustre que nous fêtons, devant le chef de cette maison de France, dont le nom rend un si grand son dans le monde, devant l’héritier traditionnel de François Ier, d’Henri IV et de Louis XIV, qui ont marqué de leur royale empreinte quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, il nous sera bien permis, à côté du présent, d’évoquer le passé, et à côté du Canada d’aujourd’hui, d’évoquer le souvenir du Canada d’autrefois.

“ Or, de l’Atlantique aux Montagnes Rocheuses, du fort de Chartres à l’Île Royale, le Canada d’autrefois portait fièrement le nom de la Nouvelle-France.

“ Durant un siècle et demi, le drapeau de cette France américaine fut arboré sur tous les points de ce territoire immense arrosé par le St-Laurent, par les grands lacs intérieurs, par le Mississipi, et jusque sur les lointaines prairies du Nord-Ouest.

“ Mais un jour vint dans l'histoire où les décrets providentiels séparèrent violemment l'ancienne France de la nouvelle. Nos destinées prirent leur cours vers de nouveaux horizons, et malgré les souffles orageux qui, de temps à autre, en ont troublé la marche, nous avons foi en leur évolution pacifique et progressive. Cependant, en dépit de cette séparation, en dépit des années, de l'espace et des événements, nous avons conservé la mémoire du cœur.

“ Un des maîtres de la scène française contemporaine, le vicomte Henri de Bornier, a écrit ce vers admirable :

“ Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.”

“ Eh bien, messieurs, n'est-ce pas que cette parole est sur-tout vraie pour nous, les Canadiens-français ? Nous sommes Canadiens et nous aimons passionnément cette terre de la patrie que nos ancêtres ont arrosée de leur sang. Nous sommes sujets de la couronne anglaise, et nous avons fait nos preuves de fidélité sur plus d'un champ de bataille. Mais en même temps, nous n'avons jamais su apprendre et nous n'apprendrons jamais l'indifférence envers la patrie de Jacques Cartier, de Champlain, de Montmorency-Laval, de Frontenac et de Montcalm.

“ Je citais, tout à l'heure, un vers de M. de Bornier. Un autre poète, un poète canadien, un de nos bardes les plus entraînants, écrivait à l'avance, il y a trente-cinq ans, quelque chose comme la paraphrase de ce vers. C'était à l'époque de la guerre de Grimée, où les deux grandes nations, la France et l'Angleterre, unissaient leurs armes et mêlaient leur sang le plus pur dans des combats glorieux. Et Crémazie s'écriait :

“ Enfants abandonnés bien loin de notre mère,
On nous a vu grandir à l'ombre tutélaire
D'un pouvoir trop longtemps jaloux de sa grandeur.
Unissant leurs drapeaux, ces deux reines suprêmes
Ont maintenant chacune une part de nous-mêmes :
Albion, notre foi, la France notre cœur.”

“Voilà, messieurs, en deux mots, le Canada-français d'aujourd'hui ; loyauté et souvenir, telle est sa devise. Et nos concitoyens d'origine anglaise, qui ont l'intelligence des traditions historiques, comprennent et admirent chez nous l'union de ces deux sentiments : la religion du passé et la fidélité aux devoirs du présent.

“Merci, Monseigneur, d'avoir bien voulu boire à la santé de notre Canada. Lorsque nous nous rappelons qui vous êtes, lorsque nous songeons aux grandes choses que votre grand nom et votre présence ici font revivre parmi nous, nous nous disons que notre pays a rarement reçu un pareil honneur.

“Merci, et soyez assuré que nous garderons de votre visite au milieu de nous un durable souvenir.”

Les convives se levèrent de table à onze heures et demie. Le comte de Paris fit mander auprès de lui MM. Routhier, Stewart et Chapais, pour les féliciter et les remercier. Dans le vestibule de l'hôtel, on fit au juge Routhier une ovation enthousiaste, et M. Chapais, paraissant en ce moment, les *bravos* redoublèrent, et le juge et son jeune émule s'embrassèrent cordialement, à la française.

Ainsi se termina cette fête de l'hospitalité, de l'éloquence et du souvenir, qui nous a si profondément impressionnés, et dont nos hôtes, les princes de la maison de France et les personnages éminemment distingués qui les accompagnaient, ont paru eux-mêmes enchantés.

* * *

Nous voici arrivés à l'un des incidents les plus remarquables de la réception offerte au comte de Paris : l'hommage des représentants actuels de la nation huronne.

C'est sous le gouvernement de M. d'Ailleboust, en 1650, que le Père jésuite Paul Ragueneau (*Aondecheté*) amena à Québec les trois cents Hurons chrétiens qui avaient demandé de se mettre sous la protection des Français. Les Iroquois avaient massacré presque toute leur tribu, et voulaient conti-

nuer leur œuvre d'extermination. Quelques Hurons, en petit nombre, ne suivirent pas le Père Ragueneau. Ils se dirigèrent vers le lac Supérieur, où ils réussirent à échapper au massacre général, et où leurs descendants vivent encore. Quant aux Hurons arrivés à Québec en 1650, ils passèrent l'hiver à l'abri du canon du fort Saint-Louis, et l'été suivant, ils se fixèrent au bord de l'île d'Orléans, à un endroit appelé l'Anse-du-Fort. Leurs cruels et implacables ennemis, les Iroquois, vinrent les attaquer jusque dans cette retraite. Ils jugèrent alors prudent de se joindre aux néophytes algonquins et montagnais, fixés entre Québec et le Cap-Rouge, dans la mission fondée par le pieux Noël Brulart de Sillery. Plus tard, ils se fixèrent à Notre-Dame-de-Foye ; puis, à l'Ancienne-Lorette, puis à la Nouvelle-Lorette, où ils achèvent de se fondre dans la population canadienne-française.

Les "guerriers" venus à l'hôtel Saint-Louis pour présenter leurs hommages au comte de Paris, le 29 octobre au matin, étaient vêtus de leur costume de grandes fêtes : chapeaux à plumes, tuniques voyantes, mitasses et mocassins, cercles d'argent aux bras.

Ils furent présentés au comte de Paris par le maire de Québec.

Voici le texte de la harangue éloquente qui fut lue par un des chefs :

" Ononthio,

" Les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants hurons de la Nouvelle-Lorette te saluent tous.

" Tu vois devant toi les fidèles alliés des anciens rois de France, tes pères.

" L'âme de Kondiaronk, d'Ahatsistari, et celle des autres vaillants capitaines de Notre Nation doivent aujourd'hui se

réjouir de ta présence au milieu de nous, tandis qu'elle parle à notre cœur et à notre esprit.

“ Depuis que Saint-George et son dragon ont remplacé Saint-Louis et son lys ; depuis que le drapeau blanc fleurdelisé, repassant les eaux du Grand Lac, renfermant dans ses plis le deuil et les pleurs des Hurons, a fait place au fier drapeau britannique, les sentiers de la guerre sont recouverts d'une épaisse couche de mousse ; la hache de guerre a été enterrée. Au lieu des cris de mort de nos guerriers, nos forêts rétentissent au loin de la chanson des paysans qui conduisent tranquillement leur troupeau au pâturage, sans redouter l'affût des farouches ennemis d'autrefois ; et les nations sauvages aussi, depuis, fument ensemble, avec les blancs, leurs frères, le calumet de la paix à l'ombre de ce fier drapeau.

“ Ononchio,

“ Ne va pas croire cependant que les descendants des Hurons ont perdu le souvenir de leurs vaillants et nobles alliés de la vieille France. Les exploits de ces hommes héroïques dont le sang a suffi au ciel pour faire disparaître la barbarie de nos ancêtres, ont imprégné nos cœurs de souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

“ Nous t'invitons à venir visiter notre bourgade. Tu y seras le bienvenu et tu y verras encore des traces de la munificence des rois de France, tes pères.

“ Ononchio,

“ Ma fille Clémentine Ok8esen (*la perdrix*) me charge de te prier de vouloir bien présenter à ta femme cette petite couronne faite de grains de porcelaine (*wampum*) qu'elle a détachés pour elle de son collier : petite couronne emblématique de celle que Son Altesse devra ceindre, un jour, dans ton beau pays de France.

“ Nous prions le Grand Esprit qu’il écarte de toi les méchants manitous ; qu’il te protège, ta noble femme, ainsi que le vaillant et généreux guerrier, ton fils.

“ Pour les chefs Hurons,

“ J’ai dit ”,

“ Paul Tsa8enhohi,

“ guerrier.

“ Maurice-Sébastien Agniolen (*L’ours*),

“ Grand chef des Hurons.

“ Philippe Vincent, Theon8athasta,

“ (*Il se tient debout*), chef.

“ François Sassenio (*L’homme droit*), chef.

“ Gaspard Ondiaralethe, chef.

“ Antoine Sébastien 8a8endarolen

(*Celui qui parle*),

“ Agent des sauvages hurons. ”

Le comte de Paris, disait le *Canadien* du lendemain, a été vivement touché de cette marque inattendue de sympathie de la part des descendants de la tribu huronne, et, dans sa réponse délicate et vivement donnée, il s’est dit fier de voir les descendants de cette tribu courageuse qui, alliée de ses pères, a su conserver intact l’amour de l’ancienne patrie. Il les a remerciés de leur noble sentiment à son égard et leur a promis que, si jamais un hasard aussi fortuné que celui dont il jouit ces jours-ci lui revenait encore, il irait visiter leur bourgade et fumer avec eux le calumet de la paix.

Le nom d’Ononthio remonte à Charles Huault de Montmagny, le brave et sage successeur du fondateur de Québec, dans le gouvernement de la Nouvelle-France. Lorsqu’il arriva dans la colonie, les sauvages s’empressèrent de demander son nom. Un interprète leur dit qu’il se nommait Grande-Montagne (*Mont-Magne*), en dialecte indien : *Ononthio*. A partir de ce

moment, le nom d'*Ononthio* fut donné par les différentes tribus du Canada, non-seulement à M. de Montmagny, mais encore à tous ses successeurs les gouverneurs de la Nouvelle-France. Ils appelaient le gouverneur "Ononthio" et le roi de France "le grand Ononthio."

Il y a quelques années, un jeune homme de la branche ontarienne de la tribu huronne est venu faire visite aux Hurons de Lorette. C'était un joli garçon, très brun, avec des yeux noirs à reflets et une chevelure aile de corbeau. De son état, il était... avocat.

La "couronne" envoyée par une jeune huronne à Son Altesse Royale madame la comtesse de Paris, est formée de petites pièces cylindriques trouées dans le sens de leur longueur, et découpées, il y a plusieurs siècles, dans des coquillages venus des côtes de la Floride ou du golfe du Mexique. Les Sauvages de la Nouvelle-France appelaient *ésurgni* ces fragments polis et uniformes de coquillages, que les Indiens des Etats-Unis appellent *wampum*. Les colliers d'*ésurgni* jouaient un grand rôle dans la vie des Sauvages d'autrefois ; ils étaient des gages de paix et d'amitié, et on en plaçait même à côté de la dépouille des guerriers, afin que ceux-ci pussent faire largesse dans le pays des esprits.

M. Chauveau a dit, dans son poème de Donnacona :

" Les vieux chefs, tous parés, quittent leur sépulture,
On entend cliqueter partout, comme une armure,
Les colliers d'*ésurgni*."

Les grains d'*ésurgni* sont aujourd'hui extrêmement rares.

En retour du curieux mais très modeste cadeau de la fille de Paul Tsaßenhohi, la comtesse de Paris a envoyé à la jeune huronne un riche bracelet d'or avec fleur de lis en diamants, contenu dans une boîte élégante portant les mots suivants, imprimés en lettres d'or : *Donné par la comtesse de Paris à Clémentine Oksesen (la perdrix)*.

Le maire de Québec s'est rendu à Lorette, le 24 février 1891, pour remettre lui-même ce cadeau à sa destinataire. Voici le discours de remerciements prononcé par le père d'Okouécenne, en cette circonstance :

“ Mon frère,

“ Au nom de Clémentine Ok8esen (*la perdrix*), permets-moi de te remercier pour la bonté que tu as eue en venant lui apporter le beau présent de la femme d'Ononthio.

“ Dis à la reine de France que si je ne puis trouver de mots assez éloquents pour l'en remercier dignement, qu'elle ne croie pas que c'est la faute de mon cœur, mais peut-être bien celle de mon esprit.

“ Dis-lui que la France a toujours brillé aux yeux des Hurons, par la croix que les bons Pères Jésuites portent à leur ceinture, et qu'elle brille aujourd'hui d'un nouvel éclat au village de Lorette par le scintillement du beau lys envoyé à Ok8esen.

“ Dis à Ononthio que son portrait sera conservé précieusement au village avec les souvenirs donnés par ses pères.

“ Dis encore à sa femme que Ok8esen priera le Grand Esprit pour qu'il éloigne d'elle les ouragans aux ailes de feu ; pour que les eaux tumultueuses abaissent leurs têtes et s'adouçissent, afin qu'elles forment une grande nappe d'eau bien unie, et que l'on entende la reine chanter doucement dans son pays les belles chansons de la vieille France.

“ Pour Clémentine Ok8esen (*la perdrix*),

“ J'ai dit,

“ Paul Tsa8enhohi.”

* * *

Immédiatement après la réception des chefs Hurons, nos hôtes se rendirent à la citadelle, où le lieutenant-colonel Duchesnay fit, avec les princes, la revue des militaires de l'école de cavalerie et de la batterie “ B ”.

Les anciennes fortifications de Québec, construites par Chaussegros de Léry et quelques autres ingénieurs, d'après les plans de Vauban, furent presque entièrement démolies et refaites par le gouvernement anglais, dès la fin du dix-huitième siècle.

La citadelle actuelle, avec ses formidables murailles, ses fossés, ses casernes, son observatoire et ses autres bâtiments, fut construite de 1823 à 1832, au prix de vingt-cinq millions de piastres, d'après des plans approuvés par le duc de Wellington. Elle occupe une superficie de quarante acres, et était réputée imprenable avant que les canons rayés eussent biffé cette expression du langage stratégique.

La résidence vice-royale de la citadelle a été occupée quelques semaines, chaque année, par nos gouverneurs-généraux Lord Dufferin, le marquis de Lorne et le marquis de Lansdowne. Notre sympathique gouverneur-général actuel, Lord Stanley de Preston, vient aussi tous les ans y passer une partie du mois de septembre.

La terrasse qui donne sur les appartements de Son Excellence occupe la cîme du cap, taillé à pic à cet endroit, et domine de plusieurs centaines de pieds la mâture des navires mouillés au bas du promontoire. De ce point élevé, la vue s'étend sur un paysage admirable que le crayon habile de la princesse Louise a reproduit avec un rare bonheur.

Au sommet du bastion voisin flotte le drapeau britannique. Sur une deuxième plate-forme, des pièces d'artillerie de fort calibre sont dressées sur leurs affûts. C'est une de ces pièces qui jette sa clameur aux échos tous les jours, à midi, et tous les soirs, à neuf heures et demie.

Les habitués de la terrasse Frontenac connaissent bien la voix éclatante de ce canon du soir, avec ses lointaines et sonores répercussions. C'est le signal de la désertion de la promenade. Après le coup de neuf heures et demie, il ne reste plus sur l'immense plate-forme que les rêveurs et les artistes.

Il fut un temps, assez peu éloigné, où l'on n'entendait jamais parler le français dans l'enceinte de la citadelle de Québec. Depuis que sir George-Etienne Cartier a fait connaître à notre reine, dans l'entrevue de Windsor, les véritables sentiments des Canadiens-français, les choses ont bien changé. On a suivi ici la politique adoptée aux Indes, où des garnisons entières sont presque exclusivement composées d'indigènes.

Au reste, tout nous commande, à nous franco-canadiens, la loyauté envers la couronne britannique, et c'est avec raison que sir Etienne-Pascal Taché a dit cette parole demeurée célèbre : " Le dernier coup de canon qui résonnera dans l'Amérique du Nord pour la défense du drapeau britannique, sera tiré par une main canadienne-française. "

Du bastion le plus avancé de la citadelle, on voit briller les clochers de dix ou douze églises, dispersées dans la campagne, et la vue embrasse toute l'étendue de l'admirable bassin formé par le confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, avec son cadre immense de collines et de montagnes.

Le comte de Paris s'arrêta à cet endroit et promena longtemps ses regards sur le vaste horizon. Son attitude presque solennelle inspirait le respect, et tous les fronts étaient sérieux.

Le prince retrouvait ici la vieille France, mais avec d'étranges anachronismes. Un poète l'eût comparé au moine d'Olmütz, retrouvant, après un siècle d'extase, son monastère d'autrefois occupé par des hommes nouveaux.

*
* *

Le déjeuner donné à nos hôtes au club de la Garnison, après la visite de la citadelle, a été un hommage rendu aux qualités militaires de l'auteur de " L'histoire de la guerre de Sécession. " Le comte y a rencontré les principaux officiers de la garnison et un certain nombre de citoyens de la ville.

Le déjeuner fut marqué par un incident important. Pendant le banquet de la veille, le comte de Paris avait télégraphié à la reine Victoria pour lui dire l'accueil sympathique qu'il recevait parmi nous et la féliciter des sentiments de loyauté de ses sujets canadiens. Sa Majesté avait alors chargé son secrétaire particulier de faire connaître au prince le contentement qu'elle éprouvait des manifestations dont il était l'objet. Le fluide électrique transmit ce gracieux message, dont voici le texte, et qui fut remis à son destinataire au club de la Garnison :

“ Balmoral, 28th October 1890.

“ I am commanded by Her Majesty Queen Victoria to telegraph you her congratulations about the enthusiastic receptions that are given you in Canada.

“ Colonel PONSONBY,
“ *Private Secretary.*”

(*Traduction*)

“ J'ai reçu ordre de Sa Majesté la reine Victoria de vous télégraphier ses plus sincères compliments au sujets de l'accueil enthousiaste que vous recevez au Canada.

“ Colonel PONSONBY,
“ *Secrétaire-particulier.*”

Un peu plus tard, tous les convives descendaient la côte du Palais et se rendaient à la gare du chemin de fer du Pacifique, où une foule considérable était déjà assemblée pour assister au départ de nos hôtes.

Le dernier édifice qui frappa les regards du comte de Paris, en sortant de la ville, fut l'antique monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, fondé par la pieuse duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu,—encore un monument de foi et de charité que nous devons à la France.

Le temps pressait ; les adieux furent courts, mais marqués au coin de la plus grande cordialité. Les princes et les hommes distingués qui les accompagnaient avaient su conquérir l'estime de tous ceux avec qui ils avaient été en relations. Le comte de Paris était devenu populaire, même parmi ceux chez qui on pouvait appréhender, non pas de l'hostilité, mais de la froideur ou de l'indifférence. Tous ceux qui lui dirent adieu, au départ, lui souhaitèrent du fond du cœur, le bonheur que ses qualités semblaient lui mériter. Le duc d'Orléans s'était montré affable et réservé, comme le commandaient à la fois son nom, son âge et les circonstances. Mgr le comte de Paris remercia particulièrement M. Frémont, le maire de Québec, de ses aimables procédés à son égard, et il le pria de remercier aussi pour lui tous les habitants de la ville de leur belle réception. A Québec, comme aux Trois-Rivières, à Montréal et ailleurs, il n'oublia pas les pauvres, ceux qui n'avaient pu prendre part aux fêtes dont il avait été l'objet. Il serra amicalement la main du premier ministre, M. Mercier, et de la plupart des membres du comité de réception, et renouvela ses félicitations à MM. Routhier et Chapais.

La foule fit résonner une dernière fois les échos de la gare de ses acclamations, et le train s'éloigna, emportant vers l'Ouest, dans sa course de plus en plus accélérée, les nobles personnages qui, de la plate-forme du char-palais répondaient à nos signes d'adieu.

CHAPITRE II

12 mai 1891.

TRANSLATION SOLENNELLE DES RESTES MORTELS DES RÉVÉRENDIS PÈRES JÉSUITES DE QUEN ET DU PÉRON ET DU FRÈRE LIÉGEOIS.

Souvenirs d'antan.—Une résurrection.—La procession.—A la Basilique.—Panégyrique par Mgr. B. Paquet.—A la chapelle des Ursulines.—Le monument.—Épilogue.—Remerciements.

I.—SOUVENIRS D'ANTAN

Jusqu'à l'été de 1877, on voyait se dresser, sur la place de la Basilique, en face de l'antique cathédrale de Notre-Dame, un massif carré d'édifices, monument d'un autre âge et qui, malgré des marques visibles de décrépitude, fruit de la négligence ou de l'abandon, semblait encore capable d'affronter les ravages du temps et de braver l'effort des siècles.

C'était le magnifique collège des Jésuites, fondé en 1637, par la munificence du marquis de Gamache, le plus ancien établissement de haute éducation sur ce continent, puisqu'il date d'un an avant celui de Harvard. Oh ! qu'elle était belle, cette demeure si vaste et si bien ordonnée, où la milice ardente des enfants de Loyola avait établi ses quartiers généraux, ou, pour mieux dire, en empruntant les termes même du manifeste de 1880, un de ces centres bienfaisants " d'où la foi, la science et la charité ont rayonné sur tout le continent américain. "

C'est ici, qu'après avoir dit adieu au doux climat de France, à leurs familles, à leurs amis, à toutes les ambitions légitimes d'avenir et de bonheur terrestre, ils venaient, au mi-

lieu des privations et des dangers inévitables dans tout établissement au berceau, s'asseoir de nouveau sur les banes de l'école pour apprendre les langues informes des farouches enfants de la forêt, étudier leurs mœurs, se préparer dans la prière aux sacrifices de tous genres, voire même au martyre, employant leurs loisirs à former la jeunesse de la colonie et les séminaristes de Mgr de Laval et de ses vénérables successeurs.

Que de fois ces murs bénis avaient vu tour à tour défilér en bon ordre et en silence, docile à la voix de la cloche réglementaire, la troupe des écoliers dont les ébats joyeux et bruyants avaient tout à l'heure fait résonner les échos d'alentour. Bien souvent, tout ce monde qu'est un collège, s'émouvait en apprenant le retour d'un de ces chers absents, voués aux missions les plus dangereuses et les plus lointaines. Hélas ! dans quel état ils revenaient ! Voulons-nous nous en faire une idée ? Ecoutez le portrait que fait de l'un d'entre eux, un historien qui raconte l'arrivée, à Trois-Rivières, du Père Daniel, le futur premier martyr du pays des Hurons : “ Perdu dans un groupe de canotiers sauvages, il avait l'air gai et joyeux, le regard rayonnant et illuminé, mais la figure amaigrie, brûlée et toute défective. Pieds nus, le bréviaire suspendu au cou, l'aviron à la main, il était vêtu d'une vieille soutane déchirée en lambeaux, sa chemise était toute pourrie sur son dos. Mais il était heureux, car il avait eu le bonheur de baptiser un pauvre malheureux qu'on menait à la mort. ” (1).

C'est bien ainsi que notre imagination fait revivre à nos yeux, par exemple, le retour de ces incomparables Pères Bressani et Jogues, rentrant au foyer, le corps brisé par les tourments de leurs bourreaux, les mains mutilées au point qu'ils ne pouvaient qu'avec peine célébrer les saints mystères, et qui, renvoyés tous deux par leurs supérieurs dans leurs patries respectives, pour y jouir d'un repos bien mérité, demandaient avec instance à retourner dans leurs chères missions sauvages, où le second devait enfin recueillir la palme du martyre.

(1) L'abbé H.-R. Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, page 30.

Ces réflexions nous remettent en mémoire une page éloquentes du sympathique et regretté Faucher de St-Maurice, que nous reproduisons ici, où elle trouve si bien sa place, malgré son étendue. (1)

“ N'est-ce pas en parlant d'eux, que Bancroft dit : “ L'histoire des travaux des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française. Pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite n'en ait montré le chemin. ” ?

“ Quelquefois, au milieu des rudes fatigues de l'apostolat, la voix du supérieur venait surprendre le missionnaire au fond des forêts, sur le bord des cascades et des grands fleuves inconnus. Elle lui ordonnait de venir retremper ses forces par un repos bien mérité, qu'il passait dans la prière et dans la retraite, au collège des Jésuites de Québec. Alors, les robes noires arrivaient de chez les Abénaquis, les Montagnais, les Esquimaux, les Hurons, les Outaouais, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Outagamis. Des bords embauvés du détroit de la Floride et de la Mer Vermeille, jusqu'aux confins solitaires de l'Océan Glacial, les apôtres du Christ accouraient vers Québec, leur métropole. Groupés autour de leur supérieur, sous le toit hospitalier d'une partie du collège des Jésuites de Québec, ils passaient quelques mois dans la méditation, dans les pieux entretiens, dans la rédaction de ces admirables relations qui font encore l'étonnement de l'historien et du savant ; puis, ces courts instants de repos écoulés, ils reprenaient plus alertes, mieux préparés, plus forts que jamais, le chemin de l'apostolat, de l'isolement, de la souffrance et du martyre. ”

“ Dans ce vieux collège des Jésuites....., on se racontait jadis, pendant les récréations, les grandes découvertes qu'avait faites le récollet Jean Dolbeau, l'infatigable explorateur des contrées situées au nord du Saint-Laurent ; ici,

(1) Faucher de St-Maurice :—*Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles, etc., au collège des jésuites de Québec, etc.*—Québec. C. Darveau, imp. 1879.

le P. de Quen venait annoncer la “*decouverte*” du lac Saint-Jean ; le P. Druillettes décrivait les contrées qu’il lui avait fallu traverser pour être le premier à se rendre à l’Atlantique, par la Chaudière et le Kennebec ; de Brébeuf, Daniel Lallemand, Jogues, Raimbaut narraient les voyages qu’ils avaient faits pour se rendre jusqu’au fond du lac Huron ; Chaumonot et de Brébeuf se préparaient à parcourir en éclaireurs la grande vallée qui s’étend du Saint-Laurent au lac Supérieur. Et quand venait l’heure de la séparation, quand il fallait aller reconduire par le petit sentier de la côte de la Montagne ceux qui partaient pour les longs voyages en canot d’écorce, et que ces derniers s’éloignaient, n’ayant pour tout bagage qu’un crucifix et qu’une soutane rapiécée, c’était vers la maison-mère de Québec que convergiaient les nouvelles des souffrances, des combats, des triomphes des missionnaires jésuites. C’est ainsi que le monde catholique ravi, lisait, les larmes aux yeux, ce que venait de faire le P. Jogues, à qui ses bourreaux arrachaient un pouce :

“ Je pris alors ce pouce avec l’autre main, et vous le présentai, O Dieu vivant et véritable, en mémoire des sacrifices que depuis sept ans j’avais offerts sur l’autel de votre Eglise. ”

“ C’était à Québec, sur l’emplacement qu’occupait naguère le vieux collège, que les Jésuites retenus à la desserte de la ville, se réjouissaient pieusement à la nouvelle, si souvent répétée alors, du martyre de l’un des leurs. Que de fois la voûte de la petite chapelle de leur Congrégation ne s’est-elle pas éclairée, la nuit, à la lueur des cierges, et n’a-t-elle pas entendu psalmodier l’office des morts, terminé alors par les cris de joie du *Te Deum* ! C’est que dans la journée était arrivée la nouvelle que Jogues, de Brébeuf, Gabriel Lallemand, Bressani, Garnier, Daniel, René Goupil, — dont les vœux furent acceptés par le P. Jogues en marchant au lieu du supplice—Garreau, Butaux, Rasles, Chabanel ou Auneau, avaient souffert pour la foi et venaient de confesser le Christ.

“ A Québec, le P. Dablon a rêvé ce Mississipi que devaient bientôt découvrir le P. Marquette et Jolliet “ *tonsuré et minoré le 10 août 1662.* ” Ici, les PP. Ménard et Anne de Noüe sont venus demander à Dieu la force de mourir isolés pour la grande gloire de son nom, l’un au fond des bois—“ *martyrem in umbrâ* ”—l’autre sur les glaces du lac Saint-Pierre. Au “ collège ” se sont formés des interprètes, des diplomates, mieux que cela, des otages,—qui, plus d’une fois, ont préservé la Nouvelle-France des plus affreux dangers ; le P. Bigot, qui réussit à retenir les Acadiens irrités ; le P. Bruyas, qui avait tant d’empire sur les Iroquois ; le P. Grenier, qui dominait les Hurons par son éloquence ; le P. Angelron, qui en faisait autant des Outaouais et des Algonquins ; le P. de Lamberville, que le gouverneur de Callières reconnaît dans une de ses dépêches comme étant le “ *sauveur du Canada* ”. Sous ce toit disparu, les Pères Lejeune, Jérôme Lallemant, Ene-mond Masse, Chaumont, La Brosse, de Brébeuf, Vincent Bigot, de Crépikul, de Carheil, ont su devenir des linguistes distingués.

“ Après leurs périlleux voyages, venaient prier et méditer ici, le Père Allouëz, qui *avait fait plus de deux mille lieues dans une de ses courses évangéliques, et poussé fort loin dans le Nord* ; le Père Albanel, le découvreur de la Baie d’Hudson. Dans le silence de ces cellules, le Père Bonécamp préparait ses travaux d’hydrographie et ses études sur les voyages scientifiques ; le Père Bressani faisait d’importantes observations astronomiques ; le Père Laure levait sa carte depuis le Saguenay jusqu’au lac des Mistassins ; le Père Aubery esquissait celle du pays situé au midi du Saint-Laurent ; le Père Laffitau mettait ses herbiers en ordre et découvrait le ginseng ; les Pères Charles Lallemant, Le Jeune, Barthélemy Vimont, Jérôme Lallemant, Ragueneau, Dablon, de Brébeuf et de Quen, rédigeaient les relations des Jésuites, ce monument impérissable de leurs travaux et de leur dévouement ; le Père Charlevoix commençait à accumuler les travaux de sa magnifique “ *Histoire et description générale de*

la Nouvelle-France.” En construisant le collège des Jésuites de Québec, les frères Liégeois, Le Faulconnier, Pierre Feauté, Ambroise Cauvet, Louis le Boësme ont appris, à l'exemple du Christ, à manier la hache, la scie, le rabot, et ont donné les premières leçons de menuiserie et de construction à ceux qui, plus tard, devaient devenir la souche de tous ces habiles ouvriers que ne cesse de former depuis la province de Québec. ”

Toutefois, quelques-uns d'entre eux eurent le rare privilège (et ce n'en était probablement pas un à leurs yeux) d'achever leur pèlerinage terrestre dans leurs chères cellules de Québec, ou bien leurs restes mortels, rapportés de bien loin, vinrent reposer dans les caveaux de l'humble chapelle qu'ils avaient tant aimée.

De ce nombre furent les héros obscurs, aux yeux du monde, mais immortels dans les fastes de l'Eglise, dont nous allons rappeler l'histoire : les Pères de Quen et du Pérou, et le frère Liégeois, dont les cendres retrouvées dans la démolition du collège de Québec, provoquèrent dans notre peuple comme une explosion d'enthousiasme et de vénération, et qui eut pour résultat la grande et solennelle manifestation que nous allons raconter.

* * *

Cent années et plus d'occupation du vieux collège par les soldats anglais n'avaient pu effacer dans le cœur du peuple canadien, encore moins dans celui des habitants de Québec, la mémoire des glorieux apôtres de la foi et des pionniers de la haute éducation dans ce pays. Ce souvenir, du reste, a été singulièrement ravivé par le retour à Québec, en 1842, des dignes religieux qui continuent au milieu de nous l'œuvre bénie de leurs saints et illustres devanciers, floraison nouvelle éclosée sur le tronc antique, qui donne encore des apôtres et fournirait comme jadis, s'il en était besoin, des martyrs.

Aussi, est-ce avec une émotion profonde que tous nous apprîmes un jour qu'on venait de retrouver les restes mortels des Pères de Quen et du Péron, et du frère Liégeois, sur l'emplacement de la chapelle dite *de la Congrégation*. On fouilla l'histoire, les vieux documents ; les hommes de la science pro-

noncèrent l'authenticité de ces précieuses dépouilles. Afin de pouvoir les exhumer pour les transférer ailleurs, on en appela à la majesté souveraine de la loi et à l'autorité de la magistrature. (1) Puis il se fit sur elles un long silence de dix ans,

(1) REQUÊTE DU RÉVÉREND P. L. SACHÉ, S. J., A SA GRACE MONSIEUR
L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

A Sa Grâce Monseigneur Elzéar Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec.
L'humble requête de Louis Saché, Prêtre de la Compagnie de Jésus, Supérieur de la résidence de Québec, expose :

Qu'il est informé que, dans le cours des travaux qui se poursuivent actuellement pour la démolition de l'ancien Collège des Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, à Québec, et qui ont mis à découvert l'emplacement de la première chapelle du dit collège, les restes mortels de plusieurs personnes enterrées dans le caveau de la dite chapelle ont été exhumés ;

Que l'examen de ces restes, fait par des personnes compétentes, établit que ce sont des ossements humains et des débris de cercueils tels que ceux que l'on trouve dans les cimetières déjà anciens où l'on donne la sépulture ecclésiastique ;

Que la tradition constante à Québec est que des Pères et des Frères de la Compagnie de Jésus ont été inhumés à l'endroit où ont été trouvées ces dépouilles mortelles ;

Que plusieurs documents publics et des ouvrages historiques écrits par des auteurs graves et dignes de foi établissent la vérité des allégués ci-dessus ;

Que votre Requérant, en sa qualité de Supérieur de la Résidence de Québec, comme susdit, représente actuellement à Québec la Compagnie de Jésus autrefois propriétaire du Collège dit des Révérends Pères Jésuites de Québec auquel était attachée la dite chapelle ;

EN CONSÉQUENCE

Votre Requérant, en sa qualité de Supérieur de la Résidence des Pères de la Compagnie de Jésus, à Québec, comme susdit, prie Votre Grâce de vouloir bien donner la permission d'exhumer les restes mortels trouvés sur le dit terrain, dans le dit caveau, pour les transporter dans un lieu convenable afin de leur donner la sépulture ;

Et votre Requérant prie Votre Grâce de vouloir bien accorder l'autorisation requise de l'Ordinaire en pareil cas, et Ordonner qu'il soit fait droit à sa demande.

L. SACHÉ, S. J.

Québec, 5 septembre 1878.

Par GAUTHIER & CHOUINARD,

Procureurs du Requérant

Accordé le 5 septembre 1878.

E. A. Arch. de Québec.

[L. S.]

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

François-Hubert-Alexandre LaRue, de la cité de Québec, médecin, Docteur en Médecine, Professeur de l'Université Laval, étant dûment assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit :

Que tous les allégués de la Requête ci-dessus sont vrais ;

Que ces ossements sont des ossements humains.

Et le dit déposant a signé.

Assermenté devant moi
à Québec, ce 5 septembre 1878. }

F.-H.-A. LARUE, M. D.

F.-E. HUDON, Com. C. S.

Une semblable requête, accompagnée d'une pareille déclaration assermentée, fut présentée le même jour aux Honorables Juges de la Cour Supérieure pour la Province de Québec et accordée par l'honorable juge A. Stuart,

jusqu'au jour où on les retrouva au cimetière Belmont, en juin 1889. Il devait s'écouler encore deux ans avant que l'on pût en faire la translation solennelle, mais on peut dire que la cérémonie, pour avoir été longtemps retardée, n'en fut que plus grandiose et plus belle.

Cette fois, le gouvernement de Québec lui-même prit toutes les mesures et encourut toutes les dépenses nécessaires pour assurer des funérailles publiques à ces illustres enfants de la Compagnie de Jésus, et par une coïncidence extraordinaire, cette cérémonie eut lieu le 12 mai 1891, au moment où tous nos évêques étaient réunis ici pour recevoir solennellement, le lendemain, le décret de Rome conférant le titre de vénérable à Monseigneur de Laval, le premier évêque de la Nouvelle-France, le contemporain et l'ami puissant et fidèle des anciens Pères de la Compagnie de Jésus.

Comme nous l'avons dit plus haut, (1) la Société St-Jean-Baptiste avait été priée d'organiser la démonstration extérieure et elle s'en était chargée avec le plus grand plaisir.

(1) Séance du comité général de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, lundi le 4 mai 1891.

Le président fait connaître le but de la réunion qui est convoquée sur demande des Révérends Pères Jésuites par MM. S. LeSage et Ernest Gagnon concernant la translation des ossements des Pères de Quen, découvreur du Lac St-Jean et mort à Québec en 1659, de François du Péron, missionnaire des Hurons, mort au Fort St-Louis en 1665, et du Frère Jean Liégeois, un héros, décapité en défendant Sillery en 1655, contre les Iroquois.

M. LeSage prononça quelques paroles sur le même sujet et dit qu'il était autorisé par les Révérends Pères Jésuites de demander à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de bien vouloir organiser la démonstration publique, et il suggère d'inviter les sociétés de Québec qui voudront y prendre part avec nous.

Proposé par M. S. LeSage, secondé par M. le Juge Chauveau " que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec accepte l'invitation qui lui est faite de prendre part à la translation des ossements des Pères de Quen, du Péron et du Frère Liégeois, et se fera un devoir de contribuer à l'organisation de cette démonstration.

Proposé par M. Amédée Robitaille, secondé par M. Oct. Lemieux : Qu'un comité spécial, composé de l'assistant-commissaire-ordonnateur et de MM. S. LeSage, H.-J.-B. Chouinard, du moteur et du secondeur, soit chargé d'organiser la démonstration de la translation projetée.

M. l'assistant-commissaire-ordonnateur donne lecture du programme qu'il a préparé pour la démonstration de la translation des ossements des Pères Jésuites, mardi, le 12 mai 1891. Ce programme est adopté à l'unanimité.

Voilà comment il advint que le 12 mai 1891 fut un jour à jamais mémorable pour les habitants de Québec, et comment une procession funéraire conduisant trois cercueils rongés par le temps et recouverts d'une poussière deux fois séculaire se changea pour ainsi dire en une ovation triomphale.

Tout Québec était là, un peuple nombreux faisant cortège et défilant par des rues bordées d'une foule immense de spectateurs de toutes langues, de toutes origines, de toutes croyances religieuses. Et tous, silencieux et recueillis, chapeaux bas, et le cœur rempli d'émotion, rendaient hommage à deux humbles religieux missionnaires morts à la peine, et à l'obscur frère convers tombé à Sillery, martyr de la férocité des Iroquois.

Voici en entier le programme adopté par la Société Saint-Jean-Baptiste :

IN MEMORIAM.

LA GRANDE CÉRÉMONIE DU 12 MAI.

“ La translation solennelle des restes vénérés des trois missionnaires jésuites Jean de Quen, François du Péron et Jean Liégeois, du cimetière Belmont à la chapelle des Dames Ursulines, aura lieu mardi, le 12 mai 1891.

“ Une partie de la procession organisée par la société nationale de Saint-Jean-Baptiste devra se trouver à la barrière Ste-Foye, à 2 heures précises, et accompagnera les restes des missionnaires jusqu'à la chapelle de la Congrégation de la Haute-Ville, où un libéra solennel sera chanté. Puis elle prendra place dans la procession générale qui sera formée sur l'Esplanade et se rendra à la Basilique dans l'ordre indiqué ci-après en passant par les rues d'Auteuil, Saint-Louis, du Fort et Buade.

Nous laissons maintenant la parole au chroniqueur du temps qui réunit, dans une brochure publiée en 1893 (1), les détails complets de cette admirable démonstration.

“ La procession organisée pour cette circonstance se forma sur le chemin Sainte-Foye, près de l’Avenue des Erables, et se dirigea ensuite vers la ville. Elle se composait de près de 6,000 personnes, tant de Québec que des paroisses environnantes. Partout, sur son passage, les rues étaient pavoisées, et des milliers de spectateurs bordaient la voie des deux côtés.

“ Le premier arrêt eut lieu à l’église des Jésuites. Là, les Hurons déposèrent les cercueils sur un catafalque érigé dans le sanctuaire ; les zouaves servirent de garde d’honneur auprès du catafalque, et l’absoute fut faite par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, assisté des RR. PP. Hamel et Désy.

“ La cérémonie terminée à la chapelle des Jésuites, le cortège se remit en marche, pour s’arrêter à la basilique. Les décorations de la vieille église offraient un coup d’œil magnifique. Dans le chœur, des banderoles aux couleurs violettes, partant de la voûte, recouvraient de leurs plis gracieux le catafalque où les sauvages avaient déposé les deux cercueils. La chaire, le banc d’œuvre et les fenêtres disparaissaient à demi sous les tentures violettes. Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec, les Pères de la Compagnie de Jésus et un grand nombre d’ecclésiastiques occupaient des sièges dans le chœur. Son Honneur le lieutenant-gouverneur assistait dans son banc, avec son secrétaire privé. Les honorables MM. Garneau et Ross avaient des fauteuils dans le bas du chœur. Tous les corps publics se placèrent dans les bancs de la nef, et le reste du cortège funèbre, avec une foule de citoyens, remplissaient toutes les autres parties de la vaste église. Mgr B. Paquet, recteur de l’Université Laval, monta alors en

(1) *Une page d’histoire.*—*Découverte des restes de trois missionnaires de la Compagnie de Jésus.* Par C.-E. Rouleau. Québec, Léger Brosseau, éditeur, 1893.

chaire et prononça l'éloge funèbre des missionnaires jésuites. Ce discours, tout vibrant d'inspiration, produisit une très vive impression sur l'auditoire.

*Quam speciosi pedes evangelizantium
pacem, evangelizantium bona !*

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux
qui annoncent la paix, de ceux qui
annoncent le salut !

(ÉPI. AUX ROM. X. 15)

“ Messieurs, mes Frères, (1)

“ L'Apôtre des nations, dans son épître aux Romains, ré-
duit le devoir de la religion à deux choses : croire de cœur,
confesser de bouche et par nos actions.

“ Après avoir loué la puissance de la prière faite avec foi,
espérance et amour, et l'avoir montrée comme indispensable
pour obtenir la grâce, sans laquelle nous ne pouvons rien, il
ajoute :

“ Puisqu'il faut prier avec foi et qu'il faut croire avant
“ que de prier, comment invoqueront-ils (les infidèles) celui
“ en qui ils ne croient pas ? Et comment croiront-ils en celui
“ dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en enten-
“ dront-ils parler, s'ils n'ont pas de prédicateurs qui le leur
“ annoncent ?

“ Mais comment les prédicateurs le leur annonceront-ils
“ (c'est toujours S. Paul qui parle), s'ils ne sont envoyés par
“ celui qui est l'auteur et le maître de l'Évangile ? En effet,
“ Jésus-Christ a envoyé ses apôtres par toute la terre, selon
“ qu'il avait été prédit par ces paroles d'Isaïe : Qu'ils sont
“ beaux les pieds de ceux qui annoncent le salut ! ”

“ Avant de monter au ciel, Jésus-Christ a envoyé aux diffé-
rentes nations du globe ses apôtres par excellence, ceux qu'il
avait lui-même formés à la prédication de l'Évangile. Ceux-
ci, à leur tour, et leurs successeurs, et en particulier le Pontife

(1) Son Eminence le Cardinal Taschereau devait présider cette cérémonie, mais une indisposition l'en empêcha.

Romain, Son Vicaire ici-bas, le gardien de ses enseignements, n'ont pas cessé d'envoyer des prédicateurs, des apôtres à toutes les nations, à tous les peuples, à toutes les tribus de la terre.

“ Le commandement donné par le maître et l'auteur de l'Évangile : *Euntes docete omnes gentes*, a été fidèlement exécuté et continuera de l'être jusqu'à la fin des temps.

“ Non seulement les évêques, mais tous les prédicateurs de l'Évangile, même au milieu des peuples chrétiens, sont des envoyés de Dieu ; ils ne peuvent prêcher sa parole qu'en vertu de leur mission ; tous, par conséquent, dans un sens, sont apôtres. Mais ceux-là méritent surtout ce titre qui sont envoyés aux nations infidèles. C'est à eux que s'appliquent spécialement les paroles du prophète Isaïe reproduites par S. Paul : “ Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui apportent la bonne nouvelle de la paix et des vrais biens que Jésus-Christ a procurés à tous les hommes ! ”

“ C'est pour obéir aux prescriptions de notre mère la sainte Église que la cérémonie présente paraît plus un deuil qu'une réjouissance. Tant que l'Église n'a pas déclaré qu'un serviteur de Dieu est en possession de la gloire du ciel, nous ne pouvons pas lui rendre un culte public, bien que nous soyons convaincus de sa sainteté et que, privément, nous puissions l'invoquer.

“ Vous vous rappelez, mes Frères, quelle joie ce fut pour Québec lorsque, en 1878, les restes du fondateur de l'Église du Canada apparurent de nouveau à la lumière du jour et furent portés triomphalement dans les rues de notre cité. Eh bien, nous avons actuellement devant nous les ossements de trois religieux de l'illustre Compagnie de Jésus qui ont été contemporains du vénérable François de Montmorency-Laval. Comme lui, ils furent des apôtres et des fondateurs de la religion sur le sol du Canada. Grâce au patriotisme et à la générosité du gouvernement de la province de Québec, leurs noms sont gravés sur le marbre, et un superbe monument a été élevé en leur honneur dans l'église des Dames Ursulines. Sur

ce monument nous lisons les paroles suivantes, abrégé de leur vie apostolique :

“ Ici reposent dans le Christ trois membres de la Compagnie de Jésus, dévoués champions de la foi catholique.

“ L'un, Jean de Quen, né à Amiens, explora le premier la région du lac St-Jean, se fit pendant vingt-cinq ans l'apôtre des Algonquins, puis périt à Québec, l'an 1659, à l'âge de cinquante-neuf ans, victime de son dévouement aux pestiférés.

“ L'autre, François du Péron, Français et prêtre, consacra vingt-sept années de sa vie à évangéliser les Hurons. Il mourut au fort St-Louis, sur la rivière Richelieu, en 1665, heureux d'aller jouir au ciel de la récompense de ses fatigues.

“ Le troisième, Jean Liégeois, originaire de la Champagne et frère coadjuteur, aida pendant dix-neuf ans les Pères de son zèle intelligent et de ses travaux. Il était à Sillery, protégeant et encourageant les nouveaux convertis, quand, le 29 mai 1655, il tomba mort sous les coups des Iroquois, qui lui transpercèrent le cœur, lui enlevèrent la chevelure et lui tranchèrent la tête. Il était âgé de cinquante-quatre ans. ”

“ La relation de 1655 fait l'éloge du Frère Liégeois dans un style qui rappelle celui du martyrologe romain : “ Ce bon religieux, dit-elle, était un homme de cœur tout plein d'amour pour les pauvres sauvages. La charité qu'il leur portait lui a causé une mort passagère pour lui donner une vie éternelle. ”

“ Je crois entrer dans l'esprit de cette cérémonie en me renfermant dans les paroles de mon texte : “ Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent le salut ! ” et en vous montrant brièvement que devant Dieu, devant l'Eglise et devant la société civile, le missionnaire est grand. ”

Après cette belle entrée en matière, l'éloquent prédicateur développe ces trois idées de la grandeur du missionnaire devant Dieu, devant l'Eglise et devant la société civile. Et entraîné lui-même par la beauté de son sujet, il s'écrie :

“ Gloire à ces héros, gloire à ces familles religieuses dont les enfants ont porté le nom du Christ jusqu'à l'extrémité de la terre ! Nous devons les honorer et leur rendre grâces. Tout en prouvant la sainteté de leur mère, ils ont, par leurs mérites, grossi le trésor de l'Eglise, amassé ces richesses spirituelles qui, en vertu de la communion des saints, composent le patrimoine commun de tous les fidèles.

“ Ah ! mes Frères, c'étaient des saints, c'étaient de véritables apôtres, ces enfants de saint Ignace, dont les noms sont présents à votre mémoire et se pressent sur vos lèvres. Ajoutons qu'ils ont été des martyrs. Tous n'ont pas eu la gloire et le bonheur de verser leur sang pour le Christ et pour la diffusion de son Evangile, comme Garnier, Brébeuf, Lallement, Daniel et Jogues ; mais tous, devant Dieu et devant l'Eglise, ont recueilli la palme du martyr par le désir ardent de sacrifier leur vie ; tous ont été des martyrs par les souffrances, les fatigues et les privations de toutes sortes.

“ Il y a deux ou trois siècles, traverser les mers était déjà une rude épreuve. Elle n'était cependant que le prélude de celles qui attendaient le missionnaire sur notre sol couvert de forêts et habité par des peuplades barbares.

“ Avec nos moyens si faciles de communications, nous avons peine à nous figurer les fatigues et les dangers éprouvés par les missionnaires dans leurs courses apostoliques sur un territoire immense, inconnu, où, à chaque pas, se rencontraient des obstacles et des ennemis.

“ Que dire surtout des voyages accomplis pendant l'hiver, au milieu des glaces et des neiges, à travers les bois, sans chemins battus ? Et, après une journée de marche forcée, quelle était l'hôtellerie qui attendait le pauvre missionnaire trempé de sueurs ? De quelle nourriture pouvait-il réparer ses forces ? Quelle couche recevait ses membres brisés par la fatigue ? Pouvait-il même se reposer dans cette cabane étroite, habitée par une nombreuse famille, au milieu d'une atmosphère rem-

plie de fumée et de miasmes ? Comment se défendre du froid pendant l'hiver ?

“ Ce n'est pas seulement une nuit, un jour qu'il faut passer ainsi dans la compagnie des sauvages, dont les plus humains sont d'une grossièreté repoussante, ce sont des mois et des années. Car ce n'est que par un séjour prolongé que le missionnaire pourra apprendre ces langues étranges qui varient suivant les tribus et les bourgades ; ce n'est que par un séjour prolongé qu'il parviendra à instruire ces enfants de la forêt et à gagner leur cœur, en leur prouvant qu'il ne recherche pas leurs biens mais uniquement leur âme. *Non quærimus vestra sed vos.* (II Cor., XII., 14.)

“ Ecoutez le récit d'une des courses du Père de Quen. Ce n'est pas la plus pénible, parce qu'elle est faite pendant la belle saison. Elle nous donne toutefois une idée des fatigues supportées par ces apôtres :

“ Le Père de Quen est à Tadoussac. Il apprend que vers le septentrion, sur les bords d'un lac inconnu, des Européens, quelques chrétiens sauvages sont malades et désirent un missionnaire. Il prend deux indiens pour le conduire, s'embarque dans un petit canot d'écorce et, cinq jours durant, ils travaillent, depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil—c'était au mois de juillet—à remonter les rivières et les lacs, ramant toujours contre des courants ou contre des torrents qui leur faisaient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter, suivant l'expression du Père de Quen lui-même.

“ Ils rencontrent dix rapides ou dix portages qui les obligent à débarquer dix fois pour passer d'une rivière à l'autre, ou d'un courant trop rapide à une autre partie de la rivière plus navigable.

“ Dans ces portages, dont quelques-uns ont une lieue et demie, ils prennent sur leurs épaules ou sur leur tête et le bateau et tout ce qu'il contient et marchent par des chemins où n'ont jamais passé que des bêtes sauvages, tant ils sont affreux, couverts de pierres, d'arbres renversés et de broussailles ; ils fran-

chissent des montagnes escarpées et des précipices cachés dans l'abîme des forêts.

“ Enfin, ils arrivent sur les bords d'une grande nappe d'eau, terme de leur voyage.

“ Remarquez que cette fois le missionnaire venait visiter des chrétiens. Les sauvages, dit la Relation, sortent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied sur leurs terres. C'était le 16 juillet 1647. Grâce au Père de Quen, le lac Saint-Jean était découvert et la route frayée aux Européens.

“ En arrivant sur le bord de ce lac, le généreux missionnaire éprouva une bien douce consolation : car ce qui frappa tout d'abord sa vue fut une grande croix plantée sur un promontoire élevé, qui s'avance dans les eaux et au pied de laquelle les chrétiens venaient prier.

“ Ces bons chrétiens s'étonnaient, dit la Relation, de l'entreprise du missionnaire, ne croyant pas qu'il aurait jamais eu le courage de franchir tant de difficultés par amour pour eux. Ils le reçurent dans leurs cabanes comme un être supérieur, comme un homme venu du ciel.

“ Vous avez raison, bons néophytes, braves chrétiens de la nation du Port-Epic, vous avez mission de garder le missionnaire comme un être supérieur, comme un homme venu du ciel. Mais vous aussi, enfants de la forêt, vous êtes des êtres supérieurs, venus du ciel où habite notre Père commun. Vous êtes les frères de Jésus-Christ. Que dis-je ? Pour cette robe noire, pour cet apôtre, vous êtes Jésus-Christ lui-même ! ”

III

Puis, abordant la troisième partie de son discours, l'orateur continue :

“ Devant Dieu, les vrais et seuls grands hommes sont ceux qui étendent sa gloire et son règne, font connaître et adorer son nom ; ceux qui recueillent les gouttes du sang de son Fils.

“ Dans l'Eglise militante, les héros sont les saints, les missionnaires, les apôtres et les martyrs ; ils composent l'avant-garde de l'armée du Christ. Ces hommes au courage indompta-

ble, à la foi vive, à la charité ardente, sont grands aussi devant la société civile

“ Depuis la fondation de l’Eglise, ils ont été et sont plus que jamais, à l’heure présente, en Afrique, dans l’extrême Orient, en Océanie, en Amérique, partout, les pionniers de la civilisation.

“ L’histoire des apôtres de notre pays fournit un exemple frappant de leur action civilisatrice et des fruits versés sur la société civile.

“ A qui devons-nous de n’avoir pas contenu plus longtemps la lutte contre les différentes nations qui peuplaient le Canada ? N’est-ce pas aux missionnaires bien plus qu’à la force des armes ? En les convertissant au christianisme, ils les civilisèrent et les transformèrent ; de ces hommes farouches, féroces, cruels et sanguinaires, ils firent des hommes doux et pacifiques. Tout en conservant leur vie nomade, leurs habitudes de chasse et de pêche, ils abandonnèrent leurs mœurs barbares, devinrent ce que sont encore aujourd’hui leurs descendants, des citoyens paisibles et religieux.

“ Grâce en grande partie aux missionnaires, pour l’honneur de notre pays et de notre race, ils n’ont pas été comme ailleurs, chassés du sol ou détruits, mais ils ont été conservés et civilisés.

“ Ne sont-ce pas aussi les missionnaires qui, par leurs courses apostoliques, leurs écrits, leur long séjour au milieu des tribus sauvages, ont fait promptement connaître notre vaste pays, ses fleuves, ses lacs, ses rivières, ses montagnes, ses vallées fertiles, ses richesses forestières et minières ? A qui devons-nous la connaissance des langues et des coutumes de ces peuples ? Qui a écrit les premiers dictionnaires et les premières grammaires dans les différents idiomes de ces nations ? ”

Et il termine ainsi ce magnifique discours, si bien approprié à cette grandiose démonstration :

“ La cérémonie de ce jour est pleine d’instruction et de consolation : elle est tout à la louange du peuple canadien-français. La présence, autour de cette tombe, des chefs de l’Eglise et de l’Etat, de tout ce que notre ville renferme de plus illustre

dans la magistrature, dans les professions libérales et dans le commerce, les différentes sociétés de Québec, et, en particulier, la présence de la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne vigilante de nos traditions et de nos gloires nationales, montre que l'on sait reconnaître et honorer la véritable grandeur et que le missionnaire n'est pas seulement grand devant Dieu et devant l'Eglise, mais qu'il est encore grand devant la société civile.

“ Les membres de la Société de Jésus me permettront bien d'associer aux noms des religieux de leur illustre Compagnie ceux de quelques personnes qui, comme les enfants de saint Ignace et ceux de saint François d'Assise, ont été missionnaires et apôtres dans nos contrées et ont bien mérité de Dieu, de l'Eglise et de la société.

“ Je mentionne en premier lieu les enfants de monsieur Olier et ceux de Marie Immaculée.

“ Ces derniers ont continué dans notre siècle et sur notre sol la série des hommes héroïques des siècles précédents.

“ Dans la famille des apôtres du Canada, l'épiscopat est largement représenté. Les évêques Blanchet, Demers, Provencher, Taché, Grandin, Faraud, ont consacré toute leur vie à la prédication de l'Evangile au milieu des tribus sauvages et reproduit le zèle, le dévouement et les vertus du premier évêque de Québec.

“ D'autres ont employé aux missions parmi les infidèles les plus belles années de leur existence. Vos regards se portent sans doute sur le vénérable évêque de Trois-Rivières, et votre mémoire n'a pas oublié Mgr Poiré, messieurs Thibault, Langlois, Bourassa, et le prélat distingué, Mgr Bolduc, qui, il y a deux ans, descendait dans la tombe, riche de travaux et de mérites, pleuré de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître, d'apprécier les qualités de son esprit et de son cœur, laissant un vide immense dans le cercle de ses nombreux amis.

“ Qu'il me soit permis de rappeler que, dans la dernière partie du XVIIⁱème siècle, le Séminaire de Québec était seul

chargé d'évangéliser les nations de l'Acadie, du Mississipi et de ses affluents.

“ Guidés par la Providence, il y a des choses merveilleuses que les hommes accomplissent sans dessein prémédité. C'est ainsi que Québec, berceau de la nationalité canadienne-française, où tant de cœurs généreux ont battu, centre de ralliement d'où tant de braves s'élançèrent à la conquête des âmes, ville illustrée par les vertus d'un si grand nombre d'apôtres et de martyrs, devient un reliquaire où l'on réunit les dépouilles mortelles des prédicateurs de l'Évangile avec celles des fondateurs de notre patrie.

“ Il est sans doute regrettable que les restes des apôtres de Quen, du Péron et Liégeois ne puissent pas demeurer à l'endroit même où ces vaillants athlètes passèrent une partie de leur vie et où ils reposèrent pendant plus de deux siècles. Mais, consolons-nous, leurs cendres vont se rapprocher de celles d'autres apôtres, leurs contemporains. Elles vont reposer dans l'antique église des Ursulines, sous la garde de ces femmes admirables qui continuent, dans l'enseignement et l'éducation de la jeunesse, l'apostolat de leurs devancières ; à côté des fondatrices de ce monastère qui furent, elles aussi, des missionnaires et des prédicateurs au milieu des sauvages. A l'approche de ces restes précieux, les ossements de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, de Madame de la Peltrie, de la Mère St-Augustin et de tant d'autres qui ont été nourries des enseignements des Pères de Quen et du Péron, vont tressaillir d'allégresse.

“ Reposez en paix, cendres des martyrs, des apôtres et des saints de mon pays, reposez en paix sous les voûtes de cette Basilique, sous les voûtes de toutes les églises de la cité de Champlain. Reposez en paix et soyez nos protecteurs.

“ Quand la trompette du jugement sonnera le réveil de tous les morts, de quel éclat brillera le rocher de Québec ! Tous ces corps d'apôtres ressusciteront glorieux et le couronneront d'une lumière plus éclatante que celle du soleil.

“ Qu'il sera nombreux le cortège des triomphateurs qui s'avanceront de Québec vers les demeures éternelles !

“ Efforgons-nous, mes Frères, de marcher sur les traces de ces héros, de faire vivre dans nos cœurs leur amour pour la gloire de Dieu et pour le salut de nos frères, afin qu'au jour de la résurrection, nous soyons admis dans leurs rangs. Ainsi soit-il.”

Les élèves du Petit Séminaire chantèrent ensuite le *libera*, et Sa Grandeur Mgr Fabre, une seconde fois, récita les prières de l'absoute.

* * *

“ Après le *libera* chanté à la Basilique, la procession se reforma dans le même ordre qu'auparavant, pour aller au monastère des Ursulines, où l'inhumation devait se faire. Lorsqu'on y fut arrivé, la fanfare militaire exécuta la *Marche de Saül*, pendant que la foule pieuse s'agenouillait autour du catafalque, entouré de lumières et recouvert de draperies funèbres, où les porteurs Hurons déposèrent les cercueils. Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, donna l'absoute, et les dames religieuses chantèrent le *libera* avec accompagnement d'orgue. Alors les cercueils furent descendus dans le caveau, au-dessous du chœur, et Son Honneur le lieutenant-gouverneur dévoila, à tous les regards, le beau monument érigé dans la chapelle à la mémoire des missionnaires, par le gouvernement provincial.

“ Les Hurons qui portaient les cercueils étaient : Maurice Bastien, grand chef ; Francis Groslouis, chef ; Gaspard Picard, chef ; Antoine Picard, chef ; François Groslouis, Etienne Groslouis, Honoré Sioui, Gaspard Picard, fils, Michel Kene, Charles Groslouis, Wilfrid Picard, Henri Sioui, Cyrille Demontigny, Alphonse Sioui, Arthur Vincent, Ovide Sioui, Ephraïm Picard, guerriers.

“ Il y avait aussi deux Montagnais du lac St-Jean, conduits ici par M. Mesnard, marchand, de Roberval.

“ Quelques-uns d’entre eux étaient très vieux, mais paraissaient allègres et nullement fatigués par la longueur du parcours de la procession et le poids des cercueils, qui était assez lourd. Tout le monde a été impressionné en voyant ces descendants des premiers aborigènes du pays porter en terre les restes de ces saints missionnaires de France qui vinrent jadis, à travers les immenses solitudes, les forêts, les montagnes de l’Amérique du Nord, apporter à leurs ancêtres les lumières de la foi et de la civilisation chrétienne.

“ Ce monument, dessiné dans le goût classique, consiste en une table commémorative de marbre blanc statuaire, reposant sur une plaque en griotte. Il comprend un dé, renfermant l’inscription, surmonté d’une frise et d’une corniche couronnée d’un fronton, avec une base appuyée sur deux modillons formant consoles. L’ornementation du fronton comporte une coquille de pèlerin délicatement découpée, contenant une croix en haut relief, le tout entouré de feuilles de roseaux. La corniche est ornée d’oves finement taillés ; dans la frise, figurent les armes de la Compagnie de Jésus, avec la devise, se déroulant sur un ruban délié : *Ad Majorem Dei Gloriam*. Sur le dé, ayant en tête, dans la manière des tombeaux des catacombes, le monogramme du Christ, entre l’alpha et l’oméga, se lit, gravée, la magnifique inscription en style lapidaire, composée par le R. P. Ant. Angelini, S. J., professeur d’éloquence sacrée à l’Université grégorienne de Rome. Appuyées sur les moulures de la base, se détachent, sculptées avec élégance, les armoiries de la province de Québec : *d’or à la fasce de gueule chargée d’un lion passant du champ, accompagnée en chef de deux fleurs de lys d’azur et d’une tige de feuilles d’érable de sinople en pointe, timbrées de la Couronne d’Angleterre, avec la devise : “ Je me souviens. ”*

EPITAPHE

HEIC. CONQUIESCUNT. IN. CHRISTO
TRES. E. SOCIETATE. JESV
DE FIDE CATHOLICA. EGREGI. MERITI
IOANNES DE QUEN. DOMO. AMBIANUS. SACERDOS
QUI. LACVM. S. IOANNIS. LVSTRAVIT. PRIMVS
ALGONQVINOS. EXCOLVIT. ANNOS. XX.
LVE AFFLATUS. OPEM. FERENS
CESSIT. E. VITA. QUEBECI. A. MDCLIX. A. N. P. M. LIX.
FRANCISCVS. DV. PERON. NATIONE. GALLVS. SACERDOS
IN. HVRONIBVS. RELIGIONE. CIVILIQUE. CVLTV. IMBVENDIS
ANNOS. XXVII ADLABORAVIT. PRÆMIA. LABORVM. A. DEO. TVLIT
IN. CASTRO. S. LVDOVICI. A. MDCLXV
IOANNES. LIEGEOIS. COMPANVS. IN GALLIA
REI DOMESTICÆ. ADJUTOR. PATRIBUS OPERAM SOLERTEM
ANNOS. XIX. PRÆBVI
DVM. CHRISTI FIDEM. AMPLEXOS. IN. REGIONE. SILLERYA. TVTARETVR
AB. IROQVENSIBVS. PECTORE. TRANSFOSSO. CAPITE. ABSOISSO
OCCVBIT. IV. KAL IVNIAS. A. MDCLV. A. N. P. M. LIV.
PROVINCIE QVEBECENSIS. MODERATORES
COLLECTIS. RITE. RELIQVIIS
MONVMENTVM. POSVERVNT. IV. ID. MAIAS. A. 1891.

(Traduction.)

ICI REPOSENT DANS LE SEIGNEUR
TROIS RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
QUI ONT BIEN MÉRITÉ DE LA FOI CATHOLIQUE :
JEAN DE QUEN, D'AMIENS, PRÊTRE,
DÉCOUVRIIT LE LAC ST-JEAN,
ÉVANGÉLISA LES ALGONQUINS PENDANT VINGT ANS ;
PORTANT SECOURS AUX PESTIFÉRÉS,
IL SUCCOMBA LUI-MÊME, A QUEBEC, EN 1659, AGÉ DE 59 ANS.
FRANÇOIS DU PERON, NÉ EN FRANCE, PRÊTRE,
PENDANT VINGT-SEPT ANS IL S'APPLIQUA A INCULQUER AUX HURONS
LA FOI ET LA CIVILISATION. IL REÇUT DE DIEU LE PRIX DE
SES TRAVAUX AU FORT ST-LOUIS, L'AN 1665.
JEAN LIÉGEOIS, DE LA CHAMPAGNE, EN FRANCE,
FRÈRE COADJUTEUR, RENDIT AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE,
PENDANT DIX-NEUF ANS, DES SERVICES INAPPRÉCIABLES
ALORS QU'IL FAISAIT SENTINELLE POUR PROTÉGER LES FIDÈLES DE SILLERY,
ATTAQUÉ PAR LES IROQUOIS, FRAPPÉ AU CŒUR, DÉCAPITÉ,
IL SUCCOMBA LE 29 MAI 1655, A L'AGE DE 54 ANS :
LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
A ÉLEVÉ CE MONUMENT SUR LEURS RESTES RÉUNIS
LE 12 MAI 1891.

“ Ce ne fut qu'à sept heures du soir que se termina cette grandiose cérémonie. Elle avait duré près de cinq heures, et toute la ville de Québec, on peut le dire, y avait pris part, montrant par là hautement quel souvenir pieux elle a gardé aux apôtres qui ont conquis cette contrée à la vraie foi, et de quelle estime affectueuse elle est pénétrée pour la Compagnie de Jésus.

“ Nous ne saurions mieux terminer le récit de cette grande démonstration qu'en citant ces belles réflexions de l'honorable M. T. Chapais, directeur du *Courrier du Canada*.

“ Quel merveilleux spectacle offrait hier notre vieux Québec ! ”

“ Ceux qui ont assisté à cette démonstration magnifique ne l'oublieront pas de sitôt. Que de souvenirs évoqués par ces deux cercueils qui renfermaient les restes de trois humbles missionnaires, portés par les descendants des Hurons et des Montagnais fidèles, conquis à la foi chrétienne par les apôtres de la Nouvelle-France ! ”

“ Et ce cortège triomphal, cette pompe religieuse et nationale, ces fanfares, ces drapeaux, cette foule immense accourue de tous côtés pour saluer les cendres de trois serviteurs de Dieu, oubliés pendant longtemps, illustres aujourd'hui ; comme toute cette scène était de nature à saisir les imaginations et à remuer les cœurs ! ”

“ La fête d'hier est une des plus belles que nous ayons eues à Québec. Elle comptera parmi les grandes journées d'allégresse publique, auxquelles notre population se porte avec tant d'enthousiasme. Elle témoignera aussi que les Canadiens ont la mémoire du cœur ; car la démonstration d'hier était une démonstration de reconnaissance. Notre peuple manifestait, d'une manière éclatante, sa gratitude pour les apôtres de la Compagnie de Jésus, qui ont été sur nos rives les pionniers de la civilisation et de l'Évangile. ”

“ Les organisateurs de cette belle fête voudront bien accepter nos plus cordiales félicitations. ”

Séance du comité de régie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 26 mai 1891.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante :

“ A M. JULES TESSIER, M. P. P..

“ *Président de la Société*

“ *Saint-Jean-Baptiste de Québec.*

“ Monsieur le Président.

“ Une nouvelle page vient de s'ajouter à l'histoire de votre belle Société, et votre devise est couronnée d'une nouvelle auréole de gloire et de dévouement à la cause sacrée de la patrie. En acceptant la tâche difficile d'organiser la démonstration en l'honneur de la translation des restes des missionnaires Jésuites, qui sont venus porter la parole de Dieu sur ce continent aux premiers jours de la colonie, vous avez rempli un devoir tout à fait religieux et patriotique, et vous avez proclamé publiquement que ces martyrs de la foi au dix-septième siècle ont été, non seulement les évangélisateurs héroïques de notre beau pays, mais qu'ils ont été aussi les pionniers infatigables de la civilisation parmi les tribus sauvages.

“ Vous avez compris, une fois de plus, que c'est par l'alliance de l'amour de la religion et de l'amour de la patrie que le Canada est devenu grand, prospère et heureux. Vous avez fait ce qu'ont fait nos glorieux ancêtres, et le peuple, en se portant en si grand nombre sur le parcours de votre procession, vous a donné la preuve non équivoque que ces deux mots : Religion et Patrie, sont profondément gravés dans son cœur.

“ En présence d'une pareille démonstration et d'un enthousiasme aussi sincère, les membres de la Compagnie de Jésus qui assistaient à cette fête ont été vraiment émus de cette estime et de cette reconnaissance que toute notre population a témoignée à ceux qui les ont précédés dans l'œuvre de

l'évangélisation. Aussi, je me fais un devoir, au nom de la Compagnie à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir, de vous adresser mes remerciements les plus sincères pour le zèle incomparable que vous avez déployé pour rehausser l'éclat de cette solennité à jamais mémorable, et de vous féliciter en même temps du succès qui a couronné vos patriotiques efforts.

“ Que le bon Dieu répande sur votre Société ses bénédictions les plus abondantes.

“ C'est le vœu que forme en terminant votre humble et reconnaissant serviteur

J.-E. DÉSAY, S. J.

CHAPITRE III

NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, 21-22 AOÛT 1892.—NOCES D'OR DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, 23 AOÛT 1892.

L'année 1892 était pour nous un glorieux anniversaire, une époque remarquable dans l'histoire de notre Société. En effet, au mois de juin, à une date qu'il est impossible de préciser, il y avait cinquante années d'écoulées depuis sa fondation, en 1842.

Un mouvement spontané éclata dans les rangs. Les oreilles devinrent attentives lorsque le président nouveau, M. J.-B. Caouette, se faisant l'écho de tous, suggéra l'idée d'une grande démonstration pour célébrer les nocés d'or de notre Société. Et tous accueillirent cette proposition avec enthousiasme. (1)

(1) Le 15 octobre 1891, le nouveau président annonce au comité de régie que la Société, devant célébrer cette année le 50^e anniversaire de sa fondation, il faudrait préparer d'avance une grande et belle démonstration.

Le 2 décembre, M. le président demande d'en venir à une entente au sujet de la célébration des nocés d'or de la Société St-Jean-Baptiste, et suggère de les célébrer en même temps que les nocés d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau. Il a fait part du projet à Mgr le grand-vicaire Marois et à Mgr Gagnon, qui l'ont fortement approuvé. M. le président parle éloquemment en faveur de cette grande fête religieuse et patriotique. Il est résolu :

“ Qu'une délégation, composée du chapelain général, des chapelains sectionnaires, des officiers généraux et des vice-présidents de chaque section, soit chargée de se rendre auprès de Sa Grandeur Mgr Bégin, le coadjuteur de Son Eminence, lorsque la nouvelle de sa nomination sera officielle, pour lui présenter les hommages de la Société et lui demander de faire coïncider le jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau avec les nocés d'or de cette Société, dans le cours de l'été 1892.”

Le huit février 1892, M. le président annonce qu'il s'est entendu avec les autorités religieuses pour fêter les nocés d'or de la Société en même temps que le jubilé de Son Eminence le cardinal Taschereau. Il est résolu :

“ Que la société St-Jean-Baptiste de Québec décide de célébrer avec autant d'éclat que possible le cinquantenaire de la fondation de cette Société ; que cette fête ait lieu le 22 août prochain, et qu'un comité, composé des officiers généraux de la Société et autres, soit nommé pour organiser cette fête.”

Le 7 d'août 1892.

Or, par une coïncidence remarquable, il se trouvait que cette année 1892 était, en même temps, le cinquantième anniversaire de l'ordination ou le jubilé sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau, l'honneur et l'orgueil du peuple canadien-français, de l'Eglise catholique en ce pays, je dirai plus, du Canada tout entier.

Oui, en 1842, pendant que les fondateurs de notre Société, penchés sur son berceau, après lui avoir insufflé la vie, ébauchaient le plan de sa glorieuse carrière, l'Eglise, l'amie constante et fidèle du peuple canadien, imprimait la royauté du sacerdoce sur le front d'un jeune lévite, dès lors marqué pour les plus hautes destinées, et qui devait être un jour le protecteur bienveillant, le guide éclairé, sympathique de notre grande association nationale. Et dès 1842, entre la première messe, célébrée le jour de la Saint-Jean-Baptiste, en l'église de Notre-Dame de Québec, le 24 juin, et cette autre messe, célébrée pour la première fois, par le jeune abbé Taschereau, en la modeste chapelle de Sainte-Marie de la Beauce, le 11 de septembre de la même année, il s'établit comme un lien mystérieux que le temps devait fortifier et développer en une amitié vraie, durable, et dans laquelle tout l'honneur et tout l'avantage devaient être de notre côté.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec considérera toujours Son Eminence le cardinal Taschereau comme l'un de ses plus insignes bienfaiteurs, à cause de la bienveillance extraordinaire qu'il lui a toujours témoignée et particulièrement à l'occasion de la grande convention de 1880, alors que sa haute approbation et sa chaleureuse initiative nous valurent l'adhésion entière et unanime de tout l'épiscopat de la province de Québec. On se rappelle encore l'imposante et solennelle messe qu'il célébra alors en plein air, sur les plaines d'Abraham, et l'éloquent sermon de Mgr Racine, évêque de Sher-

brooke. En 1889, il condescendait encore à notre désir, et cette fois c'était au pied de la croix de Cartier et du monument Cartier-Brébeuf.

Son nom était cher à notre peuple, à qui il rappelait l'illustre prisonnier de Craig, l'un des plus intrépides parmi ceux qui nous ont conquis nos libertés parlementaires. Il avait fait preuve de son ardent patriotisme, non seulement en se dévouant toute sa vie à la noble cause de l'éducation, mais aussi en se faisant l'apôtre de la colonisation et le fondateur d'un grand nombre de nouvelles paroisses. Son épiscopat tout entier n'était qu'une longue suite d'actions d'éclat qui avaient jeté sur le trône épiscopal des Laval et des Plessis un lustre tel, qu'un jour, aux acclamations de tout un peuple, le pontife suprême recouvrit ses épaules du manteau royal de la pourpre romaine.

A tous ces titres, le cardinal Taschereau nous était devenu cher, à nous surtout, ses diocésains de Québec.

Sa grande âme s'était dévoilée tout entière dans cet épisode touchant dont nous voulons rappeler ici l'histoire. C'était au lendemain de cette imposante cérémonie de la collation de la barrette cardinalice qui avait enthousiasmé notre population, au lendemain de cette marche vraiment royale à travers les rues de Québec, pendant laquelle il avait été acclamé comme un triomphateur.

On se rappelle le concert de louanges qui avait résonné à ses oreilles, l'encens que l'on avait prodigué au nouveau prince de l'Eglise, si bien méritant.

Or, le lendemain, il s'en allait, sans bruit, reprendre ses fonctions augustes, tout comme si rien n'avait troublé le calme de sa vie laborieuse, et son premier acte fut celui d'un humble évêque missionnaire : il s'en alla commencer sa visite pastorale par la paroisse alors naissante de la Rivière-à-Pierre, dans une humble chapelle en bois, en pleine forêt, et n'ayant pas

même l'abri d'un modeste presbytère. Il donnait ainsi les prémices de sa vie de cardinal à une poignée de braves colons qui l'accueillirent comme leur père, et plus que jamais comme le représentant de Dieu lui-même sur la terre.

De tels actes méritent une reconnaissance éternelle.

Aussi la proposition de M. Caouette fut-elle accueillie avec la plus grande faveur, et c'est avec un véritable enthousiasme que l'on commença, dès le mois de février 1892, les préparatifs de cette double fête.

Que de souvenirs éveillait en nous, en effet, l'évocation de cette date mémorable de 1842 !

Dans son très éloquent discours, prononcé au banquet du 23 juin 1902, notre président actuel, M. Chapais, a fait un tableau saisissant de l'état d'esprit dans lequel se trouvaient alors nos pères. On lira avec émotion cette belle page, au chapitre consacré dans ce livre aux noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de rapporter ici en entier ce que fut cette grande démonstration des doubles noces d'or, célébrées le 22 août 1892. Elle a été racontée au long dans une brochure, préparée avec le plus grand soin, par l'abbé Auguste Gosselin, membre de la Société Royale du Canada, et publiée dès 1892 (1), par Mgr C.-O. Gagnon, notre digne chapelain actuel, qui a bien voulu nous permettre d'y puiser en toute liberté toutes les citations dont nous aurions besoin.

Nous lui empruntons les passages suivants, qui rendent si bien la pensée qui inspira l'union des deux fêtes, et qui présida, pour ainsi dire, à leur organisation :

“ Il convenait que les fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Taschereau eussent tout l'éclat possible, non seule-

(1) 1842-1892. *Jubilé Sacerdotal de Son Eminence le cardinal Taschereau. Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.*— Québec, Léger Brousseau, imprimeur, 291 pages. in-8vo.

ment à cause de la valeur personnelle et des mérites de celui qui en était l'objet, mais surtout à cause de sa haute dignité, celle de membre du Sacré Collège, la plus haute après celle du Souverain Pontificat.

“ Par une heureuse coïncidence, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec célébrait aussi, cette année, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Créée dans le but d'entretenir parmi les Canadiens-français le feu sacré du patriotisme, elle s'est toujours efforcée d'être fidèle à sa mission, en organisant chaque année des fêtes nationales et religieuses, des banquets, des réunions, etc. Ses noces d'or étaient fixées au 24 juin. Mais voilà qu'on apprend que le premier pasteur du diocèse célèbre lui-même, cette année, son jubilé sacerdotal. La belle occasion de lui donner un témoignage de respectueuse déférence et de lui exprimer l'affection et le dévouement que l'on a pour sa personne ! Le président et les directeurs de la Société se réunissent : il est décidé de remettre à plus tard les fêtes nationales, et de prier Son Eminence de vouloir bien permettre de les faire coïncider avec celles de son jubilé, de manière qu'il n'y ait qu'une seule grande solennité, à laquelle tout le monde donnera son concours.

“ Son Eminence accepte avec reconnaissance la proposition ; et, de son côté, Elle avance de quelques jours les fêtes de son jubilé : au lieu du 10 septembre, véritable anniversaire de son ordination, ces fêtes seront célébrées le 23 août, veille de l'ouverture de la retraite ecclésiastique.

“ De la sorte, tout le clergé arrivé à Québec pour la retraite et pour les noces d'or de son évêque, prendra part à la fête nationale ; et les milliers de Canadiens attirés à cette fête célébreront en même temps les noces d'or de Son Eminence.

“ Cette ingénieuse combinaison a parfaitement réussi. L'éclat de notre fête nationale a été rehaussé, cette année, par la présence d'un grand nombre de prélats et de membres du

clergé qui ont pris part à la solennité religieuse, à la procession, au banquet, etc. ; et une foule innombrable de Canadiens-français—probablement plus de cinquante mille—accourus non seulement de toutes les parties du pays, mais même des États-Unis, se sont associés aux citoyens de Québec pour manifester leur joie et leur allégresse à l'occasion des noces d'or du premier pasteur de ce diocèse. ” (1)

(1) Afin d'en mieux conserver et transmettre le souvenir, nous publions au complet le programme général de cette imposante démonstration.

1842-1892

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA FÊTE NATIONALE

Dimanche, 21 août.

- A quatre heures l'après-midi, présentation des hommages de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et des sociétés-sœurs du Canada et des États-Unis à Son Eminence le cardinal Taschereau.
- A huit heures du soir, sonnerie des cloches de la ville.
- A huit heures et demie, feu d'artifice, etc.

Lundi, 22 août.

- A sept heures du matin, réunion générale sur la place St-Pierre, Saint-Sauveur.
- A huit heures et demie, défilé de la procession.
- A dix heures, messe pontificale à l'église St-Jean. Célébrant, Mgr Antoine Racine. Prédicateur, Rév. Père Hage, O. S. D.
- A trois heures et demie, les marins de Jacques-Cartier et les Zouaves du Sacré-Cœur avec fanfare, bannières, etc., partiront de la place Jacques-Cartier accompagnés des citoyens en aussi grand nombre que possible pour aller déposer une couronne d'immortelles sur le monument Cartier-Brébeuf. Discours patriotiques.
- A sept heures et demie, banquet à la salle Jacques-Cartier.
- A huit heures, concert-promenade au Pavillon des patineurs. Concerts en plein air

JUBILÉ SACERDOTAL DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU.

PROGRAMME

Mardi, 23 août

- A neuf heures, messe pontificale célébrée par Son Eminence le cardinal Taschereau, à la Basilique de Québec.
- A midi, banquet au Séminaire.
- A quatre heures, P. M., hommage des enfants de la ville à Son Eminence, dans la Basilique.
- A sept heures et demie, P. M., concert dans la salle des Promotions de l'Université Laval.

Ad Multos Annos !

Cette fête était donc pour ainsi dire en double partie : l'une essentiellement religieuse et ecclésiastique, l'autre surtout laïque et vraiment nationale ; mais toutes deux combinées ensemble pour donner à chacune plus d'importance et plus d'éclat.

C'est de cette dernière dont nous allons surtout parler, nous bornant à esquisser dans ses grandes lignes la première pour laquelle nous renvoyons le lecteur à la brochure plus haut citée.

Le Séminaire de Québec et l'Université Laval, ces deux grandes institutions auxquelles Son Eminence le cardinal avait consacré pour ainsi dire toute sa vie, donnèrent, dès la fin de juin 1892, le signal des réjouissances, dans la séance solennelle qui marqua la clôture de l'année académique.

Puis, un mois plus tard, le 26 juillet, comme un écho joyeux et grandissant, la cérémonie de la déposition solennelle de reliques insignes de la grande thaumaturge du Canada, dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré, au milieu d'un grand concours de l'épiscopat, du clergé et du peuple.

Enfin, dimanche, le 21 d'août, la cité de Champlain, parée comme aux plus belles fêtes, se leva dans l'allégresse et pré-luda par une série de manifestations enthousiastes aux grandes journées du 22 et du 23 d'août.

Comme toujours, ce furent les faubourgs qui donnèrent le signal.

A Saint-Sauveur, sur le midi, le bataillon des petits zouaves, fondé et organisé par le Père Pelletier, O. M. I., et sous les ordres du commandant Goniet, s'en alla, musique en tête et l'arme au bras, chez l'honorable M. Parent, alors simple député à l'Assemblée législative, pour recevoir de ses mains un superbe drapeau.

Après échange d'adresse et de discours, le bataillon se mit en marche et parcourut d'abord les principales rues de Saint-

Sauveur. Puis, suivi d'une foule toujours grandissante, il prit la direction de la ville haute, où il vint se joindre au cortège déjà nombreux de la Société Saint-Jean-Baptiste se dirigeant vers le palais cardinalice, où il y avait rendez-vous général pour quatre heures.

Une foule immense y était déjà réunie, parée de ses habits de fête, et d'humeur joyeuse, malgré l'encombrement qui rendait difficile l'accès de la grille d'honneur de l'archevêché.

Mais en dépit de tous les obstacles, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Caouette, entouré des officiers généraux et du comité de régie, ainsi que d'un grand nombre de délégués de sociétés du Canada et des Etats-Unis, réussirent à fendre les flots pressés de la foule et à se rendre jusqu'à la porte principale du palais, où Son Eminence ne tarda pas à apparaître entourée d'une véritable cour brillante de hauts dignitaires ecclésiastiques, pour recevoir l'hommage et les vœux de la Société Saint-Jean-Baptiste formulés dans l'adresse que voici :

“ A Son Eminence le cardinal Taschereau,

“ Archevêque de Québec.

“ Eminence,

“ Fidèle à une tradition chère à tous les Canadiens, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient, avant de célébrer sa fête patronale, reconnaître en vous le représentant du divin patriote qui préside à la destinée des peuples sur la terre. Elle salue en vous l'Eglise qui dépêcha naguère sur notre sol, avec une sollicitude toute maternelle, ses nombreux et zélés missionnaires, véritables anges, pour veiller sur notre berceau.

“ Notre Société aime à se recueillir un moment sous votre regard pour bien se convaincre de cette idée : que sans ces dévoués pionniers de la Providence, le peuple canadien, au

lieu de marcher vers le progrès et la civilisation, eut fatalement éprouvé le plus désastreux des naufrages. Elle est heureuse de proclamer le dévouement sans bornes dont a fait preuve le clergé canadien, afin de greffer sur notre sol les premières tiges de la civilisation chrétienne et catholique. Elle comprend qu'avec ce signe du ralliement et de régénération, un peuple ne peut pas mourir.

“ Aussi, Eminence, notre Société est convaincue que, sous la garde du clergé, à l'ombre des autels qui l'ont vu naître et grandir, le peuple canadien, fier de son glorieux passé, peut envisager l'avenir avec confiance. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a été fondée à une époque où la loi, la langue et la liberté des Canadiens-français étaient sans cesse menacés par quelques esprits imbus de préjugés et de fanatisme. Sa fondation excita leur défiance et leur colère, mais cette défiance et cette colère ne tardèrent pas à disparaître devant la conduite sage et digne de ceux qui composaient notre Société. Puis, peu à peu, les injustes préventions que ces gens avaient entretenues contre elle s'effacèrent tout-à-fait ; et, spectacle consolant, lorsque se levait le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'on voyait les représentants des sociétés nationales anglaises, écossaises et irlandaises suivre la bannière de notre glorieux patron et se réjouir avec ceux qu'ils avaient eu le tort de considérer comme des ennemis. Le fanatisme avait fait place au vrai patriotisme qui doit faire battre tous nos cœurs.

“ Le clergé, il faut le dire, avait aidé la Société St-Jean-Baptiste dès sa fondation, parce qu'il en admirait le but et prévoyait le bien qu'elle était appelée à faire dans la vieille cité de Champlain. Et parmi les membres de notre clergé, il en est un qui n'a cessé d'assister notre Société, et de ses conseils et de ses dons généreux. Ce généreux patriote, Eminence, c'est celui à qui la société St-Jean-Baptiste a l'insigne honneur de présenter en ce moment ses hommages, et qui

porte avec tant de gloire le titre de Prince de l'Eglise de notre bien-aimée patrie.

“ Voilà pourquoi notre Société a demandé comme une grande faveur la permission de faire coïncider la fête de ses noces d'or avec celle des noces d'or de Votre Eminence ; elle a voulu d'abord prouver par là que la religion et la patrie sont inséparables dans l'âme du Canadien-français, et ensuite donner à Votre Eminence un faible témoignage de sa reconnaissance en contribuant à la célébration du cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

“ Eminence, notre Société vous prie de vouloir bien agréer l'expression de sa profonde gratitude pour les bienfaits dont vous l'avez comblée de tout temps ; et permettez-lui, en vous laissant, d'exprimer l'espoir qu'après avoir eu l'avantage de prendre une humble part à l'organisation des noces d'or de Votre Eminence, elle ait aussi celui de contribuer à l'organisation de ses noces de diamant ; elle fait des vœux pour votre bonheur et pour le bonheur de ceux qui partagent avec Votre Eminence le généreux labeur de l'apostolat ; elle vous conjure de supplier le divin patriote, afin que, semblable à S. Jean-Baptiste, qui fut le précurseur du Christ ici-bas, le peuple canadien soit, sur cette terre d'Amérique, l'avant-garde sans peur et sans reproche de la religion et de la patrie ! ”

Son Eminence répondit en ces termes :

“ Monsieur le Président,

“ Messieurs,

“ Par une bien aimable attention de la divine Providence, je suis appelé à célébrer mon jubilé sacerdotal en même temps que la Société Saint-Jean-Baptiste fête le cinquantième de sa fondation. Il m'était donné, il y a un demi-siècle, de voir naître cette admirable et patriotique association, et dès lors j'ai salué en elle le boulevard de notre nationalité, le plus

ferme soutien de notre langue et de nos institutions. Aujourd'hui, les rôles sont changés ; l'enfant d'autrefois a grandi, a prospéré ; et c'est lui qui au déclin de ma carrière, fort du témoignage de son passé, le front radieux, me dit ses espérances d'avenir.

“ Soyez fidèles, messieurs, aux nobles aspirations et aux saintes traditions de vos devanciers. Quel est le secret de leur puissance ? A quoi faut-il attribuer leur succès ? A une seule chose : dans leur cœur le patriotisme le plus désintéressé s'unissait à la foi la plus généreuse. A Dieu ne plaise que je dise du mal des hommes de ma génération ! Mais il semble certain que ces grands mobiles de Religion et de Patrie, qui autrefois exerçaient une action aussi large que bienfaisante sur les esprits, n'ont plus la même influence et ont cédé la place à des intérêts d'un ordre plus matériel. A vous, messieurs, de combattre cette fatale tendance : vous ne serez pas seuls dans la lice ; le clergé vous a précédé dans cette voie, mais il ne peut pas suffire à la tâche, il veut votre aide, il la réclame, il en reconnaît l'absolue nécessité. Ecoutez sa voix, mettez à profit ses conseils et l'avenir de notre belle province sera assuré ; car quand le désintéressement et l'amour de la religion règnent dans les pouvoirs dirigeants comme dans les masses, alors l'Etat ne saurait que prospérer. Voilà, messieurs, les vœux que je forme pour votre Société. Les hommes passent, mais les idées restent. Puissent ces quelques conseils d'un vieillard qui vous aime, rester dans votre mémoire et considérer à vos destinées ! C'est dans cet espoir que je vais vous bénir, et en vos personnes toutes vos familles. ”

La foule se met alors à genoux : le cardinal la bénit, puis rentre à l'archevêché et se rend au grand salon, afin d'y recevoir le président et les autres officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste, les délégués des sociétés étrangères et nombre de citoyens de Québec qui viennent lui présenter leurs hommages.

A peine ces messieurs ont-ils pris congé de Son Eminence, que les sons harmonieux d'une fanfare se font entendre : c'est la société des jeunes Zouaves du Sacré-Cœur qui accourt offrir à Son Eminence le tribut de sa vénération. Prévenu du grand désir qu'ils ont de le voir, le cardinal, avec une grande bienveillance, se rend de nouveau sous le portique de l'archevêché, se montre aux jeunes zouaves, leur adresse quelques paroles d'encouragement et les bénit. Puis il rentre dans ses appartements.

La foule alors se disperse, en attendant les réjouissances du soir. (1)

(1) Les pilotes du St-Laurent voulurent aussi présenter leurs hommages au vénérable jubilaire et ils le firent dans une adresse que nous reproduisons ici à cause surtout de sa piquante originalité :

“ *A Son Eminence le Cardinal Archevêque E.-A. Taschereau,*
“ Eminence,

“ En ces jours à jamais mémorables pour tous les Canadiens-français, permettez-nous, comme marins et membres de la Corporation des Pilotes, à l'occasion de vos Noces d'Or, de vous présenter nos hommages et nos félicitations les plus cordiales.

“ Nous sommes heureux de voir au milieu de nous, en Votre Auguste Personne, un Prince de l'Eglise jouir encore d'une santé qui laisse entrevoir que vous garderez pendant de longues années, comme Premier Officier de bord, le commandement en chef du vaisseau de l'Eglise dans notre cher Canada.

“ C'est une double joie pour nous, Canadiens-français, de pouvoir célébrer en ce jour, Eminence, ce demi-siècle employé au service actif à bord la Barque de Pierre, après en avoir successivement rempli tous les grades avec la plus grande distinction ; et fêter, en même temps, par une heureuse coïncidence, les Noces d'Or de notre belle Société St-Jean-Baptiste.

“ Eminence, vous avez traversé maintes fois l'Atlantique pour vous rendre au Quartier-Général faire rapport au Commandant-en-chef de toutes les Escadres, dans la personne du St-Père, que tous ses sujets qui se sont succédés depuis la découverte du Nouveau-Monde par l'Immortel Christophe Colomb, et surtout de notre très bien aimé Canada, découvert par le non moins célèbre navigateur Jacques Cartier, notre Patron comme pilote, sont toujours restés fidèles au drapeau hissé à la corne du mât d'artimon de la Barque de Pierre, sur le lac Genezareth, il y a déjà plus de dix-huit siècles.

“ Oui, Eminence, soyez persuadée que nous, qui avons parcouru la plus grande partie des mers du globe, nous sommes toujours prêts, soit individuellement, soit comme corps, à nous rallier autour de ce même drapeau arboré aux couleurs papales, sous la garde de ce vénérable et saint vieillard l'immortel Léon XIII, qui gouverne avec tant d'habileté et de sagesse le vaisseau de l'Eglise : toujours prêts aussi à corriger la variation et la déviation de l'aiguille aimantée de la boussole, cet ami et compagnon inséparable du marin, afin de régulariser notre course sous votre égide et sous la direction immédiate de Sa Grandeur, votre bien-aimé coadjuteur, et de l'Etat Major de l'équipage dans le personnel de votre clergé, reconnu dans le monde entier comme modèle à suivre pour arriver au Port du Salut : Port unique, vers lequel doivent tendre les voyageurs de toute classe et les marins de tout grade.

FÊTE DU SOIR.

A huit heures précises, les cloches des différentes églises de la ville sonnent à toute volée, et celles de Lévis, de l'île d'Orléans, de Charlesbourg et de Beauport leur font écho : c'est l'ouverture des fêtes jubilaires. L'air est comme saturé de sons joyeux ; ce concert merveilleux et inattendu, à la tombée de la nuit, va jeter partout, jusque dans les plus humbles recoins, la joie, la gaieté, l'enthousiasme.

Une foule innombrable envahit la Terrasse ; et tout le monde, les yeux fixés sur le fleuve, où brillent encore faiblement les lueurs du crépuscule, guette le commencement du feu d'artifice.

Tout à coup, plusieurs coups de canon partent d'un navire mouillé dans la rade : c'est le signal. Un grand nombre de fusées s'élancent de ce navire, et l'on y répond à Québec et à Lévis par d'autres pièces pyrotechniques et des feux de bengale : le spectacle est enchanteur et dure longtemps. Quelques vaisseaux, brillamment illuminés, vont et viennent sur le fleuve, en tous sens, diversifiant ainsi sans cesse et animant la scène. Le temps est beau et serein : aucun souffle de vent ne "fait rider la face de l'eau" ; c'est un miroir, où se reflètent avec le plus vif éclat des milliers de lumières. Deux frégates françaises, mouillées devant la ville depuis plusieurs jours, sont tout étincelantes de feux et prennent part à la

"Ainsi guidés, Eminence, sur la mer du monde, dans notre course à la boussole corrigée astronomiquement et bien maintenue, nous pouvons non seulement arriver, mais faire arriver heureusement tous les passagers commis à notre garde, sans être forcés de mettre en panne, de brasser tout à cuber, de chasser sur les ancres, de filer à mâts et à cordes, de fuir devant la bourrasque et l'aquilon, de jeter l'ancre à plus d'une reprise ; mais nous filerons au plus près, sur la bordée aux vents alizés, surveillés par les vigies, successeurs de celles de la barque de Pierre, parfaitement au fait de la consigne, lesquelles savent toujours signaler à temps les écueils de la route.

"Ayant également toujours bien fait le point, en mer, c'est-à-dire nous être assurés où l'on est, nous avons le ferme espoir qu'avec une route ainsi jalonné par autant d'arrêts sûrs, Dieu aidant, nous aurons le bonheur de faire et bien terminer notre grand voyage vers 'Eternité.'"

fête. Quelques ballons, lancés de la Terrasse et du Jardin du Fort, s'élèvent à une hauteur prodigieuse, se dirigent vers le nord et vont se perdre dans les sombres forêts des Laurentides : la foule suit leur course éphémère avec le plus vif intérêt. Et pendant que l'on jouit de ce spectacle magnifique, une fanfare fait entendre sur la Terrasse les mélodies les plus délicieuses ; nos airs canadiens, surtout, *Le Drapeau de Carillon*, *O Canada ! terre de nos aïeux*, *Vive la Canadienne*, soulèvent des tonnerres d'applaudissements.

Il y a, croyons-nous, peu d'endroits au monde aussi favorables que notre Terrasse pour jouir d'un grand spectacle comme celui d'un feu d'artifice ou d'une illumination. Sur ce plateau élevé, aucun détail n'échappe à la vue. C'est là, comme sur un nid d'aigle, que le fondateur de notre colonie, Champlain, avait fixé sa demeure. C'est là que son successeur, M. de Montmagny, aimait quelquefois, pour varier l'uniformité de vie de ses braves colons, à les récréer par un feu d'artifice. (1)

Pénétrons maintenant dans la ville, et essayons de nous frayer un chemin à travers la foule qui encombre les rues. A la faveur de la lumière électrique, il est aussi facile qu'en plein midi de circuler partout, jusque dans les endroits les plus retirés : il n'y a peut-être pas une ville au monde aussi bien éclairée que la nôtre.

Partout l'on prend part aux fêtes qui commencent, et l'on s'abandonne à une franche gaieté. Tout en regardant monter un ballon ou éclater une fusée, on se laisse bercer aux

(1) Voir la *Relation* de 1637.

“ Mais du temps de M. de Montmagny, une forêt épaisse recouvrait encore les collines de Beauport et de l'île d'Orléans, les falaises de Lévis, et rien de ces hauteurs ne pouvait répondre aux feux d'artifice de Québec.

“ Aujourd'hui, quel magnifique spectacle lorsque le soir, de la Terrasse, l'on voit s'allumer ces milliers de feux tout autour de l'horizon, et se dessiner, à leur clarté, ces collines verdoyantes et ces riants villages qui encadrent notre fleuve !

“ A l'ouverture des fêtes jubilaires, surtout, le spectacle de cette illumination sur les eaux de Québec et sur les collines environnantes était vraiment ravissant.”

sons harmonieux de la musique : au jardin du gouverneur, sur l'Esplanade, sur les places publiques de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, se donnent des concerts : il y a, en effet, un grand nombre de fanfares à Québec, ce soir, à part celles de la ville ; chaque société étrangère un peu importante est venue avec la sienne. (1)

L'un de ces corps de musique s'est placé en face de l'archevêché, sous les fenêtres de Son Eminence : la sérénade est douce et suave ; elle attire une grande foule à cet endroit.

Le feu d'artifice, les concerts, l'enthousiasme des masses, tout cela est admirable. Ce qui nous frappe le plus, cependant, ce soir, c'est l'ordre et la bonne tenue qui règnent partout. Au milieu de cette foule innombrable qui encombre la Terrasse, les rues, les places publiques, aucun tumulte, aucune scène désagréable, mais partout la plus aimable fraternité ; et il en a été ainsi tout le temps des fêtes jubilaires. (2) " Il n'y a qu'à Québec qu'on peut voir un pareil spectacle, " disait un haut personnage étranger.

A dix heures, une décharge de canon annonça la fin du feu d'artifice. "

Il nous est impossible de reproduire ici au long toutes les manifestations de joie, de reconnaissance, de piété filiale dont Son Eminence fut l'objet pendant les trois jours que durèrent les fêtes de son jubilé sacerdotal. Qu'il nous soit permis de renvoyer le lecteur à la brochure sur les noces d'or, que nous avons citée plus haut, et que l'on nous permette de nous borner à une simple énumération de ces touchantes démonstrations :

(1) On a beaucoup admiré, en particulier, la fanfare de Sherbrooke.

(2)—" The Quebecers have maintained their proverbial reputation for cheerful and open-handed hospitality, while their orderly conduct in other respects has been also all that could be desired and cannot fail to rebound to the credit of the city." (*Quebec Daily Telegraph*, du 23 août).

Une fête de famille, qui réunit dans les salons de l'archevêché un certain nombre des plus proches parents de Son Eminence ;

La fête des enfants, à laquelle prirent part plus de trois mille enfants, au point que les vastes nefs de la Basilique ne suffisaient point à contenir la foule accourue de toutes parts ;

La messe pontificale, célébrée avec toute la pompe et toutes les splendeurs du culte catholique ;

L'admirable discours de monsieur l'abbé L.-A. Paquet ;

Le banquet au Séminaire, la soirée brillante à l'Université Laval, la causerie charmante du vénérable abbé Trudelle, condisciple de Son Eminence, et la poésie magistrale de l'abbé-poète Apollinaire Gingras ;

Les témoignages touchants des communautés religieuses et des institutions d'éducation, de bienfaisance et de charité, et par dessus tout, l'offrande royale que le clergé du diocèse de Québec vint déposer dans les mains tremblantes du vénérable prince de l'Eglise, et qui fut peut-être la cause de sa plus grande joie puisqu'elle assurait l'existence d'une institution qu'il avait fondée et qui lui était bien chère : l'hôpital du Sacré-Cœur.

C'est bien à regret que nous passons rapidement sur toutes ces pages intéressantes, mais il nous faut rentrer dans notre rôle d'annaliste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et nous allons accomplir cette tâche en nous aidant du récit si bien fait de la brochure publiée par Mgr Gagnon.

PROCESSION DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE.

“ La première journée des fêtes jubilaires était spécialement consacrée à la Saint-Jean-Baptiste. Il y eut procession, grand'messe, visite au monument national Cartier-Brébeuf, concert et banquet.

“ Au dire des connaisseurs, la procession a été la plus longue et la plus imposante, en fait de procession nationale, qui ait jamais été vue à Québec. Partant de l'église Saint-Sauveur, on défilait par les rues Saint-Vallier, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sous-le-Fort et Notre-Dame ; on montait à la Haute-Ville par la côte de la Montagne, et l'on se rendait, par les rues Buade, de la Fabrique et Saint-Jean, à l'église Saint-Jean-Baptiste, où devait avoir lieu la grand'messe : c'est-à-dire que l'on parcourait la plus grande partie de la ville. Toutes les rues, nous l'avons dit déjà, étaient merveilleusement ornées de verdure et de banderoles aux couleurs les plus variées.

“ Le chapelain général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mgr Gagnon, n'avait pas craint de s'imposer la fatigue de suivre la procession dans tout son parcours : il marchait à côté du président, M. Caouette. Tout le clergé si nombreux de Saint-Sauveur et de Saint-Roch suivit son exemple, et défila dans les rangs, avec les citoyens : témoignage frappant de l'union qui existe parmi nous entre les fidèles et leurs pasteurs, et de l'attachement de l'Eglise à la nationalité canadienne-française, expression vivante de la belle devise de la Société Saint-Jean-Baptiste : Religion et Patrie.

“ On remarquait aussi avec plaisir dans la procession M. l'abbé Chaperon, curé de la paroisse natale de Son Eminence. Il accompagnait un grand nombre de ses principaux paroissiens, qui représentaient la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Marie ; et tous, le lendemain, allèrent ensemble offrir au cardinal l'hommage de leur respect et de leur vénération.

“ Un grand nombre d'autres sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis sont aussi représentées dans la procession, ayant chacune leurs drapeaux et leurs bannières, quelques-unes, leur fanfare, qui remplit l'air de sons joyeux.

“ Toutes les classes de la société figurent dans cette procession, où l'on suppose qu'il n'y a pas moins de dix mille per-

sonnes : la politique, la magistrature, les professions libérales, y sont largement représentées.

“ Bien plus, la vieille France elle-même s’y trouve : les marins de l’*Aréthuse*, l’une des frégates françaises mouillées devant la ville, marchent dans les rangs de la procession, avec leur fanfare, et le drapeau tricolore en tête.

“ Il y eut un moment solennel : ce fut lorsque les Zouaves Pontificaux, ayant à leur tête M. le chevalier de Montigny, président général de l’Union Allet, arrivèrent avec leur fanfare, pour prendre place dans la procession, portant avec respect le drapeau de Carillon, cette vieille relique nationale, souvenir d’une époque pleine d’héroïsme. Le drapeau de Montcalm, et celui des zouaves, avec sa devise : *Aime Dieu et va ton chemin*, furent salués par de longs et joyeux vivats.

“ Mais la procession prit un autre caractère de solennité et de grandeur, lorsque Son Eminence voulut bien y entrer. Arrivés au haut de la côte de la Montagne, les zouaves pénétrèrent dans l’avenue qui longe la façade du palais épiscopal, et se rangent de chaque côté. Le magnifique carrosse de Son Eminence est là, cette voiture si brillante, vraiment digne d’un prince de l’Eglise. Le cardinal paraît : les zouaves lui présentent les armes ; puis il monte en voiture, accompagné de Mgr Duhamel, archevêque d’Ottawa, de son coadjuteur, Mgr Bégin, et de Mgr Gagnon, qui a quitté un instant les rangs de la procession pour venir à sa rencontre comme chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste ; le carrosse, traîné par quatre chevaux, se met en mouvement et prend place dans la procession, les zouaves marchant de chaque côté, et faisant cortège à Son Eminence.

“ Une foule innombrable est placée en haie chaque côté du chemin à partir de la Basilique jusqu’à l’église Saint-Jean ; à mesure que la voiture du cardinal s’avance, tout le monde s’agenouille, et le Pontife bénit : spectacle à la fois admirable et touchant, vraiment digne de la Rome d’autrefois, alors

que le Saint-Père, pouvant circuler librement dans les rues de sa capitale, se rendait solennellement, aux grandes fêtes, à quelqu'une des basiliques de Rome, et bénissait les foules qui accouraient sur son passage.

“ Partout un silence religieux, qui n'est troublé que par le son des cloches et les notes harmonieuses des fanfares. Les populations réjouies paraissent comprendre et apprécier l'importance toute nouvelle, vraiment extraordinaire, donnée par la présence d'un prince de l'Église à leur fête nationale.

“ Le défilé de la procession a commencé à huit heures du matin. Il est onze heures et demie lorsque Son Eminence descend de voiture sur le seuil de l'église Saint-Jean-Baptiste.

MESSE PONTIFICALE A L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

“ Le Pontife revêt la *cappa magna*, et les prélats qui l'accompagnent, les ornements propres à leur dignité ; puis il fait son entrée solennelle dans l'église, et se rend au chœur, précédé d'un nombreux clergé, qui est venu au-devant de lui.

“ Les voûtes du vaste et brillant édifice retentissent des sons harmonieux de l'orgue : dans tous les morceaux exécutés, les motifs qui dominent sont nos airs nationaux canadiens, et ces airs vont droit à l'âme des milliers de fidèles qui remplissent l'église.

“ La nef et le chœur sont magnifiquement décorés de verdure. On y a répandu, surtout, à profusion de jeunes érables, cet arbre si canadien, dont la feuille nous sert d'emblème patriotique dans nos fêtes nationales : la vigueur de cet arbre est un heureux symbole de la vitalité de la nationalité canadienne ; sa sève riche et abondante, l'image des ressources de notre pays.”

“ Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, ancien curé de l'église Saint-Jean, est le célébrant de la messe pontificale du jour, qui commence un peu avant midi pour se terminer vers deux heures.

“L'Union Musicale exécute, avec accompagnement d'orchestre, la messe en *ré* d'Ambroise Thomas.”

A l'évangile, le révérend Père Hage, de l'ordre des Frères Prêcheurs, monte en chaire, et prononce le discours que nous sommes heureux de reproduire :

SERMON DU R. P. HAGE,

DU COUVENT DES DOMINICAINS DE SAINT-HYACINTHE.

Beatus populus, cujus Dominus Deus ejus.

Bienheureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu.
(Ps. CXLIII, 15.)

Eminence, Messieurs, Mes frères,

Cinquante ans !...

A cet âge, l'homme s'arrête... Il remonte par le souvenir le fleuve de son existence parfois vivement agitée, jamais complètement tranquille. Tantôt on le voit sourire : c'est la source du fleuve qui lui apparaît pure et limpide, ce sont les triomphes qu'il a remportés sur l'inclémence des flots, c'est la sécurité dont il se croit pour toujours assuré. Tantôt on le voit s'assombrir : le nuage, la tempête, le combat et peut-être le naufrage, tout cela se représente à son esprit effrayé. Alors, laissant passer avec indifférence le torrent qui entraîne toutes les vies humaines, il s'abîme dans la solution de ce double problème : Qu'ai-je fait ? Que suis-je ?

Cette question, mes Frères, ne s'adresse pas seulement à l'homme privé. Elle s'adresse aussi à ces réunions d'hommes qui, sous le nom de société ou d'institution, se groupent pour la défense du droit et la revendication de leurs saintes libertés. Que produisent-elles pour la religion, qui les bénit à leur berceau, et leur communique cette vitalité dont elle est le principe toujours fécond ? Que produisent-elles pour le pays qui les accepte dans son sein, et place ses enfants à l'ombre de leur drapeau ?

Qu'êtes-vous donc et qu'avez-vous fait, Société de Saint-Jean-Baptiste de Québec, vous qui, malgré les préjugés des uns et les craintes des autres, êtes née, avez grandi et prospéré, vous qui, d'année en année, avez vu votre influence se répandre, vous qui recevez aujourd'hui cette consécration que donne à toute œuvre humaine un demi-siècle d'existence ?

Ce que vous avez fait ? Demandez-le à ces patriotes de 1842, qui ont obligé Dieu et le pays, en instituant cette Société sur la double base des principes chrétiens et de l'amour national. Demandez-le aux héros de Sainte-Foye, réveillés dans leurs tombes par les nombreuses phalanges canadiennes des 1855. Demandez-le à ces fêtes grandioses de 1880, qui réunirent dans la cité-mère tous les enfants dispersés, et vous rappelèrent, Monseigneur de Sherbrooke, les paroles lyriques d'Isaïe chantant le retour de la nation dans la bien-aimée Jérusalem. Demandez-le neuf ans après, aux rives de Saint-Charles, étonnées de voir accourir vers elles une multitude immense, qui élève à l'immortel marin, Jacques Cartier, un monument digne de sa gloire, digne aussi de votre reconnaissance. Demandez-le enfin à vous-mêmes, mes Frères. Pourquoi cette assemblée sous les voûtes d'un temple, qui, pour vous recevoir, a voulu déployer ses magnificences, et mêler à votre joie la splendeur de son inauguration ? Anges de l'Eglise de Dieu, successeurs des apôtres, pasteurs du troupeau divin, Messeigneurs, et vous, représentants de l'autorité et de la justice, vous défenseurs du droit et de la vérité, vous peuple tout entier, vous Canadiens-français, pourquoi êtes-vous ici ? sinon pour redire d'une commune voix et d'une seule âme l'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Oui, réjouissez-vous, membres de cette Société, car ce triomphe vous est bien dû. Allez, rouvrez les pages de votre histoire, et à toutes les dates glorieuses que vous y trouverez, ajoutez celle du 22 août 1892.

Et maintenant, mes Frères, laissez-moi jeter les regards plus haut et plus loin, et embrasser d'un rapide coup d'œil l'histoire religieuse du Canada depuis un demi-siècle. Ce sujet, je l'espère, nous édifiera, nous consolera, nous fortifiera. Enfants de l'Eglise, nous devons célébrer ses triomphes, comme nous devons pleurer ses tristesses : ses joies sont nos joies ; ses douleurs, nos douleurs.

Chantant ses gloires, nous nous réjouirons du passé.

Analysant ses craintes, nous nous préparerons pour l'avenir.

I

Nous sommes en 1842.

La paix règne sur tout le pays, et succède aux troubles et aux désastres qu'ont suscités de malheureuses rivalités de races. Vainqueurs et vaincus entrent dans une voie de conciliation, confondent désormais leurs intérêts et leurs efforts pour faire plus large et plus longue la route du progrès. Ainsi Dieu, qui tient en ses mains les destinées des peuples, prépareit pour la gloire et l'extension de son culte au Canada une ère de calme et de tranquillité. Tout est prêt. L'heure a sonné, où l'Eglise du Christ va s'étendre au loin, se développer sur le territoire canadien ; et unissant dans une même pensée ses gloires et vos travaux, je voudrais vous montrer combien vous l'avez aidée, combien vous l'avez défendue, combien vous l'avez aimée.

Aider l'Eglise, c'est, mes Frères, le devoir primordial de toute nation qui a souci de sa gloire et ne veut pas descendre vers la ruine et la mort. Quand une nation oublie ce devoir, elle va rejoindre bientôt dans le pêle-mêle de leur antique tombe les empires détruits. Pourquoi, à l'heure où je vous parle, des pays autrefois glorieux ressentent-ils ces commotions violentes qui font craindre pour leur avenir, sinon pour leur existence même ? Pourquoi ? Parce qu'ils s'imaginent que depuis assez longtemps ils s'inclinent devant l'Eglise,

pour que l'Eglise maintenant courbe la tête devant eux. Alors, loin de l'aider dans son œuvre de paix et de régénération universelle, ils essayent par tous les moyens d'affaiblir et d'arrêter son action.

Grâce à Dieu, telle n'a pas été votre conduite. L'œuvre que l'Eglise poursuit depuis sa fondation à travers tous les pays et tous les siècles, cette œuvre, vous l'avez voulue avec elle ; ses désirs ont été vos désirs ; ses principes, vos principes ; et ensemble, elle mère et souveraine, vous enfants et sujets, vous avez bâti l'édifice sacré de la foi.

Cet édifice a pour base l'instruction chrétienne des enfants. Vos enfants ! à l'exemple de Jésus-Christ, l'Eglise les attire à elle, les bénit, les presse tendrement dans ses bras, les couvre de sa protection, leur fait un rempart de ses anathèmes. Et si, dans ce siècle surtout, elle a élevé la voix, c'est pour nous recommander, à nous prêtres, et à vous pères et maîtres, cette partie bien-aimée de son troupeau, et nous rappeler que le salut se trouve-là. Or, je suis heureux de le dire, que n'avez-vous pas fait depuis un demi-siècle, pour aider l'Eglise dans cette œuvre de l'éducation ?

Voici que de tous côtés, je vois s'élever de terre ces maisons d'instruction, ces pensionnats, ces collèges qui recueillent l'enfance et la jeunesse canadienne et leur livrent, avec les principes de la science divine, les secrets de la science humaine.

Voici que, vers 1842, je vois descendre sur vos quais les Frères de la Doctrine Chrétienne, et puis, toutes ces congrégations religieuses d'hommes et de femmes, appelées par vous, et recevant de votre part, en échange de leur dévouement, une cordiale hospitalité.

Quelle paroisse, si humble qu'elle soit, ne compte pas une école ? Quel enfant, si pauvre qu'il soit, ne peut apprendre ce que Dieu et les hommes exigeront de lui ?

Quel jeune homme, désireux de goûter les joies laborieuses de l'étude, ne peut aller puiser à des sources salutaires les

connaissances qui feront de lui un pionnier de la religion et de la patrie ?

Mes Frères, je vous félicite de n'avoir pas prêté l'oreille à ces blasphémateurs vulgaires, qui, sous le couvert de la science, insultent Dieu et son Eglise.

Je vous félicite de n'avoir pas cru que l'Eglise est une ennemie systématique des lumières et du progrès : et l'on racontera à l'honneur de votre foi qu'au-dessus de vos maisons d'instruction, de vos pensionnats et de vos collèges, vous avez placé, à l'ombre et sous la tutelle de l'Eglise, cette grande Université Laval, que vous inaugurieiez avec une légitime fierté le 21 septembre 1854.

A côté des enfants, l'Eglise place dans ses maternelles affections les pauvres, les malheureux, tous ceux qui souffrent. Elle les reçoit avec commisération, partageant leurs souffrances et leurs larmes, les admettant dans sa sainte compagnie, vivant de leur vie et transfigurant leurs infirmités par l'aurole divine dont elle les entoure. Ici encore, vous l'avez aidée. Vos âmes, oubliant l'égoïsme du siècle, ont été promptes et généreuses à toutes les œuvres de charité qui ont pour but le soulagement de la misère. Non satisfaits d'une aumône qui entame à peine le superflu, vous avez ouvert largement vos mains libérales, plus largement encore vos cœurs, et l'on a vu chez vous de ces tendresses délicates qui touchent le malheureux plus que tous les dons. Les malades ont leurs hôpitaux, les orphelins, leur refuge, les vieillards, leur asile ; et tout, tout, jusqu'au crime repentant, reçoit, avec les secours d'aujourd'hui, l'espérance de demain. Nous les voyons, ces anges terrestres, accourir au chevet de toute souffrance, panser toutes les blessures du corps et de l'âme, et murmurer aux affligés ces paroles de résignation et de paix que seules des lèvres chrétiennes savent prononcer. Devant ces dévouements héroïques, il me semble que vous avez le droit d'usurper la parole divine pour dire à toutes les douleurs : *“ Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. ”*

Aidée par vous, par vous aussi l'Eglise a été défendue. Vous l'avez défendue en consacrant votre science et votre talent à faire prévaloir l'apologie de ses vertus contre les injures qui la déconsidèrent. Vous l'avez défendue en publiant hautement que vous vous faites gloire de lui appartenir et de rester fidèles à ses commandements ; en assistant avec un religieux respect à ses convocations officielles, en montrant une confiance inébranlable dans ses destinées éternelles. Vous l'avez défendue par vos historiens et vos poètes, par vos représentants et vos députés, par vos prêtres et vos évêques ; vous l'avez défendue par vos paroles et vos exemples, par vos démonstrations religieuses et vos pieux pèlerinages, en un mot, par toutes les manifestations de la piété filiale et le dévouement de cœurs généreux prêts à répandre leur sang.

Oui, votre sang ! J'aperçois les couleurs d'un vêtement à la fois militaire et religieux ; et ce vêtement me dit que vous n'avez pas hésité à voler au secours du Saint-Siège attaqué, et de lui faire un rempart de vos personnes. Là-bas, l'Eglise traversait des jours de deuil ; mais comme elle dût renaître à l'espérance, en voyant accourir de si loin ces détachements de soldats volontaires, qui venaient donner la main à leurs frères de France, et leur montrer qu'ils étaient dignes de marcher à côté d'eux ! Comme ils partaient pleins d'enthousiasme, ces enfants du Canada ! Comme ils combattaient avec courage, heureux de leur sacrifice ! On leur avait dit : Aime Dieu, et va ton chemin ; et ils allaient, confiants dans la puissance du Dieu qu'ils aimaient et dans la grandeur de la cause qu'ils servaient. Vingt-cinq ans auront bientôt passé sur ce fait glorieux de votre histoire ; néanmoins, maintenant encore et toujours, quand on voudra parler de courage et d'héroïsme, on nommera les Zouaves Pontificaux.

Mais voici un tout autre champ de bataille.

En 1851, s'ouvre la série de ces réunions imposantes qu'on appelle les conciles. Ils ont pour objet d'affirmer les droits

de l'Eglise sans en rien céder à l'esprit du siècle, de soutenir ses privilèges contre les prétentions injustes de ses ennemis, de dénoncer l'erreur et de la détruire, d'opposer à l'envahissement du vice la digue des plus énergiques défenses, et d'oser dire à ceux qui font le mal : *Non licet* ; vos doctrines sur la liberté : *Non licet* ; vos déclamations haineuses contre nos prétendues intolérances : *Non licet* ; vos appels au vice, au luxe, à l'intempérance : *Non licet* ; vos mensonges, vos ruses et vos parjures : *Non licet*. Et ainsi, dans cette seule province ecclésiastique de Québec, six conciles se succèdent dans un espace de moins de trente ans, allant porter partout le cri d'alarme et rappelant aux enfants de l'Eglise les austères devoirs que leur impose leur mère.

Ce n'est pas tout. Aux prêtres et aux évêques s'unissent un jour ces vaillants chrétiens, toujours prêts à la lutte, et qui, pour lutter avec plus d'ardeur et s'assurer la victoire, aiment à se concerter sur les moyens d'action qu'il convient de choisir. Un jour donc, on vit les portes de l'Université s'ouvrir et donner passage aux plus illustres représentants de votre nation. C'était le 25 juin 1880 : le premier congrès catholique commençait sa première séance, sous l'œil de Dieu et avec la bénédiction de l'Eglise.

Là furent rappelés les grands principes qui promettent à un peuple la force et la stabilité. Là furent traitées les grandes questions qui agitent le monde et sur lesquelles on jeta une lumière plus pure : l'Eglise et l'Etat dans l'enseignement ; l'Eglise et la liberté ; le rôle des classes riches dans la société moderne ; l'action des Ordres religieux. On y démontra que les Religieux sont les auxiliaires les plus fermes, les plus indispensables de toute œuvre civilisatrice bien entendue ; que la solution du problème social se trouve dans le dévouement des classes supérieures aux classes laborieuses ; que l'idéal d'un vrai système d'éducation nationale, c'est, d'une part, l'Eglise exerçant librement son influence civilisa-

trice, de l'autre, l'Etat travaillant à multiplier les centres d'activité intellectuelle ; qu'enfin l'Eglise seule est source, mère, et maîtresse de la véritable liberté.

Là, une voix dont les échos retentissent jusque par delà les mers, a solennellement proclamé les liens étroits qui existent entre la religion et la patrie. Elle a crié bien haut, cette voix (1) : “ La nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparables. Place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs, dans nos sphères politiques ; et notre pays sera paisible et grandiose dans l'harmonie. Défendre l'Eglise a toujours été la mission sacrée de la grande nation d'où vous êtes sortis : défendre l'Eglise doit être aussi votre mission. ” Ces paroles brûlantes de foi chrétienne ouvrirent le Congrès, et l'amour de l'Eglise fut le sujet qui couronna dignement ce Triduum de prières ardentes et de religieux patriotisme.

L'amour de l'Eglise : vous avez enfin noblement rempli ce troisième devoir de piété filiale. “ Vous êtes les enfants de l'Eglise ; c'est elle qui enfante les nations à la vie chrétienne, et cela en subissant la loi terrible que la justice divine a ajoutée aux lois primordiales de la génération. “ Tu enfanteras dans la douleur ” : l'histoire témoigne de l'accomplissement de cette cruelle prophétie. A travers les annales des peuples chrétiens, remontez jusqu'à leurs origines, et vous verrez qu'il n'en est aucun qui ne soit le fruit d'un douloureux enfantement. Autour du Calvaire, où furent fondées les premières Eglises, des douleurs et du sang ; à Rome, centre vivant de la foi, des douleurs et du sang. ” (2)

Les faits sont trop connus pour que je les détaille : saluez-vous seulement que votre pays a entendu, mêlé à la prédication de ses apôtres, le doux gémissement de ses martyrs. Ce

(1) Discours de M. A.-B. Routhier au Congrès Catholique tenu à Québec.

(2) R. P. Monsabré.

gémissement vous rappelle le sanglant mystère de votre berceau, et les souffrances de l'Eglise pour donner à son époux divin des enfants de salut.

Enfants de l'Eglise, vous avez aimé votre mère. Comment ?

L'Eglise n'a qu'un désir et qu'une passion : le désir d'étendre son domaine spirituel ; la passion de sauver les âmes. *Da mihi animas, s'écrie-t-elle, cætera tolle tibi.* (1) Donnez-moi des âmes, et prenez le reste. Eh bien, mes Frères, vous en avez donné à l'Eglise, et beaucoup. Pourquoi cet appel généreux, cette hospitalière réception faite depuis un demi-siècle aux Religieux de tout Ordre : Oblats et Jésuites, Franciscains et Dominicains, Rédemptoristes et Trappistes ? Pourquoi cette floraison de la vie contemplative et de la vie apostolique ? Pourquoi ces missionnaires venus du dehors et réunis à ceux du dedans ? sinon pour que tous nous allions explorer le vaste champ de l'Eglise, y semer le bon grain de la foi, et récolter d'abondantes moissons pour le ciel.

Voyez ces missions laborieuses du Nord-Ouest. Ah ! l'Eglise demande des âmes ! Elle les aura, et si pour les lui donner, il faut des apôtres qui se privent, qui souffrent, qui meurent à la peine, ce sera vous, mes Frères, qui les trouverez, ce sera dans vos rangs qu'on les cherchera. Vous vous ferez vous-mêmes apôtres, les uns en payant de leur personne, les autres en aidant de leurs prières et de leurs aumônes. Et alors, on verra cette merveille des premiers temps de l'histoire ecclésiastique : des moines, des religieux, des prêtres portant encouragement à la colonisation d'une immense contrée, pour gagner celle-ci tout entière à Jésus-Christ.

Oui, le domaine de l'Eglise s'est étendu. Voulez-vous une dernière preuve ? Elle est en même temps la plus palpable. Autrefois, quand l'Eglise avait pénétré dans un pays aban-

(1) Genèse, XIV, 21.

donné jusque-là, elle plaçait à la tête du nouveau troupeau un nouveau pasteur, et la création d'un siège épiscopal devenait ainsi la preuve la plus forte de son extension.

Aujourd'hui, cette preuve n'a rien perdu de sa force.

Or, comptez tous les diocèses érigés depuis un demi-siècle. Je ne puis les nommer tous. Rappelons-nous seulement Ottawa, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Hamilton, London, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Nicolet, Valleyfield. Elles se lèvent, ces Eglises, parées de leur première beauté et encore remplies d'une sève toute jeune, elles se lèvent, grandissent, se développent sous la vigilante direction de leurs pasteurs, et elles témoignent hautement de la vitalité de la foi canadienne.

Vous avez donc aimé l'Eglise, mes Frères, puisque vous lui avez donné des âmes et accru son empire.

Mais aussi, disons-le par reconnaissance, l'Eglise vous a toujours aimés. Elle a eu pour vous une prédilection particulière, et vos évêques peuvent vous dire si à Rome on aime le Canada. Et puisque la fête de ce jour n'est que l'aurore d'une fête plus belle encore, pourquoi ne rappellerai-je pas ici cette marque suprême de maternel amour que l'Eglise vous a donnée, en faisant descendre la pourpre romaine sur l'un de vos enfants ?

Eminence, d'autres voix célèbreront, demain, les vertus et les mérites d'un demi-siècle de sacerdoce. Laissez-nous vous dire aujourd'hui qu'en vous le Canada catholique peut s'admirer et se réjouir, qu'en vous il trouve la récompense de son zèle pour la gloire de l'Eglise, qu'en vous et avec vous il peut chanter l'hymne de l'action de grâces : *Magnificat anima mea Dominum quia fecit mihi magna, qui potens est.* Mon âme bénit le Seigneur, car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.

Oui, nation canadienne-française, vous avez fait de grandes choses, et vous-mêmes vous êtes grande. Vous êtes grande,

parce que vous avez aidé l'Eglise, défendu l'Eglise, aimé l'Eglise. Vous êtes grande, parce que vous avez conservé les traditions de vos pères, et que vous pouvez prononcer sans rougir les noms de vos ancêtres.

II

Après la gloire, les craintes.

Mes Frères, que ce mot ne vous étonne pas. La lutte du mal contre le bien n'est pas d'aujourd'hui. Toujours il y a eu à côté et à l'encontre des vaillants défenseurs de la vérité, les tenants opiniâtres de l'erreur ; à côté et à l'encontre des féaux chevaliers de la vertu, les malheureux serfs du vice et du péché. Cette lutte est nécessaire : commencée à l'heure de la première faute, elle ne finira qu'à l'heure du triomphe suprême. En face de cet antagonisme de tous les jours, nous avons le devoir, comme on l'a si bien dit, non pas de vaincre, mais de combattre. Combattre, c'est tout l'homme. L'homme doit combattre pour conserver sa vie matérielle et physique à l'abri de tous les dangers qui la menacent ; il doit combattre pour garder sa vie morale contre les secousses du dedans et les surprises du dehors ; il doit combattre enfin pour assurer sa vie politique et religieuse contre les ennemis qui veulent la détruire. Et ainsi l'homme, trouvant partout et toujours des ennemis, doit, malgré les résultats du passé, craindre pour l'avenir.

Or, mes Frères, quels sont les ennemis de votre vie religieuse, et par conséquent quelles sont les craintes de l'Eglise ?

Nous l'avons vu, mes Frères, et je vous le répète : il est impossible de séparer la nation canadienne-française de la religion catholique : dès lors, le premier ennemi que vous avez à craindre, c'est l'ennemi de votre foi ; c'est l'indifférence, plus que cela, c'est le blasphème et l'impiété.

Cet ennemi, je le sais, vient du dehors ; il n'est pas né au milieu de vous, mais il a passé vos frontières, il est entré dans la place, et devient pour l'avenir un sérieux sujet de crainte.

Et comment ne le craindriez-vous pas ? Comment ne le craindrions-nous pas pour vous, cet ennemi, qui, à notre époque, semble posséder une puissance colossale et vouloir étouffer, s'il était possible, vos plus fermes croyances ? Il s'appelle légion, et il parcourt le monde, son programme à la main et le mensonge sur les lèvres.

Son programme ? Je vous le dirai, car après tout, vous le connaissez : Dieu n'est qu'une hypothèse.—Le dogme nouveau, éliminant définitivement toutes les volontés surnaturelles connues sous le nom de Dieu, d'ange, de Providence, montre que tout obéit à des lois naturelles.—Toute intervention miraculeuse est une radicale impossibilité.—Les vérités religieuses sont affaire de sentiment ; utiles à plusieurs, il y a plus de force à s'en passer entièrement.—L'âme n'est que l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière, une machine aussi mathématiquement construite qu'une montre, la résultante de l'organisme qui périt avec lui, comme l'harmonie d'une lyre périt avec la lyre.—La liberté se réduit à l'activité cérébrale ; le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre.—Jésus-Christ était tout simplement un moraliste exalté, qui aimait les honneurs, parce que les honneurs servaient à son but ; qui jouait le rôle de thaumaturge, bien qu'il sentit la vanité de l'opinion à cet égard ; qui a, en un mot, constitué sa royauté sur une grande équivoque : son évangile a fait son temps ; son Eglise tombe en ruine : le christianisme est condamné en principe comme contraire aux résultats de la science acquise depuis un siècle.

Voilà l'ennemi et son programme.

Ce programme, mes Frères, je me hâte de le dire, est loin d'être le vôtre, et j'aime à constater qu'il a été vaillamment combattu. Mais, n'y eût-il qu'un seul homme pour le publier, n'y eût-il qu'un seul livre pour le défendre, ce serait assez pour justifier mes appréhensions et les appréhensions de

l'Eglise. Or, il en est venu jusqu'ici de ces hommes qui ont parlé le langage du siècle, vous ont appris les doctrines du siècle, vous ont fait goûter aux fausses joies du siècle. Il en est venu jusqu'ici de ces livres, jusqu'au seuil de vos portes et jusque dans vos mains, grâce à ces rapides communications qui relient un continent à un autre. Plus de distance, s'écrie-t-on de toutes parts. Hélas ! non, plus de distance pour le mal : et l'on voit s'abattre sur un pays, comme autant d'oiseaux de proie, ces auteurs de livres, de revues, qui ne parlent de religion que pour s'en railler, et de l'Eglise que pour la décrier. Que dis-je ? Non seulement ces auteurs viennent à vous, mais il en est parmi vous qui vont jusqu'à eux. Ils partent, ceux-là, avec l'intention louable, je le veux bien, d'entrer plus avant dans les secrets de la science. Hélas ! qu'apprennent-ils, et que sont-ils au retour ? La foi de leur mère survit à peine au naufrage de leur vertu, et leurs lèvres, autrefois habituées à la prière, ne savent plus murmurer le nom de Dieu.

Et ils sont l'avenir !

Que réserve cet avenir à la société catholique de votre nation ? Je ne sais. Voici que déjà le respect des choses saintes est moins vif dans vos cœurs. L'autorité du prêtre qui parle au nom du Christ est quelquefois méconnue, les privilèges de l'Eglise souvent discutés, l'obéissance plus difficile, la soumission plus rare. On dirait que la voix des pasteurs n'est plus assez forte pour se faire entendre, ou plutôt que le tumulte des passions est assez violent pour l'étouffer. Et alors, par une conséquence fatale, les devoirs de la vie chrétienne sont oubliés ; les lois de la religion, de la famille, de la société sont ébranlées, la prière n'est plus en honneur, et l'édifice religieux, bâti par Jésus-Christ lui-même dans vos âmes, éprouve de ces secousses qui font craindre un écroulement prochain. N'est-il pas vrai que plusieurs désertent le sanctuaire, dont l'ombre protectrice a abrité leur enfance ? N'est-

il pas vrai que d'autres ont oublié le chemin qui conduit au banquet eucharistique, et ne veulent plus participer à nos agapes chrétiennes ? N'est-il pas vrai que beaucoup remplissent leurs devoirs, poussés par je ne sais quelle force routinière, qui leur enlève toute initiative et presque tout mérite ?

Voilà, mes Frères, la réalité. Ayons le courage de la regarder en face et de la comparer aux réalités du passé. Où est cette foi saintement naïve de vos pères, qui voyaient Dieu en tout et partout, dans la conduite des hommes, comme dans le gouvernement des peuples, plaçant en lui toute leur confiance et ne cherchant qu'à lui plaire ? Où est cette volonté ferme, ce soin, j'allais dire, ce scrupule, d'obéir aux préceptes de l'Eglise et de s'incliner devant ses décisions ? Nos pères croyaient simplement, et ils allaient ainsi pleins d'espoir : le passé assurait l'avenir. Voulons-nous avoir la même assurance et la même sécurité ? Ne donnons jamais la main à l'ennemi du dehors qui cherche à ravir notre foi, et conservons intactes les croyances religieuses que nous avons reçues.

Soyons fermes aussi contre les ennemis du dedans.

Ici, des craintes plus sérieuses peuvent à juste titre nous alarmer. Elles viennent d'abord de la division et du désaccord, qui, selon la parole divine, sont la cause de la ruine d'un royaume. L'union, mes Frères : quel mot et quelle chose ! Si je pouvais le faire entendre, ce mot ! si je pouvais la faire aimer, cette chose ! C'est l'union qui rassemble toutes les ressources d'un peuple pour les diriger vers un but commun et une commune gloire ; c'est elle qui place dans le trésor de tous, les biens de chacun, et centuple leur valeur ; elle qui répartit avec équité les fonctions et les charges de l'Etat ; elle seule enfin qui fait la force, parce que seule elle est la justice, le droit et la vérité. Grâce à elle, le pays marche sans encombre vers ses immortelles destinées : plus petit que ses voisins, il est cependant plus puissant ; moins riche, il est

cependant plus heureux. Il sait par expérience combien il est doux pour des frères d'habiter ensemble. *Habitare in unum ! In unum*, les pensées, les désirs, les intentions ! *In unum*, les affections, les sentiments, les amours ! *In unum*, les paroles et les actes ! *In unum*, la défense et l'attaque, les revers et les triomphes, la vie et la mort !

Mais non : voici que ces joies, on ne veut pas les goûter ; cette force, on l'affaiblit ; cette union, on la brise. Alors que voit-on ? *Unus edificans, et unus destruens*. Il y en a un qui bâtit, et un autre qui détruit. *Unus orans, et unus maledicens*. Il y en a un qui prie, et un autre qui maudit. Et le résultat ? Le travail, la douleur, la tristesse et la honte. *Quid prodest illis, nisi labor ?* (1)

Mes Frères, où en sommes-nous ? Ce résultat, l'avons-nous atteint ? Pas encore, j'aime à le croire. Cependant la parole du sage doit nous faire réfléchir. Et s'il faut qu'il y ait encore divergence d'idée et de tactique sur les questions d'importance secondaire, au moins unissons-nous quand il s'agit des intérêts vitaux de la nation et de l'avenir de l'Eglise. *In dubiis libertas* : soit, je le veux bien. Mais aussi, *In certis unitas*. Or, un fait est certain : la désunion est toujours pour un pays la source de ses plus grands malheurs, parce qu'elle est la source de ses plus grandes offenses envers Dieu et envers les hommes. Envers Dieu, elle détruit l'efficacité de la prière du Christ : " Père, faites qu'ils soient un, comme vous et moi nous sommes un. " Envers les hommes, elle produit l'antipathie et la haine, l'injustice et la fraude, le mensonge et la calomnie. *In dubiis libertas* : oui ; mais aussi, *in omnibus charitas*. La charité, mes Frères, vous en donnez aujourd'hui le plus touchant exemple. Que ne puisse-t-il se perpétuer ! Que ne puissiez-vous, oubliant tout dans un baiser fraternel, vous jurer réciproquement une éternelle et immuable amitié ! C'était le vœu que formulait, dans une cir-

(1) Eccles., XXXIV, 28, 29.

constance semblable, l'un de vos poètes ; et il fut, ce jour-là, comme toujours, trop noblement inspiré, pour que je ne vous rappelle pas ses paroles : (1)

O ! de l'union fraternelle
Jour triomphant et radieux,
Ah ! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux !
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux ;
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux ;
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit : Soyez unis ! ”

Enfin, mes Frères, une dernière crainte a toujours assiégé le cœur des vrais catholiques. Elle provient de ce courant irrésistible qui entraîne vers d'autres cieux les plus robustes et les plus vaillants parmi les fils de la nation. Permettez que je vous livre mes impressions personnelles. Quand pour la première fois il me fut donné de contempler ces plaines immenses, ces campagnes fertiles, qui font la richesse du Canada, je me disais : Comme on doit être heureux ici et comme on doit aimer ce sol fortuné ! Et si moi, étranger, j'éprouvais déjà pour votre beau pays un attachement qui n'a fait que grandir, n'avais-je pas le droit de penser que de votre part cet attachement devait être plus profond et plus vivace ? Aussi, vous me pardonnerez cet aveu sans détour, ai-je été doublement étonné, quand j'ai dû me rendre à l'évidence des

(1) Octave Crémazie.

faits. Sans doute, je connaissais par la voix publique ce mouvement des vôtres à l'étranger ; mais que ce mouvement fût aussi accentué, je l'ignorais complètement.

Depuis lors, se présentent à mon esprit une foule de questions, dont la solution m'échappe. Comment le troupeau peut-il se réunir sous la houlette de ses pasteurs, pour recevoir la nourriture que réclament son cœur et son esprit ? Comment les sujets peuvent-ils se grouper autour de leurs chefs pour marcher tous ensemble dans une direction unie, vers un terme commun ? Ceux d'ici protègent-ils, soutiennent-ils, encouragent-ils ceux de là-bas ? Ces frères bien-aimés ne sont-ils pas submergés au milieu de cet océan d'agitations dont les flots grossissent chaque jour ? Et puis, ne souffrent-ils pas ? Leur corps ne souffre-t-il pas ? leur cœur plus que leur corps, et leur âme plus que tout le reste ? Je vous l'ai dit : la solution de ces problèmes m'échappe : je vous la laisse.

Mais je ne puis m'empêcher de gémir et de craindre, chaque fois que, sous mes yeux, passe une de ces familles, qui abandonnent les champs paternels et s'en vont demander leur morceau de pain à un travail plus lucratif peut-être, mais à coup sûr moins consolant et plus opiniâtre. Je gémis de leur sort et je crains pour l'avenir. Disperser ses forces, c'est le moyen de les anéantir ; et quand ces forces ont été si libéralement accordées par la main divine, c'est être deux fois coupable que de les disperser.

Que faire ? Aimez votre patrie, aimez ce sol arrosé par le sang et les sueurs de vos pères, aimez cette pauvre maison d'une pauvre campagne, et, laissant aux autres un luxe acquis au prix de l'exil, restez fermement attachés à votre pays :

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite ;

Et ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux

Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite.

Sait vivre et sait mourir où dorment ses ayeux (1) !

(1) Octave Crémazie.

Et maintenant, membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, je reviens à vous ; ou plutôt ma pensée ne vous a pas quittés durant tout ce discours. Si l'Eglise a eu ses joies et ses gloires, je n'oublie pas celles que vous lui avez données. Vous l'avez édifiée et soutenue par votre bon exemple et votre généreuse intrépidité : vous vous êtes montrés en toutes circonstances les auxiliaires de vos pasteurs, et jamais on ne vous a vus reculer, quand il s'est agi de défendre le droit et la vertu.

Quant aux craintes que nous avons signalées, vous les détruirez entièrement ; au moins vous chercherez à les dissiper. L'Eglise et la nation comptent sur vous. Si vous voulez qu'un peu d'espérance illumine vraiment l'avenir, si vous voulez que cette œuvre de cinquante ans vive et grandisse, ayez une vie chrétienne, lutez contre cette soif insatiable de plaisirs qui a fait tant de ruines, donnez-vous tout entiers aux saintes causes et aux grands combats. Voilà ce que vous criez le passé dont je vous ai retracé l'histoire. Voilà ce que vous recommando la reconnaissance envers ceux dont nous célébrons l'œuvre, œuvre fondée et fécondée par un dévouement sans limite, puisqu'il est allé jusqu'à l'effusion du sang. Conservez votre devise, conservez vos institutions, votre langue et vos lois. Vos constitutions, elles sont si chrétiennes ! Votre langue, elle est si harmonieuse ! vos lois, elles sont si pleines de liberté ! Conservez avec jalousie ce triple dépôt, que vous ont confié vos pères, et vous resterez toujours de véritables Canadiens-français, c'est-à-dire, de vaillants fils de l'Eglise.

Pour nous, mes Frères, réjouissons-nous à la vue des gloires passées et remercions Dieu des dons qu'il nous a faits. Réjouissons-nous, car le Seigneur est resté notre Dieu, car son nom trois fois saint demeure toujours sacré pour nous. Réjouissons-nous, c'est le jour, c'est l'heure de la joie ! Mais aussi, humilions-nous à la vue de nos faiblesses, et prions :

O Dieu, bénissez ce peuple. Vous avez dit par la bouche de votre prophète : *Beatus populus qui scit jubilationem.* Bienheureux le peuple qui sait vous louer ! Eh bien, ce peuple vous adresse aujourd'hui l'hommage de ses louanges et de sa reconnaissance. En retour des actions de grâces qu'il fait monter au ciel, accordez-lui le bonheur, la vie et la paix ; accordez-lui l'union : l'union dans la foi, l'union dans l'action, l'union dans l'amour sacré du pays. O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, bénissez ce peuple ; que votre bénédiction descende sur lui et y demeure à jamais.

Amen ! Amen ! Amen !

AU MONUMENT CARTIER-BRÉBEUF.

“ Sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, à l'est du ruisseau Lairet qui vient s'y jeter, est une presque île mémorable dans l'histoire de la Nouvelle-France. C'est là que Jacques Cartier, avec ses hardis compagnons, les marins de la *Grande-Hermine*, de la *Petite-Hermine* et de l'*Emerillon*, passa l'hiver de 1535-36. C'est là qu'au printemps de 1536, avant de repasser en France, l'illustre découvreur du Canada fit planter une croix portant l'écusson fleurdelisé et le nom de François Ier. Près d'un siècle plus tard, les Jésuites prirent solennellement possession de ce terrain pour y établir leur première résidence à Québec. Cet endroit peut être considéré avec raison comme le berceau de la patrie et de la nationalité canadienne.

“ Il y a trois ans, le Cercle Catholique de Québec eut l'heureuse inspiration d'y élever un monument à la mémoire de Cartier, et des premiers Jésuites missionnaires en ce pays. Ce monument sera désormais un centre d'attraction pour tous les Canadiens dans leurs fêtes patriotiques.

“ Il y avait là près de vingt mille personnes dans l'après-midi du 22 août.

“ Tous les yeux sont fixés sur le monument. Il s’agit d’y monter et d’aller déposer sur l’écusson de Saint-Malo une couronne d’immortelles. Un marin français de l’*Aréthuse* se charge de cette tâche. La couronne est fixée à sa place ; et de toutes les poitrines s’échappent à plusieurs reprises ces deux cris : *Vive la France ! Vive le Canada-français !*

“ M. Vincelette, président du Cercle Catholique, s’avance alors sur l’estrade élevée près du monument, et introduit à l’assistance M. le sénateur Landry, chargé de faire le discours de circonstance.

DISCOURS DE M. LE SÉNATEUR LANDRY,

Prononcé au monument Cartier-Brébeuf.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est, dans la vie des peuples et des sociétés, comme dans celle des individus, des moments d’arrêt et de repos, des heures qu’un sentiment patriotique arrache à la dévorante activité des affaires, pour les consacrer à des jouissances d’un ordre plus relevé ; il est des jours qu’éclaire un soleil plus radieux, où les rayons de l’astre sont plus doux, où la brise qui passe est plus parfumée, où la joie qui éclate est plus vive et s’affirme avec une intensité plus grande. Une de ces heures bénies vient de sonner à l’horloge du temps ; et pour la Société Saint-Jean-Baptiste, comme pour la race qu’elle personnifie, ce jour, entre tous, brille d’un incomparable éclat.

Dans ce siècle de rare positivisme où l’œil contemple, fatigué, les défaillances coupables, les lâches trahisons, l’âpreté au gain, où l’oreille n’entend plus que le son du vil métal rebondissant sur le comptoir, l’argot de la bourse, les cris de la hausse et de la baisse, dans ce siècle où les froids calculs de l’intérêt et de l’égoïsme glacent les cœurs et compriment leurs plus généreuses expansions, il est bon à l’œil, ce spectacle d’une société ralliant sous ses drapeaux l’élite de tout un peuple,

les forces vives de la nation, pour les déployer, sous le ciel aimé de la patrie, dans un patriotique pèlerinage au berceau même de notre nationalité ; il est agréable à l'oreille, ce concert de voix aimées jaillissant des sources les plus pures de l'âme ; elle est suave, douce au cœur, cette expression spontanée, tout affectueuse, qui manifeste sans ambages sa parfaite cordialité et qui s'épanouit sans contrainte dans cette démonstration grandiose faite pour raviver les souvenirs, cimenter l'union et glorifier la patrie.

C'est là, en effet, le résultat de la fête de ce jour et plus particulièrement de cette gracieuse visite que la Société Saint-Jean-Baptiste fait à sa jeune sœur le Cercle Catholique de Québec, sur ce terrain sacré où toutes les sociétés peuvent se rencontrer, où toutes peuvent déployer leurs étendards, où toutes peuvent fraterniser à l'ombre de la croix plantée par Jacques Cartier, et du monument élevé à sa mémoire et à celle des jésuites martyrs, par le Cercle Catholique lui-même. Où trouver théâtre plus propice, décors plus magnifiques, cadre mieux approprié au tableau qu'il nous est donné de contempler et au spectacle qui se déroule sous nos yeux ?

Deux sœurs, enfants de la même gloire, issues du même patriotisme, se donnent aujourd'hui la main et viennent retremper leurs forces au berceau de leur nationalité, aux sources vivifiantes des mêmes souvenirs. La sœur aînée, qui célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de sa naissance, est la bienvenue chez sa sœur cadette, qui la reçoit à bras ouverts. Sur ce coin de terre historique, la Société Saint-Jean-Baptiste est chez elle, au foyer même de la famille canadienne-française.

Les souvenirs et les gloires du passé jaillissent de toutes parts. *Sta, viator, heroem calcas !* Cette terre que nous foulons a été arrosée des sueurs de nos ancêtres, elle a bu leur sang généreux. Lisez sur ce monument, incrustée dans sa dure

substance, cette belle page de notre histoire nationale qui perpétue la mémoire de nos morts illustres et qui transmet à la génération actuelle et à ceux qui viendront après nous les souvenirs glorieux du passé :

JACQUES CARTIER

ET SES HARDIS COMPAGNONS

LES MARINS

DE LA GRANDE HERMINE, DE LA PETITE-HERMINE ET DE L'EMÉRILLON,
PASSÈRENT ICI L'HIVER DE 1535-36.

Après avoir subi toutes les rigueurs d'un hiver hyperboréen, après avoir enduré toutes les misères, décimé par le scorbut, le vaillant équipage, au printemps de 1536, fit voile pour le vieux monde, mais avant son départ, je cite l'inscription du monument :

LE 3 MAI 1536,

JACQUES CARTIER

FIT PLANTER,

A L'ENDROIT OU IL VENAIT DE PASSER L'HIVER,

UNE CROIX DE 35 PIEDS DE HAUTEUR,

PORTANT L'ÉCUSSON FLEURDELISÉ ET L'INSCRIPTION :

Franciscus Primus, Dei Gratia, Francorum rex regnat.

Le capitaine malouin mettait ainsi le pays qu'il avait découvert et conquis sous l'égide de Dieu et la protection du roi de France !

Près de 90 ans plus tard, à ce même endroit, les héroïques disciples de Loyola préludaient, dans la retraite et la prière, à leurs travaux apostoliques et puisaient au pied de la croix la force des confesseurs et le courage des martyrs. L'inscription gravée sur le monument Cartier-Brébeuf nous rappelle ce souvenir, en nous disant que :

LE 23 SEPTEMBRE 1625,

LES PÈRES

JEAN DE BRÉBEUF, ENNEMOND MASSE ET CHARLES LALEMANT
PRIRENT SOLENNELLEMENT POSSESSION DU TERRAIN
APPELÉ FORT JACQUES-CARTIER,
SITUÉ AU CONFLUENT DES RIVIÈRES ST-CHARLES ET LAIRET
POUR Y ÉRIGER LA PREMIÈRE RÉSIDENCE
DES MISSIONNAIRES JÉSUITES A QUÉBEC.

Et si vous aimez à répéter les noms de ces apôtres du Nouveau-Monde, de ces martyrs illustres, qui ont porté au milieu des peuplades sauvages et des bourgades ennemies la semence divine de la parole évangélique et qui ont arrosé cette semence du plus pur de leur sang, offrant à Dieu leurs souffrances, leurs tortures, leur vie, pour la conversion des infidèles et le triomphe de la vraie foi, lisez sur cette pierre ces noms immortels que la reconnaissance d'un peuple y a gravés en caractères ineffaçables :

BRÉBEUF, LALEMANT, JOGUES, GARNIER, BUTEUX, MASSE, DANIEL
ET DENOUE.

Sta viator, heroem calcas !

Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous qui passez, bannières en tête, étendards déployés, promenant à travers les rues pavoisées de la vieille cité votre patriotisme sincère et vos saintes espérances, arrêtez ici et saluez le berceau de la patrie. De pieuses mains l'ont sauvé du flot envahissant de l'oublieuse indifférence, comme vous-mêmes vous avez recueilli, dans un moment de patriotique effusion, les ossements épars de nos guerriers tombés sur le champ de notre dernière victoire, pour les réunir sous ce monument que d'ici mes yeux contemplant avec admiration, sur les hauteurs de Ste-Foye, que mon cœur salue avec amour, et qui nous envoie, avec un rayon de sa gloire, le nom de votre Société bénie !

Oui, vraiment, vous êtes de nobles sœurs, Sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Catholique de Québec ! - Toutes

deux vous avez bien mérité de la patrie, la sœur cadette en protégeant un berceau, la sœur aînée en relevant une tombe. Voici l'auréole qui entoure le berceau ; là-bas, à portée de fusil, rayonne la gloire qui enveloppe la tombe ! Et entre ces deux monuments dont l'un remémore le commencement et l'autre la fin de la domination française sur ce beau pays de la Nouvelle-France, entre le berceau et la tombe, passent, dans un défilé superbe, deux cent vingt-cinq ans de travaux, de sacrifices et de triomphes. Jacques Cartier ouvre la marche, et Lévis la ferme. Je n'ai pas l'intention de passer en revue l'armée de nos morts illustres ; le temps me manque, et d'ailleurs pour vous ce spectacle n'est pas nouveau. Lorsque la patrie se réveille, lorsque ses enfants se réunissent, aux jours des grandes solennités, dans une de ces superbes démonstrations, comme celle d'aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, le clairon qui nous rassemble fait sortir les morts de leurs tombeaux. Ils répondent à l'appel et viennent prendre place dans nos rangs. Si nous ne les voyons pas, nous sentons leur présence, nous subissons leur bienfaisant empire. Notre cœur bat avec plus d'énergie, le sang circule avec plus de vigueur, l'enthousiasme se manifeste avec plus de force ; une puissance inconnue donne à nos paroles une expression plus sympathique, à nos actes une direction plus patriotique. Comme par enchantement, les divisions qui nous séparent s'effacent, s'évanouissent sous un souffle mystérieux et la concorde règne en souveraine.

Comment expliquer ce phénomène ?

Ah ! c'est qu'ils sont au milieu de nous, ces hommes d'un autre temps, ces hardis pionniers, ces infatigables découvreurs, ces missionnaires intrépides, ces soldats valeureux, ces marins indomptés, ces héroïnes admirables, toute la phalange enfin de nos patriotes disparus. Ils sont au milieu de nous et ils nous inspirent. Eux qui ont promené la croix du Christ et le drapeau de la France sur tous les points du continent

américain, du septentrion au midi, de l'orient à l'occident, ils peuvent, d'autorité, nous parler de patriotisme, d'abnégation et de courage. Les glaces de la baie d'Hudson, les rives ensoleillées du Mississipi, les vastes solitudes de l'ouest, les villages peuplés de la Nouvelle-Angleterre, ont vu ces audacieux conquérants passer comme une trombe de fer et de feu. Les enfants de la forêt ont reculé devant leur irrésistible courage et la barbarie est allée mourir impuissante, vaincue, au pied de ce fort défendu par la grâce et la beauté.

Oui, ils sont aujourd'hui au milieu de nous, ceux que nous appelons nos ancêtres. Ils applaudissent à nos succès et encouragent nos efforts.

Car notre tâche n'est pas finie.

En élevant des monuments à nos gloires du passé, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Catholique de Québec ont voulu reconnaître les services que nos ancêtres ont rendus à la patrie ; mais ce n'est pas là la plénitude de leur mission, et nos sociétés nationales ont une plus fructueuse carrière à fournir.

Nous vivons au milieu de races étrangères ; il faut conserver la nôtre. Quand on nous céda à l'Angleterre, le peuple qui changea d'allégeance se réserva certains droits ; il les faut maintenir. Si j'ouvre le livre dans lequel est écrite la constitution que la Société Saint-Jean-Baptiste se donnait, il y a cinquante ans, je trouve que le but de cette Société est d'unir les Canadiens d'origine française et de promouvoir leurs intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux.

Cette union, la Société Saint-Jean-Baptiste l'a opérée ; et c'est parce qu'elle l'a opérée que nos hommes politiques réussirent, en 1842, à sauver du plus désastreux naufrage notre langue, nos institutions et nos lois.

L'Angleterre, que l'insurrection de 1837 avait mal disposée à notre égard, rêvait notre anéantissement, la complète

absorption de notre race par l'élément britannique. - C'est dans cette pensée que l'acte d'union nous fut imposé.

Nos pères résistèrent ; nos hommes politiques acceptèrent la lutte sur ce terrain : elle fut vive, mouvementée, mais elle se termina par le triomphe de nos droits et par la reconnaissance définitive d'une langue qu'on avait proscrite.

Une autre constitution nous a été octroyée en 1867, et depuis cette date nous vivons sous le régime de la confédération. Or, qui dit confédération réveille de suite l'idée d'un assemblage d'éléments hétérogènes. C'est leur union qui fait la confédération. C'est leur harmonie qui fera le pays grand et prospère.

Dieu me garde de profiter de cette circonstance pour faire un discours politique. Dieu me préserve de soulever ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés nationaux. Mais ce que je puis et ce que je dois dire en toute franchise, c'est que le moment est venu où nos sociétés nationales, où nos hommes politiques doivent se recueillir et chercher dans une saine législation et dans des mesures marquées au coin de la prudence et de la justice, le remède que l'heure présente appelle.

La décision que le Conseil Privé de Sa Majesté vient de rendre au sujet des écoles du Manitoba peut être parfaitement légale. L'interprétation judiciaire donnée par le plus haut tribunal de l'empire peut être strictement conforme à la lettre de la loi. Elle n'en consacre pas moins une grave injustice pour la minorité catholique du Manitoba, et, en cela, elle ne peut pas être en harmonie avec l'esprit de la législation.

Cette injustice doit cesser.

La constitution qui nous régit doit être assez complète par elle-même pour qu'on y puisse trouver le remède aux maux que son interprétation fait naître. La question est brûlante, et son règlement peut paraître difficile, je ne l'ignore pas. D'un autre côté, on ne doit pas désespérer du patriotisme de

ceux qui sont appelés à donner, dans un avenir prochain, une solution que réclame le pays.

La Providence nous a prodigué, jusqu'à ce jour, des marques si signalées de sa puissante protection que ce serait l'insulter que de ne pas avoir en elle la plus entière confiance. Elle inspirera les chefs de la nation, elle donnera force et lumière à ceux sur les épaules desquels pèse le lourd fardeau du gouvernement d'un pays comme le nôtre, composé d'éléments divers, de croyances différentes, souvent opposées les unes aux autres, toujours en suspicion. Elle inculquera à tous nos législateurs les notions de son éternelle justice, un sens plus profond des devoirs à remplir. Elle donnera à ceux qui souffrent, la patience ; la prudence aux âmes généreuses prêtes à se soulever ; la circonspection à ces ouvriers de la pensée qui mettent leur plume féconde au service des nobles causes ; à tous le courage de mener à bonne fin la plus sainte des luttes, si jamais elle s'engage. Ce sera, espérons-le, une lutte pacifique, sur le terrain même de la constitution, là où la bonne foi, la foi jurée, l'honneur de la parole donnée et du pacte conclu peuvent seuls la placer. Nous pourrions avoir des revers, le jugement du Conseil Privé en est déjà un pour nous, mais nous aurons des succès, et des succès signalés, si nous savons rester unis, si nous marchons avec prudence, déterminés à ne pas reculer lorsque nous aurons fait un pas en avant, mais ne faisant jamais ce pas sans mûre réflexion.

Voulons-nous la victoire ? Organisons alors la lutte. Choisissons d'abord le terrain sur lequel elle doit se faire avec le plus d'avantage pour nous, et que ce terrain soit assez large pour y admettre des alliés, car il nous faut des alliés et nous en aurons. Nous en aurons si nous savons rallier à notre cause tous ceux pour qui la justice n'est pas un vain mot, tous ceux qui ne sont pas prêts à répudier la parole donnée, l'honneur d'un engagement sacré, les droits de la minorité, à quel-

que croyance religieuse qu'elle appartienne. Nous réussirons dans nos alliances, si nous savons nous donner à nous-mêmes des chefs qui commandent le respect et qui réveillent la confiance. Nous voulons des hommes de bon conseil et d'une indomptable énergie, des hommes qui marchent sans défaillance, qui avancent sans crainte, décidés à surmonter tous les obstacles pour l'honneur du drapeau et le triomphe de la cause.

Il y a, dans l'histoire du peuple de Dieu, une belle page que nous pouvons lire avec fruit.

Israël est opprimé, cent trente-cinq mille Madianites ont traversé le Jourdain. Ils ont envahi la vallée de Jezraël, pillant la contrée, ruinant les moissons, semant la dévastation. Israël invoque le Seigneur, et l'esprit de Dieu saisit Gédéon. A l'appel du général, trente-deux mille hommes viennent se ranger sous ses drapeaux.

“ C'est trop, dit le Seigneur à Gédéon, Israël peut croire qu'il a été délivré par ses propres forces. ”

Gédéon renvoie les pusillanimes. Il ne lui reste que dix mille hommes pour affronter les cent trente-cinq mille Madianites. “ C'est encore trop, dit le Seigneur. Conduisez vos dix mille hommes sur le bord d'un ruisseau, et là je les éprouverai. ”

Lorsqu'après une journée de marche, l'armée de Gédéon fut sur le bord du ruisseau, le Seigneur dit : “ Il en est parmi vos soldats qui se coucheront sur le bord du ruisseau pour se désaltérer à leur aise ; d'autres, au contraire, ne feront que se baisser, en passant, se contentant de porter quelques gouttes d'eau à leur bouche, dans le creux de leur main. ”

Sur dix mille hommes, trois cents seulement ne s'arrêtèrent point pour boire, mais avalèrent, marchant toujours, quelques gouttes qu'ils purent enlever en passant.

“ C'est par ces trois cents hommes, dit le Seigneur, que je vous délivrerai et que je ferai tomber Madian en vos mains. ”

Les Madianites furent défaits, la nuit suivante, et Israël retrouva sa liberté. Trois cents hommes en repoussèrent cent trente-cinq mille.

Cette page de l'histoire sacrée renferme pour nous des enseignements.

Si nous voulons vaincre, mettons de côté les pusillanimes, tous ceux qui craignent pour eux et pour les leurs. Mettons également de côté tous ceux qui s'arrêtent en chemin pour apaiser leur soif, c'est-à-dire, tous ceux qui préfèrent les jouissances du bien-être aux rudes fatigues de la lutte. Mais, par-dessus tout et avant tout, que le Seigneur combatte avec nous. N'oublions pas qu'au milieu de la nuit noire, les soldats de Gédéon sonnaient la trompette et criaient : " L'épée du Seigneur et de Gédéon ! "

Vous tous qui venez, en ce jour de publiques réjouissances, déposer une couronne de fleurs au pied du monument qui symbolise pour nous les luttes héroïques du passé, vous tous qui venez rendre un public hommage à la mémoire de ceux qui nous ont précédés dans le chemin de la vie, enfants de la patrie, vous qui vivez sous le ciel aimé du Canada, vous qui nous faites honneur sous le ciel de l'étranger et vous que des vaisseaux qui ne sont pas étrangers viennent de déposer sur nos rives, enfants comme nous d'une même mère, vaillants marins de la France lointaine, qui venez honorer une gloire qui est aussi la vôtre, nos ancêtres, par ma faible voix, vous remercient. A vos acclamations, ils répondent en vous montrant leurs travaux, leurs sacrifices, le chemin parcouru, les succès obtenus. C'est le drapeau des vraies libertés qu'ils nous ont conquis et qu'ils nous ont laissé avec mission de le transmettre à nos descendants. Répondons, messieurs, à cette invitation et que dans cinquante ans d'aujourd'hui, lorsque nos neveux fêteront l'anniversaire séculaire de la fondation de notre société nationale, nous tressaillions, à notre tour, dans la tombe, aux nouvelles acclamations qui s'élèveront de cette vallée historique, pour affirmer derechef l'existence politique

des descendants de Cartier et de Champlain, des enfants de Lafontaine, de tous ceux qui se consacrent sans calcul, au triomphe de la justice et à l'agrandissement glorieux de la patrie.”

Après le discours de l'honorable M. Landry, la foule réclame d'autres orateurs, et appelle tour à tour M. Caouette, président général de la Société, M. Philéas Huot, le révérend M. Ouimet, curé à Chicago, M. Blaise Letellier, et finalement M. Préaubert, lieutenant de vaisseau, à bord de l'*Aréthuse*, dont les paroles “ furent accueillies comme la voix de “ la France saluant avec affection son ancienne colonie du “ Canada.”

Il était près de six heures, quand la foule, émue, enthousiasmée, se reforma en procession et rentra en ville, aux sons joyeux de la fanfare de l'*Aréthuse*, que l'amiral de Libran avait envoyée pour rehausser l'éclat de cette cérémonie.

LE BANQUET A LA SALLE JACQUES-CARTIER

“ La grande salle Jacques-Cartier, où doit avoir lieu le banquet, est décorée avec goût. A huit heures, les tables du parterre sont déjà presque toutes occupées par les convives. M. Caouette, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, est à la tête de la table d'honneur, sur l'estrade.

“ Suivant un usage peut-être particulier à notre pays, les dames assistent dans les galeries, pour entendre les discours patriotiques : elles s'associent de cœur à nos fêtes nationales, comme leurs devancières, Mme de Verchères, Mme de Dru-court, et tant d'autres, qui prirent autrefois une part mémorable aux luttes héroïques de la patrie.

“ Son Eminence, accompagnée de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, de Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et de plusieurs autres pré-

lats, ainsi que du chapelain général de la Société Saint-Jean-Baptiste, fait son entrée dans la salle, vers huit heures et demie. Tout le monde se lève, applaudit avec enthousiasme ; et les applaudissements recommencent lorsque le vénéré coadjuteur, Mgr Bégin, ainsi que Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, arrivent eux-mêmes quelques instants après.

“ Dans ces grands dîners publics, il y a ordinairement deux menus : celui des mets, et celui des discours ; le premier n'est souvent que la partie accessoire. Quel riche menu de discours la Société Saint-Jean-Baptiste a servi à ses convives !

“ Voici la liste des toasts et les noms de ceux qui les ont proposés et qui y ont répondu :

1. A la Reine.—Le président.
2. Au gouverneur-général.—Le président.
3. A S. E. le cardinal Taschereau.—L'abbé Bélanger, Son Eminence.
4. Au lieutenant-gouverneur.—Le président.
5. A la fête du jour.—Président-adjoint, président-général.
6. A la France.—M. Ph. Huot, amiral¹ de Librau.
7. Au Parlement du Canada.—M. R.-P. Vallée, l'honorable W. Laurier.
8. A la Législature de Québec.—S. H. le maire Frémont, l'honorable L.-P. Pelletier.
9. A nos compatriotes des Etats-Unis.—MM. A. Pouliot, O. Tardivel, l'abbé Ouimet.
10. Aux sociétés-sœurs.—MM. N. Ollivier, L.-O. David, Dr C. Grandpré, M. Landry.
11. Aux Zouaves Pontificaux.—MM. G. Amyot, De Montigny.
12. A la Presse.—MM. B. Letellier, Ths Chapais.
13. Aux dames.—Dr Jobin, M. N.-K. Laflamme.

“ Il était connu que Son Eminence, vu son grand âge, ne pourrait assister à tout le banquet. On eut donc l'attention délicate d'avancer un peu le temps où commencent généralement les toasts. Vers neuf heures et demie, le président propose d'abord la santé de la reine, puis celle du gouverneur général : et M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Roch, se lève pour proposer celle de Son Eminence, et prononce le discours suivant :

Eminence, M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je remercie la Société Saint-Jean-Baptiste de l'honneur et du plaisir qu'elle m'a accordés en me demandant de proposer la santé de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Je suis certain que vous accueillerez avec enthousiasme cette santé, car je sais que, pour la Société Saint-Jean-Baptiste, Son Eminence le cardinal Taschereau n'est pas seulement un bienfaiteur ordinaire, c'est un bienfaiteur insigne, qui n'a jamais laissé échapper aucune occasion de lui prouver son estime et sa confiance.

Bien plus, dans les trente premières années de sa vie sacerdotale, alors que Son Eminence, prêtre distingué de ces deux institutions que nous aimons tous—le Séminaire de Québec et l'Université Laval—gagnait l'immense salaire de vingt piastres par année, Elle consacrait une large part de ces *émoluments princiers* à aider la Société Saint-Jean-Baptiste.

Bien plus encore, chaque fois que la Société Saint-Jean-Baptiste a eu besoin de conseils, et cela depuis la date de sa fondation jusqu'aujourd'hui, elle les a demandés à Son Eminence, et toujours Son Eminence s'est empressée de lui venir en aide, de telle sorte que M. le président pouvait me dire, ces jours derniers : “ La Société Saint-Jean-Baptiste considère Son Eminence le cardinal, dont l'ordination coïncide avec la fondation de la dite société, non seulement comme un bienfaiteur insigne, mais comme un de ses plus dévoués fondateurs.”

Messieurs, je suis de ceux qui pensent qu'il peut y avoir de vrais patriotes dans toutes les positions de la société ; je suis de ceux qui pensent que chacun, dans la place où la Providence le met, doit travailler au bonheur de sa patrie. Si cela est vrai, classons de suite parmi les plus grands patriotes de notre Canada celui qui nous honore ce soir de sa présence.

Enfant du sol comme nous, sentant couler dans ses veines, comme nous dans les nôtres, le pur sang canadien, il a mis au service de sa patrie un cœur plein de foi et d'énergie, et par là même il a travaillé efficacement à la prospérité de son pays.

La Providence voulut d'abord qu'il consacrat ses talents et ses forces à la grande cause de l'éducation. Il comprit que c'était le champ que Dieu lui donnait à cultiver, que c'était la patrie qu'il devait servir. Aussi l'enseignement n'eut jamais de difficultés pour lui, tant il savait y mettre de méthode, d'autorité, de clarté et de science.

C'est durant ces années d'enseignement que Dieu l'appelle soudainement à exercer un autre apostolat. Le typhus, en 1847, promène ses ravages dans notre pays. Les ouvriers de la vigne du Seigneur n'étant pas assez nombreux, le jeune professeur s'offre volontiers à l'autorité ecclésiastique. Il ne craint pas d'exposer ses jours, à l'endroit du pays le plus périlleux, à la Grosse-Ile, au chevet des malades et des mourants. Il s'y rend, et sur ce théâtre de sa charité et de son dévouement, il se prodigue, jusqu'à ce qu'enfin, atteint lui-même par le terrible fléau, dans l'exercice de son ministère héroïque, il se voit conduit aux portes du tombeau.

Je vous le demande, Son Eminence a-t-elle servi sa patrie dans ces jours de détresse et de malheur ?

Le jeune professeur revient à l'enseignement qu'il affectionne tant.

Je voudrais voir réunis ici ce soir tous les députés, tous les ministres, tous les juges, tous les évêques, tous les prêtres formés par ses soins. Tous proclameraient bien haut que c'est de lui qu'ils ont appris à servir leur religion et leur patrie.

Ah ! c'est que Son Eminence aimait l'œuvre de l'éducation ; Elle aimait le Séminaire, cette patrie que Dieu lui avait donnée à servir. Jugez-en par cet extrait d'une réponse qu'Elle fit, en quittant cette institution pour monter sur le trône épiscopal de Québec :

“ Il m'était si doux et si agréable, dit-il, de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de Québec, de l'Université Laval, du collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que nous ne faisons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude, à remplir les desseins de la Providence.

“ Hélas ! faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout-à-coup !... Faut-il quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple, par leur docilité, le peu de bien que j'ai essayé de leur faire ! J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam ! dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception ! A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle, pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui...”

Le voilà archevêque. Cette haute dignité lui fait estimer encore davantage la cause de l'éducation. Je serais trop long si j'indiquais du doigt seulement les services rendus à cette grande cause depuis les premiers jours de son épiscopat.

Qu'il me suffise de signaler ses conseils dans le bureau de l'éducation, la part active prise dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick et du Nord-Ouest, la quête annuelle qu'il a commandée dans tout son diocèse pour soutenir les écoles catholiques d'une province sœur, et enfin cette protestation énergique qu'il a signée avec NN. SS. les évêques, et qu'on nous mettait sous les yeux ces jours derniers, protestation qui rend si bien les sentiments de tous les cœurs canadiens et catholiques à l'égard de nos frères du Manitoba.

Son Eminence le cardinal a rendu aussi, bien des fois, des services éminents au point de vue politique, c'est-à-dire, qu'il a enseigné en maître, à ceux qui s'occupent de politique, leurs devoirs en cette matière si importante. Je n'en veux pour preuve que son magnifique mandement promulguant l'encyclique de Léon XIII sur la *Constitution des Etats*, et ses nombreuses circulaires au sujet des élections, circulaires remplies de conseils prudents et patriotiques.

A l'exemple de Léon XIII, Son Eminence a indiqué aux différentes sociétés de travailleurs le but qu'elles doivent se proposer, et les moyens pour atteindre ce but. Elle a défini les droits des patrons et les devoirs des ouvriers ; et fasse le ciel que patrons et ouvriers lui obéissent !

Son Eminence a encore favorisé par tous les moyens en son pouvoir la belle cause de la colonisation. C'est Son Eminence qui a fondé " La Société de colonisation ", dont les heureux effets se font sentir par tout le diocèse. C'est Elle qui, chaque année encore, appelle toutes ses ouailles à contribuer à cette œuvre. C'est Elle qui a fondé soixante-et-onze paroisses et missions où les Canadiens viennent se grouper autour du clocher de l'église. C'est Elle qui tant de fois s'est émue à la vue du torrent de l'émigration aux Etats-Unis, et qui tant de fois aussi a indiqué comme remède à ce mal la colonisation du Manitoba, cette province sœur.

Le cardinal a encore un titre spécial à la reconnaissance de ses concitoyens, à raison des services rendus à sa patrie par l'encouragement qu'il a donné aux chemins de fer.

Voyez le chemin de fer du Nord, aujourd'hui le Pacifique Canadien, voyez le Québec-Central, ces deux chemins de fer qui, aujourd'hui surtout, nous donnent les plus belles espérances. Longtemps ces vastes constructions n'ont été que projets. Toute espèce de préjugés venaient à l'encontre de ces deux grandes entreprises. Son Eminence comprit la situation, éleva la voix, les préjugés tombèrent ; et maintenant nous devons en justice proclamer qu'à Elle revient une part du mérite d'avoir mené cette entreprise à bonne fin.

Enfin, permettez que je remercie, au nom de tous, Son Eminence du dernier bienfait qu'Elle nous a accordé : la nomination de Sa Grandeur Mgr Bégin comme son successeur. Vos applaudissements en disent plus que mes faibles paroles.

Messieurs, je n'ai fait que lever un coin du voile qui cache la vie toute religieuse et toute patriotique de Son Eminence le cardinal Taschereau, et à la vue du spectacle grandiose que vous venez de contempler, vous dites tous comme moi : *Ad multos annos, longue vie à ce grand Canadien !*

* * *

“ La santé du cardinal est bue avec un enthousiasme indescriptible et Son Eminence, au milieu d'applaudissements frénétiques, se lève pour y répondre.

“ Les paroles de Son Eminence sont pleines de sympathie à l'égard de la Société Saint-Jean-Baptiste ; mais elles renferment aussi de sages et utiles conseils : c'est vraiment le testament de Jacob à ses enfants.

“ Il y a un demi-siècle, dit-il, à l'époque précise où votre Société prenait naissance, il semblait régner un malentendu regrettable entre les hommes qui personnifiaient la Religion

et ceux en qui s'incarnaient les plus hauts aspirations de la Patrie ; la cause, vous ne l'ignorez pas : l'incroyance, et le doute qui y conduit, ont, dans tous les temps, accumulé les mêmes ruines.

“ Grâce à Dieu, le mouvement fut enrayé, et notre peuple fut préservé de la contamination !

“ Je me plais à croire que le zèle patriotique inspiré par la Société Saint-Jean-Baptiste a largement contribué au maintien des saines doctrines, en démontrant aux masses populaires que, non content d'avoir sauvé le pays en plus d'une occasion, l'élément religieux était encore le gardien jaloux de nos institutions nationales.

“ Je voudrais, messieurs, me tromper ;—les hommes qui ont beaucoup vécu et longtemps gouverné sont quelquefois enclins au pessimisme—mais je crois, à certains signes, découvrir le réveil des mêmes opinions et des tendances d'autrefois. Le danger, seulement, est bien autrement grand, car aujourd'hui ce n'est pas uniquement l'esprit que l'on cherche à gâter par l'irréligion, mais encore le cœur, par la contagion du mauvais livre, du livre ouvertement et cyniquement immoral.

“ Que ce soit, messieurs, votre louable ambition de combattre cette double tendance du siècle ! Si vous êtes fidèles à une mission aussi noble, vous aurez bien mérité de votre pays, vous l'aurez mieux servi qu'en donnant votre vie sur les champs de bataille : car, après tout, ce sont les convictions religieuses et les bonnes mœurs qui assurent la grandeur des nations. . . ”

“ A peine Son Eminence a-t-elle fini de parler, que M. Caouette donne lecture d'une dépêche de Rome, par laquelle Sa Sainteté Léon XIII accorde sa bénédiction à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Tout le monde se lève, et reçoit cette faveur du Saint-Père avec des acclamations enthousiastes et respectueuses.

“ Mgr Bégin annonce alors à l’assemblée que le cardinal se voit, avec regret, obligé de s’absenter. Malgré son grand âge, il veut célébrer, demain, dans la Basilique, la messe pontificale, à l’occasion de ses noces d’or ; et il a besoin, pour cela, de ménager ses forces. Il prie donc l’assistance de vouloir bien l’excuser.

“ Son Eminence quitte alors son siège, ainsi que les évêques et les prélats qui l’ont accompagnée. Le président lui-même se lève et va les reconduire jusqu’à la porte de la salle ; puis il revient à sa place.

“ On propose alors la santé de la France ; et lorsque l’on voit se lever, pour y répondre, le contre-amiral Abel de Libran, qui siège à la table d’honneur, le premier maintenant à la droite du président, toute l’assemblée éclate en applaudissements frénétiques et crie à plusieurs reprises : Vive la France ! Visiblement ému, l’amiral parle du fond du cœur, et exprime en un langage noble et élevé le bonheur qu’il éprouve, à une si grande distance de son pays, de se trouver dans une réunion si sympathique à la France, ou plutôt si française. Il est Breton, compatriote par conséquent de Jacques Cartier, le découvreur du Canada. Il redit les gloires, les espérances, les généreuses aspirations de notre ancienne patrie ; et à la Nouvelle-France, sous le nouveau régime où l’a placée sa destinée, il souhaite bonheur, paix et heureux développement.

“ Les paroles de l’amiral sont accueillies avec un grand enthousiasme ; on l’acclame de nouveau plusieurs fois par le cri : Vive la France ! et la fanfare joue *La Marseillaise*.”

Puis viennent tour à tour les toasts inscrits sur le programme. Tous sont accueillis avec un enthousiasme indescriptible, au milieu de bravos frénétiques, entremêlés de chants nationaux et patriotiques qui firent se prolonger le banquet jusqu’à une heure avancée de la nuit.

L’espace nous manque pour reproduire tous les discours. Quelques-uns même n’ont pas été recueillis. Nous publions ici quelques-uns de ceux qui ont été reproduits dans la presse.

DISCOURS DE M. CAOÛETTE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinquante ans, au premier banquet national tenu à “*l'Hôtel de la Cité*”, Haute-Ville, feu le Dr Pierre-Martial Bardy, fondateur et premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, disait : “Puisse-t-elle, non seulement consolider les liens qui existent déjà entre les Canadiens, mais encore ouvrir une ère nouvelle dans les relations qui doivent désormais exister entre eux, et contribuer à faire naître entre les Canadiens-français et les autres classes de la population une noble émulation dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques !”

Ces paroles, inspirées par le plus pur patriotisme, nous disent combien noble était le but que se proposaient le Dr Bardy et les autres patriotes de 1842, en jetant les bases de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Cette Société, bien que fondée à une époque où la langue et les droits religieux et nationaux des Canadiens-français étaient sans cesse menacés, n'est pas le fruit de l'insurrection de 1837, condamnée par les autorités religieuse et civile ; mais elle est née d'un sentiment généreux qui visait à rétablir l'harmonie entre les différentes races qui habitaient ce beau et vaste pays, découvert et civilisé, il est vrai, par notre mère patrie, la France, mais cédé à l'Angleterre par nos pères, après la dernière et glorieuse victoire remportée par Lévis, sur les plaines d'Abraham.

Pourtant, la fondation de cette Société ne manqua pas d'exciter la surprise et la colère des ennemis de notre race ; mais cette colère fut bientôt désarmée par la sagesse de ceux qui dirigeaient notre Société, parmi lesquels—pour n'en citer que cinq—se trouvaient le Dr Bardy, MM. J.-P. Rhéaume, René

Ed. Caron, Joseph Cauchon et P.-J.-O. Chauveau ; ils furent secondés par d'autres citoyens vertueux, comme les deux seuls qui survivent à cette époque, et que nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous, ce soir, le Dr P. Tourangeau et M. Jacques Sauviat.

Le clergé, qui voyait le bien opéré par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ne tarda pas de lui accorder sa confiance et son appui ; et son attitude dissipa les préjugés que certaines gens, à l'âme pusillanime, avaient entretenus contre elle.

Peu à peu, des relations étroites s'établirent entre les Canadiens et les Anglais, qui s'étaient considérés jusque-là comme des ennemis, et de ces relations naquit une fière émulation dans " la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques. "

Quand brillait à l'horizon le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'on voyait les Anglais prendre place dans la procession, à la suite du vieux drapeau de Carillon, comme si cette vieille relique, si chère à nos cœurs, ne leur rappelait aucun souvenir désagréable. . . .

Le fanatisme semblait donc éteint dans cette ville où désormais tous les citoyens pouvaient manifester librement, à l'ombre du drapeau anglais, leurs croyances religieuses et nationales.

En 1855, prenant un nouvel essor, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec décidait d'ériger des monuments à la mémoire des Canadiens-français qui ont bien mérité de la patrie ; et la même année, elle inaugurerait, avec une pompe extraordinaire, sur le plateau de Sainte-Foye, le monument des Braves.

L'hiver dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste se réunissait pour aviser aux moyens de préparer une grande démonstration à l'occasion de ses noces d'or, démonstration qui devait

avoir lieu le 24 juin ; mais se souvenant que Son Eminence le cardinal Taschereau avait toujours été un de ses membres les plus fidèles et les plus généreux, et informée que c'était le désir des autorités religieuses de cette ville de célébrer, le 23 août, la cinquantième année de sacerdoce du Prince de l'Eglise, elle demanda la permission de faire coïncider la fête de ses noccs d'or avec celle des noccs d'or de Son Eminence, ce qui lui a été gracieusement accordé.

Eminence, la Société Saint-Jean-Baptiste vous prie d'agréer l'expression de sa vive gratitude pour les bienfaits dont vous l'avez comblée depuis cinquante ans, et pour le grand honneur que vous lui avez fait, ce soir, en daignant assister à son banquet.

La fête d'aujourd'hui a été organisée pour permettre aux Canadiens-français de glorifier la religion et la patrie ; pour permettre à nos poètes et à nos orateurs de mettre en lumière les grandes figures de ceux qui firent briller sur ce sol les vérités de l'évangile, avec les rayons de la civilisation ; pour leur permettre d'exalter la mémoire de ces patriotes qui donnèrent leur vie pour la défense de notre langue, de nos droits et de nos libertés ; pour permettre enfin à tous ceux dont les cœurs vibrent aux doux mots de religion et de patrie, de venir s'affirmer dans cette vieille cité de Champlain, berceau de notre nationalité et, suivant l'expression d'un orateur français, " boulevard inexpugnable de la religion et du patriotisme ! "

En ce jour, nous avons bien sujet de nous réjouir, nous Canadiens-français.

Comment ne pas nous réjouir du fait merveilleux qu'une Société essentiellement française et catholique comme la nôtre a pu, sous une domination étrangère, se maintenir durant cinquante ans, et qu'elle est plus prospère que jamais ? Comment ne pas nous réjouir à la pensée que le plus grand parmi nos compatriotes, devenu un prince de l'Eglise, célébrera, de-

main, le cinquantième anniversaire de son apostolat, c'est-à-dire toute une vie consacrée au service de la religion et de la patrie ?

Tout nous invite à la joie et à l'allégresse ; mais de même qu'il n'y a pas de tableau sans ombre, de même aussi il ne peut y avoir de joies humaines sans amertume. Au milieu de nos réjouissances, nous devons penser à ceux qui ne sont plus, et qui, au prix des plus grands sacrifices, fondèrent et maintinrent notre Société nationale. Parmi ces vieux patriotes, il en est un qui assistait à notre dernier banquet, et dont la voix, encore forte et vibrante, redisait les exploits de nos aïeux et la gloire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; ce Canadien, à l'esprit gaulois et à l'humeur toujours joviale, c'est le regretté Jacques-Philippe Rhéaume. Dans son dernier discours, prononcé à l'endroit même où je parle, il disait : " Je demande à Dieu de m'accorder encore une faveur avant de mourir : celle d'assister aux noces d'or de cette Société, que j'ai portée sur les fonts baptismaux. "

Dieu ne lui a pas accordé cette faveur ; mais notre foi nous permet de croire qu'il lui en a accordé une autre bien plus grande, en l'appelant dans la céleste patrie, d'où il peut contempler le spectacle consolant qu'offre en ce moment la Société Saint-Jean-Baptiste.

En terminant, permettez-moi, messieurs, d'exprimer un vœu : qu'il s'établisse des relations intimes entre les sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis, afin que tous les Canadiens-français deviennent de plus en plus unis. Je voudrais aussi—et c'est mon dernier mot—que notre Société Saint-Jean-Baptiste, tout en conservant le cachet qui l'a distinguée jusqu'à ce jour, devînt une association de bienfaisance et de secours mutuels. Il me semble que nous pourrions alors plus sûrement marcher, suivant l'expression du docteur Bardy, " dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques. "

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER.

M. le Président, M. l'Amiral,

Mesdames et Messieurs,

Je ne sais si je fais erreur, mais il me semble que vous avez bu cette santé (1) avec plus d'enthousiasme encore que les précédentes. A voir l'entrain avec lequel vous avez levé vos verres à la proposition de M. Vallée, il m'a paru manifeste que de toutes les poitrines s'élevaient de sincères aspirations pour la santé du parlement canadien. Certes, ce n'est pas sans besoin, et je souhaite que vos vœux soient entendus et surtout qu'ils soient exaucés, car, je vous le dis avec regret, la santé du parlement canadien est déplorable. M. Vallée ne vous en a rien dit, et pour cause : il ne fait pas partie du Parlement. Mais j'en suis, moi, et j'en puis parler avec l'autorité qu'il n'a pas et qu'il n'a aucun droit de m'envier. Du reste, messieurs, vous-mêmes voyant les choses, encore que ce ne soit qu'à distance, vous avez sans doute remarqué, et remarqué avec chagrin, que la complexion du parlement du Canada n'offre pas ces belles couleurs, ces vives couleurs, ces rouges couleurs qui sont l'indice certain de la santé dans l'ordre naturel, et j'ajouterais dans l'ordre politique, si je ne voyais ici mon ami, M. Chapais, qui serait bien capable de prendre exception à ce que j'affirme. Quant à moi, cependant, je parle avec conviction, et je suis obligé d'ajouter que le mal est encore plus réel que n'indiquent les apparences. Malheureusement aussi le mal ne date pas d'hier ; il remonte déjà à plusieurs années. Les patriotes, au moins les patriotes de mon école, ont longtemps espéré qu'en étant périodiquement retrempée dans le peuple, la santé du parlement serait améliorée et qu'un beau sang rouge finirait par couler dans ses veines. Erreur ! Illusion ! Comme vous le savez—et je le sais encore mieux—cet espoir devait toujours être déçu.

(1) La santé du parlement du Canada, proposée par M. R.-P. Vallée ?

Hercule, dans sa lutte avec Antée, quand il touchait la terre, retrouvait ses forces. Quel que puisse être le parlement canadien, sous ce rapport, il ne ressemble nullement à Hercule : chaque fois qu'il vient en contact avec le peuple, au lieu d'y gagner une complexion plus vigoureuse, il en revient avec un teint bleuâtre, de plus en plus bleuâtre, qui n'annonce rien de bon. Enfin, si je ne craignais de comparer le profane au sacré, je vous dirais que le parlement canadien me rappelle toujours le jugement dernier ; il s'y trouve plus de boucs que de brebis, beaucoup plus d'appelés que d'élus. Cependant, il faut être juste, et la vérité m'oblige à dire que le parlement est pavé de bonnes intentions. Le malheur est que jamais ou presque jamais ces bonnes intentions ne deviennent de bonnes actions. Et pourtant ni les avertissements charitables, ni les remontrances, ni les saines propositions ne lui font défaut ; des remontrances, des avertissements, des propositions saines, il en pleut à chaque session et le parlement reste toujours le même. Ah ! je me hâte de vous le dire pour dégager ma responsabilité, je suis de la minorité, j'en bénis mon étoile, je suis du petit nombre des élus. Ah ! si tout le reste du pays était comme Saint-Roch, comme Saint-Sauveur, la complexion du parlement serait bien différente ! Mais il n'y a qu'un Saint-Roch ! il n'y a qu'un Saint-Sauveur !

Cependant, puisque je fais partie de la minorité, à un point de vue mon témoignage ne saurait être suspect. Malgré des défaillances que rien ne saurait excuser, des erreurs qu'il est facile d'oublier, tenant compte de ce mélange de bien et de mal qui se trouve inévitablement dans toutes les œuvres humaines, le parlement canadien a encore droit au respect, et je me joins cordialement au vœu exprimé par M. Vallée, qu'il saura en toute occasion rendre justice à chacun, suivant que justice est due à chacun, et qu'il saura toujours rester digne de son passé dans lequel se trouvent des pages d'une incomparable grandeur.

Messieurs, nous sommes réunis, ce soir, pour célébrer la cinquantième année de l'existence, à Québec, de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour célébrer la fête par excellence des Canadiens-français. La santé qui vous est proposée dans ce moment, ce n'est pas la santé de la législature de Québec, de la législature par excellence des Canadiens-français, c'est la santé du parlement du Canada, de cette autre législature plus vaste, avec des pouvoirs plus étendus, dans laquelle se débattent les droits et les intérêts et des Canadiens-français et des Canadiens de toute origine. Dans ces simples rapprochements, il se trouve des considérations qui surgissent en foule et qui s'imposent tumultueusement à l'attention. Quel est pour nous, qui sommes d'origine française, le devoir du moment ? Quelle tâche se dresse devant nous ? Quel idéal appellent nos aspirations ? A ces questions, je n'ai qu'une réponse : c'est en nous tournant vers le passé que nous trouverons la solution du problème pour l'avenir.

Quand la Société Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Québec, il y a maintenant cinquante ans, nous étions au début du régime de l'Union, au lendemain de l'insurrection de 1837. Une ère venait de se clore, une ère nouvelle allait s'ouvrir. Avec l'ère qui venait de se clore, allait disparaître l'influence politique de l'homme qui fut sans contredit le plus éloquent champion de sa race, et, malgré des fautes et des erreurs, la plus brillante incarnation de la nationalité française ; car bien que M. Papineau soit revenu plus tard sur la scène politique, son rôle efficace comme homme d'Etat se termine avec la fin du régime de 1791. Avec la nouvelle ère, allait paraître un homme d'un prestige moins éclatant, mais dont l'imperturbable bon sens et la carrure d'idées tenaient du génie. Ce qu'il y a de plus à admirer dans l'œuvre de M. Lafontaine, c'est la sûreté de coup d'œil avec laquelle il sut tirer parti des événements, et faire entrer les Canadiens-Français dans l'Union tout en leur conservant leur caractère homogène. Je

n'ai pas besoin de vous rappeler que la pensée qui avait inspiré l'acte d'Union était un pensée homicide. Le calcul avoué était que, dans le nouveau régime, l'idée française allait être noyée. L'Union fut accueillie avec stupeur. L'idée dominante parmi nous, à cette époque, était qu'il fallait s'isoler, s'abstenir, se concentrer, faire bande à part. C'était là surtout l'opinion de M. Papineau qui, au retour de l'exil, attaqua le nouvel ordre de choses avec toute la fougue de son tempérament. M. Lafontaine eut une inspiration plus haute. Il déclara avec force qu'il fallait entrer dans l'Union, qu'il fallait se joindre aux Canadiens d'origine britannique, qu'il fallait, avec eux, prendre notre part des droits, des devoirs créés par le nouvel ordre de choses, qu'en devenant Canadiens dans la plus large, dans la plus complète acception du mot, c'était encore le meilleur moyen de rester Canadien-Français.

Je n'ai pas besoin non plus de vous dire quel succès éminent a couronné cette haute politique. Des démonstrations comme celle d'aujourd'hui en sont la justification la plus éclatante. Nous avons la bonne fortune de compter ce soir à cette table... comment dirai-je ? j'aurais été embarrassé il y a quelques moments sur le choix d'une expression juste ; je n'aurais su si je devais dire des amis ou si je pouvais dire des cousins venus d'outre-mer. Après le discours de M. l'Amiral, je n'ai plus d'hésitation, et je vous rappelle que nous avons, ce soir, à cette table, des frères venus d'outre-mer. Ils retrouvent partout sur cette terre d'allégeance britannique les couleurs de France, dans les rues, dans les églises, sur les places publiques, dans nos cœurs, dans nos cœurs surtout. Nos concitoyens d'origine anglaise comprennent que puisque le sang de la France coule dans nos veines, nous serions moins que des hommes si l'amour de la France ne coulait pas aussi dans nos veines avec chaque goutte de ce sang. Et nous, d'un autre côté, nous n'hésitons pas à proclamer que nous aimons, que nous respectons cet autre drapeau, cette croix

de Saint-Georges qui abrite tant de liberté, une tolérance si complète.

Nous avons conservé, maintenu toutes ces choses qui nous sont chères, plus chères que la vie. Quel usage en ferons-nous ? Chaque heure nouvelle impose de nouveaux devoirs. Quel est, encore une fois, le devoir de l'heure présente ? Il ne manque pas de gens aujourd'hui qui, comme autrefois, conseillent l'isolement de la race française. Je ne suis pas de ceux-là. Sur ce point comme sur bien d'autres, je suis de la politique de M. Lafontaine. Par tradition, par inclination, par entraînement, je me sentirais porté vers la politique de M. Papineau. Par raison, par réflexion, par conviction, je me suis de plus en plus attaché à l'idée de M. Lafontaine. C'est dans cette idée féconde, à la fois brave et modérée, ferme et conciliante, que se trouve aujourd'hui comme autrefois l'inspiration souveraine. Mais les temps sont changés ; une fois de plus nous sommes entrés dans une ère nouvelle. Dans cette nouvelle ère, ce qui domine, ce ne sont pas les questions politiques, bien que certes elles aient leur importance ; ce qui domine, ce sont les questions économiques.. Le cercle est agrandi et il faut se mouvoir dans ce cercle. Comme du temps de M. Lafontaine, il faut aller de l'avant et prendre place au rang le plus avancé. Laissez-moi maintenant vous le dire en toutes lettres : il faut marcher avec la civilisation de ce continent, ou se résigner à marcher à la queue de cette civilisation. Je dis la civilisation de ce continent, et je le dis à dessein, car d'un côté de la frontière comme de l'autre, c'est la même civilisation qui domine. Cette civilisation est fondée sur la loi du travail, sur cette loi primordiale imposée à l'homme dès son origine par le Créateur, sur cette loi qui, dans cet âge et autour de nous, a été développée à un degré d'intensité inouïe par la race la plus active qui soit sur le globe. Cette civilisation, ce qui la caractérise par-dessus tout, c'est de multiplier et de perfectionner le travail pour

l'appliquer à tous les besoins de l'homme ; c'est de créer la richesse et répandre le bien-être dans toutes les classes de la société ; c'est de construire des chemins de fer, d'améliorer l'agriculture, d'ouvrir des canaux, d'exploiter des mines, d'exploiter des carrières, enfin, par tous les moyens possibles, de trouver du travail pour le plus grand nombre de bras. Cette civilisation, il faut y entrer, il faut y entrer résolument ; il faut devenir producteurs, ou nous résigner à être manœuvres au service des autres.

Messieurs, il faut bien le reconnaître, nous sommes sur ce point déplorablement en arrière. Il y a, aux Etats-Unis, huit cent mille de nos compatriotes, peut-être un million. Que nos compatriotes des Etats-Unis n'en soient pas offensés, c'est un malheur pour eux, car c'est toujours un malheur de quitter son pays natal : c'est une humiliation pour nous qui n'avons pas su ou qui n'avons pu leur donner le travail qu'ils sont allés demander à l'étranger.

On a sans cesse à la bouche le mot de patriotisme : nous n'avons pas le droit d'en parler, aussi longtemps que nous ne saurons pas garder les enfants de ce sol, sur ce sol où il y a place pour cent millions d'âmes. Les patriotes, les vrais, ce ne sont pas ceux qui parlent, je m'accuse ici tout le premier. Les patriotes, les vrais, ce sont ceux qui agissent et qui travaillent. Les patriotes, les connaissez-vous ici dans Saint-Roch ? Je vais vous les nommer, pas tous, quelques-uns seulement : Bresse, Migner, Pâquet, Laliberté, Rochette ! Bresse, qui a ouvert ici l'industrie de la chaussure : malheureusement il n'est plus avec nous ; Migner, son élève, qui a dépassé l'œuvre du maître ; Pâquet, le vieillard toujours jeune, dont l'activité augmente avec les années ; Laliberté, qui est en train de révolutionner le commerce des pelleteries ; Rochette, toute une famille de travailleurs.

La civilisation de ce continent est fondée sur le travail et la prévoyance, sur le travail qui produit, sur la prévoyance

qui accumule la production. Messieurs, je ne sais pas flatter, j'aime trop mes compatriotes pour ne pas savoir leur dire la vérité. Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais elle devait déguiser les convictions de mon âme ! Messieurs, il faut bien l'avouer, jusqu'ici nous avons manqué de ces deux qualités maîtresses. Il est rare parmi nous de trouver deux générations de travailleurs. Il est rare que le patrimoine acquis par le père ne soit pas dissipé par le fils. Voyez notre ancienne noblesse ; voyez le grand rôle qu'elle aurait pu jouer, avec son instruction et ses richesses : aujourd'hui éteinte, presque entièrement disparue.

Il est des exceptions sans doute, il en est une notable entre toutes. Quel est, à votre sens, le plus beau nom de la race française en Canada. Est-ce Papineau ? Est-ce Lafontaine ? Papineau et Lafontaine ont été comme des météores dans la nuit ; mais il y a parmi nous une illustration perpétuelle qui pour moi a encore plus d'éclat. Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires ; qui, à toutes les générations depuis cent ans, a fourni des patriotes et des travailleurs dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps ; qui au début de ce siècle avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouverneur Craig ; qui a donné cinq juges à la magistrature, un archevêque à l'Eglise du Canada, un cardinal à l'Eglise universelle ! Saluons, messieurs, ce glorieux nom de Taschereau ! saluons-le avec respect, non pas seulement parce que nous avons avec nous la plus illustre personnification de cette noble famille, mais parce que ce nom est le symbole de ces vertus viriles qui seules font les grandes races et les grandes nations.

Messieurs, je suis trop bien connu ici, dans Saint-Roch, pour qu'il me faille vous rappeler que je suis un démocrate. J'appartiens à la roture, mais je l'affirme avec la plus grande

sincérité, c'est avec un regret toujours renaissant que je vois l'extinction graduelle de ces vieilles familles, autrefois si illustres. Quand je vais dans mon pays natal, et que je vois le domaine seigneurial en ruine, les bois coupés, les jardins rasés, le parc devenu pâturage, le manoir occupé par un excellent homme, mais décidément par trop utilitaire, je me sens pris d'un invincible sentiment de tristesse, je voudrais encore voir le manoir aux mains de ses anciens maîtres, dans l'état d'aisance et de splendeur qui caractérisait jadis leur train de maison. Nous sommes dans un âge et dans un pays démocratiques ; mais la démocratie idéale, la démocratie chrétienne, telle qu'elle doit exister sur ce continent, n'est pas fondée sur un sentiment vil ; elle n'envie à qui que ce soit ni la grandeur du nom, ni l'éclat du rang, ni la splendeur de la fortune. L'idéal de la démocratie est de répandre le bien-être plus universellement, plus profondément dans toutes les classes, et de mettre à la portée du plus humble ces dons du Créateur qui jadis étaient l'apanage exclusif des classes privilégiées.

Messieurs, je ne viens pas ici prêcher l'évangile de l'égoïsme ; pardonnez-moi cet accouplement de mots échappé à la chaleur du moment, je ne viens pas, dis-je, prêcher l'égoïsme, mais permettez-moi de vous le rappeler, ô mes chers compatriotes : si nous voulons être quelque chose, si nous voulons nous souvenir un peu du rôle que la France a joué en Europe, encore une fois permettez-moi de vous le rappeler, nous n'arriverons à rien que par le travail, l'énergie, la persévérance, l'économie, la frugalité ; et avant toutes choses il faut avoir la fierté de soi-même, et la fierté de la grande nation dont nous sommes les descendants.

Messieurs,

Vous avez accueilli avec une faveur signalée le toast porté à la Législature de Québec. Ayant été invité à y répondre, je m'acquitte de ce devoir avec plaisir en ma qualité de député à l'Assemblée législative.

Je devrais peut-être me borner à vous parler de patriotisme en présence du spectacle qui nous est offert, dans cette salle dont le nom historique rappelle des souvenirs qui nous sont chers, à cet endroit où viennent battre à l'unisson tant de cœurs pour lesquels la patrie est une vraie religion. M'inspirant de ces superbes décorations que je vois partout, puisant dans votre enthousiasme tout ce qu'il faut pour exalter l'âme et la ravir, il me semble que des paroles convaincues monteraient spontanément de mon cœur à mes lèvres si je voulais vous parler des grandes gloires du passé, de notre histoire, dont un poète a dit avec raison qu'elle est un écrin de perles ignorées, et dont il voulait baiser avec amour les pages vénérées.

Mais pour cela, il faut pouvoir faire résonner à vos oreilles les notes les plus douces de cette grande musique qui s'appelle l'éloquence. C'est pourquoi je laisserai ce soin aux Mozarts de la parole que vous avez entendus avant moi, et à ceux qui me suivront : je me contenterai de vous dire combien toute la législature de Québec est heureuse de la paix et de l'harmonie qui règnent en cette province, entre toutes ces populations de race ou de croyance différentes. Les circonstances ayant voulu que j'aie eu à m'occuper un peu de la grande question de l'éducation de l'enfance, je voudrais vous dire un mot sur ce sujet, non pas pour vous faire de vains éloges, mais pour vous expliquer comment nous entendons donner une réponse éloquente et patriotique à ceux qui, nous connaissant mal ou désirant nous diffamer, feignent de voir dans notre système d'éducation une relique des âges barbares.

En un jour glorieux comme celui-ci, dans cette fête de l'Eglise à laquelle la fête de la patrie se mêle, semblables toutes deux aux grands courants qui se rencontrent lorsqu'il est naturel pour eux de confondre leurs eaux limpides, si pures que l'œuvre de Dieu s'y réverbère avec toute sa merveilleuse beauté comme dans un miroir d'azur, il me semble que je ne fais pas un hors-d'œuvre si je vous entretiens pendant quelques minutes du rôle que joue notre chère province au point de vue de l'éducation.

Je ne crains pas de l'affirmer ici, défiant toute contradiction : nos lois scolaires sont les plus grandes, les plus larges et les plus belles qu'il y ait moyen d'avoir pour un jeune pays comme le nôtre, et je les offre au monde entier comme le plus bel exemple qu'il soit possible de suivre, surtout chez un peuple composé d'éléments hétérogènes au point de vue des races et des croyances.

L'éducation de l'enfance appartient à la religion et à la famille ; le pouvoir public la subventionne, et les contribuables pourvoient aussi à ses ressources financières. Il est indispensable pour l'enfant dont on veut faire un bon citoyen, qu'on lui apprenne de bonne heure à croire et à prier, car la foi et la prière sont les deux grands biens de l'homme.

C'est pourquoi la religion a sa place marquée sous le toit de l'école, à cet âge où l'enfant reçoit ses impressions les plus faciles et les plus durables. L'école sans Dieu est un corps sans âme, où se préparent le doute et les idées subversives qui font le malheur des peuples. C'est au père et à la mère qu'il appartient d'instruire l'enfant. Ce nouvel arrivé qui vient s'asseoir au banquet de la vie n'est pas la propriété de l'Etat. La Providence le fait naître entre un père et une mère, deux êtres pour lesquels l'Eglise a béni sur les degrés de l'autel ce suave privilège de pouvoir se tenir par la main quand on s'aime. Mais voilà que l'enfant naît. Il lui faut une place :

où sera-t-elle ? Le père et la mère qui étaient si près l'un de l'autre se regardent et se consultent. La délibération n'est pas longue ; ils s'éloignent un peu et placent entre eux deux cet envoyé du ciel qui les réunit de nouveau en donnant à chacun d'eux une de ses petites mains.

Et voilà que s'est accompli l'un des prodiges qui résultent de l'ineffable mystère de la maternité. Puis cet enfant va grandir, sa jeune âme aura bientôt soif de connaître quels sont ceux qui ont droit de choisir pour lui la source vive et pure que son inexpérience ne connaît pas. C'est son père et sa mère. S'ils en avaient le temps et les facultés, ils devraient donner eux-mêmes à leur enfant le pain béni de l'éducation ; mais comme ils ne l'ont pas, ils ont droit de descendre avec lui l'escalier paternel et d'aller le confier à des institutions de choix, auxquelles ils délèguent leurs pouvoirs, leur autorité et leur mission.

Comprenant bien ces grandes vérités, la législature de Québec a établi, et c'est une des gloires de la patrie dont nous célébrons la fête, un système d'éducation où la religion occupe une large place, et où la famille a pour ses enfants l'école qui lui convient. Et nous nous proposons, dans ce grand concours du capital, de l'intelligence, du travail et de l'industrie qui s'ouvrira pour le monde entier, l'an prochain, sur les bords du lac Michigan, d'aller faire voir à tous ce que tous ignorent peut-être, c'est-à-dire, que notre système d'éducation est un merveilleux ensemble dont nous sommes fiers à juste titre.

Nous avons voulu que, concurremment avec les autorités officielles, un prêtre distingué, un suave et beau diseur, que Québec a connu, entendu et applaudi, se mit à la tête de ce mouvement. Je profite de cette occasion pour le remercier d'avoir bien voulu accepter cette tâche si digne de son dévouement, et si à la hauteur de ses aspirations comme prêtre ca-

tholique. J'espère que toutes nos maisons d'éducation, nos collèges classiques sans exception, se donneront la main et nous aideront à mener à bonne fin l'œuvre entreprise. Je compte sur la bonne volonté et le concours de tous, car il s'agit ici d'une œuvre éminemment patriotique, religieuse et nationale, à laquelle NN. SS. les Evêques donnent leur puissant encouragement.

Entre tous les grands traits qui rayonneront là comme d'un foyer lumineux, il y en a un qui dominera tous les autres, et sur lequel je désire dès aujourd'hui attirer l'attention.

Nous prouverons au monde entier, à Chicago, que la province de Québec est aussi avancée et peut-être plus large et plus généreuse que tous les pays du monde. Nous y démontrerons surtout que la législature de Québec, lorsqu'elle a proposé nos lois d'éducation, a voulu respecter la pensée des pères de la Confédération. Ils dorment aujourd'hui pour la plupart sous la terre que nous avons mise sur leur tête, ou à l'ombre des monuments que la patrie reconnaissante leur a élevés ; mais il me semble qu'ils y parlent un muet langage qui est tout de reconnaissance pour ceux qui travaillent à consolider leur œuvre.

Nous avons ici un conseil de l'Instruction publique divisé en deux branches, l'une pour les écoles catholiques, l'autre pour les protestants : chacune a pour les écoles de sa croyance respective des pouvoirs absolus. Les écoles sont subventionnées par l'Etat, et cette subvention est répartie au prorata du chiffre de la population catholique ou protestante.

Les protestants forment à peu près un septième de la population. Or, ils reçoivent un peu plus d'un septième de l'octroi et ils l'emploient comme ils le désirent. Nous allons plus loin que cela encore. Pour les écoles normales et pour les institutions où se donne l'instruction aux sourds-muets et aux aveugles, nous donnons aux protestants un tiers de l'argent voté, bien qu'à la rigueur ils n'aient droit qu'à un sep-

tième. Pourquoi cela ? Parce que nous comprenons que les minorités doivent être protégées, et qu'il faut leur faire une part aussi large que possible, parce que nous sommes tous des frères, des enfants de la patrie commune, des membres d'une même famille, où les plus forts doivent aimer les plus faibles et les protéger.

Ce n'est pas tout : au moment où l'attention des peuples dans le monde entier est fixée sur la question de l'éducation, il fait bon de constater qu'ici, en exécution du principe que la famille a le choix de l'école pour l'enfant, nous laissons à chacun la liberté d'envoyer son enfant où il veut, et de ne pas contribuer pour le soutien des écoles qui répugnent à ses croyances.

Dans toutes nos paroisses où il y a des catholiques et des protestants, les catholiques soutiennent leurs écoles et en confient la régie à des instituteurs nommés par eux. Si les protestants veulent avoir une école pour eux, ils n'ont qu'à le dire, et de suite, ils élisent des syndics dissidents, qui sont parfaitement indépendants des commissaires catholiques : les protestants ne contribuent que pour le maintien de l'école protestante. Voilà ce que nous continuerons de faire dans cette province catholique et française, où nous sommes en grande majorité.

Vous qui êtes habitués à ce spectacle et qui trouvez si naturel d'être grands et généreux, vous me direz peut-être : mais qu'y a-t-il de si beau, là-dedans ? Ce qu'il y a de beau, c'est que nous n'imposons pas à nos concitoyens d'une autre origine et d'une autre croyance une obligation qui répugne aux droits sacrés de la famille. C'est que nous ne mettons pas nos amis de la minorité protestante dans la pénible nécessité de violenter leur conscience et leur liberté, c'est que nous ne voulons pas faire payer les protestants pour des écoles auxquelles leurs convictions leur défendent d'envoyer leurs enfants.

Que dirait de nous le monde civilisé, si, abusant de notre force, nous décrétions que les protestants auront à contribuer à la construction de nos églises catholiques ? Or, l'école, c'est l'église de l'enfant. Nos concitoyens protestants ne voudraient pas plus envoyer leurs enfants à l'école catholique qu'ils voudraient aller eux-mêmes à nos églises. Toutes deux répugnent à leurs croyances, à leurs sentiments : et nous respectons leurs opinions. Nous sommes convaincus qu'il serait aussi injuste de faire payer les protestants pour la construction de nos écoles et de nos églises, qu'il serait arbitraire de forcer, par une loi, un cultivateur à fournir de l'argent pour construire la maison de son voisin. Nous violerions par là le droit sacré de la propriété, nous sanctionnerions le principe qu'un homme n'a plus droit à l'argent qu'il a péniblement gagné à la sueur de son front, nous proclamerions qu'un homme n'a plus droit au fruit de son travail, et nous dirions au laboureur qu'il doit peiner sur sa propriété au bénéfice d'un autre. En un mot, nous rétablirions l'esclavage de ces siècles de ténèbres, où l'homme armé du fouet pouvait faire travailler son semblable, comme s'il était une bête de somme. Or, nous n'en sommes pas rendus là, dans la province de Québec, sur cette terre classique des vraies libertés et de la réelle grandeur, et nous voulons que le monde le sache, pour qu'on cesse d'écrire et de dire que nous ne sommes qu'un peuple rétrograde.

Nous voulons qu'il soit connu que sur cette étendue de territoire dont Québec est la capitale et le centre historique, il y a place pour tout le monde, et que même les races prosrites, comme les Juifs, par exemple, reçoivent la haute protection de nos lois pour employer comme elles l'entendent les sommes qu'elles paient pour l'éducation, et pour instruire leurs enfants suivant leurs croyances et leur foi.

Nous ne touchons pas à cet argent, car il n'est pas à nous. Quand même il n'y aurait rien à ce sujet dans nos statuts,

nous comprendrions encore qu'il y a un droit éternel que la législation humaine ne peut pas violer, une loi que personne n'a vue ni lue, que Cicéron appelait *non scripta sed nata lex*, et que cette loi nous défend, au nom des principes éternels de justice qui régissent l'humanité, de nous emparer de ce qui appartient aux minorités, pour l'exploiter au bénéfice des majorités.

Grâce à ces idées sages, nous voyons le bonheur, la tranquillité et l'amitié régner entre tous les habitants de la province. Le jour des luttes sanglantes est passé. Nous avons décidé d'être bien réellement des frères, lorsque nous avons réuni dans la mort Wolfe et Montcalm et que nous leur avons élevé un monument commun. Nous convions à ce grand banquet de la fraternité tous ceux qui ont foi dans l'avenir de notre pays.

Pour en arriver là, nous n'aurions pas besoin de chercher des exemples ailleurs, nous n'aurions qu'à nous laisser inspirer par nos traditions, par ce chevaleresque esprit français qui nous est resté de 1763, malgré le départ des nôtres et après que le drapeau fleurdelisé eût

“ Fermé son aile blanche et repassé les mers.”

Mais si nous n'avions pas trouvé le moyen d'être grands, et généreux sur cette terre arrosée du sang des nôtres, nous aurions pu traverser la mer et aller apprendre de l'Angleterre protestante comment elle traite les écoles catholiques. Là aussi régnait jadis l'esprit de persécution et d'intolérance. À cette époque mouvementée, mais pleine de gloire pourtant, alors que l'Angleterre, prête en apparence pour toutes les libertés et toutes les grandeurs, regardait par-dessus ses horizons pour devenir

..... Un empire auquel nul roi ne touche,
Si vaste que jamais le soleil ne s'y couche.

à cette époque, dis-je, les catholiques étaient encore au ban de la société, le parlement leur était fermé, ils étaient les parias

de ce royaume qui allait devenir un empire. Or, pendant que ces Titans travaillaient ensemble en leur parlement, et que chacun apportait dans la fournaise son contingent où l'on fondait petit à petit ce qui devait être la couronne d'une impératrice des Indes, voilà qu'un grand silence se fit tout à coup. Quelqu'un voulait venir s'asseoir dans ce temple réservé jusqu'alors au protestantisme ! C'était un citoyen britannique, un député récemment élu, mais un homme qui, dès son arrivée dans le monde, avait reçu comme son premier sacrement le baiser d'une mère catholique.

Ses ancêtres, dit-on, touchaient aux familles royales, et, dans tous les cas, d'illustres aïeux lui avaient transmis le blason incomparable d'une foi vive, cette sainte noblesse des races chrétiennes. Fier de lui-même, convaincu qu'un catholique n'est pas un être inférieur, certain du fait qu'un député du peuple a accès à Westminster, il voulut y entrer. On lui demanda son nom ; il répondit : Je suis catholique.—Comment, un catholique entrer ici !—Et ces travailleurs se mirent à délibérer. Ils étaient stupéfiés de cette hardiesse, et se concertaient, aussi étonnés que le proconsul romain d'autrefois l'avait été devant le courage et l'attitude des disciples du plus grand des enfants des hommes.

Eh bien, qu'il vienne, dirent-ils, nous allons voir. Enfin, les portes du parlement britannique s'ouvrirent, et l'on vit un grand spectacle : c'était Daniel O'Connell qui entrait. Mais la victoire n'était pas complète encore. On décida que ce nouveau venu devait prêter le serment de suprématie. " Je suis prêt, dit-il, à entendre la lecture ".

La formule officielle disait : " Le pape n'a pas et ne doit pas avoir de puissance ou d'autorité spirituelle en ce royaume ". O'Connell s'écria : " Ce serment renferme un mensonge ; je ne le prêterai pas ". Un frémissement parcourut l'assemblée qui entendit cette exclamation tombée des lèvres d'un homme que les foules adoraient, dont la voix était plus puissante que

celle des monarques et aussi magnifique que celle des prophètes. C'en était trop ; on l'expulsa, et l'élection recommença. Nommé de nouveau à une écrasante majorité, O'Connell revint, et de guerre lasse, on le laissa siéger. C'était l'émancipation des catholiques qui commençait, et trois ans après, elle était décrétée par un acte du parlement.

Depuis lors et petit à petit, l'idée catholique, aussi bien que l'école catholique, prirent leur place au soleil de la fière Albion : si bien qu'aujourd'hui l'Angleterre subventionne officiellement les écoles catholiques ; si bien que le gouvernement anglais permet l'enseignement catholique religieux dans les écoles ; si bien que le cardinal Manning pouvait s'écrier, en 1886 : “ que le gouvernement traitait les catholiques, au point de vue des écoles, avec une grande bienveillance, qu'il lui accordait tout ce que raisonnablement il désirait obtenir, que sa population catholique était pauvre et qu'il ne frappait jamais en vain aux portes des gouvernements. ”

Eh bien, voilà le grand exemple que nous donne l'Angleterre, à nous de la province de Québec, voilà l'exemple qu'elle donne au monde entier. Les idées de persécution et d'intolérance ont fait leur temps, et aujourd'hui les peuples intelligents marchent vers leurs destinées en respectant toutes les libertés légitimes.

Nous sommes de ce nombre, messieurs, et c'est l'Eglise catholique qui nous enseigne à en être. Un jour, il y a de cela cinq ans, il y avait devant la basilique de Notre-Dame de Québec une foule immense qui, la joie au cœur, attendait un grand événement. Tout ce peuple, venu des quatre coins de la province, était massé comme une grappe humaine, et à perte de vue la foule ondulait

Comme au souffle du Nord, un peuple de roseaux.

Sur une haute estrade entourée de banderolles, de verdure et de magnificence, un homme monta qui tenait un sceptre

d'or dans sa main et qui avait une auréole sur le front. Sa main droite se leva et tout le peuple comprit qu'il fallait se mettre à genoux pour recevoir d'en haut le *Benedicat vos omnipotens Deus*.

C'était la voix du premier cardinal canadien qu'on avait entendue, et cette pourpre romaine nous disait que le père des fidèles était content de nous, puisqu'il nous bénissait par l'entremise d'un Prince de l'Eglise. Quel gage de grandeur et d'avenir est tombé ce jour-là sur nous, du haut de cette estrade, et comme nous avons bien compris notre mission comme peuple chrétien appelé à vivre au milieu des autres races et des autres croyances !

Eminence, les cinq années qui se sont écoulées depuis lors, ont encore ajouté à l'éclat de vos vertus. Et pour vous conserver plus longtemps à l'amitié de votre peuple, on vous a donné un prince de la théologie pour vous aider, et pour marcher à vos côtés durant les années qu'il vous reste à nous consacrer.

Je prie Dieu, au nom de la législature de Québec, que vous restiez encore longtemps avec nous et que votre grande voix nous indique longtemps aussi le chemin qu'il faut parcourir, quand on veut être droit et bon.

Ayez confiance et continuez à ne pas craindre les jours d'épreuves pour l'Eglise du Canada. Quelquefois le vaisseau tremble et descend, mais la vague qui le pousse dans l'abîme le reporte vers le ciel.

Maintenant, c'est vers vous que je me retourne, mon amiral, vers vos officiers, et à tous je souhaite la bienvenue au nom de la Législature. Canonniers de l'*Aréthuse* et marins du *Hus-sard*, vous êtes tous les bienvenus chez nous ! Salut à vous, amiral et officiers de la marine militaire aux trois couleurs ! vous portez sur les mers les destinées d'une patrie qui a cessé d'être la nôtre, mais que nous n'avons pas cessé d'aimer.

On dit que les marins, accoutumés à se faire bercer par le mouvement cadencé du vaisseau, croient sentir encore osciller le sable sous leurs pas quand ils viennent au rivage. Mais vous n'avez pas dû subir cette illusion en mettant les pieds sur le sol de Québec, car cette terre est solide, messieurs, elle repose sur les ossements des vôtres qui sont venus mourir pour la France et pour nous.

Nous avons longtemps pleuré votre départ, et nous avons bien souffert depuis. Mais Dieu a entendu nos prières : il entend tout soupire sincère et il assèche toute larme que l'on verse pour lui. Sur une des plus grandes places de Paris, vous avez, dit-on, les statues de toutes les provinces françaises, celles de l'Alsace et de la Lorraine en particulier. Sur cette dernière, vous avez mis des insignes de deuil, et tous les matins des mains pieuses vont y déposer des fleurs. Nous autres, nous avons dans nos cœurs la statue de la France ; les fleurs que nous y déposons, c'est la prière que nous avons continué à faire comme vous nous l'avez apprise, c'est votre belle langue que nous continuons à parler tous les jours en souvenir de vous.

Venez nous voir souvent ! J'espère qu'à votre prochain voyage. lorsque vous détournerez la pointe de Saint-Joseph et que vous saluerez la ville, comme vous l'avez fait vendredi matin, vos cœurs tressailleront d'allégresse, car vous apercevrez, perché comme un aigle sur le haut promontoire, un bronze superbe qui vous rappellera le souvenir d'un des vôtres qui fut un grand fondateur, le souvenir de l'homme qui nous a donné Québec, la capitale du Canada catholique et français.

DISCOURS DE M. THOMAS CHAPAIS,

CONSEILLER LEGISLATIF.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

On a dit tout à l'heure : il est minuit. C'est bien tard pour faire des discours. Mais depuis ce moment les minutes ont coulé rapidement avec les jots de l'éloquence patriotique, et il est maintenant une heure. Je dois donc vous demander la permission de ne pas vous faire un discours. (Plusieurs voix : Non, non, il n'est pas trop tard.) Dans tous les cas, je ne vous ferai qu'un diminutif de discours.

J'ai accepté comme un honneur l'invitation de répondre à la santé de la presse. Et je remercie la Société Saint-Jean-Baptiste, au milieu de cette glorieuse célébration dans laquelle sont réunis tous ceux qui participent au grand labeur social, les travailleurs du sanctuaire et du forum, de la science et des professions libérales, du commerce et de l'industrie, de l'usine et de la rue, au milieu de cette fête radieuse qui nous donne même la joie de saluer ces vaillants travailleurs de la mer, portant l'uniforme aimé de la marine française, je remercie la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir marqué une place et donné une voix aux travailleurs de la plume.

La plume et la presse ! Deux puissances, dont l'alliance étroite constitue une force qui pèse d'un poids tantôt salubre, tantôt désastreux sur les destinées du monde. Dans les temps antiques, la plume était déjà un merveilleux instrument d'action et de pouvoir moral. La plume de cygne de Virgile immortalisait Enée : la plume d'aigle de Tacite clouait à jamais Tibère au pillori de l'avenir. Mais depuis que Gutenberg a donné au monde l'imprimerie, depuis que la presse est venue multiplier et vingt fois centupler la faculté d'expression et de diffusion de la plume, sa puissance est devenue vraiment formidable et irrésistible. C'est à cela, sans doute, c'est à cette admirable et prodigieuse multiplication de la pensée

écrite par la feuille imprimée, que songeait un illustre écrivain de notre âge, lord Lytton, lorsqu'il écrivait ces mots : " *The pen is mightier than the sword.* La plume est plus puissante que l'épée."

Hélas ! nous sommes forcés d'admettre que cette influence merveilleuse de la plume est aussi grande pour le mal que pour le bien. Si le livre, si le journal, surtout, si la presse peut proclamer la vérité, honorer la vertu, défendre la faiblesse, flétrir la tyrannie, fortifier les cœurs et lutter pour les libertés légitimes d'un peuple, elle peut aussi jeter aux vents du ciel la semence trop féconde de l'erreur et du mensonge, elle peut embellir le vice, adorer la force, aduler le despotisme, empoisonner les âmes et immoler au fanatisme la justice et la liberté. On en trouverait des exemples à toutes les pages de l'histoire contemporaine. Partout, c'est l'ombre combattant la lumière, c'est l'éclipse obscurcissant le rayon de soleil, c'est le mal à côté du bien et l'étouffant trop souvent. Aussi, en considérant le rôle et la condition de la presse dans nos sociétés modernes, plus d'un penseur a dû éprouver l'embarras exprimé par Corneille à propos du cardinal de Richelieu. L'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* avait été tour à tour comblé de faveurs et persécuté par le puissant ministre ; et dans un moment de verve plaisante, il avait écrit ce quatrain :

Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

De même en parlant de la presse, le penseur et le philosophe peuvent dire :

Elle a fait trop de bien pour en dire du mal,
Elle a fait trop de mal pour en dire du bien.

Pour expliquer cette dualité d'action, on a trouvé une image fort belle. On a dit—c'est sans doute un journaliste

qui a imaginé cela,—on a dit que la presse est comme la lance d'Achille, qu'elle guérit les blessures qu'elle fait. C'est-à-dire que la publicité du bien fait contrepoids à la publicité du mal. Le mal l'emporte-t-il sur le bien ? L'esprit de corps, la profession que j'exerce tous les jours m'interdisent de trancher cette question délicate. Quoi qu'il en soit, vous permettez bien, messieurs, aux journalistes canadiens de dire que dans le passé la presse a été parmi nous l'une des grandes forces nationales.

Aujourd'hui, nous marchons tête levée et bannières au vent ; nous affirmons fièrement notre vitalité merveilleuse ; nous chantons nos victoires ; nous célébrons, dans l'allégresse publique, nos immortels souvenirs ; nous déployons la pompe et la splendeur d'une race triomphante. Mais il y a eu des jours de deuil, il y a eu des jours de ténèbres et d'oppression, il y a eu des heures sombres et navrantes, il y a eu des aurores sinistres de combats désespérés et des soirs lugubres de batailles perdues, où l'on se demandait si nous allions mourir. A cette époque, il n'y avait qu'une voix qui nous criât : courage. C'était la voix forte et persuasive de notre clergé patriotique. Mais un jour, une voix nouvelle et inconnue, voix vibrante comme une sonnerie de clairons, vint mêler ses accents à ceux de la première et fit tressaillir la nation. C'était la voix de la presse canadienne.

Alors s'ouvrit une lutte épique. Pendant quarante ans, notre presse nationale demeura sur la brèche ; pendant quarante ans, elle porta la lance et le bouclier ; pendant quarante ans, elle combattit tous nos combats et vainquit toutes nos victoires. Et lorsque j'entends proposer la santé de la presse dans une célébration patriotique, je me dis toujours : comme l'étendard de Jeanne d'Arc, elle a été à la peine, il est bien juste qu'elle soit à l'honneur. En effet, ce n'est pas à nous, journalistes d'aujourd'hui, trop souvent inférieurs à notre lourde tâche et à notre mission glorieuse, ce n'est pas à nous

que s'adresse cet honneur, c'est aux journalistes d'autrefois. Quand vous vous écriez : " A la presse " ; par une évocation soudaine et spontanée, il me semble voir se lever au milieu de nous les grands ancêtres de la presse canadienne : et votre toast sympathique ne s'adresse plus à nous, mais à Pierre Bédard, à Denis-Benjamin Viger, à Taschereau, à Duvernay, à Augustin-Norbert Morin et à Etienne Parent.

Ah ! je sais bien que l'époque où la presse canadienne n'avait qu'un mot d'ordre est passé. Avec le triomphe de nos libertés politiques, notre presse est devenue une arène où nous nous livrons de cruels combats sous des étendards ennemis. Mais, messieurs, concitoyens venus de partout, compatriotes qui aimez autant mais pas plus que nous la patrie, n'ayez crainte au spectacle de nos guerres de plume. Ne vous arrêtez pas aux surfaces, et venez jusqu'à nos cœurs. Là, vous trouverez une corde, la plus forte et la plus sonore, que feront toujours vibrer à l'unisson ces deux atouchements sacrés : celui de la Religion et celui de la Patrie. Aujourd'hui est un jour de trêve fraternelle ; mais demain, ce jour de trêve se changerait en un jour de ralliement, d'harmonie et de concentration universelle, si l'Eglise ou la Patrie faisait retentir à nos oreilles l'appel, le cri d'alarme du patriotisme ou de la foi.

Au nom de la presse canadienne, messieurs, j'ose prendre l'engagement solennel qu'elle sera toujours au premier rang, avec un seul cœur, une seule âme et une seule voix, quand il s'agira de défendre le drapeau qui couvre de ses plis glorieux nos institutions, ces fortes institutions qui ont fait de nous une forte race, notre langue, la langue immortelle de la France et nos lois, ces lois que nous avons conquises et qui ont créé nos franchises.

Amiral de France, c'est devenu, ce soir, un lieu commun que de vous adresser des paroles de sympathie cordiale et de fraternelle bienvenue. Cependant, je ne puis me taire avant

d'avoir, moi aussi, laissé déborder les sentiments qui remuent mon âme en vous voyant avec nous dans ce grand jour, et avant de vous avoir dit quelques mots qui partent de mon cœur pour aller à votre cœur. Amiral, lorsque vous aurez terminé votre visite aux ports de Québec et de Montréal, lorsque vous aurez terminé votre croisière, vous allez retourner vers cette patrie où vous avez laissé tout ce qui vous est cher.

Dites-lui que nous avons conservé son cher souvenir, et les nobles traditions qu'elle nous a laissées autrefois. Dites-lui que nous l'aimons toujours, tout en étant fermement loyaux à notre nouvelle allégeance. Dites-lui que nous gardons comme un dépôt sacré sa langue harmonieuse et incomparable, la langue de la civilisation universelle : car lorsqu'on parle français on est compris d'un bout du monde à l'autre. Dites-lui que nous sommes prêts à défendre cette langue contre les attaques des proscripteurs au petit pied et contre les entreprises utopiques des fusionnistes de races. Dites-lui que vous avez rencontré sur la terre d'Amérique une nouvelle France, ce doux nom que nos premiers historiens ont inscrit au frontispice de leurs œuvres. Dites-lui, enfin, que vous avez trouvé au Canada, une fois de plus la confirmation vivante de ce vers admirable d'un de vos plus grands poètes :

Tout homme a deux pays : le sien, et puis la France.

DISCOURS DU DOCTEUR JOBIN,

EN PROPOSANT "LA SANTÉ DES DAMES."

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

On demandait, un jour, à un philosophe persan de donner quelques conseils à un jeune homme. Il les résuma en ces mots, devenus proverbe : " Si tu vas à la guerre, fais une prière ; si tu vas à la mer, fais deux prières ; et si tu te ma-

ries, fais-en trois.”—Certes, il aurait bien pu ajouter : “ si tu propose la *santé des dames*, fais-en quatre.” Car, tout en étant très sensible à l’honneur qu’on me fait de proposer cette santé, je ne reconnais pas moins les difficultés d’un sujet aussi délicat, et bien qu’elle ne vienne que la dernière, dans l’ordre des santés, elle ne le cède en rien aux autres.

Ne vous semble-t-il pas, en effet, messieurs, que ce toast, que j’ai l’honneur de porter, est aux autres santés ce que sont les mets délicats et recherchés du dessert aux pièces de résistance ? On attend toujours ceux-là avec hâte... Hélas ! quelle déception ! je n’ai à vous offrir qu’un discours où les fleurs se ressentent de la violence de la tempête qui a passé, tout dernièrement, en faisant le mal : les couleurs sont ternes, les parfums sont évaporés.

D’ailleurs, comment voulez-vous qu’un jeune homme dont le front ne connaît que la sérénité de l’inexpérience, ose mesurer, de la parole, cet être enveloppé de mystère qu’on appelle la femme ? Comment voulez-vous que moi, qui n’entrevois l’avenir qu’au travers du prisme séduisant des charmes de la beauté, qui suis encore à l’âge où les descendantes d’Eve tracent sur le firmament de notre vie un arc-en-ciel aux couleurs chatoyantes, et ne craignez-vous pas que, ne voyant pas les choses dans leur réalité, je ne déclare mon incapacité dans l’examen d’un “ *objet d’art si dangereux à manier*”, comme dit Max O’Rell ?

Pendant, je dois dire que je ne suis pas de ceux dont le cynisme célibataire ne cesse de représenter la femme comme un être digne tout au plus d’indifférence, de ne voir en elle qu’artifice, inconstance, vanité, et de lui dénier le feu sacré de l’amitié la plus inaltérable.

L’histoire de tous les siècles nous la montre comme l’ange de la paix et de la civilisation, la base et le pivot de la société. En effet, messieurs, la société ne procède-t-elle pas de la fa-

mille, dont l'harmonie est la femme ? Elle est la flamme d'amour et la flamme du foyer.

Elle est le berceau d'avenir ; d'un seul mot elle est une religion. Et comme le dit Michelet " toute femme est un autel où l'homme ébranlé par la vie peut, à chaque heure, retrouver la foi, retrouver sa propre conscience plus pure qu'en lui. "

C'est elle qui, dans les jours sombres, saura, d'un mot de consolation et d'espérance, relever son courage abattu, et, animée par les sentiments les plus purs, lui indiquer le chemin de l'honneur et de la vertu.

Souveraine de son petit royaume, elle veille incessamment à la formation et au perfectionnement de tous les membres de la famille. C'est elle qui dépose dans le cœur de son enfant ces germes du devoir et de l'honneur, qui porteront leurs fruits plus tard, et feront de lui un instrument de grandeur et de puissance pour la patrie. Et dans nos réunions publiques, au banquet de nos sociétés nationales, la présence de la femme fait naître une sainte émotion : l'on sent que la patrie est là. Lorsque dans ces assemblées nous acclamons les représentants de toutes les classes : le courageux colon, l'industriel, l'homme d'Etat, le prince de l'Eglise, oh ! alors, instinctivement nos regards se tournent vers les mères et les épouses, nous saluons la gloire qui, de nos compatriotes les plus marquants, rejaillit sur elles. Car n'oublions pas l'influence qu'elles ont exercée et sur les cœurs et sur les esprits.

La femme n'a-t-elle pas apporté une pierre à l'édifice de notre société ? N'a-t-elle pas ajouté un rayon glorieux à l'honneur du nom canadien ? Qui de vous, messieurs, a perdu le souvenir de ces héroïnes : Mesdames de la Tour et de Verchères, nos Jeanne d'Arc canadiennes ? N'ont-elles pas immortalisé leur mémoire par des actes de valeur et d'héroïsme ? Et comment, dans cette fête nationale, laisser dans l'ombre madame de la Peltrie, la duchesse d'Aiguillon, la

mère Marie de l'Incarnation... et tant d'autres qui abandonnèrent tout : honneurs, famille et patrie, pour s'enfoncer dans les forêts du Nouveau Monde, et y répandre les lumières de l'Évangile et les trésors de la civilisation ?

Oh ! qu'elles ont bien mérité du Canada, ces nobles dames, qui s'exilèrent de la mère-patrie, qui disaient adieu aux pompes de la cour, pour vivre dans la pauvreté, pour partager les misères d'une contrée encore barbare ! Oh ! quelle langue peut chanter dignement ces femmes héroïques qui arrachèrent ainsi tout un monde à l'ignorance !

Oui ! mesdames, il eut été désirable qu'une main plus habile que la mienne eût déroulé devant les yeux de cet auditoire les scènes mémorables de notre passé où la femme a joué un rôle si important. Vous auriez mérité, vous aussi, qu'une voix plus digne lui eût prouvé que vous n'avez pas dégénéré, au contraire... la vigueur de notre peuple atteste en vous le travail, l'opiniâtreté, les attentions, en un mot l'amour d'une mère et les délicates prévenances d'une épouse.

Aussi avons-nous foi en l'avenir de notre race, car c'est en vous, mères canadiennes, que repose cette confiance. Fidèles aux nobles traditions de vos ancêtres, vous avez compris que notre langue est l'arche sainte de notre religion, et la sauvegarde de notre nationalité, et en même temps que vous cultivez dans le cœur de vos enfants l'amour de la religion et de la patrie, vous leur apprenez à aimer cette belle langue française, la langue du monde diplomatique, qui la première s'est fait entendre sur ce sol béni du Canada, lorsque Jacques Cartier écrivit, sur l'arbre de la croix : "*Pour le Christ et pour la France*".

Héritières des nobles qualités de nos vaillantes mères, gardiennes fidèles du précieux trésor de leur foi et de leurs vertus domestiques, tous les jours encore donnant des milliers de bras à la patrie, avec encore plus de raison vous avez droit

de dire comme la Spartiate d'autrefois : " Ah ! vous me demandez pourquoi nous sommes reines à Sparte, c'est parce que nous sommes les seules à mettre des hommes à la lumière du soleil. "

N'exprimai-je pas le sentiment de vous tous, messieurs, en disant : la canadienne est la reine de nos cœurs ! Je le sais, on nous fait souvent le reproche de n'aimer qu'elle seule... Grand Dieu... pourquoi pas !... Et d'ailleurs

Le cœur a des raisons que la raison n'a pas :

Oui ! vive la canadienne... et ses jolis yeux doux... Déposons à ses pieds en ces jours de fête notre tribut d'éloges et d'admiration. Faisons-nous un devoir et un bonheur d'honorer en elle le sexe de la grâce, de la douceur et des vertus domestiques.

De plus, en considérant avec une si haute estime la dignité de la femme, rendons-nous dignes de veiller sur les jours de celle qui nous donna la vie, au risque de la sienne, de protéger nos sœurs, ces anges du foyer domestique, et d'aimer celle qu'un avenir, prochain pour les uns, hélas ! éloigné pour les autres, réserve comme compagne des luttes de notre vie....

Allons, messieurs, remplissons nos verres... Nos ancêtres choquaient leurs épées sur le champ de bataille... je ne vous choquerai pas, j'espère, en vous demandant de choquer vos verres à la *santé des dames*.

Vive la Canadienne ! "

Telles ont été les fêtes célébrées en 1892, pour honorer à la fois les noces d'or de notre Société et le jubilé sacerdotal du premier cardinal canadien.

Signalons, avant de finir, la superbe soirée musicale au Patinoir, sous la direction de M. Jos. Vézina, et les concerts

en plein air donnés par les fanfares de Québec, et par celles qui accompagnaient des sociétés venues d'ailleurs.

Pour clore dignement ce chapitre consacré aux doubles noces d'or, nous consignons ici les résolutions transmises à Son Eminence le cardinal Taschereau et à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par les Acadiens réunis en convention à la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse, en les faisant précéder des lignes suivantes, empruntées à l'auteur des noces d'or et si bien appropriées à la circonstance :

“ Acadiens et Canadiens formaient autrefois partie de la même famille spirituelle sous la direction de Mgr de Laval. On aime à les voir réunis dans une même allégresse à l'occasion du jubilé sacerdotal de son quinzisième successeur, sous la forme d'un compliment des Acadiens, que voici :

Church Point, 22 août 1892.

Eminence,

J'ai l'honneur de transmettre aujourd'hui à votre adresse le rapport ci-joint des résolutions passées à une assemblée des Acadiens de la Baie Sainte-Marie, tenue au collège Sainte-Anne, lors de la célébration de leur fête nationale, les 15 et 16 du présent mois.

Je demeure, de Votre Eminence, le très humble et obéissant serviteur en J.-C.

PH.-F. BOURGEOIS. EUD.

“ Le 16 août, second jour de la convention des Acadiens de la Baie Sainte-Marie, à la Pointe de l'Eglise, N.-E., une assemblée a été convoquée dans une des salles du collège Sainte-Anne, afin de passer des résolutions exprimant les souhaits sincères des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse à l'adresse de Son Eminence le cardinal Taschereau au sujet de ses noces d'or, et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

Étaient présents à cette assemblée les RR. PP. Blanche, Morin, Lanos et Bourgeois, du collège Sainte-Anne, puis MM. A.-H. Comeau, M. P. P., H.-C. LeBlanc, M. D., A.-M. Comeau, L.-A. Melanson, Daniel LeBlanc, Augustin-J. Comeau, Ambroise Bourneuf, Isaac LeBlanc, François-X. Vautour, Vital Thibodeau, Edouard-U. Doucet, Charles-V. LeBlanc, Jean-C. Comeau, Aug.-L. Saulnier, Aug.-F. Comeau et John McLaughlin.

M. Anselme-M. Comeau fut élu président, et le révérend Ph.-F. Bourgeois fut nommé secrétaire. Ce dernier, à la requête de M. le président, fut prié d'expliquer le but de l'assemblée. Le secrétaire prit alors le numéro du 29 juillet du *Moniteur Acadien*, et y lut un article tiré du *Matin*, de Québec, et ayant trait aux fêtes du 22 et 23 août à Québec. Après qu'il eut démontré l'opportunité et même l'importance de faire adopter, pendant ces jours de réunion, des résolutions qui porteraient à Son Eminence le cardinal Taschereau et à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec l'expression des vœux des Acadiens, les motions suivantes furent rédigées, présentées et adoptées :

Proposé par A.-H. Comeau, écr, M. P. P., secondé par H.-C. LeBlanc, écr, M. D. :

Résolu : " Que les Acadiens de la Baie Sainte-Marie, réunis à la Pointe de l'Eglise pour la célébration de leur fête nationale du 15 août, présentent leurs sincères félicitations et leurs souhaits de prospérité à leurs frères les Canadiens-Français de la province de Québec, et surtout aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la dite Société dans la ville de Champlain.

Proposé par le Rév. P. Blanche, supérieur du collège Sainte-Anne, secondé par le Rév. P. Bourgeois :

Résolu : “ Que les Acadiens de la Baie Sainte-Marie déposent aux pieds de Son Eminence le cardinal Taschereau, premier prince de l'Eglise sur le siège épiscopal de Québec, l'expression de leur profond respect et leurs souhaits pour que Son Eminence soit encore conservée, pendant de longues années, à l'affection de nos frères du Canada aussi bien qu'à l'estime et à la vénération de tous les catholiques de l'Amérique britannique.

Proposé par M. F.-X. Vautour, secondé par M. Isaac Le Blanc :

Résolu : “ Que copie des susdites résolutions soit envoyée à Son Eminence le cardinal Taschereau, à Québec, à M. l'éditeur de *L'Évangéline*, de Weymouth, à M. l'éditeur du *Moniteur Acadien*, de Shédiac, et à M. le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. ”

Sur motion de M. le président, adoptée par l'assemblée, la séance est levée.

PH.-F. BOURGEOIS, secrétaire.

CHAPITRE IV.

DÉVOILEMENT DE LA STATUE DU CHEVALIER DE LÉVIS

23-24 JUIN 1895.

Préliminaires.—A Lévis.—A Québec.—Au monument des Braves.—La Fête nationale.—Procession.—Messe.—Dévoilement de la statue de Lévis.

Les connaisseurs qui ont étudié l'ornementation et la décoration du vestibule et de l'escalier d'honneur qui donnent accès au palais législatif, par l'entrée principale, rue St-Eustache, ont admiré le goût exquis et vraiment artistique, la science de l'histoire et de l'archéologie déployés par l'architecte distingué qui y a attaché son nom.

Les panneaux de ces boiseries sont comme des pages de notre histoire où le sculpteur a gravé dans les bois indigènes les plus précieux les noms et les armoiries de tous les hommes et femmes illustres du Canada français.

“ Les réminiscences historiques qui ont servi de thème à la décoration des boiseries de l'intérieur ”, dit le rapport du commissaire des Travaux publics de 1888, “ sont un heureux prélude à l'ornementation de la façade principale ; et lorsque la main de l'artiste aura posé chacune à leur place les statues des hommes qui représentent ce que nous avons de plus glorieux dans notre passé nous pourrons dire que notre province possède sinon le plus beau, du moins le plus historique et le plus canadien des monuments de la Puissance. Il fait honneur à l'artiste qui lui a donné le style, aux architectes qui l'ont secondé dans la mise en œuvre, et aux ouvriers de Québec qui, dans les diverses branches de la construction, depuis la maçonnerie jusqu'à la sculpture la plus fine, se sont montrés à la hauteur de leur tâche.

Le nombre total des statues requises pour l'ornementation extérieure de l'édifice est de vingt-deux. Un statuaire canadien, M. Hébert, qui a déjà fait sa marque dans le monde artistique, a été chargé d'exécuter douze de ces statues. Il est en ce moment à Paris, où il poursuit son travail, s'inspirant de la vue des chefs-d'œuvre et des conseils des grands maîtres.

Cette ornementation extérieure comporte quatre figures allégoriques : la Religion, la Patrie, l'Histoire et la Poésie, qui surmontent les frontons de l'avant-corps de l'édifice et les deux groupes qui décorent le sommet et la base de la fontaine monumentale.

Les personnages historiques dont les statues doivent orner la façade principale sont : Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, Laval, Brébeuf, Viel, Olier, Frontenac, Wolfe, Montcalm, Lévis, Salaberry, Elgin. (13).

Au commencement de l'année 1895, la statue de Lévis était achevée et prête à venir prendre place dans la niche qui lui était destinée, à droite du portique d'honneur.

Le gouvernement provincial saisit l'occasion du départ, pour Paris, de M. Siméon LeSage, assistant-commissaire des Travaux publics, pour lui confier la mission d'inviter la famille des Lévis à assister à la cérémonie du dévoilement de la statue de leur illustre ancêtre, le chevalier (plus tard duc) de Lévis, en juin 1895.

* * *

Le marquis de Lévis, chef de la famille, accepta gracieusement cette invitation, et traversa en Amérique, accompagné de la marquise de Lévis, du marquis et de la marquise de Nicolay, du comte et de la comtesse d'Hunolstein et de la comtesse d'Hinnisdal.

“ L'arrivée à Québec, raconte le *Courrier du Canada*, a été une ovation. La foule encombrait la gare, les décorations se

dessinaient partout, l'on sentait que le cœur de chacun était de la fête. La distinction des visiteurs, autant que leur émotion, a gagné tout le monde, et l'enthousiasme général s'est traduit en de chaleureux vivats.

“ Du marquis de Lévis, les regards se sont immédiatement portés sur le jeune marquis de Nicolay, qui porte l'uniforme de l'armée française, le marquis étant officier dans le 135^e régiment d'infanterie, puis vers les autres visiteurs, pour qui la foule a eu toutes les attentions possibles.

“ Après les présentations d'usage, on est allé dans la chambre d'attente des dames, où Son Honneur le maire Parent a fait lecture à M. le marquis de la résolution du Conseil au sujet de sa visite à Québec, passée le 31 mai 1895, et que voici :

“ M. le conseiller Tessier, secondé par M. l'échevin Tanguay, a proposé et il a été résolu :

“ Que ce Conseil a appris avec une extrême satisfaction la nouvelle de l'arrivée prochaine, à Québec, de monsieur le marquis de Lévis, accompagné de plusieurs membres de sa famille.

“ Que ce Conseil apprécie hautement l'honneur qui est fait à la cité de Québec par la visite de ces dignes représentants de l'illustre famille de Lévis, dont le nom est inscrit en caractères ineffaçables dans les pages les plus brillantes et les plus glorieuses de notre histoire ;

“ Que ce Conseil, se faisant en cela l'interprète de la population de Québec, et pour marquer le respect dont elle entoure la mémoire du vaillant soldat qui s'est distingué dans notre pays sous le nom de chevalier de Lévis, se rendra en corps pour recevoir monsieur le marquis de Lévis et sa famille à leur arrivée, et leur souhaiter, au nom des habitants de Québec, une cordiale et chaleureuse bienvenue.”

RÉPONSE DE M. LE MARQUIS DE LÉVIS

“ Messieurs,

“ Je ne sais comment vous exprimer l'émotion qui remplit mon cœur. Le Canada, le Saint-Laurent, Québec, ce sont des mots qui ont bercé mon enfance et charmé ma jeunesse. Depuis longtemps, je suis habitué à contempler, au delà de l'Océan, la gloire de mon nom dans celui qui soutint si vaillamment en Amérique le drapeau de la France, à trouver un protecteur auprès de Dieu dans celui qui fut votre premier évêque. La mère de mon père a été la dernière des Laval. J'habite sa demeure, devenue la mienne, et j'y vis au milieu des portraits de ses aïeux.

“ Lévis, Montmorency-Laval, m'appelaient depuis longtemps en ces lieux. L'accueil que j'y reçois me prouve que leur souvenir vit toujours chez vous, que le temps qui détruit tant de choses, n'a pu l'affaiblir. Je vous en remercie, et mes parents qui m'accompagnent vous en remercient comme moi. Le sang des Lévis ou des Montmorency qui coule dans leurs veines ne leur a pas permis de rester insensibles à ce qui se préparait à Québec. Ils ont voulu en être les témoins et prendre une part de l'honneur qui est fait à nous, à nos familles et à notre patrie. Le marquis de Nicolay, dont la grand-mère était la propre petite-fille du héros de Ste-Foye, ne pouvait manquer d'y être. Officier de notre armée, il a sollicité un congé afin d'assister à une manifestation si précieuse pour la France. Il n'a pas eu de peine à l'obtenir car en cette occasion il sert son pays. Mon neveu, le comte d'Hunolstein, n'est pas non plus un étranger pour vous. Fils d'une Montmorency, il retrouve le nom de sa mère dans une de vos provinces.

“ Nous allons parcourir avec un intérêt tout particulier ces champs de bataille où se sont déroulées de belles pages de notre histoire nationale. J'ai déjà visité le lac Georges et le

lac Champlain, et ce qui fut jadis Carillon. Mais surtout nous aurons le bonheur de connaître par nous-mêmes les descendants de ceux qui ont combattu avec nos ancêtres, qui ont souffert avec eux pour la France.

“ Vous nous montrez que les fils ne sont pas dégénérés de leurs pères, qu'ils ont conservé, au travers de toutes les vicissitudes, les mêmes sentiments, les mêmes sympathies, les mêmes traditions, la même foi, qu'ils sont restés catholiques et Français par le cœur, que nous sommes unis à jamais les uns aux autres.

“ Merci, merci, merci : Vive le Canada ! ”

RÉPONSE DU MARQUIS DE NICOLAY

“ Messieurs,

“ Comme vient de vous le dire mon cousin, le marquis de Lévis, je suis extrêmement touché de l'accueil si chaleureux que vous nous faites. Soldat moi-même, je suis fier et heureux de pouvoir, au milieu de vous et avec vous, honorer la mémoire de ce grand soldat, le chevalier de Lévis, mon arrière-grand-père, dont la carrière a ajouté une page glorieuse à l'histoire de l'armée française. J'avais le plus vif désir depuis longtemps de visiter les champs de bataille où s'illustra mon aïeul, aussi j'ai saisi avec bonheur l'occasion qui m'était offerte. Le gouvernement français m'a accordé avec empressement le congé que j'avais sollicité ; mes chefs avaient appuyé ma demande de tout leur pouvoir, et à mon départ mes camarades ont envié mon sort. Car, croyez-le bien, messieurs, la France d'aujourd'hui, comme celle d'hier, aime ce qui est grand, ce qui est généreux et noble, elle admire le dévouement, la loyauté, l'énergie, l'intrépidité. Ne sont-ce pas là les vertus principales de celui qui, il y a plus d'un siècle, dans ce beau pays du Canada, luttait sans jamais désespérer ? La confiance qui lui a permis de tenir si longtemps, il la puisait

dans la solidité de ses troupes. Ce sont vos ancêtres, messieurs, ses compagnons d'armes, qui ont préparé la gloire de Lévis. Nous pouvons donc dire avec vérité que nous allons honorer tous des souvenirs communs. Nous allons assister à de véritables fêtes de famille, étrangères à toute politique, à tout esprit de parti, et tous ensemble avec l'unanimité que donnent la communauté et la similitude des sentiments, nous crierons du fond du cœur : Vive le Canada !”

Un tonnerre d'applaudissements accueillit ces dernières paroles. Tous ceux qui se tenaient près de M. le marquis de Lévis et de M. le marquis de Nicolay, leur pressèrent vivement la main.

*
* *

Le soir, Lévis était illuminé. Sur la terrasse Dufferin, une foule immense de promeneurs contemplaient cet admirable spectacle. Voici en quels termes *Le Quotidien*, de Lévis, décrit cette soirée :

ILLUMINATIONS.

“ Lévis en feu . . . mais un feu de joie ! voilà la phrase qui peint le plus fidèlement possible le tableau brossé aux vives couleurs qu'offrait Lévis hier soir, tableau enchanteur et que des milliers d'yeux, braqués de partout, sur la Terrasse, sur les Remparts, sur la cime du cap à Lévis, ont admiré à l'envi.

“ Lévis, perché pour ainsi dire sur la falaise, en amphithéâtre, commande une vue splendide en plein jour, mais quand, par une belle nuit d'été, on la voit tout à coup jaillir comme par enchantement du milieu de l'obscurité profonde qui l'enveloppait pour apparaître brillante et étincelante des feux les plus vifs et des couleurs les plus variées, un cri d'admiration s'échappe de toutes les poitrines et on ne peut qu'admirer le spectacle incomparable qui s'offre à la vue.

“ C'est ce qui est arrivé hier soir, lorsqu'au signal donné par deux fusées-bombes, la ville tranquille et joyeuse apparut

tout à coup vive et lumineuse aux yeux étonnés des milliers de spectateurs.

“ Le marquis de Lévis et sa suite, en l'honneur de qui se faisait cette fête de nuit, avant-courrière d'autres démonstrations qui les attendent, ont dû sentir leur cœur tressaillir en admirant du haut de la Terrasse la coquette ville de Lévis, parée de ses habits de fête et toute vivante et lumineuse au milieu de l'obscurité, ville dont le nom leur rappelle de si beaux souvenirs de famille.

“ Donc, Lévis était en liesse hier soir et offrait une apparence exceptionnellement animée.

“ La magnifique température que nous avons se prêtait bien à cette fête de nuit.

“ La plus grande partie de la ville était illuminée, surtout les maisons ayant vue sur le fleuve.

“ Tous les citoyens ont rivalisé de zèle pour rendre l'illumination aussi imposante que possible. J'on a remarqué chez tous une somme de travail tout à fait étonnante.

“ Nous devons un mot de remerciements à nos concitoyens anglais qui tous ont bien voulu prendre part à la fête et illuminer leurs résidences, donnant par là une marque de sympathie et de délicatesse, reconnaissant le mérite et admirant les glorieuses épopées de l'histoire partout où elles se rencontrent, chez les Anglais, comme chez les Français.

“ Et les feux de la Saint-Jean ! Ils étaient nombreux, environ une quinzaine, disséminés çà et là sur la falaise, de Saint-Joseph de Lévis à Saint-David, jetant leur lueur blafarde se reflétant dans les eaux tranquilles du Saint-Laurent qu'ils rayaient de rouge, de bleu et de vert.

“ Est-il besoin de dire que nos places publiques, nos principales rues étaient remplies d'une foule animée ?

“ Sur le terrain de l'hôtel-de-ville, la fanfare de la ville égrenait ses notes joyeuses, qui se répercutaient au loin, tan-

tôt douces et à peine perceptibles, tantôt plus fortes et grossières par la brise.

“ Bref, la fête d’hier restera gravée dans la mémoire non seulement de la population de Lévis, mais de tous les habitants de Québec. ”

*
* * *

“ Enfin, les distingués visiteurs ont atteint le but tant désiré de leur voyage : la ville qui porte le nom du héros, leur ancêtre. Et, certes, ils doivent être fiers et touchés de la réception dont ils ont été l’objet. C’est la plus belle démonstration civique qui ait encore été consignée dans les annales de la ville. Tout le monde était sur pied, et le nombre et la richesse des décorations témoignaient également des sentiments intimes de chacun pour les illustres visiteurs.

A trois heures et dix minutes, le bateau tout pavoisé, portant le marquis et la marquise de Lévis, le marquis et la marquise de Nicolay, le comte et la comtesse d’Hunolstein et la comtesse d’Hinnisdal, accompagnés par l’honorable T.-C. Casgrain, procureur général, l’abbé Casgrain et M. Ernest Gagnon, touchait le quai de Lauzon, et les visiteurs descendaient sur le ponton, où les attendaient M. le maire Belleau, de Lévis, et madame Belleau.

Du débarcadère à la rue Commerciale, les voitures des visiteurs ont passé entre deux haies d’honneur formées des officiers des différentes sociétés de bienfaisance de Lévis. De fait, on peut dire que tout le voyage dans la ville s’est effectué entre deux haies de spectateurs.

A l’hôtel-de-ville, il y avait cinq ou six mille personnes. Conduits par M. le maire, les visiteurs ont pris place sur le perron de l’hôtel-de-ville, entourés des membres du Conseil, du révérend M. Gauvreau, curé de N.-D. de Lévis, du révérend M. Carrier, supérieur du collège de Lévis, des maires de toutes les paroisses du comté de Lévis et des autres invités.

Le spectacle était alors imposant, et devant cette foule immense, accourue de toutes les parties du comté pour témoigner de ses sentiments de respectueuse admiration envers les descendants d'un des héros de notre histoire, les larmes vinrent aux yeux de nos visiteurs. Et lorsque M. le maire commença la lecture de l'adresse que nous allons donner, l'émotion gagna la foule, qui éclata en applaudissements chaleureux. Chaque phrase soulevait une nouvelle salve, et il en fut ainsi durant la réponse si touchante de M. le marquis.

“ Monsieur le Marquis, (1)

“ Les citoyens de Lévis sont réunis autour de vous pour vous souhaiter la bienvenue et vous offrir le plus cordial et le plus sympathique accueil.

“ Votre arrivée dans cette vieille province de Québec a été le sujet, vous l'avez constaté déjà, d'universelles réjouissances ; mais nulle part elle n'a été accueillie avec ce sentiment de joie et de bonheur que vous pouvez lire sur toutes les figures qui vous entourent.

“ En nous consacrant les prémices de votre séjour ici, vous faites à notre jeune ville un grand honneur ; cette préférence nous flatte et nous touche.

“ Pourquoi n'avouerions-nous pas de suite que nous avons réclamé comme un droit le privilège de votre première visite ?

“ Vous êtes fier de votre nom. Vous le trouvez ici honoré, porté avec orgueil, associé aux destinées d'une ville jeune

(1) Cette adresse, écrite en lettres gothiques, sur parchemin, est encadrée de riches enluminures. C'est un bijou artistique qui honore beaucoup les Dames religieuses du Bon-Pasteur, par qui elle a été dessinée. Le cadre, tracé en rouge, en bleu et en or, est un composé d'arabesques et de rinceaux, disposés avec un goût admirable. En tête, sur un fond de couleur rose, sont dessinées les armes de Lévis. Aux quatre coins, un trophée de drapeaux blancs portant en inscription les noms mémorables de : *Carillon, Montmorency, Sainte-Foye, et Sainte-Hélène*. Au bas, une vue au lavis de la ville de Lévis ; au milieu des montants du cadre, le monument Déziel, à droite, et le monument des braves de 1760, à gauche. Ce petit chef-d'œuvre restera, il n'y a pas de doute, dans la famille de Lévis, comme un des plus beaux souvenirs de M. le marquis au Canada. (Extrait du journal *L'Événement*.)

encore et modeste dans ses proportions, mais animée de l'ambition de jouer un rôle sur ce coin de terre française.

“ Vous êtes fier de votre nom. Tout ici autour de vous le rappelle. Nulle part ailleurs, votre regard avide n'embrassera dans tout son ensemble le théâtre des luttes héroïques qui, tout en illustrant la valeur française, ont couvert de gloire et immortalisé sur ce continent le beau nom de Lévis.

“ En face, le promontoire de Québec, dernier boulevard de la France en Amérique ; à l'ouest, les plaines d'Abraham, Sillery, Sainte-Foye ; à l'est, la côte de Beauport, le camp de Montmorency, l'Île d'Orléans, la Pointe-Lévis. Ici même, l'armée ennemie, dissimulant ses mouvements en tenant fixé sur ces hauteurs l'œil attentif et inquiet du chevalier de Lévis.

“ Quelles réminiscences, monsieur le marquis !

“ Lorsque vos yeux auront contemplé à loisir ce grandiose spectacle, et que votre âme se sera bien imprégnée de ces souvenirs, vous pourrez aller, à deux pas d'ici, vous agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Lévis, devant cette Madone, (1) image fidèle, reproduite sous vos yeux et par vos soins, de celle qui, depuis six siècles, à l'abbaye de La Rochelle, veille sur le tombeau de vos ancêtres. C'est là, aux pieds de cette Vierge miraculeuse, que nos cœurs ont pour la première fois rencontré le vôtre.

“ En confiant ce dépôt sacré à la piété des fidèles de Lévis, vous n'avez demandé qu'une chose : c'est que dans leurs prières, ils n'oublient pas la France.

(1) Dans l'église paroissiale de Lévis, sur la balustrade de la table de communion est la statue de la Vierge, reproduction de celle en l'honneur de laquelle ont été élevés par les ancêtres de Lévis, la chapelle et le couvent de Notre-Dame-de-La-Roche, à Lévy-Saint-Nom, diocèse de Versailles, berceau de leur famille. Dans un de ses séjours à Paris, M. l'abbé H.-R. Casgrain, pour former un lien de plus entre la nouvelle et la vieille France, avait eu la touchante pensée de suggérer à M. le curé de Notre-Dame-de-la-Victoire l'idée d'avoir cette image dans son église. Chargé de faire exécuter cette reproduction exacte le marquis de Lévis eut le bonheur de retrouver cette statue.

“ Tout nous a attendris dans ce gracieux envoi : et le souvenir pieux qui l’a inspiré, et le message touchant qui l’accompagnait.

“ Nous avons reconnu là le cœur catholique et français de cette vicille noblesse qui, en 1760, portait si fièrement la croix et l’épée : fleur de chrétiens et de héros pour qui le drapeau blanc était un double symbole, et qui, enveloppés dans ses plis glorieux, mouraient sur ces rives lointaines en tournant leurs regards vers la France, et en recommandant leur âme à Dieu.

“ Ainsi mourut Montcalm. Ainsi vécut Lévis.

“ Et pendant que l’illustre marquis, expirant, le crucifix sur les lèvres, après sa journée désastreuse des Plaines d’Abraham, emportait au ciel l’acte de foi d’un peuple agonisant, le noble chevalier, son compagnon de gloire, que la mort et la défaite avaient respecté, allait porter en France son serment d’amour.

“ Ce précieux message, monsieur le marquis, a été recueilli dans votre famille. Il s’y est transmis de génération en génération et, parvenu jusqu’à vous, il a inspiré sans doute cet intérêt touchant que toute votre famille porte au Canada français, et qui se traduit par de si délicates attentions.

“ La France a gardé la dépouille du héros de Carillon et de Sainte-Foye. Mais en nous remettant les manuscrits contenant ses mémoires, le père du noble marquis qui vous accompagne nous a rendu son cœur.

“ C’est le précieux héritage que cette province française pouvait attendre du petit-fils du chevalier de Lévis.

“ Soyez donc les bienvenus parmi nous.

“ Lévis ouvre grandes devant vous ses portes.

“ Fils tous ensemble d’une même mère, la France, nous vous accueillons comme des frères, unis avec nous dans le culte de ses traditions et de sa gloire.

“ Veuillez, monsieur le marquis, transmettre à Madame la marquise et aux visiteurs distingués qui vous accompagnent, l'expression de ces sentiments avec l'hommage de notre profond respect. ”

A cette adresse écrite avec le cœur, comme le disait un des auditeurs, M. le marquis de Lévis a répondu comme suit :

“ Monsieur le maire,

“ Je vous remercie de l'accueil que vous voulez bien me faire en ce jour qui marquera dans mon existence. J'en remercie par votre intermédiaire tous ceux qui sont accourus en si grand nombre pour nous souhaiter la bienvenue et dont vous êtes le digne interprète. Je suis, de mon côté, celui de mes parents qui m'accompagnent, de ma femme et de sa jeune nièce Mademoiselle d'Hinnisdal.

“ Je le suis en particulier du marquis et de la marquise de Nicolay, dont la grand'mère, née Lévis, était la propre petite-fille du chevalier de Lévis ; je le suis de la fille aînée de mon frère le député et de son mari, le comte d'Hunolstein. Tous, reconnaissants comme moi, me chargent de vous dire merci du fond de leur cœur ému. Nous le disions déjà, hier soir, en contemplant cette magnifique illumination qui se reflétait si merveilleusement dans les eaux du Saint-Laurent et par laquelle vous fêtiez si aimablement notre arrivée.

“ J'ai passé ma soirée dans la contemplation de ce spectacle, un des plus splendides qui se soient déroulés à mes yeux.

“ J'y étais au milieu d'une foule amie, et j'étais partagé entre l'admiration et la reconnaissance.

“ Je suis fier de mon nom en le voyant porté par votre belle cité. Il est un trait d'union entre le passé et le présent. Il vous redit de glorieux souvenirs.

“ Il me rappelle cette maxime qu'écrivait le fils du héros de Sainte-Foye : Noblesse oblige. Il me rattache à vous par des

liens qui me rendent vôtre. Les bouleversements et les révolutions n'ont pu vous faire oublier votre origine ni me faire méconnaître la mienne.

“ Vous avez voulu mettre votre ville sous la protection de la Mère du Christ, vous avez désiré que la Vierge à qui mes aïeux ont élevé, il y a plus de six cents ans, une chapelle où dorment leurs cendres, celles des premiers maréchaux de la foi, où reposent celles de mon père, où je viendrai moi-même un jour attendre la résurrection dernière, fût votre patronne.

“ Vous l'avez placée sur vos autels, j'ai eu le bonheur de travailler à établir ce lien entre nous. Je vous remercie, monsieur le curé, de m'avoir confié cette chère mission. Elle me convenait, vous l'avez compris. Nous nous agenouillerons ensemble au pied de cette image vénérée. Nous prierons pour vous, pour le Canada, pour la France et aussi pour la gracieuse Souveraine, sous le sceptre de laquelle vous avez gardé vos libertés, vos vertus, vos traditions et vous vous développez avec une prodigieuse fécondité.

“ Nous prierons aujourd'hui les uns à côté des autres et lorsque plus tard, l'océan, sur les flots duquel nous avons été portés vers vous, se sera de nouveau interposé entre nous, nous ne serons plus séparés, puisque la même pensée et la même prière nous rapprocheront, et que plus que jamais nous serons frères, enfants de la même mère, Notre-Dame de Lévis. ”

M. le marquis de Nicolay ajouta quelques mots et parla ainsi :

“ Messieurs,

“ Permettez-moi d'ajouter seulement quelques mots à ce que vient de dire mon cousin, le marquis de Lévis. Je tiens à vous exprimer moi-même ma reconnaissance pour la magnifique réception que vous nous faites et à vous dire les sentiments émus que j'éprouve en venant dans cette cité qui porte

le nom du héros d'un passé si glorieux pour mon pays et pour ma famille. J'aime à associer à son souvenir celui de ses vaillants compagnons d'armes dont vous êtes, messieurs, les descendants, que je suis très heureux de saluer aujourd'hui."

*
* *
*

On entra ensuite dans la salle du Conseil, et M. le maire invita M. le marquis de Lévis à prendre place à sa droite, au fauteuil présidentiel. Madame la marquise, l'honorable T.-C. Casgrain et le révérend M. Carrier, supérieur du collège de Lévis, prirent place à droite du fauteuil ; à gauche, le révérend M. A. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, l'abbé Casgrain, M. E. Gagnon.

Alors commença la séance du Conseil.

Étaient présents : Son Honneur le maire I.-N. Belleau, et MM. les conseillers L.-E. Couture, D. Lainé, J. Lamontagne, N. Lacerte, L. Couture, Jos. Carrier, P. Robitaille et J.-C. Hamel.

M. le secrétaire F. Roy a donné lecture du procès-verbal de la séance précédente, que M. le marquis de Lévis a signé comme témoin avec une plume d'aigle canadien, envoyée expressément pour cela par M. Ledieu, du bureau des traducteurs.

Les motions suivantes ont alors été adoptées à l'unanimité :

" Il est proposé par M. le conseiller Ed. Couture, appuyé par MM. les conseillers Hamel et Lainé, et résolu :

" Que ce conseil salue avec bonheur et une sincère émotion l'arrivée à Lévis de M. le marquis et Madame la marquise de Lévis, de M. le marquis et Madame la marquise de Nicolay, de M. le comte et Madame la comtesse d'Hunolstein, et de Mademoiselle la comtesse d'Hinnisdal.

" Qu'en acclamant ces hôtes distingués, au moment où ils franchissent pour la première fois le seuil de la ville de Lévis, ce Conseil désire leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

“ Il est proposé par M. le conseiller Carrier, appuyé par MM. les conseillers Lamontagne et Lacerte.

“ Et résolu :

“ Le Conseil de la ville de Lévis, voulant rendre hommage au souvenir qu'évoquent les noms de Henri de Lévis, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, et du chevalier de Lévis, général des armées du Roi, et s'inspirant dans cet acte officiel de l'autorisation que lui en a gracieusement accordée M. le marquis Gaston de Lévis, ici présent, statue et ordonne ce qui suit :

“ Règlement pour changer le sceau officiel de la ville de Lévis :

“ I.—Le sceau de la ville de Lévis est par le présent changé, et dans celui qui devra le remplacer à l'avenir, figureront l'écusson et la devise de la famille de Lévis, comme suit :

“ D'or à trois chevrons de sable sommée d'une couronne murale avec, sur banderolle déployée, la devise : *Dieu ayde au second chrestien Lévis.*

“ II.—Un dessin des armes ci-dessus, portant la signature de Son Honneur le maire et celle du secrétaire-trésorier, sera déposé au bureau du Conseil pour faire partie de ses archives, et un autre sera suspendu dans la salle des délibérations, à l'endroit le plus apparent.

“ III.—Le présent règlement sera publié et promulgué sans délai.

“ Il est proposé par M. le conseiller Robitaille, appuyé par MM. les conseillers Beaulieu et Louis Couture.

“ Et résolu :

“ Que pour marquer son appréciation de sa visite à M. le marquis de Lévis, à M. le marquis de Nicolay et à M. le comte d'Hunolstein, et de l'intérêt qu'ils portent à notre ville, ce conseil leur confère les droits et le titre de citoyens de Lévis et leur octroie les franchises de la ville. ”

Chacune de ces résolutions a été couverte d'applaudissements par l'auditoire, et M. le marquis de Lévis et M. le marquis de Nicolay ont remercié avec effusion de ces témoignages d'estime qui les rattacheront davantage au Canada français et à la ville de Lévis.

Aussitôt que la résolution changeant les armes de la ville fut adoptée par le conseil, le tableau représentant les armes de la ville fut dévoilé aux applaudissements de la foule.

La séance levée, les invités prirent place de nouveau dans leurs voitures et l'on se dirigea vers les fortifications. Après la visite aux forts, l'on revint par Saint-Joseph et Bienville, qui étaient aussi bien décorés que Lévis même. Inscriptions appropriées, drapeaux, banderolles, étaient disposés avec un goût qui charmait l'œil. Nos visiteurs étaient enchantés, émus jusqu'aux larmes. A six heures, ils rentraient à Québec, les mains chargées de bouquets et le cœur rempli de doux souvenirs.

Lévis peut être fier de sa démonstration qui a été, du commencement à la fin, un grand succès.

“ La veille de mon départ, raconte le marquis de Lévis, lorsque je suis allé prendre congé du maire de Lévis et de Madame Belleau, le premier me demanda l'autorisation, afin d'établir un lien de plus entre nous, de donner à sa gracieuse maison, si pittoresquement assise au-dessus du Saint-Laurent, le nom de Montigny, ma demeure en France, et de l'appeler désormais *Villa-Montigny*. Vous jugez avec quelle joie j'acquiesçai à un pareil désir. ”

A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

“ Ce même jeudi, 20 juin, continue l'illustre narrateur, à huit heures du soir, nous étions convoqués à l'Université Laval, pour y assister à la séance de fin d'année, celle de la collation des grades et diplômes. Lord Aberdeen y était reçu docteur de cette université et on lui en remettait le parche-

min. Il présidait : nous étions à ses côtés. La grande salle des fêtes était magnifiquement décorée. Au centre, l'écusson des Montmorency-Laval ; à droite et à gauche, celui des Gordon-Aberdeen et celui des Lévis.

“ La séance de collation des diplômes de l'Université Laval, (1) pour l'année 1895, est une de ces choses dont le souvenir dure autant que la vie. La présence du gouverneur-général du Canada, Son Excellence lord Aberdeen, lady Aberdeen, accompagnés par madame Routhier, madame Gordon, madame Drift et mademoiselle Wetterman, du marquis et de la marquise de Lévis, du marquis et de la marquise de Nicolay, du comte et de la comtesse d'Humolstein et de la comtesse d'Hinnisdal, dont les noms seuls évoquent toutes les grandes figures de notre histoire, donnait à cette réunion un éclat des plus brillants.

“ Il était près de huit heures, lorsque le *God save the Queen* annonça l'arrivée de Leurs Excellences, escortées de leur suite, et de nos hôtes de France, accompagnés par Mgr Laflamme, recteur de l'Université, et par le corps universitaire au complet.

“ Mgr Laflamme, recteur, prit place sur l'estrade, entouré des professeurs des différentes Facultés, et présenta à lord Aberdeen une adresse de félicitations qui provoqua une réponse des plus flatteuses pour l'Université Laval et au cours de laquelle le nouveau docteur s'exprimait comme suit :

“ L'intérêt de cette occasion est grandement augmenté par le fait que cette cérémonie est ornée par la présence du marquis et de la marquise de Lévis, du marquis et de la marquise de Nicolay et de leurs nobles amis, et ce qui ajoute au plaisir que nous avons à les voir ici ce soir est la convenance particulière qu'ils soient ici comme représentants de ce parent distingué, plein de zèle et de prévoyance, qui était associé avec la fondation de cette noble Université Laval.”

(1) *Le Courrier du Canada.*

Puis continuant en anglais, lord Aberdeen ajouta :

“ Monsieur le recteur, messieurs les professeurs de l'Université et messieurs les élèves, je crois en avoir dit assez pour prouver deux choses : premièrement une bonne intention, et secondement, que je serais bien plus habile dans les langues modernes si je pouvais demeurer six mois à l'Université Laval. Mais cela étant, j'en suis sûr, bien admis, vous ferez la part de tout défaut à ce sujet, et vous me permettrez de répéter les sentiments que j'ai déjà essayé d'exprimer au nom de lady Aberdeen et en mon nom au sujet de la réception que vous nous faites ce soir (*Applaudissements*). Je n'ai pas encore parlé de la distinction que le recteur m'a conférée en me donnant ce diplôme *honoris causâ* qui me lie très réellement avec l'Université. Lorsque le recteur fut assez bon pour m'annoncer que l'Université se proposait de me conférer ce grand honneur, je me suis posé naturellement cette question : “ Et les examens ? ” Et à ma grande satisfaction le recteur m'apprit qu'ils étaient déjà passés. J'avoue que j'ai respiré plus librement après cette déclaration (*Rires*). Je dois dire en toute sincérité que ce sera toujours avec un sentiment d'orgueil que je référerai à ce document qui m'enrôle dans le personnel de cette Université. ”

Le recteur prononce ensuite son allocution de fin d'année et nous y relevons les extraits suivants qui se rattachent à notre sujet :

“ Cependant, la réunion de ce soir revêt un caractère tout spécial. Sous la présidence d'honneur de Son Excellence le gouverneur-général du Canada, qui a bien voulu consentir à devenir, dans un certain sens, l'un des nôtres, et à rehausser la valeur de nos degrés universitaires en nous permettant de l'inscrire parmi nos docteurs, notre séance prend un nouveau cachet de grandeur. De plus, la présence d'hôtes illustres, représentants des grandes familles françaises qui ont joué

jadis un si beau rôle au Canada, est bien de nature à donner, dans une plus large mesure encore, un grand relief à la cérémonie de la collation de nos diplômes universitaires.

“ Et je suis certain de ne pas me tromper en disant que les palmes qui seront décernées aujourd’hui auront une valeur tout à fait à part pour les heureux titulaires et marqueront l’un des plus beaux jours de leur vie d’étudiants.

“ Qu’il me soit permis de signaler tout particulièrement les liens très intimes, j’allais dire de parenté, qui unissent les directeurs de l’Université Laval à monsieur le marquis de Lévis et à sa famille.

“ Ceux qui ont eu l’heureux privilège de visiter le château de Montigny-le-Gannelon, résidence d’été de monsieur le marquis, savent quels riches trésors de la famille Montmorency-Laval renferment ses vastes salles.

“ Nulle part ailleurs, en France, on ne pourrait trouver une maison où il y ait tant de souvenirs de la lignée de notre vénéré fondateur.

“ La raison de tout ceci, monsieur le marquis, c’est que vous êtes, avec le comte de Couronnel et le marquis de Pimodan, le représentant de la famille de Mgr de Laval, l’immortel créateur de l’Eglise canadienne.

“ Et nous, prêtres du Séminaire de Québec, professeurs de l’Université Laval, nous sommes ses enfants. Nous nous réunissons donc ce soir, vous et nous, dans un même sentiment de filial attachement, autour de cette majestueuse figure, et nous partageons le même culte pour un évêque qui fut grand devant les hommes par les œuvres qu’il a accomplies, mais qui fut grand surtout devant Dieu par les vertus héroïques qu’il a pratiquées. — Ce culte, vous le partagez avec nous, vous qui gardez si précieusement, dans le trésor de vos reliques, une mèche des cheveux de Mgr de Laval, avec du linge trempé dans son sang, le tout authentiqué par le frère Housard, ce fidèle serviteur du premier évêque de Québec.

“ On comprend donc pourquoi l'Université Laval se sent spécialement honorée de recevoir dans ses murs le représentant de l'un des grands noms de la noblesse française, nom que nous vénérons comme celui de notre bien-aimé père. Cet honneur s'accroît encore par le fait que notre hôte compte également parmi ses ancêtres le brave Crillon, dont le blason avec sa fière devise : “ Fais ton devoir ” orne les murs du château de Montigny.

“ Mais monsieur le marquis n'est pas seul au milieu de nous, Madame la marquise n'a pas craint de traverser les mers pour visiter le petit peuple français de l'Amérique. Aussi suis-je très heureux de pouvoir dire que madame la marquise ne trouve pas non plus des étrangers chez les directeurs du Séminaire de Québec, professeurs de l'Université Laval. Sa descendance en ligne directe des de Grignan, des de Sévigné et de sainte Jeanne de Chantal, unit sa famille à celle du Séminaire de Québec plus qu'on ne le croirait à première vue. Saint-François de Sales est le patron de notre maison, et sainte Jeanne de Chantal était la fille de prédilection du saint évêque de Genève ; madame la marquise rencontre donc, elle aussi, parmi nous, comme des descendants spirituels de ses ancêtres.

“ Je demande pardon de toutes ces indiscretions. Elles auraient leur excuse, si des explications étaient nécessaires, dans le désir que les directeurs de l'Université Laval éprouvent de montrer par quels liens intimes l'Université se rattache à la famille de madame la marquise et de monsieur le marquis de Lévis.

“ Il y a plus de cent trente ans, un grand général français, le dernier vainqueur que nous avait laissé notre mère-patrie, quittait nos rivages, emportant avec lui les glorieux lambeaux de notre cher drapeau fleurdelisé. Aujourd'hui, son descendant retrouve la vieille ville de Québec, abritée par un autre pavillon qui lui est également cher, mais toujours française, quelque agrandie et développée qu'elle soit. Sur les ori-

flammes qui flottent de tous côtés, sur les murs de cette salle universitaire, on aurait pu tracer, avec autant d'à-propos que de vérité, le monogramme L. M., qui se voit partout dans les jardins et les parterres de Montigny, et qui pour nous se lirait aussi bien : Laval-Montmorency que Lévis-Mirepoix. Ce soir surtout qu'un Lévis-Mirepoix, descendant des Laval-Montmorency, vient le premier, après un intervalle, je ne dirais jamais un oubli de près de deux cents ans, visiter une maison fondée par un vénérable membre de sa famille, pourquoi le Séminaire de Québec, toujours fidèle au culte de Mgr de Laval, ne recevrait-il pas, en cette circonstance, comme une transfusion nouvelle de ce sang généreux du premier baron chrétien ? Ce sang fut comme l'âme de son existence pendant ses premières années, et il a toujours été depuis, après la divine Providence, la source la plus féconde de sa force et de son courage.

“ C'est un Lévis, membre de l'Académie française, qui a dit le premier : “ Noblesse oblige ”. Qu'on nous permette de répéter aujourd'hui et toujours cette belle parole. Mgr de Laval eût été heureux de l'ajouter au cri de guerre des Montmorency : “ Sans tache ! ” et d'en faire comme la double devise de l'institution enseignante qu'il rêvait déjà de son temps et dont il a lui-même assuré la fondation par la munificence de ses dons vraiment princiers.

“ On dit qu'une des allées de la forêt de Montigny est tellement orientée que, le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le saint protecteur de notre patrie, le soleil couchant en occupe exactement l'extrémité. Pourquoi ne pas espérer que la voie où s'avance le peuple canadien est un peu orientée de la même manière, avec cette différence que c'est vers le soleil levant que nous dirige la main de la divine Providence. Recherchons infatigablement une lumière de plus en plus vive ; qu'elle nous pénètre, qu'elle nous illumine de toutes parts, et alors nous avancerons sans crainte du côté où le doigt de Dieu nous a tracé notre rôle, au milieu des peuples qui nous entourent sur cette terre de la jeune et libre Amérique. ”

ADRESSE

MONASTÈRE DES URSULINES, MAI 01, 12 JUIN 1895.

A monsieur le marquis de Lévis,
Monsieur le marquis,

Nous avons appris avec quelle joie les citoyens de Québec et de Lévis ont accueilli le noble descendant d'un des plus illustres défenseurs du pays, de ce pays que les Français du XVIII^e siècle appelaient la Nouvelle-France, pour marquer par quels liens intimes ils voulaient le rattacher à la mère-patrie.

Nous aimons à rappeler que la chapelle de ce monastère a le privilège de posséder les dépouilles mortelles de l'illustre Montcalm, qui savait si bien apprécier les talents militaires et les conseils de votre illustre aïeul, conseils toujours marqués au coin de la sagesse et de la valeur, ainsi que le redisent à l'envi tous les historiens de notre pays. Bien des personnages marquants, tant de l'Angleterre que de la France, se sont inclinés devant la tombe du héros français ; mais qu'il sera touchant de voir un petit-fils du général de Lévis en présence des restes vénérés du compagnon d'armes de son glorieux aïeul !

Si la France, pour récompenser les services de votre illustre aïeul, qui fut un digne compagnon d'armes du Prince de Condé, le créa Maréchal de France, Duc héréditaire, et lui érigea un monument dans la cathédrale d'Arras, le Canada-français, lui aussi, a immortalisé par des monuments et des statues le héros de Sainte-Foye.

RÉPONSE DU MARQUIS DE LÉVIS.

Je suis très touché et reconnaissant de l'accueil que vous nous faites. Je n'aurais pas voulu venir à Québec sans visiter les Ursulines, qui y ont rendu et y rendent tant de services, en donnant à bien des générations une éducation solide-

ment chrétienne, et en formant des femmes fortes selon le langage de l'Écrite-Sainte, des épouses et des mères qui ont su maintenir les traditions et la foi dans les familles, au milieu de tous les orages qui ont agité ces contrées. Fondée au début de l'occupation française, votre maison est intimement liée à l'histoire de la colonie. Vous en avez partagé toutes les vicissitudes. Les cendres de Montcalm qui reposent ici en sont un témoignage. Madame de La Peltrie et la vénérable Mère de l'Incarnation sont au nombre des meilleures bienfaitrices de ce pays. Voilà bien des titres qui m'attiraient vers vous. Je ne puis être étranger au bien qui se fait à une nation à laquelle je suis uni par tant de liens.

Le nom que je porte vous le dit assez haut ; de plus, la mère de mon père était la dernière des Laval, et n'avez-vous pas été les zélées coopératrices du premier évêque de Québec ? Vous voyez combien de souvenirs me rattachent à vous. Ces souvenirs sont communs aux parents qui m'accompagnent. Mon cousin, le marquis de Nicolay, a pour grand-mère la petite-fille du chevalier de Lévis ; mon neveu, le comte d'Hunolstein, mari de la fille aînée de mon frère le député, est fils d'une Montmorency. Comme moi, ils aiment les Ursulines et me chargent de leur dire merci. Nous nous recommandons tous à leurs prières et à celles de leurs élèves."

AU MONUMENT DES BRAVES.

Touchante réunion des deux adversaires, lorsque la lutte est terminée ! Nous la retrouvons au *Monument des Braves*, comme à celui de Wolfe et de Montcalm, dans le jardin du gouverneur, dans les noms inscrits en caractères de bronze, au pied de la statue de Bellone qui le surmonte, celui de Murray du côté de Québec et celui de Lévis en face, au-dessus de chacune de leurs armes respectives.

Cette statue est un don du prince Napoléon.

Le Monument des Braves est près d'un ravin et d'une butte qui portait un moulin, le moulin Dumont, successivement pris, abandonné, puis repris par les nôtres et resté enfin en notre pouvoir, après une lutte sanglante et acharnée.

De violents orages, tombant presque sans interruption de midi à quatre heures, avaient retardé la manifestation au Monument des Braves, le dimanche, 23 juin.

En dépit de ce contre-temps, plus de cinq mille personnes étaient rendues sur les lieux, vers cinq heures, lorsque le marquis de Lévis et ses compagnons de voyage, après avoir visité les plaines d'Abraham, apparurent sur l'estrade au pied du monument déjà entouré par la foule, qui les salua de vivats enthousiastes.

Peu après arriva la Garde Champlain, au pas militaire, précédée d'une fanfare et dont le commandant vint déposer une couronne d'immortelles au pied de l'inscription qui rappelle le chevalier de Lévis.

M. Peachy, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, lut l'adresse suivante :

“ Il y a plus d'un siècle, à l'appel du général de Lévis, les Canadiens se rangeaient sous la bannière aux fleurs de lys pour combattre l'étranger et tâcher de conserver à la France une terre vaste comme les trois quarts de l'Europe et que le sang de ses martyrs et de ses héros avait depuis longtemps fécondée.

“ Votre aïeul commandait à des vaillants, et, malgré le dénûment où son armée était alors tombée, le preux chevalier remporta dans la plaine de Sainte-Foye une victoire qui a rendu son nom immortel.

“ Cependant, un jour, Lévis, trahi par le sort, dut céder devant le nombre, et l'étendard fleurdelisé fit place sur nos rivages aux couleurs de l'Angleterre.

“ Nos pères donnèrent leur foi aux nouveaux maîtres que la destinée leur imposait, mais ils gardèrent pour la France leur amour.

“ Comme leurs ancêtres l’ont aimée, les Canadiens aiment encore l’ancienne mère-patrie, et nous avons toujours acclamé ses victoires comme nous avons pleuré ses défaites.

“ Malgré les brumes de l’océan, nous voyons incessamment la France debout sur un sublime sommet, dans le rayonnement de la gloire la plus pure ; nous l’entendons, malgré la distance qui sépare nos bords de sa plage bénie, nous parler de sa voix maternelle, comme si elle était à nos côtés.

“ Nous avons bien souffert après que le vieux drapeau français eut repassé l’Atlantique ; mais, guidés par l’exemple de ceux qui avaient si longtemps combattu pour le défendre sur notre sol, nous avons lutté avec tout le courage et toute l’énergie dont nous étions capables pour faire prévaloir sous l’étendard de l’Angleterre nos droits religieux et nationaux.

“ Nos efforts n’ont pas été infructueux, et nous jouissons maintenant de toutes les prérogatives d’un peuple libre, nous marchons fièrement, à côté des différentes races qui se partagent le Canada, dans la voie du progrès, de la prospérité et de l’honneur.

“ Toutefois, rien ne peut faire oublier aux Canadiens, à l’ombre du drapeau d’Albion, la patrie de leurs aïeux, et nous avons depuis longtemps pardonné à la France de nous avoir abandonnés aux bords du Saint-Laurent.

“ Nous lui pardonnons cet abandon, en songeant qu’elle ignorait, en 1760, l’importance du Canada, en nous rappelant que la plume de Voltaire était, à cette époque, plus puissante que toutes les épées française restées sur le vieux continent, et que, du reste, les plus nobles cœurs en France pleuraient sur l’oubli dont nous étions les victimes.

“Oui, nous aimons encore la France.

“Nous l'aimons surtout quand elle envoie ses plus nobles enfants, les descendants de ses héros, nous serrer la main, et la Société Saint-Jean-Baptiste vous prie, messieurs, de dire à vos amis de là-bas que leur souvenir est toujours vivace sur nos rives, et que les Canadiens s'efforcent de propager sur la terre d'Amérique les glorieuses traditions de la patrie française.”

Comme bien on le pense, un grand nombre de passages de cette adresse ont été soulignés par les applaudissements des spectateurs.

RÉPONSE DE M. LE MARQUIS DE LÉVIS.

Visiblement ému, M. le marquis de Lévis prononça, en réponse à l'adresse, l'éloquent discours que voici :

“Messieurs,

“Les sentiments que vous nous exprimez ici, au pied du monument des braves de 1760, nous touchent profondément : mes parents qui m'accompagnent vous en remercient comme moi, en particulier celui dont la grand'mère était la petite-fille du héros de Sainte-Foye, le marquis de Nicolay, qui se plaît à lire au haut de cette colonne le nom de son aïeul, nom que je suis fier de porter.

“Bien des raisons nous attireraient vers vous : le souvenir que vous gardez si fidèlement de nos aïeux ; celui de Lévis, celui de Mgr de Montmorency-Laval, et enfin cet hommage que vous allez rendre demain au dernier défenseur de la France au Canada, dont vous allez placer la statue au siège de votre gouvernement provincial. Nous ne pouvions être insensibles à un tel honneur. Nous n'avons pas hésité à franchir l'océan afin d'en prendre notre part et d'assister à une cérémonie si flatteuse pour nous. Nous savions qu'un accueil sym-

pathique nous était réservé dans ces contrées ; nous n'ignorions pas votre attachement à notre patrie, à nos familles. Mais laissez-moi vous l'avouer avec la franchise d'un cœur reconnaissant, notre attente a été surpassée, malgré tout ce qu'on avait pu nous dire à l'avance. Nous désirions vous voir, vous les descendants de ceux qui ont été les compagnons de nos ancêtres et qui, comme nous de race française, nous étaient déjà chers. Vous nous l'êtes doublement maintenant, après tant de marques d'affection et d'attachement que vous nous avez prodiguées depuis quelques jours. Cette réception que nous ont faite les autorités de Québec se portant à notre rencontre au chemin de fer, suivies d'une si nombreuse affluence ; le soir de notre arrivée, cette illumination de Lévis, illumination qui se reflétait dans votre beau Saint-Laurent, ces feux étincelants présentant le plus magnifique coup d'œil qu'on puisse rêver ; notre visite le lendemain, à Lévis, dont tous les habitants (je pourrais ajouter beaucoup de ceux du comté) se pressaient sur notre passage, afin de saluer celui qui est heureux de porter le même nom et désormais les mêmes armes que la ville dont il est devenu citoyen ; ces drapeaux, ces oriflammes, ces écussons, ces banderoles, ces inscriptions les plus délicatement choisies, rien n'a manqué à ce que je ne puis appeler qu'un triomphe. Partout on nous a reçus comme des amis, des compatriotes, des frères. Votre digne clergé et vos communautés religieuses accentuaient l'élan. Votre gouvernement s'y est associé en la personne de vos ministres, de votre lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Champleau, qui nous offrait hier une si brillante hospitalité à Spencer-Wood. Son Excellence le gouverneur général n'est pas resté en arrière de ce mouvement. Il nous a montré que, sous le sceptre de la gracieuse Reine qui depuis un demi-siècle est assise sur le trône d'Angleterre, on sait comprendre la vraie liberté, rendre justice à toutes les gloires. Vous respectez cette douce et sage autorité qui vous laisse vos traditions,

vosre culte du passé, et vous avez raison. Enfants de la France, vous aimez votre mère, je ne cesserai de le répéter. Vous êtes son honneur par la manière dont vous faites respecter votre race. Vous avez gardé les qualités, les solides vertus, la foi catholique de la fille aînée de l'Eglise. Quant à moi, lorsque je vous quitterai, j'emporterai dans mon cœur la devise de Québec : je me souviendrai."

* * *

M. Turgeon, M. P. P., prononça un magnifique discours de circonstance, dont nous sommes heureux de reproduire ici les passages les plus remarquables :
Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Le spectacle auquel nous assistons depuis quelques jours, ces démonstrations enthousiastes, ces ovations chaleureuses, ces acclamations patriotiques, la pompe civile unie à la majestueuse grandeur des solennités du culte, tout fait voir que le scepticisme contemporain n'a pas atrophié le cœur de la nation et qu'il bat généreusement aux souvenirs du passé.

Dans la foule immense qui se presse au pied de cette tribune, je vois des représentants de toutes les classes et de tous les partis. Le prêtre, l'agriculteur, l'ouvrier, le négociant, l'industrie, les professions libérales, les hommes politiques se sont donné rendez-vous pour saluer, non seulement des fils de la France, non seulement—permettez-moi cette expression—des compatriotes de distinction, mais pour acclamer le grand nom que vous portez, parce que ce nom sonne aux oreilles de notre peuple comme une fanfare guerrière, parce qu'il évoque les souvenirs de l'époque héroïque de notre histoire, parce qu'il rappelle le guerrier qui espéra contre toute espérance et qui—lorsque tout était perdu—jetait sur ce champ de bataille un défi à la destinée malheureuse et, de sa main puissante, enchaînait une dernière fois la victoire au drapeau de nos pères !

Un combat malheureux, celui du 13 septembre 1759, perdit Québec, ce boulevard de la puissance française en Amérique ; une bataille heureuse, celle que commémore ce monument, aurait pu tout racheter si l'action du chevalier de Lévis avait été secondée par l'oublieuse mère-patrie. Un peu plus et la destinée de ce pays était changée ; un peu plus et ce royaume, le plus beau joyau de sa couronne coloniale, était conservé à la France. La divine Providence qui dirige toute chose ne l'a pas permis. Ne soulevons pas de vaines et inutiles récriminations et inclinons-nous avec respect devant ses décrets, qui des plus grands maux tirent quelquefois le salut des peuples comme le bonheur des individus !

D'autres batailles ont coûté plus de sang, d'autres combats ont été plus fructueux pour nos armes, mais aucun ne fait vibrer plus vivement la fibre nationale, parce que la victoire du 28 avril 1760, vengeait la défaite des plaines d'Abraham, parce qu'elle ennoblissait en quelque sorte ceux qui allaient passer sous le joug étranger, parce qu'elle faisait voir que les fils de Carillon n'étaient pas dégénérés, que ceux qui allaient changer d'allégeance étaient une race malheureuse mais fière, vaincue mais indomptée !

C'est sous l'empire de ce sentiment que la Société Saint-Jean-Baptiste nous réunit. A l'ombre de ce monument, nous sommes plus à l'aise pour évoquer les souvenirs de notre histoire, pour faire revivre le culte et la sainte religion des aïeux.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai que les débuts de cette colonie furent bien humbles. Jetés sur cette rude et lointaine contrée que le roi-chevalier avait réclamée comme sa part dans l'héritage d'Adam, où le marin breton avait planté la croix de son Dieu et arboré le drapeau de son roi, que le généreux Champlain et ses collaborateurs avaient si fortement organisée, devenue plus tard l'espoir de Colbert et du grand

Richelieu, nos pères furent vaillants et chrétiens. N'est-ce pas M. Henri Martin qui a écrit cette belle parole : " Aux Indes, on avait vu quelques grands hommes, ici ce fut tout un " peuple qui fut grand ! "

Mais pourquoi retracer ce qui est si vivace à notre esprit, cette période de notre délaissement par la mère-patrie, ce duel sanglant avec une grande nation rivale, la cession du pays, le départ de la noblesse et de la bourgeoisie, et encore cette époque de léthargie qui succéda à la conquête et pendant laquelle notre race fut soumise à un régime qui devait l'absorber.

Mais nos pères ne faiblirent pas à la tâche. Ils possédaient une science qui l'emporte sur toutes les autres : la science du devoir. Le devoir en avait fait des héros à Carillon, à la Monongahéla, sur les plaines d'Abraham, sur le champ de bataille de Ste-Foye : le devoir en fit de grands politiques.

Ici, l'orateur retrace les luttes qui suivirent la cession, et après avoir raconté la conquête de nos droits politiques, civils et religieux, il continue :

Mais, messieurs, la lutte n'est pas terminée. Nous n'avons pas, comme le moissonneur qui a fait sa journée, le droit de nous asseoir le long de la route pour prendre un légitime repos dans le calme et la sérénité du soir. D'autres luttes nous appellent, d'autres devoirs sollicitent notre patriotisme. L'intolérance n'est pas morte dans ce pays, car l'intolérance est une maladie morale, et, comme toutes les maladies, elle sévit périodiquement, à des époques déterminées, s'attaquant aux membres les plus vigoureux du corps national. Pour vous faire saisir toute ma pensée, il me faut encore revenir en arrière.

Notre législature est maintenant plus que centenaire. Un siècle, c'est beaucoup dans la vie des hommes, c'est peu de chose dans l'histoire des peuples : ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer des âges qui ballotté les destinées des nations.

Oui, messieurs, il y a cent ans, quand le vieux monde se débattait dans les étrointes de cette lutte gigantesque pour le maintien des doctrines anciennes ou la prédominance des idées nouvelles, au moment où la vieille France entonnait les premiers chants de l'épopée napoléonienne, la province de Québec, ce noble pays de nos ancêtres, recevait sa première constitution législative. C'était peu de chose, mais ce grain de sénévé a pris racine dans le sol natal si fécond ; il s'est développé, a grandi par le travail d'un demi-siècle d'efforts incessants jusqu'au jour où, arrosé d'un sang généreux qui lui a donné une exubérante vitalité, il a couvert et ombragé de ses rameaux vigoureux le sol de notre province et la terre canadienne tout entière.

Eh bien ! messieurs, quelle fut la première discussion qui fit retentir les voûtes de l'enceinte législative en 1791 ? Cette discussion avait pour objet quelque chose qui nous est bien cher, la conservation de notre belle langue française, si noble, si éclatante, formée des sauvages beautés de la Gaule, de la grâce exquise de Virgile et de l'immortelle poésie du chantre de l'Illiade ; la langue française qui est la plus belle expression de la pensée philosophique, la langue de la diplomatie, des cours et des académies et qui sera parlée sur la terre aussi longtemps que l'homme voudra donner une forme noble et élevée à ses pensées, à ses idées, à ses sentiments. Cette lutte qui se continua plus tard sous l'union des provinces, qui reçut une solution heureuse et qu'on avait raison de croire définitive par le pacte confédératif, menace de devenir encore une fois, du moins dans quelques parties de ce pays, d'une actualité inquiétante.

Non, messieurs, le fanatisme n'est pas mort, mais il prend, suivant les âges, des formes différentes, et si je ne craignais de toucher aux questions brûlantes de la politique actuelle, je pourrais vous le faire voir exerçant aujourd'hui son action dans une autre partie de cet empire, dans une province de cette

confédération bien éloignée de nous par les distances, mais si rapprochée par les liens du sang et la communauté des intérêts religieux et nationaux. Oui, messieurs, disons-le, les victoires remportées jusqu'ici n'ont pas toujours été décisives ; les enfants d'une époque ont souvent été appelés à recommencer les luttes de la génération précédente ; l'histoire de notre nationalité, pour me servir de l'expression d'un prince de la tribune française, est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire, glorieuse et triste comme la veille d'un autre combat. Mais il ne faut jamais désespérer. Quand nous sommes portés au découragement, quand le dégoût émousse notre énergie, quand les défaillances descendent dans nos âmes, recueillons nos souvenirs et pensons aux luttes de ceux qui nous ont précédés dans la vie.

Oui, messieurs, l'idée intolérante n'est pas morte, elle est sans cesse aux aguets ; bien plus, elle a parfois des succès momentanés sur la justice et le bon sens politique. Mais ses succès, en définitive, sont de courte durée, et bien éphémères sont ses triomphes.

En contemplant la mer, la mer infinie et sa mystérieuse grandeur, avez-vous remarqué les vagues énormes qui renversent tout sur leur passage, s'immobiliser, se replient sur elles-mêmes comme pour revenir sur la route déjà parcourue, puis tout à coup reprenant leur course en avant avec un regain de force et de puissance ? C'est la figure de notre expansion nationale qui a parcouru depuis un siècle des espaces immenses, mais qui semble parfois s'assoupir et sommeiller pour bondir ensuite plus forte, plus entraînante, plus conquérante !

Un dernier mot et j'ai fini. Demain, messieurs, nous nous retrouverons au Palais législatif. Sur la façade principale de cet édifice, nous avons cinq statues : celle de Frontenac, le plus grand de nos gouverneurs français ; celle de Elgin, le plus illustre fils de la métropole, l'ami et le collaborateur de Lafon-

taine et de Baldwin, ces géants de nos conquêtes constitutionnelles ; celle de Salaberry, le Léonidas des Thermopyles canadiennes ; celles de Wolfe et de Montcalm, ces deux guerriers ennemis qu'une mort commune a ensevelis dans une commune gloire.

Demain aura lieu le dévoilement d'une sixième statue : celle du chevalier de Lévis, le héros de Carillon et le vainqueur de Ste-Foye. Il faut être là en foule.

Une nation doit pleurer ses morts et quand une vie a été consacrée à la défense de la patrie, il faut, au moins, savoir en couronner le sacrifice. Si les idées végètent de sang humain, si les empires se fondent dans les larmes, la souffrance et la mort, il faut, pour l'instruction des générations nouvelles, en perpétuer le souvenir. Le souvenir retient ce qui échappe, rend présent ce qui est passé et fait revivre ce qui n'est plus. J'entends le souvenir non d'une heure, non d'un jour, mais le souvenir des siècles, le souvenir de l'histoire qui recueille les grands dévouements, les mots sublimes, pour les enregistrer dans ses annales, les graver sur le marbre ou le bronze et les transmettre ainsi jusqu'aux générations les plus reculées.

Que la mémoire de nos grands hommes se retrouve partout, se mêle à tout, vole de bouche en bouche, depuis l'homme d'Etat qui les redit dans les assemblées du peuple, depuis le savant qui les célèbre dans les académies, le barde dans ses chants, l'historien dans ses annales, jusqu'à l'humble paysan et jusqu'aux plus modestes chaumières. Que nos livres, nos temples, nos universités, nos monuments et nos places publiques redisent leurs noms afin de leur assurer ce qu'il y a de plus grand et de plus durable : l'immortalité du souvenir.

LA FÊTE NATIONALE.

Laissons maintenant parler le marquis de Lévis lui-même :

“ Le 24 juin 1895 est un des plus beaux jours de ma vie, et le souvenir ne s'en effacera jamais de mon esprit. Il commença à l'église de Saint-Sauveur par une grand'messe, à laquelle nous assistions à côté du lieutenant-gouverneur, du premier ministre et du consul de France. C'est de Saint-Sauveur que part la procession, non pas une procession religieuse sous la direction du clergé, mais un long défilé, bannières en tête, de corporations, de musiques, de sociétés, de chars dans l'un desquels étaient des sauvages de Lorette, de la tribu des Hurons, aujourd'hui catholiques. Ce défilé s'est déroulé pendant plus de trois heures dans les rues de Québec, toutes pavoisées et ornées de guirlandes auxquelles se joignaient des branches d'érable. Chacun porte à sa boutonnière une feuille de cet arbre, emblème du Canada.

A L'ÉGLISE ST-SAUVEUR.

La cérémonie religieuse à l'église Saint-Sauveur a été vraiment imposante et grandiose. Le goût le plus exquis avait présidé aux décorations du temple sacré. Un chœur nombreux, avec accompagnement d'orchestre, a rendu la messe de Ed. Marzo avec un entrain, une précision et un brio remarquables.

La messe a été chantée par Mgr Têtu, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Côté et Drolet.

M. l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, a fait le sermon de circonstance. C'est un magnifique morceau de littérature et d'éloquence.

L'église était littéralement remplie de fidèles.

Outre les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste, les sièges d'honneur étaient occupés par Son Honneur le lieute-

nant-gouverneur Chapleau, le consul général de France, le marquis et la marquise de Lévis, le marquis et la marquise de Nicolay, le comte et la comtesse d'Hunolstein, la comtesse d'Hinnisdal, les honorables MM. Flynn, T.-Chase Casgrain et T. Chapais, Son Honneur le maire et les membres du Conseil-de-ville.

Après la messe, M. Peachy, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, lut l'adresse suivante, à la porte du presbytère de Saint-Sauveur :

“ A Son Honneur l'honorable J.-A. Chapleau,

“ Lieutenant-gouverneur

“ de la province de Québec.

“ La Société Saint-Jean-Baptiste se fait un agréable devoir de vous présenter ses hommages, et de saluer en votre personne le représentant de l'autorité souveraine en cette province.

“ Les Canadiens-français sont fiers d'avoir en vous, comme lieutenant-gouverneur, un compatriote qui est une des illustrations du Canada, et notre Société est heureuse de profiter de cette circonstance pour vous exprimer ses sentiments de respect et d'admiration.”

La réponse de l'honorable M. Chapleau a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

Nous suivons en voiture et, dès qu'on nous aperçoit, les têtes se découvrent, on nous acclame, on crie : “ Hourrah ! ” Le silence se fait pourtant lorsque nous traversons le territoire de la paroisse de Saint-Roch, dont le curé est décédé la veille. Touchante marque de respect envers la mort ! Aux fenêtres, aux nombreux arcs-de-triomphe pendent des drapeaux français, des oriflammes anglaises et aussi des écussons aux armes de Lévis, sans parler des inscriptions et des banderoles.

La procession se mit alors en marche, suivant l'itinéraire que nous avons déjà donné. Les rues étaient splendidement décorées. Dans le cortège, on remarquait les membres de la famille de Lévis, les honorables MM. Casgrain et Chapais, membres du gouvernement provincial, Son Honneur le maire Parent et les membres du Conseil-de-ville de Québec.

Son Excellence le gouverneur-général, lady Aberdeen, l'honorable M. Taillon, assistaient au défilé, du perron des quartiers généraux de la cavalerie. Arrivée là, la procession fit halte et le président de la Société Saint-Jean-Baptiste présenta l'adresse suivante :

“ A Son Excellence

“ Le très honorable sir John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, etc., gouverneur général de la Puissance du Canada.

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est heureuse de pouvoir présenter ses hommages à Votre Excellence en ce jour de fête nationale, et de saluer en vous le représentant de notre auguste Souveraine.

“ En maintes circonstances, vous avez manifesté l'intérêt que vous portez au passé historique de notre province, et à tout ce qui nous est cher.

“ Vous nous en donnez une nouvelle preuve en vous associant d'une façon si touchante, avec lady Aberdeen, aux démonstrations organisées en l'honneur du marquis de Lévis et de ses compagnons de voyage.

“ Nous tenons à vous en remercier et à vous dire que, tout en travaillant à conserver ce qui forme la physionomie distinctive de notre race, notre Société est loin de perdre de vue l'intérêt collectif de la patrie canadienne. C'est sa manière à elle de contribuer au bien commun et ce n'est peut-être pas la moins bonne.

“ Merci d’avoir compris que, quand nous disons : “ Dieu sauve la Reine ”, nous exprimons une loyauté tout aussi franche et tout aussi inébranlable que si nous disions : *God save the Queen* ”.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE.

“ Comme on le sait, Son Excellence le gouverneur général parle très bien le français. C’est dans cette langue qu’il a répondu.

“ Son discours, prononcé d’une voix sympathique, a été fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements :

“ Je vous remercie du fond du cœur pour les sentiments exprimés dans votre adresse, et pour la très cordiale bienvenue qu’elle renferme.

“ Ce sera pour moi un incident plein d’intérêt et de charme dans ce jour qui promet d’être remarquable en événements.

“ Je suis heureux de me joindre à vous dans la célébration de votre fête nationale ; et je vous félicite des heureuses circonstances qui en relèvent l’éclat : je fais allusion au fait que vous inaugurez la statue d’une des célébrités de votre histoire que nous, descendants de ses adversaires d’autrefois, pouvons aujourd’hui honorer en union d’esprit avec vous. Je fais allusion également au fait qu’une part importante de cette cérémonie est dévolue au chef actuel de la famille du héros que vous glorifiez, et qu’il est accompagné dans cette circonstance par un descendant en ligne directe du général de Lévis, M. le marquis de Nicolay. Nous sommes heureux de les voir tous s’associer à cette solennité, tant à cause de leurs titres héréditaires, que de leurs qualités personnelles.

“ Permettez-moi de dire que je reconnais pleinement la force de votre assertion au sujet de la co-existence dans votre race d’un attachement inébranlable à votre religion, à votre langue et à vos traditions, et d’un dévouement patriotique au bien-être de tout le Canada.

“ Il me semble même que tout le pays pourrait participer à la fête de votre saint patron.

“ Les Ecossais célèbrent la fête de saint André, les Anglais celle de saint Georges, les Irlandais celle de saint Patrice ; mais il n’y a pas, dans toute l’histoire sacrée, une figure plus appropriée, plus caractéristique, et qui symboliserait mieux que saint Jean-Baptiste, les rudes vertus et l’indomptable énergie qui doivent distinguer un jeune pays et un peuple de pionniers.

“ Enfin, j’agréé avec plaisir la sincère expression de votre loyauté envers notre illustre Souveraine. C’est toujours un plaisir pour moi, lorsque je réunis autour de ma table des convives français et anglais, de dire, en proposant la santé de Sa Majesté, non seulement : “ *The Queen* ”, mais aussi “ *La Reine* ”.

“ J’ai l’espoir que le programme de ce jour sera rempli et terminé avec éclat. Lady Aberdeen et moi sommes charmés de voir avec quelle spontanéité notre petit projet pour ce soir a été accepté par la Société Saint-Jean-Baptiste et par le public. Cette bonne volonté est d’ailleurs caractéristique chez les Québécois. Nous espérons que le plus grand nombre possible pourra voir et entendre l’exécution de cette partie du programme, ce soir, et que ce sera pour tous un équivalent des anciens feux de la Saint-Jean. ”

La foule a longuement acclamé Son Excellence et sa charmante épouse.

Puis la procession continua vers le Palais législatif, où elle arriva à une heure moins un quart.

Le détachement des zouaves pontificaux a fait l’admiration de la foule, qui les a acclamés sur tout le parcours de la procession. Ils étaient peu nombreux, mais il ne faut pas oublier que voilà déjà vingt-cinq ans qu’ils ont été forcés de

quitter l'armée du Pape pour revenir au pays, et que la mort diminue chaque année le nombre de ces croisés des temps modernes.

Devant le Palais législatif, les zouaves prirent place sur l'estrade réservée aux officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le drapeau de Carillon fut alors porté par M. C.-E. Rouleau, le doyen des sergents présents à cette grande démonstration.

Des tribunes nous avaient été réservées au Palais législatif, près de celle du comte d'Aberdeen.

Le Palais législatif ou du Parlement est un bel et grand édifice qui ne date que de quelques années. En pierres d'un ton grisâtre, avec pavillons et toits élancés, il fait honneur à l'architecte qui en est l'auteur, M. Eugène Taché. C'est là que se réunissent les Chambres de la province de Québec. Sur la façade, des niches sont destinées à recevoir les statues des grands hommes du Canada. Il y a déjà celles de Wolfe, de Montcalm, de Frontenac, et aujourd'hui celle de Lévis. On doit y mettre un jour celle du premier évêque de Québec, Mgr de Montmorency-Laval. Lévis est représenté brisant son épée plutôt que de la rendre. Cette œuvre, vraiment artistique, est due au ciseau du sculpteur Hébert, un Acadien qui est maintenant à Montréal. Elle a été fondue à Paris. Quand nous sommes arrivés sur l'estrade, la niche qui la renferme était fermée par une toile sur laquelle s'épanouissait une magnifique couronne de fleurs artificielles. Cette couronne m'a été remise dans un écrin au nom du gouvernement ; je la garde précieusement parmi mes souvenirs de famille les plus chers.

Le Palais législatif se dresse fièrement sur une immense place, ce jour-là toute couverte par la foule, aux portes de Québec, en dehors des fortifications. Au delà, la ville, le Saint-Laurent et Lévis ; à gauche, Montmorency, le clocher

de Sainte-Foye et les plaines d'Abraham. Quel spectacle pour moi ! C'est en face de cet ioubliable panorama, devant cette nation tout entière accourue pour honorer un nom qui est le mien que j'avais à prendre la parole.

Les invités ayant pris place sur l'estrade, le voile, portant une superbe couronne de fleurs, fut abaissé, et la foule salua les traits de bronze du héros d'une immense acclamation. Puis Son Honneur le lieutenant-gouverneur, s'avancant, prononça le discours suivant :

DISCOURS DE L'HONORABLE M CHAPLEAU.

“ La tâche qui m'incombe aujourd'hui m'est bien agréable, et ce jour de fête nationale comptera tout particulièrement dans les souvenirs de ma vie, comme un jour d'honneur.

“ En effet, il semble qu'un heureux concours de circonstances, tout particulièrement intéressant, s'est chargé de donner à cette réunion un caractère aussi touchant que grandiose.

“ On dirait que le Ciel lui-même sourit à ce spectacle et nous envoie les splendeurs de son firmament comme auréole aux grandes figures du passé que nous évoquons aujourd'hui.

“ Au milieu de cette fête de la Saint-Jean-Baptiste que vous célébrez pieusement chaque année, où vous ravivez votre patriotisme en remontant le cours glorieux de notre histoire, vous avez eu l'heureuse pensée de faire l'inauguration de la statue de l'héroïque Chevalier de Lévis, dont le dernier fait d'armes dans la Nouvelle-France fut le dernier adieu de la Victoire aux Français sur ce sol du Canada, qu'ils avaient si laborieusement conquis à la civilisation, victoire après laquelle, pour me servir des paroles d'un poète canadien, “ le drapeau blanc replia son aile comme un oiseau que la flèche a mordu ”.

“ Vous avez le rare bonheur d'avoir au milieu de vous, pour cette inauguration, un descendant direct du héros et les des-

cendants de cette lignée d'hommes illustres qui, pendant des siècles, ont porté fièrement les noms de Berton de Crillon, de Montmorency et de Lévis-Mirepoix.

“ Je vois avec plaisir, à côté de nos distingués visiteurs, le représentant officiel du gouvernement de la République Française, venant assister avec nous à la glorification du Chevalier de Lévis, duc et maréchal de France, sous l'ancienne monarchie. La gloire de tous ses enfants, dans les siècles passés comme à l'heure présente, appartient à la France. La gloire n'a pas de préférence de régime ou de dynastie ; elle n'a pas de couleurs politiques ; elle n'a qu'une couleur, celle que la patrie a mise sur ses drapeaux ou celle qu'y peut imprimer le sang versé pour sa défense.

“ Et comme pour rehausser encore l'éclat de cette journée, le représentant en ce pays de notre gracieuse Souveraine assiste, accompagné de sa noble épouse, à l'apothéose d'une gloire française au milieu de ce peuple canadien, dont l'attachement au souvenir de notre ancienne mère-patrie n'est égalé que par sa loyauté inébranlable à la couronne britannique et par son amour pour les libres institutions sous lesquelles nous vivons.

“ Notre aimé gouverneur ne fait, du reste, que suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs.

“ En 1827, le comte de Dalhousie voulut rendre un solennel hommage à la valeur des deux illustres rivaux, Wolfe et Montcalm. Avec une noble impartialité, il réunit leurs noms sur le même monument. C'est le monument du jardin du Fort, avec la belle inscription :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM,
FAMAM HISTORIA,
MONUMENTUM POSTERITAS DEDIT.

“ Ils doivent à leur valeur le même trépas, à l'histoire la même renommée, et à la postérité le même monument.”

“ En 1830, lord Aylmer payant à la gloire de Montcalm un tribut public qui fait honneur à la noblesse de ses sentiments. Il fit placer dans l'église des Ursulines de Québec cette plaque commémorative :

HONNEUR
A
MONTCALM.
LE DESTIN EN LE PRIVANT
DE LA VICTOIRE,
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE.

“ Le général Rowan, le 5 juin 1854, à l'occasion de la cérémonie funèbre en l'honneur des ossements retrouvés sur le champ de bataille de Sainte-Foye ; Sir Edmund Head, le 18 juillet 1855, lors de la pose de la première pierre, et lord Monck, le 19 octobre 1862, lors de l'inauguration du monument complété par la statue donnée par le prince Napoléon, ont noblement terminé l'œuvre commencée par lord Dalhousie et continuée par lord Aylmer.

“ Avant même que le Canada fût cédé définitivement à l'Angleterre, les Anglais, maîtres des lieux où les cendres de Montcalm reposaient, permirent à la France d'y rendre un hommage public à la mémoire d'un homme qu'ils honoraient autant que les Français. L'Académie des Inscriptions de Paris composa en latin une inscription historique, et lord Chat-ham, alors premier ministre, donna son assentiment par une lettre superbe : “ On ne peut, dit-il, qu'applaudir à la noblesse “ de sentiments des troupes françaises qui ont servi en Ca- “ nada, en voulant rendre un pareil tribut à la mémoire de “ leur général, qu'elles ont vu mourir à leur tête d'une manière “ digne d'elles et de lui-même. ”

“ C'est que, pour les hautes intelligences que le préjugé ne saurait atteindre, toutes les gloires de la grande famille humaine ont droit au respect les unes des autres. Car, après

tout, les champs où elles ont été cueillies forment partie du commun héritage ; le sang même dont elles ont été arrosées provient de la même source.

“ C’est bien la pensée généreuse que je vois écrite en marbre et en bronze sur la façade de ce Parlement, rempart solide de nos institutions et de nos libertés. Wolfe, Montcalm, Lévis, Murray, Frontenac, Elgin, fils glorieux de deux peuples qui se disputèrent, pendant près d’un siècle, l’empire du Nouveau-Monde : voilà bien les sentinelles dévouées et incorruptibles qui font la garde autour du Palais législatif et nous protègent contre l’invasion du despotisme, du préjugé, de l’injustice et de la trahison.

“ Des assises de pierre où ils se tiennent, ces grands morts, que l’artiste a fait revivre, doivent contempler avec orgueil le panorama superbe qui se déroule devant eux. Tout ici parle de leur gloire : ces champs de bataille, ce grand fleuve, ce promontoire de Québec, ces églises, ces couvents, ces chutes de Montmorency, ces falaises de Lévis, “ cette nature taillée pour les grands spectacles et pour les grandes choses ”. Voilà le grand livre dans lequel peuvent lire “ ces Achille d’une *Iliade* qu’Homère n’inventerait pas ” ; et s’ils pouvaient parler, chacun d’eux redirait cette belle devise de notre province : “ Je me souviens ! ”

“ Serait-ce avec orgueil ou serait-ce avec tristesse que tu nous dirais ce mot : “ Je me souviens ! ” ô toi, chevalier de Lévis, le plus héroïque d’entre ces héros ? Les jours terribles où tu restas seul, défendant pied à pied le terrain que ton Roi t’avait chargé de conserver, et que les caprices d’une cour corrompue abandonnaient sans ressources et sans secours à la merci de ses ennemis !

“ Ce jours de deuil sont maintenant changés en des jours de gloire. Car c’est la lutte héroïque et désespérée, que tu soutins alors, qui t’a mérité la reconnaissance de tout un peuple

et l'admiration du monde entier. Tu espérais contre toute espérance. Tu relevais le courage d'une population qui t'aurait suivi jusqu'au bout du monde, tant elle avait confiance dans ton génie.

“ Ton dévouement t'a mérité cette sublime récompense ; c'est qu'après le dernier désastre, lorsque le destin eut décidé que le pays que tu voulais sauver passerait à l'étranger, cette population, sur le sort de laquelle tu pleurais, la croyant vouée à l'anéantissement, s'est relevée plus forte, plus courageuse que jamais ; et aujourd'hui, de soixante mille qu'elle était quand tu la quittas, elle est devenue millions qui chantent en ton honneur l'hymne de la reconnaissance, et qui garderont jusqu'au dernier jour le souvenir de ton nom et de ta gloire. Inutile de faire ici ton éloge : chacun connaît ton histoire et chacun redit tes exploits.

“ On a fait ton portrait fidèle quand on a écrit de toi que tu étais infatigable au travail, juste, désintéressé, toujours rempli d'espérance et brave jusqu'à la témérité ; sage dans les conseils, prompt dans l'action. Ta pensée était une source continuellement jaillissante de hardis projets. Tu supportais avec une égale patience la faim et le froid, les veilles et les fatigues. Plein de sollicitude pour les autres, tu ne pensais pas à toi-même. Plein de tendresse autant que de génie, tu étais le père de tes soldats comme tu en étais le héros.

“ Tel fut votre ancêtre, Messieurs. Et la tradition de ses grandes qualités et de ses vertus, qui n'était que la continuation des gloires qu'il avait trouvées dans sa famille, s'est continuée intacte dans la vôtre. C'est cette tradition que nous saluons, que nous honorons en vous.

“ Messieurs, je craindrais de blesser la modestie de nos distingués visiteurs, si je cédaï au sentiment bien légitime de dire leur glorieuse généalogie. Huit siècles de gloire ont passé sur cette famille, qui était déjà riche et noble dès le

XI^e siècle, lorsque Guy de Lévis combattait avec Simon de Montfort contre les Albigeois comme maréchal des croisés. Ses descendants portèrent ensuite le titre de “ Maréchaux de la Foi ”. La mère de M. le marquis de Lévis est une descendante du grand Crillon, appelé par son roi “ le brave des braves ”, plusieurs siècles avant que Napoléon eut ainsi baptisé le prince de la Moskowa.

“ Et le comte d'Hunolstein appartient à la famille principale des Montmorency, dont l'un fut appelé “ le Fabius français ”. M. d'Hunolstein a combattu au Tonkin, où il commandait une canonnière française. M. de Nicolay, le descendant direct du chevalier de Lévis, est lieutenant d'infanterie de ligne dans l'armée française, en attendant prochainement son grade de capitaine.

“ De même que la France d'aujourd'hui s'honore de ses gloires anciennes, les descendants de cette lignée de princes, de ducs et de maréchaux, se font une gloire et un devoir de s'enrôler et de combattre dans les armées de la patrie républicaine. C'est que, voyez-vous, la France n'en est pas moins la France, quels que soient les pouvoirs qui la gouvernent et le régime qu'elle s'est donné.

“ C'est en servant son pays pour la seule satisfaction de voir ce pays grandir et prospérer, pour la seule gloire d'avoir ajouté un anneau à la chaîne de ses progrès, un nouveau brillant à sa couronne, qu'un homme mérite que l'histoire lui réserve une page dans son livre immortel, et que la renommée jette son nom aux échos que les siècles se transmettent l'un à l'autre.

“ Honorons les héros que notre pays compte dans son histoire, élevons-leur des monuments et des statues. Dans le temple majestueux que nous consacrons au culte de la patrie, les pierres de ces monuments seront les marches conduisant au sanctuaire, et ces statues seront les candélabres précieux portant la lumière qui en éclairera l'autel.

“ Je laisserai à d'autres de vous dire le mérite de l'artiste qui a ciselé la statue qui vient d'être dévoilée.

“ Le pinceau, le burin et le ciseau ont contribué à leur manière à perpétuer la mémoire des deux grands capitaines Wolfe et Montcalm.

“ West s'est immortalisé par son admirable tableau de la mort de Wolfe, qui a été reproduit par l'habile burin de Woollet.

“ Les artistes français ont payé leur tribut à Montcalm. Le tableau de Watteau rivalise avec celui de West. Le portrait de Montcalm, peint par Massé, a été reproduit par de La Rive et par Baubié ; son buste figure aujourd'hui avec honneur au Musée historique de Versailles.

“ Il appartenait à un artiste canadien-français, le sculpteur Hébert, de couler dans le bronze les traits immortels du glorieux Lévis.

“ L'idée qui a présidé à son œuvre est frappante de vérité, sa main inspirée a donné au bronze le frémissement de la “ vie ”, et l'on retrouve l'empreinte saisissante de la fière détermination du vainqueur de Sainte-Foye de sauver aux couleurs de la France l'humiliation des envier de trophée à ceux qu'il venait de vaincre.

“ Et maintenant, nobles enfants de ce beau pays de France, qui êtes venus visiter ce Canada où votre ancêtre s'est illustré, laissez moi vous dire le fond de ma pensée ; laissez-moi vous dire le titre le plus glorieux, le droit le plus imprescriptible que l'illustre chevalier de Lévis possède à notre reconnaissance, à notre amour, à nous les fils des rudes soldats que, le 28 avril 1760, il menait à la victoire. Ce titre, le voici :

“ L'heure fatale de la destinée malheureuse de la Nouvelle-France avait sonné. Les signes des temps étaient apparus. Un philosophe impie et ricaner, ce Triboulet d'un “ Roi qui s'amuse ”, avait ri du Canada et des Canadiens devant la

cour, comme il avait ri de la France et des Français devant Frédéric de Prusse. Le Roi de France, le Roi Très Chrétien, avait fini de vider le trésor public pour satisfaire aux caprices d'une maîtresse avide, et pendant ce temps-là, dans cette nouvelle France, arrosée de tant de larmes et de sang, illustrée de tant de gloires, portant l'auréole des plus nobles martyrs, on mourait de faim, les soldats n'avaient ni pain ni souliers, et, ce qui les affligeait le plus, ni munitions.

“ On arrachait les hommes à la charrue pour les atteler aux pièces d'artillerie qui restaient pour répondre à l'ennemi ; les femmes laissaient leurs enfants à la merci de Dieu pour s'atteler aux fourgons de provisions qui devaient suivre la petite armée. Comme Babylone et comme la Rome des derniers empereurs, l'empire de la France en Amérique finissait dans le festin d'un roi qui perdait une des plus belles parties de son apanage, riant et chantant, une coupe à la main et le blasphème de l'orgie dans la bouche.

“ Mais un prodige s'accomplissait pendant ce temps, là-bas, dans le Nouveau-Monde. La race glorieuse qui allait perdre cet empire avait trop de gloire et de vertu à son crédit pour s'éteindre ainsi dans l'humiliation. Un rejeton nouveau devait perpétuer les grandes traditions des Champlain, des Frontenac, des d'Iberville, des Brébeuf et des Montmorency-Laval.

“ Ce n'est pas seulement à la commémoration d'une victoire française, à l'apothéose du héros qui gagna cette bataille, à l'inauguration de la statue qui nous rappelle une gloire française, que vous assistez en ce moment : c'est surtout l'origine glorieuse, la fondation véritable de cette nationalité canadienne dont la Société Saint-Jean-Baptiste est en cette occasion le porte-étandart, que nous célébrons aujourd'hui.

“ Oui, c’est sur les hauteurs de Sainte-Foye, au milieu de cette victoire, la dernière que votre héroïque ancêtre attachait ici au drapeau de son Roi, que fut conçu dans le sein meurtri de la Nouvelle-France, cet enfant prédestiné qui devait naître sous la forme d’une patrie canadienne, dans cet empire colonial de France qui allait s’effondrer.

“ Accablée, désespérée, mourante, à la vue de la vieille forteresse livrée à l’ennemi, devant le cadavre à peine refroidi de Montcalm, l’âme française allait expirer, quand le coup de sabre audacieux de Lévis passa devant elle comme un éclair qui la ranima, et sauva la vie à cette belle nationalité qui allait naître d’elle. Le sang-froid, le courage, la fierté de Lévis passèrent dans cette âme naissante dont la destinée devait être marquée au coin de ces trois grandes vertus humaines. La grandeur calme du héros pendant sa dernière campagne, sa résistance opiniâtre devant Montréal qui capitulait, son indomptable fierté qui lui faisait briser son épée et brûler ses drapeaux plutôt que de les voir livrés à l’ennemi, assurèrent le respect du vainqueur à l’enfant que le noble soldat laissait derrière lui, de même que l’admiration du souverain anglais, disant à Lévis, prisonnier, de reprendre son épée, fut l’inspiration première qui devait, plus tard, nous assurer la liberté qui nous a fait ce que nous sommes aujourd’hui.

“ Ah ! messieurs, cette voile qui devait annoncer le ravitaillement, apporter les secours et assurer la revanche, cette voile que Lévis, les yeux fixés sur la pointe de l’Île d’Orléans, attendit pendant tant d’heures enfiévrées, cette voile, regardez-la dans ces drapeaux, dans ces bannières, à l’ombre desquels la revanche que Lévis avait un moment rêvée s’est accomplie pacifiquement, loyalement et sûrement.

“ C’est vous dire, messieurs, que, dans cette fête canadienne à laquelle nous vous avons conviés, vous avez une bien large part de gloire, et une part d’affection et de reconnaissance aussi

large que nos cœurs peuvent en contenir, et que nous gardons religieusement et toujours pour vous et pour le noble pays d'où vous venez. ”

Après le lieutenant-gouverneur, parlèrent tour à tour le premier ministre, l'honorable L.-O. Taillon, le consul général de France, le marquis de Lévis, et le marquis de Nicolay.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. TAILLON

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

“ Excellence,

“ Mesdames, messieurs,

“ Depuis que la Saint-Jean-Baptiste a été adoptée comme notre fête nationale, elle est célébrée chaque année dans nos villes et nos campagnes, sur le sol canadien, à l'étranger, partout où il y a un groupe de Canadiens-français. Nous honorons la mémoire de ceux qui ont travaillé à étendre en Amérique le royaume de Dieu et le royaume de la France ; nous évoquons le souvenir de nos saints missionnaires, de nos évêques les plus illustres, de ces femmes admirables dont les noms ornent les plus belles pages de notre histoire, des hardis découvreurs, des colons qui ont établi la *paroisse* du Canada, des braves qui se sont distingués dans les combats et des chefs qui nous ont dirigés dans nos luttes constitutionnelles.

“ La fête de ce jour est consacrée tout particulièrement à la gloire militaire.

“ Ils sont bien dignes de notre admiration, ces soldats qui ont défendu la Nouvelle-France, d'autant plus que leur dévouement était ennobli par une parfaite abnégation.

“ En effet, messieurs, au soldat qui combattait pour la foi sous Charlemagne, au Croisé qui voulait délivrer le tombeau du Sauveur, à toutes ces armées qui ont illustré la France en Europe, en Afrique, il ne manquait rien de ce qui pouvait

exciter leur courage. Ils avaient l'entraînement de la multitude, ils étaient sur un théâtre élevé ; ils sentaient que le monde avait les yeux fixés sur eux. Ils pouvaient ambitionner la gloire. Napoléon a électrisé son armée en disant : " Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! "

" Hélas ! bien différente était la position des défenseurs de la Nouvelle-France. Peu nombreux, ils partaient pour un pays inconnu, et là, on les disséminait sur un territoire immense ; dans le Vieux Monde, on devait bientôt les oublier. Qui publierait leurs exploits ? Le secret n'en resterait-il pas enfoui dans les profondeurs des forêts de l'Amérique ? Et pourtant leur bravoure était pour le moins égale à celle des grandes armées ; et pourtant ils faisaient généreusement le sacrifice de leur vie ; et pourtant leurs faits d'armes n'avaient pas besoin d'être embellis par l'imagination du poète pour exciter l'admiration.

" Que de noms se présentent à notre mémoire !

" Parmi ces noms illustres, la présence des visiteurs distingués qui assistent à notre fête m'inspire un choix. Je veux parler du chevalier de Lévis. Il fut envoyé au secours de la colonie avec le marquis de Montcalm et M. de Bourlamaque. C'était en 1756. La lutte entre les colonies anglaises et la Nouvelle-France ne se faisait plus à chances égales. Là, il y avait une population de un million cinq cent mille habitants, ici il n'y en avait que soixante mille. Ceux-là étaient groupés sur les bords de l'Atlantique, tandis que ceux-ci étaient éparpillés sur un vaste territoire, comme s'ils eussent été entraînés par le vertige à la vue de l'immensité.

" La politique coloniale de l'Angleterre était énergique, celle de la France, après avoir été souvent indécise, était descendue à un abandon presque complet. Mais Lévis et Montcalm n'étaient pas hommes à se laisser décourager par ces

désavantages. On les voit courir sur tous les points menacés pour organiser la défense ; à la côte de Beauport, à Québec, à Montréal, à l'Île-aux-Noix, à Frontenac, à Carillon, donnant toujours à leurs soldats l'exemple de la valeur et du dévouement au drapeau national.

“ Après les victoires de Carillon et de Montmorency, Montcalm est défait et mortellement blessé sur les plaines d'Abraham.

“ Le chevalier de Lévis, en apprenant la triste nouvelle, envoie un courrier à Québec pour conseiller la résistance. Il était trop tard : Québec avait capitulé. Que faire ? On manquait de soldats et de munitions ; plusieurs paroisses avaient été dévastées, la ville bombardée pendant deux mois ; c'était partout la désolation.

“ Cependant M. de Vaudreuil, M. de Lévis et Mgr de Pontbriand décident de continuer la lutte, et les Canadiens, à quelques exceptions près, approuvent cette décision. On attendait des secours de France !

“ Le chevalier de Lévis se met à préparer une expédition qui devait reprendre Québec. Avril n'est pas encore passé que déjà une armée de cinq mille hommes, dont moitié était formée de miliciens recrutés dans les diverses paroisses des régions de Montréal et de Trois-Rivières, se dirige sur Québec. En dépit des intempéries de la saison, la marche de la petite armée est rapide, car il ne faut pas donner au général Murray le temps de se fortifier.

“ Le 28 avril, le combat s'engage ; les deux armées luttent avec courage, mais encore une fois la victoire sourit à la valeur française.

“ C'était le dernier sourire.

“ Les secours attendus ne sont pas venus ; et l'ennemi a reçu du renfort. Lévis se retire vers Montréal. Il voulait continuer la résistance. Hélas ! il n'y avait plus d'es-

poir. Notre territoire était envahi de toutes parts ; les miliciens, fatigués de ces guerres incessantes et pensant, sans doute, que de nouveaux sacrifices seraient inutiles, retournaient à leurs champs.

“ Le laboureur, quand le soleil couchant l’invite au repos et qu’il interrompt son rude labeur, laisse la charrue au bord du sillon. Il compte sur le lendemain, il espère en l’avenir.

“ Mais pour le chevalier de Lévis et sa petite armée, il ne devait plus y avoir de lendemain : Sainte-Foye avait été témoin du dernier combat, de la dernière victoire. Aussi lorsque le marquis de Vaudreuil lui enjoignit *de se conformer à la capitulation et faire mettre bas les armes aux troupes*, notre héros, dans un sentiment de noble fierté, ordonna aux troupes de brûler leurs drapeaux, et lui...il brisa son épée encore étincelante de gloire.

“ Fier chevalier ! Vous étiez bien le digne descendant de Guy de Lévis, qui jadis avait mérité d’être nommé le *Maréchal de la foi*.

“ Lorsque vous vous prépariez à venir combattre l’ennemi sous les murs de Québec, vous recommandiez à vos officiers *d’inspirer aux soldats que, pour leur honneur, la gloire des armes et le salut du pays, ils devaient chercher à réparer la perte du 13 septembre*. Ces nobles enseignements, vous les avez prêchés par l’exemple. Vous n’avez rien épargné “ pour l’honneur, la gloire des armes et le salut du pays ” ; vous avez combattu avec une ardeur infatigable, et lorsque vous étiez écrasé par le nombre, vous vouliez sacrifier votre vie dans une lutte désespérée plutôt que d’accepter des conditions qui ne vous paraissaient pas honorables. Dans ces jours mémorables où le deuil se confond avec la gloire, vous avez donné l’exemple de la soumission à l’autorité ; mais l’ennemi avait appris à connaître votre valeur et il vous en rendait témoignage en vous rendant la liberté. N’avez-vous pas, par vos

derniers exploits, assuré davantage aux catholiques de la Nouvelle-France la liberté religieuse promise par la capitulation de Québec ?

“ La population française de ce pays a été, comme vous, soumise à l'autorité ; en 1775, en 1812, obéissant à la voix de son clergé, elle est restée fidèle au drapeau de l'Angleterre. Sa loyauté a gagné la confiance et la sympathie de la métropole. Outre la liberté religieuse, ces Français et descendants de Français que vous avez laissés ici au nombre de 65,000 ont conservé les lois civiles qu'ils avaient apportées de France. Ils parlent la langue française dans le Parlement du Canada ; ils ont une législature gardienne de leurs plus chers intérêts, et les actes de cette législature sont sanctionnés par un des leurs au nom du souverain de l'Empire britannique. Ils ont leurs historiens, leurs poètes, qui entretiennent le culte des souvenirs. Crémazie, dans ses stances au drapeau de Carillon, nous fait aimer votre nom, noble chevalier, en disant :

‘ Qu'ils sont heureux ceux qui, dans la mêlée,
Près de Lévis moururent en soldats ;
En expirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas. ’

“ Ce culte des souvenirs, nous l'exerçons librement comme le culte religieux, car, je le répète, l'Angleterre a confiance en notre loyauté. Nous pouvons, dans la même fête, chanter *God save the Queen* et “ Dieu protège la France ”, comme nous l'avons fait voir, en présence du dépositaire de l'autorité royale en ce pays et des représentants de la famille de Lévis.

“ Les gouverneurs que nous envoie la métropole, hommes formés à la grande école politique de l'Angleterre, donnent l'exemple de la plus grande tolérance ; ils nous prodiguent des marques d'attention, ils honorent de leur présence nos fêtes patriotiques et littéraires.

“ La Providence qui prend soin de la semence que le travailleur confie à la terre, a béni l'œuvre des fondateurs de cette colonie. Le sang de nos martyrs et de nos soldats n'a pas été versé inutilement.

“ Noble chevalier, vous pouvez dire : *quorum ego pars magna*. Contemplez maintenant les fruits des sacrifices que vous vous êtes imposés *pour l'honneur, la gloire des armes et le salut du pays*. Nous sommes heureux de vous en témoigner notre reconnaissance sous les yeux des membres de votre famille qui ont entrepris un pieux pèlerinage au théâtre de vos exploits, en présence d'un consul français qui a su gagner notre affection, et en présence du représentant du souverain de l'Angleterre, du représentant de cette Reine aimée qui nous a donné la Constitution dont nous jouissons.

“ Honneur au chevalier de Lévis, rien n'a manqué à sa gloire, pas même d'avoir à combattre un ennemi digne de lui. Dieu protège la France, Dieu sauve la Reine ! ”

En rappelant les recommandations de M. de Lévis à ses officiers, M. Taillon a ouvert une parenthèse pour dire qu'il empruntait cette citation textuelle au journal des campagnes de M. de Lévis, et il a fait allusion au don fait à la province de Québec par le comte Raymond de Nicolay, de précieux et nombreux documents inédits qui lui viennent de son aïeul le maréchal de Lévis.

DISCOURS DE M. LE CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le remarquable discours de M. Kleczkowski, consul général de France au Canada.

“ Excellence,

“ Messieurs,

“ Au nom du gouvernement de la République, à qui toutes les gloires de la France sont chères, je remercie le gouvernement de la province de Québec pour l'éclat qu'il a bien voulu donner à cette imposante cérémonie d'inauguration.

“ Cette fête est pour nous bien touchante et bien instructive. Aux Canadiens, elle permet d'affirmer, dans l'heureuse paix des temps actuels, leur respect filial pour les grandes choses du passé. A la France, elle rappelle que, dans le cours de sa longue et dramatique histoire, il s'est toujours rencontré pour la défendre, au temps de l'adversité, des hommes vaillants, des soldats au cœur fort, dont l'énergie a coloré, comme d'un dernier reflet de gloire, jusqu'aux défaillances de la destinée !

“ Nous n'oublierons pas cette journée. Ils ne l'oublieront pas non plus, les représentants de la famille de Lévis—le marquis de Lévis, le marquis de Nicolay, le comte Félix d'Hunolstein—que je me réjouis de voir si près de moi dans cette circonstance solennelle. Les manifestations dont ils ont été l'objet cette semaine ont dû leur causer de bien douces émotions, et remuer, au plus profond de leur âme, les sentiments d'une bien légitime fierté. L'illustration de leur naissance les rattache aux plus lointains souvenirs de la vieille et noble monarchie française. Eh bien ! remarquez la coïncidence : l'un de ces hommes qui est là devant vous, le descendant direct du maréchal de Lévis, le lieutenant de Nicolay—qu'il me pardonne de le nommer !—a pensé que, pour honorer l'aïeul, il ne pouvait rien faire de plus significatif que de paraître ici sous l'uniforme militaire de la France d'à présent.

“ Quel rapprochement, messieurs ! Et qu'il serait aisé d'en tirer de fortes et encourageantes leçons !

“ Si la statue, qui vient de prendre définitivement sa place sur la façade de ce palais, s'animait tout à coup d'un souffle de vie, le soldat dont elle reproduit la mâle figure se reconnaîtrait avec joie dans son petit-fils. Il le remerciait, il le féliciterait de servir—comme il l'avait fait lui-même à une autre époque—la France de son temps, et d'être, à l'exemple des ancêtres, un soldat fidèle, sans peur et sans reproche.

“ Vous voulez savoir quel lien unit la France de la fin du XIX^e siècle à celle d'il y a cent cinquante ans ? Regardez cet uniforme ! Le lien, le voilà !

“ Oui, regardez cet uniforme, et vous comprendrez que la France, qu'avaient connue vos pères, est bien la même que celle dont j'ai l'honneur d'être le représentant, dans votre belle et chère patrie !

“ C'est qu'en vérité, messieurs, si les mœurs se modifient, si l'organisation des sociétés et la forme des gouvernements prennent, au courant des âges, des aspects différents, les races ne changent pas. La France, qui a fait les Croisades, est la même qui devait courir, plus tard, à travers l'Europe, sous la bannière d'un capitaine redoutable, en annonçant, au son de ses fanfares guerrières, l'aurore des temps nouveaux !

“ Entre l'une et l'autre période, j'aperçois bien la différence des siècles : je ne vois pas la différence des peuples.

“ Non, non ! C'est bien toujours la même nation, éprise d'idéal, passionnée pour la justice, ardente dans son prosélytisme, et généreuse jusque dans ses illusions !

“ Vous êtes issus de cette nation-là ! Canadiens-Français ! vous ne l'oublierez jamais ! Vous ne vous étonnerez pas dès lors si, invoquant cette origine, je donne moi-même une conclusion à mes paroles ; et si, à cette fête canadienne autant que française de la Saint-Jean-Baptiste, sous ce clair soleil, dans ce site admirable, où l'œuvre du Créateur apparaît si belle dans sa majesté infinie, en ces lieux où vibrent encore les plus fiers souvenirs, non loin de ces plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, où “ Les braves ”—vos pères !—qui dorment leur dernier sommeil, nous entendront peut-être . . . vous ne vous étonnerez pas, dis-je, si je vous appelle tous à vous joindre à moi, pour confondre, dans un même élan de confiance et d'amour, les cris de : Vive la France et vive le Canada ! ”

DISCOURS DE M. LE MARQUIS DE LÉVIS

Le public de Québec s'est efforcé de rendre aussi agréable que possible le séjour de M. le marquis de Lévis et de ceux qui l'accompagnent dans la vieille cité de Champlain. M. le marquis a apprécié ces efforts et l'a exprimé d'une voix remplie d'émotion, dans les paroles suivantes :

“ Excellence,

“ Mesdames et messieurs,

“ Comment vous exprimer dignement l'émotion et la reconnaissance qui débordent de tout mon être en cette belle journée, splendide couronnement de l'accueil si chaleureux qui nous a été fait de tous côtés depuis que nous sommes ici. Partout on nous a reçus comme des amis, comme des compatriotes, comme des frères. On s'est souvenu de notre commune origine, et je puis dire que notre séjour à Québec a été un vrai triomphe. Est-il rien de plus beau, de plus grand, que de voir une nation tout entière élever cette magnifique statue à celui qui l'a si vaillamment défendue, au compagnon et au successeur du valeureux Montcalm !

“ Il y a plus de deux siècles, un de mes parents, Mgr de Montmorency-Laval, prêchait dans ces contrées la religion du Christ ; c'était votre premier évêque, et l'Eglise songe à le mettre sur ses autels. Il y a plus de cent ans, un autre membre de ma famille, dont je suis fier de porter le nom qu'il a illustré dans les deux mondes, défendait glorieusement le drapeau de la France. Il préférerait briser son épée plutôt que de sanctionner l'acte qui privait son pays d'une si belle colonie. Sa haute intelligence avait deviné l'avenir du Canada, et sa grande âme ne pouvait se résoudre à vous abandonner. S'il dut s'incliner devant des ordres supérieurs, il ne vous oublia pas. Il ne se consola jamais que vous ne fussiez plus Français. Je me trompe, vous l'êtes restés par les traditions qui

sont la vie des peuples, comme vous l'êtes par le sang généreux qui coule dans vos veines.

“ Sans doute, vous avez eu le bon esprit d'accepter loyalement le nouvel état de choses établi. Vous lui avez seulement demandé la liberté de suivre avec votre religion les traditions de vos aïeux, et quand vous avez obtenu cette liberté, la couronne d'Angleterre, dont nous voyons ici le digne et bien-aimé représentant avec sa noble et intelligente compagne, la couronne d'Angleterre, dis-je, n'a pas eu et n'aura jamais de plus fidèles sujets que vous. Cette nation britannique que mon aïeul le duc de Laval, ambassadeur de Charles X auprès du roi Guillaume IV, appelait l'une des plus puissantes et des plus nobles de l'univers, vous a accordé la vraie liberté, celle après laquelle tant d'autres soupiraient, non pas celle promise par les disciples de Voltaire qui n'ont su que vous abandonner, ou par les sectaires qui s'acharnent à arracher toute croyance des âmes de la jeunesse.

“ Cet éclatant hommage rendu à celui que je n'appellerai pas un vaincu, car ses derniers faits d'armes en ce pays ont été une victoire, et une victoire qui a puissamment influé sur vos destinées, cet hommage, dis-je, auquel s'associent les fils de ceux contre lesquels il a lutté, en est un éloquent témoignage. C'est une page admirable de l'histoire de deux nations unies sous le même sceptre. Vous vous êtes montrés dignes de cette liberté, vous en avez usé avec sagesse et modération, respectant les droits de chacun et vous soumettant à l'autorité. La religion et ses dignes ministres n'ont cessé d'être vos guides et vos soutiens. Aussi, sous le règne de la gracieuse Reine qui est assise depuis plus d'un demi-siècle sur le trône d'Angleterre, de ce modèle des souverains de l'Europe, la foi catholique est florissante chez vous.

“ Je contemple avec bonheur ces couvents et ces églises qui s'élèvent de tous côtés. Mon affection vous en félicite. Cette

affection, vous n'en pouvez douter. Mon nom me l'imposa dès ma naissance, ma reconnaissance vous la doit désormais, et mon cœur cessera de battre dans ma poitrine avant que de vous la refuser, car il est tout à vous. Si la Providence, dans ses impénétrables décrets, n'a pas permis que les vœux de Lévis fussent accomplis, elle a voulu que son souvenir ne s'effaçât pas parmi vous, que tant d'exploits accomplis sur les bords du Saint-Laurent et du Lac Champlain ne fussent pas enfouis dans l'oubli.

“ Vous avez feuilleté les annales glorieuses de votre histoire, vous les avez remises en lumière par des écrits qui ne périront pas et qui seront lus dans le monde entier. Vous en avez fait l'enseignement des générations présentes et de celles qui vous succéderont. Peut-on s'étonner du développement que prend un peuple formé à une pareille école ? Vous donnez une consécration toute spéciale à la mémoire de Lévis, dont vous placez au siège de votre gouvernement l'image reproduite par le bronze. C'est un splendide fleuron pour une famille dont nous sommes les représentants.

“ Rentrés dans nos foyers, nous redirons à ceux qui, moins heureux que nous, n'ont pu être témoins de ce magnifique spectacle, qu'il y a au delà de l'océan des cœurs dévoués qui n'oublient pas, qui les aiment et qui savent le leur témoigner. Puisse cette statue vous redire à jamais l'expression de leur attachement, dont je ne suis ici qu'un faible écho. Je ne terminerai pas sans adresser mes compliments à l'habile artiste, lui aussi de race française, qui a su reproduire avec tant de talent les traits du héros de Sainte-Foye et les confier à un métal qui, survivant aux plus rudes intempéries de l'air, les transmettra à la postérité admiratrice de son œuvre.”

M. le marquis de Nicolay se lève à son tour et dit :
“ Excellence,

“ Mesdames, messieurs,

“ Au moment où va tomber le voile qui recouvre la statue de Lévis, permettez-moi de vous dire combien je suis honoré d'assister à l'éclatant hommage que vous rendez à sa mémoire. Je suis heureux que le gouvernement français ait bien voulu m'autoriser à venir à ces fêtes qui ont pour moi le double attrait d'honorer un aïeul et un soldat de la France.

“ D'autres voix plus autorisées que la mienne vous ont retracé la vie de ce héros qui s'illustra dans ce pays en soutenant une lutte inégale, dans laquelle, grâce à la vaillance de ses compagnons d'armes, il sut conserver intact ce que nous autres soldats nous mettons au-dessus de toute chose, l'honneur du drapeau français. Il espéra contre toute espérance. Ses efforts, s'ils ont été vains, ne furent pas stériles. Ils ont conquis à vos ancêtres l'estime de ceux que le sort des armes a favorisés, et ajouté une page glorieuse à votre histoire nationale. Ces souvenirs, messieurs, sont de ceux qui ne s'effacent pas. Nous, Français, nous ne saurions oublier que, sur ce sol devenu le sol étranger, battent des cœurs vraiment français. Les sympathies que nous y rencontrons en sont une preuve éclatante. Conservez, messieurs, ces traditions ; soyez heureux, c'est notre vœu le plus cher, à l'ombre de ce drapeau que tient haut et ferme la gracieuse Souveraine dont je salue avec respect le noble représentant en ce pays, de ce drapeau enfin de la grande nation anglaise qui vous octroie si généreusement le meilleur de tous les biens, “ la liberté du souvenir. ”

La cérémonie se termina par le chant du *God save the Queen*, entonné par l'honorable M. Taillon, auquel tous les assistants, chapeau bas, firent chorus.

A LA CITADELLE

C'est le gouverneur-général qui a tenu à clore les fêtes par un dîner à la citadelle, donné en l'honneur de nos hôtes, et un feu d'artifice qui a été une véritable féerie.

La fanfare de l'artillerie canadienne a fait les frais de la musique, et l'Union Chorale Palestrina a exécuté les vieux airs canadiens avec un remarquable succès. (1)

Les chanteurs ont été l'objet de nombreux rappels.

On sentait que le cœur était de la fête.

En rappel, l'Union chorale a chanté l'hymne suivant, composé spécialement pour la circonstance par M. J.-B. Caouette et arrangé en musique par M. J.-B. Kirouac :

I

L'on nous enseigne dès l'enfance
A conserver un tendre amour
Pour l'immortel pays de France
Où nos aïeux virent le jour.
Mais on cultive aussi sans peine
Dans nos âmes la loyauté
Envers l'auguste Souveraine
Qui nous donna la liberté.

REFRAIN

Vive la France et l'Angleterre !
Vive Aberdeen, vive Lévis !
Que ces noms soient toujours bénis
Sur tous les coins de cette terre !

II

Que l'union et l'harmonie
Règnent sans cesse parmi nous,
Puisque la Reine s'ingénie
A nous rendre son joug si doux.
Fêtons sur cette citadelle
Où l'on se battait autrefois,
A l'allégresse universelle
Unissons nos cœurs et nos voix !

REFRAIN

Vive la France et l'Angleterre !
Vive Aberdeen, vive Lévis !
Que ces noms soient toujours bénis
Sur tous les coins de cette terre !

(1) De petits bateaux à vapeur et des embarcations de plaisance tout illuminés et lançant de pièces d'artifices circulaient sur le fleuve Saint-Laurent et contenaient des chœurs qui se répondaient les uns aux autres.

Avant d'entonner cet hymne, le président de la Société présenta à lady Aberdeen et à Madame la marquise de Lévis une feuille d'érable en ivoirine à teinte verte sur laquelle les paroles étaient écrites en lettres d'or.

On a dû répéter cet hymne, et cette fois toute l'assistance a fait chorus.

Que dire du feu d'artifice ? C'était merveilleux ; commencé à dix heures, il a duré jusqu'à onze heures et demie. Le ciel se prêtait bien à ce déploiement de feux multicolores. Les nuages sombres qui voilaient le firmament donnaient aux traînées sillonnant l'espace en tous sens un éclat plus brillant.

Par moments on aurait cru le ciel en feu, puis les teintes s'adoucissaient pour s'effacer complètement et, deux minutes après, une nouvelle lueur d'une teinte différente variait ce tableau d'une beauté toujours nouvelle. Les fusées lancées de la citadelle disparaissaient un instant, cachées par un nuage gris sombre, et quand on les croyait perdues, elles éclataient tout à coup, comme des éclairs annonçant l'orage dans le lointain.

Ce feu d'artifice est sans contredit l'un des plus beaux que nous ayons vus à Québec. Il égale celui du carnaval de 1894.

En ville, plusieurs résidences étaient illuminées. L'Hôtel-de-Ville était décoré de lanternes chinoises et de jets de gaz formant le nom de Lévis.

Tout le monde était dehors et l'enthousiasme était général. Le 24 juin 1895 brillera dans nos annales.

Le marquis de Lévis devait visiter, sous la conduite du Cercle catholique de Québec, les champs de bataille de Montmorency, les plaines d'Abraham, Sainte-Foye, tous ces lieux témoins des faits d'armes de Montcalm et de Lévis. Mais la pluie entrava ce projet.

Nous ne pourrions mieux finir ce chapitre de la réception faite au marquis de Lévis qu'en insérant ici l'adresse que le Cercle Catholique lui a fait parvenir, et la réponse du marquis de Lévis.

A Monsieur le Marquis de Lévis

et à Monsieur le Marquis de Nicolay,

Messieurs,

La province de Québec que vous visitez en ce moment, et qui était autrefois le cœur de ce vaste pays qu'on appelait la Nouvelle-France, la province de Québec a une devise dont elle est fière et qu'elle aime à graver au fronton de ses monuments et de ses palais. Cette devise n'a que trois mots : *Je me souviens*. Mais ces trois mots, dans leur simple laconisme, valent le plus éloquent discours. Oui, nous nous souvenons.

Nous nous souvenons du passé et de ses luttes, du passé et de ses leçons, du passé et de ses malheurs, du passé et de ses gloires. Et il était le fidèle interprète de ce culte du souvenir, ce poète canadien, Crémazie, le plus grand de nos bardes patriotiques, lorsqu'il nous adressait ces vers que vous me pardonnerez de vous citer :

“ Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où, seuls, abandonnés par la France leur mère,
Vos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez vous encore ces jours de Carillon
Où, sous le drapeau blanc enchaînant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ? ”

En vous redisant cette poétique apostrophe, à laquelle notre peuple tout entier pourrait répondre : “ Je me souviens ! ” je vous ai priés de me pardonner cette citation, parce qu'elle vous faisait entendre, à vous fils de la France contemporaine, un écho de notre plainte filiale envers la France du XVIII^e siècle, oublieuse des enfants qui luttèrent, souffraient et mourraient pour elle sur les plages lointaines de l'Amérique.

Mais qu'ai-je besoin de m'excuser ? S'il y avait en France en 1759, des philosophes de boudoir et des poètes de cour qui se moquaient de nos *quelques arpents de neige*, il y avait aussi des preux qui venaient les arroser de leur sang, il y avait des capitaines qui venaient les illustrer de leurs exploits. Et je me hâte de prononcer le nom que tout le monde a dans le cœur et sur les lèvres, et de vous dire : Héritiers et descendants de Lévis, vous êtes des nôtres ; durant les jours épiques de 1758, de 1759 et 1760, vous étiez ici, au champ d'honneur, dans la personne de votre grand aïeul ; nos souvenirs sont donc vos souvenirs, nos malheurs sont vos malheurs, et vos gloires sont nos gloires. Vous pourrez parcourir d'un œil assuré les pages de nos historiens et de nos poètes : le reproche ne vous atteint pas, et la reconnaissance enthousiaste est votre seul partage.

Soyez les bienvenus parmi nous, et ne vous étonnez pas que votre présence produise une si vive émotion. Elle rajeunit, pour ainsi dire, de plus d'un siècle et quart, le Canada-français ; elle donne comme une figure et une réalité vivantes au fantôme aimé du passé ; elle évoque à nos yeux ravis,

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux :

Elle fait renaître soudain et rayonner à nos regards

.....cette époque héroïque
Où, sous Montcalm, nos bras victorieux
Renouvelaient, dans la jeune Amérique,
Les vieux exploits chantés par nos aïeux.

Elle fait surgir de leur cadre historique ces scènes dramatiques et grandioses.

Où la voix de Lévis retentissait sonore, elle fait briller, en particulier, d'un nouvel éclat, elle met dans une lumière plus actuelle ce nom qui est votre couronne et notre orgueil : Lévis !

N'est-ce pas toute une épopée qui revit lorsqu'on le prononce ? Lévis, c'est Chouaguen, Saint-Sacrement, Carillon, Montmorency et Sainte-Foye. Lévis, c'est l'héroïsme tenant la fortune en échec, et changeant peut-être nos destinées, si la valeur et le génie de l'homme pouvaient balancer les décrets de Dieu. Lévis, c'est le drame pathétique des derniers jours de la Nouvelle-France, c'est la victoire reconquise aux champs mêmes de la défaite, c'est la gloire illuminant d'un rayon suprême le régime expirant, et déposant, comme un germe de vie, dans le tombeau où notre peuple semble descendre, ces garanties tutélaires qui vont en faire le berceau de nos franchises et de nos grandeurs futures.

Voilà ce qui constitue, suivant nous, le titre original et magnifique de votre illustre aïeul à l'impérissable gratitude du peuple canadien. En effet, le 28 avril 1760, ce que le héros de Sainte-Foye semait de sa main victorieuse dans les sillons historiques deux fois rougis et fécondés du sang des braves, ce n'était pas la mort, c'était la vie ; c'était autre chose que des cadavres de soldats, de miliciens et de sauvages, c'étaient la foi, l'honneur et la liberté d'un peuple. Semence généreuse dont notre siècle a vu mûrir les immortelles moissons, et qui a fait de Lévis plus que le héros du passé, le sauveur de l'avenir. Votre nom, monsieur le Marquis de Lévis, est donc l'un des plus puissants anneaux de la chaîne infrangible qui nous unit à la France. Loyaux sujets et sujets heureux de l'Angleterre, nous avons conservé l'amour et le souvenir de cette noble nation qui nous a enfantés à la civilisation et à la foi chrétienne. Et durant votre séjour parmi nous, notre fierté et notre joie seraient que vous eussiez un peu l'illusion de la patrie française. Autrefois, nous étions la Nouvelle-France. On nous dit que les rôles sont changés, que la France nouvelle est en Europe et que la vieille France est ici. Nous acceptons volontiers cette interversion et nous con-

sentons à être, en Amérique, la vieille France, non pas sans doute au point de vue de ces formes sociales et de ces institutions politiques qui sont susceptibles de modification suivant l'action du temps et la marche des siècles. Mais nous consentons à être la vieille France par ce qui constitue surtout l'âme d'un peuple : par la foi, par l'attachement aux institutions religieuses et nationales, par la fidélité aux antiques traditions qui ont fait la force et la grandeur de la fille aînée de l'Eglise.

Cette France-là, messieurs, cette France chrétienne qui est la nôtre, nous savons qu'elle vous compte parmi ses plus illustres représentants.

Et c'est un titre de plus que vous avez à la respectueuse sympathie du Cercle catholique de Québec, dont tout le programme et toute l'ambition sont de marcher de loin sur les traces des œuvres analogues que des catholiques éminents ont fondées dans votre pays.

Nous vous remercions cordialement de la visite que vous avez bien voulu nous faire avec les personnes distinguées qui vous accompagnent. Et nous vous prions de croire que ce jour comptera, pour notre société, comme l'un de ces jours fortunés que les anciens marquaient d'une pierre blanche afin d'en conserver l'heureux souvenir.

REPONSE DU MARQUIS DE LÉVIS

Messieurs,

Je vous remercie, et le marquis de Nicolay ainsi que les parents qui m'accompagnent, vous remercient également, de ce que vous venez de nous dire en des termes qui nous vont droit au cœur.

Parmi tant de témoignages de sympathie dont nous sommes comblés depuis notre arrivée à Québec, celui-ci doit à la

qualité de ceux qui l'adressent et aux lieux où il est exprimé un caractère tout particulier. Comment ne serions-nous pas remués jusqu'au fond de nos entrailles en entendant ce langage là où se soutint cette grande lutte qui immortalisa mon nom dans ces parages et qui nous vaut aujourd'hui, après plus d'un siècle écoulé, ce chaleureux accueil et tant d'affection ? Ce n'est pas seulement M. le président du Conseil, ce n'est pas seulement le Cercle catholique de Québec, l'élite de la nation, qui viennent de parler, c'est l'histoire du Canada que vous avez su évoquer si bien, c'est sa littérature à laquelle vous avez fait un si éloquent appel, c'est sa poésie dont vous produisez de si délicieuses citations. Et cela à Montmorency, en face de Lévis, dans les endroits où celui que vous appelez le vainqueur de Sainte-Foye conduisit vos pères au combat, entre deux comtés qui portent l'un un nom qui est le mien, l'autre celui de mon aïeule, et à l'ombre duquel j'ai été élevé et où je passe ma vie. Comment vous peindre l'émotion qui déborde de mon cœur attendri lorsque je parcours sous votre conduite des champs de bataille témoins de notre gloire ? Le sang versé n'est jamais stérile : celui qui a rougi ces plaines vous a mérité le respect de vos nouveaux maîtres qui, ne vous considérant pas comme des vaincus, mais comme de scrupuleux observateurs des traités, vous ont laissé vos libertés. Grâce à ce sang valeureux qui coule encore dans vos veines, vous avez pu traverser les épreuves, en sortir triomphants, et vous avez conservé vos traditions et votre foi. Vous êtes demeurés au Nouveau-Monde l'honneur de la fille aînée de l'Eglise, du pays dont vous êtes issus. N'est-ce pas la plus belle des victoires, la conquête la plus précieuse ?

CHAPITRE V.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, ET LE JUBILÉ DE SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

L'établissement du parc Victoria est l'accomplissement d'une des conditions du pacte d'annexion de la municipalité de St-Sauveur à la cité de Québec. (1)

(1) Extraits du règlement de la cité de Québec, No. 337.

Attendu que par les statuts de la législature, la cité de Québec a été autorisée à établir un parc ou place publique dans la partie nord-ouest de la Cité, ou en dehors des limites de la Cité.

Attendu que pour établir le dit parc, la dite cité de Québec a acquis des Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec le terrain ci-après décrit, situé sur la rive gauche de la rivière St-Charles, le dit terrain en forme de presqu'île devant être relié à la rive droite de la rivière St-Charles par deux ponts dont la construction a été autorisée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, le 5 septembre 1896, conformément à la loi.

Attendu que la date fixée pour l'inauguration du dit parc coïncide avec la date de la commémoration du soixantième anniversaire de l'avènement de Notre Très Gracieuse Souveraine, Sa Majesté la Reine Victoria, au trône d'Angleterre ;

Attendu que, suivant le vœu unanime de ce Conseil, une requête a été adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant d'obtenir de Sa Majesté son consentement à ce que le nouveau parc soit appelé Parc Victoria, et ce pour perpétuer la mémoire des effets bienfaisants de son long règne dans tout l'Empire britannique et en particulier pour ce pays, et aussi pour conserver le souvenir du séjour dans notre cité de plusieurs des membres de la famille royale qui ont su gagner l'estime de nos concitoyens.

Attendu que par l'entremise du Très Honorable J. Chamberlain, son Secrétaire d'Etat pour les colonies, et de Son Excellence Lord Aberdeen, Gouverneur-Général du Canada, Sa Majesté la Reine a fait connaître son gracieux assentiment à ce que le dit parc soit nommé Parc Victoria ;

Et ce Conseil, voulant marquer par une fête publique et solennelle la célébration des noces de diamant du règne de Sa Majesté la Reine Victoria ;

Il est en conséquence ordonné et statué par le Conseil de la cité de Québec, et le dit Conseil, par les présentes, ordonne et statue comme suit, savoir :

1. Un parc ou lieu de promenade et de récréation pour le public est, par les présentes, établi près de l'endroit où Jacques-Cartier, le découvreur du fleuve Saint-Laurent a hiverné à Québec en 1534, sur l'étendue de terrain en forme de presqu'île environnée par la rivière St-Charles, formant partie du lot de terrain désigné par le No. 4 du cadastre officiel du territoire cadastré sous le nom de paroisse Notre-Dame des Anges, sur la rive gauche de la dite rivière St-Charles, et s'étendant à l'ouest jusqu'au col ou isthme de la dite presqu'île ;

2. Afin de perpétuer la mémoire du soixantième anniversaire de l'avènement de Notre Très Gracieuse Souveraine, Sa Majesté la Reine Victoria, au trône d'Angleterre, savoir le 22 juin 1897, le dit parc est par les présentes nommé et sera connu sous le nom de **PARC VICTORIA**.

Après l'annexion, le Conseil-de-Ville de Québec continua à acquérir, de temps à autre, quelques terrains dans le même but.

Mais, le 15 juin 1894, une requête des contribuables de St-Sauveur fut présentée au Conseil-de-Ville de Québec, le priant de ne pas acheter d'autres terrains autour du marché Saint-Pierre, et l'opinion publique réclama qu'un autre site fut choisi pour le parc.

De là l'achat du terrain des Dames de l'Hôpital-Général.

Le parc Victoria devait d'abord s'appeler parc Parent, ou plutôt le premier projet de règlement, en le nommant parc Parent n'avait fait que consacrer l'appellation sous laquelle il commençait à être connu et désigné par le peuple, par reconnaissance pour le zèle et l'activité que le maire n'avait cessé de déployer pour le progrès et l'embellissement de Québec.

C'est M. Parent lui-même qui suggéra de donner au nouveau parc le nom de Victoria. (1)

“ Je propose, messieurs, dit Son Honneur le maire, que le nouveau parc soit nommé “ Parc Victoria ”, en mémoire du soixantième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté au trône de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

“ Nous devons au règne de Notre Gracieuse Souveraine cette liberté politique, civile et religieuse qui a rendu en particulier le peuple canadien-français heureux. Dès le début de son règne, le sceptre de Sa Majesté fut notre protecteur et notre égide et nous lui devons d'être entrés dans la voie large de la réalisation de nos aspirations.

“ Toutes les villes du Canada, Montréal, Toronto, Halifax, Winnipeg, etc., célèbreront en juin ses noces de diamant avec

(1) Voir délibérations du comité des chemins, séance du 23 février 1897

beaucoup d'éclat. Il nous faut nous joindre à ce concert de réjouissances, et je propose que le parc soit officiellement inauguré sous le nom de "Parc Victoria" à cette occasion.

"Le temps ne pourrait être mieux choisi, car les parterres seront dans toute leur splendeur sous les masses de fleurs et de verdure ; nous aurons aussi des discours et des adresses de circonstance. Ce sera l'occasion d'une grande fête civique.

"M. le président Roy, parlant au nom des membres qui composent le comité des chemins, dit que cette suggestion de Son Honneur le maire est une surprise pour le comité. On s'était habitué à l'idée du "Parc Parent". Puis il était tout raisonnable que le nom du maire fût attaché à ce parc comme reconnaissance publique des immenses services rendus à la ville par Son Honneur le maire.

"MM. les échevins Norris, Boisvert, Leonard et Drolet parlent dans le même sens.

"Mais Son Honneur le maire Parent exprime de nouveau son désir formel de s'effacer pour que le nouveau parc soit nommé Parc Victoria.

"Et la proposition étant mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

"Pour extrait conforme.

"W.-D. BAILLARGÉ,

"Secrétaire du comité des chemins."

A la suite d'une correspondance échangée entre Son Honneur le maire de Québec et l'honorable J. Chamberlain, secrétaire des colonies, par l'entremise de Son Excellence le gouverneur-général du Canada, Sa Majesté la Reine a bien voulu

accéder à la demande faite et le nouveau parc s'appellera désormais le Parc Victoria. (1)

(1) Voici cette correspondance :

“ A Son Excellence LORD ABERDEEN, Gouverneur-Général du Canada.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que c'est le vœu unanime des citoyens de Québec de marquer par une démonstration publique le soixantième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté Notre Très Gracieuse Souveraine au trône de la Grande Bretagne et d'Irlande.

Je suis chargé de vous prier de vouloir bien vous faire notre interprète auprès de Sa Majesté pour obtenir d'Elle la permission de donner son nom à ce parc public que la cité de Québec établit actuellement sur les bords de la rivière St-Charles, sur les confins de la Cité, dont l'inauguration solennelle aura lieu en juin prochain.

Nous sommes heureux de pouvoir ainsi réaliser la pensée toute bienveillante née du cœur de Sa Majesté et qui l'a portée à exprimer le vœu que les fêtes jubilaires projetées soient marquées par l'établissement d'œuvres de philanthropie, de bienfaisance et de charité chrétienne, d'instruction et d'éducation, ou de récréation pour les classes populaires.

Aussi la cité de Québec serait particulièrement heureuse s'il lui était permis de donner le nom de Victoria à ce nouveau parc qui sera l'un des ornements de la vieille forteresse, la plus ancienne capitale des Colonies de l'Empire en Amérique.

Ce parc nouveau, établi surtout pour l'avantage des classes ouvrières qui habitent les quartiers St-Roch, Jacques-Cartier, St-Valier et St-Sauveur, sera doublement cher à ceux qui pourront en jouir, car il unira ensemble deux noms chers à la population canadienne-française de Québec : je veux dire le nom de l'illustre marin Jacques-Cartier qui y opéra son débarquement il y a plus de deux siècles, et le nom vénéré de la grande reine dont le règne bienfaisant a conquis à jamais le cœur de ses sujets français du Canada

La cité de Québec a gardé la mémoire du séjour prolongé que fit dans ses murs S. A. R. le duc de Kent, père de Notre Auguste Souveraine, et plus tard, Son Altesse Royale la Princesse Louise ; elle n'a pas oublié non plus le passage de Leurs Altesses Royales le prince de Galles, les ducs d'Édimbourg, de Connaught, d'Albany, d'York, et c'est avec un sentiment de profonde gratitude que ses habitants se souviennent des effets bienfaisants que le règne de Sa Majesté a produits pour le Canada tout entier.

Pour mettre Votre Excellence au courant des détails de ce projet, j'ai l'honneur de vous transmettre un extrait des délibérations de la commission de voirie chargée de l'étude préliminaire de cette question, ainsi qu'un plan indiquant la situation du parc, etc.

Nous n'attendons que l'assentiment que nous espérons obtenir de Sa Majesté par Votre entremise pour passer un règlement municipal à cette fin, et de ce jour l'établissement du parc Victoria sera un fait accompli.

En attendant la faveur d'une réponse favorable.

J'ai l'honneur de me soucrire,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

S.-N. PARENT,

Maire de Québec.

Ces préliminaires achevés on se mit à l'œuvre. Le comité civique nommé par le Conseil-de-Ville de Québec, par résolution en date du 18 mai 1897, prit sur ses charges l'organisation de la fête.

Dès le 3 d'avril, une assemblée publique des citoyens, convoquée par Son Honneur le maire, avait commencé le mouvement.

Mais les citoyens présents décidèrent de laisser au Conseil le soin de faire les préparatifs.

Le comité civique s'assura d'abord la coopération de la Société Saint-Jean-Baptiste qui consentit gracieusement à avancer de deux jours la célébration de la fête de son saint patron.

Ottawa, 5 mai 1897.

Monsieur,

La demande contenue dans votre lettre du 8 mars dernier, afin d'avoir la permission de la Reine, de donner le nom " Victoria " à un parc devant être inauguré à Québec dans le mois de juin prochain, en souvenir de la 60e année du règne de Sa Majesté, a été mise devant Sa Majesté et d'après copie de la dépêche du Secrétaire d'Etat pour les colonies, qui accompagne la présente, vous remarquerez que Sa Majesté a gracieusement consenti à accorder la permission demandée.

J'ai l'honneur d'être,
L'obéissant serviteur de Votre Honneur,
DAVID ERSKINE,
Secrétaire du Gouverneur-général.

M. Chamberlain à Lord Aberdeen, Canada.

Rue Downing, 23 avril 1897.

Milord,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 83, du 16 mars, transmettant copie d'une lettre adressée à vous par le maire de Québec, vous priant d'exprimer à la Reine le désir que la Cité a de donner son nom au parc, qui sera inauguré dans le mois de juin prochain, en souvenir de la 60e année du règne de Sa Majesté.

J'ai à vous prier d'informer Son Honneur que sa demande a été déposée devant la Reine et que Sa Majesté a gracieusement consenti à accorder la permission désirée.

J. CHAMBERLAIN.

Le comité nomma commissaire-ordonnateur en chef de la fête le capitaine F. Pennée, chef de police, et lança des invitations à toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, aux sociétés nationales de langue anglaise et française et à toutes les organisations qui prennent part aux processions, aux fêtes nationales ou civiques.

Voici le programme :

La Société Saint-Jean-Baptiste commencera la célébration par une messe solennelle à la Basilique, à 8 heures.

Discours de circonstance par l'abbé Camille Roy, professeur au Séminaire de Québec.

Pour la procession, les corps militaires se formeront en brigade au Manège Militaire et viendront prendre place sur la rue St-Louis, en tête du défilé.

La procession se formera ensuite sur l'Esplanade, à neuf heures, et le départ aura lieu à dix heures précises, pour se rendre sur le terrain situé entre l'avenue Parent, la rue St-Ambroise et la rivière St-Charles, près du pont qui conduit au parc Victoria. Ce terrain appartient aux révérendes dames religieuses de l'Hôpital-Général de Québec qui l'ont gracieusement mis à la disposition de Son Honneur le maire pour la circonstance.

Présentation, par Son Honneur le maire, d'une adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau.

Réponse de sir Joseph-Adolphe Chapleau.

Discours de circonstance, en langue anglaise, par l'honorable T.-H. Duffy, commissaire des Travaux publics.

Discours de circonstance, en langue française, par l'honorable J.-E. Robidoux, secrétaire-provincial.

Proclamation, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'ouverture du Parc Victoria au public.

Salut royal de 21 coups de canon par la Batterie de Campagne et feu de mousqueterie par les corps militaires.

Chant national, " God save the Queen ", " O Canada ! "
Promenade des invités sur le parc.

* * *

Le 22 juin 1897, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté la Reine Victoria, à Québec, comme dans toutes les villes du Canada, on célébrait notre fête nationale en même temps que le jubilé de la Reine.

Dès sept heures du matin, la foule commençait à circuler dans les rues pavoisées de drapeaux et décorées de verdure. Partout l'animation était extraordinaire, mais malheureusement la pluie, une pluie persistante, se mit à tomber pendant la messe et gâta toute la fête. De grands préparatifs avaient été faits pour la procession, mais elle dut être forcément remise à l'après-midi.

Comme par le passé, la Société Saint-Jean-Baptiste, fidèle à ses traditions, commença par une messe solennelle la célébration de son anniversaire.

A cette occasion, la Basilique avait été magnifiquement décorée.

Le service divin fut célébré par notre chapelain, Mgr Gagnon.

Pendant la messe, un détachement de la Garde Champlain formait dans le chœur une garde d'honneur qui présenta les armes à l'Élévation, et exécuta divers mouvements fort admirés.

La partie musicale était très bien réussie.

Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé Camille Roy, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec.

Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire ici :

*
* *

“ Mes frères,

“ Quand le roi d'Angleterre, au jour de son avènement officiel, reçoit sur sa tête la couronne que lui ont léguée ses prédécesseurs, les nobles lords qui entourent le trône, s'approchent du nouveau monarque, portent avec respect la main sur cette couronne, et dans le vieux français de Guillaume, ils prêtent ce serment solennel : “ Je maintiendrai ”. Il semble qu'à ce moment, c'est tout le peuple anglais, dans la personne des vieux gardiens de l'empire, qui proteste de sa fidélité à la dynastie et à ses antiques traditions.

“ Mes frères, il y a soixante ans, c'était une jeune femme que la Providence appelait à recueillir l'héritage de la maison de Hanovre. Née d'un sang qui menaçait de se faire rare, portant déjà sur son front de dix-huit ans la couronne d'une jeunesse vertueuse, elle venait dans la vieille abbaye de Westminster y ajouter la royale couronne des ancêtres.

“ Ce jour-là comme autrefois, les nobles lords portèrent la main sur ce diadème qui ne faisait pas fléchir un front si jeune, et ils répétèrent la vieille formule normande : “ Je maintiendrai ”. Alors, cette jeune reine, unissant à la grâce de sa personne la majesté royale, debout sur ce trône dont elle était le plus bel ornement, tenant dans sa main le sceptre de Guillaume IV, dut entendre au fond de son âme ce cri de la loyauté britannique renvoyé jusqu'à elle par tous les échos de l'empire. Les rivages de la Tamise et de l'Indus, les flots de l'Orange et du St-Laurent retentirent des mêmes acclamations ; toutes les colonies s'unirent à la métropole pour saluer la reine d'Angleterre et d'Irlande, très haute et très puissante princesse Victoria, première du nom.

“ Mes frères, il vous en souvient, les Canadiens-français traversaient alors une des périodes les plus critiques de leur histoire. Les longs retards apportés par le gouvernement

royal à faire justice à nos réclamations, avaient exaspéré plus d'un défenseur de nos droits ; l'impétience avait soufflé dans un coin de notre province une ardeur jusqu'alors inconnue. On prit les armes et le sang coula. Puis l'incendie bientôt alluma ses feux ; le bruit du canon fit taire la voix des rebelles impuissants, et le Canadien se demanda avec inquiétude s'il porterait longtemps encore un joug qui pesait à ses épaules. Cependant, nous le rappelons aujourd'hui à l'honneur de l'Angleterre et de son auguste Souveraine, sous ce règne bienfaisant, les nuages sombres s'en sont allés de notre horizon, l'avenir de notre race nous a paru plus assuré, et après soixante années d'une vie politique plus large et plus indépendante, voici que pour attester notre fidélité, nous nous unissons aux trois cent millions de sujets anglais qui, sur tous les points de l'empire, célèbrent aujourd'hui ce glorieux anniversaire ; nous nous retrouvons dans ces temples où priaient nos pères ; hier encore, par ordre de l'autorité diocésaine, toutes nos églises paroissiales, les voûtes de cette Basilique, antique témoin de nos combats pour la liberté, retentissaient des chants de l'action de grâces. Tous ensemble prosternés aux pieds du Dieu de la patrie, nous lui demandions de bénir les derniers jours d'un règne dont nos pères avaient, sous ce ciel, ensanglanté l'aurore, d'accorder longue vie à une reine qui, par sa puissance et sa vertu, commande la vénération de ses sujets et du monde entier, de faire que cette tête chargée de cheveux blancs porte longtemps encore les bijoux de la couronne d'Angleterre.

“La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, afin de donner un témoignage non équivoque de sa loyauté, a voulu faire coïncider notre fête nationale avec ce grand jour des réjouissances jubilaires ; elle a désiré qu'une voix sacerdotale s'unit à elle pour affirmer sa foi et son patriotisme.

“ Mes frères, je ne viens pas vous faire un long discours ; je n’oublierai pas qu’on ne m’a demandé qu’une courte allocution et je m’efforcerai de rester dans les limites qu’on m’a tracées.

“ Permettez-moi seulement de vous dire, comme il convient au prêtre, la raison de cette loyauté dont nous sommes fiers. A d’autres, il appartiendra d’évoquer aujourd’hui en faveur de cette thèse le progrès des institutions civiles et politiques, accompli pendant ce règne dont nous voudrions prolonger le soir glorieux. Pour nous, nous élevant au-dessus des choses qui passent, nous chercherons et nous trouverons dans cette foi même la garantie de notre loyauté, comme le principe de toutes nos grandeurs.

“ On ne le pensa pas toujours ainsi, il vous en souvient. L’Angleterre, qui pendant ces deux derniers siècles, semble avoir entrepris, comme autrefois l’empire romain, de soumettre l’univers à sa domination, crut d’abord, comme l’avait fait celui-là, qu’il lui fallait, pour réaliser ses rêves d’ambition, détruire les institutions des peuples vaincus, et leur imposer la foi et les mœurs du vainqueur. Semblable projet est chose assez facile, quand on s’attaque à une société vieillie, tombée dans la décrépitude. Quand Rome eut envoyé Scipion conquérir l’Afrique, les vieux sénateurs, les demi-dieux de la République, assemblés dans leur sanctuaire, purent entendre s’écrouler par delà la mer l’édifice branlant des institutions de Carthage. Mais il n’en va pas ainsi quand on s’attaque à une société jeune et pleine d’une sève généreuse : on peut la vaincre, on ne peut détruire ce qui constitue sa vie personnelle, on ne peut lui inoculer l’esprit des vainqueurs ! Ne restât-il que soixante-dix mille hommes debout sur les ruines de la patrie, c’en est assez pour résister à la transformation religieuse et nationale !

“ Or, un jour, nos pères nous l'ont appris, on résolut de nous ravir par la violence ce que nous avions de plus cher ; sur nos rivages et dans nos campagnes, on entendit rugir le lion britannique : il secouait sa crinière, et essayait de déchirer la proie que lui avait abandonnée le hasard des batailles. Ils étaient soixante-dix mille que l'Angleterre voulait convertir à ses mœurs et à sa foi. Mais le peuple canadien, plein de gloire déjà par son passé chevaleresque, ayant aux veines du sang de France, fort surtout de sa jeunesse même, entreprit une lutte qui devait lasser ses nouveaux maîtres. Cette lutte fut laborieuse ; mais après de longs et heureux efforts, il nous fut permis d'inscrire pour jamais sur nos bannières, témoignage triomphant, ces mots qui résument l'histoire d'un siècle et demi de vaillants combats : “ Notre langue, nos institutions et nos lois ! ”

“ Or, parmi ces nobles épaves arrachées aux flots de la conquête, la foi catholique, cette foi qui nous était plus chère que tout le reste ensemble, devait être, contrairement à ce qu'en avait pensé le vainqueur, la meilleure garantie de notre loyauté.

“ Le peuple, en effet, qui vit de la foi, ne sait pas faillir à ses obligations ; la foi, pour lui comme pour chacun des individus dont il se compose, est le principe de toutes les fidélités. L'acte de foi surnaturelle, par lequel l'esprit s'unit à Dieu, qui est la vérité, est l'acte suprême de la loyauté.

“ Il établit d'abord entre l'individu et Dieu le seul rapport de dépendance qui convienne à la créature mise en regard de son Créateur. Or, cette logique subordination s'impose à l'individu non seulement dans sa vie privée et personnelle, mais encore dans toutes les manifestations de sa vie publique. L'homme, en effet, n'est pas seul, où que Dieu l'ait placé. La Providence a fait naître et grandir autour de lui des frères vers lesquels il se sent une irrésistible inclination. C'est Dieu

qui, en déposant au fond de nos âmes ce besoin, cette nécessité où nous sommes d'entretenir commerce avec nos semblables, a créé la famille et la société. Il en est donc le maître, comme il l'est de l'individu. C'est pourquoi l'individu comme membre de la famille et comme membre de la société, et à quelque degré qu'il se trouve placé dans l'échelle sociale, est tenu d'être loyal à Dieu. L'acte de foi doit donc rayonner de l'individu dans la famille, de la famille dans la société.

“ Mais voici que cette obligation morale devient le plus ferme soutien des pouvoirs publics.

“ Dieu, en effet, indivisible esprit, habitant une lumière inaccessible, suivant l'expression de saint Paul, (1) a besoin, pour atteindre les hommes, de moyens qui soient proportionnés à leurs conditions de nature, d'instruments visibles à tous, dont il se serve pour gouverner la société. Dieu échappe trop à nos sens, et les desseins de l'homme sont souvent trop pervers, pour que nous puissions vivre en bon accord sous l'action divine, immédiate et invisible. Il faut un chef visible à nos sociétés humaines. L'autorité est alors descendue des hauteurs de son origine. Dieu l'a déléguée aux hommes ; elle a passé par cette multitude dont l'harmonieux concours forme la société ; mais parce que la multitude ne peut être à elle-même son maître et son guide, l'ordre n'existant pas là où il n'y a pas de garantie suffisante pour assurer l'unité de direction, elle confie à un seul ou à quelques-uns, selon son tempérament, cette autorité dont elle ne peut être, sans danger pour elle-même, la dépositaire. Et alors, qu'il s'appelle consul, roi héréditaire, président, ou le Conseil des Dix, c'est lui, l'élu de la nation, qui porte désormais dans sa main le sceptre du pouvoir, et sur son front un rayon de la Divinité. Et qui que vous soyez, que vous lui apparteniez par droit de

(1) Ep. à Tim. I, 6, 16

naissance ou par droit de conquête, vous êtes tenu de vous incliner devant cet homme, parce que cet homme est sur la terre l'ambassadeur de Dieu.

“ Mes frères, c'est ainsi que la foi, suprême régulatrice de nos actions, saisit l'homme dans les manifestations de la vie publique, lui montre Dieu dans les chefs de la société et fait de la divinité l'assuré rempart de toute autorité légitime. Ainsi l'Eglise, société spirituelle chargée par Dieu d'enseigner les sociétés civiles, a toujours défini la théorie du pouvoir et a toujours déclaré que celui-là n'est pas complètement loyal à Dieu qui n'est pas fidèle à l'autorité humaine que Dieu a établie sur lui. Les évêques de Québec, toujours en communion d'idée et de sentiment avec le siège de Pierre, ont toujours enseigné à leur peuple ces principes nécessaires à l'ordre social. Leurs successeurs actuels dans le gouvernement de l'Eglise canadienne n'ont pas dérogé à cette mission, et, dans une adresse qui restera comme un monument de notre littérature et de notre foi patriotique, au nom des fidèles soumis à leur sollicitude pastorale, ils ont, hier, fait parvenir jusqu'au pied du trône, avec le respectueux hommage de leur admiration, l'assurance d'une loyauté qui ne s'est jamais démentie.

“ Nous pouvons donc affirmer que c'est notre foi catholique qui devait être pour l'Angleterre la sûre garantie de notre loyauté. D'ailleurs, cette foi et les obligations qu'elle impose ont fait la force du peuple canadien après les jours sombres de la défaite. Car si l'Eglise prêche la soumission aux pouvoirs constitués, elle n'étouffe pas pour cela les légitimes ambitions, ni la flamme sainte du patriotisme, bien au contraire, cette flamme, qui à raison même de son intensité, a besoin d'être dirigée, elle l'a entretenue au foyer du peuple canadien, elle en a surveillé l'action, comme on entretient, comme on surveille le feu d'un sanctuaire ; elle l'a contenue seulement dans les limites d'une activité prudente ; elle a

pensé surtout que, dans le cœur du jeune peuple canadien, il y avait place pour les deux plus nobles sentiments qui puissent s'y développer ; que la loyauté et la liberté, comme deux sœurs qu'unît un même sang, pouvaient s'y donner un amoureux baiser.

“ Intimement uni à son clergé qu'il prit pour guide et pour consolateur, le peuple canadien a souffert avec une patience héroïque et une étonnante vigueur de caractère les malheurs de sa destinée ; et parce qu'alors il fut plus magnanime que ses maîtres, il a grandi de toute la mesure des persécutions qu'il eut à endurer. Et l'agitation pacifique mais constante qu'il entretint toujours pour occuper la métropole de ses légitimes revendications proclame tout ensemble sa foi robuste, sa loyauté sincère, et son patriotisme infatigable !

“ Grâce à Dieu, il ne reste plus de ces jours que je viens de rappeler que le fortifiant souvenir. Nous vivons heureux à l'ombre du drapeau britannique ; le lion ne rugit plus et nos rivages ne retentissent que des chants de la reconnaissance. Désormais, il ne tient qu'au bon vouloir de tous que nous vivions en paix sur ce sol de la patrie ; mais seuls aussi, rappelons-nous le bien, ce bon vouloir et le respect de tous les droits peuvent assurer l'harmonie des volontés.

“ Quoi qu'il arrive et que l'avenir nous réserve, permettez vous à ma faible voix de faire entendre un dernier mot ?

“ Comme c'est la foi qui fut la garantie de notre fidélité, c'est elle encore et elle seule qui sera le principe de toutes nos grandeurs. Un peuple n'est pas grand quand il s'éloigne de Dieu ou de l'Église qui est ici-bas la messagère de ses volontés. Toute société, au même titre que chacun des membres qui la composent, est tenue d'aller à Dieu en passant par l'Église. Ni la puissance matérielle, ni le progrès scientifique, ni les ressources de l'industrie ne peuvent remplacer cette fin nécessaire, ni supprimer cette voie tracée par Jésus-Christ.

Au reste, le progrès par le christianisme n'est-il pas le plus fécond et le plus durable ? Et croirait-on vraiment que les sociétés chrétiennes, pour être franchement chrétiennes, sont condamnées à une humiliante infériorité ? Mais qui donc pourrait soutenir cet étrange paradoxe ! Qui donc pourrait affirmer que la foi est l'ennemie aveugle de toutes les nobles aspirations vers le progrès et la lumière ? L'homme serait-il plus faible parce qu'il serait appuyé sur le bras de Dieu ? Son intelligence moins ouverte parce qu'elle serait placée en face d'horizons plus étendus ! Son cœur moins généreux parce qu'il brûlerait d'une flamme plus pure ? Oh ! non, la foi, plutôt, comme cette colonne brillante qui guidait le peuple hébreu dans la nuit du désert, conduit sûrement les peuples chrétiens à travers les ombres de la vie présente, vers les terres promises aux efforts persévérants de l'humanité.

“ Occupons-nous donc, comme individus et comme membres de la société, d'être tout d'abord fidèles à cette foi sainte.

“ *Ego sum Via, Veritas et Vita.* ” Quand Jésus déclarait aux Juifs cette sen'ence, il indiquait la route sur laquelle doivent s'aventurer non seulement les individus, mais toutes les sociétés. Sur ce chemin, qui est le Christ, elles rencontreront la vérité ; elles s'en nourriront comme d'un aliment divin, et la Vérité leur donnera la vie, les fera libres et vraiment prospères.

“ Que le peuple canadien marche dans ces sentiers, et j'entrevois déjà pour lui les glorieuses destinées promises par l'Écriture à toute cité fidèle. Oh ! laissez-moi, en terminant, prophétiser avec Tobie les futurs grandeurs de ma patrie : *Luce splendida fu'gebis.* O peuple canadien, tu brilleras d'une lumière éclatante, et tu seras chéri de tous les peuples jusqu'aux extrémités de la terre. Les nations viendront à toi des climats les plus reculés ; et t'apportant des présents, elles adoreront en toi le Seigneur, et considéreront ton sol comme

une terre sacrée. Ceux qui te mépriseront seront maudits, ceux qui te noirciront de leurs blasphèmes seront condamnés, ceux qui t'édifieront seront bénis ! Pour toi, ô peuple, tu te réjouiras dans tes enfants, parce que le Seigneur les bénira tous, et qu'ils se réuniront tous en lui. Ainsi soit-il."

* * *

Après la messe, M. le président de la Société Saint-Jean-Baptiste se rendit à l'archevêché, accompagné des différents officiers, et présenta l'adresse suivante à Mgr Marois, vicaire général :

" Monseigneur,

" La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui célèbre aujourd'hui la fête de son glorieux patron, tient à venir déposer aux pieds de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, l'hommage de son dévouement, et à resserrer les liens d'attachement qui ont toujours existé entre la nationalité canadienne-française et sa mère bien-aimée l'Église catholique.

" Comment oublier, en effet, les travaux, sans nombre accomplis pour assurer au Canada un progrès et un avancement que tous se plaisent à reconnaître.

" Vous voudrez bien, Monseigneur, vous faire auprès de Son Eminence et de Mgr l'administrateur du diocèse, l'interprète de ses sentiments.

" Nous désirons mêler à notre fête nationale le nom d'une Souveraine universellement respectée, dont le règne a vu la réalisation de nos libertés constitutionnelles et qui aujourd'hui atteint le soixantième anniversaire de son avènement glorieux, Sa Majesté Victoria.

" Tenant en main la feuille d'érable et la rose, emblème de l'Angleterre, nous souhaitons que cet anniversaire en soit un de paix et le gage d'une prospérité qui ne fera que grandir.

Voici la réponse de Monseigneur Marois :

“ M. le Président,

“ Messieurs,

“ Au nom de notre vénéré archevêque, Son Eminence le cardinal Taschereau, et de Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur, je reçois avec bonheur et avec empressement les hommages de respect et de dévouement que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec tient aujourd'hui à déposer aux pieds des représentants de l'autorité religieuse.

“ La nationalité canadienne-française, qui est née et qui a grandi sous l'égide de la religion, ne saurait oublier que si elle doit à l'Eglise les gloires les plus pures de son passé, c'est de l'Eglise qu'elle doit attendre son salut dans l'avenir. Or, l'Eglise catholique en ce pays, comme dans tous les pays qui ont le bonheur de faire partie du royaume de Jésus-Christ sur la terre, s'incarne visiblement et principalement, sous la direction du Pontife Suprême, dans la hiérarchie épiscopale, dépositaire de son autorité et dispensatrice de ses lumières et de ses faveurs.

“ Vous voulez bien rappeler, monsieur le Président, les services rendus par le clergé au peuple canadien. Le clergé, en effet, s'est dévoué avec zèle à l'œuvre patriotique et glorieuse dont nous recueillons maintenant les fruits. Dois-je l'ajouter, il n'a travaillé si efficacement au vrai progrès du Canada que parce qu'il a suivi les directions venues de ses chefs, et le peuple canadien lui-même, aujourd'hui si fier de son avancement matériel et spirituel, n'a atteint un tel degré de prospérité et de gloire que parce qu'il a marché en union d'intelligence et de volonté avec ses pasteurs. Le passé, messieurs, doit servir à dissiper les nuages du présent et à éclairer l'avenir.

“ En cette joyeuse circonstance, l’Église se fait un pieux devoir de se joindre à l’État pour célébrer le jubilé de l’auguste Souveraine que des milliers de poitrines acclament, et pour remercier le ciel de nous avoir fait vivre sous un règne si fécond pour nous en libertés constitutionnelles les plus chères. Ces libertés, sachons les apprécier en paroles et en actes et prouver que nous en comprenons toute la valeur en les conservant avec soin et religion aux générations futures qui attendent de nous cet héritage sacré.

“ C’est à ce prix, messieurs, et en affermissant les bases de cette justice sociale, si nécessaire à la paix des nations, que nous rendrons notre pays prospère et heureux, digne des hautes destinées auxquelles il est appelé, et que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec travaille, par de si louables efforts, à assurer et à réaliser.”

LA PROCESSION

La procession ayant été annoncée pour une heure de l’après-midi, la foule commença de bonne heure à circuler dans les rues. Quelques grains de pluie tombaient encore, mais tout faisait prévoir du beau temps.

La procession se forma sur l’Esplanade. Des invitations avaient été adressées à toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, aux sociétés nationales de langue anglaise et française et à toutes les organisations qui prennent part aux processions, aux fêtes nationales et civiques.

Toutes avaient accepté l’invitation et l’on pouvait compter sur une procession imposante ; mais la température inclemente vint tout déranger et plusieurs corps militaires ne purent prendre place dans les rangs.

Sur le parcours de la procession, il y avait une foule de personnes accourues de partout pour voir le défilé.

Venait en tête la brigade du feu, puis la fanfare des Hussards Canadiens, la société des Commis-marchands, la fanfare de l'Union Musicale, la société des Artisans Canadiens-français, les sociétés St-Georges, St-André, St-Patrice, le représentant de Champlain, la Garde Indépendante Champlain avec fanfare, la Société Saint-Jean-Baptiste.

La procession arriva au Parc Victoria vers les deux heures et demie.

AU PARC VICTORIA

Malgré l'inclémente température, plus de vingt mille personnes s'étaient donné rendez-vous au parc Victoria, sur les bords de la rivière St-Charles. Une immense estrade érigée pour la circonstance, disparaissait sous un amas de fleurs aux couleurs variées.

A l'arrivée de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les applaudissements éclatèrent, et dès que le calme fut rétabli, Son Honneur le maire lut l'adresse suivante :

A Son Honneur sir Joseph-Adolphe Chapleau, chevalier de l'Ordre très distingué de St-Michel et de St-Georges, membre du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Vous avez fait aux citoyens de Québec grand honneur en acceptant de venir célébrer avec eux le jour glorieux qui s'est levé, ce matin, sur le plus vaste empire du monde. Représentant parmi nous l'auguste Souveraine dont le nom retentit aujourd'hui au milieu des acclamations du peuple sur tous les points du globe terrestre, vous êtes venu rehausser par votre présence, avec lady Chapleau, cette ovation populaire qui

vient s'ajouter à tant d'autres dont Québec garde fièrement le souvenir

Nous voici tous réunis près de vous, groupés autour de ces bannières, de ces emblèmes nationaux auxquels nous attachons tant de prix, confondus ensemble dans une union fraternelle dont rien ne trouble l'harmonie, pour vous offrir l'hommage de notre respect et témoigner publiquement de notre loyauté à la couronne d'Angleterre que vous représentez chez nous avec tant de dignité et d'éclat.

Une même pensée nous a réunis sur ce terrain qui nous sera désormais doublement cher, puisqu'il aura été à la fois l'endroit où Jacques Cartier fit son premier séjour au Canada, en 1535, et à plus de deux siècles de distance, le lieu choisi par nous, pour marquer un fait à jamais mémorable dans les annales du genre humain ; deux événements bien importants pour nous, dont le premier rappelle la conquête de ces rives au christianisme et à la civilisation, et le second les noces de diamant d'un règne dont la durée et la splendeur feront époque dans l'histoire.

Nous célébrons aujourd'hui le soixantième anniversaire du joyeux avènement de Sa Majesté au trône d'Angleterre, et nous avons voulu que cette fête soit profondément gravée dans tous les cœurs.

Voici d'abord une loyale adresse des bons et fidèles sujets de Sa Majesté, les habitants de Québec, dans laquelle ils ont voulu mettre des félicitations et des souhaits, véritable expression des sentiments de leurs cœurs, et qu'ils vous prient de vouloir bien déposer au pied du trône de Notre Très Gracieuse Souveraine. Puis, ici même, sous nos pieds, s'étendent les pelouses et les allées ombreuses d'un parc spécialement établi pour l'amusement et la récréation des classes populaires, et que nous vous prions d'ouvrir et d'inaugurer solennellement, sous le nom de Parc Victoria, Sa Majesté ayant bien voulu signifier à cela son gracieux assentiment.

La cité de Québec a des raisons particulières de se réjouir des fêtes triomphales par lesquelles tout l'empire célèbre ces noces de diamant, car, en plus d'une circonstance, elle a reçu de la famille royale d'Angleterre des marques non équivoques de l'intérêt qu'elle porte à la cité de Champlain.

Nos concitoyens gardent un excellent souvenir du séjour prolongé que fit dans nos murs Son Altesse Royale le duc de Kent, père de notre illustre Souveraine. Son Altesse Royale le prince de Galles nous a fait l'honneur d'une visite qui a fait époque dans nos annales civiques ; les ducs d'Edimbourg, de Connaught, d'Albany et d'York, dans leur court séjour à Québec, et plus encore Son Altesse Royale la princesse Louise, qui avait fait de notre cité sa résidence favorite, nous ont fait apprécier combien la famille royale a su se faire aimer du peuple partout où elle est venue en contact avec lui.

Enfin, Sa Majesté la Reine nous a donné elle-même une preuve tangible de l'intérêt qu'elle porte à notre cité, quand elle contribua généreusement de sa caisse privée à l'érection de la porte militaire que nous avons appelée Kent, en mémoire de son illustre père.

Nul doute que cette toute-puissante intervention, venant au secours des généreux efforts de lord Dufferin, eut à cette époque une influence décisive qui nous valut la conservation de notre enceinte fortifiée et des remparts illustrés par tant de glorieux combats.

Voilà pourquoi nous sommes ici en si grand nombre, parés de nos habits de fête, déployant à la brise de glorieux étendards, de précieuses bannières, des emblèmes nationaux et des reliques sacrées, patrimoine transmis par les aïeux.

Et tous ensemble, subissant l'influence magnétique qui se dégage des grandes masses humaines assemblées pour donner un libre cours au sentiment commun qui les anime, enfants de S. George, de S. André, de S. Patrice et de S. Jean-Bap-

tiste, nous nous proclamons hautement “Heureux et fiers de vivre sous l’égide des libertés britanniques”, et mes concitoyens de langue française vous demandent la permission d’ajouter pour leur part “Gardant fidèlement la foi et la langue de la France de nos aïeux.”

Ils se flattent que vous leur permettez cette licence, en ce jour où ils célèbrent eux-mêmes la fête de leur glorieux patron, dont ils ont avancé la date afin de pouvoir rehausser l’éclat de la solennité présente. D’ailleurs, n’ont-ils pas en ce moment l’insigne honneur de fournir comme représentants du Canada, dans ces fêtes jubilaires, sur les marches même du trône impérial, Laurier et Chapleau, ces deux nobles rivaux, ces princes de la parole dont le superbe talent manie avec une égale habileté l’idiome de Shakespeare et de Milton et la langue de Bossuet et de Fénelon, soit à la tribune parlementaire ou devant des auditoires immenses comme celui qui nous entoure en ce moment.

Nous assistons aujourd’hui à une manifestation puissante dont l’explosion simultanée sur tous les points du globe terrestre, laissera un sillon lumineux dans l’histoire. Si loin que l’on remonte jusqu’aux temps les plus reculés, sans même en excepter les plus beaux jours de la puissance romaine, on ne trouve nulle part une période de soixante ans aussi bien remplie dans l’histoire d’un peuple. Nos ancêtres français se glorifiaient d’avoir vécu sous Louis le Grand, et leurs descendants se flattent d’être les sujets d’une Souveraine dont le règne rappelle par plus d’un point de ressemblance le siècle de Louis XIV.

Etre reine à dix-huit ans ! Passer sans transition d’une vie modeste et cachée, absorbée par les devoirs de l’enfance et les obligations de la première jeunesse, aux splendeurs d’une cour royale. Avoir été humble et soumise, et se sentir tout à coup investie de la puissance souveraine, sans pour cela rien perdre

de la sérénité de son esprit ; laisser les tranquilles occupations du foyer pour prendre les rênes d'un vaste empire ; avoir à peine connu les agitations de la vie et les réunions nombreuses et se voir tout à coup entourée des membres du Conseil Royal d'Angleterre qui fléchissent le genou devant elle, sans pour cela sentir son cœur s'enfler d'orgueil ; voilà certes un spectacle comme on en rencontre rarement dans l'histoire. Et pourtant, c'est bien celui qu'offrent à nos regards les débuts du règne de la reine Victoria. Si à cela on ajoute le récit touchant de son premier amour, l'entrée dans sa vie de ce prince admirable qui sut si bien être à la fois le roi bien-aimé de ce cœur de reine et le premier des sujets soumis au pied des marches du trône, on se trouve en présence d'une gracieuse idylle qui tient plus du roman que de l'histoire. Puis vient l'épanouissement complet de cette fleur de jeunesse, et alors s'ouvre cette longue série d'années heureuses pendant lesquelles la cour d'Angleterre offre au monde le spectacle consolant d'une famille royale modèle, donnant l'exemple de la plus complète félicité conjugale unie à la pratique de toutes les vertus qui sont l'ornement du foyer domestique. Au milieu de tout cela, la jeune reine grandit dans l'estime de tous. A mesure qu'augmente sur ses épaules le fardeau des responsabilités de la vie, elle déploie une sagesse, une prudence, une science des affaires qui étonne ses éminents aviseurs dont les têtes ont blanchi dans les conseils de la nation. Elle a des paroles de consolation pour toutes les infortunes, des larmes sincères pour toutes les grandes catastrophes qui visitent l'humanité. Son cœur est ouvert à tous les projets bienfaisants qui peuvent améliorer la condition des pauvres et des souffrants et lorsqu'en 1897, l'univers se lèvera pour lui offrir des cadeaux princiers pour célébrer le soixantième anniversaire de son avènement, elle lui répondra : " Employez surtout ces trésors à soulager les misères et les souffrances des déshéri-

tés de mon empire”, montrant ainsi quelle a été sa pensée constante et sa préoccupation de tous les instants.

Dans toutes ces œuvres de philanthropie et de miséricorde, elle est chaleureusement secondée par le royal compagnon de sa vie qui, à son tour, incline et attire le cœur de sa souveraine vers tout ce qui est noble et beau. Epris lui-même des grandeurs du progrès moderne, il n'est resté étranger à rien de ce qui touche à la science, aux lettres, aux beaux arts, à l'éducation, aux merveilleuses découvertes qui ont fait une révolution complète dans les arts mécaniques et dans l'industrie ; il entraîne sa noble épouse à donner son royal appui à toutes les manifestations propres à activer ce courant civilisateur, et dès 1851, la création de grandes expositions universelles est un fait accompli. Puis tous deux inspirés encore par leur cœur généreux, ils abordent les grands problèmes du siècle ; la question ouvrière, l'amélioration du sort des travailleurs, la protection de l'enfance et du sexe faible dans le travail des manufactures, l'éducation et la moralisation des classes pauvres que l'ignorance et la misère privent des lumières bienfaisantes de l'Évangile, et tout cet admirable travail, conduit avec une persévérance et une largeur de vues incomparables, finit par faire de ce règne une des époques les plus brillantes et les plus mouvementées des annales d'Angleterre.

Saluons maintenant dans l'illustre femme que nous venons d'admirer dans son rôle d'épouse et de mère, la reine constitutionnelle, et nous voici en présence d'un fait inouï dans les annales du genre humain. Inclignons-nous devant cette figure admirable qui, depuis soixante ans, domine de toute sa hauteur l'immense panorama de tous les événements qui se sont accomplis en Europe et dans le monde entier, qui a traversé toutes les transformations et toutes les crises politiques de son pays sans que son prestige ait souffert la moindre atteinte, gagnant au contraire de plus en plus l'affection de son peuple

et l'admiration du monde. Mais aussi avec quelle haute intelligence elle a compris la merveilleuse puissance de la constitution britannique. Avec quel tact elle a su la mettre en œuvre et avec quelle science elle en a manié les plus secrets ressorts, gardant toujours strictement le rang et le rôle qui lui sont assignés et ne faisant usage de son intervention que pour le plus grand bien de tous et toujours de manière à n'encourir les reproches de personne, mettant toute sa gloire et son suprême bonheur à assurer par ses efforts le maintien de la paix entre les grandes puissances, qui, sans elle, eussent plus d'une fois ensanglanté de nouveau les champs de bataille de l'Europe.

C'est ainsi qu'elle a vu de jour en jour augmenter l'étendue et la richesse de son empire, et le chiffre de sa population, et il semble qu'elle a grandi elle-même en même temps que s'accomplissait ce développement prodigieux, de telle sorte qu'en présence de cette heureuse et admirable vicillesse, il s'élève aujourd'hui un concert de louange universelle mêlé aux prières qui montent vers le Tout-Puissant pour remercier le ciel des bienfaits sans nombre qui ont illustré le règne de Victoria première, reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande et impératrice des Indes.

Aussi le soleil du 22 juin s'est levé sur un des jours les plus radieux qui aient jamais éclairé la terre. A chaque heure de sa marche progressive, il illumine des sommets sur lesquels brille la croix de St-George et où retentissent le roulement des tambours anglais et les joyeux crépitements de la fusillade qui préludent au tonnerre de l'artillerie dont la voix puissante ébranlera tout à l'heure les échos du monde, en même temps que les fanfares attaqueront l'hymne royal. Puis éclateront les acclamations enthousiastes de deux cent cinquante millions d'hommes, et lorsque la nuit sera venue pour nous, ce ne sera pas encore la fin de cet immense concert, tant il est

vrai de dire que le soleil ne se couche jamais dans les bornes de ce vaste empire.

Pour nous, enfants de la patrie canadienne, habitants de cet immense territoire que l'on veut bien appeler le plus beau fleuron de la couronne d'Angleterre, nous garderons de cette fête un long et durable souvenir.

Elle aura été pour nous l'occasion de jeter un regard sur le passé, afin d'y puiser des encouragements dans la tâche qui nous est dévolue. Si, d'un côté, les débuts du règne actuel nous rappellent des souvenirs pleins de tristesse, nous pouvons nous consoler en pensant que cette période tourmentée et les sacrifices suprêmes généreusement accomplis ont été pour nous une semence féconde de liberté. Et depuis, notre carrière nationale a été une marche ascensionnelle de progrès en progrès. Notre population s'est accrue, nos ressources se sont développées, nous avons agrandi de mille lieues les horizons de la patrie, au point que réalisant un jour un rêve digne d'un peuple géant, nous avons uni ensemble, par un magique ruban de fer, les rives des deux océans, embrassant dans une patriotique étreinte la moitié d'un vaste continent.

Fusionnant ensemble les qualités maîtresses des peuples divers dont nous sommes descendus, nous avons jeté les bases d'une nationalité puissante. Fortement pénétrés des principes fondamentaux d'une civilisation chrétienne, nous avons mis en commun notre croyance en Dieu, nos immortelles espérances et les sentiments de respect mutuel et de condescendance fraternelle qui sont indispensables à l'unité nationale.

“*Force a superbe, mercy a foible*” disons-nous comme la fière devise du vainqueur de Châteauguay.

Et quelle meilleure fin pourrions-nous mettre à ce discours que de formuler tous ensemble, comme dans les fêtes séculaires de Rome antique, les vœux que nous formons en ce

moment, quand au-dessus de toutes ces bannières et de tous ces étendards, plane sur nos têtes l'image adorée de la patrie.

Puisse-t-elle grandir toujours dans la paix, ne jamais connaître les horreurs de la guerre, ni l'épreuve encore plus triste des luttes fratricides ! Que le nombre de ses enfants croisse de jour en jour et qu'ils fécondent par leur travail des champs de plus en plus vastes et toujours couverts de riches moissons. Que la paix et la concorde continuent à habiter au foyer domestique. Que l'époux et l'épouse, étroitement unis, continuent à donner l'exemple des mœurs patriarcales, de la simplicité antique, sauvegarde par excellence des peuples qui veulent être grands. Que la femme surtout soit à jamais la reine incontestée dont la douce influence pénètre et embaume le cercle de la famille, dans l'humble chaumière comme au milieu des splendeurs de Spencer-Wood.

Tels sont les vœux de nos cœurs canadiens, en ce jour où des bords du St-Laurent nous souhaitons longue vie, heureuses années et prospérité sans mélange à la Très Haute et Très Puissante Majesté, Victoria, Reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, Impératrice des Indes !

Après la lecture de cette adresse, madame Parent présenta à lady Chapleau un magnifique bouquet de roses naturelles.

UN TÉLÉGRAMME DE LORD ABERDEEN

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Adolphe Chapleau, donne lecture du télégramme suivant, reçu la veille, du gouverneur-général Lord Aberdeen.

A Son Honneur

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR de Québec.

Rideau-Hall, 22 juin, 6.12, a. m.

Je viens de recevoir la dépêche suivante :

Au gouverneur-général du Canada,

Ottawa.

Palais de Buckingham, Londres, 22 juin 1897.

Je remercie de tout cœur mon bien-aimé peuple. Que Dieu le bénisse !

VICTORIA, R. E. I.

Ce qui suit est la copie de la réponse envoyée à la Reine :

A la Reine,

Ottawa, mardi, 6.13 A. M.—11.13 a. m., temps Greenwich. Le très touchant et gracieux message de la Reine, qui vient d'être reçu, sera immédiatement communiqué au peuple de votre Majesté dans tout le Dominion, et attendra de nouveau les cœurs déjà remplis d'affection pour vous. En ce jour mémorable nous offrons le joyeux tribut d'un loyal dévouement et nos affectueux hommages.

Gouverneur-général.

Votre Honneur est prié de bien vouloir avoir la bonté de faire connaître le gracieux message de Sa Majesté aussitôt que possible.

Agréer mes cordiales salutations,

ABERDEEN.

RÉPONSE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
CHAPLEAU

Monsieur le Maire,

Mesdames,

Messieurs,

Je vous dois d'abord mes remerciements sincères pour votre bienveillante invitation à venir aujourd'hui donner un caractère plus officiel, s'il était possible, à l'inauguration du joli parc public dont votre esprit d'entreprise, monsieur le maire, et votre grande sollicitude ont doté les contribuables de cette cité. Je vous dois aussi mes compliments pour l'endroit que vous avez choisi pour le site du parc. Cet endroit est déjà intéressant par les souvenirs historiques qu'il réveille ; il le sera encore, dans l'avenir, par le souvenir de votre bonne administration des affaires de la cité de Québec ; il le sera enfin, dans tous les temps, par le nom auguste dont vous l'avez baptisé, lorsque vous avez généreusement mis de côté les sentiments de légitime amour-propre que vous pouviez avoir en vous rendant au vœu de vos collègues et des citoyens de Québec qui voulaient donner votre nom au parc. Ce souvenir de votre désintéressement et de votre loyauté à Sa Majesté restera vivace comme les grands souvenirs que je viens d'évoquer.

J'ai entendu avec émotion la lecture de l'adresse que vous venez de me présenter ; c'est toujours un bonheur pour moi, dans la position que j'occupe, d'entendre ces expressions franches de grande loyauté et d'affectueux respect pour le représentant de l'autorité dans cette province. Je ne voudrais pas vous faire de reproches ; mais la seule restriction que je puisse mettre à l'éloge que mérite de ma part cette éloquente adresse, c'est qu'elle est trop belle, trop éloquente pour qu'il soit facile d'y répondre dignement. C'est un discours élo-

quent que vous venez de me lire, et je ne sais pas si je ne devrais pas faire ce que je fais tous les jours, lorsque mes aviseurs me présentent des rapports inspirés du même sentiment du devoir et du désir de faire le bien du peuple qu'ils gouvernent ; me contenter de dire que j'abonde dans vos sentiments et signer votre adresse, en lui donnant mon approbation officielle.

C'est une page glorieuse de notre histoire que vous venez de faire passer sous nos yeux ; c'est un acte de foi et d'allégeance à la grande Souveraine dont nous célébrons aujourd'hui le soixantième et toujours glorieux anniversaire. La vieille cité de Champlain connaît la famille de sa Souveraine, en ayant vu l'un après l'autre ses enfants venir admirer les beautés du site que choisit Champlain, il y a près de trois siècles, pour y fonder la capitale d'un empire à la gloire de l'auguste Souverain qui gouvernait alors la France.

Vous avez dit mieux que je ne saurais le faire les événements qui ont marqué le règne glorieux de la reine Victoria ; vous avez dit d'une manière touchante les commencements de ce règne, les lourdes responsabilités de la royauté imposées à une enfant de dix-huit ans ; vous avez dit aussi la grandeur, le calme, l'esprit profond du devoir qui avaient fait, dès les premiers jours, une souveraine digne et parfaite d'une jeune fille qui venait à peine de mettre de côté les jouets de son enfance ; vous avez dit comment, dès les débuts de son existence royale, elle avait attiré l'admiration, elle avait conquis l'estime et l'affection des hommes éminents qui entouraient le trône en qualité de représentants de ce peuple anglais si jaloux de ses libertés et si fier de ses gloires.

Tout ce règne peut se résumer en un mot. Depuis la première heure de son avènement au trône jusqu'à ce jour, où elle reçoit du monde entier un juste tribut d'admiration, de confiance et d'affection, elle n'a pas un instant faibli ni même

hésité. Son étoile polaire, le but glorieux autour duquel a gravité toute son existence, a été le devoir, le devoir rempli sans hésitation et sans jactance, le devoir calme, ferme et fructueux pour le bien de ses sujets, pour l'éclat et la dignité de sa couronne, et pour la glorification de son nom. Toujours et partout, sous toutes les administrations que pas moins de dix premiers ministres successifs ont dirigées pendant son règne, elle a eu présent à l'esprit le fait que le premier, le seul, l'absolu devoir d'un souverain est de maintenir la gloire, l'honneur, la puissance et l'indépendance du pays à l'extérieur, la prospérité, l'ordre et le progrès à l'intérieur. Son règne restera dans l'histoire comme le plus beau monument de ce que la sagesse, le dévouement, la vertu et le génie peuvent accomplir, lorsqu'ils sont réunis dans l'intelligence et le cœur d'un chef d'Etat.

Pour nous, les fils des premiers pionniers de cette terre de l'Amérique du Nord, nous avons, plus que tous autres peut-être, le droit et le devoir d'être fiers de cette Souveraine, grande entre tous les monarques.

La race française en Amérique a poussé des racines qui ne disparaîtront jamais. Quelles qu'aient été les prédictions, quel qu'ait été l'effort fait par ceux qui projetaient notre anéantissement, la souche vigoureuse de la famille française au Canada s'est continuée et se continuera toujours, pleine de sève et fière des branches nombreuses et fortes qu'elle a produites.

Sur cet arbre français on a greffé l'allégeance britannique, lorsque la France, notre mère, nous céda à sa puissante rivale. D'une calamité nationale, la Providence a voulu que naquit un bien sans égal, pour récompenser la valeur, la foi, le courage et les sacrifices de nos ancêtres. En implantant parmi nous les institutions britanniques, chartes admirables de liberté

et de grandeur, nous avons pu mettre à profit les trésors de vitalité que possédait la famille française, laissée inconsolable, mais non découragée, sur les bords du grand fleuve.

Longtemps nous avons eu à lutter pour obtenir le plein épanouissement et les fruits désirables de ces libres institutions. Chose heureuse à rappeler ici : l'aurore du règne de celle que nous honorons aujourd'hui nous apparut voilée, obscurcie par les tristesses et les pleurs qui signalèrent les années de 1837 et 1838, qu'on ne doit se rappeler aujourd'hui que comme l'aube naissante du jour glorieux qui vit le succès de nos revendications nationales.

C'est dès les premières années de ce règne béni que les "Fils de la liberté", s'étant choisi un chef sage autant qu'infatigable, purent, en fin de compte, écraser les efforts d'une oligarchie qui ne s'inspirait que de ses propres et sordides intérêts, sans s'éclairer ou se réchauffer au foyer de cette constitution anglaise, qui vit alors son entier épanouissement.

Je ne veux pas vous réciter ici une page émouvante de notre histoire, que tous vous connaissez aussi bien que moi. Je me permettrai seulement de constater combien les temps ont changé pour notre plus grand bonheur, pendant les soixante ans du règne de la reine Victoria. Il est passé, le temps où l'on se croyait tenu de faire un étalage pompeux de sa loyauté à la couronne britannique pour conquérir les sympathies d'un auditoire, le temps où les partis politiques rivalisaient de protestations pour renchérir l'un et l'autre sur la supériorité de leur dévouement à la mère-patrie ; le temps est passé où l'allégeance canadienne-française était mise en suspicion par une certaine portion de nos compatriotes anglais.

Cet injuste préjugé contre lequel Lafontaine combattit sans le vaincre, fut déraciné par Cartier et ses élèves, si bien qu'aujourd'hui, dans le champ même où fleurissait cette plante malsaine, le premier, comme le plus éloquent des

“Commoners” du Canada, Laurier, a pu jeter une semence fructueuse, dont il récolte en ce moment l'abondante moisson. Les applaudissements unanimes du peuple anglais, ravi de cette loyauté sans alliage, font le plus bel éloge de notre race.

Quelle frappante coïncidence, dans cette trilogie superbe qui constitue le drame émouvant de nos luttes pour nos libertés politique ! A trois points, également distants l'un de l'autre, dans cette glorieuse période victorienne dont nous célébrons aujourd'hui le jubilé, on aperçoit trois figures remarquables vers lesquelles tout le pays portait ses regards.

Au commencement, Lafontaine, conduisant victorieusement le Canada à la conquête du gouvernement responsable, cette pierre angulaire de l'édifice de la grandeur politique de l'Angleterre. Au milieu, Cartier, consolidant cette conquête par l'oeuvre de la Confédération de 1867. Laurier, traversant l'océan, trente ans plus tard, et allant offrir à la nation anglaise, à cette puissance-reine des mers, une alliance plus significative que celle que les puissants doges de Venise offraient autrefois à l'Adriatique, une alliance basée sur la solidarité des intérêts matériels et politiques des colonies et de la mère-patrie, et assurée par la plus forte et la plus noble des garanties qu'un peuple puisse offrir, le sentiment profond de sa loyauté, de sa gratitude et de son affection !

N'avais-je pas raison de vous dire que cette trilogie était superbe, et cette coïncidence frappante n'est-elle pas de bon augure ?

Aux temps mauvais ont succédé les jours de paix et de cordiale fraternité dans l'oeuvre nationale de nos destinées communes.

La loyauté n'est plus l'apanage d'une caste, d'une église, ni d'un parti, c'est l'héritage que nous avons reçu de nos pères, et que nous avons gardé intact, avec la fierté de notre

patriotisme. La loyauté, le dévouement à notre bien-aimée Souveraine, c'est le chant qui s'élève aujourd'hui de toutes les âmes, qui sort de toutes les poitrines ; c'est la prière que l'honorable surintendant de l'Instruction publique a eu la bonne inspiration de recommander pour le congé jubilaire de toutes les écoles de la province, prière solennelle et touchante que le cœur et les lèvres des enfants disaient, l'autre jour, pour le bonheur complet de Sa Majesté. La loyauté c'est la compagne du vrai patriotisme dont nos cœurs sont remplis, et c'est en leur nom que je vous prie de me seconder, avec enthousiasme, dans les trois hourrahs que je propose en l'honneur de Sa Majesté la Reine. Et c'est au nom de Sa Majesté et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu que je déclare le Parc Victoria ouvert pour l'ornement et l'honneur de notre ville et pour l'usage et la récréation de ses citoyens.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. DUFFY

Après l'éloquent discours du lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Duffy, ministre des Travaux publics, prit la parole en anglais, et, dans un discours dont nous n'avons pu nous procurer le texte, remercia Son Honneur le maire de l'avoir invité à prendre part à cette démonstration. Depuis longtemps il avait entendu parler de l'hospitalité de Québec, mis il ne pouvait croire qu'elle fut pratiquée sur une aussi grande échelle. Aussi il n'est pas surpris de voir cette foule considérable réunie pour célébrer le jubilé de Notre Gracieuse Souveraine.

Aujourd'hui, dit-il, il y a des réjouissances publiques en Angleterre, en Canada, en Australie, en Afrique, en Egypte, dans la Nouvelle-Zélande, enfin partout où a pénétré le drapeau anglais, parce que dans ces contrées l'on a appris à aimer et à vénérer le nom de la reine Victoria.

Aujourd'hui, ce nom est béni par des milliers de sujets, qui savent apprécier la bonté de cette auguste Souveraine. Partout où a pénétré le drapeau anglais depuis que la Reine est sur le trône, nous avons vu ces endroits prospérer et fleurir.

L'Empire britannique est gouverné non pas par la force, mais par la constitution, et c'est pourquoi, dans ses colonies, il y a de la place pour toutes les races, et toutes les croyances.

De tous les souverains passés et présents, aucun ne peut comparer son règne avec celui de notre auguste Souveraine.

Si le Canada est aujourd'hui si prospère, il le doit à l'Angleterre. Si le pays a fait du progrès dans les arts, dans les sciences, dans le commerce, etc., merci à l'Angleterre qui sait protéger ses sujets et faire fleurir le christianisme où elle plante ses institutions. De toutes les colonies, il n'en est aucune où les sujets sont plus loyaux qu'au Canada.

Jadis, deux nations, sans aucun doute les plus bouillantes, se rencontraient sur les plaines d'Abraham. Le sort décida en faveur des Anglais, et dans ce temps, le Français put croire que c'en était fini de sa race sur ce continent. Mais si aujourd'hui ces mêmes braves pouvaient revenir et voir des Canadiens comme Chapleau et Laurier, présider aux destinées de notre pays, ils verraient que la race canadienne-française n'est pas morte sur ce continent. Donc, dans cette belle bataille des Plaines d'Abraham, nous devons voir la main de Dieu, qui voulait que nous fussions enfants de la France et de l'Angleterre.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROUIDOUX

Monsieur le Maire,

Votre Honneur,

Mesdames et messieurs,

De toutes les villes des colonies britanniques, nulle, excepté Québec, n'a aujourd'hui, à cette heure, la double joie d'offrir à la reine d'Angleterre, le tribut de sa loyauté et de son amour, et d'adresser, en même temps, à la France, par delà les mers, l'hommage d'une affection profonde. Car, dans la manifestation d'aujourd'hui, nous célébrons les noces de diamant de notre Souveraine, et Québec a voulu aujourd'hui aussi, et non le 24 juin, qu'on célébrât la fête nationale des Canadiens-français, notre Saint-Jean-Baptiste, dont est inséparable le souvenir de la France.

Pour qui ne saurait pas notre histoire, étrange devrait paraître la dualité de notre attachement, étrange le partage de notre cœur, notre allégeance au passé et notre culte du présent. Ceux-là ignoreraient que notre berceau a eu pour tenture le drapeau de la France. Ils ignoreraient que nous, Canadiens-français, sommes restés fidèles à la foi de nos pères, et que la croix plantée par Jacques Cartier, sur les bords du St-Laurent, rayonne encore au frontispice de nos basiliques. Ils ignoreraient qu'agenouillés, ce matin, aux pieds de nos autels, nous demandions au ciel, d'un même cœur, dans la langue de François Ier, de protéger la Reine, et de protéger la France.

Et pourquoi aimons-nous ainsi la Reine ? Parce que, depuis le commencement de son règne, nous avons été appuyés et protégés par elle, et que, selon qu'elle l'avait promis dès l'origine, elle a été bonne.

On dit que Charles-Quint, après la victoire de Pavie, l'âme tourmentée de sentiments contraires et ne sachant à quel parti s'arrêter, se dirigea vers le tombeau de Charlemagne. Il ve-

nait là, demander à l'ombre du grand empereur, un conseil, une inspiration, et, dans son accablement, il implora : “ Sire, par où faut-il que je commence ? ” Et du fond du tombeau, une voix se fit entendre, qui lui dit : “ Mon fils, par la clémence. ”

A l'instar de Charles-Quint, notre Souveraine se recueillit et songea. Elle descendit dans son âme, pour y trouver le mot qui devait servir de devise à sa vie.

Le mot lui vint, comme de lui-même, et elle s'écria : “ Je veux être bonne. ”

Dans la pensée de la reine, la bonté c'était la vertu pour elle-même, la justice et la liberté pour ses sujets.

La justice et la liberté, le peuple anglais les avait attendues vainement, pendant les derniers règnes. L'Angleterre, malgré sa forme de gouvernement constitutionnel, avait vu, chaque jour, les principes de ce gouvernement foulés aux pieds. George III, pendant des années, gardait des ministres contre le vœu de la majorité des Communes. Guillaume IV proclamait avec forfanterie qu'il renvoyait ses ministres “ quand il lui plaisait et parce que cela lui plaisait. ”

Tandis qu'en Angleterre on violait ainsi la constitution, au Canada les gouverneurs méprisaient encore plus le vœu de la majorité. Le peuple était rançonné sans merci. Il protestait, mais ces protestations étaient reçues avec mépris, et l'arbitraire du gouverneur était la loi suprême. Le peuple s'est enfin lassé de souffrir et nous eûmes les jours de 1837-38. Hélas ! nos forces n'étaient pas à la hauteur de nos courages, et nous sortîmes vaincus de la lutte.

Parmi ceux qui s'étaient faits les vengeurs de l'oppression, on s'en souvient, douze expièrent sur l'échafaud, et cinquante-huit dans l'exil, la glorieuse folie d'avoir aimé aveuglément leur pays.

L'influence de notre Souveraine qui venait de monter sur le trône, n'avait encore pu s'affirmer assez puissamment, pour changer, à l'endroit des colonies, la politique suivie jusqu'alors par le gouvernement anglais ; et elle ne put que s'attrister de nos malheurs. Aussi bien son respect de la constitution lui interdisait-il toute immixtion active dans les choses du gouvernement. Elle ne suivit pas l'exemple de George III et de Guillaume IV, et toujours elle se rangea à l'avis de ses ministres, et accueillit, avec déférence, ceux que le verdict populaire lui envoyait. Elle a pu dire en toute sincérité au ministre de ses préférences, lord Melbourne, qui, après avoir perdu le pouvoir, venait prendre congé d'elle : " Je regrette de me séparer de vous, mais je dois m'incliner devant la majorité du peuple. " Voilà comment notre Souveraine entendait la liberté. Mais aussi doit-elle à ce respect de la liberté et à son amour de la justice, les sympathies dont elle est entourée, et le grand empire qu'elle exerce sur l'opinion publique en Angleterre.

Aussi la reine, impuissante en 1838, à conjurer l'orage, réussit-elle, en 1844, à en réparer les malheurs. Un noble évêque de la vieille France, dont la charité et l'éloquence ont laissé une forte empreinte en ce pays, Monseigneur de Forbin Janson, se rendit aux pieds de Sa Majesté pour implorer le pardon de nos frères exilés. La reine écouta sa prière, et le 9 juillet 1844, trente-huit d'entre eux quittèrent Sydney. Ils furent bientôt suivis de dix-huit autres, qui vinrent à leur tour embrasser la patrie.

Il n'en aurait pas été ainsi, si, moins sage, elle eût prêté l'oreille aux conseils de lord Durham ; nos exilés n'auraient jamais revu les rives du Canada, et c'en eût été fait de la race française en Amérique. Nous n'étions, selon lui, qu'un peuple ignorant, rebelle à tout développement, qui jamais ne saurait donner au pays des hommes politiques pour le gouver-

ner. Nous étions un peuple sans passé, un peuple sans littérature et incapable de la cultiver, un peuple qu'il fallait faire disparaître.

Non, nous ne devions pas être sans hommes politiques, et quelle province en a donc fourni un plus nombreux et plus brillant contingent que la nôtre ?

N'étaient-ils pas des hommes politiques, les Papineau, les Lafontaine, les Taché, les Hincks ? N'étaient-ils pas des hommes politiques, les Cartier, les Dorion, les Fournier, les Geoffrion ? N'est-il pas un homme politique, le lieutenant-gouverneur qui préside avec tant de dignité et d'honneur pour nous, aux destinées de notre province ? N'était-il pas un homme politique celui qui avait nom Honoré Mercier ? N'est-il pas un homme politique celui qui, à l'heure présente, promène triomphant, à travers l'Angleterre, l'éloquence et le génie français, notre grand Laurier ?

Nous étions un peuple sans littérature et incapable de la cultiver. Quel démenti vous lui donnez, nos poètes, Crémazie, Fréchette, le lauréat canadien, Lemay, Legendre, Beauchemin, Evanturel et Desaulniers. Et nos historiens et nos littérateurs, nous ne les comptons plus. Qu'il suffise de nommer, au fil de la mémoire : Garneau, Bibaud, Ferland, Casgrain, David, Turcotte, Marchand, Dansereau, Buies, Provancher, Lusignan, et parmi les femmes : Mme Dandurand, Françoise et Laure Conan, que je nomme les dernières, mais qui ne sont pas les moindres.

Depuis lord Durham, les temps ont bien changé. Nous possédons, dans notre province, quatre universités, dix-sept collèges, près de dix mille écoles, où plus de quatre cent mille enfants vont puiser chaque jour, aux sources du savoir.

Que n'est-il donné à lord Durham de visiter nos villes et nos campagnes ? Dans celles-là, il verrait fleurir l'industrie,

les finances et le commerce. Il y verrait des édifices magnifiques, des demeures somptueuses, il y trouverait une société remarquable.

Que ne dirait-il pas de nos campagnes, où toutes les inventions modernes ont remplacé partout, le pénible travail d'autrefois. Le laboureur, aujourd'hui, ne jette plus la semence au vent du ciel, mais la semeuse se promenant à travers les sillons, distribue avarement à la terre le grain dont il attend la moisson prochaine. La faucille a fait place à la faucheuse. Il ne bat plus son blé sur l'aire, pendant tout un long hiver, et le fléau primitif a été remplacé par la machine.

Nos ports sont remplis de vaisseaux et notre marine est la quatrième marine du monde. La vapeur sillonne en tous sens notre pays, sur 3,245 milles du fer de nos chemins. En un clin-d'œil, le télégraphe porte notre pensée de Québec à Londres, et nous parlons, par le téléphone, d'un bout à l'autre du Canada.

On nous disait incapables de nous gouverner nous-mêmes, et pourtant nous avons passé sans heurt et sans commotion, à travers la période qui a duré l'union des deux Canadas.

C'est pendant cette période que nous avons fait disparaître le régime suranné de la féodalité et que nous avons établi par là, entre tous les citoyens, une égalité parfaite. Depuis la confédération, on écoute notre voix dans le concert des nations, et tout récemment, notre Reine a reposé en nous assez de confiance, pour appeler des nôtres à faire partie de la Conférence Internationale de la mer de Behring.

S'il était donné à lord Durham de voir toutes ces choses, il regretterait, sans doute, les calomnies dont est rempli le Mémoire qu'il a adressé du Canada en Angleterre. Quant à nous, nous en sommes plutôt fiers, car il est une preuve que nous avons devancé toutes les prévisions et contrarié toutes les attentes.

Remercions ici notre Souveraine, de nous avoir mieux jugés et d'avoir fait bon marché des préjugés de lord Durham, et réjouissons-nous de ce que, sous son règne bienveillant et sage, il a été donné à la province de Québec de prendre une place d'honneur dans la marche vers le progrès, où s'avance si merveilleusement l'humanité, à cette fin de notre siècle dix-neuvième.

Mais, je suis fier de le proclamer ici, notre prospérité, nous la devons dans une large part, à l'intelligente coopération de nos compatriotes anglais de la province de Québec, et il est permis de penser que notre prospérité n'aurait pas été aussi grande, si la province de Québec n'eût été habitée que par des Français.

Le laboureur, après une année de stérilité, confie quelquefois à même champ deux semences différentes. Chacune ne prenant au sol que des sucres distincts, la terre leur garde ainsi une double nourriture. De ces deux semences, l'une cède moins à l'orage, l'autre résiste mieux aux ardeurs du soleil. Celle qui prospère donne son ombre à celle qui périclité, et jamais la plus faible ne périt complètement. Mais si le ciel est favorable, il apportera à ses granges la plus abondante des moissons.

Les années qu'ont duré les guerres entre l'Angleterre et la France avaient été des années de stérilité nationale.

L'Eternel semeur, pour rappeler la fécondité perdue, a jeté sur le même champ des plaines d'Abraham, à la même heure, une double semence : la semence du sang de deux héros, l'un français, le marquis de Montcalm, l'autre anglais, le général Wolfe. Le ciel a béni cette semence, et depuis lors, les fils de la France et les fils de l'Angleterre, ayant leur vitalité propre et leur force distincte, ont grandi, vigoureux, côte à côte, s'aidant chaque jour les uns les autres à donner à notre

pays une prospérité toujours croissante, dans la paix et dans l'union.

J'ai dit dans la paix et l'union. La paix et l'union, elles sont, monsieur le maire, bien solidement assises au milieu de nous. Je n'en veux d'autre preuve que cette immense assemblée, composée d'hommes de toutes les races qui habitent notre pays, et de toutes les classes de notre société ; cette assemblée où je vois réunis, le clergé, fidèle gardien de nos institutions, et nos soldats, fidèles gardiens du sol national ; cette assemblée où les dames sont venues, dans la pensée, j'en suis convaincu, d'honorer surtout dans la Reine, les vertus qui honorent la femme, et les distinguent elles-mêmes.

Que cette paix et cette union reçoivent comme nouveau gage le baptême que nous faisons aujourd'hui, de ce parc, où nous nous réunissons pour la première fois et qui, comme Notre Souveraine, portera le nom de Victoria.

Puissions-nous, dans cette paix et cette union, c'est mon dernier mot, puissions-nous dire à toujours : Vive la France, et dire bien longtemps encore : Vive la Reine."

*
* *

Après ces éloquents discours, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, accompagné de Son Honneur le maire, des orateurs du jour et d'une foule nombreuse, se rendit au pavillon principal du parc Victoria, où l'on servit des rafraîchissements.

La foule se répandit alors dans le parc et une demi-heure après, des vingt mille personnes qui étaient présentes pendant les discours, l'on ne remarquait plus que quelques personnes parcourant les allées du nouveau parc.

L'ILLUMINATION

Québec en feu. . . . mais en feu de joie. Voilà la phrase qui peint le tableau brossé aux vives couleurs qu'offrait Québec le 22 juin au soir, tableau que des milliers d'yeux braqués de partout, sur la Terrasse, sur les remparts, ont admiré à l'envie.

Sur les principales rues, une foule innombrable, visitant les principaux points d'attraction. Sur la Terrasse, des milliers et des milliers de personnes ; au Parc Victoria, au moins trente mille personnes pour assister au défilé de pièces pyrotechniques. La température s'était améliorée et il faisait un temps splendide pour une fête de nuit.

Les bâtisses publiques étaient brillamment illuminées et offraient un joli spectacle, vu de loin. Les bâtisses du Parlement étaient pour ainsi dire en feu. De longues banderolles de lumières serpentaient autour de l'édifice et au-dessus du toit.

On a beaucoup admiré l'illumination du Château-Frontenac.

L'intérieur de l'édifice était éclairé à *giorno*. A l'extérieur on voyait des milliers de lumières variées disposées avec goût. Toute une ceinture de lumières électriques multicolores entourait le vaste édifice, suspendues aux corniches, à quelques pouces d'intervalles chacune.

Sur l'une des façades apparaissait une gigantesque couronne, sur l'autre une étoile immense et sur la troisième le chiffre du Château-Frontenac, le tout dessiné par des lumières électriques.

Cet imposant édifice présentait un coup d'œil vraiment féerique.

L'Hôtel-de-Ville était aussi brillamment illuminé à l'intérieur. A l'extérieur, sur la façade et en face de la Basilique,

on lisait une inscription faite en lumières électriques : “ 37-97 ”—“ Victoria ”, avec le portrait de la Reine au-dessus de la grande porte.

Le poste central des pompiers était aussi brillamment illuminé.

L'Université présentait un joli coup d'œil. De longues banderolles formées de lanternes japonaises partaient du clocher central pour aller rejoindre les petits dômes à chaque extrémité de la bâtisse.

Le palais de justice et un grand nombre de résidences privées étaient aussi illuminées.

Sur la rue, il y avait çà et là plusieurs centres d'attraction où la foule se portait de préférence. Partout, aux principales résidences, les lanternes japonaises étaient à profusion. En certains endroits, à un moment donné, le feu de Bengale teignait de rouge, de vert, de bleu, les maisons, les arbres.

Le principal centre d'attraction a été le feu d'artifice au Parc Victoria, où il n'y avait pas moins de trente mille personnes, poussant des cris d'admiration à la vue des splendides pièces pyrotechniques qui illuminaient les airs. Pendant près de deux heures, ç'a été un véritable feu roulant : fusées, bombes, serpents embrasaient le ciel.

La pièce de résistance qui a terminé le feu d'artifice a été le lancement dans les airs d'une pièce pyrotechnique représentant le portrait de la reine Victoria. Ce spectacle a été accueilli par les applaudissements de la foule.

Ainsi se sont terminées les fêtes jubilaires à Québec. Tous les citoyens anglais, irlandais et canadiens-français se sont unis dans un même sentiment pour célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement au trône de celle qui préside aux destinées d'un des plus vastes empires du monde.

Au lendemain de cette fête, voici l'appréciation qu'en donnait *L'Événement* :

“ Le jubilé de la Reine a été célébré hier, dans tout le Canada, avec beaucoup de solennité. Partout, les fêtes ont été grandioses et dignes du glorieux événement qu'elle commémoraient.

“ A Québec, cependant, à cause de la désagréable température, il a fallu supprimer une partie du programme. Un ciel sombre et pluvieux, et des rues boueuses, ont empêché la procession, qui devait être superbe, dit-on, et les divers amusements que l'on s'était donné beaucoup de peine à organiser. Mais, sur la fin de la journée, la température s'étant remise au beau, Québec a pu consacrer la soirée à l'illumination et à des feux d'artifice.

“ Ces fêtes resteront à jamais mémorables dans l'histoire de l'Empire britannique. Toutes les classes de la société y ont pris part. Le peuple et le clergé de toutes les dénominations religieuses ont uni leurs voix en cette circonstance solennelle pour rendre hommage à leur auguste souveraine, et supplier le Très Haut de répandre sur elle ses bénédictions et de la conserver encore longtemps à l'affection de ses sujets.

Plaise à Dieu que cette prière Lui soit agréable, et que ce règne glorieux et pacifique, qui a vu naître les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui et qui a été si fécond en progrès et en bienfaits pour notre pays, puisse se prolonger encore pendant plusieurs années. C'est là le vœu le plus sincère du peuple canadien, et en particulier de la nation canadienne-française, dont la loyauté à la couronne et l'affection envers l'illustre femme qui la porte si glorieusement, ne se sont jamais démenties.

“ Français de cœur, de langue et de religion, réfractaires à toute assimilation anglaise et toujours fidèles à nos traditions nationales, nous sommes cependant sincèrement loyaux et profondément attachés aux institutions britanniques. C'est du fond du cœur que nous avons chanté hier avec tous les peuples de l'Empire : *God save our Gracious Queen.* ”

TROISIEME PARTIE

INAUGURATION DU MONUMENT CHAMPLAIN A
QUEBEC, LE 21 SEPTEMBRE 1898.

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES.—FÊTES CÉLÉBRÉES A SAINTES, LE 3
JUILLET, 1893, A HONFLEUR, LE 14 AOUT 1898.—
DISCOURS DE L'HONORABLE M. TURGEON

Nous avons raconté plus haut, dans cet ouvrage (pages 17-40), comment la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fut amenée à prendre l'initiative de l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, fondateur de Québec, et pourquoi la réalisation de ce grand projet fut confiée à un comité de citoyens qui, sous la présidence de l'honorable juge Chauveau, mena à bonne fin cette entreprise patriotique, au prix de huit ans de labeur et d'une dépense de trente-trois mille piastres.

L'œuvre du Comité du monument Champlain a été racontée en détail dans un livre publié récemment, sous le titre : *"Inauguration du monument Champlain, à Québec, le 21 septembre, 1898"*, in-8o, 200 pages.

Il nous faut reprendre ici l'histoire du rôle que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a joué dans cette grande démonstration du 21 septembre 1898.

*
* *

Le siècle qui vient de finir restera dans l'histoire comme le siècle par excellence des réhabilitations, des anniversaires et des célébrations d'événements religieux ou nationaux. Dans



MONUMENT CHAMPLAIN
INAUGURÉ À QUÉBEC LE 21 SEPTEMBRE 1898

tous les pays civilisés, il s'est produit de grands mouvements populaires pour ressusciter des noms injustement oubliés, et l'on s'est plu à évoquer de la poussière du tombeau de grandes figures méconnues ou mal jugées par leurs contemporains. On leur a dressé des statues, des monuments, et les arts et les lettres se sont partout donné la main pour accomplir cette œuvre de reconnaissance et de réparation.

Notre Canada-français a ressenti, lui aussi, les effets de cette tendance universelle. Québec surtout s'est acquis la réputation d'avoir, plus que tout autre centre, pratiqué royalement ce culte du passé, cette religion du souvenir. Nos fêtes centennaires, nos célébrations de glorieux anniversaires ont eu un grand retentissement, parce que notre peuple tout entier s'est associé à ces grandes manifestations et qu'elles ont revêtu un cachet de distinction, une splendeur et un éclat qui n'ont été surpassés nulle part ailleurs. De toutes les gloires nationales dont nous avons fait pour ainsi dire l'apothéose, il en est deux surtout qui ont reçu une consécration solennelle plus marquée : Laval, Champlain. Dans le cas du premier évêque de la Nouvelle-France, l'hommage a été plus discret, moins retentissant. Ne faut-il pas attendre, en effet, le jour où l'Eglise le fera monter triomphant sur ses autels ?

Mais pour Champlain, rien ne nous a empêchés de lui ériger sans plus de retards, un monument digne de sa mémoire, digne du respect et de l'affection que notre peuple entretient pour lui.

Au moment même où nous délibérions à Québec, sur les proportions et la splendeur qu'il convenait de donner à ce tribut de reconnaissance nationale, notre enthousiasme éveilla en France même de généreux échos : à Saintes, d'abord, en 1893, et plus tard, en 1898, à Honfleur.

Par un heureux concours de circonstances, le représentant accrédité du Canada en France, l'honorable M. Fabre, a non seulement assisté à ces deux fêtes, mais il en a recueilli tous

les détails et les a publiés sous sa signature dans le *Paris-Canada*.

On aimera à lire dans le livre cité plus haut (1) ces comptes rendus où l'on retrouve le causeur charmant, le chroniqueur spirituel tant aimé de tout le Canada-français, et en particulier du public de Québec.

L'espace nous manque pour reproduire ici la brillante narration des fêtes de Saintes et de Honfleur.

Mais, nous nous arrêterons quelque peu à cette dernière, d'abord parce qu'elle a à peu près coïncidé avec celle de Québec, et ensuite parce qu'elle a été très remarquée en France, surtout à cause du magnifique discours qui y a été prononcé par l'honorable M. Turgeon, ministre, et dont M. Fabre, connaisseur et bon juge, écrivait sur l'heure : "C'est un des grands succès oratoires dont nous ayons été témoins. Le lendemain, nous avons recueilli dans tout Honfleur l'écho de cette impression générale et profonde."

Voici ce discours :

DISCOURS DE L'HONORABLE ADÉLARD TURGEON A HONFLEUR

" Monsieur le Président,

" Messieurs,

" Il vous est facile de comprendre ce que doit ressentir en ce moment un enfant du Canada, rejeton de famille normande, de recevoir au berceau de ses pères, deux siècles après leur départ, un accueil aussi cordial, une hospitalité aussi généreuse. Aussi, je suis touché, profondément touché, plus que je ne saurais l'exprimer, de votre bonté, et je garderai de cette journée un souvenir ému et reconnaissant.

(1) Inauguration du Monument Champlain.

“ Vous avez indiqué, M. le président, l'œuvre de votre société. Je savais déjà avec quel soin jaloux vous remuez la poussière de vos archives pour reconstituer, non seulement toutes les gloires du passé, mais encore, dans le langage de l'un des vôtres “ pour relever toutes les fleurs de votre originalité nationale ; cette délicatesse, cette élégance, cette distinction, cette saveur de naïveté, cette séduction de courtoisie, cette vivacité spirituelle qui furent pendant des siècles les modèles enviés du monde civilisé. ”

“ Evocateurs des gloires du passé, amants passionnés de tout ce qui peut faire connaître et aimer la France d'autrefois, vous n'avez pas voulu rester étrangers à l'apothéose que le Canada prépare au fondateur de Québec, à l'illustre Champlain. Vous avez voulu vous associer à cette fête française, je dirai à cette fête de la famille française, de toute la famille française, de la branche aînée restée ici comme de la branche cadette qui, sur un autre continent et sous un autre drapeau, cherche à faire revivre le caractère et les traditions de sa patrie d'origine.

“ La fête que Québec se prépare à célébrer dans quelques jours est véritablement franco-canadienne : elle est vôtre, puisque Champlain venait des rives de la France ; elle est nôtre, puisque le vaillant marin a été le fondateur du Canada et que ses cendres reposent près de notre grand fleuve. Oui, messieurs, nous lui élèverons dans quelques jours sur le rocher de Québec, en face du majestueux Saint-Laurent, un monument digne de sa mémoire. Il est du ciseau d'un artiste français et, pour bien en indiquer le caractère, le granit qui lui sert de base comme les matériaux qui ont servi à l'édifier, sont de provenance française. Comme je voudrais posséder cette maîtrise de votre langue pour exprimer ce que nous, vos frères d'Amérique, ressentirons en ce jour ; mais je sais que je puis compter sur votre indulgence et que vous vous rappelez que pendant plus de deux siècles et demi nous

avons vécu isolés, abandonnés à nos propres forces, perdus au milieu de l'émigration étrangère, sans point de contact avec la France et du lumineux rayonnement de son foyer intellectuel.

“ Et, messieurs, votre participation à cette fête du souvenir, vous avez voulu nous la donner ici, près de la mer, sur la côte normande. Vous saviez combien Honfleur nous est cher. C'est ici que Champlain s'est embarqué plus d'une fois pour ses courses aventureuses au Nouveau-Monde. C'est ici qu'ont pris passage la plupart des familles qui ont fait souche au Canada. Son aspect même, la disposition de ses rues, le nom de ses habitants, tout rappelle au Canadien l'identité de race, la communauté d'origine.

“ Un autre souvenir s'y rattache. C'est à quelques pas d'ici, à l'embouchure de la Dive, que Guillaume-le-Conquérant, suivi de ses barons, partit pour faire la conquête de l'Angleterre. Cette page d'histoire nous remplit d'un légitime orgueil, nous, les Normands du Canada, car enfin, si nous avons été défaits par l'Angleterre en 1760, nous n'en sommes pas moins les descendants d'une race qui a vaincu ses vainqueurs. Me permettez-vous à ce sujet un souvenir très personnel ? Lors de mon départ du Canada, dans un dîner qui me fut donné par mes collègues et amis, l'honorable monsieur Duffy, un anglais protestant, ministre des Travaux publics dans le gouvernement de la province de Québec, disait aux applaudissements de tous ces paroles que je vous demande la permission de citer : “ Assurez vos compatriotes de nos ardentes sympathies. Nous ne pouvons oublier que l'Angleterre est issue d'un double sang : c'est l'alliance du Saxon et du Normand qui a formé la puissante nation anglaise. Nous vous devons plus que l'existence physique : ce sont vos pères qui ont conquis sur la féodalité toute-puissante les premiers germes de la liberté politique. ” Personne n'ignore en effet— Augustin Thierry l'a consigné dans son histoire de la Con-

quête—que les barons qui ont forcé le roi Jean-sans-Terre à signer la Grande Charte, ce palladium de toutes les libertés anglaises, portaient des noms normands. De sorte que, messieurs, lorsqu'en 1789, vous faisiez vos premiers essais de régime parlementaire, vous n'empruntiez rien à vos voisins, mais vous repreniez une partie de l'héritage paternel, vous continuiez sur le sol français la tradition normande d'outre-Manche.

“ Je vous remercie donc d'avoir pensé à honorer la mémoire du fondateur de Québec et d'avoir choisi comme théâtre de cette manifestation, un coin de terre si français et si cher à nos cœurs canadiens.

“ Quelle est l'idée qui a présidé à l'œuvre de Champlain ? Convertir à la foi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord et répandre l'influence civilisatrice de la France. D'autres peuples sont allés à la recherche de continents nouveaux, ont bravé les périls des mers inconnues, mais n'ont laissé aux cœurs des peuplades sauvages que le souvenir de leurs barbares atrocités. Comparez les conquêtes de l'Espagne et du Portugal aux conquêtes de la France en Amérique et puis, voyez : les premières n'ont eu qu'un objet de lucre, de tirer des pays conquis tout l'or qu'ils recélaient en foulant aux pieds les indigènes ; celles-ci, n'étaient inspirées que par l'humanité, par le sentiment des devoirs supérieurs de l'homme envers son semblable. C'est ce sentiment que nous retrouvons dans le langage de Champlain, dans ses écrits, dans ses actes. Il a fait son succès et il consacre sa gloire. Pendant ce temps, les pèlerins de Plymouth laissaient les rives tyranniques de l'Angleterre et venaient chercher sur les bords de l'Hudson, dans les forêts vierges de l'Amérique, la liberté du culte et la tolérance religieuse. Ils devançaient leur temps en proclamant les droits inaliénables de la conscience que notre siècle seul a pleinement reconnus. Civilisation chrétienne, liberté de conscience, voilà le *substratum* des deux colonies que la

France et l'Angleterre fondaient simultanément. Faut-il s'étonner si l'Amérique du Nord a marché à pas de géant, si son présent est aussi serein et aussi radieuses ses promesses d'avenir.

“ La carrière de Champlain enseigne une autre leçon. Pendant longtemps, il a été de bon ton d'affirmer—et je ne puis dire qu'on n'y a pas complètement renoncé—que la France était inhabile aux œuvres de colonisation. Les adversaires de Champlain à la Cour ne tenaient pas un autre langage. Il leur répondit par le seul argument que l'on ne refute pas : le succès. Du coup, il gagna sa cause devant Colbert et devant l'opinion. Il n'est pas inutile de rappeler cet enseignement à une époque où la France cherche à reconstituer son empire colonial que la politique malheureuse du siècle dernier lui a fait perdre. Allez en avant, messieurs. Continuez la tradition française. Laissez les autres peuples se précipiter en trafiquants sur les plages lointaines ; vous avez une autre mission, celle de les instruire. Champlain n'y a pas failli ; elle n'y faillira pas non plus “ la grande et douce nation où il fait bon de vivre et qui, quoiqu'en disent ses ennemis, ressemblera toujours à ces grands arbres où les oiseaux du ciel viennent s'abriter. ” (1)

“ Les colons de la Nouvelle-France furent des hommes d'élite. On a pu tenter ailleurs des essais de colonisation avec des repris de justice. Champlain, Colbert, Richelieu, en jugèrent autrement. Nos ancêtres furent tous des hommes au caractère élevé, d'une moralité irréprochable, l'esprit ardent, aventureux, ayant dans l'âme cette étincelle lumineuse qui a été l'inspiratrice de tous les grands mouvements de l'humanité vers le progrès. Aujourd'hui, nous traversons l'océan en quelques jours sur des palais flottants. Avez-vous réfléchi à l'audace, à l'admirable folie de ceux qui, il y a trois siècles, s'aventuraient sur des mers inconnues dans de frêles

(1) *Imbart de la Tour.*

coquilles de noix ? C'est à ces vaillants, à ces hardis navigateurs qu'il faut appliquer *l'æs triplex* du poète latin. Leur âme s'éprit des vastes solitudes, des régions inexplorées et, tout en guerroyant contre les Indiens et les colons de la nouvelle Angleterre, ils parcoururent toute l'Amérique, de l'orient à l'occident, du sud au septentrion, de Terre-Neuve aux Montagnes Rocheuses, de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, laissant partout l'empreinte du nom français, jetant à tous les vents du ciel la semence féconde de la religion et de la civilisation. Ah ! qui peut dire l'action de la France sur le Nouveau Monde. Je ne parle pas du Canada français, mais des colonies anglaises elles-mêmes. L'épée de Lafayette leur a conquis l'indépendance et elles en ont perpétué le souvenir en élevant à l'entrée de leur métropole la statue de la Liberté. S'ils avaient regardé plus haut et plus loin, ce n'est pas la statue de la Liberté qu'ils auraient érigée dans le port de New-York, c'est la statue de la France elle-même !

“ Nos pères furent des vaillants. Soldats et laboureurs, ils eurent tous les héroïsmes, héroïsmes de tous les jours, les plus obscurs comme les plus méritoires, puisqu'ils n'avaient pour théâtre que le coin d'une forêt ou les rives désertes de nos rivières et de nos lacs et qu'ils ne se déployaient pas au grand soleil de la renommée. Leur fortune se poursuivait avec des vicissitudes diverses. Tour à tour envahisseurs ou envahis, retraits devant un ennemi dix fois supérieur ou promenant, vainqueurs, leur glorieux drapeau, accablés par le nombre, cette lutte gigantesque ne pouvait avoir qu'un épilogue tragique. Nous fûmes cédés à l'Angleterre : le rideau tomba sur le premier acte de ce grand drame qui s'est déroulé sur la terre canadienne et, suivant la parole de notre poète national :

“ Et notre vieux drapeau trompé de pleurs amers,
“ Ferma son aile blanche et repasse les mers.”

“ De ce moment, la vie du peuple canadien se transforme. Elle avait été guerrière, aventureuse, émiettant son activité

sous mille et une formes ; elle se concentrera désormais sur un objet unique : la terre. Ils avaient été trappeurs, soldats, découvreurs, ils se font paysans et, confinés dans les campagnes, près de l'église paroissiale, ils dérobent à l'avidité et à la morgue du conquérant le patrimoine des aïeux. Pendant trois longues années ils espérèrent le rétablissement de la suprématie française. Qu'ils furent tristes pour nos pères ces jours de la fin du siècle dernier, écrasés sous la main de fer de cette bureaucratie qui s'était abattue sur la colonie comme une volière affamée et qui nous était venue des rives d'Albion, la haine au cœur et le *va victis* sur les lèvres ! Que de fois le vétéran canadien ne répéta-t-il pas avec le poète : " Ne reviendront-ils jamais ! " La vague mugissante porta sur sa crête d'azur plus d'un pleur aux rives de la France, mais le traité de Paris fit tomber la dernière illusion et le sort du Canada fut irrévocablement fixé.

" Le paysan français s'attache au sol : cet amour devait le sauver. Privé de tout appui, abandonné de la noblesse, de la bourgeoisie, de ses classes dirigeantes en un mot, il vécut en quelque sorte de la vie végétative jusqu'au jour où, de ses rangs, s'élevèrent les défenseurs de ses droits opprimés. C'est dire que l'œuvre du relèvement de la race française en Amérique a été toute démocratique ; ce sont des fils du peuple, issus de la sainte et forte race de nos campagnes qui ont opéré le prodige de faire reconnaître au vainqueur les droits du vaincu. Mais quoi ! nous avons même vu lors de nos grandes luttes constitutionnelles les descendants de quelques rares familles nobles restées au Canada faire cause commune avec l'ennemi. Il était de bon ton de se ranger du côté de l'Anglais qui contrôlait les emplois et les honneurs, contre le brave petit peuple de plébéiens qui combattait pour sa foi, sa langue, ses institutions, pour le précieux héritage de ses pères. Ils eurent des places. Si vous venez chez nous, si vous parcourez nos campagnes et si vous entendez tomber de la bouche

d'un vieux paysan le mot de bureaucrate, ne vous étonnez pas de l'amertume de son accent, ni du mépris qui plisse sa lèvre. Ce mot représente un demi-siècle de rancunes, il exprime la haine, le dégoût du patriote contre les misérables qui se sont faits les instruments d'oppression de leur race. Car nous avons été opprimés. Les conquérants commirent l'heureuse faute de chercher à ravir tout ce qui nous était cher. Au lieu de nous envelopper d'une hypocrite sollicitude, de nous endormir dans une quiétude trompeuse, ils attaquèrent, au mépris des traités, la religion nationale ; ils eurent l'orgueilleuse présomption de faire disparaître la langue française, la belle langue française, si noble, si éclatante, formée des sauvages beautés de la Gaule, de la grâce exquise de Virgile et de l'immortelle poésie du chantre de l'Illiade ; cette langue française qui est la plus belle expression de la pensée philosophique, la langue de la diplomatie, des cours, des académies, cette langue dont la civilisation vous a confié le dépôt, à qui vous donnez chaque jour un renouveau de vitalité et de splendeur, cette langue que nous possédons bien imparfaitement, mais que nous aimons autant que vous, mes frères de la vieille France.

“ Le Père Charlevoix, le plus ancien historien du Canada, dans ses commentaires généraux sur le tempérament des premiers colons, remarque l'élévation de leur taille, leurs belles proportions physiques, mais il ajoute qu'ils font de mauvais valets, ayant le cœur trop haut. Messieurs, tout le caractère est là, et la toute puissante Angleterre en fit l'expérience quand elle voulut les réduire en vasselage. Par la constitution de 1793, la province de Québec avait été dotée du régime parlementaire. Oh ! nous sommes encore bien éloignés de l'indépendance que le pacte confédératif nous a depuis assurée.

“ Ce n'était qu'un timide essai, toujours contrarié par la mauvaise volonté des gouverneurs et par l'insolence de la bu-

reaucratic. La lutte se poursuivit sur le terrain constitutionnel jusqu'au jour où, fatigués de cette longue suite d'injustices, révoltés de cette outrageante violation des traités, exaspérés d'être esclaves dans un pays que leurs pères avaient découvert et fécondé de leur sang, ils prirent les armes et demandèrent à la force ce que le droit avait été impuissant à leur donner. On a blâmé l'insurrection de 1837. On a dit que c'était un acte de folie. C'est être fou, en effet, que de troubler le repos des jouisseurs, que de combattre sans armes, sans munitions, sans alliance au dehors, la toute puissance d'une grande nation ; c'est être fou que de mourir sans espoir pour la liberté, mais c'est la folie du sacrifice, c'est la folie de la gloire, c'est la folie qui a édifié tout ce qu'il y a de noble et de véritablement grand dans l'humanité. Ceux qui ont le plus violemment attaqué Papineau ont acclamé l'oeuvre de Washington. Pourtant les griefs de la Nouvelle-Angleterre se réduisaient à une question fiscale ; les nôtres se rattachaient à tout ce qu'il y a de sacré pour une nation. Aussi personne chez nous ne s'y est trompé et, depuis les origines de notre histoire, aucun homme n'est descendu aussi profondément dans l'amour du peuple, du vrai peuple, de l'ouvrier des villes comme du paysan des campagnes, et, dans nos fêtes nationales, dans ces grandes revues des gloires du passé, c'est son nom, son souvenir, sa mémoire qui remue le plus vivement les fibres patriotiques de la nation.

“ D'ailleurs, messieurs, l'insurrection portait la question canadienne sur un théâtre agrandi. Les Communes anglaises s'émurent de cet acte du désespoir. Des hommes d'Etat vraiment libéraux entreprirent la défense des opprimés, dévoilèrent et dénoncèrent la tyrannie des pro-consuls et bientôt notre pays recevait une nouvelle constitution législative qui, dans la pensée de quelques-uns de ses auteurs devait anéantir l'influence française au Canada, mais qui, heureuse-

ment, portait en germe la reconnaissance de tous nos droits civils et politiques.

“ Ce fut principalement sous la direction de deux hommes, que s’accomplit cette révolution pacifique. Lafontaine, un Canadien-français, et Baldwin, un Canadien-anglais, coalisèrent les meilleurs éléments des deux races et, de cette union, comme d’une source féconde, jaillit la prospérité matérielle et surtout la pacification des esprits. La période qui s’est écoulée de 1840 à 1867 est incontestablement l’une des plus importantes de notre histoire. La reconnaissance officielle de la langue française dans les Chambres, devant les tribunaux, dans la littérature politique et administrative ; l’abolition des lois de navigation et l’ouverture de nos routes fluviales ; l’organisation de notre système municipal avec l’autonomie des communes ; l’abolition de la tenure seigneuriale qui avait été un merveilleux outil de colonisation au début de la colonie, mais qui ne répondait plus aux besoins et aux aspirations de l’époque ; l’éclosion d’un esprit public plus libéral, l’apaisement des querelles religieuses et des haines nationales préparèrent le Canada au pacte confédératif qui a véritablement créé la nation canadienne. La constitution de 1867 reconnaît à la province de Québec une autonomie absolue.

“ Notre législature provinciale exerce un contrôle exclusif sur nos lois civiles françaises, sur notre organisation paroissiale, sur notre législation scolaire, sur toutes les questions, en un mot, qui touchent de près ou de loin à notre avenir comme nation. Nous sommes effectivement indépendants et, si vous songez que nous frappons d’un même droit d’importation les produits d’Angleterre et ceux des autres pays, vous admettrez que le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne est un lien nominal. Ah ! messieurs, vous ne sauriez concevoir l’étendue de nos franchises. Si vous assistiez à l’une de nos grandes cérémonies religieuses ou à l’une de nos fêtes natio-

nales, vous vous croiriez transportés au cœur de la France. Le drapeau tricolore flotte au-dessus de nos têtes, des orateurs français exaltent les gloires de la patrie française, sans que nos compatriotes d'une autre langue s'en scandalisent ou même s'en étonnent. Ils nous respectent d'autant plus que nous affirmons avec plus de force notre sang et notre origine.

“ Je vous ai parlé de l'insurrection de 1837.

“ L'un des chefs de la révolte, je pourrais dire l'âme du mouvement militaire, fut l'héroïque Chénier qui mourut les armes à la main dans le cimetière de St-Eustache. La nation française lui devait un monument et ce monument au rebelle, nous l'avons élevé, par souscription nationale, sur l'un des grands boulevards de Montréal, la ville la plus anglaise de notre province. Messieurs, que pensez-vous de ce trait de libéralité ?

“ Le 24 juin 1895, la foule se pressait aux abords de notre Palais Législatif à Québec, pour assister à l'inauguration de la statue du chevalier de Lévis. Tout ce peuple était enthousiaste, délirant, car il aime à acclamer ce nom populaire entre tous, ce nom qui sonne à ses oreilles comme une fanfare guerrière, qui évoque les souvenirs de l'époque héroïque de notre histoire, qui rappelle le guerrier qui espéra contre toute espérance, et qui, lorsque tout était perdu, jetait sur le champ de bataille de Sainte-Foye, un défi à la destinée malheureuse, et de sa main puissante enchaînait une dernière fois la victoire au drapeau de nos pères. Notre culte pour le chevalier de Lévis se comprend, car si d'autres combats ont été plus fructueux pour nos armes, aucun ne remue plus vivement la fibre nationale, parce que cette dernière victoire nous vengeait en quelque sorte de la défaite des plaines d'Abraham ; parce qu'elle ennoblissait en quelque sorte ceux qui allaient passer sous le joug de l'étranger ; parce qu'elle

faisait voir que les fils de tant de gloires n'étaient pas dégénérés, que ceux qui allaient changer d'allégeance étaient une race malheureuse mais fière, vaincue mais indomptée. Eh ! bien, Messieurs, quels sont ces hommes que j'aperçois sur l'estrade et qui dominent la foule ? C'est le consul-général de France, c'est Monsieur le marquis de Lévis et sa famille, descendant du grand guerrier et, à leur côté, Lord Aberdeen, le gouverneur-général du Canada, le représentant de Sa Majesté Britannique. Par une de ces délicates attentions, et qui nous rendent si chers nos liens politiques, il avait voulu s'associer à cet hommage au vaillant capitaine, au vainqueur des armées anglaises ! Comment, Messieurs, pourrions-nous ne pas chérir un régime politique qui, loin de comprimer, active les plus nobles aspirations du cœur humain.

“Oui, Messieurs, depuis le jour où Champlain fit naître la Nouvelle-France aux rives du St-Laurent, nous avons fait une longue route. Aujourd'hui nous donnons l'exemple d'un peuple florissant, pacifique, respecté au dehors sous le pavillon d'un grand peuple, épanchant dans ses vastes solitudes le flot tranquille de sa population, religieux, sans donner à aucun culte l'exclusion ou la prépondérance, présentant au monde le drame vivant de la liberté la plus absolue sous l'égide et le contrôle des lois. La semence est faite, la vaste machine de notre organisation sociale est complète ; notre pays est préparé pour ce voyage au long cours, où doivent se dévoiler, suivant la parole de Lacordaire, les îles fortunées de l'avenir.

“L'avenir ! il serait plus que téméraire de chercher à soulever le voile qui le dérobe à nos regards. Mais le continent américain doit-il se développer, franchir et remonter le fleuve de la civilisation dans l'homogénéité d'une seule et grande nation ? Des voix autorisées ont depuis longtemps répondu à cette question. Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande répu-

blique indivisible est une chose impossible. Dans tous les cas, il est permis de croire que, réalisant les appréhensions de son fondateur, l'illustre Washington, le colosse américain croulera et que trois ou quatre grands Etats s'élèveront sur ces ruines.

“ En présence de cette éventualité, il est permis, à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississipi qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

“ Cet empire naissant aux rives du Mississipi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire se déployant sur les bords du St-Laurent, jouant sur le continent américain le rôle de la France en Europe ; pays de civilisation et de liberté, pays généreux prêt à combattre pour un grand principe ou pour la défense d'une sainte cause ; faisant éclore les plus belles fleurs de l'art, les plus beaux fruits de la pensée, manifestant dans le Nouveau-Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française ? C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux, mais l'un de vos grands écrivains l'a dit : “ Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées. ” C'est un rêve, mais j'ai foi dans ce rêve parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intacte la racine morale de sa puissance et ce *potius mori quam fœdari* qui l'a sauvé un jour du danger et des défaillances nationales.

“ Pour le moment, nous poursuivons notre carrière, partagés entre deux sentiments ; notre affection pour la France et notre reconnaissance pour l'Angleterre. La province de Québec a une fière et noble devise : “ Je me souviens ”. Elle se souvient de son origine, du grand et beau pays qui a protégé son berceau, des sacrifices qu'elle a inspirés, du sang qu'elle a fait verser ; elle suit amoureusement du regard la

marche glorieuse de la France à travers le monde, se réjouissant de ses triomphes, compatissant à ses défaites, car jamais, oh ! jamais nous n'avons senti comme nous vous aimions que lorsque l'ange de la douleur est venu s'asseoir à votre foyer. Avec vous nous avons pleuré sur des malheurs immérités : avec vous nous avons gémi lorsqu'un vainqueur impitoyable a violemment arraché des bras de la France les deux filles de sa pensée, l'Alsace et la Lorraine, toujours aimées, jamais oubliées.

“ Mais la province de Québec se souvient aussi de ce qu'elle doit à l'Angleterre. Elle ne saurait oublier qu'après bien des luttes, il est vrai, après un siècle de revendications constitutionnelles, la raison supérieure de ses hommes d'Etat lui a assuré la reconnaissance complète de ses droits civils et politiques. C'est ce double sentiment, cette qualité d'affection que notre premier ministre, M. Laurier, exprimait excellemment, l'an dernier, à Paris, par ce vers de Victor Hugo :

“ Fidèle au double sang qu'avaient mis dans ma veine

“ Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne !”

“ Comme je l'ai dit, il y a un instant, nous élèverons bientôt à Champlain un monument digne de sa mémoire. Une nation doit pleurer ses morts et, quand une vie a été toute donnée à la patrie, il faut en rappeler le souvenir. Le souvenir retient ce qui échappe, rend présent ce qui est passé, fait revivre ce qui n'est plus. J'entends le souvenir, non d'une heure, non d'un jour, mais le souvenir des siècles, le souvenir de l'histoire, qui recueille les grands dévouements, les grave sur le marbre ou le bronze pour les transmettre jusqu'aux générations les plus reculées. J'ai cru qu'en ce jour il serait éminemment convenable de rappeler la vie de Champlain et de dire ce qu'est devenue son œuvre, afin de lui rendre cet hommage suprême que Tacite réclamait pour les grands citoyens : “ Non des louanges, mais une fidèle imitation de leur conduite. ”

CHAPITRE II

LA FÊTE NATIONALE DE SAINT-JEAN BAPTISTE A QUÉBEC LE 21 SEPTEMBRE 1898.—LA PROCESSION

Enfin se leva le jour depuis si longtemps attendu du 21 septembre 1898.

Jamais encore cinquante mille personnes échelonnées le long de nos rues, en masses humaines compactes, n'ont passé en revue plus imposante et plus nombreuse procession de sociétés patriotiques, d'associations bienveillantes et de secours mutuels.

Dès huit heures, toutes les sociétés invitées à prendre part à la procession étaient à leur poste, sur la place Saint-Pierre, groupées autour de leurs bannières.

A l'heure précise fixée pour le départ, les musiques firent retentir les airs d'une marche joyeuse, et le capitaine Pennée, chef de police et Grand Maréchal de la fête du jour, se mit en marche, avec un détachement de la police municipale en grande tenue, un détachement de la brigade du feu et la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur suivie de sept divisions composées des membres de toutes les associations presque au complet, à la tête de chacune desquelles marchait le président respectif portant fièrement les insignes de ses hautes fonctions.

On défila bannières et drapeaux au vent par les rues Durocher, St-Vallier, St-Joseph, du Palais, St-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, St-Louis, Avenue Dufferin, rues d'Youville et St-Jean jusqu'à la vaste église St-Jean-Baptiste.

Toutes les sociétés mentionnées au programme avaient tenu à honneur de figurer au complet dans la procession.

Puis venaient les personnages officiels, suivis de la bannière principale de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le président général et le chapelain de la Société avec le drapeau blanc, le comité de régie et le président et les membres du comité du monument Champlain.

La procession défila ainsi sous les drapeaux de la papauté et des nations française, anglaise et américaine jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où l'honorable juge Routhier donna lecture de l'adresse suivante à Son Honneur S.-N. Parent, maire de Québec :

“ A Son Honneur M. S.-N. Parent, commissaire des Terres de la Couronne, maire de Québec, etc. .

“ Monsieur le Maire,

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et les sociétés-sœurs, qui sont venues de près et de loin prendre place dans ses rangs, pour parcourir joyeusement les rues de notre bonne ville, sont heureuses de s'arrêter un instant au seuil de ce palais élevé par vos soins, pour saluer en vous le premier magistrat de la vieille cité de Champlain.

“ C'est un jour glorieux pour elle, et depuis longtemps nous savons que vous ne voulez rester étranger à rien de ce qui peut la mettre en relief, et servir ses intérêts et sa gloire.

“ Nous célébrons, aujourd'hui, avec tout l'éclat dont nous sommes capables, non seulement la fête de notre patron, mais aussi la glorification du fondateur de Québec, et nous sommes sûrs que cette double solennité éveille en votre cœur les mêmes sentiments que dans les nôtres.

“ Nous savons même que vous faites votre large part dans cette grande célébration, de manière à la rendre plus brillante et plus pompeuse.

“ Veuillez donc, en ce jour, monsieur le maire, agréer les hommages de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et des sociétés-sœurs, qui se joignent à elle, et croire à la sincérité des vœux qu'elle forme pour votre bonheur, et pour le bonheur de la digne compagne de vos jours.

RÉPONSE DE SON HONNEUR LE MAIRE.

“ A monsieur le Président.

“ Aux officiers et membres de la

“ Société St-Jean-Baptiste de Québec.

“ Messieurs,

“ Le maire de Québec reçoit avec plaisir les respects et les souhaits de votre Société.

Aujourd'hui, comme toujours, vous faites un déploiement magnifique et éclatant de notre nombre et de nos forces nationales. Et comme dans toutes nos fêtes vous avez su faire briller le patriotisme des Canadiens-français et leur attachement à leur nationalité sans froisser les susceptibilités de ceux qui nous entourent, tous sont d'accord à applaudir à votre superbe et grandiose démonstration.

“ Vous avez eu la générosité de retarder à ce jour la célébration de la fête de la St-Jean-Baptiste, afin d'honorer une des plus grandes figures de l'histoire du Canada. Et votre procession est une des plus brillantes parties de la démonstration d'aujourd'hui.

“ Le culte des ancêtres comme le respect des auteurs de nos jours honore les enfants d'un pays comme les membres d'une famille et vous faites noblement la part des Canadiens-français en ce jour consacré à la mémoire de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France. Au nom des citoyens de Québec, je vous félicite et je vous remercie.

“ Votre allusion délicate à notre Hôtel-de-Ville, que vous voulez bien qualifier du titre flatteur de palais, me fournit

l'occasion de dire que le maire et le Conseil-de-Ville ont à coeur l'accroissement et l'embellissement de la cité fondée par Champlain. Nous sommes tous d'accord à penser qu'il faut lui conserver ses monuments d'un autre âge, ses reliques du passé. Mais nous avons aussi à coeur de l'embellir, de l'orner de tous les perfectionnements les plus modernes, et de l'enrichir par l'accroissement de son commerce et de son industrie.

“ Je voudrais avoir l'éloquence de votre honorable président pour vous remercier, au nom de madame Parent, de vos aimables souhaits pour son bonheur. Je sais que dans votre fête une des notes dominantes est celle qui chante les charmes et les vertus de la canadienne, et je suis prêt à faire chœur.”

Son Honneur le maire et les membres du Conseil-de-Ville entrèrent alors dans les rangs, puis la procession continua sa marche et, en passant au palais archiépiscopal, l'honorable juge Routhier donna lecture à Mgr Marois, représentant Sa Grandeur Mgr Bégin, de l'adresse suivante :

“ A Monseigneur Marois, Protonotaire-Apostolique, Vicaire-Général et Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

“ Monseigneur,

“ Au nom de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et des autres associations qui nous accompagnent, nous venons, Monseigneur, vous présenter nos respect et nos hommages, en votre qualité d'Administrateur de l'archidiocèse de Québec, en l'absence de notre bien-aimé premier pasteur. Une double solennité nous met en mouvement, et nous fait défiler, parés de nos insignes et bannières déployées, à travers les rues de notre chère cité de Champlain. Nous célébrons à la fois la fête de notre patron, et l'inauguration d'un monument à notre premier ancêtre, père de notre nationalité.

“ Or, vous le savez, Monseigneur, nous avons dès longtemps pris l'habitude d'associer la religion à toutes nos fêtes patriotiques, et c'est à l'Eglise que nous nous rendons en

procession, pour demander à Dieu de bénir nos associations et nos oeuvres.

“ C'est le même sentiment religieux qui nous fait stationner à la porte de votre palais et nous vous prions, Monseigneur, d'agréer avec nos vœux les plus sincères, l'expression de notre attachement filial et de notre dévouement.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR MAROIS

“ Monsieur le Président,

Messieurs,

“ Au nom de Monseigneur l'archevêque, que la maladie a forcé de prendre quelque repos loin de sa ville épiscopale, laissez-moi vous exprimer ses plus vifs remerciements pour l'hommage de profond respect que vous venez d'offrir à l'autorité religieuse de ce diocèse, et aussi pour les sentiments de filiale soumission dont vous vous montrez si entièrement pénétrés envers la sainte Eglise.

“ Notre vénéré archevêque regrette souverainement de ne pouvoir être présent aux fêtes grandioses dont Québec est en ce moment le brillant théâtre, et Sa Grandeur me charge de vous dire avec quel bonheur elle s'associe, au moins d'esprit et de cœur, à toutes nos patriotiques réjouissances.”

“ La Société St-Jean-Baptiste a été heureusement inspirée en retardant de quelques mois, cette année, la célébration de notre belle fête nationale du mois de juin. Il convenait en effet que cette Société, si soucieuse de nos gloires, si zélée pour tout ce qui touche aux intérêts de notre nationalité, prêtât son précieux concours aux organisateurs des fêtes du monument Champlain, et contribuât ainsi, avec tout l'éclat qu'elle sait mettre dans ses démonstrations, à honorer dignement la mémoire du fondateur de cette cité, je dirai même plus, du père de la Nouvelle-France.

“ Champlain, messieurs, vers qui se tournent en ce moment tous les regards, l'immortel Champlain mérite toute

notre estime et toute notre admiration. Je vois en lui la personnification vivante des plus nobles sentiments qui puissent agiter le cœur de l'homme : l'amour de Dieu et l'amour de la patrie. Oui, le fondateur de Québec a su unir en son cœur ces deux amours si bien faits pour s'allier l'un à l'autre. Il a aimé la France, l'ancienne et la nouvelle ; il a mis au service de son pays, avec tout l'empressement d'un fils dévoué, toutes les ressources de son génie militaire et de son immense talent d'organisation et de gouvernement. Il a porté au delà des mers la gloire du nom français, et assuré sur cette terre d'Amérique le règne impérissable d'une race qui compte parmi ses rois Charlemagne et St-Louis. En vrai chrétien, en patriote éclairé, Champlain ne séparait pas de son culte pour la France, de son amour pour le Canada, le culte et l'amour que tout enfant bien né de l'Eglise catholique doit à sa mère. Il plaçait même cet autre culte, il élevait ce second amour au-dessus du premier ; car il comprenait que nous appartenons à Dieu avant d'appartenir aux royaumes, aux pouvoirs périssables de ce monde.

“ C'est l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste d'avoir pris naissance sous le souffle de la même sublime pensée et des mêmes sentiments religieux. Comme représentant de l'autorité religieuse de cet archidiocèse, je vous félicite, messieurs, de tout mon cœur, et je ne puis que vous exhorter à marcher toujours dans le sillon glorieux tracé par nos ancêtres, et que vous avez suivi jusqu'ici.

“ Notre foi, notre langue, notre religion et nos droits, voilà des choses sacrées que nous avons reçues des ancêtres, et qui forment l'héritage, le patrimoine national que nous défendrons au prix des plus grands sacrifices. Que serions-nous, messieurs, sans l'Eglise ? On peut et on doit se le demander en un jour où l'on repasse en sa mémoire les événements du passé ; où en serions-nous sans cette Eglise catholique qui a veillé sur notre berceau, qui nous a portés dans ses bras,

tenus sur ses genoux, instruits dans ses écoles, formés dans son sanctuaire à la pratique de toutes les vertus qui font le citoyen et le chrétien ?

“ Ce que l’Eglise a été pour nous dans le passé, elle le sera dans l’avenir pourvu que nous demeurions fidèles à ses enseignements et à ses directions. Cette fidélité aux traditions du passé, elle est inscrite comme devise sur le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste, et c’est là pour nous, messieurs, un grand motif de foi et d’espérance. Tenons l’œil fixé sur cette devise, soyons fiers du sang qui coule dans nos veines, de la foi que nous professons. Travaillons d’un commun accord à maintenir intact l’héritage sacré des ancêtres ; conservons pour nous-mêmes et cherchons à répandre, partout où s’exerce notre influence, le vrai patriotisme, ce patriotisme élevé, généreux, éclairé, qui, loin d’exclure Dieu et l’Eglise, y puise au contraire ses plus nobles sentiments et ses plus puissantes énergies. En étant de bons chrétiens nous serons, par une conséquence nécessaire, d’excellents patriotes, des patriotes ardents, loyaux, convaincus, à l’exemple des François de Laval et des Samuel de Champlain. ”

Plusieurs parties de la procession ont particulièrement attiré l’attention de la foule. Le char portant le petit personnage représentant saint Jean-Baptiste enfant, qui était escorté par la Garde Champlain, la vénérable relique du drapeau de Carillon, porté par les zouaves pontificaux, avec escorte d’honneur par la Garde Champlain, la nouvelle Garde Montcalm, toute pimpante sous ses habits de St-Cyrien. Parmi les excellentes musiques qui éparpillaient alternativement dans l’air leurs plus joyeux accords, notons le corps de musique de Lévis, qui accompagnait l’Union Typographique No 302 ; les corps de musique des Queen’s Own, de Limoilou, de la Garde Indépendante, de St-Thomas de Montmagny, de l’Union Musicale.

Fermaient la marche triomphale de cette imposante procession :

Une nombreuse délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avec bannière, drapeau et insignes.

Le commissaire-ordonnateur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

La musique de la Garde Champlain, l'Union Allet, les zouaves pontificaux, avec le drapeau de Carillon, escorté de la Garde Champlain.

Enfin, un personnage représentant Champlain, le héros du jour.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec doit se féliciter d'avoir retardé au 21 septembre la célébration de la fête nationale.

En effet, tout le monde s'accorde à dire que jamais procession à Québec n'a été aussi imposante, sans même en excepter celle du 24 juin 1880.

Il n'y avait pas, il est vrai, de chars allégoriques, mais une foule énorme ; une procession n'est imposante qu'en autant qu'elle est nombreuse, et celle d'hier comptait dans ses rangs des milliers de personnes, et, sur le parcours, une foule considérable.

On ne remarquait pas moins de sept fanfares dans le cortège.

Toutes nos sociétés nationales, religieuses et ouvrières étaient largement représentées. Chacun avait tenu à honneur de figurer, afin de rehausser l'éclat de la fête.

Parmi les nombreuses sociétés, nous devons mentionner tout particulièrement l'Union Typographique No 302. Elle était au grand complet, et précédée d'une fanfare. Les typographes ont, comme toujours, bien fait les choses.

Nous avons été heureux de constater que notre appel a été entendu : la ville de Québec n'a jamais été si bien pavisée.

Non seulement dans les rues du parcours de la procession, mais sur presque toutes les résidences flottaient des drapeaux.

La température se prêtait admirablement à la circonstance : temps clair, soleil radieux, brise rafraîchissante.

CHAPITRE III.

LA FÊTE NATIONALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE A QUÉBEC
LE 21 SEPTEMBRE 1898.—(Suite.)

LA MESSE.—SERMON DE L'ABBÉ CORBEIL.—ADRESSE.—RÉPONSE

La partie religieuse de la démonstration patriotique fut grandiose et solennelle ; les décorations de l'église, le chant, la musique instrumentale, l'éloquence sacrée et la présence des autorités religieuses et civiles, tout contribua à rehausser l'éclat de la fête nationale des descendants de Champlain, de Montcalm et de Lévis.

L'église du faubourg Saint-Jean, où devait être célébré le service religieux, était remplie de monde.

La messe commença à dix heures et demie, et fut célébrée par Mgr Gagnon, chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste, assisté des révérends MM. Delisle, curé de Stadacona, et Lortie, du Séminaire de Québec.

Le programme musical fut exécuté d'une manière admirable. Nous avons déjà entendu ailleurs la messe du sacre de Charles X, et ce fut pour tous un plaisir nouveau. Les musiciens chargés de l'interpréter surent en faire ressortir toutes les beautés. L'Union Musicale et le chœur de la Basilique, dirigés par M. Gustave Gagnon, ont mérité les plus grands éloges.

Plus de cent membres du clergé assistaient au chœur ; nous ne mentionnerons que les plus hauts dignitaires : Mgr Marois, vicaire-général et représentant de Sa Grandeur Mgr Bégin, Mgr Paquet et Mgr Têtu.

Le drapeau des zouaves de Québec flottait à droite du maître-autel, et le drapeau de Carillon à gauche, et ils étaient portés tous deux par des zouaves.

Sur les sièges réservés placés dans le chœur et le bas-chœur, on remarquait sur la première rangée : le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'honorable juge Routhier, ayant à ses côtés lord et lady Aberdeen, lady Marjorin Gordon, lady Thompson, le représentant officiel de la France, M. Kleczkowski, consul général, le général William Seymour, le contre-amiral anglais sir J. Fisher et Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté ; sur la deuxième rangée : Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; sir C.-A.-P. Pelletier, président du Sénat, sir L.-N. Casault et lady Casault, sir L.-H. Davies, l'honorable M. Sydney Fisher et l'honorable M. Fitzpatrick ; sur la troisième et quatrième rangée : l'honorable M. Marchand, l'honorable M. Flynn et madame Flynn, M. O. Fréchette, consul d'Espagne, l'honorable M. J. Tessier, Orateur de l'Assemblée législative, l'honorable M. Boucher de la Bruère, MM. N. Garneau, A. Robitaille, M. PP., N.-E. Dionne, bibliothécaire de l'Assemblée législative, J.-A. Langlais, C. Tessier, L.-A. Cannon, assistant-procureur général, tous les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste et les délégués des autres sociétés de la ville et de la campagne.

Les zouaves pontificaux de Québec occupaient des sièges à l'autel du Sacré-Cœur. Ils étaient au nombre de dix. Voici leurs noms : MM. C. Trudel, C.-E. Rouleau, L. Lefebvre, Elz. Garneau, F.-X. Toussaint, F.-X. Boileau, F.-X. Dumontier, N. Cantin, N. Dorion et A. Routhier.

Les décorations de l'église étaient splendides. D'abord, le maître-autel était orné de fleurs, et illuminé par des centaines de lampions aux couleurs variées ; ensuite le couronnement des stalles du chœur était surmonté aussi de fleurs et de lumières différentes, et entre chaque pilastre, il y avait un médaillon entouré d'un cadre doré et au milieu duquel on lisait les noms de "Laval", "Taschereau", "Plessis", "Racine".

La grande nef ne le cédait en rien au sanctuaire. Au piédestal de chacune des colonnes était fixé une érable, et sur les chapiteaux, on voyait d'élégants vases de fleurs et des lampions de différentes couleurs. Sur les galeries, entre chaque entre-colonnement, les regards tombaient sur des médaillons semblables à ceux du chœur, et portant les inscriptions suivantes, du côté gauche : Jacques Cartier, Champlain, Lévis, Lalemant, Brébeuf, Châteauguay, Ferland, Chauveau. Du côté droit : Montcalm, Frontenac, Ste-Foye, Donnacona, Carillon, De Salaberry, Garneau et Bardy. Sur le jubé de l'orgue : Duvernay, fondateur de la première Société Saint-Jean-Baptiste, celle de Montréal.

Ces inscriptions formaient un véritable tableau synoptique de l'histoire de la Nouvelle-France. Quelles pages admirables de cette glorieuse épopée elles ont rappelées à notre esprit !

Après la lecture de l'évangile, M. l'abbé Corbeil, du collège de Sainte-Thérèse, est monté en chaire et a prononcé le magnifique discours que nous reproduisons ici en entier :

TEXTE DU SERMON PRONONCÉ EN L'ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE, PAR M. L'ABBÉ CORBEIL, CURÉ DE SAINTE-THÉRÈSE.

Tunc cecinit Moyses et filii Israël carmen hoc Domino et dixerunt ; Cantemus Domino ; gloriose enim magnificatus est.

Alors Moïse et les enfants d'Israël dirent un cantique au Seigneur ; ils chantèrent : Chantons des hymnes au Seigneur ; il a fait éclater en notre faveur sa puissance et sa gloire.—Exode XV.

“ Mes frères,

“ Les jours étaient venus où Dieu accomplissait sa promesse, faite à Abraham, en Chaldée : “ Je ferai sortir de vous un grand peuple ”. La postérité de l'immortel patriarche avait infiniment multiplié sur les rivages du Nil, dans la terre de Gessen. Moïse, élu de Dieu pour être le libérateur d'Is-

raël, avait brisé par des prodiges la volonté contraire du tout puissant Pharaon. Les enfants des Hébreux, guidés par une nuée miraculeuse, avaient franchi un long désert, passé la mer Rouge. Délivrés enfin des chaînes de l'esclavage, des terreurs serviles des potentats d'Égypte, en face de cette mer dont les flots, sur le signe de Dieu, avaient submergé Pharaon et sa formidable armée, les tribus d'Israël, devenues, par une soudaine révolution, peuple libre, opulent et armé, éprouvent pour la première fois le doux tressaillement d'une existence nationale. Les enfants des Hébreux élèvent leurs mains, leur âme au ciel. Ils inaugurent le jour de leur naissance comme nation, par un cantique au Dieu de leurs pères : " Chantons des hymnes au Seigneur ; il a fait éclater en notre faveur sa puissance et sa gloire... O Dieu, vous vous êtes fait, par votre miséricorde, le conducteur du peuple que vous avez retiré de la servitude d'Égypte, et vous le portez par votre puissance jusque dans la terre que vous avez choisie pour y établir votre demeure sainte. "

" Ce cri à Dieu d'un peuple qui naît, mes frères, c'est celui que l'Église vous fait entendre et met sur vos lèvres en cette solennité nationale. Compatriotes, à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui comptera ce jour parmi les grands souvenirs de son existence, vous êtes venus célébrer un grand jour de nos origines canadiennes-françaises. Le monument que vous érigez parmi des transports patriotiques et des pompes religieuses, consacre des jours mémorables, les premiers de notre existence nationale ; il évoque une figure révéérée, la figure de Samuel de Champlain, le père de la Nouvelle-France.

" Tout à l'heure, vous serez réunis, compactes, autour du monument. Des fils de la patrie, que l'éloquence et les honneurs ont faits illustres, publieront la gloire civique de Samuel de Champlain ; moi, je dirai son mérite religieux, heu-

reux de préconiser, en cette occasion, le héros qui donna une chrétienté à l'Eglise comme à la France une cité et une colonie.

“ Anges de ma patrie, et vous aussi, patron de mon peuple, saint Jean-Baptiste, priez l'Esprit Saint de m'inspirer des paroles nobles et ardentes quand, en dépit de mon impuissance, je tente de célébrer le mérite religieux, la gloire chrétienne du très mémorable et très honoré fils de la France et enfant de l'Eglise catholique, Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France.

I

“ Dieu crée les grandes familles dont l'histoire forme la partie la meilleure des annales des peuples. Les Paralipomènes nous représentent en maints chapitres, Dieu élevant et brisant les maisons des rois d'Israël. Juda est élu pour porter le sceptre ; Lévi est oint pour être au temple le prêtre du Très-Haut : Dieu le veut. Aussi bien que les dynasties royales, Dieu fonde, établit les peuples et les gouverne selon des vues providentielles. Le discours de Bossuet sur la “ suite des Empires ”, démontre admirablement cette vérité.

“ Sous la Loi nouvelle, comme aux siècles qui ont précédé Jésus-Christ, Dieu a élu des peuples, pour coopérer à ses grands ouvrages dans la suite des siècles chrétiens. Parmi les nations élues, la France, nous le proclamons avec complaisance, occupe le premier rang sur le vieux continent. Sur le continent américain, quand l'émigration y allait faire éclore des peuples nouveaux, il fallait, pour faire l'œuvre de Dieu, un peuple apostolique. C'est notre foi nationale que, dans l'Amérique du Nord, la race canadienne-française est l'élue de Dieu. Mais il fallait la créer et l'établir, cette nation apostolique. Or, parmi ceux que l'on doit considérer les instruments de Dieu pour cette grande œuvre, Samuel de Champlain paraît le premier.

“ C’était un grand chrétien ! Une longue préparation l’avait rendu apte à sa haute destinée. Le foyer domestique et ses études avaient allumé en son esprit le flambeau de la foi, et ce flambeau fut inextinguible ; ils avaient ouvert en son cœur la source de vie naturelle et cette source fut intarissable. Samuel de Champlain grandit à Brouage, en Saintonge, sur le bord de la mer Atlantique. Dès son âge tendre, il contempla la mer, tantôt calme, douce, caressante, ou empourprée des feux du Levant, ou voilée d’une brume dorée, belle enfin comme le sourire de Dieu au Juste ; demain, sombre, tempêteuse, déchaînée, montant à l’assaut des falaises, sinistre enfin comme le regard courroucé du Très-Haut sur le pécheur. Enfant, adolescent, Champlain, contemplait ces spectacles variés de l’océan, et l’Esprit de Dieu qui planait sur les grandes eaux, en étalant tour à tour les grâces et les horreurs de l’abîme, éveilla, développa au plus intime de ce cœur chrétien le sens de l’adoration. Les labeurs des camps, sous les maréchaux d’Aumont, de St-Luc, de Brissac, en Bretagne, portés pendant quelques années, trempèrent les forces de ce prédestiné d’une énergie capable d’héroïsme et d’invincible persévérance. Enfin, un vertueux amour pour l’Eglise et la Patrie l’anime, quand l’heure a sonné pour lui d’accomplir ses destinées. “ Quant à moy, proteste-t-il dans la préface de son troisième livre publié en 1619, *j’ay faict eslection du plus fascheux et pénible chemin qui est la périlleuse navigation des Mers à dessein toutesfois non d’y acquérir tant de biens que d’honneur et gloire de Dieu pour le service de mon Roy et de ma Patrie.* ” Il avait déjà témoigné à la reine régente de son fervent désir “ de faire fleurir dans la Nouvelle-France, le Lys, avec l’unique religion catholique, apostolique et romaine. ” Ce grand chrétien fut donc l’homme élu de Dieu pour établir en cette terre du Canada le berceau du peuple canadien-français.

“ Il choisit le lieu de l'établissement et ce choix fut providentiel ; il sancifia le sol de la Nouvelle-France ; il ambitionna d'y fonder une colonie catholique et son vœu fut rempli ; ces trois actions constituent substantiellement l'œuvre de Champlain et le mérite religieux de sa vie.

II

“ Qu'il est beau, mes frères, le patrimoine de nos pères ! Elle est magnifique la vallée du St-Laurent que Dieu donna à notre race en héritage ! O Canada ! chantait l'un de nos poètes,

“ O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore.”

“ Et moi, que dirai-je, célébrerai-je ma patrie, l'abondance et la majesté de ses eaux ; l'enceinte vaste, l'encadrement de ses montagnes azurées ; la décoration séculaire de ses forêts ; ses plaines plantureuses ; ses saisons variées et salubres ! Champlain, explorant ce grand fleuve qui baigne le sol national plus heureusement, peut-être, que le Nil, la féconde Egypte, Champlain s'émerveillait : “ Le pays, écrivait-il, va de plus en plus en s'embellissant... plus nous allons en avant, plus le pays est beau ! ” Quand les Cartier, les Maisonneuve, quand les fils du patriarche d'Assise et les disciples de Loyola eurent connu cette terre du Canada, tous aussi bien que Champlain, pressentirent que ce territoire, comme la terre de France, serait le lieu d'un peuple choisi ; unaniment, ils lui donnèrent le plus beau des noms, un nom de prédilection au ciel, un nom cher au monde catholique, un nom révérend des vieilles nations, celui de France ; ce fut la France Nouvelle de l'Amérique ! Champlain avait visité maintes régions et particulièrement la délicieuse Acadie ; inspiré de Dieu, il choisit pourtant pour berceau du peuple qui allait naître, le promontoire de Québec, si bien nommé le cap Diamant, châteaue splendide préparée par la nature à servir au noble berceau ! Ici, l'historien louera le coup d'œil sûr, le jugement sagace

de Samuel de Champlain dans le choix qu'il fit du rocher de Québec, pour asseoir la colonie française. A cette fin, il célébrera et "le havre magnifique qui peut contenir les flottes les plus nombreuses" et "le grand fleuve qui fournit une large voie pour pénétrer au centre de l'Amérique septentrionale" et le rocher inexpugnable, qui doit être "la clef de la vallée", et "la sentinelle avancée d'un empire français." Ne nions pas les lumières du génie, mes frères ; cependant, Dieu "qui envoie du ciel, comme parle Bossuet, les généreux sentiments, les sages conseils et toutes bonnes pensées", éclairait ce génie, en étendant les vues. Oui, élevons plus haut nos yeux, mes frères, et disons que Dieu guidait dans ce choix, notre fondateur : Dieu avait regardé avec complaisance le rocher de Québec et décrété d'y établir l'Eglise mère de la chrétienté canadienne-française ; Dieu avait choisi ce rocher de Québec, comme jadis le Mont Sion, pour établir le culte de son nom et la gloire de son Eglise : *Quam elegit Dominus ut poneret nomen tuum ibi* (III Reg. XIV).

III

"Ce n'était pas tout de bien choisir le sol de la patrie nouvelle ; il fallait le sanctifier.

"L'histoire sainte nous apprend que le Tabernacle que Jehovah avait honoré de sa présence au désert, avait été déposé au temps du saint roi David chez un homme vertueux qui s'appelait Obédédom. Le précieux dépôt fut pour ce fils d'Israël une source de prospérité et de bénédictions. Saintement avide des multiples faveurs qui accompagnaient le Tabernacle, David fit une grande solennité. Les lévites et les douze tribus font retentir des psalmodies inspirées ; les encens jetés sur le feu des encensoirs embaument la voie publique ; les fumées des holocaustes montent au ciel et au milieu de ces pompes sacrées, le roi-prophète conduit l'Arche de l'Alliance

dans sa ville capitale, Jérusalem, et ce fut un bonheur pour Juda ! Mais combien plus sanctificateurs et plus tutélaires, mes frères, sont les symboles du culte chrétien ! Cartier avait commencé la sanctification du sol national en érigeant sur ce coin de terre que vous possédez, mes frères, la croix du Christ rédempteur, la croix, unique mais impérissable monument que le navigateur malouin nous laissa de son passage ! Champlain couronna l'ouvrage commencé.

“ Il bâtit l'autel au pied du rocher de Québec. Il avait compris que l'autel où le Christ a ramassé les trésors de la Rédemption est la pierre angulaire, l'assise principale d'un peuple qui veut vivre et prospérer ; qu'on ne met point prudemment ailleurs le fondement de nos solides espoirs : *Nec enim aliud nomen est sub caelo datum hominibus in quo oporteat non salvos fieri* (Act. IV). Plein de cette foi, Champlain érige l'autel sacrosaint, jette au-dessus pour l'abriter la voûte de la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance. Une famille religieuse l'entoure, encore par les soins de Champlain. Les disciples de Loyola prêchant à nos ancêtres toute la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme elle est contenue dans la Tradition et les Saintes Ecritures, firent de nos pères des hommes de foi, de foi pure et éclairée ; ajoutant le prestige de l'exemple à l'autorité du discours, les disciples de Loyola rendirent populaires, par les leçons vivantes de leur vie, l'abnégation, la patience héroïque, la chrétienne pénitence ; ils firent de nos pères des hommes de mœurs austères et fortes. Ministère précieux dont nos pères remerciaient le ciel en attendant qu'il vint celui que Dieu devait faire le père de la chrétienté canadienne-française, le très pieux et immortel évêque, Montmorency-Laval.

“ Enfin, l'ambition de Samuel Champlain, ai-je dit, était de fonder, dans la Nouvelle-France, une colonie catholique. L'heure est venue de transporter dans la vallée du St-Laurent les gens de Normandie et de Bretagne, d'Anjou et de

Saintonge, pour y faire souches vivaces, foyers de patriarches. Vous nommez l'année 1608 ! Mes frères, vous vous trompez. Sous les rois François Ier, Henri III et Henri IV, les entreprises coloniales ont mal succédé. On s'est écrié : Malheur ! Infortune ! on se trompait. De Roberval, de la Roche, de Monts, Champlain lui-même—car au commencement, n'étant qu'un subalterne, il ne faisait pas ce qu'il voulait—jettent sur nos plages des colonies, où se rencontrent d'abord trop de repris de justice, plus tard, nombre de Huguenots. L'ange du Canada qui veillait sur notre berceau pour y mettre l'honneur et la religion, ne protégea pas ces colons qui n'avaient pas ou la foi ou les mœurs que le Ciel exigeait, et ces colonies naissantes périrent misérablement. Non, mes frères, ne faites pas erreur ; ce n'est vraiment pas en 1608 que le soleil éclaira le jour de notre naissance nationale, à nous, peuple canadien-français. C'est de l'essai colonial de 1632, que l'historien Laverdière écrit avec vérité : " L'on peut dire qu'en cette année-là, la Nouvelle-France, si cruellement éprouvée, prit comme une nouvelle naissance et se trouva bientôt assez forte pour vivre de sa propre vie, au milieu de ces grandes forêts du Nouveau Monde. " Quoi ! mes frères, auriez-vous oublié la catastrophe de 1629 ? Le 22 juillet 1629, Louis Kertk plantait le drapeau anglais sur l'un des bastions du château St-Louis ; le canon tonnant dans la rade, annonçait que le Canada était devenu possession britannique. Alors, c'était un malheur ! aujourd'hui, certes, il nous agrée de faire partie de l'empire anglais. Dans cette vallée du St-Laurent, français et anglais, amis et émules, nous unissons nos talents, nos volontés, nos bras pour la fortune et la gloire de notre commune patrie, et nous sommes contents de notre sort. Le caractère du peuple anglais a grandi avec ses destins ; sa magnanimité et sa libéralité ont rendu son drapeau populaire. Aussi avec quelles sincères amitiés et gratitude accueillez-vous dans nos fêtes présentes le très noble représentant de notre

gracieuse souveraine Victoria, dont l'empire et la majesté couvrent nos libertés religieuses et politiques. Mais alors le patriotisme inspirait d'autres vœux. Nous avions à naître, et la France, la fille aînée de l'Eglise, était élue de Dieu pour être notre mère.

“ 1629 a donc vu périr la colonie française de 1608 ; Champlain a pleuré sur ses labeurs anéantis, et quels labeurs ! Vingt ans et plus, il a soutenu la tâche de son âpre destinée ; les mécomptes et les déboires se sont multipliés, comme ses espérances ; vingt fois, il a essuyé la mer et ses tempêtes et ses calmes pleins d'ennuis ; les jaloux, les envieux se sont complus à traverser ses desseins ; les puissants lui ont fait mendier leur protection. La patience de notre fondateur dans cette longue suite de tribulations et de traverses fut invincible, invincible comme le promontoire de Québec qu'assaillaient en vain les flots du St-Laurent, soulevés par un vent de tempête. Mais voici qu'en juillet 1629, les Kertk, combattant pour l'Angleterre, prévalent ; Champlain est contraint de capituler ; un vaisseau anglais doit rapatrier en France les officiers de la compagnie de de Caen, les religieux, les soldats et les colons. Toutes les patriotiques fatigues de Champlain sont frappées de stérilité ; la noble entreprise du héros catholique et français échoue ; tout son grand effort s'évanouit.

“ Mais, Dieu soit béni ! quand tout semble perdu dans les tâches chrétiennes, c'est l'heure où votre puissance, ô mon Dieu, se déclare et tout est sauvé !

“ C'est le 23 mai 1633, que trois vaisseaux français mouillaient dans le port de Québec. La Nouvelle-France a été restitué, le 29 mars 1632, à la France par l'Angleterre. Une compagnie d'hommes—les Cent associés—que de catholiques pensées et des vues patriotiques inspirent, ont reçu du roi la direction de la colonie française en Canada ; un cardinal d'un génie créateur, accorde à notre pays ses sollicitudes. Champlain est rentré dans la rade de Québec ; ses trois vaisseaux,

le *Don de Dieu*, le *St-Pierre*, le *St-Jean*, portent deux cents colons honorables à qui Charlevoix a rendu ce glorieux témoignage : “ J’ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons presque centenaires, de leurs enfants et d’un assez bon nombre de leurs petits-enfants, tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils faisaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu’ils avaient rendus à la colonie.” Tous, officiers supérieurs, religieux, colons vont débarquer. Le canon résonne comme une clameur triomphale ; partout éclatent l’allégresse et la sereine espérance. Mes frères, saluez, saluez la patrie canadienne-français qui naît. Elle est là, en germe mais entière. Les 200 colons, c’est notre peuple avec son noble caractère, sa forte foi, ses rudes et féconds métiers ; Champlain, c’est l’autorité régissant les sujets sous la dictée d’une raison droite et de principes chrétiens ; les RR. PP. Ennemond Masse, Jean de Brébeuf, représentent votre clergé ami, dévoué ; le vaisseau le *St-Pierre* porte un nom fatidique ; il symbolise la dynastie pontificale, pierre angulaire sur laquelle va s’asseoir la chrétienté du Canada. Vibrez, canons du fort ; mêlez-vous, voix des cieux et voix des eaux ; hymnes sacrées, élevez-vous de la plage de Québec et du pont des vaisseaux ! Aujourd’hui huit un grand jour, l’un des bons jours de tout un peuple ; aujourd’hui naît la Nouvelle-France, la France de l’Amérique.

IV

“ Champlain a rempli sa mission ; il n’a plus qu’à mourir. “ Après avoir donné à sa chère colonie de nombreux témoignages d’un dévouement sans borne et les exemples d’une piété aussi ardente qu’éclairée, “ Champlain prit une nouvelle naissance au Ciel, le jour même de la naissance de Notre Sauveur en terre ; il mourut le jour de Noël, 25 décembre 1635.” (Laverdière). Plus heureux que Moïse, qui expire en pré-

sence seulement de la Terre de Promission, Samuel de Champlain meurt dans la terre promise de ses rêves. Je cherche son tombeau ; je cherche ses os, sa poussière dernière ; ces restes mêmes d'outre-tombe, qu'on entoure de respect, sont anéantis et voici qu'après deux siècles et plus Champlain, que le sépulcre a dévoré, se lève sous les yeux d'une génération qui le révère. Il nous apparaît sur un piédestal superbe, sous une forme incorruptible, victorieuse des temps, et son regard embrasse la ville qu'il a fondée, élargie, embellie, riche de souvenirs patriotiques et d'espairs éternels. Le vaillant est tombé sur le champ de ses magnanimes labeurs. Comme Roland, d'épique souvenir, Samuel de Champlain meurt hors du sol de *douce* France ; mais plus fortuné que le héros des champs de bataille de l'époque Carlovingienne qui ne laisse qu'un nom que les poètes couronnent de gloire, mais d'une gloire toute de fiction, Samuel de Champlain laisse pour postérité, un peuple qui publiera avec amour son nom et quand le preux féodal n'est plus qu'une légende, Samuel de Champlain voit par delà deux siècles un peuple entier se ramasser autour de son monument, acclamer son souvenir et la grandeur de son œuvre.

V

“ Mes frères, je sais qu'en ce grand jour tous vos moments sont comptés : je ne vous retiendrai pas plus longtemps. J'espère vous avoir fait apprécier la grandeur chrétienne, le mérite religieux de Samuel de Champlain comme le souhaite l'Eglise. L'œuvre de Champlain est un bienfait pour nous, c'est celui de notre existence nationale. Sa vie est pour nous une leçon : elle fut heureusement féconde pour avoir été foncièrement chrétienne. Champlain aima son pays et sa foi catholique ; il ambitionna d'agrandir et d'honorer l'un et l'autre. Comme lui, ayons à cœur de rendre nos jours féconds pour l'Eglise et notre patrie. Citoyens libres de par le gou-

vernement constitutionnel et responsable que nos pères ont conquis, nous avons entre nos mains les destinées de notre pays et de notre foi. Nous pouvons beaucoup pour la prospérité et l'honneur de l'un et de l'autre. Au jour où échéaient aux *rois très-chrétiens* d'aussi graves responsabilités, ils montaient au sanctuaire national de Reims solliciter l'assistance céleste. Si nous aspirons, comme Champlain, à faire fleurir en cette terre du Canada les saines traditions françaises, songeons qu'elles doivent être entées sur les traditions catholiques de nos pères ; si nous sommes passionnés pour la prospérité et l'honneur de notre patrie, comme Champlain, ayons le zèle de la foi catholique. Les enseignements de notre mère la sainte Eglise, gardés et pratiqués par nos pères "ont mis le peuple canadien au niveau des plus policés et des plus glorieux et ont fait de lui, quoique venu tardivement, leur émule", comme l'attestait récemment Léon XIII : "*Canadensium natio in contentionem urbanitatis et gloriae cum exultis gentibus sera non impar venit.*" Prenons garde, mes frères, de perdre les dons célestes, la foi et la communion catholique ; nous avons le devoir de défendre nos traditions religieuses aussi bien que les françaises et de les transmettre intactes à nos descendants. C'est l'honneur des générations passées de n'avoir point forligné. Suivons leur exemple afin que nos fils et nos arrière-neveux, dans leurs solennités nationales, mêlent nos noms à ceux de Champlain et des ancêtres que nous préconisons, et que l'Eglise puisse ratifier au nom de Dieu et consacrer l'apothéose populaire pour notre gloire dans le temps et dans l'éternité. Amen."

*
* *

Au sortir de l'église, la foule immense des fidèles qui avait rempli le temple saint, se répandit sous le portique et dans les rues avoisinantes, et, au milieu d'un silence respectueux, prêta une oreille attentive à la présentation de l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste à Son Excellence lord Aberdeen,

qui la reçut entouré du groupe imposant des personnages officiels, dont la présence avait rehaussé l'éclat de la partie religieuse de la fête.

Voici cette adresse et la réponse pleine de bienveillance et de sympathie qu'elle nous valut de la part du populaire gouverneur général du Canada :

ADRESSE PRÉSENTÉE A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL

PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

“ *A Son Excellence*

LORD ABERDEEN, G. C. M. G., etc.

Gouverneur général du Canada.

“ Excellence,

“ C'est un devoir bien agréable pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et les sociétés-soeurs qui se sont jointes à elle en ce jour, de venir présenter leurs hommages à l'homme éminent et sympathique qui représente si dignement dans notre pays notre bien-aimée souveraine.

“ Nous savons tout l'intérêt que Votre Excellence porte à la race française en Canada, et nous nous en réjouissons, car ce sont les développements et les progrès de cette race que notre Société a pour but de promouvoir; mais nous n'en sommes pas moins les plus loyaux sujets de Sa Majesté britannique.

“ C'est une nouvelle marque de votre sympathie que vous nous donnez aujourd'hui en venant prendre part à la célébration de notre grande fête et joindre vos efforts aux nôtres pour en rehausser l'éclat.

“ Que Votre Excellence veuille bien agréer, à la fois, l'expression de notre gratitude, et nos vœux sincères pour votre bonheur et celui de la gracieuse compagne dont la haute culture intellectuelle et les nobles travaux font l'admiration de tous.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE

“ Monsieur le Président,

“ C’est avec un vrai plaisir que je réponds à votre aimable adresse si pleine de bienveillance et de grâce.

“ Votre vieille Société nationale ne m’est pas étrangère, et je vous sais gré de reconnaître les sentiments de sympathie qui nous unissent, et de les avoir exprimés dans cette mémorable occasion.

“ Oui, messieurs, les Canadiens-français ont droit à notre affection et à notre bienveillance et votre vieux Québec aura toujours une place toute particulière dans nos cœurs.

“ Le lien qui nous unit à vous est d’autant plus fort que nous avons eu tant de preuves pendant notre séjour ici de votre loyauté et de votre bonne volonté.

“ Ces sentiments sont, j’en suis sûr, cordialement partagés par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, notre ami, que nous sommes si heureux d’avoir à nos côtés en ce jour.

“ Permettez-moi d’ajouter, M. le juge, que ces sentiments exprimés par la Société Saint-Jean-Baptiste sont d’autant plus agréables qu’ils sont tombés de votre bouche.

“ Lady Aberdeen est très sensible aux bonnes paroles que vous lui adressez, et elle vous demande avec moi d’agréer nos remerciements et nos vœux.

“ Le souvenir des cérémonies de ce matin ne s’effacera pas de nos cœurs, et nous nous comptons heureux d’avoir eu le bonheur d’assister à ces saints offices célébrés avec tant de solennité.”

* * *

“ Jamais, dit *Le Soleil*, du 22 septembre 1898, depuis le jour mémorable où l’on élevait, sur les plaines d’Abraham, le monument qui devait consacrer la mémoire des braves tombés sous les murs de Québec, lors de la conquête du Canada, jamais la vieille ville n’a été témoin d’un spectacle plus gran-

diose, par ses contrastes, que celui auquel il nous a été donné d'assister hier. ”

“ C'est la France, dans la personne de l'un de ses héros du 17^{ième} siècle, que célébrait une nation britannique. C'est la race française et la race anglo-saxonne, qui, oubliant leurs luttes séculaires, sur cette terre longtemps disputée au prix de leur sang généreux, s'unissaient dans une même ovation, acclamaient le même nom, glorifiaient la même renommée, le nom et la renommée de Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec.

Comme le disait un des orateurs du jour : “ S'il y a dans cette fin de siècle des spectacles affligeants pour les âmes d'élite, il en est d'autres qui consolent ”, et celui que notre ville donnait, hier, au monde entier, au lendemain d'une guerre pénible entre vieille race et race nouvelle, (1) était bien propre à faire admirer ces institutions, ces coutumes américaines qui se prêtent à de tels rapprochements et à de tels enseignements. ”

L'inauguration du monument Champlain promettait d'être une grande fête nationale, et elle l'a été. La Société Saint-Jean-Baptiste, cette âme du peuple canadien-français, s'est trouvée, pour ainsi dire débordée, cette fois, dans la manifestation de son patriotisme, par l'expression des hautes sympathies qui nous sont venues des représentants officiels de trois grandes nations, l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

Autour du monument Champlain, la foule qui se pressait a pu dire, avec justesse, que c'était plus qu'une fête nationale, et bien une fête de l'humanité.

Tous les orateurs qui ont pris la parole ont été frappés de ce concours de races diverses, et l'on applaudissait spontanément à la présence simultanée du représentant de la reine

(1) La guerre des Etats-Unis d'Amérique contre l'Espagne,

Victoria, du représentant de la République française, des représentants de la République américaine, trois peuples qui sont venus, tour à tour, se combattre ici même à Québec.

La vieille capitale française du Canada a vu l'un de ses plus beaux jours.

Une température délicieuse, ses rues pompeusement décorées ; la foule immense affluant de toutes parts ; la présence du parti vice-royal, de la flotte britannique de l'Amérique du Nord, d'un vaisseau de la flotte américaine, des membres de la Conférence internationale : tout a concouru pour faire de cette journée une journée unique à mentionner dans ses annales.

De bonne heure, le matin, la haute-ville s'éveillait au roulement du tambour ; elle voyait défilér le corps des zouaves pontificaux, cette relique au Canada du pouvoir temporel des papes, s'en allant chercher, aux musées de l'Université Laval, cette autre relique de la domination française en Amérique, le drapeau fleurdelisé de Carillon.

Et puis, ce furent les faubourgs de St-Roch et de St-Sauveur, s'animant au souffle d'un patriotisme toujours vivace, aux rues bordées de verdure, disparaissant sous les drapeaux et les oriflammes, acclamant sur son passage l'immense procession des patriotes, formée de plus de cinquante sections.

A l'Hôtel-de-Ville, au palais de l'archevêque, à l'hôtel du Parlement, chez le lieutenant-gouverneur, et chez le gouverneur général, partout, l'hommage sincère d'un peuple également soumis à l'Eglise et à l'Etat.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, la fête religieuse, la messe solennelle, la pompe du culte catholique et de l'éloquence sacrée, cette partie obligée de toute démonstration essentiellement canadienne-française.

Dans l'après-midi, la scène si impatiemment attendue du dévoilement du monument Champlain, où des voix éloquents

et autorisées ont su faire admirer, à des milliers et des milliers d'auditeurs, la belle et grande leçon qui se dégage de ce spectacle, pour les races diverses appelées à vivre ensemble ici, et à édifier à l'aide d'institutions nouvelles, dans l'harmonie et l'entente, un grand peuple de l'avenir.

Le soir, illumination des édifices publics, de la flotte de guerre ; véritable féerie couronnant dignement ce grand jour de démonstration populaire.

Tels furent, en résumé, les principaux événements de la journée.

Ce sont de ces spectacles qui révèlent une nation à elle-même, qui lui apprennent ses destinées futures, par la juste glorification de son passé, et l'encouragent à ne pas en désertter les voies.

Est-ce un rêve ? Est-il bien possible que ce soit une ville qui compte à peine une population de soixante et quinze mille âmes, qui a offert un pareil spectacle ?

C'est ce que tout le monde se demandait, en voyant se mouvoir cette mer humaine qui couvrait la Terrasse et s'étendait à perte de vue, sur la Place d'Armes, rue St-Louis, rue Ste-Anne, des Carrières et du Fort.

Le spectacle ? N'est-ce pas, en ces circonstances, la foule ?

Vous auriez réuni les plus beaux orateurs, les plus hauts personnages, les plus brillantes fanfares, que le spectacle ne serait rien si, dans une fête populaire à la ville, vous ne pouviez contempler plus d'une dizaine de mille citoyens.

Hier, il y avait au moins cinquante mille personnes, hommes, femmes et enfants, massées sur la Terrasse, en face de la Terrasse, et dans toutes les rues adjacentes.

Un témoin de la fête a raconté qu'ayant voulu remonter la rue St-Louis, en partant du Château-Frontenac, il dut y renoncer, tant la foule y était compacte. Le même obstacle se

présenta quand il voulut faire le détour et passer rues des Carrières, Ste-Geneviève et Ste-Ursule, pour reprendre la rue St-Louis. La foule encombrait non seulement les trottoirs, mais même le chemin des voitures.

Il est bien sûr que Québec, même en temps d'expositions, n'a jamais vu une foule aussi considérable.

Et partout l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner et nous n'avons aucun accident à enregistrer.

Il faut dire aussi que l'organisation était parfaite.

Tout avait été prévu jusqu'aux moindres détails.

CHAPITRE IV.

DÉVOILEMENT DU MONUMENT CHAMPLAIN.—ADRESSE.—
RÉPONSE.—DISCOURS.—ILLUMINATION.—
BAL A L'HOTEL-DE-VILLE

Aussitôt après la messe, la foule se porta vers la Terrasse, et à une heure, pas moins de vingt mille personnes y étaient déjà rendues. D'une heure à deux heures, ce fut un envahissement en règle de la place, et à deux heures, il y avait au moins trente mille personnes massées autour du monument.

Les marins arrivèrent dans l'ordre qui leur était assigné, escortés de fanfares, et prirent place, les anglais à gauche, les américains à droite, formant de véritables avenues très bien gardées et qui contribuèrent beaucoup à maintenir l'ordre et la libre circulation.

A deux heures précises, Leurs Excellences lord et lady Aberdeen arrivèrent, escortés de leur suite, puis l'amiral sir John Fisher, le général lord Seymour, le lieutenant-gouverneur Jetté et madame Jetté, sir Wilfrid et lady Laurier, etc.

L'honorable M. Chauveau, président du comité du monument, avait à sa droite lord Aberdeen, gouverneur général, lady Aberdeen, madame Chauveau, l'amiral sir John Fisher, sir W. Laurier, lady Laurier, MM. Coolidge, Dingley et Kason, plénipotentiaires américains ; à gauche, M. Kleczkowski, consul général de France, lord Seymour, commandant des troupes impériales à Halifax, Mgr Marois, V. G., P. A., représentant Mgr Bégin, lord Herschell, le sénateur Fairbanks, Son Honneur le maire Parent, sir Richard Cartwright, sir Louis Davies, l'honorable juge Routhier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'honorable M. Marchand, premier ministre de la province de Québec, et l'honorable M. Duffy.

Sur la seconde rangée, on remarquait le capitaine du vaisseau américain *Marblehead*, M. Duchatel, gérant du consulat français, lord et lady Majoribanks, lady Thompson, madame Fitzpatrick. Parmi les invités sur l'estrade, on remarquait tous les députés fédéraux et provinciaux du district, l'honorable M. Turgeon et madame Turgeon, M. E. Dupré, président de la Chambre de Commerce de Québec, madame Dupré, et une foule d'autres.

En face du président et du gouverneur-général, les membres du comité du monument, Mgr Laffamme, Mgr Gagnon, l'honorable P. Garneau, l'honorable M. Chapais, MM. S. LeSage, E. Gagnon, H. Price, G.-E. Tanguay, F.-X. Berlinguet, Evanturel, Brunet, et MM. LeCardonnel et Chevré, ces deux derniers auteurs du monument, occupaient des sièges d'honneur.

L'arrivée du gouverneur-général et de sa suite fut saluée par le *God save the Queen*, et quelques minutes après, le président, l'honorable M. Chauveau, donna lecture de l'adresse suivante :

“ A Son Excellence le Très Honorable Sir John-Campbell-Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, chevalier grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur général du Canada, etc., etc.

“ Excellence,

“ Il y a près de trois siècles, au pied de ce rocher historique, dont le front est aujourd'hui couronné du monument majestueux qui se dresse devant nous, un homme au cœur vaillant, escorté d'une poignée de marins et d'artisans, venait jeter ici les fondements d'une ville et d'un peuple.

“ Cet homme, dont l'arrivée sur la plage de Québec, le trois juillet 1608, ne fut saluée que par les regards étonnés des aborigènes, et par le murmure de la brise à travers la forêt de noyers séculaires qui couvrait ces lieux de son épais manteau, cet homme toute une nation l'acclame aujourd'hui, son nom

est sur toutes les lèvres, et vous l'avez sans doute prononcé avant moi, Excellence, c'est Samuel de Champlain.

“ Le nom de Champlain avait toujours été gravé en lettres ineffaçables dans le cœur du peuple canadien ; son souvenir immortel se perpétuait dans les pages de nos historiens et dans les panégyriques de nos orateurs ; toutefois, il lui manquait encore cette consécration solennelle de la pierre et du bronze, que l'on prodigue de nos jours à tant de gloires apocryphes, mais qui, dans notre pays du moins, est demeurée le privilège de la vertu et de la grandeur incontestables. Cette consécration solennelle, Excellence, c'est notre joie et notre orgueil patriotiques de la lui donner aujourd'hui avec votre bienveillant concours, et de décerner à Champlain, sous vos auspices, l'éclatant hommage que la postérité devait à ses héroïques labours et à sa vie glorieuse.

“ Samuel de Champlain a été soldat, marin, géographe, découvreur, mais il a été plus que tout cela : il a été fondateur. Il a appartenu à cette élite auguste des hommes aux longs regards et à la volonté forte qui ne se limitent pas aux sollicitudes présentes, mais qui créent pour les siècles futurs. Il a créé une ville, il a créé un peuple, il a créé une civilisation chrétienne et française dans les solitudes de l'Amérique septentrionale, et il a communiqué à son œuvre un souffle de vie, puisque, après trois siècles, cette ville, ce peuple et cette civilisation manifestent leur étonnante expansion et démontrent leur vitalité prodigieuse dans une fête magnifique consacrée à glorifier sa mémoire.

“ Sans doute, l'œuvre de Champlain a subi bien des vicissitudes. C'était une nouvelle France qu'il avait fondée sur les rives du St-Laurent ; c'était le drapeau de la vieille monarchie salique qu'il avait planté sur le promontoire de Québec. Et la Nouvelle-France est disparue, il y a plus d'un siècle, comme entité politique ; et le drapeau aux fleurs de lys est

tombé ici de nos bastions démantelés, avant d'être déchiré là-bas dans la tourmente où s'est effondrée l'antique royauté française. Aujourd'hui, l'étendard d'Angleterre flotte au-dessus de nos têtes. C'est un gouverneur anglais, représentant Sa Majesté la reine-impératrice de la Grande-Bretagne et des Indes, qui préside à cette inauguration d'un monument destiné à immortaliser le premier gouverneur français du Canada, choisi par le lieutenant de Sa Majesté très chrétienne, Henri IV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. Mais en dépit des variations et des changements extérieurs, malgré les mutations historiques et les modifications inévitables des formes politiques et sociales, l'élément supérieur et sacré de la création de Champlain est demeuré immuable, et son œuvre essentielle n'a point péri. Il était venu arborer ici l'étendard de la civilisation chrétienne, à laquelle la vieille Europe devait sa grandeur et sa force. Et cette civilisation, suivant les voies frayées par le génie de l'intrépide Saintongeais, a pénétré les profondeurs immenses de ce demi continent, a conquis les espaces, franchi les mers intérieures, escaladé les pics en apparence inaccessibles, et s'épanouit aujourd'hui, dans sa floraison merveilleuse, des flots de l'Atlantique à ceux du Pacifique. L'œuvre de Champlain n'est pas morte ; elle a traversé toutes les fluctuations des âges ; elle a échappé à tous les désastres ; elle s'est adaptée à tous les régimes ; et aujourd'hui, elle apparaît à nos regards pleine de vie et débordante de sève.

“ C'est donc avec une bien légitime fierté que la ville de Québec voit se réaliser un projet qu'elle caressait depuis longtemps, celui d'élever un monument à son illustre fondateur. La Providence a voulu qu'après deux cent quatre-vingt-dix années d'existence, notre chère cité eut le spectacle solennel de notre dernier gouverneur anglais, dans l'ordre chronologique, venant dévoiler la statue de notre premier gouverneur français. Quoi de plus émouvant pour nous que cette union du passé et du présent ; que cet hommage généreux rendu par les grandeurs d'aujourd'hui aux gloires d'autrefois ; que

ce double concours du représentant de la couronne anglaise et de l'envoyé officiel du chef de la noble nation française, venus ensemble porter l'hommage des deux grands peuples dont nous nous réclamons, au monument de celui à qui nos historiens ont décerné le beau titre de Père de la Patrie ! Ah ! l'ombre de Champlain doit planer en ce moment sur cette ville de Québec, qui est la fille de son courage et de sa foi, et qui est restée si française d'aspect et de traditions, tout en professant une loyauté inébranlable—elle l'a bien prouvée jadis—au sceptre et au drapeau de l'Angleterre. Et la grande âme du fondateur doit éprouver une joie profonde en contemplant la scène inoubliable de ce jour.

“ Merci à Votre Excellence et aux hommes éminents qui représentent si bien, au milieu de nous, en ce moment, la vieille Europe, ainsi que la jeune et forte république américaine, d'avoir bien voulu assister à cette démonstration civique et nationale pour en rehausser l'éclat. Dans un instant, votre main va faire tomber le voile qui recouvre la belle œuvre due à la collaboration distinguée de deux artistes éminents. Et la statue majestueuse de Samuel de Champlain va apparaître sur son magnifique piédestal, aux regards émus du peuple canadien.

“ Excellence, le rôle de notre comité s'achève en ce moment. Nous présentons à tous nos concitoyens la statue du père de ce pays ; et, nous souvenant d'une inscription fameuse, nous sommes sûrs d'être les interprètes du sentiment universel en nous écriant : “ A Samuel de Champlain, le Canada reconnaissant ! ”

“ ALEXANDRE CHAUCHEAU,

“ *Président.*

“ LUDOVIC BRUNET,

“ *Secrétaire.*

“ Québec, 21 septembre 1898. ”

Aussitôt après la lecture de l'adresse, l'honorable M. Chauveau en remit à Son Excellence une copie richement enluminée aux fleurs de lys, avec encadrements variés. Ce travail est un chef-d'œuvre.

En descendant, Son Excellence se rendit en face du monument et prenant une corde qui était attachée au voile recouvrant le monument, il la tira et la statue de Champlain apparut dans toute sa splendeur à cette foule immense émue et enthousiasmée qui se mit à applaudir et à pousser de vigoureux hourras.

Au même moment, à la citadelle, avertie par un fil électrique, commença une salve d'artillerie. Ce fut le signal d'une clameur immense, de bravos enthousiastes auxquels se mêlait, en les dominant, la grande voix du canon, tonnant du haut du promontoire et montant du grand fleuve, car les navires de guerre dans le port, anglais et américain, se mirent de la partie. Et pendant plus d'un quart d'heure, on assista à une canonnade qui rappelait les grands jours de bataille d'autrefois.

A ce moment, le spectacle était grandiose et revêtu d'une imposante solennité.

Après avoir admiré le monument, Son Excellence revint à la tribune et répondit comme suit à l'adresse du président :

RÉPONSE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

“ Votre Honneur, M. le président, MM. les commissaires plénipotentiaires, M. l'Amiral, M. le général, M. le Maire, MM. les juges, mesdames et messieurs.

“ Je m'estime heureux de me trouver encore gouverneur général du Canada aujourd'hui.

“ En m'éloignant du pays, où moi et ma famille avons joui de tant d'heureux jours, j'emporterai de bien précieux souvenirs. J'ai eu l'occasion depuis cinq ans, d'assister à bien des démonstrations touchantes, mais aucun événement ne dépassa

sera en intérêt la manifestation dont je suis le témoin, ce 21 septembre 1898, aux bords du St-Laurent, car ici, au centre de ces lieux historiques, nous voyons réunis des hommes venus de pays différents et chargés de missions les plus diverses, tous désirant faire honneur à un grand héros du passé, et en même temps représentant dans leur propre personne un avenir que même Champlain n'avait jamais pu soupçonner.

“ M. le juge Chauveau et messieurs du comité, l'adresse si éloquente dont je viens d'entendre la lecture sera conservée par moi et par la comtesse d'Aberdeen comme un trésor, car j'y trouve l'expression émouvante de ce qui est dans tous nos cœurs.

“ La célébration de la fête de ce jour marque le couronnement d'un travail qui s'est poursuivi à travers bien des années et nous nous réjouissons de le voir arriver à son terme, et nous félicitons sincèrement tous les hommes d'activité et de sentiments généreux qui ont contribué par leurs efforts à cet heureux résultat. Quoique la renommée de Champlain n'ait jamais cessé d'être chérie de génération en génération, un devoir restait à remplir, aussi longtemps que ni la ville, ni la Province de Québec, ni le Canada dans son ensemble, n'avaient élevé un monument à sa gloire.

“ Au jour où nous sommes, ce devoir est rempli—une grande lacune a été comblée. Voyez donc cette noble et fière figure qui demeurera désormais sur cet antique rocher.

“ Et pendant que je vous félicite sur ce fait essentiel, permettez-moi aussi de vous féliciter de ce que cette fête puisse se célébrer dans des circonstances si brillantes et si pleines de promesses. Le président et le comité de ce mouvement qui, plus que personne, ont raison de se réjouir, ont aujourd'hui pour hôtes les hommes d'Etat distingués qui, comme représentants plénipotentiaires de leurs pays respectifs, se sont rassemblés dans cette vieille capitale historique, avec l'intention féconde de déterminer comment les relations et les communi-

cations entre deux grands pays pourront se régler dans les conditions des plus favorables au bonheur et au bien-être de tous, en maintenant en toutes choses une entente cordiale et harmonieuse.

“ Qu'ils soient les bienvenus à ce moment, quand ils recommencent leur grande tâche, et nous prions Dieu que leur visite à Québec soit une de ces époques historiques d'où date le commencement d'une ère nouvelle, non seulement pour nos pays à nous, mais pour le monde entier.

“ Nous avons aussi avec nous l'amiral qui commande les forces maritimes de Sa Majesté, dans ces eaux de l'Amérique du Nord, qui avec ses vaillants officiers et marins, sont toujours sûrs d'un bon accueil à Québec, mais jamais plus qu'aujourd'hui.

“ Je saisis cette occasion pour remercier publiquement l'amiral pour la bonté avec laquelle il a accédé à une demande que j'ai eu à lui transmettre au nom du comité et des citoyens de Québec, et, grâce à son bon vouloir, la date du départ de ses navires a été avancée, de façon à leur permettre de prendre part aux célébrations de ce jour et d'ajouter à leur éclat.

“ Nous saluons aussi très chaleureusement le capitaine et les officiers du *Marblehead*, qui nous font visite avec une convenue toute particulière à ce moment. C'est une coïncidence très agréable qu'il nous est également permis d'exprimer au général lord William Seymour, notre grand plaisir de le voir parmi nous et lui offrir nos meilleurs vœux pour son bonheur et pour son succès pendant les années qu'il passera dans le Canada à la tête des troupes impériales.

“ Son Honneur le lieutenant-gouverneur a déjà montré avec quelle dignité et quelle grâce il peut remplir sa place importante et je sais qu'il se réjouit d'être à la tête de cette grande province dans un pareil moment. En lui souhaitant un heureux règne, nous ne pouvons oublier son prédécesseur si élo-

quent et si distingué, qui nous a été enlevé récemment et à qui les célébrations d'aujourd'hui auraient causé tant de joie.

“ En ce jour, nous ne pourrions oublier l'honorable M. le maire Parent, qui sera toujours associé tout particulièrement avec l'embellissement et le développement de Québec.

“ Entourant ceux que j'ai déjà nommés, je vois toute une foule de personnes distinguées dans notre vie publique, qui se rassemblent pour faire honneur à un héros du passé.

“ Et c'est avec des sentiments d'une sincère amitié que nous accueillons notre ami le consul général de France, lui qui est toujours le bienvenu, mais qui, aujourd'hui, va nous parler directement au nom du président de la République française qui désire s'unir à nous pour acclamer la grandeur et les vertus du fondateur du Canada.

“ Oui, il n'y a qu'une voix aujourd'hui. De tous côtés, nous venons, inspirés par le seul désir de glorifier le nom du bien-aimé Champlain.

“ Combien digne est ce grand homme de toutes les louanges que nous pouvons lui offrir. Ce n'est pas simplement le prince de ces pionniers courageux et déterminés qui ont fondé le nouveau pays que nous célébrons ; non seulement il fut un pionnier, mais il se montra homme d'Etat plein de sagesse et de prévoyance, et de plus, il nous a légué l'héritage impérisable d'une belle vie et d'un exemple plein de vertus, de pureté et de zèle incomparable.

“ Tel fut l'homme qui fonda notre cher vieux Québec. Nous ici aujourd'hui, avons raison de remercier le bon Dieu, et pour ce qu'a été et pour ce qu'a fait le grand homme que nous honorons. Et quand nous pensons à son dévouement, à son affection pour son pays adoptif, à la confiance qu'il avait dans l'avenir de ce pays, ne devrions-nous pas nous sentir stimulés à un attachement plus fort encore pour notre Canada, ne devrions-nous pas nous sentir portés à nous consacrer à son

servive avec des cœurs plus dévoués. Puissent de tels résultats sourtir de ce jour mémorable et glorieux.”

* * *

Son Excellence, se tournant ensuite vers les élèves du Séminaire, les remercia et les félicita pour la cantate qu'ils venaient de chanter.

Le calme ayant été rétabli, M. Kleczkowski, consul général de France au Canada et représentant officiel spécialement délégué par Son Excellence le président de la République française pour le représenter à cette fête, monta à son tour à la tribune, pendant que toutes les fanfares réunies faisaient résonner l'air des accents entraînants de *La Marseillaise*.

Le représentant de la France fut chaleureusement acclamé par la foule.

Nous reproduisons ici son discours :

“ Messieurs,

“ A cette cérémonie imposante, j'ai l'honneur de représenter le Président de la République française. Vous avez désiré qu'il fut associé à l'inauguration du monument élevé par la piété généreuse des Canadiens à Smauel Champlain, fondateur de Québec. M. le président de la République a été touché d'une telle pensée ; il en a saisi toute la délicatesse, et il a tenu à y correspondre. En son nom, et par son ordre, je vous remercie !

“ Peut-être conviendrait-il d'en rester là, et de ne pas troubler par des paroles l'autorité d'un fait, auquel suffit sa propre éloquence. Mais mon cœur ne serait pas satisfait, si, dans un jour comme celui-ci, alors que tant de chers souvenirs s'illuminent d'une clarté nouvelle, je n'essayais de donner une expression aux sentiments qui agitent nos âmes, et dont il semble que l'âme même de la France nous renvoie le doux et lointain écho.

“ N'est-ce pas elle qui est là, transparente, dans ce bronze et dans ce granit, la France qui a protégé votre berceau et guidé les premiers pas de votre jeune nationalité ? N'est-ce pas elle

qui revit dans la fidélité de vos cœurs et qui se réjouit de reconnaître en vous des enfants de sa race et les héritiers, pour une part, de son glorieux passé ?

“ Le passé de la France, comme vous l’aimez et comme nous l’aimons ! Dans un livre publié récemment, un de nos historiens, membre de l’Académie Française, recommande aux jeunes gens “ de rechercher dans les mémoires et les documents anciens, les traits réels de notre douce France, comme “ on recherche, sur un pastel fané, la physionomie d’une aïeule “ toujours belle et toujours jeune. ” (1)

“ Cette physionomie d’aïeule, si bien décrite dans le texte qui vient d’être cité, n’est-il pas vrai qu’elle se rencontre à chaque page de vos annales ? Elle s’y fait voir dans une si vive lumière, elle y est si bien entourée de tous les attributs qui déterminent son caractère et sa noblesse, que votre histoire, à ses origines, c’est à proprement parler, la reproduction, en miniature, de ce qu’a été l’action extérieure de la France, à tous les âges et sur tous les continents.

“ Dans la vaste Amérique, comme sur bien d’autres points du monde, quand vint l’heure d’ouvrir à la civilisation des horizons nouveaux, la France n’a pas failli à sa mission d’être une force initiatrice, dans le mouvement général de l’humanité. Toujours, les fils de sa prédilection, qu’elle déléguait aux régions inexplorées, ont vu grand, et ils ont vu loin. Ils ont préparé, ils ont deviné, par une sorte d’instinct prophétique, les larges voies de l’avenir. Tandis qu’il s’établissait sur le rocher de Québec, Champlain songeait à la Floride, à la mer des Antilles, à l’isthme qu’il voulait voir percer entre les deux océans, comme plus tard LaSalle pensera au Mississipi, pour compléter l’œuvre d’expansion militaire et de ferveur religieuse commencée sur les bords du St-Laurent.

(1) Gabriel Honotaux.--*Tableau de la France en 1614.*--Avertissement.

“ Tout le génie de la France est dans la double milice de nos camps et de nos autels ”, a dit Châteaubriand. (1) Parole remarquable, et qui a trouvé, dans votre patrie, une application littérale ! Des camps, pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides dont les noms sont, encore à présent, sur toutes les lèvres. Les autels ont donné, sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dut disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu’ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ-Jésus, la France, en se retirant, y laissait, pour marquer son passage, un parfum d’idéalisme, dans une promesse d’éternité !

“ Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis !

“ Au jour de la séparation, vos pères, dans leurs bras épuisés, avaient recueilli, comme un dépôt sacré, un chapitre émouvant de l’histoire de la France. Ils ont été, et vous êtes, à leur exemple, des dépositaires vigilants et incorruptibles. Sous leur garde, non plus que dans vos mains, le dépôt reçu n’a point périclité, et la vivacité de vos souvenirs s’ingénie pour ajouter, d’années en années, quelque chose à son prix.

“ Dans cette vieille cité de Québec, notamment, dans cette ville d’une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d’épopée et de rêve, chaque pierre raconte au voyageur qui passe les grandes choses d’autrefois. Ceux qui en ignorent le détail n’échappent pas à l’obligation d’apprendre à le connaître, dès qu’ils entrent en contact avec les plus instruits d’entre vous. Ainsi, tout un passé, qui ne fut pas sans beauté, et que nous vénérons, ne peut plus être et ne sera jamais oublié.

(2) *Mémoire d’outre-tombe.*

“ C’est un service inappréciable, et pour lequel la France ne vous remerciera jamais assez. Jamais elle ne dira trop haut sa reconnaissance pour le soin jaloux avec lequel vous avez su défendre d’abord, conserver ensuite, en même temps que des traditions toujours chères à son cœur, la langue qui, depuis des siècles, est celle de tous ses enfants. Aimez-la, parlez-la toujours, cette bonne langue française ! Faites en sorte de vous en approprier, de plus en plus, toute la savoureuse substance. Elle est harmonieuse et forte, elle est claire, elle est tendre. Elle est par essence un instrument incomparable pour exprimer avec mesure, avec précision, avec élégance, toutes les formes et jusqu’aux moindres nuances de la pensée.

“ Rappelez-vous aussi qu’en des temps moins heureux elle a été, la bonne langue française, un des remparts les plus sûrs de votre individualité nationale. Qu’elle reste, aux jours bénis de la réconciliation dans la liberté, la joie de vos foyers domestiques, la parure et la grâce de votre vie sociale ! Que le Saint-Laurent majestueux, en poursuivant sa course indifférente, ne se lasse pas de laisser glisser sur ses eaux, comme autant de messagers de l’ancienne patrie, des mots de sonorité française ! Que, de même, la statue d’airain, où se fixe, pour la postérité, la figure austère de Champlain, ne cesse pas d’entendre chanter, autour de son piédestal, la cadence du “ doux parler de France ”, et qu’ainsi soient attestées, de génération en génération, la noble durée de son œuvre et l’immortalité de son nom ! . . .

“ Tout à l’heure, quand, libre de ses liens, le voile qui masquait le groupe monumental s’est comme dissipé dans l’espace, mon regard est allé tout droit au Génie ailé qui embouche la trompette de gloire. Dans un éclair d’imagination, ma pensée s’est envolée vers la France ! Je me suis revu au centre d’un de nos régiments. La note allègre et fière des clairons de cuivre sonnait *Au drapeau* a frappé mon oreille. Au souffle ardent de leurs vibrations éclatantes, le long des plis de l’étendard bien-aimé, j’ai senti courir comme un frisson nouveau !

“ Quelque chose de ce frisson secoue mon être, au moment que j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du Président de la République dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir ! ”

* * *

Vint ensuite Son Honneur le lieutenant-gouverneur, M. Jetté est déjà une des figures connues et sympathiques à Québec. La foule l'a salué avec une faveur marquée.

Son Honneur prononça le discours suivant :

DISCOURS DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
JETTÉ.

“ Messieurs,

“ Vous venez d'entendre deux éloquents discours : l'un du représentant de Sa Majesté, de ce gouverneur aimé et populaire qui, après avoir donné tant de preuves de sympathie aux Canadiens-français, termine en quelque sorte sa carrière officielle par un témoignage nouveau qui restera profondément gravé dans le cœur de tous ; l'autre, du représentant autorisé du président de la République française, parlant au nom de la France et du chef respecté de son gouvernement, lui aussi ami de notre pays et qui, en toute circonstance, sait nous exprimer si sincèrement ses affections.

“ D'autres orateurs, chosis pour cette fête mémorable, n'attendent maintenant que leur tour pour vous adresser la parole. Je ne saurais donc, en un tel moment, vous retenir bien longtemps, et mon intention est d'ailleurs de ne vous dire que quelques mots.

“ Il m'a semblé cependant qu'en une occasion comme celle-ci, il appartenait au lieutenant-gouverneur de la province de Québec d'être un des premiers à venir saluer, dans le bronze

magnifique que vous lui consacrez, celui que Richelieu, après avoir formé la Compagnie des Cent Associés, nommait son lieutenant “ en toute l'étendue du fleuve St-Laurent”. Et c'est pour remplir ce devoir que je viens rendre hommage avec vous à Samuel de Champlain, au moment où il revient dans sa gloire, prendre de nouveau possession de la ville qu'il a fondée.

“Messieurs, la gloire des grands hommes qui, à certaines époques, illustrent leur race et honorent leur pays n'est pas seulement la récompense de leurs œuvres et de leurs vertus, elle est encore et surtout un enseignement pour ceux qui leur survivent et leur succèdent.

“Lors donc que, dans un grand élan de reconnaissance, tout un peuple se rassemble, comme aujourd'hui, pour élever un monument à la mémoire de l'un de ses plus illustres citoyens, l'acte solennel qu'il accomplit, n'a toute sa valeur et toute sa portée que si, à l'expression de son admiration pour le héros qu'il honore, il ajoute un noble et viril désir de marcher sur ses traces.

“Car, messieurs, les Etats se soutiennent, les peuples vivent, les races demeurent et se perpétuent tant que subsistent l'esprit et l'énergie qui ont contribué à les fonder.

“Ce qu'il importe donc de rechercher dans ces manifestations publiques, c'est l'existence de ce double sentiment d'admiration et de ferme vouloir.

“Or, si j'écoute attentivement les battements de vos cœurs, au souvenir des grandes choses accomplies par Champlain, j'ai la réconfortante conviction que l'esprit de ce grand homme est encore avec nous et que, si son énergie sommeille dans l'intime de nos âmes, elle s'y retrouverait au jour où l'effort serait nécessaire.

“Messieurs, les annales de notre pays aux pages où se déroule l'histoire de Champlain nous rappellent, d'un côté, les

obstacles sans nombre qu'il a constamment rencontrés sur sa route, les luttes incessantes qu'il lui a fallu soutenir, les difficultés sans cesse renaissantes qu'il a eu à surmonter, et de l'autre, les rares qualités de constance, d'énergie et de prudence qu'il mettait à l'accomplissement de la tâche qu'il avait entreprise. "Ce qu'on admire le plus", dit Charlevoix, "ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant. . . et un grand fond d'honneur et de charité."

"Quel portrait expressif dans ces quelques lignes de l'historien, et quelle plus noble figure pouvait-il présenter à notre admiration ? Constance, fermeté, courage, zèle, bonté et désintéressement : que de nobles et fécondes vertus !

"Et cependant, messieurs, comment, malgré toute notre modestie, ne pas reconnaître dans quelques-unes de ces qualités du fondateur de la Nouvelle-France, les traits caractéristiques de cette race franco-canadienne, dont la douceur de mœurs est proverbiale, dont le courage et le désintéressement n'ont jamais été contestés et qui a donné la plus grande preuve de sa constance dans les entreprises, par la fidélité merveilleuse avec laquelle elle a gardé le dépôt sacré de sa foi et de sa nationalité.

"Aussi, un de nos historiens affirme-t-il que, grâce à ses grandes qualités personnelles, Champlain avait en quelque sorte façonné la colonie à son image. Nous ajouterons que c'est celui qui y a laissé la plus forte empreinte.

"Champlain", dit encore Charlevoix, "était véritablement chrétien, plein de candeur et de religion." Le peuple qu'il a fondé a reçu aussi cette puissante formation chrétienne et l'a fidèlement gardée. Et c'est elle, ne l'oublions pas, qui a préservé et maintenu notre race dans la voie calme et sereine du devoir social, lui assurant ainsi un développement exception-

nel, une multiplication qui tient du prodige, force et merveille du passé, espérance et garantie de l'avenir.

“ Les enseignements de l'histoire n'ont donc pour nous rien que de réconfortant, et c'est avec confiance que nous pouvons envisager nos destinées futures.

“ L'ordre de choses politique dont jouit aujourd'hui notre pays nous donne à la fois la liberté la plus large et la sécurité la plus absolue ; nous avons, par les qualités de notre caractère national, conquis l'estime de tous nos concitoyens ; notre loyauté, mise à l'épreuve, a été inflexible, et dans la paix profonde dont nous jouissons, les luttes pacifiques pour la suprématie intellectuelle et matérielle suffisent maintenant à notre activité et à notre énergie. Sachons profiter, messieurs, de ces moments heureux, et dans l'accomplissement de la tâche relativement facile qui se déroule devant nous, restons toujours dignes de la France, qui nous a donné la vie, et dignes de l'Angleterre, qui nous a donné la liberté.

* * *

C'était enfin le tour de sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

Lorsqu'il se leva de son siège pour se rendre à la tribune, ce fut une poussée générale. Les militaires en faction eurent peine à empêcher la foule d'envahir le carré réservé en face du monument et de l'estrade. Hommes, femmes et enfants, agitaient chapeaux et mouchoirs, les uns applaudissaient, les autres criaient : “ Vive Laurier.”

Voici le discours de sir Wilfrid Laurier :

“ Qu'il plaise à Votre Excellence,

“ Mesdames et Messieurs,

“ Dans cette occasion solennelle dont la Société Saint-Jean-Baptiste a fait une solennité nationale, le périlleux honneur m'a été confié de vous rappeler la mémoire de celui qui, plus que tout autre parmi les héros de notre histoire, fut véritablement le père de notre patrie ; de celui qui fut le fondateur de

cette ville de Québec, la plus pittoresque des villes d'Amérique, la plus attachante par son histoire et qui, aujourd'hui, ajoute encore à son renom en montrant que, suivant la fière devise de nos pères, elle se souvient toujours. Mais, à vrai dire, il n'y a pas lieu de rappeler à votre mémoire le nom de Champlain. Le nom de Champlain est un nom depuis longtemps immortel. Sa mémoire vivait et vivra toujours dans le cœur des Canadiens. Le temps n'a rien enlevé à sa gloire. Après bientôt trois siècles, elle brille encore du même éclat. Ni le bronze, ni le granit n'y peuvent rien ajouter, mais, sous la main d'artistes éminents et auxquels nous ne saurions prodiguer trop de louanges, le bronze et le granit donnent aujourd'hui à notre culte une forme matérielle et vivante.

“ Messieurs, en jetant les yeux autour de moi, en contemplant encore une fois ce panorama tant de fois admiré, et encore aujourd'hui plus que la dernière fois, parce qu'il est d'une beauté toujours nouvelle, en jetant mes regards à gauche sur la côte de Beaupré, depuis les eaux du fleuve jusqu'aux cimes des Laurentides, et à droite sur ces falaises de Lévis avec leurs vives et chatoyantes couleurs, et là, devant moi, sur cette île d'Orléans, ce joyau qu'on dirait, suivant l'expression d'un poète,

“ Tombé comme une perle au seuil profond des eaux. ”

la pensée s'impose que c'est bien là le cadre qu'il fallait pour le monument érigé à la mémoire de Champlain, dont le nom est inséparable de ces lieux qui virent son œuvre, qui le virent à l'œuvre lui-même, et dans la beauté desquels il puisa peut-être l'inspiration de sa vie. (Applaudissements.)

“ Messieurs, c'est un fait souvent constaté que les jugements des contemporains sur les hommes et les choses de cette époque ne sont pas toujours ratifiés par la postérité. (Applaudissements.) Il arrive souvent que la postérité, qui voit d'un point de vue plus élevé et plus éloigné, ne conserve pas aux hommes et aux choses les proportions que l'enthousiasme

et l'entraînement du moment leur avaient données, et il arrive souvent que le héros d'un jour ne survit pas au moment qui a vu l'épanouissement de sa gloire. Il n'en est pas de même pour Champlain. Sa gloire n'a rien perdu par l'action du temps. Les trompettes de la renommée publient aujourd'hui son nom à des échos qui, lui vivant, ne l'entendirent jamais.

“ L'impression profonde qu'il créa sur ses contemporains est devenue plus marquée encore à mesure que son action sur les hommes et les choses de son temps nous a été plus connue, et c'est un fait que plus nous étudions l'histoire de Champlain, plus nous en approfondissons les secrets, plus notre admiration s'accroît pour cette grande et belle figure qui, sur le seuil même de notre histoire, en ouvre les pages héroïques.

“ Messieurs, j'ai dit : le seuil même de notre histoire, et je le dis avec intention ; car, en effet, l'histoire du Canada ne commence qu'avec Champlain. Il y avait déjà un siècle que l'Amérique était découverte, mais, de toutes les nations de l'Europe, l'Espagne était encore la seule qui eut alors fondé des établissements permanents. Singulier revers des choses d'ici bas ; nous venons d'assister à la dernière agonie de la domination espagnole sur le continent américain. Nous avons vu s'écrouler les derniers vestiges de l'ancien empire colonial de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Philippe II. Il fut un temps cependant où on aurait pu croire que l'Espagne allait dominer sur tout le Nouveau-Monde, et elle-même en réclamait la souveraineté avec hauteur et n'admettait pas de partage. Il est vrai que tous les souverains de l'Europe n'admettaient pas cette prétention, et le roi de France, François Ier, pour sa part, n'admettait pas qu'il se trouvât, comme il le disait, dans le testament l'Adam, aucune disposition qui le privât de sa part d'héritage, et il avait chargé le capitaine Jacques-Cartier de venir réclamer sa part. Jacques Cartier vint planter la croix fleurdelisée sur les bords du St-Laurent,

réclamant pour le roi son maître tout le territoire arrosé par le fleuve et par ses tributaires ; mais, au delà de cette prise de possession, il n'y avait rien eu de fait, il n'y avait eu aucune tentative sérieuse de colonisation—il y avait eu, par-ci par-là, quelques efforts spasmodiques, mais rien de sérieux. Avec Champlain, l'œuvre avait trouvé l'ouvrier.

“ S'il est vrai de dire qu'il se trouve des existences prédestinées, il faut convenir que Champlain était éminemment doué pour la tâche qu'il a accomplie plus tard. Il réunissait dans sa personne des qualités qui, d'ordinaire, s'excluent, qu'on ne trouve pas dans la même personnalité, et qui, chez lui, s'alliaient dans une harmonie admirable.

“ Il avait des qualités qu'on trouve rarement, dans l'histoire, réunies dans un même individu, tant de diversité dans les moyens et tant d'unité dans l'action. Il avait des qualités qu'on ne trouve pas souvent combinées ensemble. C'était à la fois un esprit avide d'aventures et une âme contemplative : une âme d'apôtre entreprenante et active, et un esprit réfléchi et observateur, en même temps qu'un homme d'action ; c'était un ascète et un homme du monde ; c'était un guerrier et un législateur. Ces qualités si éminentes allaient lui permettre de mener à bonne fin une entreprise qui, jusque-là, ne s'était terminée que par des désastres. Il allait créer une France nouvelle sur les bords du Saint-Laurent, et pour arriver à cette fin glorieuse, trois pensées remplirent toute sa vie : d'abord, concilier les tribus indigènes et en faire des alliées de la France ; en second lieu, parcourir le continent et découvrir des voies pour le commerce, et enfin, défricher et surtout coloniser.

“ Messieurs, vous le savez, les hommes de France qui, les premiers, pénétrèrent dans le Saint-Laurent y furent attirés par la pêche et surtout par le désir d'y faire le commerce des fourrures. Champlain y entra avec des pensées plus hautes et d'un ordre permanent. Champlain entra dans le St-Laurent avec

l'intention de fonder une nation dans laquelle seraient perpétuées la langue, la religion et la civilisation de la France. (Applaudissements). C'est là la mission qu'il s'est donnée et la mission qu'il a remplie.

“ Il choisit ce site et le choisit en connaissance de cause. Il était décidé, comme il le dit lui-même, “ de s'aller loger dans le fleuve St-Laurent ”, parce que là plus que partout ailleurs, le commerce, le négoce et le trafic pouvaient se faire, montrant par là qu'il avait parfaitement reconnu l'importance commerciale de la route du St-Laurent. Il s'y décida aussi, parce que là plus qu'ailleurs la colonie pouvait être défendue et protégée, montrant par là qu'il avait parfaitement compris l'importance stratégique de la route du St-Laurent. Il s'y décida enfin, parce qu'il espérait, en pénétrant toujours plus vers l'ouest, dans cette grande artère ouverte à travers le continent, qu'il finirait par tomber dans cette mer de l'ouest, qui attirait tant les explorateurs du XVI^e siècle, et par laquelle ils espéraient arriver à Cipangu et au Cathay, ces pays merveilleux qui alors éveillaient toutes les curiosités des explorateurs. Il s'y décida parce qu'il savait qu'il y avait là de la place pour une grande nation agricole, et enfin, par l'attraction que la forte nature de ce pays exerçait sur sa propre nature.

“ Oui, messieurs, je n'ai pas besoin de vous le dire, c'est un fait dont notre fierté s'honore, si Champlain choisit cet endroit pour y fonder la Nouvelle-France, son choix ne fut pas le résultat du hasard. Il connaissait le continent, il en avait déjà parcouru tout le littoral depuis les plaines ensoleillées du Mexique jusqu'à la Baie de Fundy, jusqu'à cette vallée de Port Royal, où, de nos jours, suivant l'expression pittoresque de Joseph Howe, “ le voyageur peut marcher toute une journée sous l'ombrage embaumé des pommiers en fleurs. ”

“ Il choisit ce pays en connaissance de cause, et nous qui sommes ses descendants, nous qui sommes ici pour célébrer tout ce que nous lui devons de reconnaissance, notre fierté se

loue de sa sagacité, de cette sagacité qui lui fit choisir cet endroit préférablement à tout autre. Car, messieurs, heureux sans doute les pays baignés par le soleil, la nature non seulement généreuse, mais prodigue, y donne tout à l'homme, sans travail ; mais plus heureuses encore ces froides régions du nord où la nature généreuse ne prodigue rien, mais donne abondamment à l'homme en récompense de son travail opiniâtre ; car ici plus qu'ailleurs doit s'exercer cette loi dure mais salutaire du travail, imposée à l'homme par le Créateur, comme un châtiement, mais dans laquelle la bonté du Créateur a placé la récompense en même temps que le châtiement. (Applaudissements.)

“Voltaire est le premier qui ait parlé avec dédain des “neiges du Canada.” Bien d'autres avant lui et bien d'autres après lui en ont parlé avec terreur, et je ne sais pas si, même à cette heure,, on est revenu, en Europe, de l'impression fâcheuse que les premiers voyageurs, surpris par l'état de choses qu'ils trouvèrent ici, créèrent en faisant des récits où la fantaisie se mêlait à l'exagération. Mais, messieurs, nous le proclamons, nous, les descendants de Champlain, et je le répète encore une fois, notre fierté s'honore du pays qu'il a choisi. Car, messieurs, l'hiver canadien, ce charme du Canada, ce charme de notre pays, on ne le sait pas peut-être en Europe, notre hiver a une beauté originale et une utilité que nous seuls connaissons. On connaît nos forêts, mais on ne sait pas, en Europe, que c'est notre saison d'hiver qui rend nos forêts exploitables. Quand la neige et le froid ont durci les marais, uni la plaine et changé les rivières en grandes routes, alors se fait facilement la moisson du bois de commerce, et je suis convaincu d'une chose, c'est que les étrangers qui sont aujourd'hui parmi nous, les artistes éminents auxquels nous devons ce chef-d'œuvre, je suis convaincu, dis-je, qu'ils ne ménagent pas leur admiration à cette grande nature qui s'étale sous nos yeux, mais cette grande nature n'offre rien pour eux de nouveau, si ce n'est la grandeur des proportions dans lesquelles le Créateur l'a taillée.

“ Mais s'ils veulent voir le pays tel qu'il est, dans toute sa beauté originale, qu'ils demeurent parmi nous jusqu'à la saison d'hiver, qu'ils prolongent leur séjour jusqu'au mois de décembre, jusqu'à la nuit de Noël, et alors, nous nous ferons un plaisir, j'en suis sûr, de les conduire dans une de nos belles paroisses voisines, soit à Beauport ou à Charlesbourg, à Lorette ou à Sillery—ils n'auront qu'à choisir parmi ces noms si français—et là, ils sentiront tout ce qu'il y a de beau, de vivifiant et de force exhilarante dans le froid piquant de l'hiver. Ils sentiront ce qu'il y a de beauté et de grandeur majestueuse dans la plaine blanche, couverte de neige à perte de vue, et dans l'azur profond du firmament où brillent un million d'étoiles dont l'Europe n'a jamais connu l'éclat. (Applaudissements.) Et, lorsque rendus à l'église, ils entendront les cloches dans l'air vibrant de la nuit, lorsqu'ils entreront dans le temple modeste, baigné de lumière, avec une foule joyeuse et pieuse en même temps, lorsqu'ils entendront les vieux airs, les vieux Noëls apportés de France par Champlain et ses compagnons, alors ils comprendront tout ce qu'il y a de fierté dans notre cœur pour notre pays. (Applaudissements.) Oh ! le Canada, notre pays. . . Aimer son pays, mais il n'y a aucun mérite à cela. On aime son pays comme on aime sa mère. Mais ce n'est pas seulement de l'affection que nous avons pour notre pays, nous en avons la fierté. Nous en sommes fiers, parce qu'il est lui, parce qu'il ne ressemble à aucun autre, parce qu'il est lui par le caractère de son climat, par le caractère de son peuple, par le caractère de ses institutions politiques et sociales.

Le poète anglais Rudyard Kipling a chanté le Canada sous l'appellation de Notre-Dame des Neiges, “ Our Lady of the Snows ”. Pour ma part, j'accepte, mais sans aucune hésitation, tout ce que comportent l'idée, le mot et l'image. La terre des neiges est en même temps la terre du soleil, la terre des fruits, que dis-je, la terre de l'or.

“ C’est un fait que, jusqu’ici, on n’a pas su rendre justice à notre pays. Jusqu’ici, nous étions sous l’impression qu’au delà de ces chaînes de montagnes qui bordent l’horizon, il n’y avait que des steppes glacées, habitables seulement pour les animaux à fourrures et accessibles seulement au trappeur et au coureur des bois. Mais voici qu’à l’extrémité de notre pays, sous la zone boréale, la découverte du métal précieux qu’on croyait être seulement un produit du soleil, a rendu le nom du Klondyke fameux dans le monde entier. Et, messieurs, n’en doutez pas, sur cette côte du Labrador, si longtemps dédaignée, sous cette neige que foulent seulement les pas du chasseur, on trouvera peut-être un jour un autre Klondyke et peut-être plusieurs Klondyke.

“ Voilà le pays que nous devons à Champlain.

“ Maintenant, pendant vingt-sept ans, depuis le 3 juillet 1608, jour où il jeta les fondations de la ville, jusqu’au 25 décembre 1635, jour de sa mort, les grandes qualités dont la nature avait doué Champlain furent toutes absorbées dans une seule préoccupation : la création de la France nouvelle ; sa pensée, son cœur, sa main furent appliqués sans relâche à la poursuite de cette tâche, sans qu’aucun revers, aucune déception aient pu le rebuter.

“ Une année, il est au Louvre, plaidant la cause de la colonie, activant le zèle des autorités, essayant de leur communiquer son enthousiasme. L’année suivante, son canot d’écorce le porte jusqu’au centre du continent. Pendant plusieurs hivers, pendant plusieurs années consécutives, il passe l’hiver avec les tribus indigènes et, suivant le précepte de l’apôtre, se faisant tout à tous, pour conquérir des âmes au Ciel ; mais quoi qu’il fût et où qu’il fût, il n’avait qu’une pensée, qu’un but : le développement et l’avancement de sa colonie.

“ Maintenant, lorsque le Jour de Noël, jour d’espérance entre tous, il rendit à Dieu son âme vaillante, avait-il le pressentiment que cette colonie devait passer sous une autre puis-

sance ? Une fois déjà, elle lui avait échappé ; une fois déjà, la colonie avait été perdue pour lui, pour des causes identiques à celles qui la firent perdre définitivement pour la France, au siècle suivant. Avait-il ce pressentiment ? Je ne le sais. Mais on peut croire que ce fut un jour d'indicible douleur pour lui, que le jour où il rendit à l'ennemi d'alors ce berceau d'un peuple dans lequel il avait mis toutes ses espérances. Car, on peut le croire, il nous l'a dit lui-même dans un langage naïf, il a dit qu'à partir de ce moment les jours furent pour lui des mois et des années ; mais il reprit courage, sans doute, lorsque après quelques années, il vint reprendre le commandement de sa colonie, et peut-être s'endormit-il avec la pensée qu'enfin son œuvre était assurée.

“ Messieurs, comme vous le savez, il n'en était rien. Il faut le reconnaître, maintenant, la colonie, sous l'ancien régime, portait en elle des éléments de danger qui, un jour, devaient causer sa perte définitive. Ce fut le malheur de Champlain, que la colonie qu'il avait fondée fut soumise à un gouvernement arbitraire. Jamais elle ne put se développer elle-même ni avoir d'administration propre. Elle fut toujours l'annexe des ministères et des bureaux qui alors, sous l'autorité royale, gouvernaient la France.

“ Voilà, messieurs, une cause de dangers pour la colonie, qui finit par détruire l'œuvre de Champlain.

“ Comme vous le savez, messieurs, l'autorité royale s'exerçait en tout et pour tout : elle ne permettait que ce qui était convenable à son caprice d'alors.

“ Messieurs, cet état de choses devait avoir un dénouement fatal. Il ne pouvait en résulter qu'une chose : c'est que la colonie ainsi gouvernée, n'étant pas gouvernée par elle-même, suivant fatalement l'arbitraire de la mère-patrie, un jour est venu où la mère-patrie succombant, elle succomba elle-même.

“ C'est en 1534 que le Canada fut découvert. La France était alors gouvernée par un roi jeune et plein de vaillance,

par un roi qui avait la conception des grandes choses, mais qui ne sut pas faire de grandes choses, absorbé qu'il était dans des guerres malheureuses.

“Après avoir fait découvrir le Canada, il ne poursuivit pas son avantage. Sous son successeur, la condition de la France fut encore pire. Déchirée par des guerres de religion, la France fut à deux doigts de sa perte, et le Canada ne fit aucun progrès. Mais, enfin, avec Henri IV, la France reprit son ascendant dans le monde, les guerres de religion cessèrent et le Canada fit des progrès. Henri IV lui-même confia son œuvre à Champlain, et Champlain vint ici fonder Québec et ce fut, comme je l'ai dit, le commencement de l'histoire du Canada.

“Après Henri IV, l'œuvre qu'il avait commencée fut poursuivie sous Louis XIII par la main puissante de Richelieu, et le Canada continua de se développer. Enfin, sous Louis XIV, la France arriva à l'apogée de sa grandeur, et ce fut aussi l'époque la plus brillante de la colonie, époque glorieuse où le comte de Frontenac, recevant l'insolente sommation de l'amiral Phipps, lui faisait cette fière réponse, digne du grand roi lui-même : “Allez dire à votre maître que nous lui répondrons par la voix de nos canons.”

“Puis vint le règne de Louis XV, ère de turpitudes et de faiblesses, où, lorsque la monarchie tombait en ruines, le Canada fut définitivement perdu pour la France.

“Messieurs, arrêtons-nous un moment et constatons que jamais, cependant, les armes françaises ne brillèrent de plus d'éclat que dans ces batailles livrées dans les forêts de l'Amérique. Constatons que jamais les armes françaises ne furent portées avec plus de vaillance que par les mains qui les portèrent ici, dans les fortins d'Amérique, pour sauver la colonie. Elles ne perdirent qu'une seule bataille, mais cette bataille fut fatale. Pourquoi ? Parce que le peuple n'avait jamais eu un gouvernement autonome, parce qu'il avait été tenu en tutelle,

parce qu'il n'avait jamais eu le pouvoir, pas même le pouvoir de faire bonne et prompte justice des odieux spéculateurs qui dilapidaient ici les ressources de la colonie pour s'en enrichir.

“ Ainsi, messieurs, le règne de la France, l'autorité de la France étaient finis pour le Canada. Du reste, le roi de France s'en était facilement consolé lui-même ; il y avait renoncé de cœur léger. Et faut-il s'en étonner, lorsqu'il voyait la monarchie et la société sombrer autour de lui ! Il ne faut pas s'étonner s'il ne donnait pas une pensée à la colonie.

“ Est-ce à dire cependant que l'œuvre de Champlain était morte ? Non, l'œuvre de Champlain n'avait pas péri, la Nouvelle-France n'était pas morte ; car le jour de la défaite, le peuple reprit ses droits ; la Nouvelle-France n'était pas morte, elle allait renaître de ses cendres, plus grande et plus forte peut-être qu'elle n'avait jamais été. A tout événement, elle renaît de ses cendres avec des destinées futures non moins glorieuses que celles qu'elle avait rêvées auparavant.

“ Lorsque la carrière d'un peuple a été violemment interrompue et détruite par le choc inéluctable des événements, il lui reste, sans doute, au cœur des blessures qu'on croirait devoir ne se fermer jamais. Mais il arrive parfois que des causes occultes sont à l'œuvre, en silence, et font découvrir de nouveaux horizons, font surgir de nouveaux efforts, de nouvelles aspirations dans lesquelles l'orgueil national est tout surpris de retrouver un idéal digne de lui.

“ Sans doute, messieurs, nos premières espérances ont été déçues. Sans doute, l'idéal rêvé par Champlain n'a pas été accompli, mais la Providence nous réservait des destinées nouvelles dans lesquelles notre orgueil national est pleinement satisfait. Nous ne suivons pas des sentiers battus, nous ouvrons des voies jusqu'ici inconnues, nous sommes les pionniers d'une idée nouvelle. Nous montrons au monde qu'il y a, dans le Canada, de la place, de la liberté, du soleil, non seulement pour tous les droits, mais pour toutes les revendications légi-

times, pour toutes les races que la Providence a rassemblées sur ce coin de terre. Nous montrons au monde comment une colonie peut devenir nation, non pas par révolution, mais par évolution.

“ Messieurs, je l'affirme, et vous en conviendrez avec moi, le Canada n'a pas été avare de ses sentiments de reconnaissance envers toutes ses gloires. Des cérémonies de ce genre, nous en avons eues plusieurs déjà. Mais, messieurs, celle-ci, à un certain point de vue, est unique dans nos annales ; elle a un caractère qui ne s'est pas encore vu avant aujourd'hui. Or, messieurs, quel est ce caractère, je vous le demande, quel est ce fait unique que je constate et qu'on peut constater dans cette circonstance, dans cette solennité ? Est-ce la présence de Son Excellence, le représentant de Sa Majesté la reine impératrice ? Non, car Leurs Excellences, Lord et Lady Aberdeen, nous ont accoutumés, dans leur trop court passage parmi nous, à voir l'autorité souveraine s'associer à toutes nos fêtes nationales. (Appl.) Est-ce la présence de Son Excellence le consul général de France, qui est aujourd'hui l'envoyé spécial du président de la République française ? Non, car si, aujourd'hui, nous Canadiens, nous honorons la mémoire de celui qui fut le père de notre patrie, la France, elle, honore aujourd'hui la mémoire d'un de ses enfants qui l'ont le plus honorée elle-même. (Appl.) Est-ce la présence du lieutenant-gouverneur ? Non, car l'homme éminent qui, aujourd'hui, est le premier magistrat de cette province, par son nom, par son caractère, par son esprit si français, avait ici sa place toute marquée. Est-ce la présence de l'amiral Fisher et des marins de l'escadre britannique ? Non, car ce n'est pas la première fois que nos citoyens d'origine britannique revendiquent pour eux-mêmes les illustrations de la patrie française.

“ Nous en sommes arrivés, dans ce pays, à un point, que nous ne recherchons plus l'origine de nos gloires. Quelle que soit leur origine, leur gloire est le patrimoine commun de

tous les Canadiens. Est-ce la présence du capitaine Macara et des marins du *Marblehead*, du navire de guerre américain qui arrive presque en droite ligne de Santiago ? Non, car les braves, les hommes qui ont vu la mort de près, qui ont vu le danger, sont toujours prodigues et généreux pour reconnaître toutes les gloires, qu'elles que soient ces gloires-là. (Appl.)

“ Un fait domine cette situation. Un fait qui jamais ne s'est présenté à aucune époque dans nos annales, un fait qu'on n'a pas encore vu, qu'on n'a pas pu voir avant ce jour. C'est la présence sur cette estrade des représentants d'une grande nation, des représentants de la République des Etats-Unis, qui sont dans nos murs dans ce moment, pour négocier avec les représentants du gouvernement, et pour terminer à l'amiable les différends que nos relations de voisinage ont fait naître ; qui sont ici pour resserrer davantage les liens d'affection, de bonne entente et de cordialité que notre communauté d'origine et d'intérêts rendent si désirables. (Appl.) C'est la présence du représentant de la Grande-Bretagne, chargé par son gouvernement de prendre part à ces négociations, non pas pour dicter, non pas pour commander, mais pour faciliter les négociations par l'autorité de son nom, de son savoir et de son expérience, et par tout le poids et le prestige de l'empire britannique auquel nous appartenons. (Applaudissements).

“ Voilà, messieurs, le fait unique, voilà le fait sans précédent dans l'histoire, que nous constatons aujourd'hui dans cette cérémonie. C'est la première fois, dans l'histoire du monde, qu'une simple colonie peut exercer les attributs suprêmes de la souveraineté nationale, c'est la première fois qu'une colonie peut négocier, traiter de pair avec un pouvoir indépendant, qui est en même temps une des plus grandes nations du monde.

“ Messieurs, reportons-nous maintenant à une page de la vie de Champlain. Reportons-nous à cette journée célèbre

de sa vie, dans laquelle, revenu de France, après que la colonie était rendue à la France, il éleva, à quelques pas d'ici seulement, un autel à Notre-Dame de Recouvrance, pour remercier le ciel de ce que la colonie, dans laquelle il avait mis toute son âme, lui était enfin rendu. Il est facile de croire, sans doute, que son âme avide cherchait à plonger dans les sphères futures. Il se demandait quel serait le sort de cette colonie, de ce pays qui lui était rendu et qu'il venait de recouvrer.

“ Quels que fussent les rêves qu'il formât alors, il est bien certain qu'il ne voyait pas les destinées du Canada telles que nous les voyons maintenant ; mais, n'est-il pas permis de croire que s'il avait vu le Canada tel que nous le voyons aujourd'hui, colonie, mais indépendant, non plus partie de la France, mais partie du grand empire britannique, et cependant conservant toujours son caractère français, n'est-il pas permis de croire que lui, le penseur éminent, aurait cru que cette destinée était digne de lui-même ? Il y a longtemps qu'on l'a dit, mais c'est une vérité toujours nouvelle que rien n'est fait quand il reste quelque chose à faire, et bien que trois siècles se soient écoulés depuis que Champlain a commencé son œuvre, nous ne sommes encore qu'au début de notre carrière comme nation. Pour nous, rien n'est fait, tout est à faire.

“ S'il se dégage une inspiration suprême, une inspiration supérieure à toutes les autres, de ce monument, de ce beau jour, de cette grande nature qui, aujourd'hui, pour l'occasion, semble avoir revêtu ses plus belles couleurs, cette inspiration, pour moi, se résume dans deux mots : *Sursum corda*. Que les cœurs s'élèvent. Qu'ils s'élèvent jusqu'à la hauteur des grands droits et des grands devoirs qui se dressent devant nous ; qu'ils s'élèvent jusqu'à la hauteur des destinées toujours de plus en plus nobles, qu'il me semble voir poindre à l'horizon ; qu'ils s'élèvent jusqu'à la hauteur des traditions du passé ; qu'ils s'élèvent jusqu'à la hauteur des enseignements qui nous viennent de ce monument.

“ Et, pour nous, formons une dernière résolution : qu'à l'exemple de Champlain, notre but soit toujours idéal et notre action toujours pratique. (Applaudissements.) ”

*
* *
*

Vint ensuite l'honorable M. Marchand.

Le premier ministre de la province a fait une impression des plus favorables et a été aussi accueilli d'une façon tout à fait sympathique.

Nous publions ici son discours.

“ Excellence,

“ Monsieur le Président,

“ Mesdames et messieurs,

“ Après les discours que vous venez d'entendre, où tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le caractère et la carrière de l'illustre fondateur de notre vieille cité a été si admirablement exposé, je n'éprouve qu'un désir, celui de me taire, car en prenant la parole, je crains de rompre le charme dont vous avez été pénétrés au son de ces voix éloquents et autorisées. Mais le programme inflexible et impérieux m'impose la fonction, dirai-je le devoir, de contribuer ma part à ce banquet oratoire. Je me soumetts donc à l'inévitable en promettant de ne pas abuser de votre patience par un retour sur le terrain déjà parcouru.

“ Il est impossible, en écoutant le récit des exploits de Champlain, de ne pas se sentir épris d'une profonde admiration pour ce sublime aventurier qui, à la poursuite d'une pensée civilisatrice, s'élançait sur de frêles embarcations à travers les mers et les tempêtes, vers l'immense inconnu. Autant la mission qu'il s'était imposée était grande, autant étaient nobles les sentiments qui l'avaient inspirée, autant étaient énergiques, persévérants, généreux, les moyens qu'il employa pour l'accomplir.

“ Une idée fixe le dominait : pénétrer les vastes solitudes du continent nouveau, fertiliser ses immenses plaines et planter dans ce sol vierge l'étendard du Dieu des nations et les premiers jalons de la civilisation chrétienne.

“ Cette entreprise était énorme, entourée de mille entraves ; mais son énergie indomptable, son génie fécond dominaient tous les obstacles ; malgré l'indifférence de ses compatriotes, en dépit même de jalousies puissantes qui contrariaient ses démarches, il triompha ; et, après vingt-cinq années de travail patient et de luttes héroïques, il mourut à l'endroit même où s'élève ce superbe monument, léguant à sa patrie une colonie immense et féconde.

“ Voilà, en peu de mots, l'œuvre de Samuel de Champlain, et c'est cette œuvre que vous avez voulu commémorer par l'érection, sur le site de ses premiers travaux, d'un monument digne de lui.

“ Mais ce monument a une autre signification dont je suis particulièrement impressionné et que, sans aucun doute, vous avez saisie. Les circonstances toutes spéciales qui accompagnent aujourd'hui son inauguration, lui donnent un cachet d'originalité sublime caractérisant parfaitement les rapports harmonieux qui existent entre nous tous, citoyens du Canada. Il est non seulement l'emblème commémoratif du grand français qui fonda Québec ; mais, après cette touchante et grandiose démonstration, où les Canadiens de toutes origines se réunissent pour célébrer en un généreux accord les gloires de ce modeste héros, son monument devient, et il demeurera le symbole de l'alliance cordiale des deux éléments de population qui, après avoir appris, dans maintes batailles, à se respecter mutuellement, ne connaissent plus entre eux qu'une seule rivalité, celle qui naît de l'ambition de se surpasser dans leurs efforts pour promouvoir les progrès et la grandeur de la patrie commune.

“ Les sentiments généreux qui ont inspiré cette cordialité sont nés sur les plaines d’Abraham, au milieu du grand combat qui a réglé nos destinées, et ils reçoivent aujourd’hui une consécration solennelle et définitive, avec la sanction des deux mères-patries, manifestée par la présence et la participation à cette solennité, de leurs représentants officiellement autorisés.

“ Soyons donc heureux de cette démarche, car elle dénote que nos bons rapports sont appréciés par les deux grandes puissances dont nous sommes les fils dévoués, et elle nous flatte de l’espoir que, si jamais des complications diplomatiques menacent d’interrompre les relations de bon voisinage entre ces deux pays, l’exemple de leurs fils d’Amérique leur indiquera les voies de la réconciliation. ”

* * *

Il convenait que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fit entendre sa voix dans ce concert de louanges à la mémoire de Champlain. Car c’est à elle qu’appartient l’initiative de l’érection de son monument à Québec.

Par bonheur, il se trouva que le président d’alors était l’honorable juge Routhier, l’un de nos plus éloquents orateurs. Et il se montra à la hauteur de la situation, comme on peut s’en convaincre en lisant son superbe discours :

“ M. le président,

“ Mesdames et messieurs,

“ C’est un cri d’admiration qui monte spontanément de mon cœur à mes lèvres en présence du spectacle qui se déroule sous mes yeux.

“ Qu’elle est grande et qu’elle est belle cette manifestation patriotique et nationale !

“ C’est vraiment l’âme de tout un peuple que je sens frémir et vibrer dans cet auditoire exceptionnel qui m’entoure, et le difficile pour moi n’est pas de trouver dans mon cœur des sen-

timents qui soient en harmonie avec les circonstances, c'est de leur donner une expression qui puisse rendre toute la vivacité et toute la profondeur de l'émotion de tous.

“ Oh ! Messieurs, s'il y a dans cette fin de siècle des spectacles affligeants pour les âmes d'élite ! Si les merveilles du progrès matériel nous dérobent trop souvent les glorieuses perspectives du monde idéal, il est d'autres spectacles qui nous consolent et nous relèvent ; et celui dont nous sommes aujourd'hui les témoins est bien de nature à réjouir notre fierté d'hommes et notre orgueil patriotique.

“ Je regarde autour de moi, et mes yeux sont ravis du tableau pittoresque où se fondent dans un harmonieux contraste les hommes et les choses du présent et du passé, les beautés de la terre et les clartés du ciel.

“ J'écoute, et j'entends un concert de voix éloqu岸tes, parlant des langues différentes, mais partageant les mêmes émotions, exprimant les mêmes sentiments, et célébrant la même gloire.

“ Angleterre, France, Canada, est-ce bien vous qui venez aujourd'hui acclamer à l'envi la gloire d'un passé qui semblait oublié ?

“ Oui, messieurs, ce ne sont pas seulement des individus mais des nations qui se joignent à nous en ce jour, et qui mêlent leurs voix aux nôtres. L'Angleterre est ici représentée par son vice-roi, et ce sont les hommages d'un grand peuple qu'il est venu déposer aux pieds d'un de nos grands hommes.

“ La France est ici, tressaillant comme nous au souffle magnétique du patriotisme ; et, non seulement, son représentant officiel s'est fait l'écho des sentiments français dans le langage vivant et charmeur de sa race ; non seulement ses artistes ont exprimé dans le marbre et le bronze l'admiration de leur patrie pour notre héros ; mais les pierres elles-mêmes— les

pierres de France—se sont mises en mouvement, elles ont traversé les mers, et elles chantent maintenant sur le rocher de Québec la gloire impérissable de Samuel de Champlain.

* * *

“ Ne nous étonnons pas, messieurs, des proportions exceptionnelles de cette manifestation. Elle a un caractère quasi surnaturel que je vais vous montrer, et elle reproduit l’un des phénomènes les plus merveilleux de la vie des peuples.

“ Sans doute, nous sommes tous de ceux qui croient que l’homme ne meurt pas tout entier, et que la résurrection et l’immortalité sont promises à tous.

“ Mais il est des hommes d’élite auxquels l’humanité décerne une autre immortalité, même sur cette terre, et qu’elle ressuscite pour les combler d’honneurs.

“ Voilà l’étrange phénomène de la vie des nations auquel nous assistons, et que j’ai appelé quasi surnaturel.

“ C’est une résurrection, la résurrection de notre grand ancêtre, père de notre nationalité ! C’est sa victoire définitive sur la mort. C’est la glorification de son œuvre. C’est l’apothéose d’un homme personnifiant toute une race, et recevant de sa patrie la couronne de l’immortalité !

“ Messieurs, la vie et la gloire humaines sont deux manifestations de Dieu sur la terre. Elles sont les deux grandes visitouses qui en font sans cesse le tour, et dont les appels font sortir les uns du néant et les autres de l’oubli. Mais les appels de la gloire s’adressent plutôt aux morts qu’aux vivants, et il y a souvent des siècles que ceux-là dorment, oubliés au fond de leurs tombeaux devenus introuvables, quand la gloire les réveille et leur communique une vie nouvelle qui n’aura plus de fin.

“ On s’étonne que l’on n’ait pu trouver ni le tombeau ni les cendres de Champlain. C’est que ce tombeau a dû voler en

éclats aux appels de la gloire et que le mort en est sorti glorieux.

“ Pendant plus de deux siècles, il a dormi dans cette terre qu’il a tant aimée ; mais ce long sommeil n’était pas le travail de la destruction et de l’anéantissement. C’était l’incubation de la gloire. C’était la germination de cette semence d’immortalité qui fait les morts si grands que les tombes ne peuvent plus les contenir et qui les fait surgir tout rayonnants de l’ombre dans des attitudes d’apothéose.

*
* *

“ Et maintenant c’est lui qui nous apparaît ressuscité sur ce rocher témoin de ses travaux et de ses épreuves, à l’endroit même où il bâtit le premier fort St-Louis, symbole de la puissance française en Amérique ; sur cette montagne où il a peiné vingt-cinq ans, où il a souffert, où il est mort, qui a été son calvaire, et qui devient aujourd’hui son Thabor !

“ Ne le reconnaissez-vous pas dans l’attitude que l’artiste lui a donnée ? Regardez-le : Ce n’est pas l’homme qui se repose, c’est l’homme qui marche en avant ; il pose solidement son pied droit sur le rocher dont il prend possession et qui sera le siège de sa vice-royauté. Il ne regarde pas en bas, ni auprès de lui ; il regarde au loin, la tête perdue dans les étoiles, et, comme jadis, il voit l’avenir quand la plupart des hommes qui l’entouraient ne voyaient que le présent. D’un geste à la fois large et modeste, il se découvre et salue. Mais à qui donc s’adresse ce salut ? Ce n’est pas à la vieille France tant aimée, car il lui a dit un éternel adieu. C’est à la terre dont il prend possession et qu’il regarde comme une terre promise. C’est à la Nouvelle-France dont il aperçoit déjà les grandeurs et les beautés futures dans l’étendue de ses vastes horizons. C’est à la postérité, c’est à nous tous, messieurs, que ce noble salut s’adresse. Et si ce bronze prenait la parole en ce moment, il s’écrirait sans doute : O Québec ! ma fille, que je

retrouve si grande et si belle, je te salue et je te remercie ; car c'est toi qui fais ma gloire ; c'est l'éclat de la fille qui rejaillit sur le père.

“ O postérité ! O mon peuple, c'est à toi de me juger ; me voici devant ton tribunal et je me découvre en attendant ton jugement. Dis si j'ai bien mérité de la patrie et si je suis digne des honneurs qu'on me décerne.

*
* *

“ Messieurs, la sentence que Champlain sollicite, elle est prononcée aujourd'hui dans les assises les plus solennelles que puisse tenir un peuple. Vous venez de l'entendre tomber des lèvres de ses juges les plus autorisés, et ce sera le verdict de tous que Champlain a été vraiment un grand homme.

“ L'attribut caractéristique de la grandeur est de créer, c'est-à-dire de tirer l'être du néant. Or, celui qui fonde est un créateur. Mais sa grandeur dépend de la mission qu'il a remplie et des proportions de sa fondation.

“ L'œuvre de Champlain nous reporte à l'une des époques les plus glorieuses de l'histoire des races latines, et surtout de la France.

“ Le 17ème siècle commençait. Henri IV le Grand régnait, et le Roi-Soleil allait bientôt paraître. Corneille était né, Bossuet, Pascal, Racine, Molière allaient bientôt faire entendre des paroles que le monde ne se lasserait pas d'applaudir, et qui feraient de la langue française le verbe du monde civilisé !

“ L'heure était venue pour la France d'obéir à la force d'expansion de son génie et de porter en Amérique le flambeau de la civilisation, et c'est Samuel de Champlain qu'elle appela définitivement à remplir cette mission.

“ C'était la plus grande que la Providence des nations puisse confier à un homme. Il allait être l'ambassadeur des nations civilisées auprès de la sauvagerie, et le continuateur, en Amé-

rique, des *gesta Dei per Francos*. Que dis-je, il allait être l'ambassadeur du ciel dans une terre païenne pour lui faire connaître l'Évangile et la convertir au christianisme. Les écrits de Champlain témoignent qu'il comprenait ainsi sa mission.

“ Mais ce n'est pas tout d'avoir une haute mission. L'histoire est remplie de ces grandes vocations incomprises ou trahies.

“ Champlain ne fut pas de ces élus infidèles ; il accepta son rôle et il en accomplit les obscurs et pénibles travaux. Il comprit que toute grande œuvre ne réussit que par le sacrifice, et il se sacrifia tout entier.

“ Ses légitimes aspirations d'avenir en France, son bonheur domestique, ses biens de famille, les affections, les joies, les douceurs du pays natal, il abandonna tout. Il donna sa vie ; il se donna lui-même avec le désintéressement d'un apôtre, avec la générosité et la patience d'un martyr.

“ Il voua à sa patrie d'adoption un véritable culte. Elle devint en quelque sorte son épouse, remplaçant celle qu'il avait dû quitter en France, et il lui garda jusqu'à la mort un attachement et une fidélité inébranlables.

“ C'est ainsi qu'il est vraiment devenu notre père, et que nous sommes bien sa postérité.

* * *

“ Champlain n'était pas un soldat de fortune, un aventurier, un rêveur. C'était un homme d'action. Pas de discours à grand effet, pas de phrases, mais des actes. Pas de ces actions d'éclat qui impriment une secousse à l'opinion publique, qui l'absorbent et dont l'auteur se fait un piédestal pour briller aux yeux de tous. Non, mais des actes simples, obscurs, sur un théâtre ignoré. Des gestes sans attitude, sans poses—héroïques au fond, mais sans témoin—qui produisent de grandes choses, mais sans bruit.

“ Et quels étaient le mobile et le but de ces actes ? Était-ce le désir de s'enrichir, et de faire un brillant avenir à sa famille ? Evidemment non, il n'y avait pas de mines d'or au confluent du St-Laurent et de la rivière St-Charles et le premier sacrifice que sa mission lui imposait était celui de sa fortune et de son bonheur domestique.

“ Rêvait-il de renouveler ici les exploits et les conquêtes de Fernand Cortez au Mexique, et de Pizarre au Pérou ? Non, il ne nourrissait pas de telles ambitions ; il ne recherchait ni la gloire des armes ni les satisfactions du pouvoir. Son rêve était plus modeste. Que dis-je, modeste ! Ah ! non, messieurs, il n'était pas modeste, si nous considérons la fin suprême de ses aspirations. Car ce qu'il rêvait de fonder sur les bords du St-Laurent ce n'était rien de moins qu'une France nouvelle.

“ Faire une France, et lui donner les dimensions de l'Europe entière ! Y songez-vous, messieurs ? Quel rêve de géant ! Quelle entreprise de demi-dieu ! Faire en Amérique un double de cette merveille qui était alors la nation reine de l'Europe ! Reproduire au bord de notre grand fleuve ce chef-d'œuvre que les races franque et celtique avaient pris des siècles à édifier ! Donner une fille à cette reine-mère, dans ce 17^e siècle qui marquait l'apogée de sa gloire et de sa puissance ! N'était-ce pas une œuvre surhumaine ?

“ Oui, certes ; et cependant si le rêve sublime du grand homme n'a pas été complètement réalisé, ce ne fut pas sa faute, mais celle de la France des deux derniers siècles, qui ne comprit pas la grandeur de l'œuvre, qui ne devina pas l'avenir, et qui négligea de remplir vis-à-vis de sa fille d'Amérique les grands devoirs de sa glorieuse maternité.

“ Mais la faute de la mère ne doit rejaillir ni sur le père ni sur la fille. Elle ne doit pas rabaisser l'œuvre de Champlain, ni obscurcir la gloire de sa conception grandiose. Telle qu'elle est d'ailleurs, son humble fille n'est pas, il me semble, sans grandeur ni beauté, et ce n'est pas dans un jour comme celui-ci qu'on osera dire qu'elle n'est pas digne d'admiration.

“ Sans doute, tout le mérite n’en revient pas à Champlain seul. Mais il en a jeté les fondations avec la conscience et la détermination de bâtir pour l’avenir.

“ Un foyer, une église, une forteresse, sont les grains de sénévé qui produisent les patries, et ce fut lui qui les sema aux bords de notre grand fleuve.

“ Voilà le fondement de sa grandeur ; et elle a reçu son complément obligé dans les épreuves qui ont assailli sa vie— un homme n’étant pas vraiment grand sans avoir souffert.

“ Champlain a connu, en effet, tous les genres d’épreuves : les contradictions dans ses projets, les dénûments et les privations, les dénigrement de l’envie, les amertumes de la défaite et de l’abandon, l’immense douleur de voir sa fondation pendant deux années au pouvoir de l’étranger, et enfin la suprême affliction de mourir sans pouvoir compléter son œuvre et en assurer l’avenir.

“ Voilà surtout le glaive qui dut percer son cœur à ses derniers moments.

“ On était arrivé aux derniers jours de décembre 1635, les jours les plus courts de l’année. Sur le promontoire alors couvert de neige, le soleil se montrait à peine, rasant l’horizon et ne jetant qu’une lueur pâle et fugitive aux fenêtres de la pauvre habitation où le fondateur de Québec agonisait. Hélas ! sur l’ombre grandissante des soirs d’hiver, l’ombre éternelle descendait lentement.

“ Champlain vit venir la mort, et ce fut le grand déchirement de son cœur de rompre tous les liens qui l’attachaient à la terre, et de dire adieu à la vie et à ceux qui lui étaient chers, à la vieille France qu’il ne reverrait plus et surtout à sa chère Nouvelle-France dont les futures destinées lui causaient tant d’anxiété.

“ Mais il était un grand chrétien ; et le joyeux carillon des cloches de Noël, annonçant la venue du Messie, lui apporta de douces consolations. C’était le jour où le ciel promet la paix

aux hommes de bonne volonté, et toute sa vie n'avait-elle pas prouvé sa bonne volonté ? C'était le jour où son Dieu qu'il avait aimé et servi fidèlement descendait sur terre : ne venait-il pas recevoir son œuvre comme un patron reçoit l'ouvrage de son ouvrier, et lui payer son salaire ?

“ Tels furent vraisemblablement les sentiments dans lesquels Champlain quitta la terre, le jour de Noël 1635.

“ Messieurs, parmi les astres qui brillent sur nos têtes, il en est peu qui soient sans taches et les astronomes n'en exemptent pas même le soleil.

“ Or, il en est de même du firmament de la gloire, et les grands hommes immaculés sont bien rares. Mais Champlain est un de ces rarissimes diamants dont la pureté est entière. Dans sa vie privée comme dans sa vie publique il brille de toutes les vertus.

“ Il a écrit qu'il venait au Canada pour y faire fleurir le lis ; or il était lui-même un lis immaculé qu'on a vu fleurir sous tous les climats.

“ C'est cette pureté du fondateur qui a mérité à son œuvre la vitalité au milieu de toutes les tempêtes qui l'ont assailli et qui nous la montre encore pleine de force et de promesses.

“ O fondateur de Québec ! sois fier de ton œuvre, et contemple ta ville avec admiration ! Elle est la plus belle du continent américain ! Elle est la bien-aimée, la glorieuse, l'inoubliable ! Et lorsque, saluant l'étranger du haut de ton piédestal, tu lui crieras : Vive Québec ! la vieille cité te répondra : Vive Champlain !

“ Impassible désormais sous le manteau de bronze que l'art français a jeté sur tes épaules, affranchi des morsures du temps et de la mort, tu vivras aussi longtemps que cette terre, contemplant dans les jours de soleil et les nuits étoilées, le merveilleux paysage que tu aimais tant jadis et regardant circuler à tes pieds les nombreuses générations qui t'appelleront leur père.

“ Ici, dans les grands jours de fête nationale, les foules viendront déployer leurs bannières, et pousser vers toi cette universelle acclamation : Gloire à Samuel de Champlain !

“ Quant à nous, messieurs, restons fidèles à la mémoire des ancêtres, et attachons-nous toujours davantage à ce sol sacré qui a été le berceau de nos vertus primitives et de nos gloires, qui a été arrosé du sang de nos héros et de nos martyrs, et dans les plis duquel dorment tant d’illustres aïeux.

“ Rappelons-nous l’antique légende d’Antéc qui, terrassé par Hercule, recouvrait des forces nouvelles chaque fois qu’il touchait le sol, et qu’Hercule ne put vaincre qu’en le tenant suspendu dans l’air. Ne nous laissons jamais détacher du sol de la patrie par le colosse Hercule qui nous avoisine, et nous y puiserons, comme les grands chênes de nos forêts, un élixir de vie et l’immortalité. ”

* * *

L’honorable M. Duffy avait été chargé de parler au nom de nos concitoyens anglais.

Il s’en est acquitté avec cette éloquence qui l’a fait si remarquer surtout depuis son entrée au ministère. Voici son discours : Excellence,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais pouvoir vous exprimer avec quel plaisir et quelle satisfaction je saisis l’occasion qui m’est donnée de venir représenter ici mes concitoyens de langue anglaise, en cette circonstance mémorable.

Intimement lié avec le patriotisme, il existe un sentiment qui nous engage à glorifier les exploits de nos ancêtres, et qui fait battre nos cœurs avec chaleur pour ceux de notre race.

Il m’est donc facile de comprendre l’orgueil légitime et naturel avec lequel nos compatriotes Canadiens-français acclament le nom du grand explorateur français et de l’homme

d'Etat qui est venu établir leur race dans l'Amérique du Nord. Mais la mémoire de Champlain n'appartient pas à la France ou aux Canadiens-français seulement. Elle appartient à l'humanité ; elle appartient à toutes les nations et à tous les siècles ; et les Canadiens, sans distinction, sont fiers de s'unir pour honorer sa mémoire et perpétuer sa renommée.

Shakespeare fait dire à Antoine, auprès du cadavre de César assassiné :

“ The evil men do live after them,
The good is often interred-in with their bones ;
So let it be with Cæsar.”

La Rome païenne, à l'apogée de sa gloire, récompensait par l'assassinat et l'oubli, le plus noble de tous les Romains. Mais dans ce siècle du christianisme, cette magnifique assemblée, qui se compose non seulement de Canadiens de toutes professions et de toutes distinctions, mais encore des hommes les plus en vue de trois grandes nations, dit bien à la face du monde entier, que les hommes de bien se survivent et que ceux qui ont atteint à la véritable grandeur ne meurent jamais.

C'est, comme l'a dit Webster, une noble faculté de notre nature, qui nous permet de vivre, non seulement dans le présent, mais encore dans l'avenir et dans le passé. Nous vivons dans le passé par la connaissance de l'histoire, et dans l'avenir par l'espérance et la prévision. Nous vivons dans le passé, en nous associant à l'œuvre de nos ancêtres, en suivant leurs exemples, en étudiant leur caractère, en nous imprégnant de leur esprit, en les accompagnant dans leur travaux, en sympathisant avec eux dans leurs épreuves, et en nous réjouissant de leurs succès et de leur triomphes.

Nous vivons dans l'avenir en autant qu'il nous est donné de pouvoir laisser à l'histoire le souvenir d'actions d'éclat qui nous soient personnelles, souvenir qui se transmettra d'âge en âge, et qui inspirera les générations à venir.

Dans cette Amérique du Nord, il y a deux endroits qui, entre tous les autres, devront rester sacrés. L'un, c'est le rocher de Plymouth, consacré au souvenir des descendants des Pèlerins d'Orient. L'autre, c'est ce vieux rocher de Québec, qui restera toujours sacré pour les descendants de la race française.

A cet endroit où nous sommes, qu'un millier de souvenirs historiques rend célèbre, et en évoquant à la fois le passé et l'avenir, nous venons aujourd'hui accomplir un devoir—car c'est un devoir—envers l'immortel fondateur de cette ville.

Mais avant de se retourner vers le passé, l'esprit, naturellement, aime à s'attarder quelque peu au spectacle qui l'entoure. Près de nous, couronnant ce rocher altier, nous voyons la vieille citadelle de Québec, défiant tout ennemi. A un endroit moins élevé, se trouve notre magnifique palais législatif où les représentants d'un peuple libre s'assemblent pour se faire librement des lois. En face de nous s'élève ce fameux foyer de la science, l'Université Laval, où la jeunesse du pays va étudier la littérature, les sciences et la philosophie, sous la direction de professeurs émérites. Autour de nous, toute cette cité unique et pittoresque et cette immense assemblée d'hommes et de femmes. A perte de vue, dans cette riche vallée du St-Laurent, jalonnée ici et là de nombreux clochers d'églises, nous apercevons des champs cultivés, des demeures heureuses, des pâturages verdoyants et des troupeaux sur les versants des coteaux, et à nos pieds, sur les eaux tranquilles du St-Laurent, se bercent les vaisseaux de guerre de l'Angleterre, pour nous rappeler que la maîtresse des mers est toujours auprès de nous avec des armes protectrices. Ici encore, nos voisins du sud ont envoyé l'un de leurs vaisseaux de guerre, représentant une marine qui vient de subir le baptême du feu et que couronne la victoire, mais qui s'en vient porter chez nous des messages de paix et de bonne volonté. Chez nous, nous voyons la paix

et l'industrie marcher la main dans la main, sous le règne des lois, de l'ordre et de la religion.

Bien d'autres scènes que celles-là avaient frappé le regard de Champlain, lorsqu'il y a bientôt trois cents ans, il arriva pour la première fois sur ces bords. Il ne vit alors ni cités, ni villes, ni villages, ni champs, ni hameaux, ni églises, ni religion, ni ordre, ni lois. De tous côtés, ce n'était que forêts sans limites, ténébreuses, mystérieuses et sublimes, remplies d'animaux sauvages et d'hommes plus sauvages encore. Telle était la région où l'esprit héroïque de Champlain l'avait conduit.

A la découverte de l'Amérique, les nations d'Europe envoyèrent plusieurs capitaines à l'âme héroïque, mais nul ne le fut plus que Champlain. Il était doué d'une habileté extraordinaire, mais son caractère était encore plus grand que cette habileté. Champlain ne s'avancait pas seulement comme un explorateur à la poursuite d'une gloire ou d'un intérêt personnels. Il était poussé par des principes : un désir enthousiaste de promouvoir la gloire de la France et de son roi, de promouvoir et d'étendre la religion chrétienne. Toutes ses actions, toutes ses pensées étaient subordonnées à ce désir.

Pour y réussir, il a certainement apporté à contribution le plus grand esprit d'entreprise, la plus grande hardiesse, le plus grand courage, et la plus indomptable énergie que l'on puisse trouver chez un homme. L'esprit reste stupéfait à l'idée de l'étendue de ses courses, et de la grandeur de ses exploits. Nous le voyons entrer dans le golfe St-Laurent, explorer les régions de Tadousac, diriger sa course sur Québec, remonter le St-Laurent, entrer dans le Richelieu et l'explorer, et découvrir le lac Champlain. Nous le retrouvons ensuite à Montréal, puis, suivant le cours de l'Ottawa jusqu'au lac Nipissing, il ne s'arrête que lorsqu'il est parvenu à la région des grands lacs de l'ouest.

Il n'explorait pas seulement dans le but de faire des découvertes : il explorait afin de pouvoir faire des établissements et civiliser. Immédiatement, il noua des relations d'amitié et

fit des traités avec les Hurons et les Algonquins. Il chercha à dompter leur sauvagerie en implantant dans leur âme la foi chrétienne. C'est pour cela qu'il amena dans le pays des ministres de la religion. Il amena avec lui l'esprit du commerce, du trafic et de l'industrie. Et au milieu des rivalités et des jalousies, il fonda des compagnies commerciales avec cette visée, de faire marcher de concert l'exploration, la religion et le commerce. Du premier coup, son œil pénétrant sut distinguer ce rocher, et il y vint fonder une ville, une capitale, un foyer pour les descendants de sa race, à perpétuité. Il faudrait avoir le génie poétique d'un Virgile, pour pouvoir décrire les pérégrinations de cet autre Enée, cherchant à fonder une autre Rome. Durant le régime français au Canada, la France a donné à l'Amérique plusieurs hommes d'une habileté transcendante et d'un caractère héroïque, mais je crois que nous pouvons affirmer avec sûreté que Champlain possédait à un plus haut degré que les autres les traits caractéristiques des Canadiens-français. C'était un homme d'un courage indomptable, d'une énergie et d'un héroïsme irrépressibles, un navigateur renommé, un explorateur, un commerçant, un écrivain, un diplomate, un loyal sujet, un chrétien dévoué, un bienfaiteur du genre humain ; il était loyal à son roi et fidèle à son Dieu.

Ces qualités de loyauté, de zèle religieux, d'énergie, de frugalité, d'habileté et de diplomatie, jointes à leurs aptitudes pour l'éloquence et les arts, sont le partage commun de nos Canadiens-français, et leur ont assuré cette influence prépondérante qu'ils exercent dans l'Amérique du Nord. Cette race, avec ces qualités, ce sont des dons que la France a faits à l'Amérique, mais avec ces dons-là se terminait aussi sa mission au Canada.

Shakespeare dit :—

“ There's a divinity that shapes our ends
Rough-hew them how we will. ”

Il y avait là en perspective pour la France une période agitée de révolution, d'anarchie et de désordre. Mais le sort fa-

vorisa le Canada, il le favorisait trop bien pour permettre que ses enfants fussent entraînés dans les désordres effrayants de la révolution française. La France a donné au Canada le meilleur de ce qu'elle possédait, mais elle ne pouvait pas lui donner des institutions libres. La domination française au Canada croula au choc des batailles avec les Anglais, sur les plaines, à quelque distance d'ici, et cela prépara les voies à l'introduction de la liberté anglaise et des institutions libres. Les Français se levèrent du champ de bataille, non pas attristés et découragés, mais pour venir offrir au vainqueur la main de l'amitié, et grâce à leur adresse et à leur diplomatie, ils ont négocié un traité qui leur conservait leur religion, leurs coutumes et leurs lois. Toujours, dans la suite des différentes périodes de notre histoire, l'adresse diplomatique et la sagacité politique des Canadiens-français leur ont permis de prendre une part éminente dans les événements qui ont eu pour résultat la formation de notre grand Dominion.

Les Canadiens-français ont toujours été loyaux à la couronne britannique, et s'ils ont jamais manifesté du mécontentement dans le passé, ce ne fut pas lorsqu'on voulut introduire ici les institutions britanniques, mais bien plutôt parce que ces institutions n'avaient pas été immédiatement introduites.

Un Français, un jurisconsulte éminent, un littérateur et un philosophe, aux manières policées de l'ancienne cour française, est assis aujourd'hui sur le trône des gouverneurs français de cette province : un autre Canadien-français distingué est le premier ministre de cette province. Mais le génie de nos Canadiens-français pour l'éloquence et la politique ne s'est pas contenté des limites de la province, et il a placé un Canadien-français au poste de premier ministre du Dominion. Il y a plus d'un siècle, l'Angleterre s'est querellée avec ses enfants d'Amérique, il en est résulté une guerre et l'apparition d'une nouvelle nation, ce qui laissa dans les âmes plus ou moins d'amertume à venir jusqu'à une époque récente. C'est un tribut à

rendre à la diplomatie canadienne-française de reconnaître que c'est un premier ministre canadien-français, qui a amené les représentants de l'Angleterre et des Etats-Unis, ici, dans cette vieille cité de Champlain—espérons-le—pour guérir d'anciennes blessures, résoudre les différends actuels et jeter les bases d'une paix durable. Si le caractère anglo-saxon, porté aux disputes, se fait jamais quelque peu turbulent, j'évoquerais ou plutôt j'invoquerais cet esprit d'harmonie qui a élevé, non loin d'ici, le monument Wolfe-Montcalm ; cet esprit qui a mis la paix entre Anglais et Français dans cette province, ne pourrait manquer de mettre aussi cette paix entre les membres de la même race anglo-saxonne.

Il y a longtemps, nous nous sommes tendu la main par-dessus l'abîme qui aurait pu nous laisser en quelque sorte divisés, et nous nous sommes réunis pour fonder notre grand Dominion, qui, nous l'espérons avec orgueil, durera toujours, cette puissance qui comprend la moitié du continent américain, s'étendant d'un océan à l'autre, riche en mines, en forêts, en pêcheries, en agriculture, avec la province de Québec comme l'une de ses grandes pierres angulaires, peuplée des descendants de la France et de l'Angleterre, les héritiers de tous leurs exploits glorieux, de toute leur littérature, de leurs sciences, de leur philosophie, jouissant d'une liberté toute particulière dans l'ordre public, sous la protection de la constitution britannique. Telles sont les conséquences résultant en grande partie de l'entreprise de Champlain.

La destinée semble avoir voulu que ni ses entreprises ni sa mémoire, ne fussent restreintes aux limites étroites de la nationalité : il est né dans le vieux monde et sa tombe est dans le nouveau. Sa vie s'est passée tantôt au milieu des nobles et des princes, dans les salons de Paris, tantôt au milieu des rivalités et des jalousies des trafiquants, tantôt au milieu des périls de l'océan désert, et tantôt au milieu des sauvages, dans les forêts inexplorées de l'Amérique du Nord. Il a vécu, il est

mort à l'ombre du drapeau fleurdelisé de la France ; mais l'auréole de gloire qui s'est formée autour de son nom, se perpétuera d'âge en âge, à l'ombre du trèfle, du chardon et de la rose.

La vie de Champlain n'a pas été exempte d'épreuves, de chagrins, de périls ; mais si, lorsque sa fin approcha, le Ciel, pour un instant, déroulant sous son œil le voile de l'avenir, permit à son regard de mourant de se promener sur le théâtre de ses explorations et de contempler la condition de ceux de sa race, tels que nous les voyons aujourd'hui, nous pouvons croire qu'il a rendu le dernier soupir en paix.

Lorsque, près de trois cents ans plus tard, nous nous prenons à admirer la pureté de son caractère, la grandeur de ses exploits, les merveilleux résultats qui en ont été la suite, nous ne pouvons nous empêcher de déclarer que Champlain méritait bien un monument au temple de la Mémoire, parmi les hommes de bien et les célébrités de tous les temps."

* * *

Entre chaque discours, une fanfare puissante, composée de cent exécutants, égayait la foule.

Il était quatre heures lorsque la cérémonie fut close et que la foule commença à se disperser.

L'ILLUMINATION.

L'une des parties les plus brillantes de la fête a été l'illumination.

Dès sept heures, les rues de nos faubourgs étaient encombrées de piétons. Une foule énorme accourait vers la Haute-Ville pour admirer l'illumination de nos édifices publics.

Le peuple n'a pas été déçu dans son attente. L'illumination a certainement été la plus belle que l'on ait vue en cette ville.

Le gouvernement provincial avait bien fait les choses : le Parlement et le Palais de justice étaient les édifices les plus admirés.

Dominant la façade principale du Parlement, la coupole et la couronne qui la surmonte se détachaient tout en feu sur le fond sombre de la nuit. Pas une seule des fenêtres qui ne fut illuminée.

Mais c'est au Palais de justice, l'édifice le plus rapproché du monument Champlain, que les décorations, faites sous la surveillance personnelle du Dr LaRoque, étaient surtout féériques.

Sur la toiture, on lisait, sur transparents peints, des inscriptions de circonstance, entre autres : Henri IV—1608—De Monts—Richelieu—Honfleur, et autres.

A la base de la tour centrale, on voyait un portrait de Samuel de Champlain, une peinture de prix, entourée de guirlandes de fleurs et de lumières, et au-dessous, en lettres immenses, le nom du héros du jour, "Champlain", et celui de l'endroit de sa naissance, "Brouage".

Des girandoles de lanternes multicolores partaient du sommet de la coupole et étaient rattachés aux quatre coins de l'édifice.

L'Université Laval avait rivalisé avec notre gouvernement et lui disputait l'admiration du public. Elle brillait de mille feux multicolores, comme aux jours mémorables de la collation de la barrette au cardinal Taschereau.

Les décorations, à l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville, étaient superbes et présentaient un beau coup d'œil. Sur la façade, en face de la Basilique, on remarquait les drapeaux anglais et américains.

Sur la façade de la rue de la Fabrique, l'effet était joli.

On avait suspendu le long d'une échelle de sauvetage des lanternes japonaises. Il y avait aussi des lignes de lumières aux vives couleurs suspendues çà et là.

Le long de la nouvelle rue, à l'ouet de l'Hôtel-de-Ville, serpentait toute une rangée de lanternes japonaises aux cou-

leurs variées, partant de la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Fabrique.

La foule des passants a beaucoup admiré ces splendides décorations. L'intérieur était aussi joliment illuminé.

Nous devons aussi mentionner d'une manière toute particulière les décorations des maisons Morgan et Renfrew.

Nous ne devons pas non plus ignorer le Château Frontenac. Ce somptueux édifice n'a jamais été aussi brillamment illuminé. M. Béliveau, le sympathique gérant, avait tenu à contribuer à rehausser l'éclat de la fête en illuminant le Château comme jamais il ne l'avait été.

Le spectacle le plus enchanteur est peut-être celui qu'offraient les frégates dans le port avec les centaines, les milliers de lumières suspendues aux cordages de leur mâture. De temps à autre, les puissants réflecteurs du *Renown* venaient aveugler de lumière les spectateurs et fouiller les moindres recoins de la côte d'en face.

Bref, c'est la plus belle fête de nuit à laquelle il nous ait été donné d'assister.

Et comme bouquet de la fête, *Le Soleil* disait, en prenant, ce jour-là, congé de ses lecteurs :

“Honneur à M. le juge Chauveau !

“Nous sommes certain d'être l'interprète de toute notre population en félicitant M. le juge Chauveau sur l'heureux couronnement de la grande œuvre qu'il poursuit depuis huit ans.

“Il avait droit à la reconnaissance de la France. Il l'a obtenue par la décoration que vient de lui conférer le président de la République.

“Il a aussi droit à la reconnaissance de la ville de Québec, et il peut y compter d'une façon entière et complète.”

BAL A L'HÔTEL-DE-VILLE

Une circonstance qui a contribué à donner encore plus d'éclat aux fêtes de l'inauguration du monument Champlain, c'est la présence à Québec de la Conférence internationale, chargée d'étudier et de régler, si possible, certains points en litige entre le gouvernement de l'empire britannique et celui des Etats-Unis.

Cette commission avait pour président lord Herschell, et pour membres deux groupes choisis parmi les hommes publics les plus éminents des Etats-Unis et du Canada, et ses délibérations, bien que peu fructueuses en résultats, jetèrent un grand lustre sur nos fêtes de septembre 1898.

Elles attirèrent sur Québec les regards des deux grandes puissances anglo-saxonnes, et même du monde entier, à cause de l'influence qu'elles auraient pu avoir sur le maintien de la paix universelle, et firent revivre à nos yeux l'intérêt puissant qu'avait excité la convention célèbre tenue jadis à Québec, et d'où sortit notre constitution actuelle, et la grande œuvre de la Confédération.

La cité de Québec fit royalement les honneurs de l'hospitalité à la Conférence internationale et couronna toutes ces réjouissances, en donnant, dans notre superbe Hôtel-de-Ville, récemment terminé, une brillante fête mondaine, un bal de deux mille invités, le plus beau, a-t-on dit, qui ait été donné dans notre pays.

CHAPITRE V.

DEUX INVITATIONS OFFICIELLES ENVOYÉES PAR LE COMITÉ.—DEUX RÉPONSES.—APPRÉCIATIONS DES JOURNAUX

Plusieurs mois à l'avance, le comité du monument Champlain avait adressé un certain nombre d'invitations à des personnages importants, non seulement du Canada, mais aussi des Etats-Unis, de France, d'Angleterre, etc., ainsi qu'à un bon nombre des souscripteurs au fonds de construction du monument. Le comité reçut un grand nombre de réponses. Dans l'impossibilité où nous sommes de publier toute cette correspondance, nous avons cru intéresser les lecteurs en leur mettant sous les yeux deux de ces invitations officielles et les réponses qui y ont été faites.

“ A Son Excellence monsieur Félix Faure,
“ *Président de la République Française.*

“ Excellence,

Le huit de septembre de cette année (1), sur la place la plus fréquentée de cette ville de Québec qu'il a fondée en 1608, en vue de notre beau fleuve Saint-Laurent, un monument dessiné et exécuté par des artistes français, sera érigé à la mémoire de Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France.

(1) C'était la date d'abord fixée, puis remise au quinze, et finalement au vingt-et-un septembre.

“ Brave comme son épée, croyant comme les croisés, Champlain a été une personnification complète de ce génie français si noble, si généreux, si chevaleresque, prodigue à la fois de son sang et de son or, secourable aux faibles, terrible aux oppresseurs, hardi pionnier, sur toutes les plages, de l'évangile et de la civilisation. Avec le concours de courageux compagnons d'armes, et aussi, disons-le hautement, d'héroïques missionnaires, il a gravé sur ces rivages le nom et la foi de la France chrétienne en caractères que ni le temps, ni les revers ne sauraient jamais effacer.

“ Au moment où nous nous préparons à rendre hommage à ce héros, nous qui nous flattons d'avoir la mémoire du cœur, qui inscrivons sur nos monuments publics cette simple, mais significative devise : “ Je me souviens ”, pourrions-nous ne pas nous rappeler la France ? Que ce nom sonne toujours doux à nos oreilles ! Comme à l'entendre nos cœurs sont émus, comme à le prononcer, aisément nos yeux se voilent de pleurs ! Pour nous, c'est toujours la mère-patrie. Ses gloires sont nos gloires, et ses malheurs sont nos malheurs, ainsi que l'a éloquemment chanté un de nos poètes les plus populaires :

“ O Canadiens-français, comme notre âme est fière
“ De pouvoir dire à tous : La France c'est ma mère,
“ Sa gloire se reflète au front de son enfant,
“ Glorieux de son nom que nous portons encore,
“ Sa joie ou sa douleur, trouve un écho sonore
“ Au bords du Saint-Laurent.”

“ Oui, monsieur le Président, de ce côté-ci de l'Atlantique, près de deux millions d'hommes, (il faudrait dire trois millions, si ces magnifiques pays des grands lacs et de la vallée du Mississippi; ouverts par nos pères au XVII^{ème} siècle, étaient restés nôtres,) tout en vivant heureux et libres sous les couleurs d'Albion, sont encore français par leurs institutions, leur langue et leurs lois.

“ Aussi, avec quel bonheur saluons-nous le drapeau de la France quand il revient flotter dans nos ports. En 1855, lorsque fut posée la première pierre du monument élevé par une société patriotique aux braves de la seconde bataille des plaines d’Abraham, où le chevalier de Lévis couvrit d’un glorieux et immortel éclat les armes françaises en ce pays (1760), on se rappelle encore l’enthousiasme qui accueillit le commandant Belvèze et l’équipage de la *Capricieuse*, le premier vaisseau de guerre français qu’ont eût vu à Québec depuis un siècle. Huit ans plus tard, en 1863, ce monument était inauguré et couronné d’une statue de Bellone, grandeur héroïque, don d’un prince français, en présence de M. Gauldrée Boilleau, premier consul général de France accrédité au Canada, et la France était encore acclamée et saluée d’enthousiastes vivats.

“ En la circonstance présente, monsieur le Président, nous prenons la liberté d’inviter le premier magistrat de cette grande et noble France, qui nous est si chère, à rehausser de sa présence par un représentant spécial, les fêtes qui seront célébrées pour honorer une gloire française.

“ Si nous sommes présomptueux en nous permettant une pareille invitation, nous sommes sûrs que le sentiment qui nous l’a dictée est si légitime, qu’il nous servira d’excuse auprès de monsieur le Président de la République Française, que nous prions d’agréer nos plus respectueux hommages.

“ Québec, 10 juin 1898.

“ ALEXANDRE CHAUCHEAU,

“ *Président de la Commission du monument Champlain.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

“ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le 11 août 1898.

“ Monsieur,

“ Le Président de la République a été mis en possession de la lettre par laquelle vous l’avez prié de se faire représenter à l’inauguration du monument que la ville de Québec va élever, au mois de septembre prochain, à son fondateur Samuel de Champlain.

“ M. Félix Faure a été très sensible à la pensée du comité qui a désiré l’associer à une cérémonie destinée à perpétuer des souvenirs également chers à la France et au Canada. Il a chargé M. Kleczkowski, notre consul-général de ce pays, de le représenter officiellement à la fête dont il s’agit.

“ Il m’est agréable, monsieur, de vous donner avis de cette décision que vous voudrez bien porter à la connaissance des membres de la commission.

“ Le gouvernement de la République, j’ai à peine besoin de l’ajouter, apprécie hautement l’œuvre que poursuit le comité dont vous avez la présidence, et il s’unit de cœur aux sentiments qui l’ont inspirée.

“ Agréez, monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

“ DELCASSÉ

Monsieur le juge CHAUVEAU,

“ *Président de la Commission du monument Champlain.*

“ Québec.”

“ A Monsieur HANONAU, X,

“ *Ministre des Affaires étrangères,*

“ Paris.

“ Excellence,

“ La ville de Québec s'apprête à inaugurer solennellement le monument qu'elle vient d'élever à Champlain, son glorieux fondateur, qui est en même temps celui du Canada tout entier. Des différentes parties de notre pays, vont accourir vers la vieille cité de Champlain toutes les sommités, tant civiles que religieuses. Ces fêtes seront aussi imposantes qu'elles peuvent l'être dans un pays jeune comme le nôtre.

“ Pourrions-nous célébrer la mémoire du sieur de Champlain sans associer à notre joie cette France si féconde en grands hommes, et qui semble s'enrichir de ce qu'elle donne ? Au moment où la France nous envoyait ce hardi navigateur, cet homme d'Etat accompli, qui a nom Champlain, elle voyait surgir de son sein et travailler à sa gloire le tout-puissant cardinal Richelieu. Et, de nos jours encore, c'est précisément quand la France s'enorgueillit d'avoir doté l'Afrique de l'apôtre anti-esclavagiste, le cardinal Lavigerie, qu'elle acclame en vous un de ses meilleurs écrivains, dont la réputation grandit à mesure que se publie la belle histoire de Richelieu.

“ C'est en votre double qualité d'historien de Richelieu, et d'homme d'Etat, que nous avons l'honneur, monsieur le ministre, de vous inviter à venir assister à l'inauguration du monument Champlain, qui aura lieu le huit de septembre prochain, ou à vous faire représenter à cette cérémonie.

“ La ville de Québec, le Canada tout entier, vous accueille-

rait avec la plus grande joie et une vive émotion. Votre présence au milieu de nous évoquerait à nos yeux ravis

“ Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.”

“ Loyaux sujets de l'Angleterre, nous n'en conservons pas moins l'amour de la noble nation qui nous a enfantés à la civilisation et à la foi chrétienne.

“ Nous osons espérer, monsieur le ministre, que vous daignerez accepter cette invitation et rehausser ainsi de votre présence ou de celle de votre représentant l'éclat des fêtes que nous préparons.

“ Je suis, monsieur le ministre, avec la plus grande considération,

“ Votre très humble serviteur,

ALEXANDRE CHAUVEAU,

“ *Président de la Commission*

“ *du monument Champlain.*

“ Québec, 10 juin 1898.”

“ Paris, le 13 juillet 1898.

“ Monsieur le Président,

“ Permettez-moi de vous dire combien j'ai été sensible à la pensée que vous avez eue de m'inviter aux fêtes qui vont avoir lieu à Québec, en l'honneur de Champlain, et aux termes si particulièrement honorables dont vous vous êtes servi pour motiver votre invitation.

“ Vous voulez bien rappeler que mes études ont été consacrées spécialement à l'époque qui a eu des hommes tels que Richelieu et Champlain, et vous ajoutez qu'à ce titre, la gloire de votre héros ne peut me laisser indifférent. Cela est vrai ; mais, surtout, je m'associe avec cordialité au sentiment de joie qu'éprouvent tous les Français en constatant la fidèle et vivace ardeur avec laquelle le Canada célèbre le souvenir des glorieux événements qui se rattachent à votre passé.

“ Pour une nation, comme pour une mère, il n'y a pas de plus noble joie et de plus haute récompense que la grandeur et la prospérité de ses enfants.

“ C'est pourquoi, tout acte ou toute parole venant du Canada et nous rappelant votre fidèle affection trouve ici un profond écho dans les cœurs.

“ J'aurais voulu vous exprimer directement ces sentiments, en me rendant en personne à votre si gracieuse invitation, mais des occupations et des devoirs nombreux devant me retenir en Europe, je ne puis, à mon bien grand regret, m'engager pour le mois de septembre prochain. Quoi qu'il en soit, je ferai en sorte de ne pas être entièrement absent de vos fêtes, et ma pensée sera avec vous quand le comité que vous présidez et tous ceux qui vous ont aidé dans votre œuvre, honoreront la mémoire de l'homme brave, loyal et bon qui s'est montré en ces terres nouvelles un digne enfant de notre chère et douce France.

“ Veuillez agréer, monsieur le Président, et exprimer au comité Champlain, l'expression de mes sentiments de haute considération.

“ G. HANOTAUX ”

“ Membre de l'Académie française. ”

LOIN DE QUÉBEC.

Je crois exprimer le sentiment de tous ceux qui ont vécu à Québec, ou qui simplement l'ont traversé, au cours d'un rapide voyage, en disant qu'ils regretteront toujours de n'avoir pu assister à l'apothéose de Champlain. Heureux et joyeux seront ceux qui verront la vieille cité en fête, et qui de l'époque de Champlain remonteront gaiement, en repassant par tous les sentiers fameux, jusqu'à nos jours. Sans doute, leur pensée ne se détournera pas un instant de la grandiose figure du fondateur de Québec ; sans doute, ils se complairont dans l'évocation majestueuse d'une si longue et si noble histoire ; ils reverront en un défilé saisissant toutes les figures inoubliables ; pieux et braves gouverneurs, Frontenac en tête, le grand évêque de Montmorency-Laval et cette longue suite de héros revêtus en missionnaires, tous ces guerriers qui, en des campagnes restées trop ignorées, ont montré des qualités supérieures de courage, d'habileté, d'endurance stoïque, Levis et Montcalm, et jusqu'à l'habitant honnête et brave, cher à Benjamin Sulte.

Et pourtant, tandis que tomberont les voiles qui recouvrent la statue, que le monument apparaîtra dans sa grandeur saisissante, que l'horizon s'emplira de la figure, du geste, de l'âme de Champlain, que retentira la voix des orateurs, lorsque l'émotion commencera à s'atténuer, le Québec que je connais, que j'ai vu tant de fois, aux jours agités—Saint-Jean-Baptiste, carnaval, élections—éclatera joyeux, irrésistible, se répandant au dehors, poussant jusqu'au ciel la fanfare de sa gaieté turbulente. Et dans cette explosion de joie irrésistible de la foule, autant que dans l'image de Champlain et dans les touchants souvenirs évoqués par l'éloquence, on retrouvera la France, la France d'autrefois : vous savez, la Gaule.

Oui, c'est là le caractère particulier de Québec ; ce n'est pas seulement un coin de la France, c'est un morceau de la Gaule,

de cette Gaule que, malgré leur amour de la France et de ses autres gloires, tous les bons Français regrettent. La Gaule en Amérique, voilà Québec.

Ce n'était pas, à coup sûr, l'idéal principal de Champlain ; de plus graves et, hâtons-nous de le dire, de plus hautes pensées l'occupaient. Mais s'il revenait parmi nous, il serait heureux de voir que du sein d'un peuple de héros a surgi une population de si gais compagnons et que la sève gauloise a suivi la voie tracée par la valeur française. Il n'avait pu songer, du reste, à fonder une nation uniquement composée de héros et d'apôtres ; les Québécois ne froisseront pas sa grande âme, ni n'attristeront sa mémoire, quand à côté de l'émotion patriotique, ils feront éclater la joie de vivre : le présent s'ajuste admirablement au passé glorieux.

Dans le haut-relief du monument Champlain, d'une telle intensité de vie et d'un si extraordinaire mouvement, Paul Chevré a rendu cette sorte d'élan qui saisit et emporte la vieille cité lorsque revient un anniversaire historique ou tout simplement lorsque survient un événement. C'est l'âme même de Québec qui respire en ce groupe si vivant qu'il semble qu'il va échapper à l'étreinte du bronze et s'élançer vivant dans l'espace.

Car Québec est par-dessus tout une ville heureuse : heureuse, grâce à son site incomparable, rival de ceux où se berce Naples, où s'endort Constantinople ; heureuse, grâce à cette situation unique, à l'entrée des vastes régions qui se sont ouvertes un jour au génie colonisateur de la France, et parce qu'elle tient encore à l'Europe par le plus proche voisinage à travers l'océan ; heureuse, grâce à l'esprit de ses habitants, reflétant à la fois la mobilité des flots et la grandeur de ces espaces infinis se déroulant jusqu'à l'océan Pacifique.

Lorsque, la cérémonie terminée, la population quittera la vaste terrasse qui domine le fleuve, pour se répandre par la ville, par la Grande-Allée, jusqu'à Sillery ; par le faubourg St-Jean, jusqu'à Ste-Foye ; par ce second Québec—St-Roch

—jusqu'à St-Sauveur et les belles campagnes qui avoisinent ; lorsque les feux de joie s'allumeront sur les hauteurs de Lévis et de Beaumont, et brilleront au loin sur la pointe de l'Île d'Orléans, dans ces heures charmantes, si jamais l'esprit et le cœur de la France ont été quelque part hors de la France, ils seront là. Ont-ils jamais cessé d'y être, d'ailleurs ? Ce qu'on a appelé l'oubli de la France a-t-il existé ? La tourmente des événements—et quels événements ? la Révolution d'Europe... —a pu couvrir l'horizon de nuages et obscurcir le regard que la France laissait flotter vers les colonies perdues, mais l'oubli n'a jamais gagné son cœur, non plus que l'ingratitude et l'indifférence n'ont atteint les Français laissés hors de France.

Il faut le dire et le répéter au pied de la statue de Champlain, ce sont de fausses légendes que celles qui ont représenté autrement les sentiments de la France. Comment le peuple qui a aimé tous les peuples aurait-il oublié celui qui lui est resté le plus fidèle ?

M. Hamotaux, qui a été si souvent, et en des circonstances si mémorables, l'organe de l'opinion française, est redevenu vraiment le ministre des Affaires Étrangères de la République française pour en témoigner devant le monde, dans l'éloquent article au cours duquel il a rappelé le traité d'alliance indissoluble qui existe entre nous depuis Champlain.

HECTOR FABRE.

LA FÊTE DE CHAMPLAIN.

“ Cette fête a dépassé toutes les espérances de ses promoteurs, et elle a été à la hauteur des glorieux souvenirs qu'elle évoquait. Champlain a été acclamé sur les hauteurs de la ville qu'il a fondée, avec un enthousiasme, une ferveur extraordinaires.

“ Sur les estrades, érigées près du monument, étaient groupés le représentant de l'Angleterre, lord Aberdeen, le représentant de la France, M. Kleczkowski, les représentants de l'Angleterre et des États-Unis, membres de la Conférence Internationale, le représentant du Canada tout entier, sir Wilfrid Laurier, le représentant de la province de Québec, M. Jetté, ayant à ses côtés le premier ministre, M. Marchand ; puis, M. le juge Routhier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'honorable M. Parent, maire de la ville, M. le juge Chauveau, président, M. Ludovic Brunet, secrétaire, et les autres membres du comité Champlain.

“ Dans la rade, cette rade qui pourrait contenir les flottes de toutes les nations, des vaisseaux de guerre anglais et américains.

“ Autour du monument, trente mille spectateurs ; toute la ville pavoisée aux couleurs anglaises et françaises ; sur les hauteurs de Lévis, sur la côte de Beaupré, à l'Île d'Orléans, partout, des feux de joie, des drapeaux, des acclamations grossissant de proche en proche, comme une rumeur immense, et venant expirer auprès de Champlain.

Lorsque les voiles sont tombés et que la statue de Champlain est apparue à tous les regards, saluée par des salves d'artillerie, parties de la citadelle et des vaisseaux de guerre, un silence comme religieux s'est fait dans la foule, aussôt suivi d'une acclamation à faire tressaillir, non seulement Champlain, mais tous les autres, Jacques Cartier, Frontenac, Montcalm, Lévis, Vaudreuil.

“ Alors, le défilé des discours a commencé, tous dignes de la circonstance, émus, sincères, éloquents. Point un son discordant, l'accord de tous les esprits et de tous les cœurs.

La cérémonie civique avait été précédée d'une cérémonie religieuse à la cathédrale, d'un caractère grandiose et touchant.

Le soir, illumination générale de la ville et du monument, des frégates dans le port, des édifices publics et des églises.

Et parmi tant d'inscriptions diverses, qu'un de nos confrères appelle de circonstance, l'une qui rappelait peut-être le mieux, dans sa brièveté, l'union intime de l'histoire de France et de l'histoire du Canada, celle-ci : *Henri IV, 1608.*

Henri IV, le plus français des rois de France, évoqué dans cette grande fête canadienne, tout comme si la terre colonisée par Champlain était encore française, et Québec toujours capitale de la Nouvelle-France.

Une inscription en l'honneur de Henri IV à Québec en 1898 : c'est plus curieux, certainement plus émouvant, que n'importe quelle inscription romaine retrouvée dans le sol, si souvent remué, de la vieille Europe. ”

FÊTE EN L'HONNEUR DE CHAMPLAIN.

HONFLEUR, 14 AOUT 1898.

“ L'inauguration du monument Champlain ramène la pensée vers l'histoire et rouvre le passé à son époque la plus mémorable. Au-dessus de tous ces événements contemporains, elle évoque l'image éternellement présente de la France. C'est une heure donnée à l'émotion et au souvenir ; une heure d'inspiration aussi qui rappellera par combien de liens notre avenir se rattache à notre passé, et enseignera aux générations actuelles de ne jamais abandonner la voie qu'il y a trois siècles ouvrit devant nous Champlain.

“ Lorsque l'œuvre si forte et vraiment grandiose de Chevré apparaîtra dévoilée aux yeux de la foule recueillie, dominant de sa haute taille et de sa grande allure la rade de Québec, on aura le sentiment dans cette foule, dans tout le pays, que ce qu'il a fondé ne périra jamais.

“ HECTOR FABRE.”

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME DES ANNALES.

Préface.....	
Introduction.....	

PREMIÈRE PARTIE.

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ GÉNÉRAL DE REGIE.

	PAGES.
CHAPITRE I.—Présidence de M. Amédée Robitaille—Juin à septembre 1889.....	5
CHAPITRE II.—Présidence de M. Jules Tessier, M. P. P.—Septembre 1889-1891.....	50
CHAPITRE III.—Présidence de M. J.-B. Caouette—Septembre 1891-1893.....	61
CHAPITRE IV.—Présidence de M. J.-F. Peachy—Septembre 1893-1895.	68
CHAPITRE V.—Présidence de M. R.-P. Boisseau—Septembre 1895-1897.....	85
CHAPITRE VI.—Présidence de l'honorable A.-B. Routhier, J. C. S.—Septembre 1897—3 octobre 1898.....	103
CHAPITRE VII.—Présidence de M. Philéas Huot—3 octobre 1898—Septembre 1899.....	110
CHAPITRE VIII.—Présidence de M. Albert Malouin, M. P.—1899—Septembre 1901.....	132
CHAPITRE IX.—Présidence de l'honorable Thomas Chapais, M. C. L.—1901—Septembre 1902.....	

DEUXIÈME PARTIE

GRANDES DÉMONSTRATIONS.—RÉCEPTIONS OFFICIELLES.—CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES.

CHAPITRE I.—Réception publique faite au comte de Paris et au duc d'Orléans, 27, 28 et 29 octobre 1890.....	169
CHAPITRE II.—Translation solennelle des restes mortels des Révérends Pères Jésuites De Quen et du Péron et du Frère Liégeois, 12 mai 1891.....	228
CHAPITRE III.—Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 21 et 22 août 1902—Noces d'or de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 23 août 1892.....	257

	PAGES.
CHAPITRE IV.—Dévoilement de la statue du chevalier de Lévis, 23 et 24 juin 1895.	345
CHAPITRE V.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et le Jubilé de Sa Majesté la Reine Victoria, 22 juin 1897.	412

TROISIÈME PARTIE.

INAUGURATION DU MONUMENT CHAMPLAIN, A QUÉBEC, 21 SEPTEMBRE 1898.

	PAGES.
CHAPITRE I.—Fêtes célébrées à Saintes, le 3 juillet 1893—à Honfleur, le 14 août 1898—Discours de l'honorable M. Turgeon	458
CHAPITRE II.—La fête nationale de Saint-Jean-Baptiste à Québec, le 21 septembre 1898—La procession.	474
CHAPITRE III.—La fête nationale de Saint-Jean-Baptiste à Québec, le 21 septembre 1898—La messe—Sermon de l'abbé Corbeil—Adresse—Réponse.	482
CHAPITRE IV.—Dévoilement du monument Champlain le 21 septembre 1898—Adresse—Réponse—Discours—Illumination—Bal à l'Hôtel-de-Ville.	501
CHAPITRE V.—Deux invitations officielles envoyées par le comité—Deux réponses—Appréciations des journaux.	554

